



HAL
open science

1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat

Hervé Inglebert, Yan Brailowsky

► **To cite this version:**

Hervé Inglebert, Yan Brailowsky (Dir.). 1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat. Brailowsky, Yan; Inglebert, Hervé. Presses Universitaires de Paris Ouest, 2013, 978-2-84016-134-9. 10.4000/books.pupo.2784 . hal-01639931

HAL Id: hal-01639931

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01639931>

Submitted on 19 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

1970 - 2010
les sciences
de l'Homme
en débat

sous la direction de
Yan BRAILOWSKY
et Hervé INGLEBERT



PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST

1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat

Hervé Inglebert et Yan Brailowsky (dir.)

DOI : 10.4000/books.pupo.2784
Éditeur : Presses universitaires de Paris Nanterre
Année d'édition : 2013
Date de mise en ligne : 29 juillet 2016
Collection : Hors collection
EAN électronique : 9782821851191



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782840161349
Nombre de pages : 489

Ce document vous est offert par Université Paris Nanterre



Référence électronique

INGLEBERT, Hervé (dir.) ; BRAILOWSKY, Yan (dir.). *1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat*. Nouvelle édition [en ligne]. Nanterre : Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013 (généré le 11 décembre 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pupo/2784>>. ISBN : 9782821851191. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pupo.2784>.

© Presses universitaires de Paris Nanterre, 2013
Conditions d'utilisation :
<http://www.openedition.org/6540>

1970 - 2010
les sciences
de l'Homme
en débat

sous la direction de
Yan BRAILOWSKY
et Hervé INGLEBERT



PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST

1970-2010 : les sciences de l'Homme en débat

1970-2010 :
les sciences de l'Homme en débat

sous la direction de
Yan BRAILOWSKY
et Hervé INGLEBERT



PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST

Actes du colloque
« Sciences humaines et sociales, 1970-2010 :
Nanterre en débat »,
université Paris Ouest Nanterre La Défense,
16-17 décembre 2010



www.pressesparisouest.fr

2013

© PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST

ISBN : 978-2-84016-134-9

Sommaire

Remerciements.....	9
Avant-propos.....	11
Hervé INGLEBERT et Yan BRAILOWSKY	

ENGAGEMENTS ET PARADIGMES

Que devient la théorie? Sciences humaines, politique, philosophie (1970-2010) : réflexions et propositions.....	21
Étienne BALIBAR	
À quelles conditions une pensée peut-elle être critique?.....	39
Didier ERIBON	

Économie <i>versus</i> Sociologie. Du moment marxiste au dialogue des disciplines (1970-2010) : le cas de Nanterre.....	51
François VATIN	

DISCIPLINES ET INDISCIPLINES

L'histoire et les SHS (1970-2010) : des beaux jours de l'impérialisme aux incertitudes de l'interdisciplinarité	69
Ludovic TOURNÈS	

Le terrain transitionnellement : une transdisciplinarité entre géographie, art et psychanalyse	85
Anne VOLVEY	

TRANSFORMATIONS
ET REMISES EN CAUSE DES DISCIPLINES

L'évolution des théories économiques dominantes à partir des années 1970 : une approche à partir de la place que la monnaie y tient	123
Bruno THÉRET	

L'évolution de la théorie du droit (1970-2010)	141
Michel TROPER	

Le tournant cognitif et les sciences du langage.....	153
John GOLDSMITH	

De l'anthropologie clinique, ou de la sagesse de l'indiscipline	165
Pierre-Yves BALUT	

LES FACES-À-FACES TRANSATLANTIQUES

Le genre en histoire : une question de méthode	177
Michèle RIOT-SARCEY	

Les <i>Cultural Studies</i> (1970-2010)	189
Lynn HUNT	

Une nouvelle donne en histoire de l'art (1970-2010)	203
Yve-Alain BOIS	

Le postcolonialisme (1980-2010)	219
Jacques POUCHEPADASS	

DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN CRISES ?

Les sciences sociales, le numérique et l'Internet 239

Bruno RACINE

Les sciences politiques au cœur du maelström 247

Bernard LACROIX

Diversité culturelle et mondialisation :
uniformisation ou production de la différence? 267

Jean-Loup AMSELLE

LE CURSEUR CULTURE/NATURE AUJOURD'HUI

Le déterminisme et le libre arbitre aujourd'hui 281

Iégor REZNIKOFF

Écologie, géographies (physique et humaine) :
entrelacements conceptuels et irritations de surface 297

Hervé REGNAULD

Nature et culture en anthropologie 317

Sophie BLANCHY

Le naturalisme est-il l'horizon scientifique
des sciences sociales? 331

Daniel ANDLER

PERSPECTIVES ACADÉMIQUES D'AUJOURD'HUI

Les sciences humaines et sociales :
un paysage en recomposition 359

Marie-Claude MAUREL

Le contexte européen de la recherche
en sciences humaines et sociales 377

Jean-Michel RODDAZ

Histoire et histoires : par-delà les nations, comparaisons et frontières	389
Christophe CHARLE	

APPROCHES TRANSDISCIPLINAIRES

Ontologie et sciences sociales	411
Pierre LIVET	

L'apport de l'histoire des sciences de l'Homme à la compréhension des sciences humaines et sociales	425
Claude BLANCKAERT	

Quel type d'unité pour les sciences humaines et sociales? ...	439
Hervé INGLEBERT	

Les sciences humaines et sociales, un regard rétrospectif	461
Tzvetan TODOROV	

Annexe	475
--------------	-----

Remerciements

Le colloque « Sciences humaines et sociales, 1970-2010 : Nanterre en débat » s'est tenu les 16 et 17 décembre 2010 à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense. Il a accueilli une cinquantaine de participants du monde entier et plus de trois cents auditeurs.

Ce colloque transdisciplinaire a été organisé sous la responsabilité scientifique de huit membres de l'université : Martine de Gaudemar (IUF, professeure de philosophie), Hervé Inglebert (IUF, professeur d'histoire), Anne Lacheret (IUF, professeure de linguistique), Bernard Lacroix (IUF, professeur de sciences politiques), Ségolène Le Men (IUF, professeure d'histoire de l'art), Bernard Laks (IUF, professeur de linguistique, alors vice-président chargé de la recherche et du conseil scientifique), Pierre Rouillard (alors directeur de la Maison René-Ginouès d'archéologie et d'ethnologie et vice-président délégué à la recherche) et Yan Brailowsky (maître de conférences en histoire et littérature britanniques, alors vice-président chargé de la communication). Pour la relecture des actes, au comité scientifique s'est adjoint Lédia Mansour, chercheuse au laboratoire MoDyCo et responsable de la coordination pendant le colloque.

Le colloque et les actes n'auraient pu voir le jour sans le soutien de l'université Paris Ouest, du conseil scientifique, des services de la recherche et de la communication, des Presses universitaires de Paris Ouest, de France Culture et de la société Ricard, qui a généreusement contribué au cocktail de clôture. Les organisateurs remercient tous les contributeurs à ce volume pour leur participation et leur patience, ainsi que Madame Bernadette Madeuf, présidente de l'université (2008-2012), et Monsieur Tzvetan Todorov, qui ont accepté de prononcer le discours d'ouverture et la conférence de clôture. Enfin, les organisateurs saluent les membres du comité d'accueil pour leur efficacité et leur bonne humeur : Ymane Berriche, Amandine Cristina, Nordine Hamroun, Anna Makerova, Johan Pause, Laure Swaenepoel et Viola Teisenhoffer.

Avant-propos

À l'occasion des quarante ans de l'université de Nanterre, nous avons souhaité faire le point sur l'évolution des sciences humaines et sociales (SHS) depuis les années 1970, c'est-à-dire depuis la création officielle de Nanterre comme université à part entière. Le colloque nanterrien des 16 et 17 décembre 2010 s'est voulu volontairement généraliste. Il ne visait pas l'accroissement de l'érudition dans des domaines précis, ni à développer en priorité une réflexion théorique de type épistémologique – qui ne fut cependant pas exclue –, mais à faire réfléchir sur la place et les fonctions des sciences humaines et sociales dans le monde contemporain, à partir de synthèses disciplinaires et de sessions où des spécialistes pouvaient dialoguer. Pour certains des conférenciers, c'était aussi l'occasion de réfléchir, d'une façon très personnelle, au rôle de « Nanterre » dans l'évolution de leurs disciplines. Autrement dit, certaines des contributions dans ce volume ont valeur de témoignage intellectuel des changements intervenus au cours des quatre dernières décennies.

Ce colloque a d'abord permis de faire un bilan des transformations depuis 1970 et de mieux penser la situation actuelle des SHS, qui peut apparaître paradoxale. En effet, depuis quarante ans, on constate un développement quantitatif extraordinaire de ces disciplines dans le monde (nombres de chaires, de publications ou d'étudiants). Mais dans le même temps, les SHS ont connu une perte d'audience sociale et de signification

intellectuelle due, en partie, à l'érosion de leurs paradigmes d'après-guerre (marxisme, structuralisme ou fonctionnalisme, notamment), à tel point que l'on a pu parler d'une « crise du sens » des SHS. Les cinquième et septième parties : « Des sciences humaines et sociales en crises ? » et « Perspectives académiques d'aujourd'hui » ont abordé cette question. On a ainsi présenté la situation institutionnelle des SHS en Europe (Jean-Michel Roddaz) et en France (Marie-Claude Maurel). On a également insisté sur le rapport, essentiel dans nos disciplines, à la lecture (Bruno Racine), sur le problème de la définition et l'avenir des sciences politiques (Bernard Lacroix), sur celui d'une historiographie française restée trop nationale (Christophe Charle) ou sur les interprétations contrastées de la mondialisation et des identités (Jean-Loup Amselle). On peut ajouter que les SHS, devenues pour certains trop spécialisées, voient le nombre de titres parus s'accroître, mais leur lectorat décroître. Ou du moins, la croissance du nombre des *scholars* ne compense pas une certaine désaffection du public cultivé. En fait, au-delà du jargon de certains et malgré les modes de l'esprit, le progrès des connaissances est réel. Simplement, la complexité croissante de notre compréhension du monde entraîne parfois une perte progressive de sens global, car les arbres ont parfois tendance à cacher peu à peu la forêt.

Inversement, l'évolution récente du monde contemporain a remis en cause les paradigmes – qui n'étaient pas nouveaux –, mais qui ont prétendu expliquer mieux l'humain lors des dernières décennies. Le triomphalisme de l'économie classique n'est plus guère de mise, et les apports des neurosciences, spectaculaires dans la description des phénomènes cérébraux, restent modestes en termes d'explication. La conclusion est que la complexité sociale et culturelle des humains reste irréductible à des raisonnements univoques. Les SHS, aujourd'hui généralement débarrassées de leurs *a priori* idéologiques, auraient pu intégrer de manière pondérée ces développements extérieurs de la réflexion sur l'humain. Mais la crise économique et sociale récente des pays occidentaux est venue remettre en cause leurs moyens de fonctionnement, voire la légitimité de leur existence,

au nom d'une exigence qu'il eût été plus utile de mettre en œuvre au cœur même du système financier...

Cependant, parce que la place des SHS reste, voire redevient centrale dans l'intelligence du monde, il faut tenter de redéfinir leurs fonctions. À l'époque d'une spécialisation nécessaire, qui touche tous les domaines de la connaissance, le risque est réel que les SHS cessent de dialoguer entre elles, soit que certaines aient la tentation de jouer les métathéories surplombantes et regardent les autres d'un œil lointain, soit que toutes s'éparpillent, chacune dans son domaine disciplinaire de prédilection. C'est pour cela qu'un colloque généraliste était nécessaire, afin de provoquer la réflexion entre des gens qui se savent voisins, mais qui ne mesurent pas toujours bien l'étendue réelle de leurs différences.

Bien entendu, les membres du comité d'organisation sont conscients des lacunes de ce colloque. Certaines des SHS n'étaient pas représentées, comme les sciences de l'éducation ou la psychanalyse, et nous avons regretté certains désistements tardifs qui ont empêché de traiter ces domaines. De même, tous les communicants n'ont pas pu rendre leur texte pour la publication, ce que l'on déplore dans la mesure où cela affaiblit la portée de la réflexion sur certains thèmes ou quelques disciplines. La publication des résumés en annexe permettra cependant de se faire une idée de la richesse de ce colloque, du moins nous l'espérons.

La réflexion sur les SHS n'est pas seulement un problème de connaissances, car les dimensions sociales de l'engagement politique et de la formation pédagogique et citoyenne leur sont consubstantielles. C'est ce qui fut rappelé dans la première partie: « Engagements et paradigmes », où l'on aborda de manière frontale les questions liées au structuralisme, à l'économisme et au multiculturalisme (Étienne Balibar), au marxisme en économie et sociologie (François Vatin) et à la place de la pensée critique dans la démocratie concrète (Didier Eribon).

Depuis quarante ans, le paysage d'ensemble des SHS s'est beaucoup modifié, du fait de l'évolution des disciplines et des relations entre elles. Ces dimensions ont été traitées dans les deuxième et troisième parties: « Disciplines et indisciplines » et « Transformations et remises en cause des disciplines ». Les évolutions

internes ont parfois été fort importantes, remettant en cause les anciennes évidences qui semblaient acquises en économie (Bruno Théret), en théorie du droit (Michel Troper) ou en linguistique (John Goldsmith). Et malgré la spécialisation constante, l'intérêt du travail aux frontières des disciplines reste permanent. De toute façon, la définition de ces dernières reste toujours trop générale et formelle ou trop concrète et mouvante pour empêcher ces contacts. Mais on peut remarquer que la transdisciplinarité (Pierre-Yves Balut, Anne Volvey) a une dimension épistémologique que n'a pas l'interdisciplinarité, si féconde soit cette dernière, en particulier pour l'histoire (Ludovic Tournès).

Une autre transformation importante des SHS depuis quarante ans est liée aux nouveaux rapports de fait, qui sont parfois des rapports de force, entre les différentes traditions culturelles. La tradition russe, trop marquée successivement par le communisme soviétique puis par son effondrement, a connu un déclin spectaculaire. Les traditions germanique et francophone ont persisté, grâce aux universités et au rôle du CNRS dans le cas français. La tradition italienne se manifeste surtout par des personnalités isolées (Umberto Eco, Carlo Ginzburg, Giorgio Agamben). Mais le fait massif est le développement de la tradition anglophone, analysée dans la quatrième partie : « Les faces à faces transatlantiques ». D'abord, l'apport des États-Unis, lié au problème proprement américain d'une société multiculturelle, a amené le développement de toute une série de nouvelles problématiques remettant en cause le point de vue dominant (blanc, masculin, adulte, bourgeois), parfois à partir d'intuitions théoriques venant en partie de France sur les aspects liés aux femmes (Michèle Riot-Sarcey) et aux cultures (Lynn Hunt). Mais dans d'autres domaines, comme l'histoire de l'art, c'est au contraire en rejetant les idées françaises, dévoyées il est vrai dans la « French Theory », que le renouveau disciplinaire fut possible (Yve-Alain Bois). Ensuite, la décolonisation a permis l'expansion de nouvelles perspectives sur le monde, les pays du Sud, souvent d'anciennes possessions britanniques, apportant à cela une importante contribution (Jacques Pouchepadass). Enfin, à cause de la puissance des États-Unis, l'anglais est devenu une langue dominante dans le domaine des SHS. Rappelons cepen-

dant que si cette hégémonie de fait a des conséquences, elle n'entraîne pas de conclusions nécessaires. Depuis plus de deux siècles, les traditions culturelles allemande, anglaise et française ont été les plus importantes dans le domaine des SHS. Il faut les connaître pour tenter de penser le monde, et pour cela être polyglotte reste indispensable, car tout n'est pas traduit et ne le sera jamais. Même à l'époque de la mondialisation, ne maîtriser ou n'utiliser qu'une seule langue dans le domaine des SHS serait une catastrophe intellectuelle. D'ailleurs, les meilleurs de nos collègues anglophones sont justement ceux qui ne lisent pas que l'anglais ; nos invités l'ont bien montré.

Toutefois, la finalité de ce colloque n'était pas d'être seulement un bilan de quarante ans de réflexion sur la connaissance de l'humain. Il cherchait également à ouvrir des pistes nouvelles, dont deux sont apparues clairement lors de ces journées.

D'abord, les débats ont montré que les thèmes des rapports entre société et personne d'une part, et entre biologie et culture de l'autre, restaient des sujets sensibles. Mais ils se sont transformés depuis les années 1970. Dans le cas de la relation entre société et personne, qui intègre des dimensions souvent idéologiques (marxisme/libéralisme) voire politiques (gauche/droite), on peut aujourd'hui nuancer la dimension déterministe du social, dont les aspects statistiques ne sont pas niables, de deux manières. D'abord par une analyse des destins individuels, qui échappent parfois à une prédestination sociale. Ensuite, par une prise en compte des représentations de soi et des autres qui intègre la détermination de soi du sujet conscient, dont la réalité ne peut se réduire à une illusion. La construction d'un modèle synthétique des sujets vivant en société semble possible.

De même, on a noté chez plusieurs intervenants, et de manière indépendante puisque les points de départ étaient divers, la conscience d'une nécessaire prise en compte des sciences de la nature. Cela fut particulièrement le cas, mais pas seulement (voir également Hunt, Inglebert, Todorov), lors de la sixième partie : « Le curseur culture/nature aujourd'hui ». On a alors abordé les relations entre le milieu et l'humain (Hervé Regnaud), le fondement scientifique de la liberté humaine par indéterminisme (Iégor Reznikoff), la discussion sur la frontière

entre « nature » et « culture » (Sophie Blanchy). Ceci ne signifie pas convergence et encore moins réductionnisme entre SHS et certaines sciences de la nature, comme on l'a rappelé (Daniel Andler), mais la nécessité d'élargir le dialogue avec des disciplines autres, afin de redéfinir « l'humain », et de mieux préciser en retour le périmètre propre des SHS. Le recours au croisement et à la complémentarité des approches, en y intégrant des données extérieures au champ propre des SHS permet d'appréhender toujours mieux la totalité de l'humain.

Ensuite, l'apport de ce colloque est qu'il a permis un dialogue rare, mais réel. Or si ce dernier s'est avéré possible, cela signifie que l'on peut sans doute désormais passer à une seconde étape. En effet, après s'être reconnues les unes les autres comme les voies/voix d'un même domaine de connaissance, les SHS peuvent à présent, par l'examen de leurs distinctions, mieux se connaître elles-mêmes comme groupe, et mieux se positionner vis-à-vis des autres domaines des sciences. Succédant à un moment dialogique, une étape épistémologique est désormais possible, qui a été en partie abordée dans la huitième partie : « Approches transdisciplinaires ». Diverses approches ont été explorées : celle d'un fondement philosophique d'une ontologie des faits sociaux (Pierre Livet), d'une démarche historiographique des sciences de l'Homme (Claude Blanckaert), d'une réflexion sur l'unité des SHS (Hervé Inglebert), d'une complémentarité entre érudition et approche théorique objectivante d'une part, expérience existentielle et dimension littéraire de l'autre (Tzvetan Todorov). Il ne dépend que de nous d'aller plus loin.

En conclusion, il faut revenir sur le sens global de la compréhension de l'humain. Ce dernier dépend en partie, mais en partie seulement, des SHS. Pour ce qui est de ces dernières, il est assez peu probable qu'une intuition nouvelle puisse fonder une unité *a priori* comme on avait pu le penser au xx^e siècle. En effet, dans nos domaines, les idées s'accumulent plus qu'elles ne se remplacent (sinon par effet de mode) et la démarche épistémologique d'aujourd'hui doit être une synthèse. Celle-ci est d'autant plus nécessaire si elle doit intégrer des aspects venus d'autres domaines scientifiques, en particulier biologiques. De ce point de vue, les idées échangées lors du colloque de Nanterre seront

une triple référence sur la manière dont on pense l'humain. Elles permettront de se repérer en faisant le point sur les évolutions disciplinaires et contextuelles depuis deux générations. Elles autoriseront une refondation épistémologique des SHS, puisque les échanges interdisciplinaires fructueux ont montré pragmatiquement qu'il existait bien un objet commun. Elles inciteront à une redéfinition de l'humain, et donc des SHS, ce qui engage leur avenir. Les réflexions sur leur passé, leur présent et leur futur se nouent donc dans ce volume.

Hervé INGLEBERT et Yan BRAILOWSKY
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

ENGAGEMENTS ET PARADIGMES

Que devient la théorie?
Sciences humaines, politique, philosophie
(1970-2010) : réflexions et propositions

Je voudrais avant toute chose remercier les organisateurs du colloque de m'avoir invité à prononcer la première communication, en ouverture des travaux. C'est un grand honneur et un grand plaisir. Les questions qui vont être ici débattues pendant deux jours recourent certains de mes intérêts les plus anciens, mais je crois pouvoir assurer aussi qu'elles ont une importance objective, dans une conjoncture critique pour les savoirs qu'on a rassemblés sous le nom de « sciences humaines et sociales », et pour les institutions qui les hébergent. Ce rapport, bien entendu, est circulaire. Dans l'expression qui nous convoque, cependant, chaque terme fait problème, et surtout la conjonction. C'est pourquoi on peut s'interroger sur les attendus du texte qui, de façon semi-officielle, a été mis en circulation à l'intérieur de l'université pour préparer le colloque et qui, si je comprends bien, suscite un certain nombre de réactions – dont certaines assez vives¹. Écrire :

On a longtemps cru à une crise des sciences humaines et sociales (SHS). Après 1970, les paradigmes marxiste ou

1. Je prends connaissance après-coup du texte publié dans *Libération* du 16 décembre 2010 par un collectif d'enseignants-chercheurs de Nanterre sous le titre « Le colloque pris aux mots », comportant notamment les formulations suivantes : « sciences humaines et sociales. Malgré la qualité des intervenants, cette catégorie qui suscita jadis tant de polémiques, qui alimenta une énergie critique prodigieuse, consiste ici en un catalogue hétéroclite où dominent deux partis pris présentés comme inéluctables, aussi naturels que l'air du temps. D'une part, la

structuraliste se sont effrités face à la réalité du sujet concret qu'ils ne parvenaient pas à expliquer; et on a pensé que d'autres disciplines comme l'économie ou la biologie permettraient de mieux comprendre le fait humain dans ses deux dimensions de généralité et de singularité...

c'est en dire beaucoup trop ou beaucoup trop peu. Car tout ici fait problème: le singulier de chaque terme, les différents « ou » (inclusifs? exclusifs?), la mise en parallèle de « paradigme » et « discipline », qui pourrait suggérer une thèse épistémologique forte, mais risquée: les disciplines entre lesquelles on « répartit » ce qu'on appelle, tantôt « sciences humaines », tantôt « sciences sociales », ne sont pas autre chose en fait que des « paradigmes » explicatifs, herméneutiques, ou pragmatiques, ou sont entièrement supportées par de tels paradigmes. De sorte que, lorsque ceux-ci vacillent², c'est la discipline comme telle qui peut être remise en question. Témoin l'histoire de la psychologie expérimentale, de la sociologie, de l'anthropologie à l'époque coloniale et post-coloniale... Mais il se pourrait aussi que la finalité d'un paradigme authentiquement réflexif soit justement de questionner la légitimité des statuts, des programmes de recherche disciplinaires. Et c'est ce qu'avec plus ou moins de succès ont voulu faire le marxisme ou la psychanalyse (pourquoi est-elle absente de cette mise en place, alors que les débats à son sujet connaissent en ce moment une nouvelle acuité?), en particulier dans leur « rencontre » avec l'idée structuraliste qui a marqué le dernier demi-siècle.

rengaine sur “l'effritement du paradigme structuraliste et du paradigme marxiste” (au singulier), faisant l'impasse sur leurs riches prolongements et leur renouvellement théorique dans l'espace intellectuel mondial. D'autre part, l'évocation par certains, en guise de socle commun, d'un positivisme new-look, celui du “paradigme cognitif”: exit la critique sociale, vives les neurosciences et théories du comportement. »

2. Ils vacillent pour des raisons intrinsèques, mais aussi, à l'occasion, extrinsèques: qui dira à cet égard ce qui est responsable de « l'effritement » du paradigme « marxiste » (si effritement il y a), de ses apories théoriques propres, ou des attaques dont il fait l'objet dans les institutions et dans l'opinion publique, et du rapport que les unes et les autres entretiennent avec des événements historiques qui le mettent en cause? qui assurera que cette évolution est linéaire? que les mêmes hypothèses ne resurgissent pas sous une autre forme, qu'il n'y aura pas – ou qu'il n'y a pas déjà – un « néo-marxisme » comme il y a un « néo-keynésianisme » ?

En 1995, l'année de mon arrivée à Nanterre, je participais à deux journées d'études de l'URA 1394 du CNRS sur le thème « Normes de scientificité et objet des sciences sociales », où je présentai un exposé intitulé « Le structuralisme : méthode ou subversion des sciences sociales ?³ » J'y avais développé l'idée suivante : bien qu'elle passe pour « achevée » la trajectoire du structuralisme demeure porteuse de questions qui importent aux sciences humaines, à la fois pour étendre leur champ de connaissance et pour résister à la liquidation dont elles sont aujourd'hui menacées en droit et en fait. Pour étayer cette proposition, je caractérisais le structuralisme, non pas tant par l'exportation du modèle linguistique que par la tentative d'apporter une solution aux dilemmes hérités des épistémologies du XIX^e siècle (réductionnisme *vs* herméneutique, ou nomologie *vs* idéographie), par la constitution des domaines « anthropologiques » en objectivités autonomes, au moyen d'une axiomatisation des « rapports » dont dépendent la pratique sociale et ses variations ou transformations historiques. Sur cette base, j'essayais alors de montrer que le structuralisme – qui n'est pas une école unifiée mais un mouvement contradictoire – se divise régulièrement autour de ce qu'avec Foucault on peut appeler des « points d'hérésie ». J'en identifiais provisoirement trois : l'un, relatif à la constitution du sujet, opposant sa représentation comme individualité surdéterminée à sa représentation comme manque ou ligne de fuite ; le second, relatif à la constitution de l'objectivité, opposant l'idée de « coupure épistémologique » à celle de « regard éloigné » ; le troisième, relatif à la construction de l'universel, opposant le cognitivisme au comparatisme, et débouchant sur deux « régulations » de l'altérité des cultures. Je concluais que, sous une forme également éloignée de l'empirisme et de la spéculation (donc « critique »), le structuralisme avait ignoré l'opposition de la philosophie et des disciplines scientifiques (la *doxa* et la *theoria* selon Milner⁴). Dans les limites nécessairement étroites de mon intervention de cette année, je

3. Texte aujourd'hui disponible sur le site : <http://cirphles.ens.fr/ciepfc/publications/etienne-balibar/>

4. MILNER Jean-Claude, *Le Périphe structural. Figures et paradigme*, nouvelle édition revue et augmentée, Lagrasse, Éditions Verdier, 2008.

voudrais essayer de déplacer et de relancer ces hypothèses, pour tenir compte d'une conjoncture nouvelle.

Je le ferai en deux temps. D'abord je reviendrai sur le sens et la fonction du terme de « théorie », tel qu'il a été investi dans une partie au moins de l'aventure structuraliste, en particulier lorsqu'elle a été surdéterminée par un rapport au marxisme, et sur les raisons pour lesquelles, même au prix de très profondes refontes, on ne pourrait selon moi s'en passer totalement sans dommage. Ensuite, je voudrais examiner (rapidement) deux questions qui me semblent aujourd'hui stratégiques pour la capacité d'intervention des sciences humaines dans la réalité sociale qu'elles prennent pour « objet », et donc pour leur éventuel renouvellement disciplinaire au prix d'un détour « théorique » : l'une relative au statut de l'économie comme science sociale, l'autre aux apories de l'idée de « multiculturalisme » dont il semble que le simple développement des *cultural studies* dans leur définition actuelle ne suffira pas à nous faire sortir. On verra que, non par hasard sans doute, la superposition de ces deux questions implique une certaine façon de problématiser les phénomènes de violence qui accompagnent les développements actuels de la mondialisation, et semble exiger l'entrée dans un autre régime de « savoir-pouvoir » que celui sous lequel les sciences humaines ont travaillé dans les cadres institutionnels définis par l'État national, social, colonial et sécularisé⁵.

Commençons par quelques réflexions sur le sens que revêt aujourd'hui, dans les disciplines qui nous occupent, une référence à la « théorie ». Nous n'échapperons pas, sans doute, à une formulation différentielle, ou même oppositionnelle. Mais je crois insuffisant de reprendre les antithèses classiques de la théorie et de la pratique (ou de l'application), et de la construction théorique et des procédures empiriques inductives ou descriptives, qui n'ont pas de rapport spécifique à l'histoire des sciences humaines et sociales (même si on peut fournir un effort pour les y approprier, qui à mes yeux relève justement de la

5. Sur ces qualifications, voir mon récent recueil : *La Proposition de l'égalité. Essais politiques 1989-2009*, Paris, PUF, 2010.

« théorie »⁶). Il me semble qu'il faut faire porter la discussion avant tout sur le statut singulier des *concepts* dans les disciplines « humaines » et « sociales ». Or ces concepts ont toujours un statut « polémique », intérieurement et extérieurement, ce qui les rend aussi éminemment problématiques du point de vue épistémologique, en faisant lever le soupçon qu'ils se trouvent par là même inaptés à l'objectivité. Parmi beaucoup de terminologies qui seraient ici disponibles (car ce caractère a été reconnu par un très grand nombre de « théoriciens »), je propose de retenir celle que, dans un article célèbre mais déjà ancien, proposait le philosophe anglais Walter Bryce Gallie :

Les concepts que je propose d'examiner sont en lien avec un nombre d'activités humaines organisées ou semi-organisées : en termes académiques, ils appartiennent à l'esthétique, la philosophie politique, la philosophie de l'histoire et la philosophie de la religion. Voici ce que je pense de ces concepts. On trouve des groupes de personnes qui sont en désaccord sur la bonne façon d'utiliser ces concepts [...] Lorsque l'on examine les différents usages de ces termes et les discussions où on les voit apparaître habituellement, on se rend compte qu'il n'existe pour aucun de ces termes de définition générale qui soit claire et qui désigne le bon usage ou l'usage standard de ces termes [...] Lorsque l'on s'aperçoit de cette variété, on pourrait s'attendre à voir prendre fin les querelles où ces concepts apparaissent. Il n'en est rien [...] chaque groupe continue de défendre sa cause avec des arguments, des preuves et d'autres formes de justification qu'ils estiment décisifs⁷.

6. Dans mon exposé de 1995, j'avais cité PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991 et WALLERSTEIN Immanuel, *Impenser la science sociale. Pour sortir du XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1995. Je pourrais citer le tournant « critique » initié par James CLIFFORD et George MARCUS dans *Writing Culture. The Poetics and Politics of Ethnography* (Berkeley, University of California Press, 1986), à partir de l'idée qu'une recherche anthropologique est toujours un travail d'écriture dont les codes s'inscrivent en un lieu institutionnel déterminé.

7. « *The concepts which I propose to examine relate to a number of organized or semi-organized human activities: in academic terms they belong to aesthetics, to political philosophy, to the philosophy of history and the philosophy of religion. My main thought with regard to them is*

On notera que le mode de discursivité ainsi décrit ne caractérise pas telle ou telle discipline en procurant un moyen de la clôturer, mais au contraire définit une transdisciplinarité, ce qu'on pourrait appeler une « porosité » des frontières disciplinaires, qui ouvre les sciences humaines et sociales non seulement du côté de la théorie politique et de l'histoire, mais de la philosophie. Et d'autre part on notera qu'il ne s'agit pas d'une caractéristique des disciplines ou des paradigmes (comme on peut dire par exemple que, dans la perspective de Kuhn, tout « paradigme » est destiné tôt ou tard à se voir « contesté »), mais d'une modalité caractéristique de la conceptualité elle-même. La suggestion de Gallie est alors que, loin de représenter un signe d'échec pour la théorie, et au bout du compte pour la connaissance, cette conflictualité désigne un mode de constitution propre à certaines disciplines, ou à certains objets, mais à une double condition : 1) que la contestation ne reste pas assignée aux *usages* partisans, antagonistes entre eux, d'une théorie *préexistante*, mais soit véritablement constitutive d'une « antithétique de la raison », ou revienne de l'usage dans la définition⁸ ; 2) que la contestation comporte une dimension *réflexive*, c'est-à-dire qu'elle conduise à inscrire la détermination du « point de vue » (situation historico-sociale, mais aussi objectif pratique de transformation ou d'intervention) dans le champ

*this. We find groups of people disagreeing about the proper use of the concepts [...] When we examine the different uses of these terms and the characteristic arguments in which they figure we soon see that there is no one clearly definable general use of any of them which can be set up as the correct or standard use [...] Now once this variety of functions is disclosed it might well be expected that the disputes in which the above mentioned concepts figure would at once come to an end. But in fact this does not happen [...] each party continues to defend its case with what it claims to be convincing arguments, evidence and other forms of justification », GALLIE W. B., « Essentially Contested Concepts », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, New Series, vol. 56, 1955-1956, p. 167-198. Voir le commentaire de CAPDEVILA Nestor, *Le Concept d'idéologie*, Paris, PUF, 2004, p. 293 et suiv.*

8. Gallie se réfère aux « antinomies » kantiennees comme à une procédure philosophique de « résolution » des conflits conceptuels, mais on peut penser que leur première caractéristique est d'en faire une condition de la pensée (incompatible avec la constitution empirique des sciences de la nature et excluant du même coup l'anthropologie du champ de la scientificité).

de la connaissance elle-même, comme une des conditions de possibilité de ses « jugements ».

Ces considérations me paraissent justes, mais – au regard de ce qu'ont été les discussions des dernières décennies – encore un peu trop abstraites. Pour faire un pas de plus, je propose de mettre maintenant les usages du terme « théorie » en relation avec deux alternatives : d'une part celle de la *science* et de la *critique*; d'autre part celle de *l'objet* et du *problème*. Il me semble d'ailleurs que la première conduit inévitablement à la seconde.

Ce qu'on a appelé la « théorie » (parfois le théoricisme) n'a cessé d'osciller entre un idéal de scientificité et un idéal de fonction critique, le premier étant semble-t-il privilégié par le structuralisme, le second toujours inhérent à la référence marxiste dans le couplage qu'on nous propose ici de discuter, et dont il faut bien convenir qu'il appartient à une conjoncture assez fugace, en un lieu singulier, qui doit aujourd'hui nous apparaître provincial (même s'il ne se réduit pas à « Nanterre la folie », où d'ailleurs cette conjonction n'a pas été spécialement populaire en son temps). Mais le fait que la théorie occupe ainsi une position instable, ou même intenable, témoigne justement de relations d'interdépendance paradoxales entre ces termes. Ce qui est au fond suggéré de façon répétée, c'est que la scientificité ne peut avancer que par la critique, et inversement la critique ne peut avancer que par la science ou du moins la conceptualisation⁹. Cette unité des contraires est analogue à celle qu'on peut observer dans le champ des sciences physiques entre le mathématique et l'expérimental, mais en même temps elle la déplace. Elle implique que la scientificité se fixe comme objectif de mettre en évidence, de façon réflexive, les conditions idéologiques de ses propres questions, et par conséquent l'historicité de ses « sujets ». En ce sens on peut reprendre la thèse qui dit que « toute science est science de l'idéologie » : non pas celle de

9. Je démarque ici de mémoire une formule dont se servait dans son enseignement le philosophe Georges Canguilhem : la notion de « scientificité » est équivoque, puisqu'elle recouvre à la fois le modèle d'une déduction formelle et celui d'une vérification-rectification expérimentale, mais le fait est que, le plus souvent, la formalisation avance par l'expérimentation et l'expérimentation par la mathématisation...

l'idéologie *des autres*, mais celle de sa *propre* idéologie¹⁰. Inversement la critique présuppose non pas tant une sémantique ou une herméneutique de la subjectivité (comme tend toujours plus ou moins à le proposer une philosophie de l'aliénation) qu'une pragmatique ou une capacité d'intervention aux fins de *transformation* de situations sociales données, en particulier des situations conflictuelles vécues comme intolérables par certains de leurs « sujets » : elle prend alors la forme de ce que Foucault appelait une *parrèsia*, ou un « dire (le) vrai » en face du pouvoir ou de la domination, mais elle ne peut le faire de façon efficace que selon une modalité cognitive, en produisant non seulement un effet de « reconnaissance » mutuelle, mais une connaissance, et donc une distanciation au regard du vécu, identifiant des tendances ou des rapports descriptibles et vérifiables, révélant des déterminations ignorées aussi bien des dominants que des dominés. Je tentais à cet égard, en 1995, de comparer le thème du « regard éloigné » à celui de la « coupure épistémologique ».

On est alors conduit à renverser la situation initiale. La question n'est pas tant de savoir si on prend la « théorie » au sens d'un modèle explicatif, d'une construction d'objet de connaissance, ou au sens d'une manifestation de la demande d'émancipation et des forces transformatrices incluses dans une situation donnée, c'est plutôt de comprendre en quoi le caractère « essentiellement contesté » (et donc contestable) des concepts témoigne de cette *position* de la « théorie » dans le domaine qui nous occupe : à l'intersection d'un engagement critique et d'un projet de connaissance scientifique. C'est aussi la condition pour qu'il comporte une dimension non pas accidentellement mais *intrinsèquement* autocritique. Ce qui se traduit par le fait que, dans le champ des sciences humaines et sociales, l'idée d'une « science normale » au sens kuhmien est encore plus dénuée de sens que dans le champ des sciences naturelles¹¹. On

10. Avancée initialement par Pierre MACHÉREY dans un article de 1965 (« À propos de la rupture », in *La Nouvelle Critique*, n° 166, mai 1965), elle fut reprise par Louis ALTHUSSER dans l'essai introductif de *Lire le Capital*, Paris, PUF, « Quadrige », 1996, p. 47.

11. J'avais avancé naguère l'idée qu'une « science » qui procède essentiellement par *rectification de ses présupposés*, suivant le modèle

peut alors passer directement à la deuxième opposition considérée : *science d'objets* ou *science de problèmes*. Et il faut reconnaître ici que le structuralisme, comme l'a bien expliqué Milner, a représenté en un sens le triomphe de l'idéal classique d'une « science d'objets », qui court d'Aristote à Kant et à Husserl (mais aussi à Bachelard et à Lévi-Strauss), construisant l'autonomie voire la clôture sémantique de son domaine en définissant un système de lois ou de rapports axiomatisables, ce qu'on pourrait appeler la *mathèsis*¹². Mais il a été travaillé dès le départ, à travers Marx, Freud, et finalement Foucault, par une tout autre orientation : ce que Lacan appelle « science conjecturale », que Deleuze rapporte à une relation intrinsèque de la critique et de la clinique, et qu'Althusser a tenté aussi d'introduire dans sa conception « théoriciste » du marxisme (centrée sur la corrélation des systèmes de rapports et des jeux de tendances et de contre-tendances) en faisant de « l'analyse concrète des situations », ou de l'assujettissement de l'activité de connaissance aux conditions de la conjoncture, essentiellement imprévisibles, le critère de l'historicité. Disons que la science ne vise pas ici à constituer des objets ou des domaines d'objectivité, mais à identifier des *problèmes* (au sens de ce qui « fait problème » pour les acteurs d'une situation, les sujets d'une institution, etc., et leur interdit ainsi de « rester en place », qu'il s'agisse d'une place dans le discours ou dans l'institution). Une théorie qui tente de tenir à la fois les deux exigences de scientificité et d'engagement critique ne peut être uniquement la science d'un *objet*, ou d'un *domaine d'objectivité* se déployant entre la généralité formelle des lois de causalité et la singularité des « cas » ou des figures de l'individualité, il lui faut devenir aussi une pratique de *problé-*

bachelardien, est irréductible au modèle proposé par Thomas Kuhn de succession entre les phases de normalisation des paradigmes et les phases de révolution qui les remettent en question. Voir BALIBAR Étienne, « Le concept de coupure épistémologique de Gaston Bachelard à Louis Althusser », in *Écrits pour Althusser*, Paris, La Découverte, 1991, p. 9-57.

12. MILNER Jean-Claude, *L'Amour de la langue*, Paris, Éditions du Seuil, 1978. Voir aussi DESANTI Jean-Toussaint, « Réflexions sur le concept de *mathèsis* », in *La Philosophie silencieuse, ou critique des philosophies de la science*, Paris, Éditions du Seuil, 1975.

matisation, ce qui n'a lieu qu'à partir des différentielles de visibilité et d'invisibilité, d'assujettissement et de révolte, de normalisation et de subjectivation inscrite dans des situations et des rapports de forces. Ici la pragmatique l'emporte nécessairement sur la sémantique, car les situations ne peuvent ni être définies *a priori*, ni simplement décrites, mais présentent un caractère d'événementialité, d'urgence et d'implication (que Foucault rassemblait dans la notion d'*actualité*). La problématisation, c'est le diagnostic d'urgence d'une situation. Mais cela suppose qu'elle remonte par l'enquête historique, ou par l'interprétation des discours et la levée de leurs refoulements à des *conditions* qui, comme telles, ne sont pas spontanément connues (et notamment pas des « partis » existants dans leur disposition institutionnelle¹³). Problématiser, ce n'est pas seulement « prendre position », c'est transformer la disposition des positions, le tracé des lignes de démarcation ou le « partage du sensible », comme dit Jacques Rancière.

On n'amalgamera pas tous les discours qui sont tenus dans le champ des sciences humaines sur les rapports de la scientificité et de la critique (on peut même penser que toute *invention* ou définition d'un champ de recherche ou d'un paradigme disciplinaire correspond précisément à une façon singulière de les articuler). Mais on se gardera des antithèses superficielles. Lorsque, par exemple, dans un ouvrage récent qui marque la réflexion actuelle sur le statut des sciences de l'homme, *De la critique*¹⁴, Luc Boltanski caractérise les orientations d'une théorie critique comme une « provocation » stratégique destinée à interrompre la continuité de la pratique sociale en réalisant à la fois un « dévoilement » de ses conditions et une « exploitation »

13. Voir FOUCAULT Michel, « Polémique, politique et problématizations », in *Dits et Écrits*, Paris, Gallimard, 1994, vol. iv, p. 591 et suiv. Il est significatif que l'exemple sur lequel s'appuie ici Foucault soit celui de l'interférence entre la psychiatrie et la criminologie, qu'on pourrait étendre à la question générale du statut des « différences anthropologiques » dans la société moderne. Voir également toute la discussion sur les fonctions de la prison développée à partir de *Surveiller et punir* et des activités du Groupe d'information sur les prisons (FOUCAULT Michel, *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 1975).

14. BOLTANSKI Luc, *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009, p. 167 et suiv.

des contradictions qui lui sont inhérentes, symptomatiquement exhibées par l'antithèse des discours de ses acteurs, je ne vois pas, pour ma part, d'incompatibilité absolue avec la façon dont, dans un texte de 1976 consacré à rechercher les analogies entre le statut du marxisme et celui de la psychanalyse (mais au fond généralisable à un plus large spectre de discours), Althusser proposait un concept de « science conflictuelle », toujours déjà marquée de scissions, non seulement dans ses développements, mais dans le rapport même de ses porteurs à ses objets, qui constitue par excellence *son problème*¹⁵. Dans les deux cas il s'agit de sortir des dilemmes épistémologiques traditionnels opposant les « jugements de fait » aux « jugements de valeur », en instituant à partir des « situations concrètes » une dialectique intrinsèque de la connaissance et de la politique, pour laquelle chacun des deux termes est toujours déjà présent à l'intérieur de l'autre, mais selon des modalités changeantes, transformables.

Je passerai maintenant à un deuxième temps de mon exposé en examinant, comme je l'ai annoncé, deux situations stratégiques, toujours de façon programmatique. La première concerne la signification des débats actuels à propos de l'utilisation et de la conception de la « théorie économique » (qui retentit en particulier sur l'organisation de son enseignement). Cette polémique, en France aussi bien qu'aux États-Unis, a commencé par la mise en question de la « neutralité » (politique, épistémologique) des critères de formalisation en deçà desquels le titre de « science » n'est plus reconnu par la « profession ». Elle continue, depuis le déclenchement de la crise financière de 2008, par une remise en question de l'adéquation des modèles économiques « dominants » à la réalité (dont la contrepartie est le soupçon que des modèles intrinsèquement « irréels » remplissent une fonction essentiellement idéologique¹⁶). En adaptant un modèle critique proposé naguère par

15. ALTHUSSER Louis, « Sur Marx et Freud », in *Écrits sur la psychanalyse. Freud et Lacan*, Paris, Stock/IMEC, 1993, p. 222-245.

16. Voir le *Manifeste d'économistes atterrés* publié le 1^{er} septembre 2010 par Philippe ASHKÉNAZY, Thomas COUTROT, André ORLÉAN et Henri STERDYNIAK ; et les articles de Paul KRUGMAN (« How Did Economists Get It So Wrong », in *New York Times Magazine*, 6 septembre

J.-T. Desanti, celui des « trois espèces de problèmes » susceptibles de surgir dans l'histoire d'une science (les mathématiques, en l'occurrence¹⁷), on pourrait suggérer que les conflictualités conceptuelles en cause sont ici de trois ordres distincts et superposés, de telle sorte que chaque niveau supérieur retentit sur le précédent qui en semblait à première vue indépendant (ce qu'on pourrait appeler une *montée polémique*, comme Quine parlait de « montée sémantique¹⁸ »).

Au premier niveau il y a remise en cause de paradigmes « dominants » et réactivation de clivages entre des « partis » ou des « orientations disciplinaires » directement rattachées à des programmes ou des prises de position en matière de politique économique (ce qui revient tout simplement à constater que l'économie retrouve son nom ancien : « political economy », et pas seulement « economics »). Cette polémique commence avec l'affrontement des « néo-classiques » et des « néo-keynésiens » à propos de la capacité d'autorégulation des marchés financiers. Elle se poursuit par une confrontation autour de la question de savoir si le fonctionnement de ces marchés, intrinsèquement spéculatif, relève de la même logique d'ajustement entre offre et demande, et de retour périodique à l'équilibre entre les deux, qui permet de modéliser la distribution des biens ou l'allocation des capitaux productifs. Elle concerne donc finalement l'univocité ou l'équivocité de ce qu'on entend par « marché¹⁹ ».

Au second niveau, surgit une « contestation essentielle » à propos des notions d'*équilibre*, de *rationalité des « agents »*, et par conséquent des mécanismes de régulation. Cette contestation conduit certains économistes à réactiver les questions que se posait Keynes à propos du statut de l'incertitude en matière

2009) et James K. GALBRAITH (« Mais qui sont donc ces économistes ? », in *La Vie des idées.fr*, 23 février 2010).

17. « Qu'est-ce qu'un problème épistémologique ? », in DESANTI Jean-Toussaint, *La Philosophie silencieuse*, op. cit., p. 110-132.

18. Voir LAUGIER-RABATÉ Sandra, *L'Anthropologie logique de Quine. L'apprentissage de l'obvie*, Paris, Librairie Vrin, 1992.

19. Voir AGLIETTA Michel, *La Crise. Les voies de sortie*, Paris, Michalon éditions, 2010 ; GIRAUD Pierre-Noël, *Le Commerce des promesses*, nouvelle édition, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

de développement ou de cycles économiques: relative ou absolue, accidentelle ou intrinsèque, endogène ou exogène. Et, pour finir, elle touche au postulat fondamental de l'utilitarisme: celui d'une *convergence* directe ou indirecte des activités économiques vers un bien commun ou une allocation optimale des facteurs économiques (sauf à écarter les *obstacles* institutionnels, socio-politiques, etc.). Mais, du même coup, elle se trouve confrontée à la perspective déstabilisante d'une « divergence » intrinsèque de l'économie financière, qui pourrait au mieux être temporairement limitée par des contrôles étatiques²⁰.

Surgit alors la « troisième espèce » de problèmes (que Desanti mettait en relations avec la nécessité de « briser l'apparente stabilité des noyaux sémantiques immobiles » dont dépend la définition même d'un domaine) : rien de simple ici, car d'un côté on voit formulée l'exigence de réintégrer l'économie de plein droit dans le champ des « sciences sociales » (exigence qu'on pourrait appeler démocratique, puisqu'elle suggère que l'économie ne peut plus apparaître au sein des sciences humaines comme une discipline « souveraine », soit située *en deçà* du « social », dans un domaine de conditions matérielles préalables aux conflits politiques, soit située *au-delà*, dans un espace purement formel, ayant affaire en général aux logiques de l'action et à leur prévisibilité mathématique) ; mais d'un autre côté, on voit aussi tendanciellement remise en question par le biais de l'écologie (comme elle l'est simultanément dans d'autres domaines, en particulier en anthropologie) l'idée d'une autonomie du « social » ou de « l'humain » par rapport à la « nature ». C'est la question des *externalités* dont la mise à l'écart ou la neutralisation avait précisément permis de construire des modèles d'évolution *a priori* orientés vers l'équilibre ou la régulation. Or ces externalités sont de plusieurs types, dont on ne sait pas s'ils sont séparables, comment ils peuvent interférer: soit *sociales* (par exemple l'effet des inégalités de niveau de vie, des exclusions et de leur aggravation sur les crises²¹), soit *environnementales*

20. SKIDELSKY Robert, *Keynes. The Return of the Master*, New York, Public Affairs, 2009.

21. GIRAUD Pierre-Noël, *L'Inégalité du monde*, Paris, Gallimard, « Folio », 1996.

(elles-mêmes à replacer dans ce qui est peut-être le grand changement de paradigme en cours dans les « sciences humaines » : la remise en question de l'opposition nature-culture²², ou encore – plus contraignante à mes yeux – la refonte de l'idée même d'*historicité* qu'exige l'intégration dans le « temps géologique » d'un effet en retour de l'activité humaine²³). En conséquence, le rapport entre l'histoire des évolutions sociales et culturelles et les transformations des écosystèmes planétaires apparaît à la fois comme de plus en plus incertain et de plus en plus contraignant : d'où aussi son caractère immédiatement conflictuel, non pas comme une « phase critique » de la connaissance scientifique, mais comme une condition permanente de son activité, sans fin prévisible. Ces révolutions en cours dans la conception de l'historicité sont pleinement *théoriques*, illustrant le recouplement de la science et de la critique : elles se situent au point même où se rencontrent les problèmes épistémologiques relatifs à l'internalité ou externalité des régulations sociopolitiques et la prévisibilité ou imprévisibilité de tendances de transformation des sociétés contemporaines (qui ont aussi, à l'évidence, une dimension « culturelle »).

On est tenté de confronter ces hypothèses à celles qu'il serait possible de tirer d'un deuxième exemple, sur lequel faute de place je serai tout aussi bref. L'idée que « le multiculturalisme a échoué » est venue récemment au premier plan sous la forme d'une déclaration de la Chancelière allemande Angela Merkel, derrière laquelle rôde le soupçon d'une manipulation politique²⁴. Mais derrière cette apparence de « problème d'opinion » se révèle bien vite un enjeu scientifique et critique (donc théorique) fondamental, qui concerne la notion même de culture : sa « compréhension » et son « extension ». De même qu'il y a toujours eu plusieurs concepts concurrents de « culture » (qu'on a eu tendance à attribuer à des traditions elles-mêmes « culturellement » différentes, ce qui dans la plupart des cas voulait dire

22. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

23. CHAKRABARTY Dipesh, « The Climate of History. Four Theses », in *Critical Inquiry*, vol. 35, n° 2, hivers 2009, p. 197-222.

24. Voir la réaction de HABERMAS Jürgen, « Leadership and Leitkultur », in *New York Times*, 28 octobre 2010.

« nationales », alors que – selon une thèse de Lénine, fameuse en son temps – toute culture est intrinsèquement divisée selon des lignes de clivage qui sont orthogonales aux différences nationales²⁵), il y a eu d'emblée plusieurs concepts de « multiculturalisme ». Ce n'est que par homonymie qu'on peut réunir sous un même concept un « multiculturalisme » comme celui de Charles Taylor ou de Will Kymlicka, pour qui les cultures sont des totalités extérieures les unes aux autres, propriété de communautés historiques auxquelles on appartient par tradition (occasionnellement par assimilation), et dont il s'agit de favoriser la coexistence au moyen d'un pluralisme constitutionnel, de sorte que pour chaque individu « son » appartenance communautaire demeure en dernière instance le véhicule de l'éducation et de la subjectivation, et un « multiculturalisme » comme celui de Homi Bhabha et de Stuart Hall, dont l'horizon historique ultime est un processus incessant d'interaction entre communautés, conduisant à l'idée que ce qui rend les sujets capables d'individualisation et de transformation historique est leur capacité de *traduction*, donc de désidentification²⁶. On sait aussi que les nations modernes postcoloniales ont été très inégalement réceptives à l'une ou l'autre de ces conceptions du multiculturalisme au cours du temps.

Mais de toute façon le phénomène contemporain décrit comme « retour du religieux » ou « du sacré » vient bouleverser irréversiblement le débat et déterminer une crise de l'idée du multiculturalisme comme réalisation de l'idéal cosmopolitique²⁷.

25. LÉNINE Vladimir I., « Notes critiques sur la question nationale » (1913), in *Œuvres*, Moscou/Paris, Éditions Sociales/Éditions en langues étrangères, 1959, p. 11-45.

26. TAYLOR Charles, *Multiculturalisme, différence et démocratie*, Paris, Flammarion, « Champs », 1999; KYMLICKA Will, *La Citoyenneté multiculturelle. Une théorie libérale du droit des minorités*, Paris, La Découverte, 2001; BHABHA Homi K., *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, [1994] 2007; HALL Stuart, *Identités et cultures*, anthologie, Paris, Amsterdam, 2008. Pour un tableau comparatif: FISTETTI Francesco, *Théories du multiculturalisme. Un parcours entre philosophie et sciences sociales*, postface d'Alain Caillé et Philippe Chanial, Paris, La Découverte, 2009.

27. Danièle HERVIEU-LÉGER date des années soixante-dix la diffusion de l'expression « retour du religieux » (*La Religion pour mémoire*,

On touche ici à un véritable refoulé des sciences humaines (y compris sous la forme d'un écartèlement entre des disciplines et des méthodologies séparés, opposant l'anthropologie à l'histoire des religions ou à l'herméneutique) : l'incompatibilité des *objets* est justement le symptôme du *problème*, mais ne prescrit pas encore les voies de la *problématisation*. Peut-être celle-ci passe-t-elle d'abord par la reconnaissance « critique » de l'élément de vérité contenu dans l'idée pourtant tendancieuse du *Clash of Civilizations*, lancée par Samuel Huntington au moment du redéploiement de l'empire américain au Moyen Orient, et depuis reprise sous différents autres noms au service d'inquiétantes résurgences du nationalisme couvertes pas la notion équivoque de « populisme ». Mais surtout c'est la leçon d'un *comparatisme étendu*, qui en vient à remettre en question les protocoles de « neutralité axiologique » fondés sur le postulat d'une sécularisation qui serait irréversiblement liée à la modernisation. Dans le *double bind* des conflits contemporains (et de leur instrumentalisation politique), « culture » et « religion » ne sont presque jamais séparables (surtout pas sous la forme d'une « culture de référence » qui serait sous-jacente à l'institution occidentale de la laïcité), mais elles ne sont jamais non plus identifiables à la terminologie près, s'il est vrai que l'on a affaire d'un côté à des processus de socialisation dans lesquels, même de façon conflictuelle, l'hybridation ou la « créolisation » sont de règle, formant la condition même de l'invention et de la transformation des genres de vie, alors que de l'autre surgissent de véritables *points d'intraductibilité*, qui renvoient à l'hétérogénéité irréductible des représentations symboliques de l'humain (ou des « différences anthropologiques » : le rôle de la différence des sexes, la valeur de communication du corps, la signification de la vie ou de la survie, de la maladie et de la mort, la hiérarchisation des crimes...).

Paris, Éditions du Cerf, 1993). La terminologie du « retour du sacré » est utilisée en particulier par Nandy Ashis (voir « The Return of the Sacred. The Language of Religion and the Fear of Democracy in a Post-Secular World », in *Mahesh Chandra Regmi Lecture 2007*, <http://www.soscbaha.org/downloads/Return-of-the-Sacred.pdf>).

On voit bien aujourd'hui que les projets de « constitution multiculturelle » pour la société démocratique *sous-estimaient considérablement* la violence des conflits religieux (ou à base religieuse) et surtout en méconnaissaient la nature. Ces conflits n'opposent pas en effet des *particularismes* (auquel cas la « solution » consisterait soit dans leur séparation sous l'égide d'une universalité supérieure, transcendante, soit dans leur intégration à quelque « spiritualité » syncrétique), mais *des universalismes incompatibles*. Cependant il n'en résulte pas du tout que la question se trouve prise dans l'alternative d'une « guerre de religions » généralisée à reléguer dans l'espace « privé » par une réitération du « moment souverain » d'institution de la puissance publique nationale, et d'un « œcuménisme » ou d'un « dialogue interreligieux » dans lequel n'entreraient que des voix qui se définissent comme celles de « communautés de croyants », subsumant la détermination politique sous leur autodéfinition narcissique. Le niveau proprement politique (que dans un autre contexte on peut appeler enjeu de citoyenneté) surgit là où des déterminations sociales qui ne sont à proprement parler *ni culturelles ni religieuses* viennent surdéterminer toute articulation des différents mécanismes d'identification collective. Aucun « conflit religieux » dans le monde d'aujourd'hui n'a des « causes » essentiellement religieuses elles-mêmes, contrairement à la représentation médiatique dominante. C'est pourquoi la catégorie « marxiste » de *l'idéologie*, en tant qu'elle implique, au minimum, la combinaison structurale de plusieurs scènes dont chacune est pour l'autre comme une « cause absente », peut se présenter à nouveau comme un cadre heuristique indispensable. On est ici (comme à propos des « externalités » en économie) au seuil de *problèmes de troisième espèce*, transgressant les frontières disciplinaires, alors que la recherche des catégories pour penser la diversité culturelle relève de la première espèce, et l'incompatibilité des « codes » du comparatisme culturel et du comparatisme religieux relèverait plutôt de la seconde²⁸.

28. J'esquisse ici des propositions développées dans mon article « Cosmopolitisme et sécularisme », adaptation de l'*Anis Makdisi Memorial Lecture* (Beirut, American University of Beirut, 2009), paru

Quoi qu'il en soit, mon objectif n'aura pas été ici de « résoudre » quelque problème que ce soit. Mais seulement de faire apparaître qu'une « conjoncture » déterminée (celle qu'on désigne vaguement sous le nom de mondialisation, ou de *seconde mondialisation*: la première ayant été déterminée par l'expansion européenne, la seconde par la « provincialisation » de l'Europe) fait surgir des conflits de type nouveau qui, à terme, impliquent probablement de très profondes remises en question du statut actuel des savoirs « disciplinaires » : non seulement du point de vue de leur paradigme explicatif, mais du point de vue de leur « fonction cosmopolitique », dont découle pour une part leur découpage universitaire²⁹. Cette refonte a pour enjeu, ne l'oublions pas, la possibilité de penser la multiplicité des formes de la violence du monde contemporain, sinon d'en réduire effectivement l'incertitude³⁰. Elle a besoin tout à la fois d'économistes, de *political theorists* et d'anthropologues d'un type nouveau (et donc formés autrement).

Étienne BALIBAR

Université Paris Ouest Nanterre La Défense,
University of California, Irvine

dans *Raison publique*, n° 14, juin 2011, p. 191-228 (<http://www.raison-publique.fr/article452.html>).

29. Je ne suis donc pas en désaccord, au moins sur le principe, avec la thèse de Wallerstein : la définition même des « sciences de l'homme » est fonction d'une certaine « économie-monde » et de la politique qui y est dominante : cette thèse ne conduit à aucun relativisme ou scepticisme, mais elle conduit à une nouvelle articulation des éléments critiques et scientifiques dans la théorie. Voir WALLERSTEIN Immanuel, *L'Universalisme européen. De la colonisation au droit d'ingérence*, Paris, Éditions Demopolis, 2008.

30. BALIBAR Étienne, *Violence et civilité*, Paris, Galilée, 2010.

À quelles conditions une pensée peut-elle être critique ?

Revenir sur ce qui s'est produit de plus important et de plus fécond dans la théorie tout au long de la séquence qui s'étend des années 1960 à nos jours impose de réfléchir sur ce que l'on pourrait appeler, d'un terme simple, mais par conséquent trop unificateur, la « pensée critique ». N'est-ce pas autour de cette idée de « critique » que se sont organisés toutes les élaborations et tous les débats qui ont animé le champ intellectuel au cours des quelques décennies qui viennent de s'écouler ? Et si la tâche nous incombe aujourd'hui de faire vivre l'héritage de cette activité critique, il convient de souligner d'emblée que faire vivre un héritage implique de le retravailler et de le transformer. Il nous faut donc passer au crible d'un regard critique ce que nous a légué ce moment critique.

C'est pourquoi je voudrais adosser l'éloge de la critique, l'éloge de la théorie comme critique, auquel je voudrais consacrer ces quelques remarques, à deux grands principes qui me semblent être les conditions nécessaires de tout projet intellectuel qui entend participer d'une politique démocratique et émancipatrice. Il s'agit, d'une part, du déterminisme : la pensée critique est nécessairement une pensée déterministe ; et, d'autre part, de l'immanence : la pensée critique est nécessairement une pensée de l'immanence. Plus fondamentalement encore, je voudrais adosser cet éloge de la critique à l'articulation, l'un à l'autre, ou à l'imbrication, l'un dans l'autre, de ces deux principes heuristiques que sont le déterminisme et l'immanence qui

ne tirent leur force de rupture avec l'orthodoxie et avec l'ordre établi que de s'appuyer l'un sur l'autre dans une même démarche.

Le principe du déterminisme consiste à vouloir se donner pour tâche de décrire ou, mieux, de porter au jour les mécanismes – plus ou moins cachés – qui commandent le geste et la parole des agents sociaux, gouvernent leurs pratiques et la perception qu'ils s'en font et qu'ils en donnent. Le principe de l'immanence consiste à refuser l'idée que les déterminismes, si ancrés qu'ils soient dans l'histoire, si puissants que soient les effets qu'ils exercent sur le monde social et si brutales que soient les contraintes qu'ils font peser sur les individus, se situeraient hors d'atteinte de la transformation sociale et donc de l'action politique. Produits de l'histoire, produits dans et par l'histoire, ils sont susceptibles d'être soumis à la transformation historique par le moyen de l'interrogation critique et de la pratique politique. Ainsi conjuguées, l'idée de déterminisme et celle d'immanence des déterminations constituent la base épistémologique de l'activité théorique, en tant qu'elle se veut critique, et de la politique émancipatrice, en tant qu'elle doit élaborer une connaissance réaliste du monde social qui s'attache à définir les possibilités, et aussi les difficultés et les limites, de l'action politique.

Mon propos, on l'aura compris, est assurément polémique¹. Polémique, en effet, puisqu'il revient à dénier tout caractère critique et, plus profondément encore, tout caractère subversif aux pensées qui se réclament de l'immanence mais rejettent le déterminisme autant qu'aux pensées qui se réclament du déterminisme mais rejettent l'immanence. C'est la raison pour laquelle il est impossible de se référer à la période des années 1960 ou 1970 dans le domaine de la philosophie ou des sciences humaines et sociales comme si elle désignait un ensemble homogène ou en tout cas cohérent et caractérisé par des principes communs, alors qu'elle a été au contraire traversée par des lignes de clivage que les deux principes évoqués à l'instant et leur articulation servent à marquer très nettement.

1. Mais tout propos en ces domaines est immédiatement et inévitablement polémique, même, et peut-être surtout, ceux qui se présentent comme ne l'étant pas, puisqu'un énoncé implique toujours une prise de position contre d'autres énoncés.

Il serait par conséquent très important de considérer l'histoire de la philosophie et des sciences sociales à partir de découpages différents de ceux qui sont utilisés habituellement (« pensée de gauche » vs « pensée de droite »). D'autant plus important que ce sont ces autres lignes de clivage qui se retrouvent dans ce qui est issu, pour le meilleur et pour le pire, de cette histoire. Il suffit pour s'en convaincre de constater que tous les thèmes qui ont été brandis par les promoteurs de la révolution conservatrice dans les années 1980 et 1990, et dont la cible était tout ce qui ressortissait, de près ou de loin, à la pensée critique, sont rigoureusement identiques aux schèmes idéologiques invoqués par ceux qui, au même moment – j'insiste sur ce point : *au même moment* ! – ont entrepris de dénoncer la sociologie critique au nom d'une mythologie populiste de la spontanéité de la parole populaire : même rejet principiel du déterminisme et même exaltation principielle et irréfléchie de la « liberté des acteurs », de l'« autonomie du politique » par rapport au social, etc. Sur l'autre versant, l'adoration par la restauration réactionnaire de toutes les transcendances (religieuses, politiques, symboliques... chacune valant souvent pour toutes les autres) contre la pensée, les mouvements et les gestes critiques est parfaitement isomorphe à l'invocation par de pseudo-radicaux des quasi-transcendants de la psychanalyse (lacanienne) ou des « hypothèses » (« communistes ») ou des deux à la fois, dont les lois – ou plutôt les Lois, car il ne faut pas oublier la majuscule – devraient s'imposer à tous et à toutes : l'Autorité du politique ou la Loi du Père, du Phallus et de la Différence des sexes appartiennent à un même registre d'hostilité foncière, voire de haine, à l'encontre de l'immanence, de l'expérimentation sociale, de l'innovation culturelle... D'où les dénonciations communes, aujourd'hui, sur un spectre allant de l'extrême droite à l'extrême gauche, des méfaits de l'« individualisme » qui serait lié à la « subjectivité néo-libérale » (qui conduit le sujet à croire qu'il peut s'inventer lui-même), etc., et de ce qui en est la cause : la « passion de désymbolisation » produite par le capitalisme moderne, le libéralisme – aussi bien culturel qu'économique – et la destruction des formes sociales instituées – et notamment la disparition de l'autorité paternelle – qu'entraîne cette apocalyptique perte des

« repères ». D'où, également, les attaques itératives, là encore de l'extrême droite à l'extrême gauche, contre tous les mouvements qui cherchent à défaire l'emprise de l'ordre ancien – symbolique et politique – pour ouvrir le champ des possibles à ce qui se dessine dans le réel autour de nous.

Ces proximités objectives ont pu conduire, parfois, les occupants de ces positions isomorphes à d'étonnantes alliances et à de bien laides complicités explicites (comme ce fut le cas, par exemple, entre les néo-conservateurs proclamant une hostilité véhémente à l'égard des « sciences sociales » au nom de la « philosophie politique » et les pourfendeurs, au nom du « savoir du peuple », de « l'empire de la sociologie »). Mais, le plus souvent, elles restent à l'état implicite, même s'il est assez aisé d'apercevoir que, malgré des affrontements de façade, des démarches apparemment antagonistes se déploient sur un terrain commun, ou, plus fondamentalement, dans le cadre de paradigmes communs (beaucoup plus communs qu'on ne l'imagine).

L'analyse des déterminismes historiques et sociaux, d'un côté, et le refus des transcendances et des transcendants de l'autre, ou plutôt les liens intrinsèques et inextricables entre la nécessité d'une telle analyse et l'importance décisive d'un tel refus, me paraissent délimiter le champ de la pensée critique, si l'on considère celle-ci comme le lieu où se nouent les fils d'une démarche à la fois théorique et politique qui se donne pour horizon – jamais atteint – l'idée de la démocratie radicale, et qui est donc toujours ouverte à la survenue de l'événement, de l'inédit, à l'avenir que contient ce qui bouge dans le présent, aux lignes de fracture qui s'y dessinent, et donc au présent tel que l'avenir vers lequel il tend lui donne forme et sens.

L'analyse des déterminismes implique que le regard que portent les sciences sociales sur les réalités du monde se situe à distance, et même s'efforce de mettre à distance ce que certains se complaisent à désigner comme le « savoir » ou la « compétence » des acteurs, qui, la plupart du temps, apparaissent au regard critique comme de simples illusions sur soi, et donc comme le contraire d'un savoir et comme l'absence d'une compétence. Postuler ainsi le « savoir » ou la « compétence » revient nier la domination et les effets de dépossession qu'elle engendre, or une

pensée critique ne peut être qu'une pensée qui analyse la domination, dans ses multiples dimensions, afin de la combattre. Sinon, on la laisse intacte. On contribue à sa perpétuation.

Prenons l'exemple du système scolaire. Dans *Retour à Reims*, l'essai d'auto-analyse que j'ai publié en 2009 (une auto-analyse qui avait l'ambition de proposer en même temps une théorie politique du monde social), j'ai évoqué, à partir de mon expérience personnelle, le rapport que les classes populaires entretiennent avec le système scolaire: l'élimination précoce, à l'époque de mes parents, quand les enfants d'ouvriers quittaient l'école à 13 ans et demi ou 14 ans, pour aller travailler; l'équivalent structural de cette élimination aujourd'hui, qui aboutit à la relégation dans des filières qui ne débouchent sur rien, et dont il est aisé de constater chaque jour à quel point elles maintiennent et reproduisent l'écart différentiel entre les enfants des classes dominées et ceux des classes dominantes². On pourrait aller jusqu'à dire que les enfants des classes dominantes fréquentent un autre système scolaire, évoluent sur une autre planète scolaire, avec ses filières nobles, ses voies royales réservées aux élites (sociales), caractérisées par une durée beaucoup plus longue – façonnant ainsi un rapport différent au temps social – et des débouchés incommensurables avec ceux réservés aux non-privilegiés. Ainsi, les inégalités sociales se perpétuent à l'identique, dans et par le système scolaire. Or, avec cette inégalité qui produit l'élimination et la relégation scolaires en même temps qu'elle repose sur elles, on trouve l'idée fortement ancrée chez ceux qui en sont victimes que cela correspond à leurs envies, à leurs volontés. Mon livre évoque – hélas! – d'éloquentes illustrations de ces phénomènes de méconnaissance par les individus de ce qui détermine leurs pratiques et leurs choix (ou de ce qu'ils croient être leurs choix quand ils choisissent le sort qui leur est réservé).

L'une des questions les plus importantes qui se pose à la théorie critique est donc celle de la manière dont les dominés entérinent, ratifient les formes de domination qui s'exercent sur eux, en l'occurrence la manière dont ils participent à leur élimination

2. ERIBON Didier, *Retour à Reims*, Paris, Fayard, 2009.

du système scolaire ou à leur relégation à l'intérieur de celui-ci dans des zones qui correspondent à une élimination plus ou moins différée, ou, dans le meilleur des cas, à une place dévalorisée. L'élimination passe souvent par une auto-élimination, en même temps que l'auto-élimination est le fruit d'une élimination d'avance opérée par le verdict social et par la distribution des chances, et des possibilités que ce verdict a d'ores et déjà octroyées aux uns et aux autres. Le destin social semble être accepté avant même qu'il ne s'accomplisse, et il s'accomplit d'autant plus facilement qu'il est anticipé, reconnu par avance, et perçu comme volontairement choisi. La ruse de la raison sociale (ou plus exactement, de l'inconscient social), consiste ici à peindre aux couleurs d'un parcours désiré ce qui n'est en réalité qu'un parcours subi et inéluctable. Et c'est bien de cela qu'il convient de rendre compte.

Le travail des sciences sociales – je devrais dire : le travail de la pensée – exige qu'on étudie ces mécanismes aussi profonds que puissants. Ce qui impose de rompre avec le point de vue des acteurs sur leurs propres pratiques et sur leurs propres choix, et de se situer « en surplomb³ » des positions occupées et des trajectoires suivies selon l'origine sociale, afin de mettre en évidence, grâce au recours, entre autres, aux données statistiques – mais aussi à l'écoute attentive de ce que disent les individus de leurs propres parcours, dès lors qu'on cherche à socio-analyser ces paroles au lieu de s'imaginer qu'on les entend telles qu'elles sont vraiment lorsqu'on les reçoit pures de tout filtrage et de toute analyse, ce qui occulte, bien sûr, un filtrage idéologique et une analyse conservatrice, car il n'y a pas d'oreille innocente – que ceux qui croient avoir décidé de sortir par eux-mêmes du système scolaire, ou qui croient s'y maintenir quand le lieu auquel ils accèdent a perdu la valeur qu'il avait à l'époque où ils n'y accédaient pas – et a perdu cette valeur parce qu'ils y ont accédé – sont conduits là où ils sont par des lois sociales inscrites dans les institutions et dans les cerveaux, dans la conformité des

3. J'assume délibérément le mot « surplomb » qui n'est que la traduction péjorative de l'idée de « rupture épistémologique » dans le lexique à la mode du populisme intellectuel et dont l'équivalent exact dans le lexique aujourd'hui démodé de la révolution conservatrice était la dénonciation de la « philosophie du soupçon ».

structures cognitives aux structures sociales, c'est-à-dire dans des façons socialement différenciées de percevoir le monde et les ressources qu'il offre, ou n'offre pas.

Et je ne peux m'empêcher de sourire en devinant qu'on va m'objecter à grands cris : « Mais c'est du bourdieusisme orthodoxe, du sociologisme simpliste », etc., comme si psalmodier ces formules rituelles d'exorcisme – destinées à sauver le point d'honneur des intellectuels et leur attachement factice à la « liberté » du « peuple » – suffisait à annuler la vérité, assez démoralisante, j'en conviens, de ce que je décriis ! Tout aussi sottise est l'objection qui vise à déclarer incompatibles entre elles la description des mécanismes qui assurent la reproduction du monde social et l'engagement ou l'action politiques pour le transformer, et qui voudrait même voir une « contradiction épistémologique insurmontable » dans l'ambition de maintenir la nécessité d'un rapport fondamental d'articulation de toute action transformatrice à la description des inerties comme à sa condition même de possibilité et d'efficacité (n'était-ce pas la nécessité de cette articulation que Foucault mettait déjà en avant dans sa réponse aux « questions » que lui adressaient les chrétiens personnalistes de la revue *Esprit* en 1968 et c'est assurément la même réponse qu'il convient d'apporter aux néo-personnalistes d'aujourd'hui – même quand ils tentent désormais de déguiser leur personnalisme chrétien, qu'ils claironnaient il y a peu, en « sociologie pragmatique »). Toutes ces objections sempiternellement et inlassablement redécouvertes, s'apparentent plutôt à un réflexe collectif d'auto-défense de la part d'intellectuels bourgeois qui tiennent leur ethnocentrisme de classe pour de la philosophie ou de la sociologie radicales, et qui peuvent s'estimer d'autant plus « radicaux » que leurs propos ne correspondent à rien dans le monde réel : leur « peuple » est un peuple de papier, un peuple livresque et fantasmé.

La pensée critique se doit de combattre la démagogie des maîtres ignorants du monde social, la démagogie aussi de ceux qui s'émerveillent de la « compétence critique » des classes populaires et qui s'imaginent avoir fait une objection définitive à la pensée critique en découvrant – car cela paraît être pour eux une grande découverte, une révélation même ! – qu'un ouvrier peut laisser éclater son scepticisme ou sa colère en regardant les

gouvernants pérorer à la télévision. Comme si le problème posé n'était pas celui des modalités d'expression et de formulation de cette colère, des conditions de la formation des opinions dissidentes, etc. et aussi celui des possibilités de l'action collective et des objectifs que se fixe cette action (car la colère sérialisée, et impuissante, devant la télévision ne débouche pas nécessairement sur des actions collectives. Et une même colère peut d'ailleurs conduire les agents sociaux à des prises de position fort différentes, et même contradictoires entre elles, en donnant lieu par exemple à un vote d'extrême gauche ou à un vote d'extrême droite, ces votes étant dans les deux cas pensés et agis comme des manifestations à la fois individuelles et collectives de contestation d'un certain ordre établi – ou bien à la participation à des grèves et à des manifestations syndicales, suivie d'un vote pour l'extrême droite, ou d'une abstention délibérée, etc.).

Il me semble que la pensée critique doit se développer comme une exploration systématique de l'inconscient social tel qu'il est structuré par les appartenances de classe et notamment par le rapport différentiel au système scolaire. La psychanalyse – sociale – de cet inconscient, constitué par les sédiments déposés par l'histoire personnelle et donc collective dans le cerveau des individus en fonction des milieux sociaux dans lesquels ils ont été socialisés, pourrait se donner le rapport au système scolaire comme instance décisive à déchiffrer et à interpréter. Il s'agirait donc de remplacer l'Œdipe, le Phallus, le Nom du Père, etc., par l'École, la trajectoire scolaire, et surtout, les différences, par exemple, d'une génération à une autre, et notamment au sein d'une même famille, dans les trajectoires scolaires, pour rendre compte des relations entre enfants et parents, entre père et fils, entre mères et filles...

Si c'est dans et par l'École que se joue et s'opère la domination de classe, et que les formes de cette domination évoluent, se transforment, mais restent inchangées, c'est l'École – le rapport à l'École: combien de temps on y reste, quelle voie l'on y emprunte... – qui fabrique les psychismes, autant que l'apprentissage du monde pendant l'enfance (et la notion d'*habitus* est ici beaucoup plus opératoire que celle d'inconscient au sens freudien du terme). Le rapport au système scolaire est dans une large mesure délimité et circonscrit par le milieu social, c'est-à-

dire par le milieu familial et, en retour, c'est le rapport au système scolaire qui définit le rapport – heureux ou malheureux – à la famille et donc au milieu d'origine⁴.

La psychanalyse – dont il est politiquement et théoriquement nécessaire et urgent de défaire l'évidence – désocialise et dépolitise les phénomènes qu'elle prétend cerner. En effet, elle individualise (l'individu, son passé, ses parents...) en même temps qu'elle universalise – interprétés selon des grilles universelles. Alors qu'il faut au contraire désingulariser, pour replacer les individus dans le passé et le présent du monde social – le milieu de leur enfance et le poids de cette appartenance dans la suite de leur vie – et désuniversaliser, dans la mesure où ce qui vaut pour tel secteur du monde social ne vaut pas pour un autre (et même ce qui vaut pour l'un se définit en opposition relationnelle à ce qui vaut pour un autre). Donc : collectiviser et désuniversaliser l'approche⁵. Car il y a plus grave encore : c'est que la psychanalyse, la pensée psychanalytique, la culture psychanalytique, représentent aujourd'hui tout ce qui contribue à instituer et à maintenir les dispositifs de la transcendance, les concepts transcendants ou quasi-transcendants, c'est-à-dire tout ce contre quoi doit se battre la pensée critique. On a vu comment le lacanisme – déterminisme sans immanence puisque arrimé à un Ordre symbolique qui précède la culture et constitue même la condition du social – s'est mobilisé, dans presque toutes ses versions, contre les transformations du couple, de la famille, de la parenté, des arrangements sexuels, affectifs, afin de préserver l'ordre familial, la prédominance du Père (et donc de l'homme) et la suprématie hétérosexuelle. La Loi – symbolique – du Père était censée informer la loi positive et donc la référence au Nom

4. Qu'on lise *Suis-je le gardien de mon frère?* pour en avoir une démonstration si parfaite qu'elle peut servir de matrice théorique à toute analyse future : WIDEMAN John Edgar, *Suis-je le gardien de mon frère?*, Paris, Gallimard, 1999. Titre original : *Brothers and Keepers* (1984).

5. Là encore, la littérature – les livres d'Annie Ernaux, par exemple : *La Place, La Honte, Une femme...* – nous offre des aperçus théoriques et politiques, ancrés dans l'expérience vécue, bien plus sophistiqués et bien plus puissants que les platitudes idéologiques qu'on trouve dans le tout-venant de ce qui s'auto-proclame « sociologie » ou « philosophie » de l'émancipation.

du Père, à la Fonction paternelle, etc., exigeait des croyants de cette religion qu'ils s'opposent – aux côtés de toutes les autres religions – aux transformations culturelles et à l'innovation sociale (dont il est tout de même difficile de comprendre comment il est loisible de décréter qu'elles sont impossibles et impensables, puisque contraires aux règles qui fondent l'accès à la culture et au langage, l'entrée même dans la condition humaine, au moment même où on exhorte le législateur et la société à empêcher leur reconnaissance juridique, ce qui signifie qu'on sait qu'elles existent, et donc qu'elles sont non seulement possibles mais bien réelles. La grille transcendantale de la psychanalyse fonctionne comme un ensemble de lois d'interdiction du réel : le réel, devient, au sens propre, impossible, c'est-à-dire inacceptable pour la théorie gardienne de l'orthodoxie sociale, et pourfendeuse des hétérodoxies).

Une question surgit ici, qui devrait devenir un point de passage obligé de toute réflexion sur la possibilité d'invention d'une nouvelle pensée critique : le structuralisme et son héritage sont-ils nécessairement réactionnaires ? Y répondre demanderait beaucoup de temps et de pages ! Mais une chose paraît certaine : alors que Lacan parle et agit dans un but de maintien de l'ordre⁶, Lévi-Strauss, de son côté, ne cesse de souligner que les psychanalystes et les juristes ont bien tort de s'effrayer des bouleversements en cours, puisque les formes nouvelles qui apparaissent ont souvent été déjà expérimentées par d'autres sociétés, et que, de toute façon, les formes non-viables s'effaceront d'elles-mêmes tandis que les formes viables perdureront et se créeront une place parmi celles qui prédominent actuellement.

Dans un cas, nous avons un structuralisme déterministe et simplificateur (mais il rare d'entendre dénoncer ce déterminisme-là, ce réductionnisme-là, ce simplisme-là !) et profondément conservateur (puisque l'ensemble des formes réelles est évalué et jugé à partir de la forme normale et normative : la Dif-

6. L'ordre politico-juridique référé à un ordre symbolique transcendant, transcendantal et donc intangible – la notion d'ordre symbolique chez lui ayant précisément pour fonction de soustraire à la transformation sociale le système masculiniste et hétérosexuel que, en bon psychiatre des années 1930, il a toute sa vie cherché à défendre.

férence des sexes et l'hétérosexualité), tandis que dans l'autre cas, il n'y a pas de forme privilégiée qui servirait de structure *a priori*, prescrite par les règles du langage.

La pensée critique s'attache à désindexer la théorie et la pratique de toute référence aux transcendances, qu'elles soit psychanalytiques ou politiques, ou les deux à la fois, que ce soit la loi de l'ordre symbolique comme condition du psychisme et du social, ou celle de la société idéale du futur qui devraient s'imposer aux mouvements actuels et qui renvoient ceux qui ne se rangent pas sous son « hypothèse », ou plutôt sous sa férule et sa discipline, au statut de « l'impolitique⁷ ».

Libérée des transcendants, arrimée à l'immanence, la pensée critique est intrinsèquement liée aux questionnements que font naître les mouvements sociaux et les affirmations politiques. Or chacun de ces mouvements, chacune de ces affirmations, apparaît, se déploie, change selon un rythme ou une temporalité qui lui est propre. Méfions-nous du hégélianisme qui hante la pensée politique et qui nous incite à percevoir le temps comme unifié : il est indispensable de concevoir plutôt le temps de la politique comme non-homogène. Et c'est dans cette hétérogénéité indépassable, dans cette pluralité, dans cette multiplicité que se jouent les résistances aux mécanismes complexes de la domination (concept qui, lui non plus, ne saurait être unifié et unifiant). Et c'est dans ces résistances que s'inventent les pratiques émancipatrices.

Parler d'une irréconciliable pluralité, d'une indépassable hétérogénéité nous amènerait à rencontrer la question de la convergence. Ou plus exactement, à rencontrer les belles mais problématiques notions d'intersection et d'intersectionnalité. Je dis problématique, parce que, outre qu'elles ont tendance à envisager les identités multiples qui se croisent dans un individu ou dans un groupe comme déjà données, elles présupposent également que ces identités différentes qui composent l'individu

7. On ne dira jamais assez que, si nécessaire qu'ait été et que soit la critique du freudo-marxisme, celui-ci reste infiniment préférable – car porté par des pulsions anti-autoritaires – au lacano-stalinisme ou au lacano-maoïsme qui est venu le remplacer, porté au contraire par de dangereuses et détestables pulsions autoritaires et dangereusement rétrogrades.

ou le groupe l'inscrivent dans des politiques qui vont permettre de rassembler et réunifier ces aspects divers. Or il est probable que les éléments divers nous renvoient à des engagements politiques dans une large mesure incompatibles entre eux, ou qui se heurtent les uns aux autres, s'entrechoquent... Dès lors, la question de l'intersectionnalité reviendrait non à se demander comment on peut se constituer comme le sujet homogène d'une politique qui réunirait, dans une perspective globale et globalisante, différentes identités (ou même à se considérer soi-même déjà constitué comme sujet homogène dans et par ces différentes identités), mais plutôt comment on peut se constituer comme le sujet de plusieurs politiques qui ne convergent pas, mais divergent: en définissant des « ontologies régionales de nous-mêmes » qui déboucheraient sur des « résistances locales », c'est-à-dire sur des politiques toujours spécifiques, partielles. Ce qui est bien plus difficile, bien plus risqué: car on ne sait jamais à quels groupes on appartient, ni à combien (« l'ontologie de nous-mêmes » est un projet à proprement parler interminable!). Dans la mesure où ce sont les mouvements d'affirmation qui découpent le monde social et définissent les catégories de la politique à partir desquelles on peut se penser soi-même, de nouveaux mouvements font apparaître de nouvelles formes de domination et donc de nouvelles catégories politiques et de nouvelles manières de se percevoir.

Et il reviendrait peut-être à la philosophie et aux sciences sociales comme projet émancipateur de mettre en chantier une théorie de la domination et de la résistance qui tenterait d'inscrire chaque mouvement nouveau sous un regard intégrateur mais qui aurait pleinement conscience de ne jamais pouvoir être que provisoirement générale ou totalisatrice et qui aurait à cœur d'accueillir toujours l'inédit en tant qu'événement mettant en question la totalisation proposée.

Didier ERIBON
Université de Picardie Jules Verne

Économie *versus* Sociologie. Du moment marxiste au dialogue des disciplines (1970-2010) : le cas de Nanterre

Cet exposé analyse les rapports épistémologiques entre économie et sociologie sur la longue période, mais dans une démarche « en entonnoir ». La première partie aborde les relations entre les deux disciplines au cours de leur institutionnalisation dans le courant du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. La deuxième partie, consacrée à la période 1945-1980, se restreint au cas français et se focalise sur le rôle de charnière entre l'économie et la sociologie alors occupé par le marxisme. La troisième partie analyse la configuration présente en se centrant sur le cas de l'université Paris Ouest Nanterre La Défense ; elle s'appuie largement sur ma propre expérience.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET SOCIOLOGIE : DES SCIENCES EN CONCURRENCE (1839-1939)

Les relations entre l'économie et la sociologie ont toujours été faites de tensions épistémologiques, car on ne saurait tracer clairement leur frontière. Quand, au début du XIX^e siècle, l'économie politique s'institutionnalise, elle fait figure de « la » science sociale. Aussi, la pensée sociale qui se développe à sa marge sous des étiquettes variées a une visée explicitement critique sur la prétention des catégories économiques à bien interpréter le social et surtout, en conséquence, à bien orienter la société¹.

1. Voir sur ce point la première de mes trois études in VATIN François, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique : politique, épistémologie, cosmologie*, Paris, La Découverte, 2005.

Quand, en 1839, Auguste Comte forge le terme de « sociologie » dans la quarante-septième leçon de son *Cours de philosophie positive*, c'est dans la visée de construire une science sociale « positive », en lieu et place de la « prétendue science économique », qui relève pour lui de l'état « métaphysique » du développement conceptuel². De même, Karl Marx entendait, en écrivant *Le Capital*, dont le premier livre, le seul publié du vivant de l'auteur, paraît en 1867, développer une « critique de l'économie politique³ », qui redonne aux catégories fétichisées par les économistes leur relativité historique.

Les premiers sociologues proprement dits, au sens de la tradition moderne de la discipline⁴, développent, à la fin du XIX^e siècle, des démarches diverses par rapport à ce problème. Émile Durkheim s'inscrit clairement dans la filiation de Comte, et sa sociologie a l'ambition de couvrir tout le champ des sciences sociales et, notamment, de se substituer à l'économie politique. C'est dans cette optique qu'il s'attaque, dès sa thèse en 1893, à un des objets phares des économistes depuis Adam Smith : la

2. COMTE Auguste, *Cours de philosophie positive*, Paris, Hermann, 1975, t. 2, « Physique sociale », p. 80 et suiv.

3. MARX Karl, *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Paris, PUF, 1993, Livre premier. Cette expression, sous-titre de l'ouvrage, est également employée par Comte dans la quarante-septième leçon de son cours citée *supra*.

4. Il est difficile de déterminer l'acte de naissance de la sociologie. Sans aller jusqu'à évoquer la tradition grecque, on trouve des prolégomènes dès la fin du XVIII^e siècle. L'emploi du terme lui-même prend indiscutablement sa source chez Auguste Comte, dont, en France, procède l'école d'Émile Durkheim. C'est également en référence à Comte que, dès 1873, Herbert Spencer avait, en Angleterre, utilisé ce terme pour désigner cette fraction de son grand système philosophique. La dénomination de « sociologie » reste toutefois longtemps en concurrence, en France, comme dans le monde anglo-saxon et le monde germanique, avec celle de « science(s) sociale(s) » (au singulier ou au pluriel), plus propice à une intégration non-polémique de l'économie politique. Sur le cas français, on pourra lire la thèse de MOSBAH-NATANSON Sébastien, « *La sociologie est à la mode* ». *Naissance de la sociologie en France en 1900* (à paraître) qui décrit, grâce à une étude bibliométrique systématique, la diffusion des expressions « sociologie » et « science(s) sociale(s) » au carrefour des XIX^e et XX^e siècles.

« division du travail⁵ ». Et cela, sans même éprouver le besoin de discuter au fond les théories des économistes, à commencer par celle de Smith ! C'est le même projet que poursuivit au xx^e siècle, parmi les disciples de Durkheim, François Simiand sous l'intitulé d'« économie positive⁶ ». Il s'agissait pour lui de construire de façon inductive des « lois » économiques en s'appuyant sur des données statistiques. Après la Seconde guerre mondiale, l'économie positive de Simiand eût une grande influence sur le développement d'une histoire économique quantitative, marquée par la figure d'Ernest Labrousse, qui s'intéressa tout particulièrement aux statistiques de prix⁷.

La configuration épistémologique qui régnait dans le monde germanique au moment de la naissance de la sociologie était assez différente. Les premiers « sociologues » (au sens où la tradition sociologique les a reconnus comme tels) ne s'inscrivaient pas dans une logique de rupture avec la théorie économique. Max Weber, qui héritait du « conflit des méthodes » interne à l'économie politique, qui avait mis aux prises les fondateurs de l'école néo-classique autrichienne et les derniers représentants de l'école historique allemande, tenta de concilier les deux disciplines par des constructions épistémologiques audacieuses, mais parfois contournées. Le concept d'« idéal-type » lui permit notamment de donner une place aux catégories abstraites des

5. DURKHEIM Émile, *De la division du travail social* (1893), Paris, PUF, 2007.

6. Voir, sur la sociologie économique durant l'entre-deux-guerres et notamment celle de SIMIAND François, GISLAIN Jean-Jacques, STEINER Philippe, *La Sociologie économique. 1890-1920*, Paris, PUF, 1995.

7. Le laboratoire IDHE (Institutions et dynamiques historiques de l'économie), dont je dirige le site de Nanterre et qui réunit des historiens économiques et sociaux et des sociologues du travail et de l'économie, est l'héritier de l'Institut d'histoire économique de la Sorbonne, créé par E. Labrousse. La « chaire » d'histoire économique de Nanterre procède de cette histoire. Elle fut successivement occupée par Maurice Lévy-Leboyer, disciple direct de Labrousse, Alain Plessis, récemment disparu, et actuellement par Michel Lescure, auquel j'ai succédé comme directeur de l'équipe. Une journée vient d'être consacrée à Alain Plessis, donnant lieu à la publication de « mélanges » : *L'Économie faite homme. Hommage à Alain Plessis*, FEIERTAG Olivier, LESPINET-MORET Isabelle (dir.), Genève, Droz, 2011 (on y trouvera, p. 547-565 un riche entretien biographique avec A. Plessis : « comprendre et enseigner l'histoire de l'économie »).

économistes dans un « passage à la limite » de la démarche descriptive. En Italie et en Suisse, Vilfredo Pareto, ingénieur de formation, et d'abord économiste, dans la filiation de Léon Walras, le fondateur de l'école néoclassique franco-suisse, proposa une solution plus brutale, mais finalement peu retenue, du partage des tâches entre les deux disciplines, en définissant l'économie comme la science des actions « logiques », et la sociologie comme la science des actions « non-logiques ». Le « social » apparaissait alors comme un « résidu » de la rationalité calculatoire.

Les fondateurs de la sociologie nous ont donc légué une palette de solutions possibles à la tension consubstantielle à la relation entre économie et sociologie, des plus agonistiques (Durkheim) aux plus conciliatrices (Pareto) en passant par la fine dialectique de Weber. Une autre configuration théorique était disponible dans la pensée de Marx. Celle-ci a en partie alimenté la réflexion de Max Weber via la tradition de la dernière génération d'économistes historicistes et tout particulièrement de Werner Sombart. En France, la théorie marxiste est restée largement méconnue jusqu'au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Elle va y occuper, en revanche, un rôle central au cours des années 1945-1980.

LE MOMENT MARXISTE DES SCIENCES SOCIALES FRANÇAISES (1945-1980)

Contrastant avec la logique d'opposition qui court de Comte à Durkheim et à celle du partage des tâches prônée par Pareto, le marxisme a pu constituer, un temps, l'instrument d'une authentique synthèse entre la sociologie et l'économie. Le marxisme

plaçait en quelque sorte la ligne de fracture sur un terrain plus politique qu'épistémologique, même si, comme on l'a vu, depuis la naissance même des sciences sociales au début du XIX^e siècle, les critiques politique et épistémologique de la représentation économique du monde social étaient étroitement liées.

L'introduction du marxisme dans les sciences sociales françaises est tardive. Longtemps marginal en raison de la présence pérenne d'autres doctrines socialistes, il ne s'est véritablement diffusé que dans le cours du XX^e siècle. Sa première introduction fut à l'initiative d'une nouvelle génération d'intellectuels arrivés à l'âge adulte après la guerre de 1914-1918. Parmi eux, un petit groupe de normaliens, enthousiasmés par la révolution soviétique et qui réagissaient alors contre la philosophie académique et notamment celle de Bergson : Paul Nizan, Georges Politzer, mais aussi Georges Friedmann⁸ et Henri Lefèvre, qui fut professeur à Nanterre et auquel un colloque a été consacré en septembre 2011. Le surréalisme fut aussi une voie de transition vers le communisme et, par ce biais, vers l'étude du marxisme, comme dans le cas de Pierre Naville, qui incarne, avec Georges Friedmann, la naissance en France de la sociologie du travail après la Seconde guerre mondiale⁹. Plus ou moins combiné au durkheimisme, le marxisme inspira aussi, dès l'entre-deux-guerres, les historiens des *Annales* à la recherche d'une science sociale complète qu'illustra le projet de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), créée après la guerre, sous l'influence notamment de Fernand Braudel¹⁰.

Ce n'est pourtant qu'après la Seconde guerre mondiale que le marxisme s'introduit véritablement dans la recherche académique et l'enseignement universitaire français. Si cette doctrine

8. J'ai étudié le cas représentatif de Georges Friedmann : VATIN François, « Marxisme, machinisme, humanisme : Georges Friedmann avant et après-guerre », in *Sociologie du travail*, n° 46, 2004, p. 205-223.

9. Sur le cas de Pierre Naville, voir mon étude, VATIN François, « Pierre Naville et la « passion dans le calcul » : de la métrologie sociale à la sociologique », in *Les Vies de Pierre Naville*, BLUM Françoise (dir.), Lille, Éditions du Septentrion, 2006, p. 246-265.

10. Voir sur cette histoire Tournès Ludovic, *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e siècle*, Paris, Classiques-Garnier, 2011.

restait alors, pour certains, une référence à fort contenu idéologique, très directement associée à un engagement politique et en général dans l'orbite du Parti communiste, elle se diffusait de façon plus large comme une source intellectuelle pour toutes les sciences sociales. Le marxisme offrait, en effet, la possibilité d'une combinaison originale de l'économie et de la sociologie. Il fournissait un cadre d'analyse économique à de nombreux sociologues, ethnologues et historiens, et permettait aussi à certains économistes d'élargir leur champ de vision sur le social. Il faut citer notamment à cet égard l'expérience de François Perroux et de son école, créée en 1944, sous le nom d'Institut de sciences mathématiques et économiques appliquées (Ismea). On trouve, dans les livraisons de la revue de l'Ismea, *Économies et Sociétés*, l'expression d'un projet ambitieux de science sociale plurale, dont la science économique constituerait le cœur. Si le marxisme n'est pas, loin s'en faut, la seule source théorique de ce courant, il y trouve droit de cité¹¹.

Ce serait une erreur pourtant de penser que le marxisme a jamais été hégémonique dans les sciences sociales françaises. Le lien entre économie, sociologie et histoire passait aussi par la survivance de la tradition durkheimienne comme en témoigne l'expérience de la *Revue économique* créée en 1950 par le courant français d'institutionnalisme économique en coopération avec les historiens des *Annales* (Fernand Braudel et Ernest Labrousse), et où les signatures de sociologues sont fréquentes pendant les deux premières décennies de son existence. L'étude minutieuse menée par Philippe Steiner des livraisons de cette revue de 1950 à 1982 permet de repérer la rupture qui s'y opère au milieu des années 1960, avec la montée en puissance de la formalisation mathématique au détriment de l'analyse « littéraire », mais aussi de la production de statistiques¹². Les sociologues n'étaient pas non plus exclusivement inspirés par le marxisme. Ainsi le groupe

11. La revue de l'Ismea, *Économies et Sociétés*, publie ainsi parmi ses nombreuses « séries », des « études de marxologie » (31 livraisons entre 1959 et 1994).

12. STEINER Philippe, « La *Revue économique* (1950-1982) : la marche vers l'orthodoxie académique? », in *Revue économique*, vol. 51, n° 5, 2000, p. 1009-1058.

de jeunes sociologues à l'origine de la revue *Sociologie du travail*, créée en 1959, qui, pour certains, avaient entretenu des liens plus ou moins importants avec le marxisme, étaient aussi profondément inspirés par la sociologie américaine et, politiquement, adeptes du projet d'une « nouvelle gauche », non-marxiste dans le contexte de la guerre d'Algérie¹³.

Dans les années 1970, on a assisté toutefois à une radicalisation politique des sciences sociales françaises dans le contexte de l'arrivée de la génération d'intellectuels formés dans l'esprit de mai 1968. Le développement de la recherche contractuelle financé par l'État a, dans ce contexte, beaucoup contribué au développement de recherches socio-économiques de terrain, faiblement disciplinarisées, pour lesquelles le marxisme a constitué, au-delà des engagements politiques, un utile ciment théorique¹⁴. Le marxisme fut à cette époque, pour nombre de chercheurs de toutes les sciences sociales, une école de formation théorique qui laissa des traces, même chez ceux, les plus nombreux, qui ont abandonné ce cadre intellectuel au cours des décennies suivantes. En économie, il faut notamment citer le courant économique institutionnaliste de la « régulation », qui s'est brillamment illustré à Nanterre, avec, notamment, la figure de Michel Aglietta. Cette école de pensée a cherché à rendre compte, dans le sillage de Marx, mais aussi de Keynes, des cohérences systémiques dans le fonctionnement du capitalisme, en en mettant en évidence les formes variées, dans l'histoire, mais aussi dans l'espace.

Apparu ultérieurement, le courant économique dit des « conventions » s'est, lui aussi, brillamment illustré à Nanterre, avec les figures d'Olivier Favereau et de François Eymard-Duvernay. Comme le courant de la régulation, le courant des conventions relève de la tradition institutionnaliste, et, en ce sens, propose une forme de synthèse de l'économie et de la sociologie. Mais,

13. Voir sur cette histoire BORZEIX Anni et ROT Gwenaële, *Genèse d'une discipline, naissance d'une revue: Sociologie du travail*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2010.

14. Voir sur l'histoire de la recherche contractuelle française durant cette période *L'État à l'épreuve des sciences sociales La fonction recherche dans les administrations sous la V^e République*, BEZÈS Philippe et al. (dir.), Paris, La Découverte, 2005.

même si certains de ses fondateurs avaient également été marqués par le marxisme dans leur jeunesse, ce courant a entretenu une relation plus distante avec cette doctrine. À certains égards, il relève plutôt de la phase suivante de l'histoire.

RUPTURE ET NOUVEAUX DIALOGUES

Le marxisme s'effondre en France dans les années 1980, dans le contexte de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 et de son abandon, deux ans plus tard, du projet d'une transformation en profondeur des institutions économiques et sociales capitalistes. Durant la décennie 1980, le marxisme disparaît ou presque, tant en sciences économiques qu'en sociologie.

En sciences économiques, une norme internationale de scientificité s'était imposée progressivement au cours des années 1970. Cette norme, fondée sur la modélisation théorique et/ou l'exploitation économétrique des données, laissait peu de place à une réflexivité critique sur les catégories ou à une approche globale du social. Le marxisme a pu, un temps, constituer un refuge pour une économie plus ouverte sur l'ensemble des sciences sociales, même si les économistes marxistes eux-mêmes se sont pour certains attachés à formaliser leur propre approche¹⁵. Mais la digue a vite cédé et le marxisme n'occupe plus aujourd'hui qu'une place très mineure dans l'enseignement et la recherche économiques français. La vaste ambition marxiste d'une science sociale incorporant l'économie n'a plus de place dans la cité des économistes, qui conçoivent leur discipline dans les frontières fermées de leur technicité.

Or, curieusement, la sociologie a suivi une pente parallèle. Abandonnant le projet d'une théorisation globale du social, la plus grande partie des sociologues français se sont, eux aussi, repliés sur une définition méthodologique de leur discipline. Dans les années 1980, se diffuse en effet la sociologie « interactionniste » américaine qui, associée à une définition qualitative

15. La volonté de développer une approche logiquement rigoureuse du marxisme n'a pas été l'apanage exclusif des économistes. Est ainsi apparu dans les années 1980 dans le monde anglo-saxon un courant dit de « marxisme analytique ».

de l'enquête, a fourni à nombre de sociologues un prêt-à-penser commode. Cette approche micro-sociale a pour ambition de rendre compte de façon « compréhensive » des phénomènes observés au plus près des acteurs. Souvent portée par des auteurs eux-mêmes passés par le marxisme, la sociologie interactionniste s'est inscrite en rupture avec des conceptions du social jugées trop totalisantes : le structuro-fonctionnalisme de Parsons, mais aussi le marxisme ou le durkheimisme et, c'était souvent l'enjeu du moment, la sociologie bourdieusienne.

Ce « retour de l'acteur » dans la sociologie française fut ainsi pensé comme une rupture avec le « sociologisme », pour employer l'expression par laquelle Raymond Boudon avait critiqué la pensée de Pierre Bourdieu¹⁶. Il intervient au moment où, parallèlement, les économistes affirment sans réserve un projet « économiciste », c'est-à-dire une prétention de l'économie à penser le social à partir de son seul arsenal théorico-méthodologique. Jamais les deux disciplines n'ont paru plus éloignées. Pourtant, curieusement, une forme de « paix des ménages » est rendue possible par cette évolution antagonique et symétrique des deux disciplines. L'éloignement de l'économie et de la sociologie, qui résulte de ces deux tendances parallèles, réduit en effet l'espace frontalier entre elles et, en conséquence, les risques de friction.

Les sociologues, pour la plupart, continuent à rejeter dans son fondement même l'argumentation économique. Mais rares sont ceux qui pénètrent cet argumentaire et leur critique, externe, reste donc pauvre et stérile. Les économistes, de leur côté, sont presque unanimement convaincus de la supériorité de leur discipline dans sa capacité à expliquer les dimensions structurelles du social. Ils sont alors portés à accepter l'existence parallèle d'une sociologie chargée de prendre en considération les à-côtés du problème. Ainsi, on considérera que la théorie économique est à même de rendre compte du fonctionnement du marché du travail, par exemple, à expliquer en conséquence le niveau et la forme du chômage et à en déduire les mesures de politiques économiques à mettre en œuvre. On laissera pour autant les socio-

16. BOUDON Raymond, *La Logique du social*, Paris, Hachette, 1979.

logues développer une sociographie des chômeurs, donnant quelques couleurs à ce qui n'est pour les économistes qu'un agrégat statistique.

Cette paix des ménages a toutefois une heuristique faible¹⁷. Elle laisse un champ béant dans la compréhension du social entre une théorie économique surtout préoccupée par l'établissement de la cohérence interne de ses modèles, et une pratique sociologique déclinant à l'infini des configurations singulières sans visée d'une compréhension d'ensemble du social. Chacun semble s'être enfermé sur sa technicité au détriment d'un vrai projet de science sociale. Autrement dit, et c'est une autre façon, plus politique, de présenter le problème, la science sociale qui, depuis le XIX^e siècle (économie politique comprise), apparaissait comme un projet de compréhension du social en vue de sa prise en charge collective pour le mieux-être des sociétés, tend de plus en plus à se transformer en une affaire de techniciens académiques à l'ambition restreinte, se partageant l'espace dans l'ignorance réciproque pour éviter tout conflit de juridiction, mais supprimant aussi ainsi toute possibilité de confrontation théorique potentiellement fructueuse.

Au risque de pratiquer l'auto-histoire, je peux m'appuyer sur le cas de Nanterre pour prendre la mesure des mutations qui se sont produites au cours des années 1990. Quand je suis arrivé dans cette université, en 1992, des relations entre économie et sociologie datant de l'ancienne configuration épistémologique existaient encore, notamment une filière de licence de socio-économie du développement, animée par des économistes marxistes (Pierre Salama et Jacques Valier) et des sociologues¹⁸. Une approche socio-économique du travail était par ailleurs pratiquée, tant, en économie, avec Guy Caire, qu'en sociologie,

17. Voir notre critique de cette « paix des ménages » dans VATIN François, « L'économie comme acte de gestion. Critique de la définition substantive de l'économie », in *Sciences de la société*, n° 73, 2008, p. 164-184.

18. Invité à prendre la responsabilité de cette formation lors de mon arrivée à Nanterre, j'avais proposé de la refondre sous l'intitulé de « sociologie économique », ce que les collègues concernés avaient alors refusé. Cette anecdote est éclairante au vu de l'histoire ultérieure.

avec Pierre Rolle, ancien collaborateur de Pierre Naville. Ces espaces communs à la sociologie et à l'économie et sociologues ont disparu au cours des cinq premières années de ma présence à Nanterre. En revanche, des liens d'un nouveau type se sont créés, et cela dans un nouveau contexte épistémologique, à l'échelle nationale comme internationale.

Une partie de l'activité traditionnelle des économistes, la description raisonnée de l'économie « telle qu'elle va », majoritairement délaissée par les économistes, tend depuis une quinzaine d'années à être de plus en plus souvent accomplie par des sociologues. Ainsi, la « sociologie économique », qui constituait un des domaines majeurs de la discipline au temps de sa genèse à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, a connu un renouveau important. Celle-ci est d'abord apparue, en tous cas sur un plan terminologique, dans le monde anglo-saxon avec l'expression de « nouvelle sociologie économique¹⁹ ». Mais elle a connu en France un succès important pour plusieurs raisons conjuguées :

- D'une part, la fermeture brutale de l'espace académique économique français a poussé un certain nombre d'économistes à rejoindre les rangs des départements de sociologie où ils ont pu poursuivre des travaux socio-économiques. Citons à cet égard le courant « anti-utilitariste » en sciences sociales, créé par Alain Caillé au début des années 1980²⁰.
- Réciproquement, les économistes héritiers du marxisme et des courants hétérodoxes des années 1970-1980 (économie de la régulation, économie des conventions), plus ou moins marginalisés au sein de leur discipline, ont trouvé chez les sociologues économistes des interlocuteurs partageant nombre de leurs questionnements.
- Enfin, il faut souligner l'importance que revêt, dans le cas français, l'existence d'un enseignement de « sciences économiques et sociales » dans l'enseignement secondaire. Cet

19. SWEDBERG Richard, *Une histoire de la sociologie économique* (1987), Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

20. Économiste de formation, Alain Caillé a longtemps été professeur de sociologie à Caen, avant de rejoindre Nanterre en 1994. Moi-même, maître de conférences de sciences économiques à Rennes, je suis arrivé comme professeur de sociologie à Nanterre en 1992.

enseignement, créé à la suite de la réforme Fouché de 1966 sous l'influence des historiens de l'EHESS, Charles Morazé et Fernand Braudel, ainsi que de Jean Fourastié, a nécessité la création de concours spécifiques de recrutement de professeur du secondaire (CAPES en 1969, puis agrégation en 1977), ainsi que d'une section à l'École normale supérieure d'enseignement technique (ENSET), qui deviendra ultérieurement l'ENS Cachan. L'ensemble de ce dispositif a conduit à la constitution d'un noyau actif d'enseignants et d'enseignants-chercheurs formés conjointement à l'économie et à la sociologie.

L'université Paris Ouest constitua à cet égard un terrain d'expérimentation important. Je fais là de l'auto-histoire passablement *pro-domo*. J'ai eu l'opportunité de créer à Nanterre, dès 1996, un séminaire de troisième cycle en sociologie économique auquel j'invitai à participer Philippe Steiner, alors maître de conférences de sciences économiques à l'université Paris Dauphine, qui, de son côté, démarrait un programme de recherche dans ce champ²¹. Dans le prolongement de cette collaboration, Philippe Steiner, devenu alors professeur de sociologie, et moi-même, obtenions en 2003 du CNRS la création d'un réseau scientifique (GDR pour groupe de recherche) sur le thème « Économie et Sociologie ». En choisissant cet intitulé et non celui de « sociologie économique », nous avions pour objectif de créer une « maison commune » susceptible de réunir des sociologues et des économistes. Cette première phase de l'existence de ce GDR²² s'est conclue par la publication d'un *Traité de sociologie économique* réunissant, sous notre co-direction, dix-neuf signatures de sociologues, d'économistes, mais

21. Ce séminaire de DEA constituait la partie conservée d'un projet plus ambitieux qui avait alors échoué, celle de la création d'un DEA à orientation socio-économique. Cette formation fut finalement créée en collaboration avec Alain Caillé en 2000 sous l'intitulé « Société, économie et démocratie ». Elle fonctionna comme DEA, puis comme Master 2 « recherche » jusqu'en 2008.

22. Le GDR « Économie et Sociologie » a été renouvelé par le CNRS en 2009. Il est actuellement co-dirigé par une sociologue, Alexandra Bidet, chargée de recherche au CNRS, et une économiste, Florence Jany-Catrice, professeur à l'université de Lille I.

aussi de questionnaires²³. Ce panorama de la sociologie économique française des années 1990-2010 accordait une place aux courants de pensée de type socio-économique antérieurs : l'économie de la régulation, avec une contribution de Robert Boyer, l'économie des conventions, avec des articles de François Eymard-Duvernay et d'André Orléan, la pensée anti-utilitariste, avec un article d'Alain Caillé.

La sociologie économique n'aurait pas pu se développer toutefois sans la constitution d'un espace de formation. Ici aussi, l'université Paris Ouest a joué un rôle moteur, du fait, notamment, de l'institutionnalisation d'une coopération avec le département de sciences sociales de l'ENS Cachan, créé, comme on l'a vu, pour préparer des normaliens à l'agrégation de sciences sociales. Le magistère d'Humanités modernes, créé à l'initiative d'Alain Caillé en 1998, et dont j'ai, après lui, assuré la direction jusqu'à la rupture dommageable de la coopération avec l'ENS Cachan en 2005, a permis d'accueillir dans une formation conjointe Université-École normale, une promotion annuelle d'environ 35 étudiants, dont la moitié était composé des élèves normaliens du département de sciences sociales de Cachan. Ce magistère, ainsi que des diplômes bi-disciplinaires connexes, permettait de former des étudiants d'excellence au croisement de trois disciplines : l'histoire, les sciences économiques et la sociologie.

Ces cursus ont favorisé l'émergence d'une génération de jeunes chercheurs, dont les plus âgés sont actuellement déjà en poste dans les universités ou au CNRS, et dont les plus jeunes finissent aujourd'hui leur thèse. Tous ne se sont assurément pas orientés vers la sociologie économique, mais tous ont été marqués par le dialogue original entre la sociologie et l'économie que cette formation rendait possible. L'existence de ce noyau de jeunes chercheurs a eu un effet d'entraînement sur l'ensemble de la sociologie française où la sociologie économique, quasi-absente il y a quinze ans à peine, est devenue un des secteurs les plus dynamiques de la recherche. Il faut citer, enfin, la création

23. *Traité de sociologie économique*, STEINER Philippe, VATIN François (dir.), Paris, PUF, 2009.

en 2000, au sein de l'université Paris Ouest en partenariat avec l'École nationale supérieure des mines de Paris, d'une école doctorale intitulée « Économie, Organisations, Société » sous la direction d'Olivier Favereau, regroupant les sciences économiques, la sociologie, l'histoire contemporaine et la gestion. L'existence de cette école, dont j'ai repris la direction en 2009, témoigne de la volonté partagée, au sein de l'université Paris Ouest, de maintenir un tel espace de coopération entre l'économie et la sociologie, mais aussi l'histoire contemporaine, apparue de façon récurrente au cours de cet exposé. Enfin, une quatrième discipline prend, comme on le voit, place dans ce jeu épistémologique : la gestion.

CONCLUSION : RENOUVEAU DE L'ÉCONOMIE CRITIQUE
ET ÉMERGENCE DE LA GESTION. VERS DE NOUVEAUX ESPACES
DE DIALOGUE POSSIBLE AVEC LA SOCIOLOGIE ?

Après un bilan très pessimiste sur les rapports entre économie et sociologie, ces derniers propos peuvent apparaître exagérément optimistes. La sociologie économique et, plus généralement le dialogue entre sociologues et économistes, ne concerne en effet qu'une faible fraction des sociologues et une plus faible fraction encore des économistes. Il faut signaler toutefois la création en 2009 d'une nouvelle association professionnelle des économistes : l'Association française d'économie politique (Afep), créée avec l'objectif explicite de lutter contre la domination du courant « mainstream » qu'incarnerait l'Association française de sciences économiques (Afse). Or, l'Afep, que préside André Orléan, entend donner sa place à la sociologie économique et son équipe dirigeante entretient des liens étroits avec le réseau de sociologie économique²⁴.

24. Il faut citer ici l'équipe lilloise du Clersé (Centre lillois d'études et de recherche en socio-économie), qui joua un rôle moteur dans la création de l'Afep, mais qui est aussi étroitement inséré dans le réseau de sociologie économique, via notamment Florence Jany-Catrice, codirectrice du GDR « Économie et Sociologie ». L'équipe du Clersé est également à l'origine de la création en 2008 de la *Revue française de socio-économie*, qui publie des travaux des différentes tendances de l'économie « hétérodoxes » et des travaux de sociologie économique.

Mais, surtout, le dialogue entre économistes et sociologues est en voie de reconfiguration avec l'émergence de la gestion. Cette discipline s'est développée dans les années 1980 dans les universités françaises à l'ombre de la science économique. À l'origine nourrie de science économique, mais aussi de sociologie et de psychologie, la gestion a longtemps lutté pour faire reconnaître son autonomie épistémologique vis-à-vis de la science économique à laquelle est en général institutionnellement liée. Le développement de la sociologie économique, dont les préoccupations rejoignent souvent les leurs, ne peut donc laisser les gestionnaires indifférents. De nouvelles synergies se font ainsi jour, y compris ici même à Nanterre²⁵.

François VATIN

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Depuis 2010, le comité de rédaction de la *Revue française de socio-économie* et le comité scientifique du GDR « Économie et Sociologie » se sont associés pour primer un article d'un doctorant issu des papiers présentés lors de la journée « doctorale » annuelle de sociologie économique.

25. On pourra en trouver un témoignage dans l'article à trois voix (un économiste et deux sociologues) publié en 2010 par la *Revue française de gestion* à l'invitation de son comité de rédaction, relayé à Nanterre par Jean-Philippe Denis, professeur de gestion : CAILLÉ Alain, FAVEREAU Olivier, VATIN François, « Réflexions croisées sur la mesure et l'incertitude », in *Revue française de gestion*, n° 203, 2010, p. 163-181.

DISCIPLINES ET INDISCIPLINES

L'histoire et les SHS (1970-2010) : des beaux jours de l'impérialisme aux incertitudes de l'interdisciplinarité

Depuis les années 1970, l'histoire a été confrontée à de nombreux questionnements. Après avoir occupée une position centrale sur l'échiquier des sciences sociales au cours des décennies 1950 et 1960, elle s'est vue interpellée par les autres disciplines en même temps qu'elle effectuait un retour critique sur ses pratiques et ses postulats. La période qui s'étend de 1970 à nos jours est donc marquée par de profondes remises en cause mais aussi un bouillonnement épistémologique qui a pris la forme d'emprunts à d'autres disciplines, dont l'histoire a intégré certains acquis. Il en a résulté un éclatement de ses thématiques et de ses problématiques qui rend les frontières de la discipline plus difficilement identifiables aujourd'hui ; mais il en a résulté aussi un enrichissement de ses questionnements. C'est à cet impact des contacts interdisciplinaires sur la discipline historique que l'on s'intéressera ici. La place étant limitée, on se bornera à évoquer la dimension épistémologique du problème, l'étude des aspects institutionnels (évolution des chaires, des départements, etc.) constituant une étude en soi impossible à mener ici. Pour les mêmes raisons, on envisagera le problème prioritairement à partir des débats internes au champ universitaire français. Ces prolégomènes étant posés, trois questions seront discutées ici ; la première est la perte de centralité de l'histoire au sein des sciences sociales depuis les années 1970 ; la deuxième est la reconfiguration de ses paradigmes, qui se déroule dans le cadre d'un dialogue critique avec les autres SHS ; la troisième est la nouvelle donne épistémologique qui en résulte,

caractérisée par une convergence entre l'histoire et certaines autres sciences sociales, convergence susceptible d'ouvrir des voies fécondes à chacune des disciplines partenaires.

LA FIN D'UNE POSITION CENTRALE

Le tableau des relations entre histoire et SHS qui se dessine à la fin des années 1960 est connu, c'est pourquoi on ne s'étendra pas dessus : il se caractérise par une domination de l'histoire, avec une école des *Annales* arrivée à maturité, en position de force sur les plan intellectuel¹ et institutionnel², et dont le projet braudélien constitue la colonne vertébrale, annexant au passage les autres disciplines sous la bannière du paradigme de la longue durée. Face à une école appuyée sur un projet solide et un sens du collectif développé, les autres disciplines sont plus éclatées : la sociologie, affectée par la disparition des héritiers de Durkheim (François Simiand en 1935, Célestin Bouglé en 1940, Maurice Halbwachs en 1945, Marcel Mauss en 1950), a renoncé à l'ambition de fédération des sciences sociales qui l'avait animé jusque dans l'entre-deux-guerres et est dans une période de reconstruction qui durera jusqu'à la fin des années 1960. L'anthropologie, malgré la figure reconnue de Lévi-Strauss, a peu de troupes et son projet, intellectuellement fort, se trouve surplombé par le paradigme de la longue durée et la notion d'histoire structurale élaborée par Braudel³. Quant à la géographie, elle est *de facto* réduite à une sous-préfecture de la géohistoire braudélienne⁴. Le magistère de l'histoire n'est cependant pas

1. Voir par exemple REVEL Jacques, « Histoire et sciences sociales : les paradigmes des *Annales* », in *Annales ESC*, n° 6, 1979, p. 1360-1376 ; BURGUIÈRE André, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, Odile Jacob, 2006.

2. GEMELLI Giuliana, *Fernand Braudel*, Paris, Odile Jacob, 1995 ; TOURNÈS Ludovic, *Sciences de l'homme et politique, les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011, chap. IX.

3. BRAUDEL Fernand, « Histoire et sciences sociales, la longue durée », in *Annales ESC*, n° 4, 1958, p. 725-753.

4. DOSSE François, *L'Histoire en miettes. Des annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 2005 [1987], p. 128-138.

général : l'économie, par exemple, discipline neuve engagée dans un processus d'autonomisation, se dégage de la tutelle de l'histoire au cours des années 1950 ; quant à la science politique, située dans les facultés de droit et surtout à l'Institut d'études politiques, elle est d'emblée en dehors du rayon d'action de l'histoire en général, et des Annales en particulier. Si l'histoire est en position de carrefour, son emprise a donc des limites évidentes. À partir du début des années 1970, s'enclenche un processus au terme duquel, vingt ans plus tard, l'histoire aura perdu sa position de « discipline fédératrice au sein des sciences sociales⁵ ». On ajoutera immédiatement qu'il n'y a pas lieu, y compris pour les historiens, de s'en chagriner et de chercher à retrouver cette position. Les enjeux actuels de la discipline sont ailleurs, on y reviendra plus loin.

LA RECONFIGURATION DES PARADIGMES

La deuxième question, sur laquelle on s'attardera plus longuement, concerne l'évolution des paradigmes de l'histoire depuis les années 1970, évolution largement due à la confrontation interdisciplinaire. Ces paradigmes sont au nombre de quatre : celui de l'histoire-science, celui de l'histoire totale, celui de la longue durée, celui de l'identification du social au réel.

L'histoire est-elle une science ?

Depuis le milieu des années 1950, date de lancement, sous la direction de Fernand Braudel, des grandes enquêtes du Centre de recherche historique de la VI^e section de l'École pratique des hautes études, l'histoire campe sur les certitudes d'une conception scientifique et accumulative, confiante dans les vertus de la quantification et persuadée que la multiplication des travaux collectifs aboutira à constituer une cartographie globale de la réalité économique et sociale. Cette conception est remise en cause à partir des années 1970 : chez les historiens, c'est Paul Veyne qui lance un premier pavé dans la mare avec *Comment on*

5. CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétude*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 10.

écrit l'histoire en 1971, ouvrage nourri de philosophie qui reprend et développe les critiques adressées au projet braudélien dès les années 1950 par Henri-Irénée Marrou (*De la connaissance historique*, 1957), lequel notait, sans grand écho à l'époque, que l'on ne pouvait pas faire de l'histoire sans utiliser une réflexion de type philosophique sur les présupposés de la pratique historique. À la question « l'histoire est-elle une science ? », Veyne répond d'emblée « non » ; elle n'a pas de méthode et constitue plus une description compréhensive du monde qu'une explication scientifique. En bref, elle est un « roman vrai⁶ » qui a l'homme pour acteur. Mélange de réflexion de haute volée et de causticité polémique, le livre remet en cause brutalement l'alignement de l'histoire sur le modèle épistémologique des sciences exactes – ou plutôt sur ce que les historiens croient être les sciences exactes – et suscite le rejet d'une bonne partie de sa corporation⁷, heurtant non seulement de front le pôle de l'histoire-science constitué par les Annales, mais aussi les historiens plus traditionnels, attachés à une conception du métier reposant sur la critique des documents, et qui ne peuvent accepter la notion de « roman », fut-il vrai. Dans la décennie suivante, la situation évolue, et il serait trop long de retracer les étapes d'un processus dont seul l'aboutissement nous intéresse ici : l'étoile du paradigme de l'histoire-science pâlit singulièrement, ce dont témoigne entre autres le déclin de l'histoire sérielle. Peut-on pour autant considérer que l'histoire a cessé aujourd'hui de se prendre pour une science ? C'est sans doute exagéré, les historiens étant partagés sur ce point. Mais les certitudes un peu rigides des années 1960 appartiennent désormais au passé, et l'on ne peut que s'en réjouir.

De l'histoire totale aux fragments

Le deuxième paradigme qui caractérise l'histoire à la fin des années soixante, et pas seulement aux Annales, est celui de l'his-

6. VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1971, p. 10.

7. REVEL Jacques, « Au pied de la falaise : retour aux pratiques », in *Le Débat*, janvier-février 1999, p. 158.

toire totale. L'ambition des historiens est alors de saisir dans leur globalité « les différents niveaux de la réalité sociale⁸ » à partir d'un « primat de l'infrastructure⁹ » (économique et sociale) qui détermine le reste. Ce paradigme va rapidement s'effondrer aussi¹⁰, sous le coup de critiques venues de l'histoire mais aussi des autres SHS, et en particulier de la philosophie. On pense évidemment à Michel Foucault, qui ne ménage alors pas ses critiques vis-à-vis de la validité des schémas clés en main sur lesquels fonctionnent les historiens, qu'il s'agisse des dualités infrastructure/superstructure et société civile/État, ou encore des notions de cycle économique ou démographique¹¹.

Alors que le paradigme de l'histoire totale se grippe, les historiens vont trouver des réponses à ces questions en intégrant à leur analyse des problématiques issues d'autres disciplines. C'est le cas notamment de l'anthropologie, dont certains représentants comme Marshall Sahlins s'attachent au même moment à repenser les rapports entre la structure et la temporalité et plaignent pour une anthropologie imprégnée par l'histoire. Certains historiens cessent alors de se concentrer sur des grands ensembles sociaux pour s'intéresser à des fragments analysés avec une focale grossissante afin d'avoir un regard plus dense sur l'articulation des différents niveaux de la réalité sociale. Ce changement de perspective est visible dans le phénomène de la micro-histoire, dont les représentants, Carlo Ginzburg et Giovanni Levi en tête, ont été marqués par l'empreinte de l'anthropologie anglo-saxonne. La démarche, proche de l'ethnologie, consistant à se concentrer sur une petite communauté suivie de près, amène à penser le social autrement et aboutit, selon l'expression de Jacques Revel, à une « histoire totale vue d'en bas¹² », laquelle

8. DE BAECQUE Antoine, « Où est passé le tournant critique? », in *Le Débat*, n° 104, 1999, p. 163.

9. GAUCHET Marcel, « L'élargissement de l'objet historique », in *Le Débat*, janvier-février 1999, p. 133.

10. CHARTIER Roger, *Au bord de la falaise...*, op. cit., p. 10.

11. *L'Impossible prison. Recherches sur le système pénitentiaire au XIX^e siècle*, PERROT Michèle (dir.), Paris, Éditions du Seuil, 1980, p. 54.

12. REVEL Jacques, « L'histoire au ras du sol », présentation de la traduction de GIOVANNI LEVI, *Le Pouvoir au village*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1989, p. XII, ainsi que la citation suivante.

étudie la société non pas comme un objet global doté de propriétés fixes, mais comme un « ensemble d'interrelations mouvantes ». On notera par ailleurs que les micro-historiens, notamment Ginzburg, inscrivent aussi leur démarche dans le cadre d'une remise en cause du paradigme de l'histoire-science.

Certains historiens ont été plus loin dans cette démarche au cours des années 1990 et 2000, en intégrant les apports de l'anthropologie post-coloniale (on pense en particulier aux travaux d'Arjun Appadurai), qui a combiné le point de vue d'un Sahlins consistant à analyser la fluidité des comportements anthropologiques et les phénomènes d'interrelations, mais en y ajoutant la dimension transnationale de façon à articuler l'échelle locale avec l'échelle mondiale. On retrouve ce type de perspective dans les travaux d'un Serge Gruzinski¹³, ainsi que dans les différentes historiographies du transnational (*world history*, *global history*, *transnational history*, *connected history*, histoire croisée...) en pleine expansion depuis les années 1990. Alors que leurs devanciers des années cinquante et soixante étudiaient des totalités socioculturelles entrant en contact, les historiens sont actuellement plus concentrés sur le repérage de fragments qui passent d'une civilisation à une autre.

De la longue durée au retour du récit

Le troisième paradigme est celui de la longue durée. Théorisée, on le sait, par Fernand Braudel, elle n'a pas concerné, loin s'en faut, tous les historiens, mais elle ne s'est pas limitée non plus aux Annales. À partir des années 1970, elle a été mise en question de multiples manières : par Michel Foucault, qui a critiqué la mise entre parenthèses de l'événement au profit de l'analyse des structures ; par Paul Ricœur, qui a montré que l'accent mis sur lesdites structures chez un Braudel ou un Le Goff cachait mal un recours permanent au récit et à l'événement¹⁴ ;

13. GRUZINSKI Serge, *La Pensée métisse*, Paris, Fayard, 1999 ; GRUZINSKI Serge, *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, La Martinière, 2004.

14. RICŒUR Paul, *Temps et récit*. vol. I. *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, « Points: essais », 1983, p. 362-396.

par l'histoire politique en plein renouveau au début des années 1980, qui réhabilite l'événement ; ou encore par l'anthropologie qui cherche au même moment à réintroduire de la temporalité dans les structures. Mais si les années 1980 sont bien celles d'un retour du récit, il s'agit d'un retour en trompe l'œil, Ricoeur ayant bien montré qu'il n'avait en fait jamais disparu. Il reste qu'aujourd'hui, l'opposition entre les partisans d'une histoire-récit accrochée à l'événement et une histoire-problème articulée autour de la longue durée, a vécu. En ce début de *xxi^e* siècle, l'histoire peut assumer « son appartenance au genre du récit¹⁵ » tout en cherchant à établir des régularités et des permanences, et le fait que le récit soit reconnu comme une modalité de l'opération historique ne signifie pas que l'historien renonce au « statut de savoir de la discipline ».

Du social/réel à l'historicité

À la fin des années 1960, la grande majorité des historiens considèrent la société comme une réalité objective dont le chercheur doit mettre à jour les logiques. Cette identification entre le social et le réel, quatrième paradigme, est rompue au cours des années 1970 sous l'effet combiné de deux types de réflexions : d'une part celles qui cessent de considérer les phénomènes sociaux comme des réalités données pour les analyser dans leur historicité ; d'autre part, celles qui prennent appui sur la notion de représentation pour mettre à jour la dimension construite du réel.

Les travaux sur l'historicité des phénomènes sociaux doivent beaucoup aux interrogations de Michel Foucault, sans doute celui qui a le mieux formalisé la critique adressée à la conception identifiant le social au réel, en particulier lorsqu'il critique l'absence de distanciation des historiens essayant de « découvrir » la vérité cachée d'objets considérés comme des données objectives alors qu'ils sont des constructions historiques. Le point de vue de Foucault est bien résumé par le concept d'événementialisation, lequel désigne une « rupture d'évidence¹⁶ » et un

15. CHARTIER Roger, « Histoire, littérature et pratiques », in *Le Débat*, janvier-février 1999, p. 162, ainsi que la citation suivante.

16. *L'Impossible prison...*, *op. cit.*, p. 44.

processus d'objectivation au terme duquel un élément émergeant dans une société donnée à un moment donné finit par être considéré comme évident : ainsi la prison n'est-elle pas une institution naturelle, mais apparaît à la faveur d'un changement de régime qu'il est du ressort de l'historien d'analyser. Foucault propose bien un changement de perspective radical, dans la mesure où l'événementialisation introduit une rupture entre les catégories de l'historien et le réel : l'État, la société, ou encore la prison, ne sont pas des catégories transcendantes qui changent de visage aux différentes périodes, mais des constructions historiques progressivement universalisées jusqu'à ce qu'une rupture d'*épistémè* intervienne et suscite la naissance d'autres catégories. C'est sans doute cette dimension du travail de Foucault qui a eu le plus grand impact sur les historiens, lesquels ne peuvent plus désormais penser leurs objets d'étude comme des catégories universelles dont il faudrait seulement repérer les variations historiques¹⁷.

Mais Foucault n'a pas été la seule source d'inspiration des historiens : les années 1970 sont aussi le moment où l'œuvre du sociologue Norbert Elias commence à être discutée, et les conclusions issues de ses travaux sur le processus de civilisation vont dans la même direction que celles de Foucault. On peut en dire autant des travaux de l'anthropologie, en particulier des réflexions de Marshall Sahlins auxquelles il a été fait allusion plus haut. De ce point de vue, il est intéressant de noter l'évolution des usages de l'anthropologie par les historiens : jusqu'aux années 1970, l'anthropologie a été pour eux un moyen de s'éloigner du récit afin de mettre en avant les structures ; dix ans plus tard, elle leur a servi de véhicule pour la réintroduction de la temporalité à travers l'étude de l'historicité des catégories. Ce processus est visible dans le parcours d'un Alain Corbin, dont l'itinéraire est d'autant plus significatif que ses premiers travaux

17. VEYNE Paul, « Foucault révolutionne l'histoire », in VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, op. cit., p. 383-429 ; CHARTIER Roger, « La chimère de l'origine. Foucault, les Lumières et la Révolution française », in *Foucault and the Writing of History*, GOLDSTEIN Jan (ed.), Londres, Basil Blackwell, 1994, p. 167-186 ; CORBIN Alain, « Le vertige des foisonnements : esquisse panoramique d'une histoire sans nom », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, XXXIX-1, janvier-mars 1992, p. 103-126.

se placent sous le ligne de l'histoire labroussienne¹⁸, avant de bifurquer vers un chemin très différent au cours des années 1980 pour travailler sur l'histoire des cultures sensibles en s'appuyant notamment sur le socle épistémologique fourni par les réflexions de Foucault, Corbin analysant la construction historique d'objets considérés auparavant comme des invariants anthropologiques : sentir, faire l'amour, se baigner, avoir peur, etc.

La deuxième voie par laquelle passe la rupture de l'identification entre le social et le réel est l'émergence dans le champ historiographique de la notion de représentation : à la charnière des années 1980, le passage de l'histoire des « mentalités » à l'histoire des « représentations » est en effet le signe que les historiens cessent de considérer que les phénomènes symboliques sont indexés sur les structures économiques et sociales, et s'intéressent désormais à l'autonomie du culturel, mais aussi à la dimension construite de la société. Cette montée en puissance des représentations est illustrée par l'essor de l'histoire culturelle, dont il faut noter par ailleurs que les multiples sous-secteurs ont instauré un dialogue actif avec d'autres disciplines de sciences humaines et sociales, qu'il s'agisse de l'histoire de l'art, de la musicologie, de la sociologie ou encore de la critique littéraire. On peut même considérer qu'au début des années 2000, le paradigme du culturel en est venu à se substituer au paradigme économique et social qui a longtemps été le « mainstream » de l'historiographie¹⁹.

NOUVELLE DONNE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Après 40 ans de débats, de questionnements, d'emprunts et de reconfiguration des paradigmes, les rapports entre l'histoire et les autres SHS sont aujourd'hui complètement différents de ce qu'ils étaient au début des années 1970. C'est le troisième constat majeur : il existe aujourd'hui une nouvelle donne épistémologique

18. CORBIN Alain, « Du Limousin aux cultures sensibles », in *Pour une histoire culturelle*, RIOUX Jean-Pierre, SRINELLI Jean-François (dir.), Paris, Éditions du Seuil, « L'univers historique », 1997, p. 101-116.

19. DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick, *Les Couvrants historiques en France*, Paris, Gallimard, « Folio histoire », 2007 [2005], p. 603 et suiv.

sur laquelle il est difficile d'avoir un regard synthétique, mais dont se dégagent quelques pistes de réflexion évidentes.

Convergence

La première piste concerne la convergence épistémologique qui semble s'accroître entre l'histoire et certaines disciplines voisines. En effet, les historiens ont progressivement renoncé depuis les années 1970 à bâtir un paradigme unique et à fédérer autour de lui les sciences sociales. Alors que les relations entre disciplines étaient marquées depuis le début du xx^e siècle par des luttes d'influence et des tentatives d'unification sous la houlette de l'une d'entre elles (la sociologie, l'histoire, l'anthropologie...), la situation est aujourd'hui différente, et les réflexions se sont multipliées ces dernières années pour mettre en avant la proximité intellectuelle de l'histoire avec en particulier la sociologie et l'anthropologie. Du côté de l'histoire, ce rapprochement a été incontestablement facilité par les débats qui ont conduit les historiens à intégrer dans leurs pratiques certains apports des autres disciplines et ont favorisé du même élan l'adoption par nombre d'entre eux d'un regard critique sur leur discipline et l'affirmation d'une posture réflexive. Celle-ci est, d'une certaine façon, l'aboutissement d'un processus entrevu par Paul Veyne en 1971 : puisque l'histoire n'est pas une science, rien n'est éternellement vrai, il n'y a que des « explications de circonstance²⁰ » et toute signification donnée à un événement change selon les époques. Cette affirmation radicale relative à l'historicité des phénomènes sociaux, mal reçue par la profession dans un premier temps, a été retravaillée dans les années 1980 par des historiens désireux d'approfondir « la réflexivité du travail de l'interprétation historique²¹ », en particulier les promoteurs du tournant critique des Annales, et l'on peut considérer que l'affirmation actuelle de la posture réflexive est l'un des acquis des travaux menés pendant cette période. Elle ne constitue pas un paradigme à proprement parler, mais plus simplement une pos-

20. VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, op. cit., p. 351.

21. DE BAECQUE Antoine, « Ou est passé le tournant critique? », op. cit., p. 167.

ture épistémologique dans laquelle de plus en plus d'historiens se reconnaissent naturellement, et qui s'appuie sur le constat d'une triple historicité : historicité des objets d'études (qui sont des constructions et non des réalités objectives à « découvrir ») ; historicité des sources, qui constituent le matériau même de la connaissance historique (l'historien construit ses sources et les invente au gré de ses questionnements) ; historicité, enfin, de l'historien lui-même, qui doit penser sa démarche en questionnant sa propre situation et les catégories d'analyse qu'il emploie.

Cette posture apparaît actuellement comme un pont lancé entre l'histoire et certaines autres sciences humaines et sociales, avec lesquelles la convergence n'a sans doute jamais été aussi forte, ce qui n'exclut évidemment pas la persistance des rivalités disciplinaires. Jean-Claude Passeron a notamment bien montré que l'histoire, la sociologie et l'anthropologie, se sont, chacune par des démarches propres, débarrassées « des conceptions métaphysiques ou positivistes de la “causalité”, du “fait” ou de la “loi” », qu'elles se sont beaucoup empruntées mutuellement depuis le début du xx^e siècle, et qu'aujourd'hui, elles n'ont « plus de contentieux épistémologique à régler », partageant le même « régime épistémologique ». Leur objet est identique : c'est le « cours historique du monde » ; leur problème central est également identique : c'est « l'impossibilité de trouver un « paradigme stable²² » pour le décrire, ce qui revient à dire que la posture réflexive précédemment décrite pour l'histoire est désormais largement commune à ces trois disciplines. Leur convergence s'est manifestée sur le terrain depuis les années 1990 par de nombreux travaux croisant les approches : le courant de l'anthropologie historique, bien sûr, qui a continué ; l'histoire culturelle, qui emprunte beaucoup à l'anthropologie ; ou encore le phénomène récent de la socio-histoire, qui veut aller plus loin dans la combinaison des « principes fondateurs des deux disciplines²³ ». Si la cartographie de ces travaux dépasse de loin les

22. PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006 [1990], p. 126-128.

23. NOIRIEL Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 3.

limites de cette contribution, l'essentiel ici est de noter que cette convergence est maintenant, sinon monnaie courante, du moins suffisamment ancrée pour que sa légitimité intellectuelle ne fasse plus débat.

Quelle interdisciplinarité?

La deuxième piste relative à la nouvelle donne épistémologique concerne l'interdisciplinarité, non pas pour savoir si elle est nécessaire (elle l'est, c'est aussi un fait acquis), mais pour déterminer de quelle interdisciplinarité les SHS ont besoin. Si l'on se limite au triangle histoire-sociologie-anthropologie, force est de constater que malgré un régime épistémologique commun, elles continuent à se mouvoir dans des « régimes disciplinaires²⁴ » différents entre lesquels les frontières, ne serait-ce qu'administratives et institutionnelles, demeurent fortes. Jusqu'où peut et doit aller l'interdisciplinarité? Les réflexions les plus pertinentes à cet égard restent sans doute celles de Bernard Lepetit, qui a tiré dès la fin des années 1980 les conséquences de l'effondrement des paradigmes unificateurs globaux dans les sciences sociales et de l'échec à en reconstruire, pour en venir à plaider pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité, qu'il définit comme « un processus maîtrisé d'emprunts réciproques, entre les différentes sciences de l'homme²⁵ » et appuyé sur « une affirmation des identités disciplinaires²⁶ » dont les frontières permettent la diffusion d'innovations. Dans cette perspective, l'annulation des différences disciplinaires reviendrait à appauvrir le potentiel interprétatif des sciences sociales; autrement dit, pour reprendre l'heureuse formule de Lepetit, « une disci-

24. PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique... , op. cit.*, p. 126; FABIANI Jean-Louis, « A quoi sert la notion de discipline? », in *Qu'est-ce qu'une discipline?*, BOUTIER Jean, PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), Paris, Éditions de l'EHESS, 2006, p. 11-34.

25. LEPETIT Bernard, « Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité », in *Revue de synthèse*, 111-3, juillet 1990, p. 338.

26. « Tentons l'expérience », in *Annales ESC*, 44-6, novembre-décembre 1989, p. 1318.

pline qui meurt, c'est une langue qui disparaît²⁷ ». Cette revendication d'interdisciplinarité limitée n'est pas contradictoire avec l'idée de régime épistémologique commun, à condition que le maintien de différences d'approches entre disciplines cousines soit intellectuellement fondé et non justifié uniquement par des frontières corporatistes ou institutionnelles (appartenance à un département, une institution, une association, une revue, etc.). Le pluriel résolu et assumé des interrogations semble un des meilleurs garants de la vitalité de la réflexion interdisciplinaire, mais aussi de la réflexivité croisée des sciences sociales sur elles-mêmes : l'historien a besoin du sociologue pour éclairer sa pratique, et vice versa ; il en est de même de l'anthropologue.

La question de l'interdisciplinarité appelle des prolongements sur plusieurs points. Sans prétendre à l'exhaustivité, j'en citerai ici trois qui me semblent correspondre à des enjeux forts du débat que l'histoire doit poursuivre avec les autres SHS :

- Le premier consiste à repenser le système des disciplines et les frontières existant entre elles, non pas en termes d'abolition mais de redéfinition permanente.
- Ce débat entre disciplines doit être complété par des débats propres à chaque discipline en vue de la recomposition de leurs frontières internes. Pour ce qui concerne l'histoire, les outils forgés dans la réflexion interdisciplinaire doivent amener à repenser les découpages classiques, dont la plupart des historiens s'accordent en ce début de xxi^e siècle à penser qu'ils sont obsolètes, mais qui restent inchangés en raison des pesanteurs intellectuelles et institutionnelles. On pense en particulier aux périodisations (histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine), mais aussi aux grandes catégorisations (histoire politique, sociale, culturelle, religieuse, économique, etc.). C'est l'une des vertus majeure de l'interdisciplinarité que d'obliger chaque discipline à travailler sur elle-même, et la posture réflexive est ici un outil évident, tant il est vrai que périodes

27. LEPETIT Bernard, « Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité », *op. cit.*, p. 335.

et catégorisations sont, elles aussi, des constructions historiques qui peuvent et doivent évoluer.

– Enfin, plus largement, l'interdisciplinarité est aussi un moyen de repenser et de réaffirmer la validité de la grille de lecture du monde par les sciences sociales, et donc de repenser la délimitation de la frontière qui les sépare des sciences exactes et doit continuer à les séparer, quand bien même les échanges sont, évidemment, souhaitables.

Au total, il apparaît que, si la confrontation de l'histoire avec les autres SHS n'a jamais été, et ne sera jamais, une partie de plaisir, force est de constater qu'en regardant le chemin parcouru depuis les années 1970, on a assisté à un incontestable enrichissement de la discipline, qui a intégré des problématiques venues de ses voisines et réorienté ses pratiques, sans pour autant perdre son identité disciplinaire consistant à réfléchir sur les phénomènes temporels. Aujourd'hui, elle a perdu l'aura qui était la sienne il y a un demi-siècle, mais elle est épistémologiquement en bonne santé. Au terme de ce parcours, quelques constats se dégagent. Le premier concerne le débat entre histoire-récit et histoire-problème, qui a longtemps occupé le devant de la scène historiographique et est aujourd'hui clos ; l'histoire assume désormais son double visage, sans que cela lui pose de problème majeur. Deuxième constat : l'histoire a abandonné les grands schémas préétablis pour penser en termes d'historicité, et a, dans le même mouvement, abandonné une certaine naïveté épistémologique qui a permis un changement de relation de l'historien à son objet à travers l'affirmation d'une démarche réflexive. Ce qui ne veut pas dire que l'histoire soit menacée par le relativisme généralisé, notamment parce qu'elle n'a renoncé ni à sa quête d'une certaine vérité, ni à son ambition totalisante, comme en témoigne, entre autres, l'important développement depuis les années 1980 des multiples courants d'histoire mondiale, d'abord dans l'aire anglo-saxonne, puis, plus récemment, en France. Enfin, le troisième constat est celui d'une pluralité assumée qui a pris la place du rêve d'un paradigme unifié. Elle s'accompagne d'une évidence du dialogue interdisciplinaire, même si celui-ci n'est pas pratiqué par tous les historiens, ni d'ailleurs par tous les représentants des disciplines

voisines. Cette pluralité est également indissociable de la posture réflexive qui semble devoir constituer, non pas un paradigme commun, mais sans doute un socle épistémologique et méthodologique commun aux sciences sociales, et à partir duquel il est possible d'organiser entre elles un dissensus fécond. Celui-ci est sans doute nécessaire pour affirmer une certaine unité des sciences sociales, en particulier vis-à-vis des sciences exactes, dont l'impérialisme méthodologique peut, si l'on n'y prend garde, menacer la notion même de sciences sociales. S'il fallait paraphraser Foucault, on pourrait dire qu'il n'est pas exclu que les sciences humaines et sociales, apparues à un moment donné dans le paysage intellectuel, puissent en disparaître. Nous n'en sommes évidemment pas là, d'autant plus que leur vitalité intellectuelle ne fait guère de doute. Mais leur rapport avec les sciences exactes est sans doute l'une des questions majeures auxquelles elles sont confrontées, et à laquelle elles ne peuvent répondre que collectivement.

Ludovic TOURNÈS

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Le terrain transitionnellement : une transdisciplinarité entre géographie, art et psychanalyse

Ce texte est une coupe à travers un parcours intellectuel d'une quinzaine d'années qui croise, autour du thème du terrain – dont il construit l'importance et la signification contemporaines dans différents champs de l'activité culturelle – les perspectives théoriques que j'ai ouvertes sur l'art contemporain¹ et sur la géographie contemporaine². Ces interprétations fonctionnent sur le principe d'une circulation constante et inédite entre géographie, art et psychanalyse, qui instaure la transdisciplinarité en cheville ouvrière des problématiques et intelligibilités proposées : chacune des « disciplines » est tour à tour champ de la réflexion et outil de celle-ci. Ces interprétations fonctionnent aussi sur une circulation entre plusieurs cultures scientifiques nationales. Écrit par une géographe, ce texte, en travaillant la question de la spatialité de pratiques contemporaines et des expériences qui lui sont associées,

1. VOLVEY Anne, « Land Arts. Les fabriques spatiales de l'art contemporain », in *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, vol. 33, n° 129-130 (« Spatialités de l'art »), 2007, p. 3-25; VOLVEY Anne, « Spatialité d'une land activité. Le Land Art à travers l'œuvre de Christo et Jeanne-Claude », in *Activité artistique et spatialité*, BOISSIÈRE Anne, FABBRI Véronique, VOLVEY Anne (dir.), Paris, L'Harmattan, 2010, p. 91-134.

2. VOLVEY Anne, « “Übergänglichkeit” : ein neuer Ansatz für die Epistemologie der Geographie », in *Geographische Zeitschrift*, vol. 92, n° 3, 2004, p. 170-184; VOLVEY Anne, « Fieldwork: how to get in(to) touch. Towards a haptic regime of scientificity in geography », in *Touching Space, Placing Touch*, PATERSON Mark, DODGE Martin (ed.), Aldershot, Ashgate, 2012, p. 103-130.

participe de l'idée d'un « tournant spatial³ » dans les pratiques et la pensée contemporaines, et présente une approche géographique, centrée sur la spatialité, qui permet de s'en saisir et de l'élaborer, participant ainsi à un « tournant géographique ».

Le terrain est ici un thème transversal que je définis en première instance comme une « manière de faire » avec le lieu/l'espace d'un acteur (ou d'un collectif d'acteurs) dans la perspective d'une production de savoir sur le lieu – que ce savoir soit fondamental ou d'action. Le terrain ne connaît pas le même niveau de reconnaissance en art, où il s'est développé dans les années 1960 autour des stratégies d'*outdoor* et d'*in situ*, et en géographie, où il est le pivot problématique des jeux de construction/déconstruction épistémologiques, depuis sont développement comme science dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Le terrain est non seulement un moyen effectif de l'hybridation contemporaine des sciences et des arts, mais son développement et ses conditions de développement témoignent plus généralement de l'importance des phénomènes transitionnels dans les activités culturelles contemporaines. Ainsi, je propose une interprétation transitionnelle de la pratique de terrain, jusqu'à envisager un régime haptique⁴ de créativité transversal à ces champs comparés de la science géographique et de l'art contemporains, qui engloberait aussi bien les pratiques que les contenus d'expérience qui lui sont associés, leurs modes d'élaboration et les formes de leur représentation.

La première partie du texte montre comment la mise en perspective inédite du Land Art états-unien avec son contexte d'action juridico-politique (l'histoire foncière états-unienne) permet d'articuler significativement pratique artistique et spatialité pour instaurer le « faire avec l'espace » en principe de la radicalité de ce moment de l'histoire de l'art et, partant, de l'intelligibilité du changement de matrice artistique que ces artistes

3. WARF Barney, ARIAS Santa, « Introduction: the reinsertion of space into the social sciences and humanities », in *The spatial Turn. Interdisciplinary perspectives*, WARF B., ARIAS S. (ed.), Londres, Routledge, 2009, p. 1-10.

4. De *hapsis* qui signifie « toucher » en Grec. Le toucher est au fondement de la théorie transitionnelle (voir partie 2).

ont réalisé. La deuxième partie du texte déconstruit les fondements théoriques sous-jacents des méthodes qualitatives de terrain de la géographie contemporaine (le modèle du *care*) et applique un principe de symétrie à l'étude de la pratique du sujet cherchant (ses motifs, ses données et ses représentations) pour participer à la reconnaissance et à l'élaboration de la question de l'« hapticité » dans la géographie contemporaine. La dernière partie travaille les fondements spatiaux de la pensée transitionnelle de la psychogenèse et du cadre psychanalytique, pour faire de ce courant de la psychanalyse l'outil de l'intelligibilité des enjeux, des modalités et des objets construits des pratiques de terrain contemporaines en art et en géographie.

ABORDER L'ART CONTEMPORAIN

PAR LA SPATIALITÉ DE SES PRATIQUES : LE TERRAIN,
DU LAND ART AUX ARTS DU LAND CONTEMPORAINS

Ce texte on pourrait l'appeler un carnet de route entre la feuille du même nom [...], et le calepin de voyage où l'on recense avec l'objectivité de l'anthropologue amateur les menus faits qui serviront plus tard de matériau comptable à l'étude qu'ils sont censés servir. [...]

Lundi 8 juillet [1991]

[...] Nous roulons au milieu d'un paysage montueux avant d'arriver à Valley Ford, le seul hameau traversé par le Running Fence de Christo. Sur le fronton de l'épicerie locale on a peint un mural qui représente le long rideau de tissu serpentant au milieu des champs où sont naïvement représentées quelques vaches. À l'intérieur le moindre vendeur est intarissable sur l'œuvre de Christo et a probablement soutenu une thèse sur le sujet⁵.

Je suis entrée dans le Land Art états-unien par le terrain, cette pratique constituant à la fois une thématique de l'étude et une méthode pour l'étude de ce moment de l'art contemporain. Alors qu'à mon sens il est devenu depuis une pratique massive et abondamment documentée de nombreux artistes contemporains, le

5. TIBERGHEN Gilles A., *Land Art Travelling*, Valence, ERBA, « Collection 222 », 1996, p. 9 et 57.

terrain reste un angle mort des disciplines traditionnelles de l'art (esthétique, histoire de l'art, critique) autant que de la géographie de l'art aujourd'hui émergente. Centrant leur analyse sur l'objet d'art – appréhendé alternativement comme paysage ou comme sculpture minimaliste⁶ – et faisant tourner la question de la spatialité de l'art autour de celui-ci, les spécialistes d'esthétique ratent, à mon sens, le principe spatial qui est au fondement du Land Art, pour des raisons théoriques autant que méthodologiques. Ainsi, le commentaire de G. Tiberghien sur la *Running Fence* de Christo et Jeanne-Claude cité plus haut révèle un point de vue centré sur l'objet d'art⁷ (et la représentation) et empreint d'une certaine négligence méthodologique à l'endroit des habitants de Valley Ford et de leur rapport à l'œuvre – cela malgré la figure de Bronislaw Malinowski, l'inventeur du terrain de l'ethnologie moderne, qu'il convoque en introduction du récit de son tour des sites du Land Art états-unien. De leur côté, les quelques géographes qui s'intéressent à l'« industrie de la création », en adoptant une approche de l'art informée par l'économie spatiale pour focaliser leur analyse sur l'espace dédié à la fonction artistique par l'ingénierie spatiale (district culturel) ou par les artistes (*artist-run space*)⁸, ratent eux aussi la spa-

6. KRAUSS Rosalind E., « Landscape sculpture: the new leap », in *Landscape architecture*, n° 61, juillet 1971, p. 296-343; BEARDSLEY John, *Earthwork and Beyond. Contemporary art in the Landscape*, New York, Abbeville Press Publisher, 1984; POINSOT Jean-Marc, *L'Atelier sans mur*, Villeurbanne, Art Édition, 1991; TIBERGHIE Gilles A., *Land Art*, Paris, éd. Carré, 1995 et TIBERGHIE Gilles A., *Nature, Art, Paysage*, Arles, Actes Sud/ENSP/Centre du paysage, 2001.

7. Un point de vue frustré par le démantèlement de l'objet d'art.

8. AMBROSINO Charles, « La monstration de la ville contemporaine. L'exemple d'Hoxton à Londres et du mouvement *Young British Artists* dans les années 1990 », in *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, vol. 33, n° 129-130 (« Spatialités de l'art »), 2007, p. 97-109; AMBROSINO Charles, « Du quartier d'artistes au cluster culturel, perspective londonienne », in actes du colloque « Arts et territoires. Vers une nouvelle économie culturelle? », 76^e congrès de l'ACFAS, Québec, 6-7 mai 2008 (<http://chairefernanddumont.ucs.inrs.ca/Mai2008/Arts.html>, consulté le 15 février 2011); CARTIER Carolyn, « Making space for art: the culture debat and the studio arts movement in hong kong », in *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, vol. 33, n° 129-130 (« Spatialités de l'art »), 2007, p. 111-118; BINNS Luke « Capitalising on culture: an evaluation of culture-led urban regeneration Policy », in

tialité attachée à la pratique artistique. Aucune de ces deux approches, qui pensent le lieu et l'objet dans un rapport d'extériorité et d'occupation (ou de remplissage), n'est en mesure d'élaborer le principe proprement « chorésique⁹ » de concrétisation réciproque du lieu et de l'objet dans le jeu d'une activité de terrain qui me semble faire la radicalité, l'unité et la postérité contemporaine de la matrice land artistique.

Pourtant, la rupture méthodologique introduite dans l'art contemporain par le Land Art, ainsi que ses conséquences spatiales, ont été perçues très tôt. Dans l'introduction du catalogue de l'exposition *Sonsbeek 71 buiten de perken* (Arnhem, Pays-Bas, 1971) dont il était le commissaire, W. A. L. Beeren décrit non seulement la manière dont les artistes invités ont travaillé les dimensions du lieu en des objets de grande taille dépassant souvent le cadre spatial de la manifestation, mais évoque aussi les conséquences relationnelles de cette manière d'œuvrer d'art les lieux :

Cette méthode de travail [...] a donné son thème à l'exposition : relations spatiales. [...] Nous avons dépassé les limites (*we went* « *beyond the pale* ») de Sonsbeek pour faire entrer l'ensemble du pays dans notre champ d'opération (*field of operation*) [...]. En multipliant les contacts, nous avons réussi à former un groupe d'acteurs – institutions, administrations d'État, personnes privées – qui participèrent aux activités d'organisation de « Sonsbeek buiten de perken »¹⁰.

Futures Academy, Dublin Institute of Technology, 2005 (<http://arrow.dit.ie/futuresacart/5/>, consulté le 10 décembre 2011).

9. Terme proposé par le géographe Augustin Berque dans sa double définition du lieu, entre *topos* d'inspiration aristotélicienne et *chôra* d'inspiration platonicienne. Sa définition chôraïque du lieu comme matrice et porte-empreinte d'une genèse, lui permet d'envisager le lieu et la chose qui l'occupe dans un rapport de « con-crétisation » réciproque et non pas d'extériorité radicale (voir BERQUE Augustin, « Lieu », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, LÉVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), Paris, Belin, 2003).

10. BEEREN Wim A. L., « From Exhibition to Activity » (introduction), in *Sonsbeek 71*, catalogue de l'exposition (Arnhem, 19 juin-15 août 1971), Arnhem, Park Sonsbeek, 1971 (<http://www.experimentalstvcenter.org/sonsbeek-71-introduction-and-statements-artists>, consulté le 15 février 2011) [Trad. Anne VOLVEY].

Plus récemment, J. Kastner et B. Wallis signalaient à propos des œuvres du Land Art qu'une interprétation centrée sur l'objet d'art ratait son caractère relationnel et contextuel¹¹. De fait, l'étude de terrain que j'ai conduite pendant l'été 2000 sur le site de la *Running Fence* m'a permis d'établir que la légitimité du discours des employés de la superette de Valley Ford sur l'objet d'art *Running Fence* repose moins sur un savoir scientifique élaboré dans un travail académique, contrairement à ce qu'ironise G. Tiberghien ci-dessus, que sur la participation effective des habitants, administrateurs, élus et usagers des deux *Counties* concernés au processus de réalisation du projet que leur ont proposé les Christo – une coaction à l'origine d'un savoir d'expérience. Ce sont ces manières de « faire avec » le lieu que les résidents ont choisies de mettre en scène dans le bureau de poste de Valley Ford¹² à travers la documentation du travail de terrain des artistes, ainsi que leur prolongement mémoriel au-delà du démantèlement de l'objet d'art : la *Joint Resolution* n° 98-0001 des Marin et Sonoma *Counties* et le certificat de classement comme *Historic Landmark* n° 24 du poteau 7-33 par le Sonoma *County*. Ainsi, prendre au sérieux ce discours local, c'est retrouver la pratique pour rendre l'œuvre de l'art intelligible et se donner les moyens de saisir et de construire, à partir d'un cas que je pense paradigmatique, la question du terrain dans l'art contemporain.

Reconnaître la place du terrain dans l'art contemporain, via l'étude des éditions documentaires qui lui sont en partie dédiées (ouvrages, expositions, films) ou par le truchement de procédures de terrain, c'est reconnaître le changement de matrice artistique que le Land Art réalise à la fin des années 1960, et, par

11. KASTNER Jeffrey, WALLIS Brian, *Land and Environmental Art*, Londres, Phaidon Press, 1998, p. 29.

12. C'est dans ce bureau de poste que les Christo ont pris contact avec les *ranchers*, membres du collectif social auquel ils adressaient leur proposition artistique, profitant du fait que ces derniers venaient y retirer leur courrier en poste restante. Il est depuis lors le haut-lieu de l'œuvre – un lieu qui entretient un rapport synecdotique à l'œuvre et où celle-ci se trouve à la fois documentée et commémorée (pour la définition du haut-lieu, voir DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », in *L'Espace géographique*, n° 2, 1995, p. 97-112).

là même, reconnaître dans le « faire avec » l'espace/le lieu le principe du caractère relationnel¹³ ou contextuel¹⁴ qui est aujourd'hui associé à l'art contemporain¹⁵. En conduisant, en théorie comme en pratique, trois stratégies spatiales contre le « monde de l'art¹⁶ » institué, et contre l'encodage et la marchandisation de la production artistique auxquels celui-ci procède, les land artistes font de la manière d'œuvrer d'art le *land* leur principal mode opératoire. J'ai proposé, par conséquent, de prendre au sérieux la question du *land* chez les land artistes, de considérer que le glissement terminologique de *earthwork* à *land art* n'est pas insignifiant, et, après avoir abandonné une problématique de la terre/Terre (comme matériau, comme sujet de l'œuvre ou comme ensemble des places susceptibles d'être occupées par un objet d'art hors-sol), de ne pas réduire la question du *land* à une seule perspective paysagère (*landscape*). Je ne m'étendrai pas ici sur la manière dont les stratégies conjointes d'*outdoor* (le « en dehors » des institutions muséales), d'*in situ* (l'alternative à l'objet d'art trouvée dans le lieu) et d'échelle (le changement de grandeur de l'objet d'art) opèrent contre le monde de l'art institué dans le prolongement des recherches de Brancusi sur l'abolition du socle de la sculpture¹⁷, par le nouage de l'objet et du lieu via la pratique. Je soulignerai en revanche le fait que, dans le contexte juridique et historique réglant la question foncière aux États-Unis, le terrain est une conséquence méthodologique de ces stratégies spatiales au terme desquelles le land artiste investit un espace/lieu qui n'est pas préalablement dédié à la fonction artistique, et entreprend de le substituer à

13. BOURRIAUD Nicolas, *Esthétique relationnelle*, Paris, Les Presses du réel, 2001.

14. ARDENNE Paul, *Un art contextuel*, Paris, Flammarion, 2002.

15. Pour une argumentation détaillée voir VOLVEY Anne, « Land Arts. Les fabriques spatiales de l'art contemporain », *op. cit.* ; VOLVEY Anne, « Spatialité d'une *land* activité », *op. cit.*

16. BECKER Howard, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988 (éd. originale 1982).

17. KRAUSS Rosalind E., « Sculpture in the Expended Field », in *October*, vol. 8, printemps 1979, p. 30-44 ; TIBERGHEN Gilles A., *Land Art*, *op. cit.*

l'objet d'art¹⁸. Historiquement, aux États-Unis la fonction et la propriété qui sont reconnues à un sol précèdent préalablement de son usage¹⁹ : l'affectation d'un usage à un sol par le *squatter*, l'*homesteader* (le colon) ou le *miner* (le mineur), le jalonnement et le travail en continu de celui-ci selon cet usage, sont les fondements légaux du *land claiming* (la revendication du sol) – les occupations et les usages (de l'*unpatented land*) se trouvant reconnus après coup par un acte de propriété (*deed*)²⁰. Le *Homestead Act* de 1862 est la traduction formelle de l'instauration de l'usage du sol en métadroit. Enfin, le mouvement civique du *Land Use Reform* qui remet en cause cette législation foncière et conduit à son abrogation par l'État fédéral en 1976 (*Federal Land Policy and Management Act*), constitue le contexte d'action historique du Land Art. L'analyse d'œuvres de Dennis Oppenheim – par exemple, les *Site Markers* de 1967 et les *Gallery Transplants* de 1969, véritables variations sur l'acte de *land claiming*²¹ – et la prise en considération des citations récurrentes

18. Dennis Oppenheim : « l'objet était vraiment la cible. L'objet d'art était-ce à quoi l'on tentait de trouver une alternative » et, ce faisant, « le lieu prit en quelque sorte la place de l'objet. [...] La nécessité de reproduire, de copier, ou de manipuler la forme n'était plus une fin en soi. » Cité in TIBERGHIE Gilles A., *Land Art, op. cit.*, p. 98.

19. DE SOTO Hernando, *Les Mystères du capital*, Paris, Flammarion, 2005 (éd. originale 2000).

20. Au XIX^e siècle, les *Occupancy laws* (droits cabane, maïs ou tomahawk) correspondent à l'extension à toutes les terres, quel que soit leur statut juridique, d'un droit de préemption accordé au XVIII^e siècle aux occupants des terres fédérales en reconnaissance de l'usage préalable qu'ils en ont fait.

21. L'emprunt terminologique que fait Oppenheim au *Homestead Act* pour décrire ses *Site Markers* montre l'inscription effective des stratégies land artistiques dans ce double contexte foncier (juridique et historique) : « Dans mes *Site markers* de 1967 [...] le lieu a en quelque sorte pris la place de l'objet... Le simple fait de produire un pieu (*issuing a stake*), de prendre une photographie de l'objet, d'en revendiquer (*claiming*), d'en indiquer (*pointing out*) la localisation sur la carte, et de le décrire sur le document suffisait... » [trad. A. V.], cité in KASTNER Jeffrey, WALLIS Brian, *Land and Environmental Art, op. cit.*, p. 30. Les termes anglais renvoient directement à la terminologie officielle du *land claiming* ou évoquent clairement sa pratique.

des land artistes sur le lieu²² soutiennent la pertinence de cette approche foncière du Land Art que je propose – approche qui en fait un art du *land* à proprement parler et que supportent de manière paradigmatique les œuvres de Christo et Jeanne-Claude, et d’Oppenheim.

Ainsi, le terrain correspond à l’ensemble des procédures concrètes par lesquelles le land artiste effectue sa prise foncière – soit, l’aboutissement d’un *land claiming* via un *fieldwork* dans un droit d’usage artistique du lieu, temporaire ou définitif – et réalise la concrétisation réciproque de l’idée d’objet et du lieu (la chorésie) pour les nouer en un objet-lieu d’art de grande dimension. Le terrain artistique, à l’instar du terrain des sciences naturelles et sociales avec lequel il s’hybride nécessairement pour œuvrer d’art le lieu²³, est une situation méthodologique orientée le plus souvent vers un savoir d’action et parfois même vers un savoir fondamental²⁴: un ensemble de procédures en milieu ouvert²⁵, souvent systématisé, par le truchement duquel l’artiste réalise non pas un objet d’art hors-sol mais un objet-lieu d’art fondamentalement situé. Ces procédures font de la

22. Christo : « L’essentiel de [nos] projets est la prise de possession de l’espace » (cité in YANAGI Masahiko, « Interview de Christo », in *Christo from the Lilja Collection*, catalogue d’exposition (Musée d’art moderne et contemporain, 4 juillet-30 septembre 1989), Nice, Éditions des musées de Nice, p. 176-203, citation p. 198) ; M. Heizer : « L’œuvre d’art n’est pas posée dans un lieu, le lieu même est l’œuvre d’art » (in LAIDLACH Michael, *Land Art*, Cologne, Taschen, 2007, p. 1) ; W. De Maria : « Le territoire n’est pas le site de l’œuvre, il en fait partie » (in *ibid.*, p. 38) ; A. Goldsworthy : « Le travail est le lieu » (in *ibid.*, p. 50) ; etc.

23. Ce qui se donne à voir, par exemple, dans les rapports d’impact environnementaux ou sociaux qui sont produits par les artistes dans le cadre des procédures de *land claiming* qu’ils conduisent.

24. Une intelligibilité proprement géographique du lieu – un savoir spatial – émerge de la pratique de terrain artistique de Christo et Jeanne-Claude, par exemple. Elle se donne à lire dans les commentaires des artistes sur les lieux (voir VOLVEY Anne, « Land Arts. Les fabriques spatiales de l’art contemporain », *op. cit.*) et prend forme dans l’objet-lieu d’art.

25. VOLVEY Anne, *Art et spatialités d’après l’œuvre in situ outdoors de Christo et Jeanne-Claude*, thèse, université de Paris I – Panthéon-Sorbonne, 2003, p. 868 ; VOLVEY Anne, « Christo et le Land Art. Dans la carte du territoire la monumentalité christolienne », in *Ligéia. Dossiers sur l’art*, n° 57-58-59-60 (« Brancusi et la sculpture »), janvier-juin 2005, p. 221-232.

pratique du Land Art un « faire avec l'espace/le lieu » – un espace/lieu dont il œuvre les dimensions et au terme duquel la concrétisation de l'objet-lieu d'art assure le régime de visibilité. On peut ainsi mesurer les limites conceptuelles de la notion d'*in situ* rapportée habituellement au Land Art états-unien dans la mesure où elle fait valoir un rapport d'extériorité entre l'objet et le lieu (*topos*) marqué par « *in* » – celui-ci servant de réceptacle et de condition de mise en vue à celui-là. On peut aussi mesurer les limites théoriques qu'il y a à rapporter la question de la spatialité à l'objet matériel²⁶. D'une part, l'objet est le régime de visibilité d'un ensemble de faire avec l'espace/les lieux dont les spatialités ne sont pas commensurables avec la sienne²⁷. Ces faire, en effet, s'expriment à une autre échelle-étendue que celle de l'objet: car s'ils concernent le lieu co-construit dans l'objet lui-même (ensemble des lieux œuvrés dans les pratiques d'observation, d'enquête et d'expérimentation scientifiques en site propre, dans les négociations avec les résidents – porte-à-porte, réunion –, etc.), mais ils s'étendent aussi à d'autres lieux (ensemble des lieux œuvrés dans les négociations avec les collectivités territoriales aux territoires de compétence variés – lob-

26. VOLVEY Anne, *Art et spatialités*, *op. cit.* ; VOLVEY Anne, « Christo et le Land Art », *op. cit.*

27. Je mobilise dans les lignes suivantes la trilogie des « déterminants élémentaires de l'espace » conçue par le géographe Jacques Lévy (voir LEVY J., « Échelle », « Métrique » et « substance », in *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, *op. cit.*). L'échelle-étendue renvoie au rapport de taille entre réalités, elle se distingue de l'échelle-fraction (ou cartographique) qui renvoie au rapport de réduction entre un référent et un référé. La « métrique » renvoie, par dérivation de l'usage mathématique du terme, au mode de mesure et de traitement de la distance dans les agencements spatiaux (ou positions relatives des réalités les unes par rapport aux autres). Lévy distingue la mesure euclidienne de la distance (en mètres ou kilomètres) de la mesure via d'autres systèmes de référence (la vitesse, par exemple). La première qui correspond à une métrique à dominante topographique (distances continues et exhaustives) – celle qui informe le fond de carte conventionnel –, la seconde à une métrique à dominante topologique (discontinues et lacunaires) – celle qui fonde les cartes en anamorphose. La différenciation des familles de métrique, qui dépasse le seul enjeu de la représentation cartographique de la dimension spatiale des phénomènes, permet de décrire et de penser en géographie l'articulation de configurations spatiales distinctes: le territoire (topographique) et le réseau (topologique).

bying, audience publique, séance au parlement –, dans les expérimentations en milieu ouvert ou en laboratoire). Ils s'articulent aussi selon une autre métrique (topologique et non pas topographique) adoptant une logique de mise en réseaux de lieux. L'objet est d'autre part, le régime de visibilité de multiples dimensions du lieu levées par l'œuvre de l'art en ses procédures de terrain: des dimensions matérielles autant qu'idéelles (ensemble des représentations se rapportant au lieu et des valeurs affectées au lieu organisant son sens). Les significations associées au lieu par le collectif social, sont en quelque sorte levées, objectivées et œuvrées par le *claiming* et le *working* artistiques du *land* et enfin construites concrètement dans l'objet-lieu d'art qui les donne à voir.

Ainsi, en reconnaissant et en construisant le « *spatial turn* » accompli en art à la fin des années 1960 par le Land Art états-unien et en instaurant celui-ci en matrice de pratiques contemporaines, je démontre la pertinence scientifique de la géographie à proposer une interprétation esthétique non seulement d'un moment de l'art contemporain, mais, au-delà, de certaines manières de l'art contemporain – manières dans lesquelles s'originent aujourd'hui les questions de la reconstruction des liens écologiques et sociaux absents²⁸, du développement durable²⁹, de la restauration l'espace public³⁰, ou encore des

28. CHANG Tou C., LEE Wai K., « Renaissance City Singapore: a study of arts spaces », in *Area*, vol. 35, n° 2, 2003, p. 128-141 ; CHANG Tou C., « Art and soul: powerful and powerless art in Singapore », in *Environment and Planning A*, vol. 40, 2008, p. 1921-1943.

29. BLANC Nathalie, *Vers une esthétique environnementale*, Paris, Éditions Quæ, 2009 ; BLANC Nathalie, LOLIVE Jacques, « La restauration écologique: une nouvelle formation du monde? », in *Cybergéog. European Journal of Geography*, dossiers « Esthétique et environnement », document 479, mis en ligne le 14 décembre 2009 (<http://cybergeog.revues.org/index22806.html>, consulté le 15 février 2011).

30. MILES Malcolm, *Art, Space and the City. Public Art and Urban Futures*, Londres/New York, Routledge, 1997 ; RUBY Christian, *L'Art public. Un art de vivre en ville*, Bruxelles, La Lettre volée, 2001 ; RUBY Christian, « Variations sur les espaces et les lieux de l'art et du public », in *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, vol. 33, n° 129-130 (« Spatialités de l'art »), 2007, p. 129-137.

formes contemporaines de l'engagement³¹. C'est la prise foncière et ce qui se construit en elle du fait de sa radicalité (elle interpelle et positionne radicalement le collectif social dont le *land* est l'objet d'un *claiming* artistique) et de sa globalité (elle atteint et articule toutes les sphères du social) qui en font un art politique. Un art politique dont la forme est moins l'objet d'art – des images qui représentent un sujet politique – que l'engagement artistique avec le lieu/l'espace – une manière de faire avec l'espace qui engage un public (habitants, usagers, administrateurs) devenu co-acteur de l'œuvre, et qui sert d'opérateur à la co-construction de significations situées stabilisées dans l'objet-lieu d'art qui en assure le régime de visibilité. C'est ce que j'appelle les arts du *land* contemporains³². On mesure combien l'imposition par l'ingénierie spatiale de ces manières de faire sur des espaces fonctionnels préalablement définis et selon des cahiers des charges préalablement établis affadit, voire contredit, leur vertu politique même³³. Inversement, ces formes d'art contemporain constituent un champ factuel pertinent pour

31. *Les Formes contemporaines de l'art engagé. De l'art contextuel aux pratiques documentaires*, VAN ESSCHE Éric (dir.), Bruxelles, La lettre Volée, 2007 ; ARDENNE Paul, « L'art contemporain a-t-il une dimension politique? », conférence du 15 mars 2001 (<http://www.arpla.fr/canal10/ardenne/index.html>, consulté le 2 février 2013).

32. VOLVEY Anne, « Land Arts. Les fabriques spatiales de l'art contemporain », *op. cit.* ; VOLVEY Anne, HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « La rue comme palette. La Pietà sud-africaine d'Ernest Pignon-Ernest », in *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, vol. 33, n° 129-130 (« Spatialités de l'art »), 2007, p. 145-174.

33. C'est d'ailleurs toute la contradiction du glissement d'une bonne partie du Land Art états-unien sous la commande publique dans le cadre des programmes de *Land réclamation*, dans les années 1980 et 1990, dont le plus connu est « Earthworks: Land reclamation as sculpture », 1979, organisé conjointement par le Seattle Art Museum et le King County Arts Commission. À la recherche de lieux à œuvrer d'art malgré tout, les land artistes ont ainsi répondu à des commandes pour des aménagements de parcs (R. Morris, Grand Rapids Project, 1974 pour Belknap Park, Grand Rapids, Michigan) ou des reconversions minières (R. Morris, *Untitled—Earthwork for Reclaim Gravel Pit*, King County, 1979 ; Michael Heizer, *Effigy Tumuli*, 1984-1985, Buffalo Rocks, Illinois) aux diagnostics territoriaux et cahiers des charges pré-définis, tout en produisant un discours critique sur les conséquences politiques de cette instrumentalisation de leur pratique (voir LAUSSON Adeline, « L'enjeu écologique dans le travail des *Reclamation Artists* »,

consolider l'effort théorique d'une géographie contemporaine qui aborde la question spatiale par la pratique³⁴, et démontrer *a contrario* les limites théoriques d'une géographie spatiale qui aborde les phénomènes sociaux (dont l'art) par l'espace/le lieu. La géographie dont il est question ici est une science de la dimension spatiale du social. Elle ne considère pas que l'espace est doté d'un statut d'extériorité par rapport au social. Ainsi, elle ne s'attache à lui que pour autant qu'il est noué à la pratique conduite par un individu ou un collectif d'individus, et qu'il est travaillé par celle-ci en ses dimensions matérielles et idéelles pour faire advenir des idéalités, pour les traduire et leur donner un régime de visibilité spatial³⁵. Autrement dit une géographie post-structurale, constructiviste et assumant pleinement sa révolution culturelle. Par conséquent, en matière d'art, il ne s'agit pas de faire une géographie pluriscalaire des espaces/lieux de l'art (la ville, le lieu *in*, le lieu *off*, l'*underground*, la friche, le squat, le terrain vague, etc.) comme le propose Boris Grésillon dans un article à visée programmatique publié dans les *Annales de géographie*³⁶. Dans une perspective de géographie spatialiste branchée sur des objets culturels à haute valeur ajoutée, cet auteur ajoute la fonction artistique aux facteurs de la centralité métropolitaine et, dans une compréhension unidimensionnelle (physicaliste) de l'espace, il compte la « matière urbaine » (les bâtiments, friches, trames viaires, etc.) aux sources de l'inspiration artistique, « pour étudier ce jeu de fécondation mutuel entre la ville et les artistes³⁷ ». Son programme scientifique

2008, hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/33/77/27/PDF/3.Lausson.pdf, consulté le 17 février 2009).

34. Par exemple, LUSSAULT Michel, « Action(s) ! », in *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.), Paris, Belin, 2000, p. 11-36; LUSSAULT Michel, *L'Homme spatial*, Paris, Éditions du Seuil, 2007.

35. CHIVALLON Christine, « L'espace, le réel et l'imaginaire: a-t-on encore besoin de la géographie culturelle? », in *Les Annales de géographie*, n° 660-661 (« Géographie culturelle »), 2008, p. 67-89.

36. GRÉSILLON Boris, « Ville et création artistique. Pour une autre approche de la géographie culturelle », in *Les Annales de géographie*, n° 660-661 (« Géographie culturelle »), 2008, p. 179-198.

37. *Ibid.*, p. 187.

rejoint explicitement le développement contemporain de la géographie de l'art autour des espaces de l'« industrie créative » – affectation d'un phénomène artistique à un lieu pour le promouvoir – ou des *artist-run spaces* – affectation d'un lieu à une forme artistique pour la promouvoir –, sur le mode de l'économie spatiale³⁸. Une géographie spatialiste qui pense le lieu dédié, l'objet qui l'occupe et le spectateur qui les consomme l'un et/ou l'autre comme trois polarités extérieures les unes aux autres, et rate, ce faisant, la dimension politique de leur mise à l'œuvre croisée dans des pratiques artistiques qui mettent en jeu et font jouer les droits de propriété modernes, aussi bien droit du sol que droit d'auteur.

LA PRATIQUE DE TERRAIN EN GÉOGRAPHIE :
VERS UN RÉGIME HAPTIQUE DE CONNAISSANCE

Dans le champ de la géographie, le terrain a une tout autre histoire épistémologique, qui est faite moins de non reconnaissance que de débats, la méthode ayant servi d'angle des attaques menées contre des moments disciplinaires ou, inversement, de cheville ouvrière de refondations matricielles. À l'instar d'autres sciences sociales, l'étude de terrain est une méthodologie fondatrice de cette discipline empiriste et une pratique quasi identitaire pour les géographes³⁹, où, suivant son référent géologique, le terrain a longtemps été conçu comme une extériorité – le réel – jouant le rôle d'un gisement de données dans lequel le chercheur, outillé et neutralisé (dans sa subjectivité), fore pour en retrouver l'ordre et la loi d'organisation, et les objectiver dans ses théories et objets scientifiques. La posture méthodologique classique prétend à l'objectivation des phénomènes via la collecte de données dans l'observation et à leur corrélation *in situ* dans le regard du chercheur, toutes deux aidées par le recours à la carte. Dénoncée par la géographie positiviste des années 1960-1980 qui lui a préféré des approches « quantitatives » conduites

38. Pour la bibliographie voir la note 8.

39. CALBERAC Yann, « Terrain d'affrontement: la relecture d'une controverse scientifique (1902-1922) », in *Bulletin de l'Association de géographes Français*, n° 4, 2007, p. 429-436.

sur des bases de données statistiques établies par des institutions spécialisées, c'est une méthode réinvestie (*field-based geography*), pratiquement et épistémologiquement, depuis le début des années 1990, par les géographies post-structuralistes et interprétatives de langue anglaise. Celles-ci ont privilégié les études « qualitatives » (*qualitative methods*) de la construction par les individus et les collectifs d'individus de mondes intérieurs (*lifeworlds*) ou de « géographies » (*geographical knowledges*), et ont instauré la méthode en objet épistémologique. Ce réinvestissement s'est fait après un travail d'analyse critique de la méthodologie classique et un repositionnement méthodologique.

Des chercheurs en géographie culturelle ont émis l'idée que la dimension visuelle (*visuality*) de la discipline n'a pas simplement à voir avec l'observation [...]. Ils ont commencé à problématiser le terme de « paysage » [...] et ils ont soutenu qu'il ne rend pas seulement compte de la relation entre les différents objets saisis dans le regard du chercheur de terrain, mais qu'il implique une certaine manière de regarder. [...] Ils soutiennent l'idée que le regard du chercheur de terrain est un point de la problématique, et non pas un moyen de l'analyse. Ainsi, ils qualifient ce regard sur le paysage d'« idéologie visuelle », parce qu'il ne fait que témoigner de la relation des puissants à leur environnement – sans que cela ait été questionné. [...] Cependant, les questions du genre et de la sexualité n'ont pas été soulevées par ces travaux récents. La féminisation de ce qui est regardé importe pourtant, parce que c'est en partie de ce que Berger définit comme le régime visuel dominant de l'hétérosexualité masculine blanche. La spécificité de cette position masculine c'est le regard actif, possessif, sexuel et orgasmique (*pleasurably*) posé sur des objets féminins. [...] Je vais montrer dans ce chapitre que la féminisation du paysage en géographie permet de mobiliser dans le contexte de la géographie du paysage les mêmes points d'argumentation que ceux concernant la masculinité du regard sur le Nu⁴⁰.

40. ROSE Gillian, *Feminism and Geography. The limits of geographical knowledge*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1993, p. 86 [trad. A. V.].

La critique du terrain classique s'est organisée autour de la problématique proprement anglo-américaine de la domination, soit la « *politics of fieldwork* » et la « *politics of representation* » (des données issues du terrain), et a été conduite par les *post-colonial* et *gender studies*. Considérant que se restreindre à la visée cognitive et à la dimension méthodologique ne permet pas d'envisager la richesse et la complexité des enjeux du travail de terrain, ces courants reprennent la question du sujet cherchant, de sa « positionnalité » (*positionality*), pour appréhender le terrain classique comme un problème et un moyen de consolidation de l'identité masculine et/ou blanche – suivant les perspectives développées. La méthode de terrain a été, en particulier, l'une des clés de la compréhension et de la dénonciation d'une construction « masculiniste » (*masculinist*) de la science géographique, en même temps qu'elle a été inversement à la base d'un projet politique féministe pour la discipline – un positionnement formulé, en 1993, par Gillian Rose, puis développé dans plusieurs numéros thématiques de revue et ouvrages collectifs⁴¹. L'enquête de terrain classique fondée sur l'observation est considérée par les féministes comme « un comportement de domination colonialiste inapproprié⁴² » où la pratique (*work*), calquée sur celle de l'exploration, évolue entre possession par l'arpentage, pénétration par le regard et contrôle par le recouvrement exhaustif d'un espace extérieur féminisé (*field*), bientôt abandonné aux portes de l'académie où il se trouvera représenté dans l'objet scientifique classique, le paysage⁴³. Tan-

41. Par exemple, « Women in the field » (*The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1, p. 54-66, février 1994), « Practices in Feminist Research » (*ACME. An International E-Journal for Critical Geographies*, vol. 2, n° 1, 2003, <http://www.acme-journal.org/volume2-1.html>) ; *Feminist geography in practice*, Moss Pamela (dir.), Oxford, Blackwell, 2002 et BONDI Liz et al., *Subjectivities, knowledges, and feminist geographies*, Lanham, Rowman & Littlefield Publ., 2002.

42. SHARP Joanne, « Geography and gender: feminist methodologies in collaboration and in the field », in *Progress in Human Geography*, vol. 29, n° 3, 2005, p. 304-309, notamment p. 306 [trad. A. V.].

43. ROSE Gillian, *Feminism and Geography*, op. cit. ; SPARKE Matthew, « Displacing the field in fieldwork. Masculinity metaphor and space », in *Body Space. Destabilizing geographies of gender and sexuality*, DUNCAN Nancy (dir.), Londres, Routledge, 1996, p. 212-233.

dis que l'enquête de terrain féministe (*feminist methodology*) dotée d'une échelle d'opération réduite et fondée sur l'interlocution, a été placée au fondement d'un « projet politique féministe au sein de la discipline⁴⁴ », soit un projet d'« *empowerment* » réciproque du sujet cherchant et de ses sujets de recherche qui font entendre et représentent leurs voix⁴⁵ – un « *to do gender* » dont les féministes discutent aujourd'hui la consistance⁴⁶. Ainsi, même si les féministes ne sont pas les seules à avoir participé à cette refondation épistémologique du terrain en opposant pour leur part un « *masculinist* » à un « *feminist fieldwork* » qu'elles cherchaient à fonder, leurs élaborations l'ont décisivement informée⁴⁷ en enracinant les méthodes de terrain qualitatives contemporaines dans des expériences et des pratiques qu'elles rapportent aux relations des femmes, et en particulier des mères, à leur environnement. Ainsi, Heidi Nast dans son introduction à *Women in the field: critical feminist methodologies and theoretical perspectives* énonce l'enjeu politique de la méthode pour les féministes avant d'en indiquer les principes :

Les textes soulignent que les chercheur/es féministes pratiquent le terrain comme un moyen de résister à la patriarchie et aux autres formes de domination, et qu'elles accordent pour ce faire leurs manières de faire avec des expériences de femmes (*resisting patriarchy [...] in ways that are congruent with women's expériences*)⁴⁸.

44. SHARP Joanne, « Geography and gender », *op. cit.*, p. 304 [trad. A. V.].

45. Nast Heidi J., « Opening Remarks on “Women in the Field” », in *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1 (« Women in the Field »), 1994, p. 54-66.

46. SHARP Joanne, « Geography and gender », *op. cit.*

47. SPARKE Matthew, « Displacing the field in fieldwork », *op. cit.* ; CRANG Mike, « Qualitative methods: the new orthodoxy », in *Progress in Human Geography*, vol. 26, n° 5, 2002, p. 647-655 ; LIMB Mélanie, DWYER Claire, « Introduction: doing qualitative research in geography », in *Qualitative methodologies for geographers*, LIMB Mélanie, DWYER Claire (dir.), Londres, Arnold, 2001, p. 1-20.

48. NAST Heidi J., « Opening Remarks on “Women in the Field” », *op. cit.*, citation p. 61 [trad. A. V.].

Ces principes précisés ailleurs dans son texte dessinent les contours d'un modèle féministe de terrain fondé sur le *care* (soit, la relation de soins maternante)⁴⁹ :

Le type de liens que les femmes entretiennent avec les autres dans leurs pratiques quotidiennes a contribué au développement de manières de savoir ou d'épistémologies qui sont différentes de celles des hommes. Les femmes sont typiquement des *nurturers* et des *caregivers* entraînés à l'art d'écouter et de favoriser l'*empowerment* des autres⁵⁰.

Les féministes insistent alors sur les manières de faire attachées à ce modèle substitutif, manières conçues pour installer l'atmosphère de soutien (« *supportive atmosphere*⁵¹ ») ou l'environnement facilitateur (« *facilitating environment*⁵² ») réputés caractériser la méthode non hiérarchique et relationnelle qu'elles préconisent. Certain(e)s appuient leur effort théorique sur la psychothérapie humaniste pour faire de l'empathie un outil technique de l'entretien qualitatif⁵³; d'autres, redécou-

49. Un pensée du *care* pour fonder la pratique du terrain en géographie qui ne s'est jamais vraiment reliée aux théories du *care* de la philosophie du droit, qui se développaient à la même époque (voir pour une tentative isolée, VIVAT Bella, « Situated Ethics and Feminist Ethnography in a West of Scotland Hospice », in *Subjectivities, Knowledges, and Feminist Geographies. The subjects and ethics of social research*, *op. cit.*, p. 236-252.

50. NAST Heidi J., « Opening Remarks on "Women in the Field" », *op. cit.*, p. 55 [trad. A. V.].

51. DUNCAN Nancy, « Introduction. (Re)placings », in *Body Space...*, *op. cit.*, p. 1-10; ROSE Gillian, « As if the mirrors had bled. Masculine dwelling, masculinist theory and feminist masquerade », in *Body Space...*, *op. cit.*, p. 56-74; KNEALE James, « Working with groups », in *Qualitatives Methodologies for Geographers*, *op. cit.*, p. 136-150.

52. BINGLEY Amanda, « In here and out there: sensations between Self and landscape », in *Social and Cultural Geography*, vol. 4, n° 3, 2003, p. 329-45.

53. BONDI Liz, « Stages on journeys: Some remarks about human geography and psychotherapeutic practice », in *The Professional Geographer*, vol. 51, n° 1, 1999, p. 11-24; BONDI Liz, « Empathy and identification: Conceptual Resources for feminist Fieldwork », in *ACME*, vol. 2, n° 1, 2003, p. 64-76; AITKEN Stuart C., HERMAN Thomas, « Gender, Power and Crib Geography: transitional spaces and potential places », in *Gender, Place and Culture, a journal of feminist geography*, vol. 4, n° 1, 1997, p. 63-88.

vrant la problématique du jeu (*playing*), instaurent le partage de situations de vie⁵⁴ ou le dispositif artistique⁵⁵ en cadres de la relation de recherche. La situation de terrain permet alors « d'écouter, de faire s'exprimer et de représenter ceux qui n'ont pas la parole (*listening to, giving voice to and representing the silenced*)⁵⁶ » pour donner lieu à un matériau de type discursif, représenté dans les textes scientifiques⁵⁷. Mais le modèle choisi pour ces pratiques et le type d'engagement qui lui est lié conduisent les géographes concerné(e)s à interroger la place du corps dans la recherche – à la fois comme site, marqueur et opérateur de la position (*positionality*) du chercheur dans la relation de recherche⁵⁸ – et à définir le terrain comme une situation où des corps co-présents interagissent physiquement, émotionnellement et symboliquement. Cette considération pour le corps – jusqu'à instaurer la performance artistique un référent pour penser les conditions pratiques du terrain – a conduit les féministes (et au-delà, l'ensemble des géographes qualitatifs) à la reconnaissance récente d'un matériau pré-discursif et à interroger sa représentation scientifique. C'est ce que Mike Crang

54. AITKEN Stuart C., « Playing with children: Immediacy was their cry », in *The Geographical Review*, vol. 91, n° 1-2, 2001, p. 496-508; AITKEN Stuart C., « Shared lives: interviewing couples, playing with their children », in *Qualitative Methodologies for Geographers*, *op. cit.*; PUNCH Samantha, « Multiple methods and research relations with children in rural Bolivia », in *ibid.*; LONGHURST Robyn, HO Elsie, JOHNSTON Lynda, « Using "the body" as "instrument of research": Kimch'I and pavlova », in *Area*, vol. 40, n° 2, 2008, p. 208-217.

55. BINGLEY Amanda, « In here and out there », *op. cit.*

56. CRANG Mike, « Qualitative methods: the new orthodoxy », *op. cit.*, p. 648 [trad. A. V.].

57. CRANG Mike, « Qualitative methods: there is nothing outside the text? », in *Progress in Human Geography*, vol. 29, n° 2, 2005, p. 225-233.

58. NAST Heidi J., « The body as "place": Reflexivity and fieldwork in Kano, Nigeria », in *Places through the body*, NAST Heidi, PILE Steve (dir.), Londres/New York, Routledge, 1998; PARR Hester, « Feeling, Reading and Making Bodies in Space », in *The Geographical Review*, vol. 91, n° 1-2, 2001, p. 158-167; SHARP Joanne, « Geography and gender », *op. cit.*; LONGHURST Robyn, HO Elsie, JOHNSTON Lynda, « Using "the body" as "instrument of research" ... », *op. cit.*

interroge sous le terme générique d'« *haptic knowledge*⁵⁹ », lançant dans la géographie de langue anglaise l'idée d'hapticit  ⁶⁰ – id  e que je d  veloppais de mon c  t  , au m  me moment⁶¹. La g  ographie qualitative a donc substitu   un « r  gime linguistique⁶² » au « r  gime scopique (ou visualiste)⁶³ » de connaissance de la g  ographie classique, avant de consid  rer plus r  cemment la possibilit   d'un « r  gime haptique » de connaissance fond   sur l'  laboration scientifique de donn  es tactiles (ou haptiques).

Les chercheurs de langue anglaise, rejoignant les d  veloppements parall  les de l'*emotional geography*, concentrent cependant leurs efforts sur le savoir haptique des sujets de leur   tude qualitative, sur les formes de spatialit   ou les « g  ographies » que ceux-ci construisent dans l'exp  rience haptique⁶⁴. Ils appr  hendent essentiellement cette probl  matique des « *haptic knowledges* » au travers des situations de vie et d'engagement corporels sp  cifiques – l'exp  rience et la construction du monde des aveugles, des nudistes, des personnes qui souffrent. Ce faisant, ils ratent la question de l'exp  rience haptique du chercheur associ  e    la pratique de terrain, jusqu'   lui d  nier parfois, et non sans contradiction avec leurs analyses critiques ant  rieures, son statut de probl  me scientifique⁶⁵. De fait, ils n'adoptent pas les principes de r  flexivit   et de sym  trie qui leur permettraient

59. CRANG Mike, « Qualitative methods: touchy, feely, look-see? », in *Progress in Human Geography*, vol. 27, n   4, 2003, p. 494-504.

60. PATERSON Mark, « Haptic geographies: ethnography, haptic knowledges and sensuous dispositions », in *Progress in Human Geography*, vol. 33, n   6, 2009, p. 766-788.

61. VOLVEY Anne, « L'espace vu du corps », in *Logiques de l'espace esprit des lieux*, op. cit., p. 319-332; VOLVEY Anne, *Art et spatialit  s*, op. cit.; VOLVEY Anne, « "  berg  nglichkeit"... », op. cit.

62. CRANG Mike, « Qualitative methods: there is nothing outside the text? », op. cit.

63. ROSE Gillian, *Feminism and Geography*, op. cit.; NAST Heidi J., KOBAYASHI Audrey, « Re-corporealizing vision », in *Body Space...*, op. cit., p. 75-93.

64. PATERSON Mark, « Haptic geographies: ethnography, haptic knowledges and sensuous dispositions », in *Progress in Human Geography*, vol. 33, n   6, 2009, p. 766-788.

65. BONDI Liz, « Empathy and identification », op. cit.

d'envisager pleinement un régime haptique de connaissance à partir d'une réflexion critique portant sur le rapport entre la méthodologie de terrain fondée sur le modèle du *care* et l'expérience subjective du chercheur⁶⁶. Pour ce faire, il est important tout d'abord de reconnaître le fondement winnicottien de la conception féministe de la pratique de terrain. Cette référence à la pensée du psychanalyste anglais D. W. Winnicott qui a publié dans les années 1950-1970, s'organise en une constellation de concepts que les féministes lui empruntent pour les faire travailler de manière plus ou moins métaphorique. Substituant le modèle du *care* à celui de l'exploration, les féministes ont contribué à construire la figure du/de la praticien/ne de terrain en *caregiver*. Remplaçant une spatialité de la distance/distanciation par la proximité et une pratique de l'observation par l'écoute et par l'interlocution, elles ont conçu la pratique de terrain (*work*) en termes de « *withness*⁶⁷ » – comme un « faire avec » par opposition à un « faire (de) dans » – et décrit le terrain (*field*) en termes de « *state* » ou « *space of betweenness* » ou « *place in-between*⁶⁸ » – le dotant d'une qualité d'intermédierité (espace de l'entre-deux ou lieu entre-deux). C'est donc l'assimilation implicite⁶⁹ ou explicite, parfois même construite⁷⁰, que cette pensée fait du terrain au cadre thérapeutique dit « transitionnel », une assimilation énoncée dans les termes de *holding*

66. Pour une argumentation détaillée voir VOLVEY Anne, « Fieldwork: how to get in(to) touch », *op. cit.*

67. NAST Heidi J., « Opening Remarks on "Women in the Field" », *op. cit.*

68. *Ibid.* ; KATZ Cindy, « Playing the Field: Questions of fieldwork in Geography », in *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1 (« Women in the field »), 1994, p. 67-72; DUNCAN Nancy, « Introduction. (Re)placings », in *Body Space...*, *op. cit.*, p. 1-10; CUPPLES Julie, « The field as a landscape of desire: sex and sexuality in geographical fieldwork », in *Area*, vol. 34, n° 4, 2002, p. 382-390.

69. *The Professional Geographer*, vol. 46, n° 1 (« Women in the field »), 1994.

70. Chez AITKEN Stuart C., HERMAN Thomas, « Gender, Power and Crib Geography », *op. cit.* ; BONDI Liz, « Stages on journeys », *op. cit.* ; BONDI Liz, « Empathy and identification », *op. cit.* ; BINGLEY Amanda, « Research Ethics in Practice », in *Subjectivities, knowledges, and feminist geographies. The subjects and ethics of social research*, *op. cit.*, p. 208-222; BINGLEY Amanda, « In here and out there: sensations between Self and landscape », *op. cit.*

(auquel la « *supportive atmosphere* », citée plus haut, fait directement écho) et du *playing*, qu'il faut d'abord reconnaître. Cet étayage sur la boîte à penser winnicottienne fait en quelque sorte contre-point à la référence freudo-lacanienne que les féministes ont mobilisée pour appuyer théoriquement leur critique du terrain classique et, au-delà, de la géographie classique. Pour la géographie contemporaine, la référence winnicottienne n'a pas que des implications méthodologiques mais plus fondamentalement épistémologiques : elle ne concerne pas seulement la manière dont la connaissance est engendrée, mais renvoie au projet individuel et collectif de la connaissance, à la valeur et à la validité de celle-ci.

Le plaisir récurrent et néanmoins inconfortable que la géographie trouve dans le paysage [...] est une version de l'esthétique masculine de la discipline. [...] Je vais développer les arguments des féministes qui ont travaillé avec Freud ou avec la relecture de Freud par Lacan, parce que plusieurs d'entre elles ont mis en évidence le caractère contradictoire de la « sexualité dans le champ de la vision » en mobilisant cette forme de psychanalyse. De plus, la psychanalyse, malgré les problèmes qu'elle soulève, est la seule théorie élaborée disponible qui place la sexualité au fondement de sa problématique. [...] Ce chapitre défend l'idée que ces analyses psychanalytiques conduites par des féministes offrent une critique éloquente du regard masculin, blanc, hétérosexuel, un regard partagé entre plaisir et censure⁷¹.

La dénonciation féministe sur une base freudo-lacanienne du terrain classique articulait à la pratique de terrain (considérée dans sa dimension spatiale) un inconscient du chercheur et la traitait comme un problème de consolidation de l'identité sexuelle⁷², auquel elle rapportait enfin l'objet scientifique « paysage ». Dès lors, quel enjeu subjectif inconscient est attaché à l'expérience haptique qui découle, pour le chercheur, de sa pratique relationnelle du terrain ? Quelles données produites dans

71. ROSE Gillian, *Feminism and Geography*, *op. cit.*, p. 102-103.

72. *Ibid.* ; ROSE Gillian, « As if the mirrors had bled. Masculine dwelling, masculinist theory and feminist masquerade », in *Body Space...*, *op. cit.*, p. 56-74 ; NAST Heidi J., KOBAYASHI Audrey, « Re-corporealizing vision », *op. cit.*

cette expérience et quelles représentations de celles-ci dans le travail scientifique? Notons, dans cette perspective, l'émergence récente dans la littérature géographique contemporaine traitant de méthodologies qualitatives, du problème de l'identité de soi ou du « *sense of self*⁷³ », de la différenciation moi/non-moi⁷⁴, voire du terrain à la fois comme situation limite pour l'identité subjective du chercheur et comme condition de possibilité du déploiement d'une stratégie de « *care of the self*⁷⁵ ». Une question que l'exercice de positionalité (*positionality*), compris comme méthode réflexive d'objectivation de l'identité sociale du chercheur, tel que le pratiquent les géographes féministes, ne saurait totalement épuiser – comme l'évoque d'ailleurs la géographe féministe épistémologue Gillian Rose⁷⁶. La référence aux thérapies humanistes (à Winnicott en particulier) invite, en effet, à une autre définition du sujet et de son identité que celle proposée par les géographes féministes informées de lacanisme⁷⁷. Pour celles-ci, l'identité subjective est assujettissement à un ordre symbolique par le truchement du langage (le nom-du-père) et via des identifications. Ainsi le sentiment d'unité de soi (le Moi) est une illusion et le sujet (le Je) se trouve actuellement divisé (*fragmented identities*) entre la multiplicité de ses identifications aux systèmes symboliques qui le déterminent, qui l'aliènent et qui (se) jouent dans les différents contextes de vie – au nombre desquels le terrain. Dans cette perspective, la voie de l'*empowerment* est donc nécessairement langagier et la « *politics of fieldwork* » nécessairement linguistique. La référence

73. SHARP Joanne, « Geography and gender », *op. cit.*, p. 307.

74. MYERS Garth A., « Protecting privacy in foreign fields », in *Geographical Review*, vol. 91, n° 1-2 (« Doing fieldwork »), 2001, p. 192-200.

75. SHARP Joanne, « Geography and gender », *op. cit.*, p. 307.

76. ROSE Gillian, « Situating knowledges: positionality, reflexivities and other tactics », in *Progress in Human Geography*, vol. 21, n° 3, 1997, p. 305-320.

77. Voir le texte que Liz Bondi consacre en partie à l'exposé du décalage qu'elle a vécu entre un engagement scientifique dans une géographie féministe d'inspiration lacanienne, centrée théoriquement sur les questions des identités sociales fragmentées, et une expérience personnelle de cure psychanalytique, d'inspiration humaniste, centrée sur la question du « *sense of self* », pour proposer une géographie féministe (BONDI Liz, « Stages on journeys », *op. cit.*, p. 15 et 17).

humaniste, quant à elle, ouvre sur une compréhension égoïque de la subjectivité, dans laquelle sujet (je) et moi sont au contraire mis en équation, travaillés dans leurs dimensions conscientes et inconscientes, et complétés d'une dimension réflexive narcissique. Par conséquent, quels liens peut-on établir entre le terrain fondé sur le modèle du *care*, l'expérience haptique qui lui est associée et la question de l'identité de soi? Quels outils pour élaborer ces liens et les construire en un régime haptique de connaissance? La psychanalyse transitionnelle me paraît être l'outil de cette élaboration dans la mesure où elle articule à l'approche spatiale winnicottienne de la genèse de l'identité de soi la fonction symboligène de l'expérience tactile cutanée, où elle reconnaît l'aptitude d'autres cadres (que la cure) à supporter des processus transitionnels individuels ou groupaux, et enfin où elle fait du développement des souffrances narcissiques-identitaires un problème social contemporain.

DE LA DIMENSION SPATIALE DE LA TRANSITIONNALITÉ AUX TERRAINS TRANSITIONNELS

La psychanalyse transitionnelle est un courant développé dans les années 1980-1990 par des psychanalystes français, parmi lesquels Didier Anzieu et René Kaës, sur les bases des propositions de Winnicott et en opposition explicite au formalisme linguistique lacanien⁷⁸. André Green s'y réfère comme à la « théorie du toucher » en psychanalyse⁷⁹. D'abord travaillée dans une perspective thérapeutique⁸⁰, pour prendre en charge les patients borderline ou souffrant de troubles narcissiques-identitaires, elle se

78. ANZIEU Didier, « Intervention au *Discours* de Lacan, (26 septembre 1956) », in *La Psychanalyse* (« Actes du Congrès de Rome »), n° 1, 1956, p. 228-231; GREEN André, « Winnicott et le modèle du cadre », in *Le Paradoxe de Winnicott, op. cit.*, p. 171-177; ROUSSILLON René, « Actualité de Winnicott », in *ibid.*, p. 9-26; *Le Paradoxe de Winnicott, op. cit.*

79. GREEN André, « Le Moi et la théorie du contact », in *Les Voies de la Psyché. Hommage à Didier Anzieu, KAËS René et al.* (dir.), Paris, Dunod, 2000.

80. SÉCHAUD Évelyne, « Le Moi-peau dix ans après. (Préface) », in ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, Paris, Dunod, 1995, p. 1-21.

présente comme une théorie du cadre: une pratique clinique fondée sur le modèle du *care*. À partir de ce renouvellement de l'approche théorique de l'expérience psychanalytique, ces auteurs ont développé une théorie relationnelle de la naissance psychique et de la construction des formes précoces de l'identité de soi, fondée sur la spatialité des pratiques et le toucher – une théorie qui vient compléter les propositions winnicottiennes.

L'importance de la question spatiale dans les propositions théoriques et pratiques de la psychanalyse transitionnelle est reconnue par ses auteurs⁸¹ et leurs commentateurs⁸², mais, à ma connaissance, elle n'a pas été sérieusement élaborée. Par conséquent, une grande partie de mon travail théorique autour de la transitionnalité a consisté en l'élaboration de cette dimension spatiale⁸³ – que je présenterai ici très succinctement. Appuyée sur la géographie contemporaine, cette élaboration peut s'entendre comme une interprétation géographique de la transitionnalité.

L'approche winnicottienne de la créativité psychique met l'accent sur le double faire relationnel et interactif qui caractérise la relation de soins⁸⁴: les actes de *holding*, *handling* et *object-presenting* du *care* maternel⁸⁵ d'une part, et le *playing*⁸⁶ ou le *use of the object* (utilisation de l'objet) du bébé, d'autre part. Des faire qui font de l'évolution du dispositif de soins (un agencement de

81. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.*

82. CHABERT Catherine, *Didier Anzieu*, Paris, PUF, 1996; ROUSSILLON René, « Actualité de Winnicott », *op. cit.*; WIDLÖCHER Daniel, « Espace psychique, espace corporel », in *Didier Anzieu, le Moi-peau et la psychanalyse des limites*, CHABERT Catherine et al. (dir.), Ramonville-Saint-Ange, Érès, 2009, p. 48-64.

83. VOLVEY Anne, « "Übergänglichkeit" ... », *op. cit.*; VOLVEY Anne, « Fieldwork: how to get in(to) touch », *op. cit.*

84. WINNICOTT Donald W., *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Gallimard, 1975 (1^{re} éd. en langue anglaise, 1971). Les termes winnicottiens sont employés en anglais par les auteurs français qui n'ont pas forgé d'équivalents en français.

85. Winnicott fait un usage élargi du terme « mère » qui renvoie plus à l'environnement de soin du bébé en général. « *Caregiver* » chez les auteurs anglais ou « entourage » chez Anzieu sont les termes les plus communément utilisés aujourd'hui.

86. Winnicott insiste « Jouer, c'est faire » (en anglais « *Playing is doing* »), WINNICOTT Donald. W., *Jeu et réalité...*, *op. cit.*, p. 59.

corps co-présents et interagissants), par son utilisation et par son réagencement, la condition de ce qu'il appelle le voyage transitionnel de l'enfant à travers les différents états fusionnel, transitionnel et culturel. L'état transitionnel qui se développe dans l'« espace transitionnel » (soit, une spatialité associée à des agir corporels en relation et un agencement de corps co-présents à la fois ressource de/informé par ceux-ci), correspond, pour le bébé, à un état de découplage de l'expérience de séparation à un niveau sensori-moteur et de la représentation d'union avec l'environnement de *care* à un niveau imaginaire. Les dimensions physiques et idéelles de l'espace de soins telles qu'éprouvées et élaborées via des agir moteurs et des actes psychiques sont découplées dans l'état transitionnel. La notion d'« habiter » sert à qualifier ce « faire avec » le dispositif de soins (le bébé joue, il en fait usage) qui supporte la première construction imaginaire de l'identité de soi par psychisation⁸⁷ progressive des expériences liées aux trois modes de *care* présentés ci-dessus. Ainsi la « créativité » – soit, pour Winnicott, la formation de symboles via l'exercice de la faculté d'imagination – qui est en jeu dans le processus transitionnel (le processus de « trouver/créer⁸⁸ ») s'appuie sur un complexe d'expériences sensori-motrices. L'engendrement de symbolisations primaires dépend de relations agies avec un environnement présent (contrairement à la sublimation freudienne ou au renoncement kleinien, par exemple) ; il ne

87. Le terme, utilisé par B. Golse renvoie aux processus de symbolisation non langagiers (auxquels est réservé le terme de mentalisation), GOLSE Bernard, *Du corps à la pensée*, Paris, PUF, 1999.

88. Dans l'espace transitionnel, les hallucinations (créations hallucinatoires) par lesquelles le nourrisson apaise les tensions liées à ses besoins (soit le « créé ») rencontrent les perceptions par laquelle il « trouve » les objets que son environnement lui présente pour satisfaire ces besoins, et cet ajustement est producteur chez le nourrisson de l'illusion qu'il s'apporte à lui-même la satisfaction de ses besoins (illusion d'omnipotence). L'illusion, produit chez le nourrisson de la rencontre et du chevauchement de l'hallucination de l'objet et de sa perception, peu à peu désaccordée par les défauts d'ajustement environnement/nourrisson et par la destruction/résistance de l'environnement, est la condition de possibilité historique (ou originaire) du processus de subjectivation qui aboutit à la distinction moi/non moi, intériorité/extériorité, sujet/objet, etc. (voir WINNICOTT Donald. W., *Jeu et réalité...*, op. cit.).

suppose pas une structure préalable innée ou prélevée sur le monde extérieur qui serait alors rééditée ou recopiée.

La peau, source de perception donne-t-elle lieu à des représentations à la manière du symbolisme qu'on voit à l'œuvre à propos de l'objet annal? Il y a lieu de le penser⁸⁹.

Les penseurs français de la transitionnalité complètent la pensée winnicottienne d'une théorie du processus de psychisation qui donne une place primordiale à la peau et au toucher, et met les données haptiques et leur traitement imaginaire au principe des élaborations identitaires précoces. Anzieu récupère la double perspective relationnelle et spatiale⁹⁰ ouverte par Winnicott en investissant, sans l'élaborer⁹¹, le concept d'attachement qu'il emprunte à John Bowlby⁹². L'attachement est pour ce dernier un comportement du bébé qui vise à réduire la séparation physique avec la mère – le bébé agit pour faire évoluer en retour le comportement de soins dans le sens du maintien de la proximité physique (ce qu'Anzieu appellera l'échopraxie). Pour Anzieu, il est aussi une pulsion qui assure la transposition au niveau psychique d'informations associées aux expériences haptiques que fait le bébé dans les situations de soins – où il est donc alternativement au contact ou pas. Dans la position « anaclitique », via le phénomène d'échotactilisme mère-enfant, cette pulsion investit d'abord l'environnement maternant et permet la construction d'un « fantasme de peau commune » ; puis secondairement, suivant le mouvement réflexif du toucher aidée par la dégradation progressive de l'expérience du contact⁹³ et l'interdit maternel de

89. GREEN André, « Le Moi et la théorie du contact », *op. cit.*, p. 221.

90. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.*

91. CUPA Dominique, « La pulsion d'attachement selon Didier Anzieu et la relation de tendresse », in *L'Attachement. Perspectives actuelles*, CUPA Dominique (dir.), Paris, EDK éd., 2000, p. 97-119.

92. BOWLBY John, *L'Attachement. Attachement et perte*, Paris, PUF, t. 1, 1978 (1^{re} édition anglaise en 1969).

93. Reprenant les propositions d'Anzieu, R. Roussillon décrit derrière le terme de « partage esthétique » (qui « opère par le biais de micro-échanges et ajustements mimo-gesto-posturaux entre bébé et mère »), ces développements sensori-moteurs de l'attachement qui sont à l'origine du fantasme de peau commune, puis du Moi-peau, ROUSSILLON René, « Actualité de Winnicott », *op. cit.*, p. 101.

toucher, elle change d'objet, investit la peau même de l'enfant, entraînant la reconnaissance que chacun à sa propre peau et l'effacement du fantasme de peau commune, et donnant lieu aux diverses figurations psychiques du moi précoce qu'Anzieu appelle « Moi-peau ». La construction identitaire trouve ainsi à s'étayer doublement sur l'environnement maternant et sur la peau de l'enfant, dans une dynamique pulsionnelle qui règle l'évolution spatiale de la situation de soin tactilement éprouvée par la peau touchée/touchant et qui règle sa psychisation. Quant aux données transposées au niveau psychique, d'une part, elles sont pré-verbales, d'autre part, leur élaboration imaginaire adopte un mode figuratif: elle s'apparente à un processus de levé topographique et de conversion de type cartographique d'images du corps. La peau associée au toucher – un sens non seulement relationnel mais réflexif⁹⁴ – enregistre des informations haptiques, mais c'est aussi sur son modèle que ces informations sont élaborées en « images-sensations⁹⁵ ». Les fonctions du moi-peau sont, en effet, dérivées des fonctions biologiques de la peau. Les trois principales fonctions reconnues sont: la « fonction de contenance » dérivée de l'enveloppe cutanée (qui retient à l'intérieur et unifie) et sa « figuration de sac »; la « fonction d'individuation » dérivée de la surface cutanée (qui fait limite entre dedans et dehors et qui protège) et sa « figuration d'écran »; la « fonction de communication » dérivée de la différenciation face interne/face externe de la peau (qui fait interface dans les échanges et les filtre) et sa « figuration de tamis ». Ces diverses figurations sont donc des élaborations intermédiaires des processus de différenciation moi/non-moi (bébé/environnement maternant) et de différenciation entre le moi psychique et le moi corporel⁹⁶. Elles peuvent ne pas être suffisamment élaborées psychiquement quand l'environnement

94. Quand le bébé se touche, il se perçoit à la fois du dehors par la partie qui touche, et du dedans, par la partie qui est touchée.

95. Pour Anzieu, s'il existe bien des formes de transmodalité entre les sens et les informations qu'elles fournissent au psychisme en cours d'élaboration, c'est bien la peau associée au toucher qui donne le modèle organisateur, ROUSSILLON René, « Actualité de Winnicott », *op. cit.*

96. *Ibid.*

maternant ne soutient pas adéquatement le processus de symbolisation figuratif des données haptiques – les images-sensations sont alors les « signifiants formels » d'une première construction identitaire défailante, des aléas des processus de différenciation précoces (« Moi-peau passoire », « Moi-peau carapace », etc.).

Les penseurs de la transitionnalité placent l'expérience transitionnelle au fondement de leur pratique thérapeutique, substituant une clinique fondée sur le *care* et fonctionnant sur l'hapticit   à la clinique freudienne fondée sur le r  ve et fonctionnant par la parole⁹⁷. Ainsi, Winnicott mod  le-t-il sa pratique sur le couple *holding* (l'agir th  rapeutique) et *playing* (l'agir analysant). La psychanalyse transitionnelle dans son ensemble reconna  t une place au corps   prouvant-agissant et    « l'espace analysant⁹⁸ », le processus analytique   tant compris comme une relation vivante entre des corps qui interagissent dans le cadre d'un dispositif qu'ils mobilisent comme ressource et qu'ils configurent en retour. C'est par l'  prouv   et la psychisation de cette exp  rience relationnelle spatialis  e que la r  paration ou la reconfirmation du sentiment de soi (identit   subjective) se r  alise. La th  rapeutique transitionnelle a con  u pour cela toute une s  rie de cadres cliniques depuis la th  rapie de groupe⁹⁹, le psychodrame analytique¹⁰⁰, l'art-th  rapie¹⁰¹, etc., tandis que d'autres techniques, comme celle du pack, sont aujourd'hui r  interpr  t  es d'un point de vue transitionnel¹⁰². Reconnaisant

97. ROUSSILLON Ren  , *Logiques et arch  ologiques du cadre analytique*, Paris, PUF, 1995 ; KA  S Ren  , « Introduction    la psychanalyse transitionnelle », in *Crise, rupture et d  passement*, KA  S Ren   et al. (dir.), Paris, Dunod, 1997, p. 1-83.

98. ROUSSILLON Ren  , *Logiques et arch  ologiques du cadre analytique*, *op. cit.* ; ANZIEU Didier, « La d  marche de l'analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle », *op. cit.*

99. KA  S Ren  , « Introduction    la psychanalyse transitionnelle », *op. cit.*

100. ANZIEU Didier, « La d  marche de l'analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle », *op. cit.*

101. LECOURT   dith, « L'enveloppe musicale », in *Les Enveloppes psychiques*, ANZIEU Didier (dir.), Paris, Dunod, 1987, p. 199-222.

102. DELION Pierre, *Le Packing avec les enfants autistes et psychotiques*, Ramonville-Saint-Ange,   r  s, 1998.

parallèlement à Anzieu la dynamique figurative des processus transitionnels et renouant avec la thérapie graphique conçue par Winnicott¹⁰³, Serge Tisseron a théorisé le principe d'une « activité psychique imageante » pour la placer au cœur de sa pratique thérapeutique centrée sur le dessin (et le modelage) et destinée à la reconstruction d'« images de schème » défailtantes (images d'union et séparation, de contenance)¹⁰⁴. C'est moins l'intention de représentation qui l'intéresse, que le complexe sensori-affectivo-moteur engagé par le geste de tracer sur une feuille de papier (ou un bloc de terre) qui lui sert de champ d'action et le supporte, dont les traces concrètes sont moins liées à la représentation d'objet qu'à la représentation d'un processus de psychisation des éprouvés haptiques. Cependant, si le *holding* est bien devenu la notion qui définit l'agir thérapeutique transitionnel en général, l'intégration du toucher dans la cure psychanalytique reste en revanche problématique. Ainsi, Anzieu réaffirme et ré-élabore l'interdit freudien du toucher¹⁰⁵ – comme ce qui s'oppose spécifiquement à la pulsion d'attachement, impose le renoncement au primat des plaisirs de peau pour conditionner le fonctionnement de la cure sur un mode réflexif – et promeut le travail thérapeutique avec l'enveloppement sonore associé à l'empathie – une technique qui permet, selon lui, de s'entre-toucher émotionnellement et de « réaliser des équivalents symboliques des contacts tactiles défailtants¹⁰⁶ ». Il reconnaît néanmoins le rôle que le toucher peut jouer dans les pratiques thérapeutiques dites émotionnelles et corporelles¹⁰⁷ où il sert à installer des « enveloppes de secours »

103. Il s'agit du jeu du *squiggle* décrit par WINNICOTT dans *La Consultation thérapeutique et l'enfant*, *op. cit.*

104. TISSERON Serge, *Psychanalyse de l'image*, Paris, Dunod, « Psychismes », 1995 ; TISSERON Serge, *Le Bonheur dans l'image*, Paris, Synthélabo Éd., « Les empêcheurs de penser en rond », 1996.

105. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.* ; ANZIEU Didier, « La démarche de l'analyse transitionnelle en psychanalyse individuelle », *op. cit.*

106. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.*, p. 166.

107. Voir, par exemple, DELOURME Alain, *La Distance intime. Tendresse et relation d'aide*, Paris, Desclée de Brouwer, 1997 ; PRAYEZ Pascal, *Le Toucher en psychothérapie*, Marseille/Paris, Hommes et perspectives/Desclée de Brouwer, 1994.

permettant provisoirement de « reconfirmer [...] par des expériences concrètes [le] sentiment de base d'un Moi-peau¹⁰⁸ ».

Selon Winnicott, l'état transitionnel peut être revécu en dehors de la cure, dans des situations particulières de créativité artistique ou intellectuelle instaurant des « espaces transitionnels », situations dont l'enjeu est inconscient et dont l'expérience facilite la réparation ou la reconfirmation du sentiment identitaire¹⁰⁹. Quant à Anzieu, il fait de la transitionnalité un problème social contemporain qu'il étend au-delà des souffrances narcissiques-identitaires traitées dans les cabinets d'analystes, et qu'il formule en termes de défaillance générale des limites/frontières et de territoires inhabitables¹¹⁰. Pour tous ces auteurs¹¹¹, d'un point de vue étiologique, la souffrance narcissique-identitaire renvoie à des dysfonctionnements précoces, bénins ou sévères, de la relation entre le nourrisson et son environnement – des dysfonctionnements qui ont fait entrave au développement normal de la créativité (primo-symbolisation). Elle se manifeste par l'inscription ou le rejeu dans l'actuel des traces des ratés de la symbolisation précoce – ratés de l'unification de la multiplicité et de la diversité des états subjectifs (je) du nourrisson sous une construction identitaire suffisamment cohérente, consistante et continue (je-moi), et placée à la base de la différenciation, de l'expression et de la revendication de soi. Ces traces n'ont pas seulement le statut d'indices mais aussi celui de signes à valeur messagère, signes qui cherchent dans l'actuel auprès de destinataires, l'environnement actuel, la reconnaissance des expériences précoces non symbolisées et le *care* qui rende possible la relance de la créativité. Ainsi les personnalités narcissiques-identitaires se caractérisent par: une

108. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.*, p. 137.

109. WINNICOTT Donald. W., *Jeu et réalité...*, *op. cit.*

110. ANZIEU Didier, *Le Moi-peau*, *op. cit.*

111. Sur ces points voir par exemple, ROUSSILLON René, « Quelques réflexions sur l'apport de la clinique de la première enfance à la question psyché/soma », in *Revue française de psychanalyse*, vol. 74, n° 5, 2010, p. 1469-1474 et ROUSSILLON René, « Corps et actes messagers », (introduction), in *Corps, acte et symbolisation. Psychanalyse aux frontières*, CHOUVIER Bernard, ROUSSILLON René (dir.), Bruxelles, De Boeck, 2008, p. 23-37.

hypersensibilité aux ambiances relationnelles, elles sont empathiques (c'est-à-dire qu'elles continuent à fonctionner relationnellement sur le mode primaire de l'échoïsation avec leur environnement) ; une intolérance aux changements qu'elles vivent comme des expériences d'effondrement ou d'affaissement narcissique ; une expressivité corporelle organisée dans des scénarios à forte dimension spatiale, scénarios où (se) rejoue le mal ou le non-advenu de soi. Les créativité artistiques et intellectuelles sont pour Anzieu, qui leur a consacré un ouvrage¹¹², des activités qui ont à voir avec le rejeu de ces scénarios inconscients et favorisent leur évolution vers une réparation ou une reconfirmation identitaire.

Ainsi, je propose une interprétation transitionnelle de la pratique de terrain, jusqu'à envisager un régime haptique de créativité transversal à ces champs comparés de la science géographique et de l'art contemporains – une interprétation que je me contenterai d'esquisser ici¹¹³. Il s'agit pour les géographes et les « land » artistes de refaire le voyage de la transitionnalité en trouvant/ créant avec l'activité scientifique ou artistique de terrain un cadre relationnel facilitateur prenant pour modèle les soins maternants (*holding*, etc.) et fonctionnant sur un double principe spatial et figuratif. Un cadre apte à soutenir les éprouvés haptiques du corps engagé dans cette pratique et utilisable (*playing*) aux fins d'un travail de psychisation dont l'enjeu est identitaire (différenciation moi/non-moi), dont la concrétisation est une image du corps. Notons qu'au-delà d'une hybridation entre art et science que la pratique de terrain permet de développer aujourd'hui, une telle perspective transitionnelle sur le pratique de terrain contredit la territorialisation traditionnelle des activités culturelles humaines en champs, contredit une compréhension « discontinuiste » des activités culturelles ayant trait à la connaissance.

Cette interprétation s'appuie donc, d'une part, sur l'élaboration de la question de la spatialité impliquée dans la théorie

112. ANZIEU Didier, *Le Corps de l'œuvre*, Paris, Gallimard, « NFR », 1981.

113. Pour une présentation plus détaillée voir VOLVEY Anne, « Land Arts. Les fabriques spatiales de l'art contemporain » et « Fieldwork: how to get in(to) touch », *op. cit.*

transitionnelle de l'identité de soi et du processus thérapeutique, et d'autre part, sur la mise en évidence croisée de la place croissante du terrain dans l'art contemporain et des principes transitionnels de la recherche qualitative en géographie fondée sur le modèle du *care*¹¹⁴. Elle adopte enfin un principe de symétrie pour reconnaître les enjeux identitaires inconscients au fondement (non plus scientifique ni politique) de la pratique de terrain pour le géographe et pour appréhender leur négociation sur le terrain.

D'un point de vue méthodologique, j'ai travaillé ces questions, du côté des géographes, par le moyen d'entretiens individuels approfondis de longue durée (entre trois et douze heures distribuées en deux sessions d'entretien) et d'études du corpus anglophone de réflexions sur le terrain, d'inspiration biographique ou méthodologique, et, plus récemment, d'observations participatives; du côté des artistes, par le moyen de pratiques collaboratives et du dépouillement systématique de leurs archives documentaires. L'approche transitionnelle de la pratique de terrain offre une intelligibilité pertinente des problématiques contemporaines soulevées par la science géographique anglophone, ayant trait aussi bien aux procédures elles-mêmes, qu'aux relations intersubjectives de terrain (le rapport aux interviewés, mais aussi le rôle de l'assistant et de l'interprète) et à la différenciation moi/non-moi, qu'au savoir haptique et à sa représentation. Je m'intéresse en particulier aux dynamiques spatiales et haptiques des dispositifs d'entretiens – entretiens approfondis face-à-face ou entretiens de type *focus groups* –, des partages de situation de vie et des performances. Guidée par la perspective figurative de la théorie transitionnelle et alertée par les pratiques artistiques contemporaines, j'ai développé un intérêt tout particulier pour les dynamiques de la pratique graphique de terrain

114. Le caractère transitionnel de l'expérience attachée à la pratique land artistique et des arts du *land* en général n'a pas été abordé ici où je me suis concentrée avant tout sur la mise en évidence du rôle méthodologique du terrain en art contemporain. J'ai cependant élaboré ce point dans des textes antérieurs, à propos du Land Art (VOLVEY Anne, *Art et spatialités*, *op. cit.* et « Spatialité d'une land activité », *op. cit.*), en travaillant la question de l'engagement corporel, des interactions groupales et du rapport entre pratique de terrain et pratique de dessin.

– celle consignée dans l’habituel carnet du géographe ou celle, plus récente, des procédures d’écriture¹¹⁵ et de cartographie collaborative¹¹⁶. Propre à la géographie (à côté de l’art contemporain), cette pratique peut non seulement être comprise comme le genre biographique de terrain que la géographie n’a su développer que très récemment – à la différence d’autres sciences de terrain –, mais aussi comme un processus transitionnel dont les tracés concrets témoignent à la fois des enjeux identitaires attachés au terrain et de la représentation des processus transitionnels qui en découlent. Enfin, dans le prolongement de cette perspective, j’ai fait l’hypothèse que la définition du terrain comme « espace transitionnel » en art et en géographie permet de fonder théoriquement la problématique communément travaillée dans la géographie contemporaine, mais aussi viser par l’ingénierie spatiale contemporaine quand elle sollicite l’art, de la frontière et de la territorialité – soit, les objets construits du rapport entre identité et espace.

Cette coupe à travers un parcours de créativité intellectuelle construit autour d’une interdisciplinarité non hiérarchique mais orientée, a permis de mettre en avant des outils théoriques et des cas d’étude pour penser des questions d’ordre épistémologique à partir d’une prise au sérieux du « tournant spatial » qui se manifeste aujourd’hui dans des champs culturels distincts. Ce tournant spatial est saisi à l’endroit du réinvestissement (en géographie) ou du développement (en art) théorique et pratique des « faire avec l’espace » (terrain) en vue de produire des savoirs sur le lieu/l’espace. Il est construit sur le fon-

115. LLOYD Kate, WRIGHT Sarah, SUCHET-PEARSON Sandra *et al.*, « Weaving lives together: collaborative fieldwork narratives in North East Arnhem Land, Australia », conférence présentée au colloque « À travers l’espace de la méthode: les dimensions du terrain en géographie » (Arras, juin 2008).

116. BURINI Federica, « La cartographie participative et la pratique du terrain dans la coopération environnementale: la restitution des savoirs traditionnels des villages de l’Afrique subsaharienne », in actes du colloque « À travers l’espace de la méthode: les dimensions du terrain en géographie », Arras, juin 2008, (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00389595/fr/>, consulté le 15 février 2011); MAULION Helen, « Narrer l’expérience intime du terrain », in *ibid.* (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00357433/fr/>, consulté le 15 février 2011).

dement d'une forme d'esthétique pragmatiste mélangée de phénoménologie-existentielle, par laquelle elle dépasse le simple empirisme – une esthétique qui informe la pensée transitionnelle anglaise et française en général. Ainsi, la question du régime de connaissance de la géographie « qualitative » contemporaine quand elle réinvestit le terrain, la question des effets induits du terrain des activités artistiques contemporaines, et, partant, la question de la coupure épistémologique entre l'activité scientifique et l'activité artistique, sont autant de perspectives parcourues. Ce texte pose ainsi les linéaments d'une épistémologie transitionnelle qui ne concernerait pas seulement la manière dont la connaissance est engendrée, mais son projet individuel et collectif pour définir sa valeur et sa validité à l'aune des enjeux subjectifs identitaires qui lui sont associés.

Anne VOLVEY
Université d'Artois

TRANSFORMATIONS
ET REMISES EN CAUSE DES DISCIPLINES

L'évolution des théories économiques dominantes à partir des années 1970 : une approche à partir de la place que la monnaie y tient

L'objectif de ce texte est de présenter une description synthétique des transformations qu'a connu le champ académique de la science économique à partir des années 1970, pour l'essentiel aux États-Unis. J'aborderai cette description principalement au niveau des nouveaux discours développés par les économistes : développement d'une économie financière en tant que discipline académique à statut scientifique ; révolution « nouvelle classique » dans la macroéconomie ; renouveau du hayekisme. Il faudrait également resituer cette description sur un plan plus sociologique en y intégrant les changements organisationnels de la profession et des cadres universitaires qui la structurent en tant qu'institution d'une parole autorisée et autorisante. Faute de place et en raison du manque de recherches disponibles, je me bornerai ici à seulement quelques remarques incidentes sur ce point.

I

L'analyseur que j'utiliserai pour saisir les changements dans la pensée économique dominante depuis les années 1970 ne sera pas celui, le plus habituel, de l'usage des technologies statistiques et mathématiques (probabilités et économétrie) qui caractérise la science économique depuis sa révolution stochastique¹. Il y a

1. MIROWSKI Philip, « The Probabilistic Counter-Revolution, or How Stochastic Concepts came to Neoclassical Economic Theory », in *Oxford Economic Papers*, New Series, 41 (1), 1989, p. 217-235.

déjà en effet toute une série de travaux très pertinents et démonstratifs sur ce point, notamment celui tout récent de Michel Armatte, qui montrent que la science économique *mainstream* est devenue une technoscience, une ingénierie économique qui repose sur l'idée que l'économie de marché peut être analysée comme n'importe quel phénomène physique ou biologique². Je prends pour ma part comme principe organisateur de la description proposée ici la place que la monnaie tient dans les nouvelles théories et dans les nouvelles pratiques « économiques » des économistes.

Pourquoi cela? Tout simplement parce que la monnaie est le talon d'Achille de la théorie économique néoclassique et de tous ses avatars. Paradoxalement, alors que l'argent n'a jamais été aussi central dans le fonctionnement du capitalisme et de l'économie de marché, il est absent de la théorie néoclassique de l'équilibre général (TEG) qui est censée en expliciter les lois. La TEG est en effet une théorie sans monnaie et sa crédibilité en est entachée³. Elle cherche donc à s'en procurer, c'est-à-dire à intégrer la monnaie dans son cadre en recourant au concept de « friction » introduit par John Hicks en 1935⁴. Par ce biais, se joue la capacité de la TEG à rendre compte du fait que l'économie observable est monétaire sans pour autant remettre en cause la théorie de la valeur qui lui est sous-jacente et qui veut que la monnaie soit inutile, si ce n'est en tant que pur numéraire censé ne jouer en rien dans les rapports « réels » de valeurs entre marchandises. Ainsi, toute l'évolution historique des théories économiques états-uniennes de l'après-guerre peut être lue comme une série de tentatives successives et concurrentes pour neutraliser cette « friction » qu'est la monnaie dans un cadre théorique qui la pose *a priori* comme insignifiante. Plusieurs stratégies épistémiques ont alors été empruntées pour répondre à ces difficultés.

2. ARMATTE Michel, *La Science économique comme ingénierie*, Paris, Éditions de l'école des Mines, 2010.

3. Les économistes parlent à ce sujet des problèmes de Hicks et de Hahn.

4. HICKS John, « A Suggestion for Simplifying the Theory of Money », in *Economica*, New series, vol. 2, n° 5, 1935, p. 1-19.

Le champ de l'économie académique connaît une première restructuration aux États-Unis dès les années 1950 et 1960 à partir d'une nouvelle conception de la monnaie envisagée dans son rapport à la finance (*New View*) que Perry Merhling a qualifiée de « walrasianisme monétaire » : dans quelle mesure la monnaie n'est-elle pas ou ne doit-elle pas être un actif financier comme un autre ? La rupture du régime monétaire international de Bretton Woods conduira à faire de cette pensée la nouvelle doxa. On est alors en effet passé de régimes monétaires keynésiens de « répression financière » (contrôle étatique étroit de la finance de marché et des banques) avec taux de changes fixes, à des régimes financiers monétaristes de « répression monétaire » (interdiction de plus en plus drastique faite aux États d'émettre de la monnaie pour accommoder la croissance et la régulation des conflits distributifs) avec taux de changes flottants. En conduisant au renouveau et à l'essor des marchés financiers à terme, ce changement de régime a permis aux théories économiques postulant des marchés autorégulateurs de s'épanouir et d'acquérir un statut de pensée autorisée au détriment de la pensée keynésienne et de la dite « synthèse néoclassique ».

Ce renouveau néoclassique se traduit d'abord, à partir des années 1960, par la transformation de la *business finance* en *financial economics* (économie financière), laquelle va occuper à partir des années 1970 une place de plus en plus importante au sein de la science économique⁵. Les théoriciens de la finance, les « gens de finance » (*finance people*), comme les appelle Perry Merhling⁶, proposent pour sauver la TEG une stratégie consistant non pas à chercher à intégrer la monnaie dans le modèle

5. WHITLEY Richard, « The transformation of business finance into financial economics: the roles of academic expansion and changes in US capital market », in *Accounting, Organisations and Society*, vol. 11, n° 2, 1986, p. 171-192 ; FOURCADE Marion, KHURANA Rakesh, « From Social Control to Financial Economics: The Linked Ecologies of Economics and Business in Twentieth Century America », in *Making, Evaluating, and Using Social Science Knowledge. The Underground of Practice*, CAMIC C., GROSS N., LAMONT M. (dir.), New York, Russell Sage Foundation, 2009.

6. MEHLING Perry, *Understanding Fisher Black*, Barnard College, Columbia University, mimeo, 2000.

théorique, mais à rendre l'économie réelle conforme au modèle en éliminant la monnaie de la réalité. Ceci paraît tout à fait réalisable aux gens de finance dès lors qu'un système complet de marchés efficients peut prendre en charge les fonctions de paiement (liquidité financière) et de réserve de valeur (marchés à terme) de la monnaie. Pour les théoriciens et praticiens de la finance (qui sont d'abord des ingénieurs-concepteurs de produits financiers dont la préoccupation principale est d'optimiser le fonctionnement des marchés financiers), si la théorie dit que l'économie peut fonctionner sans monnaie, il est normal de tirer « la conclusion que la façon la plus naturelle de tester la théorie est de promouvoir le changement institutionnel qu'elle prédit, pour voir s'il y a bien une place pour un tel changement institutionnel dans le monde réel⁷ ». Il s'agit alors de faire advenir « un monde sans monnaie », sans fiat monnaie exogène à la logique du capital, monde où on paye ses achats et ses dettes avec des parts de fonds communs de placement dont la contre-valeur est évaluée au jour le jour sur les marchés de capitaux.

Cela dit, cette approche financière de la monnaie – la *New Monetary Economics* de Fisher Black, Eugene Fama, Robert Hall, Leland Yeager, etc. –, même si elle a eu en pratique un impact certain, surtout au niveau international⁸, est restée minoritaire. Le développement de la théorie néoclassique a surtout été « marqué par la recherche des frictions adéquates pour que la monnaie puisse être choisie à l'équilibre⁹ ». Cette recherche encore en cours, car toujours infructueuse en pratique, même si elle se traduit par une multitude d'articles dans les revues les mieux classées du champ scientifique et fonde les carrières de nombreux

7. MEHRLING Perty, *The Development of Macroeconomics and the Revolution in Finance*, Barnard College, Columbia University, mimeo, 26 août 2005, se référant à BLACK Fisher, « Banking and the Interest Rates in a World without Money », in *Journal of Bank Research*, automne [1970], p. 168-179.

8. THÉRET Bruno, « L'argent de la mondialisation : en quoi pose-t-il des problèmes éthiques ? Un point de vue régulationniste commun-sien », in *Sociétés politiques comparées*, n° 10, décembre 2008 (<http://www.fasopo.org/reasopo.htm>).

9. BENETTI Carlo, « Monnaie, choix individuels et frictions », in *Cahiers d'économie politique*, n° 39, 2001, p. 89-106.

économistes parmi les plus en vue, a pris de multiples formes : construction de modèles d'équilibre général à générations imbriquées, avec *cash-in-advance*, de prospection, théorie des restrictions légales, etc. Cette nouvelle macroéconomie « monétariste mark II », comme l'a qualifiée James Tobin, dont les penseurs de référence sont Robert Lucas, Neil Wallace, Thomas Sargent, Finn Kydland, Edward C. Prescott, etc., se veut « microfondée » sur les anticipations rationnelles d'agents privés optimisateurs omnis-cients, ce qui rend en théorie totalement inutile et même préjudiciable toute intervention de la puissance publique.

Mais, comme l'a souligné Carlo Benetti, l'approche en termes de frictions trouve ses limites dans l'impossibilité de la TEG à abandonner l'hypothèse walrasienne d'un système centralisé de compte et de paiement par compensation. Ceci est aussi le point de vue des économistes d'obédience « autrichienne » qui, à la suite de Carl Menger et de Ludwig von Mises, et avec Friedrich von Hayek, considèrent que la monnaie est un préalable, non neutre donc, au développement des échanges et de la production marchande, et rejettent la conception centralisée et statique de l'économie promue par la TEG. « L'argent chez Menger est beaucoup plus qu'un numéraire ou, autrement dit, une institution économique neutre. C'est l'un des moteurs du développement économique, et il a des effets bien réels¹⁰ ». Quant à Hayek, il considère que la

parfaite correspondance des plans individuels (que le modèle théorique de l'équilibre de marché parfait dérive de l'hypothèse que la monnaie requise pour rendre l'échange indirect possible est sans influence sur les prix relatifs) est une image totalement fictive qui ne correspond à rien dans le monde réel¹¹.

Cette conception autrichienne de la monnaie en tant qu'institution fondamentale du capitalisme, produit de la main invisible

10. O'DRISCOLL Gerald, « Money: Menger's evolutionary theory », in *Research Paper*, n° 8508, Federal Reserve Bank of Dallas, mimeo, 1985, p. 17 (<http://dallasfed.org/assets/documents/research/papers/1985/wp8508.pdf>).

11. HAYEK Friedrich, *The Denationalisation of Money*, Londres, Institute of Economic Affairs, (second extended edition) 1976, p. 87.

de la concurrence, a connu également une évolution dans les années 1970 avec la radicalisation dans un sens libertarien de la pensée de Hayek et ses propositions de dénationalisation des monnaies. En prônant l'application d'une concurrence non régulée – car jugée autorégulatrice – entre émetteurs de monnaies, qu'ils soient privés ou publics, les hayekiens en sont arrivés à récuser toute place à une *base money* et à un principe hiérarchique au sein du système bancaire. Ils rejoignent ainsi paradoxalement les « gens de finance » qui, bien qu'adeptes de la TEG, récusent eux aussi, on vient de le voir, l'idée de base monétaire exogène à l'économie.

Les anciens outsiders du keynésianisme de la synthèse néo-classique (monétaristes mark I à la Friedman et néo-mengériens partisans du *free-banking*) passent ainsi au centre du régime des idées qui servent de référentiels des politiques économiques, moyennant une radicalisation de leur position (la pensée financière est désormais d'obédience libertarienne et la pensée monétaire devient hayekienne mark II).

Au total, tant pour des raisons propres à la logique intellectuelle du champ des économistes qu'en raison de changements dans l'économie elle-même et son environnement politique, social et international, le discours à prétention scientifique sur l'économie a connu des mutations et une différenciation qui a été à l'origine de nouvelles alliances entre paradigmes. Aux États-Unis, pour l'essentiel, diverses stratégies « cognitives » se sont développées au sein de la science économique et financière en transformant ce champ dans un sens libertarien. Par-delà leurs différences qui peuvent être radicales et conduire à des alternatives monétaires opposées, ces stratégies ont toutes porté en effet l'idée d'une nécessaire dérégulation bancaire et financière au profit du libre jeu des mécanismes de marché tant au niveau national qu'international.

II

Pour rendre compte de ce retournement par rapport à la configuration keynésienne précédente à partir d'un examen de la manière dont chaque courant de pensée a été conduit à concevoir la place de la monnaie dans l'économie, on peut se donner

un référentiel analytique (voir schéma page suivante) formé par deux axes orthogonaux définis à partir d'une double opposition polaire entre :

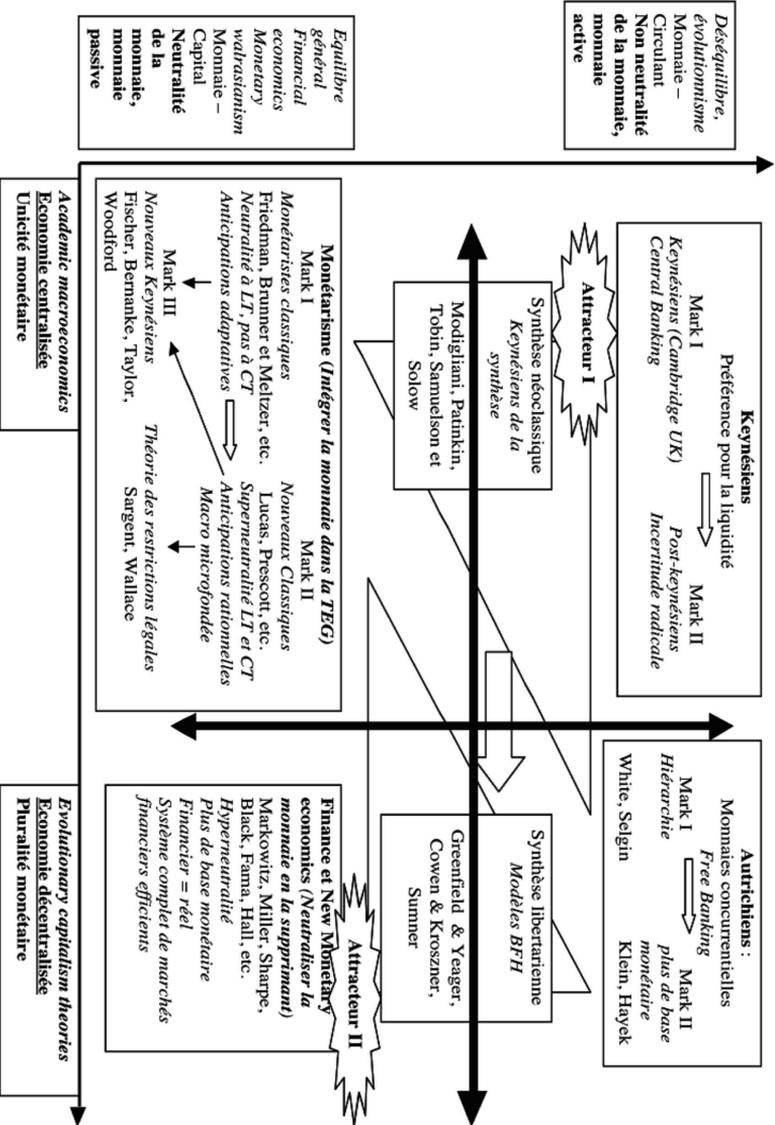
- d'une part, les économistes qui croient ou ne croient pas dans la théorie de l'équilibre général et donc dans la neutralité de la monnaie ;
- d'autre part entre « ceux du public » et « ceux du privé », c'est-à-dire entre d'un côté les partisans d'une macroéconomie académique qui raisonne dans le cadre d'une économie unifiée (par une monnaie unique) et centralisée (par le commissaire-priseur walrasien ou l'État keynésien), de l'autre des écoles, périphériques à cette macroéconomie académique, qui partagent une conception privée et décentralisée de l'économie et où la monnaie n'est plus *a priori* unifiée mais éclatée quoique régulée par les vertus soit des marchés financiers (*New Monetary economics*) soit du principe de concurrence (*Neo-Mengerian Economics*).

Ainsi sur l'axe vertical du schéma suivant s'opposent partisans et adversaires de la théorie de l'équilibre général quant au degré de neutralité conféré à la monnaie :

- il n'y a pas de neutralité pour les keynésiens ni pour les « autrichiens », et c'est pour cela qu'en fonction de leurs préférences politiques, les premiers sont conduits à la placer sous contrôle de l'État, et les seconds au contraire à vouloir la « protéger de la politique¹² » ;
- la neutralité de la monnaie est en revanche fondamentale pour les néoclassiques ; la monnaie est neutre aussi bien à court terme qu'à long terme (en cohérence avec les présupposés de la TEG) chez les Nouveaux Classiques (NC) et pour la *New Monetary Economics* (NME) (on peut parler de super-neutralité pour les NC et d'hyperneutralité pour la NME où il n'y a plus de base monétaire) ; en revanche, pour les monétaristes « mark I » (*i. e.* friedmaniens) et plus largement dans le « walrasianisme monétaire » de la (première) synthèse néoclassique (qui inclut la plupart des keynésiens états-uniens), la monnaie neutre à long terme ne

12. O'DRISCOLL Gerald, « Money: Menger's evolutionary theory », *op. cit.*

TRANSFORMATION DU STATUT DE LA MONNAIE DANS LE CHAMP DES ECONOMISTES (USA APRES 1945)



l'est pas à court terme, d'où la nécessité d'une intervention publique régulant la masse monétaire.

L'axe horizontal renvoie quant à lui au degré de décentralisation de l'économie sur lequel les différentes théories sont fondées, la macroéconomie qu'elle soit keynésienne ou néoclassique, ou encore Nouvelle Classique (NC) ou Nouvelle Keynésienne (NK), s'opposant ici à la *financial economics* et à l'approche autrichienne qui font jouer un rôle central aux échanges décentralisés sur les marchés et à la concurrence. Au plan monétaire cela se traduit par le fait que :

– du côté des approches en termes d'équilibre général, la théorie quantitative de la monnaie qui est au cœur de la macroéconomie néoclassique est totalement rejetée par la NME qui pose un « monde sans monnaie » – en fait sans monnaie étrangère à la pure logique des marchés financiers – de telle sorte qu'un agrégat monétaire censé représenter une quantité totale de monnaie est sans signification et impossible à concevoir¹³ ;

– et du côté des approches en termes de déséquilibre qui ne postulent pas la neutralité de la monnaie, l'opposition sur cet axe est entre les keynésiens qui posent une monnaie publique centrale et unique, et les « autrichiens » pour qui la monnaie doit être plurielle et le fait d'émetteurs privés et publics soumis à la même discipline de la concurrence.

À partir de cette double opposition, on peut identifier le basculement des régimes monétaire et financier d'un type keynésien au type néo-néolibéral à un changement de bloc hégémonique au sein de la science économique. S'est opérée en effet, lors de ce basculement, une reconfiguration des alliances entre divers paradigmes postulant à la position de pensée autorisée et autorisante (orthodoxie). Dans le même mouvement a émergé un nouveau paradigme – l'économie financière – jouant le rôle d'attracteur pour l'ensemble du champ (attracteur II dans le schéma suivant), alors que s'effaçait le paradigme qui jouissait jusque-là de ce rôle d'attracteur – le keynésianisme des origines (attracteur I).

13. BLACK Fisher, « Banking and the Interest Rates in a World without Money », *op. cit.*

Ainsi, à la synthèse keynésiano-néoclassique qui fournissait un référentiel commun y compris pour les monétaristes friedmaniens et les « autrichiens » partisans du *free-banking*, succèdent de nouveaux compromis discursifs permis d'une part par des évolutions propres à chacun des paradigmes préexistant, d'autre part par l'émergence de l'attracteur qu'est la nouvelle sous-discipline de la *financial economics*, laquelle développe son propre modèle d'équilibre général¹⁴ et affirme son pouvoir hégémonique sur l'ensemble du discours économique néolibéral.

Les évolutions internes aux anciens paradigmes prennent en fait la forme d'une radicalisation des positions :

– Chez les néoclassiques, l'opposition à toute régulation étatique s'impose avec le passage d'un monétarisme interventionniste à la Friedman à un monétarisme libertaire à la Lucas¹⁵. Les monétaristes connaissent en effet une « révolution » Nouvelle Classique qui fait que les « anticipations adaptatives » (Milton Friedman) deviennent « rationnelles » (John Muth, Robert E. Lucas, Edward C. Prescott) ; ils s'attellent à microfonder la macroéconomie et neutraliser complètement la monnaie, c'est-à-dire à court terme comme à long terme.

– Chez les « autrichiens », la théorie du *free-banking*, qui fait encore place à un principe hiérarchique de régulation, cède la place à celle de la dénationalisation et de la concurrence des monnaies qui traduit la conversion de Hayek à une religion libertarienne de la concurrence généralisée ; celle-ci ne laisse plus aucune place à une quelconque régulation externe, la concurrence étant vue comme le principe même de cette régulation (elle est la solution et non pas le problème). Cette évolution permet aux « autrichiens » de trouver un terrain d'entente avec la *New Monetary Economics* qui émerge simultanément dans le sillon du développement académique de l'économie financière.

14. MEHRLING Perry, *The Development of Macroeconomics and the Revolution in Finance*, *op. cit.*

15. LUCAS Robert E., « Expectations and the Neutrality of Money », in *Journal of Economic Theory*, vol. 4, 1972, p. 103-124.

– Chez les keynésiens également, mais en ce qui les concerne en opposition au nouveau néolibéralisme dominant, on observe la marginalisation des keynésiens classiques et l'affirmation d'un post-keynésianisme où la notion d'incertitude radicale et la réflexion sur la monnaie occupent une place centrale.

Sur la base de ces transformations, un bloc hégémonique des *believers in laisser-faire* (BLF) se constitue au sein du champ des économistes dès les années 1970 et 1980 au travers d'une série de compromis et d'emprunts réciproques entre *New Classical*, *Financial Economics* et Hayekiens¹⁶. C'est un bloc politique fondé sur une idéologie commune¹⁷ et non une nouvelle synthèse à caractère scientifique. Ses trois courants développent en effet des approches de la monnaie qui sont contradictoires au plan théorique, et il n'y pas de consensus scientifique entre eux, même si, au détriment de la cohérence interne de chacun des paradigmes, des modèles *ad hoc* n'en tentent pas moins au cours du temps de rapprocher les positions théoriques – entre « autrichiens » et NC, dans les modèles de *search*; entre NC et NME, via la théorie des restrictions légales¹⁸; entre NME et « autrichiens », dans le modèle BFH du *Yeager-Greenfield System*¹⁹ et les *Explorations* de Cowen et Kroszner²⁰.

16. KESSLER Adam, « Cognitive dissonance, the Global Financial Crisis and the discipline of economics », in *Real-World Economic Review*, n° 54, 2010, p. 2-18.

17. « *It is thus a shared outlook, i. e., a common set of attitudes and beliefs (without necessarily shared methodologies or theoretical perspectives) which strongly suggests that the BLF are the joint upholders of an ideology* », KESSLER Adam, *ibid.*, p. 4.

18. WALLACE Neil, « A Legal Restrictions Theory of the Demand for "Money" and the Role of Monetary Policy », in *Federal Reserve Bank of Minneapolis Quarterly Review*, vol. 7, n° 1, hiver 1983, p. 1-7.

19. GREENFIELD Robert L., YEAGER Leland B., « A laissez-faire approach to Monetary Stability », in *Journal of Money, Credit and Banking*, vol. 15, n° 3, 1983, p. 302-315.

20. COWEN Tyler, KROSZNER Randall, *Explorations in the New Monetary Economics*, Oxford, Blackwell, 1994.

III

Les économistes BLF, qui ont en commun de dénier toute légitimité à l'intervention de l'État tant sur les marchés financiers que sur la politique monétaire et le chômage, sont du fait de leur radicalité confrontés à une contrainte de survie de la profession. En effet, par leur discours libertarien qui veut que ni le marché, ni l'État n'aient besoin de leurs conseils, les élites hégémoniques de la macroéconomie délégitiment leur existence même, leur inutilité sociale découlant logiquement de leur théorie. Le marché ne s'autorégule-t-il pas lui-même, et l'État n'est-il pas censé ne rien pouvoir faire qui ne soit anticipé par le marché et soit donc susceptible de le détourner de son fonctionnement naturel? La science économique néolibérale est ainsi *a priori* confrontée au paradoxe de sa propre existence: elle s'autodéfinit comme discours incapable de produire une valeur ajoutée par rapport aux mécanismes spontanés qui, selon elle, font que l'économie et la société sont normalement à l'équilibre ou autorégulées en dynamique (pour les « autrichiens »). Comment expliquer dans ces conditions que les économistes BLF n'aient jamais été aussi présents au cœur même de l'activité économique et sur la scène politique?

On peut penser que ce développement de l'activité des économistes académiques en tant qu'agents économiques, et non plus seulement en tant que scientifiques, s'explique précisément par la réduction subséquente des débouchés purement académiques (internes) de la profession que son discours hégémonique organise. Cependant l'économie et la finance académiques ne sauraient être considérées comme des disciplines en voie de disparition qui ne vivraient plus que de la formation de techniciens de l'économie pratique. En fait, pour sortir du paradoxe intellectuel dans lequel ils se sont enfermés, les économistes BLF ont dû atténuer leur radicalité et effectuer des ajustements épistémiques. Ceux-ci diffèrent selon les écoles et notamment leur degré d'académisme.

Chez les macroéconomistes NC en poste dans les départements d'économie des grandes universités américaines, l'ajustement s'est fait par un retour en arrière. Suite aux crises financières internationales qui se sont succédées à un rythme rapide dans

les trois dernières décennies, la majorité des NC se sont repliés sur une position dite « nouvelle keynésienne » (NK) qui consiste à revenir à un monétarisme à la Friedman justifiant l'existence d'une politique monétaire²¹. L'idée d'une non neutralité à court terme de la monnaie est donc abandonnée, mais sans que soit remis en cause le cadre théorique des anticipations rationnelles qui l'invalide pourtant *a priori*. Les NK admettent que les marchés ne sont pas en fait parfaitement efficaces en raison de rigidités affectant certains prix (essentiellement celui du travail). L'utilité sociale des économistes est ainsi restaurée : elle réside dans leur capacité à conduire l'économie, par-delà ses frictions, vers l'état idéal décrit par la TEG. C'est sur cette base scientifique bancaire mais idéologiquement viable que les macroéconomistes NK-NC sont appelés à peupler les postes les plus élevés, rémunérés hors normes communes, des grandes institutions financières publiques nationales (Banques centrales, *Council of Economic Advisers*, etc.) et internationales (FMI, Banque mondiale, BID, OMC, OCDE, etc.).

Du côté des « gens de finance » peuplant les plus prestigieuses *business schools* des universités américaines, on se veut tout autant praticien que théoricien, car il s'agit de transformer la science économique en ingénierie financière. L'économiste-ingénieur est chargé de créer des technologies permettant d'optimiser l'exploitation des ressources de l'économie capitaliste (considérée comme un ensemble de ressources naturelles et donnée dans ses lois par la TEG), c'est-à-dire de produire des innovations financières censées permettre de passer à des états sociaux d'équilibre général supérieurs. En ce cas, c'est l'hypothèse d'efficacité (informationnelle) intrinsèque des marchés qui doit être relâchée pour assurer la légitimité du développement de la finance académique. Sur la base de ce relâchement, les financiers universitaires peuvent prétendre tirer leur utilité sociale de leur capacité à rendre les marchés effectivement efficaces en créant eux-mêmes, pour cela, des firmes financières et/ou en se faisant embaucher par les grandes banques privées, les

21. WIDMAIER Wesley, « Constructing Monetary Crises: New Keynesian Understandings and Monetary Cooperation in the 1980s », in *Review of International Studies*, vol. 29, n° 1, 2003, p. 61-77.

bourses de valeurs et autres *mutual funds*, *hedge funds*, agences de notation, firmes de conseils, etc.

Enfin, du côté des « autrichiens », les plus libertariens mais sans doute aussi les moins impliqués dans des activités économiques extra-universitaires, on tempère la radicalité hayekienne quant aux vertus autorégulatrices du principe de concurrence en lui imputant de possibles coûts sociaux qu'il est souhaitable de réduire *a priori*. D'où un repli sur un constructivisme minimal mais suffisant pour faire une place aux expériences de pensée des économistes qui cherchent à économiser sur les coûts des processus d'essais – erreurs propres à la régulation par le marché :

Les propositions de remplacer les institutions existantes par de nouvelles institutions imaginés par quelqu'un et créées de toutes pièces sont ce que F. A. Hayek a appelé « constructivisme ». Hayek lui-même s'est rendu coupable de ce délit, si c'en est un, en proposant des réformes monétaires et politiques. L'approche opposée de la réforme est parfois appelée « Laisser le marché décider ». [...] [Mais] « Le marché » ne raisonne pas et ne décide pas. C'est une métaphore: sur le marché, des gens interagissent. L'analyse académique et l'expérimentation « sur le papier » de systèmes alternatifs peut permettre d'éviter des « expérimentations sauvages ». [...] Le coup de pouce gouvernemental et « le marché » ne sont pas nécessairement des approches incohérentes²².

À vrai dire, au plan épistémologique, l'institutionnalisation des pratiques économiques des économistes académiques peut paraître cohérente avec la naturalisation du système capitaliste postulée par la TEG et allant de pair avec la forme mathématique et probabiliste exclusive qu'a pris la théorie économique et financière. Désormais, la science économique *standard* est fondée sur l'idée que le capitalisme n'est pas une construction sociale et historique, mais un état de la nature, une de ses composantes appelée comme toute autre à être maîtrisée, exploitée, « mise en valeur » en mobilisant des technologies appropriées. L'équilibre général est alors moins une modélisation abstraite de

22. YEAGER Leland, « Privatizing Money », in *Cato Journal*, vol. 30, n° 3, 2010, p. 417-438.

référence, que l'état naturel – plus ou moins latent ou perturbé politiquement selon les approches – d'une société que ses marchés capitalistes dotent d'une capacité d'autorégulation. Cette naturalisation permet d'assimiler la science économique à une science naturelle et la « finance » à un art de l'ingénieur visant à exploiter au mieux cette nature. C'est pourquoi les critères de validation scientifique du discours économique doivent être ceux des sciences de la nature – sa mathématisation.

Toutefois la cohérence entre naturalisation de l'économie et transformation des économistes académiques en agents économiques n'est qu'apparente, car d'un côté il s'agit d'une hypothèse heuristique, et de l'autre de pratiques effectives qui l'invalident. Les économistes néolibéraux, en effet, fournissent moins les moyens d'exploiter les ressources naturelles disponibles d'une économie préalablement donnée, qu'ils n'édicent les lois d'une économie idéale qu'ils tentent de performer, de faire advenir. La représentation naturaliste de l'économie apparaît donc *ad hoc* et a bien du mal à dissimuler une logique de reproduction élargie tous azimuts de la profession et de son pouvoir social. Après tout, quand l'économie est une économie naturelle et non pas une économie capitaliste, il n'y a guère besoin d'économistes pour la performer ; le capitalisme n'a rien d'un produit de la nature, il est bien plutôt un produit de l'esprit libéral dans lequel se reconnaissent les économistes BLF.

Aussi, dans la transformation de l'économiste académique en ingénieur, en raison des conflits d'intérêts que cette confusion des rôles implique, le statut même de la science économique comme « science » est-il remis en cause. La technoscience économique, en effet, devient par là une science de l'enrichissement des économistes dont l'objectivité scientifique devient alors contestable pour deux raisons : d'abord parce qu'ils sont immergés – sans possibilité de s'en distancier – dans la matière qu'ils sont censés observer, comprendre et expliquer le plus objectivement possible ; ensuite et surtout, parce que la recherche de profit ou la soif d'argent qui tend alors à motiver l'activité scientifique peut conduire à déclarer comme scientifiquement établi tout modèle ou proposition qui non pas fait consensus parmi les savants, mais a seulement subi avec succès le test des

marchés et permis à celui qui les a formulé de s'y enrichir²³. Certes, dans les sciences de la nature il apparaît légitime – dans une certaine mesure que les contraintes écologiques actuelles ne sont pas sans réduire fortement – que celles-ci débouchent sur des ingénieries qui transforment les savoirs théoriques en innovations pratiques permettant de mieux maîtriser et exploiter la nature, et dont une partie des bénéfiques est légitimement redistribuée aux ingénieurs qui les ont mis au point. Mais dans les sciences qui portent sur les comportements des hommes en société et leurs institutions, il en va tout autrement, car en ce cas, la distance du scientifique à la matière qu'il étudie pour la comprendre et en objectiviser la connaissance doit être construite; elle n'a en effet rien de « naturelle » puisque l'observateur lui-même fait partie de la matière à observer.

CONCLUSION

La question se pose donc de savoir si la science économique contemporaine fait encore partie des sciences humaines et sociales. L'évolution à partir des années 1970 des théories économiques et financières dominantes, d'abord aux États-Unis puis plus largement dans le monde, conduit en effet à penser que l'assimilation du discours économique à une science physique qui n'était jusque-là qu'une tendance sous-jacente au développement de la pensée néoclassique, est devenu désormais un principe central de la structuration du champ de l'économie en tant que discipline académique internationale. Simultanément,

23. Voir le compliment admiratif que P. Samuelson adresse en 1990 à Robert C. Merton (illustre économiste financier de Harvard, prix Nobel qui s'est lancé dans les affaires et fera faillite en 1999 avec son *mutual fund* LTCM) en introduction de son livre (MERTON Robert, *Continuous Time Finance*, Oxford, Basil Blackwell, 1990). Celui-ci serait le plus *smart* des économistes, car à la fois riche parce que *smart* et *smart* parce que riche. À contraster avec les deux derniers des quatre impératifs qui sont au cœur de l'ethos scientifique (« des normes qui doivent guider le travail scientifique ») selon Robert K. Merton (le père de Robert C.), grand spécialiste de la sociologie des sciences, à savoir : produire des énoncés universels, mettre en commun les résultats, *travailler de façon ouverte et désintéressée, et se soumettre à un scepticisme organisé* (cité in PESTRE Dominique, *Introduction aux Sciences Studies*, Paris, La Découverte, « Repères », 2006, c'est moi qui souligne).

l'ordre instauré dans ce champ par le bloc hégémonique des *Believers in Laissez Faire* a conduit à une modification de la sociologie de la profession des économistes qui pose des problèmes d'éthique scientifique. De ces transformations discursives et sociologiques, le statut de l'économiste, le mode de légitimation de sa parole, sa pratique à la fois théorique et politique ressortent profondément changés. Ces changements ne nous ont atteint en France que plus lentement et avec retard. C'est sans doute une chance, car dans le contexte de la crise actuelle, dont une partie des causes réside précisément dans cette transformation du champ de l'économie académique aux États-Unis, il redevient peut-être possible de s'y opposer en maintenant l'économie au sein des sciences humaines et sociales.

Bruno THÉRET

Irissio, UMR 7170 CNRS, université Paris Dauphine

L'évolution de la théorie du droit (1970-2010)

Le titre qui m'a été suggéré pour cet exposé n'est précis qu'en apparence. Si le début et la fin de la période à étudier sont clairement définis, il subsiste une double ambiguïté. En premier lieu, il pourrait s'agir de l'histoire de la théorie du droit en France seulement, ou plus largement dans le monde. D'autre part, la théorie du droit a été et est encore tantôt une discipline qui entend se distinguer radicalement de la philosophie du droit, tantôt une autre dénomination de la philosophie du droit elle-même. En effet, l'un des enjeux du débat en théorie du droit a été longtemps le statut épistémologique de la discipline et son rapport avec la philosophie du droit. La première peut être assez facilement tranchée dans la mesure où l'histoire de la théorie du droit en France se réduit à peu de chose en raison de la faiblesse de la théorie du droit en France dans les années 1960. Il faut donc commencer par décrire sommairement cette situation au début de la période considérée, pour s'attacher principalement à la situation de la théorie du droit-philosophie du droit dans les autres pays à la même époque et pouvoir décrire l'évolution subie à partir des années 1970.

L'ÉTAT DE LA THÉORIE DU DROIT EN FRANCE DANS LES ANNÉES 1960

Le tableau est malheureusement assez facile à dresser : dans les années 1960, la théorie du droit était quasi inexistante, même

sur un plan strictement académique. Dans les facultés de droit, elle ne faisait pas l'objet d'un enseignement au cours des quatre années aboutissant à la maîtrise. Alors que, dans tous les autres pays européens, la philosophie du droit ou la théorie du droit étaient obligatoires dès la 1^{re} année, en France il n'existait que quelques très rares cours de philosophie du droit en 3^e cycle. Ils n'étaient proposés qu'à titre optionnel, seulement dans certaines universités et n'étaient d'ailleurs suivis que par un nombre très réduit d'étudiants. La situation n'était guère meilleure dans les départements de philosophie et de sociologie. Dernier signe de cet état de fait : il n'existait pas de véritable revue consacrée à la philosophie ou à la théorie du droit, on pouvait recenser très peu de traductions d'ouvrages étrangers sur le sujet, et les bibliothèques universitaires achetaient peu d'ouvrages dans ce domaine. Alors que le français était, avec l'allemand et l'anglais, l'une des trois langues de l'Association internationale de philosophie du droit, les Français ne fréquentaient guère les congrès de cette association et la plupart des communications en français y étaient prononcées... par des hispanophones, au moins jusqu'à ce que l'espagnol devienne la quatrième langue officielle.

Les causes de ce désintérêt étaient multiples. La première tenait sans doute à la conception que l'on se faisait en France du travail des juristes. La Révolution française avait été faite en grande partie contre le pouvoir des juges. L'idéal était d'avoir des codes clairs, complets et cohérents, que les juges devaient se borner à appliquer de façon quasi mécanique. Dans ces conditions, l'enseignement du droit devait être avant tout un enseignement technique, éloigné de toute préoccupation théorique. D'ailleurs, les facultés de droit se sont appelées jusqu'à la fin du XIX^e siècle non pas « facultés », mais « écoles » de droit. Même lorsqu'elles sont devenues des « facultés », elles sont restées séparées du reste de l'université. De leur côté, les sciences humaines se souciaient peu du droit. Elles étaient en grande partie sous l'influence d'un marxisme assez élémentaire, qui percevait le droit comme une superstructure, voire comme un simple reflet. Les rares écrits marxistes sur le droit n'étaient guère traduits et publiés en français, sauf chez un ou deux éditeurs marginaux, proches des trotskystes. Les historiens de la

Sorbonne étaient pour la plupart coupés des historiens du droit et les rares philosophes qui écrivaient sur le droit le faisaient le plus souvent sous l'angle de l'histoire de la philosophie, sans contact et sans connaissance sérieuse de la réalité du droit positif et des techniques juridiques.

La situation dans la plupart des autres pays était différente et même variée. Dans les pays de *Common Law*, où il est admis que les juges ne se limitent pas à l'application de la loi écrite, mais créent du droit, les juristes sont contraints de recourir à des analyses conceptuelles très complexes, auxquelles l'enseignement doit les préparer. Dans certains pays européens, où la culture catholique était dominante, il existait des enseignements de droit naturel et des publications nombreuses inspirées par cette philosophie. Dans certains pays totalitaires – notamment l'Italie fasciste, l'Espagne ou la Pologne –, ceux parmi les juristes qui n'étaient pas catholiques, ni partisans du régime, mais qui ne pouvaient se risquer à une critique morale ou idéologique, pouvaient trouver dans une approche analytique et formelle un moyen d'éviter l'apologie du droit en vigueur, tout en préparant la réflexion. Le totalitarisme a ainsi, paradoxalement, offert un terrain favorable à la théorie du droit. En Italie, en Pologne, en Tchécoslovaquie, les recherches se sont considérablement développées notamment dans les domaines touchant à la logique juridique. Mais la sortie du totalitarisme a été elle aussi bénéfique, car elle a donné lieu à une réflexion sur les rapports entre droit naturel et droit positif, l'État de droit ou les droits de l'homme. Il faut mentionner aussi le fait que dans la plupart des États qui avaient connu le totalitarisme furent créés des cours constitutionnelles, censées garantir le maintien de l'État de droit. Dans les années d'après-guerre, ce fut le cas de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, puis, dans les années 1970, du Portugal et de l'Espagne. Ces cours disposent du formidable pouvoir de priver de validité des lois adoptées par les élus du peuple et pose un problème considérable : comment justifier, dans des sociétés qui se proclament démocratiques, que le pouvoir du peuple soit ainsi limité par des juges non élus ? Elles ont offert à la théorie du droit un immense champ de réflexion, déjà largement cultivé aux États-Unis. Mais en France, les pouvoirs et le

rôle du Conseil constitutionnel ne se sont développés que lentement et, à quelques exceptions près, n'ont fait l'objet d'analyses théoriques que tardivement.

THÉORIE DU DROIT ET PHILOSOPHIE DU DROIT
DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XX^E SIÈCLE

La seconde remarque porte sur l'expression « théorie du droit », qui est relativement nouvelle. Jusqu'à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, pour désigner la réflexion sur le droit, on parlait de philosophie du droit ou de droit tout court. Le terme de « droit » ne désignait pas alors un ensemble de règles, *mais un discours sur les règles*. À noter que d'autres langues que le français sont plus précises : l'italien distingue « *diritto* » et « *Giurisprudenza* », l'anglais « *Law* » et « *Jurisprudence* », l'allemand « *Recht* » et « *Rechtslehre* ». Cette réflexion sur le droit présentait quelques caractéristiques : elle ne se distinguait pas clairement de son objet et son mode de raisonnement était analogue à celui que pouvaient tenir un législateur, un juge ou un avocat cultivés, et elle distinguait mal (ou pas du tout) les points de vue descriptif et normatif. Elle reposait sur ce présupposé, pas toujours conscient, que puisque le droit était un ensemble de règles obligatoires, la fonction de la philosophie du droit était de découvrir l'essence de l'obligation juridique et de rechercher ses fondements dans la morale ou la religion ou au contraire dans le pouvoir ou la volonté. D'où les thèmes de ces philosophies du droit : le droit naturel, la justice, la religion et aussi les institutions dont il faut rechercher les fondements, comme l'État, la propriété, ou la famille.

C'est seulement à la fin du XIX^e siècle que l'on a commencé à parler de « théorie du droit » dans le souci d'en faire une science descriptive. Cette nouvelle théorie du droit était « positiviste » dans les deux sens du terme. D'une part, elle était fondée sur une épistémologie positiviste et d'autre part, dans la mesure où elle entendait décrire un objet clairement identifiable, elle se limitait à l'analyse du seul droit positif, à l'exclusion du droit naturel. Le droit positif lui-même était défini comme le droit posé, c'est-à-dire avant tout le droit de l'État. Les tenants de cette théorie du droit s'écartaient donc de plusieurs manières de

la philosophie du droit traditionnelle : ils se limitaient à décrire leur objet et prétendaient refuser toute spéculation, réputée métaphysique ; ils refusaient de traiter de la justice ou du droit naturel ; ils définissaient leur objet, le droit positif, indépendamment de toute référence à la religion ou à la morale.

Jusque dans les années 1960, l'opposition des deux courants a été radicale. Cette opposition n'était pas seulement épistémologique et méthodologique. Elle avait aussi une dimension idéologique et politique importante, mais ambiguë. D'un côté, les auteurs qui se réclamaient d'une philosophie du droit jusnaturaliste reprochaient aux positivistes de considérer tous les commandements émanant de l'État, même les plus injustes, comme du droit valide et par conséquent de prôner l'obéissance absolue au pouvoir. Ils les rendaient responsables de la docilité des fonctionnaires et des juges face aux totalitarismes. Après la chute des dictatures fascistes, l'influence de cette philosophie du droit a conduit à des transformations juridiques profondes : dans plusieurs pays les juges ont été incités à distinguer la loi et le droit. La loi, c'est-à-dire la loi positive, exprime la volonté contingente du législateur ; le droit, en revanche, désigne un ensemble de principes universels et intangibles. Les nouvelles constitutions ont ainsi proclamé les droits de l'homme et institué des cours constitutionnelles pour les garantir. Il s'agissait là d'une innovation considérable, parce que les rares cours constitutionnelles antérieures à la Seconde guerre mondiale avaient été créées dans le seul but d'assurer la suprématie de la constitution, alors même que celle-ci ne comportaient pas de déclaration des droits.

Les positivistes se défendaient en expliquant que la fonction de la science était de décrire le droit tel qu'il est et non tel qu'on voudrait qu'il soit, qu'ils se limitaient donc à décrire la manière dont, dans tous les systèmes juridiques, une règle était définie comme juridique, c'est-à-dire par son appartenance au système. Or les critères employés par le droit positif pour définir une règle de droit sont fondés sur la manière dont cette règle a été créée et non pas sur sa conformité à un idéal de justice. Leur définition du droit n'était donc rien d'autre que la reproduction de la définition du droit positif lui-même. Cette reproduction ne pouvait en aucun cas valoir légitimation, car la définition

d'une règle comme étant du droit ne se confondait pas avec une prescription de lui obéir. Une telle prescription aurait été de toute façon une prescription morale, que, par hypothèse, la théorie du droit s'interdit absolument.

Ils critiquaient à leur tour la philosophie du droit d'inspiration jusnaturaliste. D'une part, ils soulignaient que l'idée de soumettre le droit positif au droit naturel n'était pas le monopole des libéraux. Le Troisième Reich, n'affirmait-il pas lui aussi l'existence d'un droit naturel, le droit naturel national-socialiste? Quant à la doctrine jusnaturaliste dominante, elle dérivait en grande partie de la doctrine catholique et présentait un caractère profondément conservateur. Il n'était d'ailleurs nul besoin d'être jusnaturaliste pour défendre les droits de l'homme, puisqu'ils étaient proclamés par de nombreux textes de droit positif.

La troisième et dernière remarque sera la plus brève : je tenterai de décrire l'évolution de la théorie du droit au cours de ces dernières décennies et je me tiendrai à cette description, sans porter de jugement, de la manière la plus neutre possible, sans citer les noms des auteurs qui se rattachent à tel ou tel courant.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA THÉORIE DU DROIT

C'est à partir des années 1960 que le tableau a commencé à changer en raison de quelques facteurs qui ont affecté même la France, bien que ce soit dans une mesure plus faible que dans le reste du monde.

Les facteurs de l'évolution

Il y a d'abord des facteurs externes à la théorie du droit. Parmi eux, les mutations qui ont affecté la philosophie marxiste. D'une part, le déclin d'un marxisme mécanisme, qui tenait le droit pour une simple superstructure, et au contraire l'intérêt chez les marxistes des années 1960 et 1970 pour le thème de l'autonomie des superstructures, qui conduisait à faire du droit un objet pour la philosophie. D'autre part, lié d'ailleurs au déclin du marxisme et surtout à l'affaiblissement, puis à l'effondrement du bloc soviétique, le développement de l'idéologie des droits de

l'homme et de l'État de droit. Mais, il y existe aussi d'autres facteurs externes, notamment la rencontre de la théorie du droit avec d'autres disciplines, la philosophie du langage, la philosophie politique, la philosophie des sciences, la sociologie ou encore l'histoire.

À cela, se sont ajoutés des facteurs internes à la théorie du droit, c'est-à-dire à une philosophie du droit d'inspiration positiviste. Cette théorie du droit, qui s'est développée dans la première moitié du xx^e siècle, on l'a vu, était à son apogée dans les années 1960. C'est en 1960, en effet que paraît l'œuvre majeure de son principal représentant, Hans Kelsen, la « Théorie pure du droit », traduite en français deux ans plus tard par Charles Eisenmann. Ce livre offre un tableau de ce qu'était alors la théorie du droit et le cadre dans lequel tous les théoriciens du droit, au moins en Europe, devaient et doivent encore en grande partie raisonner. Mais il contient aussi les germes de certains développements ultérieurs. Le titre à lui seul résume le programme scientifique. Il s'agit d'une théorie, d'une théorie du droit, d'une théorie pure, dont on peut présenter brièvement quelques-unes des caractères principaux :

- Elle présuppose d'abord une distinction radicale entre la connaissance et l'objet de la connaissance, c'est-à-dire entre le droit et la science du droit, et elle constitue une épistémologie de cette science qu'il s'agit de construire sur un modèle dérivé de celui des sciences empiriques.
- Cette science doit par conséquent se limiter à décrire son objet, le droit positif, et s'abstenir de porter sur lui des jugements de valeur ou de chercher à le modifier. Cette volonté de rapprochement avec les sciences empiriques est d'ailleurs difficile à mettre en œuvre, parce que, si l'objet (le droit positif) est formé de normes, celles-ci ne sont pas un objet empirique. D'autre part, la science du droit devra émettre des propositions de droit, qui décrivent des normes, mais contrairement aux normes, elles sont logiquement susceptibles d'être vraies ou fausses. Enfin, ces propositions devront être vérifiables, bien qu'elles ne puissent évidemment l'être empiriquement.

– En troisième lieu, cette science du droit doit être pure. Cela signifie d’abord qu’elle doit être « pure » de tout jugement de valeur et, bien entendu de toute prescription. Kelsen rejoint ici l’idéal weberien de la « *Wertfreiheit* ». Mais cela signifie aussi qu’elle doit être pure tout syncrétisme méthodologique. Ceci découle du fait que les normes ne sont pas un objet empirique et qu’elles ne peuvent être étudiées empiriquement, mais seulement au moyen d’une science spécifique. La sociologie du droit est ainsi répudiée, de même que la psychologie.

D’où le formalisme de la théorie du droit, qui présente deux aspects. D’une part, la science du droit formule les propositions de droit au terme d’une analyse formelle : elle affirme qu’une norme est valide si elle a été posée conformément à une norme supérieure et cette conformité est appréciée selon des critères formels. D’autre part, la théorie du droit doit être une théorie générale. Elle décrit non seulement le droit positif de tel pays ou de telle époque, mais le droit positif de tous les pays et de tous les temps, voire, selon les mots de Kelsen, de tous les droits positifs possibles. En d’autres termes, cette théorie prétend décrire les caractères communs à tous ces droits, c’est-à-dire, puisque le fond du droit est différent selon les pays ou les circonstances, qu’elle se borne à analyser la structure formelle du droit. On sait par exemple que, selon Kelsen, les normes sont hiérarchisées et que la structure peut être décrite par l’image d’une pyramide.

Or, et c’est l’aspect le plus frappant, la théorie du droit s’intéresse aujourd’hui de plus en plus à des questions de fond, comme (je cite pêle-mêle) l’État, le pouvoir, les droits de l’homme, la citoyenneté, la propriété, la souveraineté ou la religion.

Cette évolution s’explique en partie par les transformations qui se sont produites depuis cinquante ans dans le monde et, par conséquent, dans le fond du droit positif. Ainsi (toujours pêle-mêle) l’écriture de nouvelles constitutions dans les anciennes colonies devenues indépendantes et dans les anciennes républiques socialistes – on en a écrit beaucoup plus que pendant toutes les années qui se sont écoulées depuis les premières constitutions écrites de la fin du XVIII^e siècle –, les caractères de ces constitutions, qui sont aujourd’hui beaucoup

plus longues et qui font une place considérable aux droits de l'homme et au contrôle de la constitutionnalité, ou encore le développement du droit international général ou local. Ces transformations ont suscité la curiosité des philosophes, en particulier des philosophes de la politique. Elles ne pouvaient pas non plus laisser la théorie du droit indifférente.

Mais les débats internes à la théorie du droit l'ont eux aussi conduit à traiter du fond du droit. Il s'agit avant tout de tentatives pour dépasser l'opposition du jusnaturalisme et du positivisme juridique, qui dominait la théorie du droit. et des débats relatifs à l'épistémologie de la science du droit.

*Les tentatives pour dépasser l'opposition du jusnaturalisme
et du positivisme juridique*

Ces remises en cause ont été tentées selon plusieurs modalités, mais elles s'attaquent à une thèse centrale du positivisme : la séparation du droit et de la morale. Selon cette thèse, la nature juridique d'une norme est indépendante de sa conformité à la morale. Aussi odieuses qu'elles puissent être, les règles ne cessent pas d'être juridiques, dès lors qu'elles satisfont aux conditions d'appartenance au système juridique. Certains, appelés parfois « positivistes *soft* » ou *inclusive positivists*, observent pourtant que certains systèmes juridiques font de la conformité à la morale ou à la justice un critère d'appartenance. À vrai dire, il ne s'agit pas d'un véritable dépassement parce que la règle qui exige qu'une règle juridique soit conforme à la morale est elle-même une règle juridique. La seconde est donc soumise non à une morale extérieure, mais seulement au droit, ce qui signifie que droit et morale sont bien séparés.

D'autres tentatives se fondent sur la constatation que, dans l'application du droit, les juristes distinguent parfois les règles et les principes. Il y aurait plusieurs différences entre eux : en premier lieu, tandis que les règles s'appliquent ou non à un cas concret, l'application des principes est susceptible de degrés. D'autre part, une règle qui paraît clairement applicable peut parfois être écartée si elle contrevient à un principe. De même, tandis qu'en cas de conflit entre deux règles, l'une doit être écartée

au profit de l'autre, en cas de conflit entre principes, on peut les mettre en balance et soit faire prévaloir l'un sur l'autre, soit les appliquer tous les deux en trouvant un compromis entre eux. Or, ces principes peuvent être vus comme des principes moraux ou politiques. Dans ces conditions, la théorie du droit se présente avant tout comme une théorie de l'argumentation.

Débats relatifs à l'épistémologie de la science du droit

On a relevé que l'affirmation par la science qu'une norme juridique était valide parce que conforme à une norme supérieure pouvait se heurter à la difficulté suivante: il arrive qu'une norme générale prescrive de produire une norme ayant un certain contenu, mais que l'autorité compétente produise une norme différente. Pour prendre un exemple simple, donné par Kelsen, une norme prescrit que les voleurs soient punis d'une peine de prison; X a commis un vol; néanmoins le tribunal acquitte X. Supposons qu'il n'y ait pas d'appel possible. Que penser de la sentence « le voleur X est acquitté » ? Il y a deux voies possibles.

Selon la première, empruntée par plusieurs théoriciens d'obédiences diverses, il faut introduire une distinction entre conformité et validité. La validité, c'est seulement l'appartenance au système juridique. La sentence, qui émane d'un tribunal compétent, est donc incontestablement une norme valide. Mais elle n'est pas conforme. En effet, la validité se définit formellement par la compétence de l'organe qui a pris la décision, indépendamment du contenu de celle-ci, tandis que la conformité tient seulement au rapport de ce contenu à celui d'une norme supérieure, c'est-à-dire qu'elle dépend du fond du droit. On voit alors qu'une science du droit construite sur ce modèle fait beaucoup plus que décrire, puisqu'elle est conduite à affirmer que certaines normes valides ne sont pas conformes, autrement dit qu'elles ne sont pas ce qu'elles devraient être. Elle s'éloigne ainsi du positivisme.

Le second moyen de résoudre le paradoxe est d'affirmer que la validité d'une norme ne dépend pas de sa conformité, mais seulement de la compétence de l'autorité qui l'a produite, quel que

soit le contenu que cette autorité a donné à cette norme. C'est la voie du réalisme juridique. Il s'agit évidemment non d'un réalisme ontologique – car les réalismes ne prétendent pas que les universaux auraient une réalité objective –, mais du réalisme au sens ordinaire du terme, qui entend décrire le droit tel qu'il est, sans fard. La norme est seulement l'expression de la volonté de certains hommes que d'autres se conduisent d'une certaine façon. La norme n'est alors qu'un fait. Il s'ensuit plusieurs conséquences : que la logique ne s'applique pas au droit, parce que les rapports entre des faits ne sont pas des rapports logiques. Ensuite que ce fait peut être analysé et compris comme les autres faits. Il peut notamment l'être comme un fait social, sous l'angle de la causalité. La science du droit ainsi conçue s'éloigne alors du positivisme kelsenien, qui entendait construire une science spécifique et se rapproche des sciences sociales, l'histoire, la sociologie et l'économie.

On parvient au même résultat lorsqu'on considère que, si la théorie du droit doit donner une description générale de plusieurs droits positifs, elle doit décrire non seulement les relations formelles entre les normes juridiques, mais aussi les caractères communs du raisonnement des juristes. Elle doit par exemple décrire la manière dont ils produisent et interprètent les énoncés juridiques. Or, ils emploient non seulement des concepts formels, mais aussi des concepts substantiels, comme propriété, État, souveraineté... La théorie du droit s'intéresse alors elle aussi à ces concepts. Elle ne le fait pas comme la philosophie du droit classique, car elle ne s'interroge pas sur l'essence de l'État ou l'indivisibilité de la souveraineté. Mais elle se constitue en métathéorie et examine la formation et l'usage que le discours juridique réel fait de ces concepts.

C'est donc une discipline aujourd'hui moins coupée de la philosophie et des autres sciences sociales, une discipline plus vivante et plus riche, y compris en France.

Michel TROPER

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- ARNAUD André-Jean (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit*, Paris, LGDJ, 1993 (2^e éd.).
- CAYLA Olivier, HALPERIN Jean-Louis (dir.), *Dictionnaire des grandes œuvres juridiques*, Paris, Dalloz, 2008.
- DWORKIN Ronald, *L'Empire du droit*, Paris, PUF, 1994.
- GRZEGORCZYK Christophe, MICHAUT Françoise, TROPER Michel (dir.), *Le Positivisme juridique*, Paris, LGDJ, 1993.
- HART Herbert Lionel Adolphus, *Le Concept de droit*, 2^e éd. augmentée, Bruxelles, FUSL, 2005.
- KELSEN Hans, *Théorie pure du droit*, Paris, Dalloz, 1962, trad. fr. de la 2^e éd. all. par Ch. Eisenmann, rééd. Paris, LGDJ, 1999.
- TROPER Michel, *La Philosophie du droit*, Paris, PUF, « Que sais-je? », 2011 (3^e éd.).

Le tournant cognitif et les sciences du langage

Pour bon nombre de chercheurs en linguistique et ailleurs¹, le mouvement le plus important depuis quarante ans est celui connu sous le nom de « sciences cognitives » – en anglais, *the cognitive sciences*. Depuis la fin des années 1970, ce tournant cognitif en linguistique, en psychologie, en philosophie, et d'autres disciplines connexes, a fait l'objet de nombreux travaux. L'expression elle-même – *le tournant cognitif*, ou *les sciences cognitives* – a joué depuis la fin des années 1970 le rôle de signe de ralliement et d'étendard intellectuel. Le tournant cognitif (selon ses promoteurs) ouvre une opportunité nouvelle permettant la synthèse de la méthode scientifique aux richesses infinie de la vie symbolique des êtres humains. Le fil conducteur dans toutes les recherches cognitives était la volonté d'analyser les connaissances humaines (et surtout l'intelligence humaine) comme un processus de traitement d'information, à partir d'une métaphore computationnelle. L'ordinateur moderne, tel qu'on le connaît aujourd'hui, a été conçu dans les années 1930; il est devenu une réalité pendant la Seconde guerre mondiale; pendant les années 1950, l'ordinateur a commencé à avoir un impact sur nos vies quotidiennes.

Rappelons le contexte et les principaux objectifs qui présidaient à la naissance de la science cognitive à la fin des années 1970. Cette science fut pleinement consciente de sa propre apparition,

1. Je voudrais remercier Bernard Laks et Robert Morrissey de leurs commentaires précieux sur la forme et sur le contenu de cet article.

son faire-part de naissance ayant été publié sous le titre *The Mind's New Science* en 1981 dans un livre écrit par Howard Gardner, professeur à l'université de Harvard, attaché à l'école de pédagogie. Vue de l'intérieur, la science cognitive était nouvelle et originale. Elle apportait une bouffée d'air frais aux discours disciplinaires, et sa portée émancipatrice (voire libératrice) venait du fait qu'elle constituait une synthèse originale de la linguistique, de la psychologie (du moins la partie de la psychologie « digne » d'être retenue!), une partie de la philosophie, de l'informatique, et de l'anthropologie.

Dans cette vision fraîche et novatrice, des failles apparurent pourtant bien vite: dès la deuxième édition de son ouvrage, Gardner ajoutait un chapitre sur le connexionisme, un courant faisant indubitablement partie de la science cognitive mais revendiquant avec fierté une parenté étroite avec la psychologie du début du xx^e siècle perçue comme archaïque par les cognitivistes. De façon semblable, le livre de Dupuy² persuada le lecteur honnête que la science cognitive était enracinée au plus profond des courants majeurs du xx^e siècle, et plus particulièrement la cybernétique. Comment une telle amnésie de la genèse de cette science fut-elle possible? et pourquoi était-ce si important pour la science cognitive?

Il n'est pas difficile de deviner où je veux en venir: tout n'est pas certainement flambant neuf à l'aurore du tournant cognitif, malgré les annonces par voie de presse. Mais le sentiment fort que ce tournant avait quelque chose de révolutionnaire n'était pas tout à fait trompeur non plus. L'explication que j'aimerais offrir ici se fonde sur deux visions des changements conceptuels. Dans la première, ce qui est nouveau n'est en fait qu'un nouvel agencement de grandes idées plus anciennes. La deuxième vision est plutôt dynamique et présuppose la notion de progrès. En l'occurrence, le progrès vient des mathématiques et de la logique – mais c'est un progrès qui a changé la donne en linguistique au cours du xx^e siècle.

2. DUPUY Jean-Pierre, *Aux origines des sciences cognitives*, Paris, La Découverte, 1994.

Je poserai donc deux questions distinctes : d'abord, qu'est-ce que le langage ? Ensuite, qu'est-ce qu'une explication ? Je tracerai brièvement quelques grandes familles de réponses à ces questions et proposerai que le cognitivisme est le résultat et la synthèse des choix que la linguistique a fait en y répondant.

1. Que peut-on dire du langage au plan métaphysique ? Le langage existe-t-il et quel est son statut ontologique ? Trois grandes familles de réponses à cette question primordiale sont possibles, et ce sont des réponses qui remontent aisément à deux siècles :

– La réponse psychologique : le langage existe dans le cerveau de chaque locuteur.

– La réponse sociologique ou culturelle : le langage existe en tant qu'élément de toute culture humaine, et il existe dans les interactions humaines.

– Et la réponse qu'on peut appeler (faute de mieux) « transcendantale » ou « immanente » : le langage est un objet abstrait qui peut être étudié à l'aide d'instruments analytiques, tout comme les propositions du philosophe et les structures symboliques de l'anthropologue culturel, ou comme les structures mathématiques abstraites, comme un corps, un anneau, etc., en fonction de votre philosophie des mathématiques.

La deuxième question est celle-ci :

2. Qu'est qu'une explication en sciences du langage ? Dans l'histoire des sciences du langage (terme qui inclut mais qui n'est pas limité à la linguistique), nous connaissons quatre grandes catégories d'explication : historique, sociologique, psychologique, et algorithmique.

– La linguistique moderne s'est construite au XIX^e siècle sur une base explicative de l'histoire humaine. Elle se trouvait liée aux grands mouvements nationaux et nationalistes de ce XIX^e siècle en Europe. Expliquer un mot consistait alors à une exposition de ses formes anciennes et des changements qui l'ont affecté. Plus ces changements sont généraux et s'appliquent à une grande quantité de mots où de morphèmes, plus l'analyse est explicative.

– L'essor des sciences humaines, notamment la sociologie et la psychologie à la fin du XIX^e siècle a dégagé de nouveaux paradigmes

explicatifs, basés sur l'étude de l'homme dans sa condition sociale et dans sa condition individuelle. Les chercheurs en psychologie et en sociologie ont proposé des explications des phénomènes langagiers basées sur les principes scientifiques développés dans ces disciplines.

– Enfin, avec le déploiement du structuralisme en Europe et avec les développements de la logique formelle des deux côtés de l'Atlantique, un nouveau mode explicatif plus abstrait a vu le jour. Il consiste à expliquer les systèmes linguistiques d'un point de vue formel appliquant une méthodologie pensée comme plus rigoureuse que celles des disciplines connexes. Avec la grammaire générative, la linguistique théorique promeut une explication *algorithmique* du langage.

La science cognitive naissante était le résultat d'une alliance entre la conception psychologique du langage et la vision algorithmique de l'explication en matière de langage.

STATUT MÉTAPHYSIQUE DU LANGAGE

Revenons alors à la première question, celle du statut métaphysique du langage. Il y a trois grands courants qui offrent une réponse à cette question : la réponse psychologique (qui pourrait être également appelée *individualiste*), la réponse sociologique et culturelle, et la réponse transcendantale, ou abstraite.

La réponse psychologique : le cognitivisme

Il est difficile pour un linguiste américain de parler de l'idée que le langage est un phénomène psychologique, une capacité psychologique qui existe dans un sens dans la tête d'un locuteur, et qui n'existe dans aucun autre sens. Pourquoi difficile ? Non pas parce que cette idée n'est pas plausible – au contraire – mais parce que cette idée nous entoure comme l'eau autour d'un poisson, elle est dans l'air que nous respirons. Cette idée est devenue un lieu commun, une façon de se montrer qu'on est bien-pensant.

Je ne partage pas ce point de vue. Le problème est que nous ne savons pas ce que cela veut dire d'*exister dans la tête de*

quelqu'un. En réalité, quand on observe un linguiste qui réfléchit sur la question de savoir si quelque chose se trouve « dans la tête », il/elle typiquement fait de deux choses l'une : soit chercher les résultats d'expériences en laboratoire sur des sujets humains, soit (et ceci est très récent) regarder les imageries cérébrales fonctionnelles. À ce moment-là, les limites de sa méthodologie deviennent les limites de son monde, et le fait est que nous avons aucune idée de la façon dont le substrat neuronal de notre cerveau parvient à stocker un vocabulaire de cent mille mots, analyser (ou « parser ») une suite de sons en mots, et une suite de mots en phrases. Si on est tous d'accord sur l'idée qu'un jour on comprendra comment cela est possible, fort bien. Mais *croire* que quelque chose d'aussi complexe qu'un acte langagier (même simple) se passe dans la tête n'est qu'un espoir pieux, et je parie qu'il le restera jusqu'à la fin de ma propre vie. Mais mon propos ici n'est pas de promouvoir un scepticisme envers la réponse psychologique, c'est au contraire de présenter le psychologisme comme une perspective plausible et rationnelle – et c'est d'autant plus intéressant comme position intellectuelle (à mon sens, du moins) si l'on comprend qu'elle est une position méthodologique, et non pas une hypothèse scientifique testée et confirmée.

Le cognitivisme a débuté dans quelques départements de psychologie, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Celui de l'université de Harvard en est un bon exemple, et il n'y a pas de meilleur exemple de chercheur en sciences cognitives pendant les années 1950 que George Miller. (Je me prête le flanc aux charges d'anachronisme en utilisant l'expression « science cognitive » pour une activité menée aux années 1950.) Parallèlement, l'intelligence artificielle – la recherche sur la modélisation par ordinateur de fonctions intelligentes – s'est développée, et il existait une interaction importante entre les psychologues comme George Miller et Noam Chomsky, le linguiste qui allait bientôt devenir le chef de file d'un mouvement révolutionnaire dans le domaine de la linguistique.

Il était naturel que les psychologues interprètent ces théories cognitives comme des modèles de l'esprit humain, et tout aussi naturel que les informaticiens restent sans parti pris sur cette

question du statut des modèles cognitifs. Qu'en est-il des linguistes? Chez les chomskiens, ce n'était qu'au milieu des années 1960 que le statut psychologique est devenu important dans la conceptualisation du langage. À partir des années 1960, Chomsky a insisté fortement et formellement que l'objet de l'étude des linguistes était la faculté langagière dans la tête de chaque individu. Si les méthodes du psychologue n'arrivaient toujours pas à capter les signaux de cette faculté, tant pis pour ses méthodes: *eppur si muove*.

Réponse sociologique et culturelle

Les historiens de la psychologie insistent sur le fait que la psychologie remonte au XVIII^e siècle, voire plus loin dans l'histoire, et pourquoi pas jusqu'à Aristote? Mais à l'heure actuelle, la tendance est forte d'identifier la naissance de la psychologie contemporaine avec les années 1870, plus particulièrement dans des laboratoires en Allemagne. C'était l'époque où toute la recherche passait par l'expérimentation en laboratoire, et avec cette nouvelle insistance méthodologique, la psychologie était en mesure de se déclarer indépendante de la philosophie classique et moderne. La psychologie essayait de développer des méthodes scientifiques pour identifier, classer, et mesurer des expériences internes des sujets expérimentaux, et donc des êtres humains plus généralement.

Un nom a été donné pour caractériser cette tendance, un choix qu'un historien ne peut que regretter profondément: *structuralisme*. Tout cela est arrivé cinquante ans avant que Roman Jakobson n'ait décidé d'utiliser le même mot pour une autre tendance linguistique, et si on peut identifier quelques traits que partagent les deux structuralismes, il n'en reste pas moins qu'il s'agit de deux mouvements assez différents, dans deux disciplines différentes et à des moments distincts. Quoi qu'il en soit, le structuralisme en psychologie s'est trouvé attaqué d'abord, à la fin du XIX^e siècle, par un mouvement américain, le fonctionnalisme, qui insistait sur le fait que l'intelligence humaine est toujours (ou presque toujours) mise en marche par des fins pratiques de la vie quotidienne, et que si on veut utiliser des méthodes expé-

riminentales, il faut tenir compte du fait qu'un jugement ou une décision ne se fait jamais hors d'un contexte humain.

L'essor du behaviorisme (comportementalisme) au début des années 1920 a posé un grand défi à la fois au structuralisme et au fonctionnalisme, mais les trois tendances s'accordaient pour dire que la pierre de touche d'une théorie scientifique était sa capacité d'être testée dans un laboratoire de psychologie, avec les méthodes développés par des psychologues.

*Réponse transcendantale :
le langage comme structure abstraite*

Considérons une pensée toute bête, comme « j'aime le vin rouge ». Lorsque nous considérons la forme que cette pensée peut prendre si nous l'exprimons dans trois ou quatre langues différentes, nous serons frappés par les différences. Les mots, bien sûr, seront différents, mais la grammaire le sera aussi dans la plupart des cas : en espagnol, c'est le vin rouge qui est le sujet, et je ne suis qu'un objet indirect (on dit plutôt que *le vin rouge plaît à moi*), tandis qu'en allemand on peut exprimer le même sens en disant que *j'ai le rouge vin bien*. Le langage semble souvent être en conflit et en contradiction avec les efforts philosophiques d'élucider la forme logique des propositions (je pense à Bertrand Russell en disant cela).

Mais un mouvement, lié aux philosophes tels que Hans Reichenbach et Rudolf Carnap et surtout des logiciens polonais comme Ajdukiewicz, a découvert qu'en raffinant les systèmes logiques, on pouvait considérer le langage (et des langues naturelles !) autrement. Leur but était de décrire avec une grande précision la forme exacte des inférences possibles et légitimes dans une langue artificielle suffisamment riche pour exprimer les idées mathématiques. Dans cette optique, il faut spécifier avec précision le placement de chaque virgule et de chaque parenthèse : rien n'est laissé à l'interprétation du lecteur intelligent. Dit plus simplement, ces philosophes-logiciens voulaient convertir le problème d'inférence (c'est-à-dire, de conséquence logique) en problème de grammaire, au sens technique du terme : ce serait une grammaire de conséquence légi-

time. Vers 1950, certains jeunes linguistes et jeunes logiciens inspirés par ce projet ont utilisé ces outils logiques pour analyser les langues naturelles (c'est-à-dire, les langues humaines et non logiques). Parmi les plus importants jeunes chercheurs de cette époque, on citera l'Israélien Bar Hillel et surtout l'Américain Noam Chomsky.

Chomsky a ainsi mis en marche un changement dans les modes de penser de toute la linguistique. Dorénavant, le linguiste (du moins le linguiste qui travaillait dans une optique chomskienne) ne pouvait pas se contenter de découvrir que *quelque chose est vrai* : il fallait aussi qu'il montre explicitement et formellement comment ce « quelque chose » découlait de principes plus généraux – soit des principes spécifiques à la langue en question, soit des principes universels à chaque langue humaine.

CONFLIT DES NOTIONS D'EXPLICATION DANS LES DISCIPLINES DU LANGAGE

Explication diachronique

S'il existe une cause qui est à l'origine de la mécompréhension entre écoles et entre chercheurs dans les disciplines du langage, c'est sans aucun doute le désaccord tacite mais fondamental sur la question de savoir en quoi consiste *une explication*. Au moment des premières générations des sciences modernes du langage, c'est-à-dire pendant le XIX^e siècle, il n'y avait aucun doute qu'une explication était une explication historique. Il faut cependant donner au mot « historique » deux sens : une référence aux conditions temporelles (si X explique Y, c'est que X est une cause de Y, et X doit donc précéder Y), et une référence à l'histoire humaine. (La géologie est devenu chronologique au XIX^e siècle, mais elle n'est pas pour autant devenu historique.) Évidemment, la nature de la causalité dans cette optique n'était pas simplement la succession chronologique. Ces linguistes ont bien compris que la succession temporelle n'implique pas la causalité. Ils ont développé une méthodologie rigoureuse et critique pour rendre compte de la structure des changements linguistiques.

Explication psychologique ou sociologique

Il existe des questions en linguistique pour lesquelles la bonne réponse ne se trouve pas dans l'histoire, mais plutôt dans l'étude des capacités psychologiques des individus qui apprennent leurs langues natives et secondaires, et qui les utilisent dans leurs vies quotidiennes. Dans les études sur la mémoire, par exemple, on remarque que les sujets peuvent mieux se souvenir des premiers et des derniers mots dans des listes de mots qui leur sont présentées. Cet effet de position peut-il fournir une explication fondamentale de la tendance linguistique (mais non universelle) de placer des mots contrastifs ou accentués au début et à la fin d'une phrase? Est-ce que les relations sociales jouent un rôle essentiel dans le choix que fait un adolescent de son style, de son accent, en un mot, de sa phonologie? Est-ce c'est l'identification qu'il fait avec des groupes sociaux autour de lui explique la forme de ses voyelles et le choix de son vocabulaire?

Pour chaque linguiste qui répond « oui » à ces questions, il y a une instance d'une explication psychologique ou sociologique offerte comme la vraie explication, l'explication finale et la plus profonde. Il y a certainement des chercheurs en sciences sociales, y compris parmi les linguistes, qui croient qu'une telle explication deviendra un jour nécessaire pour répondre à chaque question sérieuse dans l'étude du langage. Ce sont ceux qui sont convaincus que la seule forme d'explication possible est psychologique ou sociologique.

Explication algorithmique

La notion d'explication algorithmique est la plus révolutionnaire de toutes, et en même temps la moins connue des chercheurs en sciences sociales. Elle est liée certes à la logique, et on peut dire qu'elle est inspirée par l'étude de la logique, mais elle ne s'y identifie pas. L'étude classique de la logique (qui remonte au monde grecque classique) était étroitement liée à la rhétorique, c'est-à-dire à l'étude de comment convaincre l'autre ou soi-même. C'est l'étude *de* la pensée faite *pour* la pensée. L'étude de l'algorithme est l'étude du raisonnement conçu comme une opération sans conscience de soi, sans capacité de réfléchir,

sans sagesse de toute sorte, sans mémoire, excepté dans un sens très limitatif.

Autrement dit, une explication algorithmique d'un processus est une façon de modéliser le processus avec tous les détails nécessaire pour intégrer le modèle dans un ordinateur, au moins théoriquement, à partir d'un point de vue épistémique selon lequel la simplicité et l'élégance de la modélisation est le meilleur test de son status scientifique. On utilise souvent la métaphore selon laquelle un algorithme n'est rien qu'une recette, une séquence totalement explicite de chaque pas qu'il faut accomplir pour arriver à une conclusion intelligente. Au début du xx^e siècle, ce point de vue était développé par des mathématiciens qui cherchaient à garantir que le raisonnement mathématique, qui jusque-là avait toujours été jugé fiable et totalement rationnel, le reste. C'est le programme mathématique initié par David Hilbert, grand mathématicien allemand au début du xx^e siècle.

Mais les logiciens ont bien vite vu que rendre un processus symbolique explicite dans ce sens algorithmique ouvrait de nouvelles portes, et offrait une nouvelle conception d'explication. La notion de simplicité conceptuelle commençait à prendre une forme explicite, liée étroitement avec la notion de probabilité (un domaine mathématique qui est devenu essentiel à notre compréhension du monde physique au xx^e siècle).

CONCLUSION

Revenons maintenant à aujourd'hui : nous avons brièvement considéré la relation entre la linguistique et ses disciplines sœurs depuis cent ans, sans utiliser le mot « rationalisme », ni le mot « empirisme ». Nous n'étions même pas tentés de parler de Descartes. Nos problèmes, nos défis, et nos succès, à nous linguistes, sont définis par les courants intellectuels de notre époque. Nous ne pouvons plus dire que le cognitivisme définit le *mainstream* de la linguistique ; la dynamique entre les modes d'explication dont nous avons parlé continue à basculer les modes de penser et la rhétorique – c'est-à-dire, les façons de convaincre au sein des disciplines. Le conflit entre l'optique d'explication algorithmique et celui de l'optique psychologique

reste fort et tendu. Une compréhension explicite et consciente reste pourtant la meilleure façon de ne pas se perdre dans le chaos de mécompréhension mutuelles qui risque parfois de déséquilibrer notre rationalité.

John GOLDSMITH
Université de Chicago

De l'anthropologie clinique, ou de la sagesse de l'indiscipline

Un colloque sur les sciences humaines était déjà remarquable. Une session sur « disciplines et indisciplines » devient absolument exceptionnelle puisque l'indiscipline est contraire, et du plus étranger, aux usages académiques.

L'université, par tradition aussi bien que par constitution, est la garante que l'indiscipline ne saurait paraître. Sans être obligatoirement réactionnaire ou incompétente, comme le temps le penserait complaisamment, la Sorbonne, en bras intellectuel de l'Église, était de toute façon là pour garder l'orthodoxie et l'ordre par un pouvoir en tout point disciplinaire : chacun à sa place, chacun dans la ligne, sinon la sanction. La discipline est à la fois ce qui s'enseigne et la fêrule, autant pour l'enseignement mauvais que sa mauvaise réception.

L'université actuelle est loin de s'être éloignée de cette rection. Le conseil national et ses sections étanches gardent bien l'ordre professionnellement disciplinaire, comme d'ailleurs tous les comités, commissions et cellules en tout genre, de lecture, de financement ou de pilotage. Et pis, les mœurs les mieux partagées parmi nous maintiennent fermement les cadres et les us intransgressables. Un colloque tient bien souvent d'une cérémonie poliade : on n'y connaît pas de métèque, ou on ne le reconnaît pas ! On y parle le même dialecte, non comme la koinè nécessaire d'un échange, mais comme un partage exclusif, où références communes et citations sont comme des politesses.

Bref : rien n'est plus incongru, impertinent, impoli que l'indiscipline, dans le Faubourg comme au Latin ! Quand elle est

assurément moins artificielle et plus intellectuellement féconde que les gris-gris ministériels des mobilités thématiques ou pire encore, géographiques.

Dans cet ordre des choses, la théorie de la médiation de Jean Gagnepain n'avait guère de chance d'être prise en compte¹. Ainsi, malgré les usages de métier qui écument la bibliographie sans rien épargner, dans plusieurs interventions du présent col-

1. Les renvois bibliographiques ponctuels m'ont paru inadaptés à ce billet succinct de présentation d'une telle anthropologie complète, d'une théorie générale des sciences humaines, le mieux est de se référer aux sites qui désormais développent et appliquent ce genre d'analyses à tant d'objets divers. Notre site d'archéologie générale de l'université de Paris Sorbonne en présente l'histoire et les fondements épistémologiques, ainsi que des modèles d'analyse de quelques types d'équipements (vêtement, funéraire, etc.): <http://www.anthropologiedelart.org>. J'en sors la recension d'autres sites par Laure Brossin :

Le site de l'Institut Jean Gagnepain, fondateur de la théorie de la médiation, est consultable depuis le début du mois de janvier 2011. On peut y télécharger le texte *Huit leçons d'introduction à la théorie de la médiation* en format PDF ainsi qu'une bibliographie de cet auteur: <http://www.institut-jean-gagnepain.fr/>

La page de l'école de Rennes et de l'Association pour le développement de l'anthropologie médiationniste (ADAM) revient sur les fondements de la théorie et sur son actualité. Des dossiers thématiques sont ainsi disponibles et un agenda rend compte des manifestations organisées autour de la théorie de la médiation (nouvelles publications comme les sorties de la revue *Tétra-Logiques*, conférences).

La page Wikipédia dédiée à la théorie de la médiation offre un point de départ intéressant et une somme de renseignements importante sur le sujet. On y trouvera un rapide historique ainsi qu'une définition de la théorie, sous forme de résumé. La page propose également de nombreux liens vers les sites des universités où elle est enseignée, ainsi que des liens actifs dans le corps du texte, renvoyant aux notices bibliographiques de certaines personnalités ayant contribué à l'établissement de la théorie. On y trouvera enfin des renvois vers des sites de revues et de maisons d'édition ayant publié des numéros ou des livres traitant de la théorie de la médiation. Certains de ces liens permettent d'aboutir directement aux sommaires des ouvrages: http://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_la_m%C3%A9diation

La revue *Le Débat*, dirigée par Pierre Nora et Marcel Gauchet, a consacré un numéro complet à la théorie de la médiation en 2006 (n° 140, mai-août 2006). On trouvera une brève présentation des différents articles sur le site de la revue: http://www.le-debat.gallimard.fr/debat/html/edito_2_140.htm

Le blog de Marcel Gauchet propose quant à lui un point de vue détaillé sur ce numéro: <http://gauchet.blogspot.com/2006/06/lammediation-en-dbat.html>

loque, des références constantes à la linguistique, au structuralisme, à la psychanalyse même, pouvaient faire l'impasse sur cette théorie vieille d'un demi-siècle, dotée un temps de quatre chaires professorales, de plusieurs revues – avec comité de lecture! –, de thèses nombreuses, de colloques internationaux, etc. Où la règle académique de l'exhaustivité reste encore dans les limites de la tribu. Laquelle demeure, fondamentalement, et en tout bien, tout honneur d'ailleurs, celle des humanités : philosophie, linguistique, sociologie, histoire de l'art même. Particulièrement, tout en ce colloque – il est vrai doublement anniversaire, de l'université de Nanterre et d'un autre colloque inaugural – tenait du récapitulatif, du modèle explicatif dominant, l'histoire ; et souvent, de la plus commune : rencontres, influences, références, personnalités, institutions, échanges, même et si possible transatlantiques, des idées comme du personnel. C'est que le plus souvent, il était moins question de construction logique de l'objet que de participation à un salon professionnel, un lieu d'échange de services. En réalité, il ne fut point tant question de science de l'homme, comme si cette nouvelle venue pouvait remplacer les anciennes disciplines, que de mise au goût du jour des humanités : habits neufs du grand-duc, on a cru s'être changé, on n'a seulement rien de plus, ou plus rien.

Mais l'affaire est d'autant plus sans remède et d'autant moins circonstancielle, que la théorie de la Médiation est fondamentalement indisciplinée par tous ses caractères, suivant la revendication de Jean Gagnepain lui-même.

Déjà, son élaboration ne se fait pas, dans la tradition littéraire et rhétorique, par seule construction logique de la représentation qu'est toute science, mais par vérification expérimentale des processus mentaux lors des dégradations pathologiques observables dans des situations de clinique médicale. Ce que, de façon inattendue quand même, Proust dit aisément mieux : « le mal seul fait remarquer et apprendre et permet de décomposer les mécanismes que sans cela on ne connaîtrait pas² ». Où l'on rompt d'entrée et fondamentalement avec nos disciplines

2. PROUST Marcel, *Sodome et Gomorrhe*, in *À la Recherche du temps perdu*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1978, vol. 2, p. 651-652.

littéraires et historiques, apparentes spécialités du particulier, en étant renvoyé à des mécanismes physiologiques généraux.

Alors, en contradiction de nombreuses habitudes disciplinées, l'on sort des réifications coutumières des mots, comme s'il ne s'agissait que d'inventivité conceptuelle dans la tradition la plus enracinée de nos disciplines littéraires que domine la philosophie, quand sont en cause des processus corticaux. L'on sort encore d'une autre réification, celle des contenus qu'on décrit et classe formellement, quand il s'agit de comprendre ce qui a pu présider à leur ordonnance. Une fois de plus, l'usage est des plus constants dans nos spécialités en général et tout particulièrement en ce qui me concerne, en histoire de l'art et archéologie, où la typologisation par les formes, les classements, sont la base de tout type de raisonnement, cause qu'ils sont le plus souvent tautologiques : ça se ressemble, donc ça signifie la même chose et la preuve en est que signifiant la même chose, ça se ressemble ! L'on sort enfin d'un recours crédule et scientiste à quelque modèle mathématique ou informatique, comme façon d'expliquer l'inventeur par ses inventions, l'esprit par ses œuvres.

On rencontre là quelque cinquante ans de ce qui a pu paraître la nouvelle scientificité des sciences humaines : le compte, ou mieux encore l'algébrisation – elle-même de pur formalisme, sinon réduite à un jeu d'abréviations –, ou les mesures en tous genres – base de ce qui a pu s'appeler l'archéométrie, comme si l'on pouvait mesurer à toutes fins utiles, sans savoir d'emblée l'intérêt et le sens de ladite mesure, c'est-à-dire illusoirement avant de faire de l'archéologie. Dans la modélisation informatique, quant à elle, la logique descriptive nécessaire au fonctionnement de l'automate fut prise comme le mode même de l'organisation des objets humains – tout particulièrement du langage – ou d'une heuristique, par quelque manipulation de programme, de ce qu'ils sont ou de ce qu'ils font.

Par le fait donc, l'indiscipline est alors théorique, dans la construction même de l'objet de science humaine qu'est la raison, comme ce qui nous permet d'être spécifiquement humain.

En premier lieu, le processus de la raison s'élabore expérimentalement et se vérifie en tant qu'il fonctionne de façon véritablement *dialectique*. Il tient et part de la nature positive et réelle

d'une animalité à laquelle nous ne cessons d'appartenir. Mais ensuite les mécanismes proprement humains n'évitent pas de nous en abstraire constamment en en contredisant la positivité par la négativité structurale d'un système de rapports relatifs; lequel système, cependant, nous ne pouvons pas ne pas contredire ultimement en situation, dans une performance finale participant ainsi, à la fois, de la positivité du réel et de la relativité de la structure, sans pour autant correspondre à l'un ou à l'autre. Tout complexement logique que soit un tel mécanisme alambiqué, surtout contracté ainsi, il n'est cependant point le fruit d'une simple logification mais d'une expérimentation, où les maladies montrent remarquablement l'arrêt possible sur un moment ou l'autre de ce mouvement de la raison dialectique, autrement insaisissable, mais profondément constitutif de nos capacités rationnelles.

Conséquemment alors à cette dialectique constitutive, le refrain quasi métaphysique de l'opposition de la nature et de la culture tombe dans les serinettes littéraires puisqu'il est de la nature de l'homme de participer tout entier de son animalité comme de n'y pas coller, de s'en abstraire par la nature même des mécanismes du rationnel qui en définissent et particularisent l'espèce. On ne saurait donc pas plus réduire l'homme à quelque positivisme du réel, à du formalisme des choses ou des faits quand est en cause précisément la capacité qu'on a humainement en les contredisant de les structurer. Ainsi, point de langage animal, par exemple, ou de technique: l'animal peut donner l'apparence, en stricte réalité, d'une performance similaire à l'humain, mais sans pouvoir s'abstraire de la positivité des sons et des sens, ou des moyens et des fins. Il n'a pas, derrière, le mécanisme proprement humain du langage ou de l'art, le système qui les analyserait, c'est-à-dire en organiserait les qualités et les segments en relativisant alors le réel. Plus encore, point d'« économie naturelle », sous prétexte sans doute qu'elle n'est que chiffres, quand elle tient de la négociation sociale de l'échange et de la régulation morale de ce qu'on s'autorise.

Cette *structure*, en second lieu, est inhérente à tout ce qui est humain en ordonnant des systèmes où comptent les rapports relatifs, négatifs entre les choses, suivant qu'une juste variation de ce qu'on peut génériquement appeler le fait, fera varier ou

non l'effet, et réciproquement. Elle amène alors à ce que le scientifique observateur ne soit plus maître de l'objet qu'il observe, puisque c'est l'homme observé qui en détient la pertinence.

Ainsi, uniques, les sciences humaines ne logifient pas un objet brut, comme les sciences de la nature qui sont en cela libres de leur formalisation, dans les larges marges de leur efficacité, mais tentent de rationaliser un objet déjà totalement rationnel puisque humain : elles sont formes – comme science – d'une forme qu'est l'homme – comme objet. Et sans aucun présupposé métaphysique, puisque nous sommes seuls producteurs de toute pertinence – quel qu'en soit l'introuvable pourquoi ! C'est même sans doute l'immense paradoxe des sciences de la nature, quand elles croient dévoiler un ordre du monde, qu'elles sont théologiques – car le monde n'a d'autre ordre que celui que l'homme y met, par son discours, son action technique, son appropriation et son appréciation, et suivant l'efficacité toujours passagère qu'il y trouve. Fontenelle le notait déjà en 1767 : « cet ordre si nécessaire n'a point été établi par la nature qui a préféré une confusion magnifique à la commodité des physiciens et c'est à eux à mettre, presque malgré elle, de l'arrangement et un système dans les plantes³ ». Quand, pour les sciences humaines, sans qu'on puisse donc en savoir le pourquoi, l'homme est le propre détenteur, implicitement, de l'ordre rationnel qui le structure.

Osons alors le paradoxe en effet que les sciences de l'homme sont donc les seules exactes – quoique bien difficile il soit d'y parvenir –, quand les sciences de la nature, indiscutablement efficaces, surtout de nos jours, reposent sur le postulat d'un ordre qui ne peut avoir traditionnellement d'autre nom que Dieu. Dans cette situation, il est temps de toute façon que les sciences humaines sortent de cette catégorie des sciences simplement interprétatives et plus encore subjectives, comme dépendantes de deux sujets, l'interpréteur et l'interprété : l'analyse de la structure est bien d'un ordre objectivement construit. Il ne faut pas confondre science et métier : s'il faut un

3. FONTENELLE, « Éloge de Tournefort », in *Œuvres de Fontenelle*, Paris, Jean-François Bastien, 1790, vol. 6, p. 235.

esprit de finesse pour faire des lettres, le métier de mathématicien ou de biologiste demande subjectivement autant d'empathie dans la recherche.

En vertu de quoi, de toute façon, l'historien ne fait donc pas plus l'histoire qui est intrinsèquement structurée et dont tout le monde est l'agent; non plus que le grammairien, la grammaire, inaliénable constituant du langage; ou moins encore l'ingénieur, la technique qu'il ne fait que penser, calculer et représenter, quand l'ouvrier la fait agir.

De plus, une bonne part de ce qu'on appelle l'irrationnel ne l'est en rien, tant qu'il ne s'agit pas de pathologie ou de nature: mythes, croyances, religions, cultes des morts, sont largement rationnels et structurés par le langage qui les conçoit, l'art qui les équipe et le social comme mode de l'absence. Aussi Jean Gagnepain a-t-il promu une anthropothéologie.

Enfin, comme ce dernier paragraphe le suggère, les distinctions de la pathologie montrent que la raison n'est pas une. Au contraire de la tradition classique, qu'entérinent au bout du compte nombre de linguistiques contemporaines aussi bien que ceux qui, à rebours, promeuvent dauphins ou corneilles comme talonnant l'homme par leur fallacieuse capacité de bavardage, on ne saurait définir l'homme par son langage. Non plus que suivant l'invention moderne de l'histoire, ou du marxisme, ou de la sociologie, il ne trouve explication, et finale et causale, dans son accès au social; ni encore trouverait-on fondement dans les explications de ses frustrations. En tout état de cause, la raison apparaît en *quatre modes*, indépendants, non hiérarchisés et combinables, analytiquement décelables et cliniquement vérifiables: le langage par exemple tient certainement d'une raison logique sans laquelle il ne serait pas, mais il participe tout autant d'une raison sociologique par laquelle il s'historicise en langue, négociée en communication; par la raison éthique, il se frustre en discours où tout ne s'autorise pas; il se produit enfin en écriture par la raison technique.

On sort ainsi des réductions, des hégémonies coutumières à nos savoirs où tout est, tantôt signe, langage, sens, dans les sémiologies pointues et les communes doxa. Tantôt, tout est histoire, et c'est l'idéologie dominante par laquelle toutes nos facultés des

lettres ne sont que modalités diverses de l'histoire. Tantôt encore, tout est, dans le fond préjugé de l'homme, analyse de son désir. Pendant que la technique ne trouve quelque salut qu'en se faisant physique, science naturelle de sa matière, ou métaphysique, crédulité naïve de quelque surnature comme art.

Mais que tout soit dans le temps ne fait pas de l'histoire et qu'il y ait possible langage sur tout n'en fait pas du signe. La tradition logique se soutient de la confusion de l'objet dont on parle avec le fait que le comprendre, scientifiquement, c'est inévitablement le causer, lui trouver cause et le commenter. Mais de ce que la science soit logique ne fait pas que ses objets soient homogènes à sa nature. Comme en informatique, on confond les fonctionnements du moyen de traitement et les mécanismes de ce qui se traite. Quant à la raison qu'est l'histoire, elle n'a pas à être la prise en considération d'un temps réel, comme un épingleage des humains sur l'échelle indéfinie du temps, mais l'analyse par chacun du fait d'être par laquelle se font les continuités et ruptures instituant d'un lien pour un service institué; où le continuum du temps s'ordonne alors en dates et périodes qui seules comptent à ce double titre; et où, tout autant, l'espace s'organise en lieux et territoires, comme l'environnement naturel se transforme en ambiances et en milieux acculturés. L'histoire est la construction rationnelle de l'être social qui ne saurait se confondre avec quelque constat d'existence.

L'indiscipline alors contamine les sciences et devient épistémologique. Car il ne saurait y avoir plus de sciences qu'il n'y a d'objets et surtout autant de sciences qu'il est de responsables, autant de disciplines qu'il existe de façon de se partager professionnellement des sujets, des manières de faire, des intérêts et des passions. Ce que sont largement les disciplines dans l'état actuel: une distribution politique des responsabilités et des engagements au mieux – car il est aussi des chasses gardées de propriétaires, des sujets pour spéculateurs intéressés à divers titres.

Rien d'autre, donc, qu'une linguistique pour le langage comme acculturation de toute représentation, une artistique pour la technique et toute activité, une cénotique pour l'histoire et la vie et une critique pour le jugement et le vouloir. Même si, professionnellement, l'on reste arbitrairement en charge du champ particulier qu'on supervise et dont on est libre d'en

déterminer les frontières, l'objet, lui, est bien prédéterminé par les systèmes de la raison.

Mais puisque ces modes de la raison se combinent, toutes les sciences néanmoins sont liées, sans possibilité d'ignorance, d'inféodation ou de supériorité les unes envers les autres, en dépit qu'on ne saurait être le spécialiste de tout et qu'il faut bien séparer et distinguer. Le rapport artistique/histoire, par exemple, se complexifie donc. D'une part, les diversifications des styles sont à part entière phénomènes d'histoire : les historiens d'art doivent faire ainsi de l'histoire, mais les historiens doivent s'occuper de l'art puisqu'en tant que style, il est histoire. D'autant plus que les modes de confection des ouvrages ressortissent à une négociation et à une distribution sociale du travail, en rien techniques, sauf par leur contenu. Mais, d'autre part, les phénomènes techniques qui produisent de l'être en le logeant, le vêtant, l'alimentant, contribuent à fabriquer de l'histoire, à la conditionner autrement qu'elle se fait par les institutions et les réseaux. Là, ce sont les historiens qui doivent faire de l'histoire de l'art et les historiens d'art et les archéologues, donner statut à cette production technique de l'histoire. Ainsi un mécanisme de l'art est proprement historique quant un autre de l'histoire est foncièrement artistique. Alors, loin d'être auxiliaire de l'histoire et surtout d'une histoire déjà faite, l'étude de l'art qui la produit, aussi bien que le style, devraient être préoccupations d'historien au même titre que les distinctions de régimes ou les transactions de personne. De quoi modifier profondément les rapports de la technique et de l'histoire, et conséquemment de l'histoire de l'art, de l'archéologie et de l'« histoire des historiens ».

Il y a donc bien d'autres choses à faire que ces éternelles histoires du costume ou de la haute couture, en analysant par exemple l'étymologique investiture du social, laquelle n'est pas « reflet de la société » mais son constituant ; et de même pour les architectures qui ne sont pas que techniques spéciales mais qui, par le logement, construisent de l'identité ; ou pour les tombes et l'ensemble des équipements du culte funéraire qui continuent et reconstituent la société en la redistribuant autrement.

L'affaire se complique si l'imbrication des objets de science se combine avec les méthodes professionnelles pour les connaître.

Il est de tradition que l'archéologie se fasse par la fouille et l'histoire par les textes. Mais on vient de voir que l'ouvrage technique est autant objet d'histoire, par son style et sa confection, qu'objet d'art par son élaboration et sa manipulation ; que l'histoire s'appréhende donc aussi bien par les choses que par les témoignages ; et que ces derniers, c'est évident, peuvent témoigner autant des ouvrages et de leurs fonctionnements que des usages ; donc que la fouille n'est pas l'unique moyen de connaître l'équipement technique, même ancien. D'où il ressort que la redéfinition épistémologique des objets ne saurait coïncider avec les délimitations socioprofessionnelles des compétences : en d'autres termes, les métiers des scientifiques ne font pas les sciences. Conséquemment, sont fondamentalement redistribuées nos disciplines traditionnelles et redélimitées toutes ces apparences de sciences que sont en réalité nos métiers : ils sont appropriations de territoires et de responsabilités suivant les conditions reconnaissables de l'observation, sinon leurs outillages plus ou moins sophistiqués, sans grande cohérence dans la construction de leur objet propre.

Là sans doute, l'excommunication menace cette ultime indiscipline, quoiqu'il ne s'agît pas, pourtant, d'une contestation politique des métiers. L'enjeu fondamental en tout cela, et qui seul importe dans toute cette théorie, est l'émergence d'une science de l'homme qui lui soit propre, qui ne soit ni la résultante inorganique de l'accumulation dans le temps de diverses façons de connaître et d'expliquer des phénomènes humains différents ; ni, au contraire, une modernisation fallacieuse prenant modèle sur les autres sciences, exactes ou naturelles. Il ne s'agit surtout pas non plus d'entrer en rupture avec les disciplines classiques : mais seulement, assumant leur actif et critiquant leur passif, de ne plus se limiter à leurs frontières et à leurs manières professionnelles.

L'initiation théorique est rude sans doute. Mais contrairement à l'idée qu'on s'en fait, la prise sur les choses et sur le réel de l'homme n'en est par la suite que plus aisée, plus simple même et assurément plus rentable et efficace : l'indiscipline est féconde !

Pierre-Yves BALUT
Université Paris-Sorbonne

LES FACES-À-FACES TRANSATLANTIQUES

Le genre en histoire : une question de méthode

Dans les sciences humaines en particulier, le genre a pénétré les études universitaires. Mais son sens reste encore flou, y compris aux yeux de certains de ses utilisateurs. Qu'est-ce que le mot signifie ? Comment peut-on distinguer le genre du sexe ? Dans les milieux féministes, toutes ces questions ont été depuis longtemps abordées, mais la différence entre sexe et genre n'est pas encore très bien comprise par le commun des chercheurs universitaires.

Dans ces quelques pages, je souhaiterais non seulement éclairer le terme, mais surtout en présenter la pertinence épistémologique en fonction de l'exigence de son usage. Le domaine de l'histoire sera mon terrain d'investigation. En effet, le genre a largement investi la discipline en restant cependant aux portes de l'évolution historiographique, notamment dans le champ des idées et du politique. Et pourtant, le potentiel de son emploi ouvre des horizons nouveaux à la recherche, en général, et à la compréhension du passé, en particulier.

Afin de clarifier la question du genre, il nous faut tout d'abord distinguer le concept du mot, lequel appartient au langage courant du vocabulaire français. Sa généalogie s'inscrit dans différentes fonctions : grammaticales, médicales, stylistiques, littéraires, scientifiques ; en outre, le mot peut aussi désigner des attitudes, des comportements... Des catégories classificatoires aux habitudes, de la linguistique aux sciences naturelles, le genre affecte différentes formes, abstraites et concrètes à la fois : de la taxinomie à la grammaire. Ainsi appartient-il pleinement

à l'arbitraire de la langue, au gré des domaines d'utilisation, car sa signification se rapporte toujours à une construction différentielle. Très simplement le genre vise à dévoiler la construction sociale de la différence des sexes et ainsi de saisir la dimension politique de la domination entre hommes et femmes¹.

L'engouement que suscite aujourd'hui le genre est trompeur et ne signifie pas que la recherche en France soit définitivement parvenue à dépasser les innombrables *a priori* qui ont accompagné le rejet de sa fonction critique; pas plus que la multiplicité de ses usages actuels – contradictoires, paradoxaux, voire simplistes – ne contribue à éclairer l'évolution de ses applications. De fait, malgré son succès, le concept reste un corps étranger aux historiens quelque peu rétifs à l'analyse des relations de pouvoir. En ce sens, l'apport théorique de Michel Foucault ne semble n'a pas avoir obtenu la même réception en France qu'aux États-Unis. Le processus de déconstruction des pratiques de domination n'a pas eu le même retentissement des deux côtés de l'Atlantique; comme si le politique, au sens large du terme, n'était pas compris dans l'ensemble de l'œuvre de celui qui se désignait lui-même comme un historien de la pensée. Confinés aux disciplines de vie des individus, les travaux de Foucault, si influents outre-Atlantique, ne seraient pas parvenus à déstabiliser la tradition historique française, habile à contourner l'histoire des pouvoirs, au sens entendu par le philosophe. Or, concernant le domaine du politique en particulier, la critique des formes de savoir, que le théoricien énonçait dans les années 1970, est toujours, de mon point de vue, aussi saisissante d'actualité. « L'histoire des luttes pour le pouvoir, donc des contradictions réelles de son exercice et de son maintien, est toujours entièrement immergée: le savoir n'y touche pas². » L'étude de la souveraineté reste cantonnée dans la sphère de la politique institutionnelle et parvient à échapper à la recherche des pratiques de pouvoir et des constructions identitaires en fonction desquelles les relations sociales entre hommes et femmes s'établissent.

1. RIOT-SARCEY Michèle, « Introduction », in *De la Différence des sexes, le genre en histoire*, Paris, Larousse, 2010.

2. FOUCAULT Michel, *Dits et Écrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, vol. II, 1970-1975, p. 225.

Lorsqu'en 1988, nous décidions de penser le *Genre de l'histoire* en traduisant, entre autres, l'article de Joan W. Scott³ pour le public Français, nous espérions inciter les chercheurs à réfléchir sur un concept si mal connu alors en France. Plus de vingt ans se sont écoulés avant que le genre acquière une pertinence méthodologique qui avait prouvé son efficacité dans les pays anglo-américains. Tandis que l'histoire des femmes triomphait en France, la méthode d'analyse historique qu'impliquait l'usage du genre y était largement rejetée. À l'inverse, les pays francophones – du Québec à la Suisse – surent se saisir de son *à propos* épistémologique.

Depuis ces dernières années, les études de genre se sont multipliées et, au vu de la profusion de colloques dont il est l'objet, « les effets positifs » de la mondialisation semblent avoir enfin abouti à une véritable reconnaissance du concept. Pour autant, l'apport épistémologique de son utilisation n'a pas encore pénétré les disciplines, toujours hésitantes à généraliser ses applications. Enfin, bon nombre de problèmes liés à la polysémie du mot restent en suspens : problèmes de traduction, de transfert entre les disciplines, de compréhension, d'application. À titre d'exemple, sous la pression des Institutions Européennes, les chercheuses sont parfois conduites à plaquer le concept sur une réalité spécifique suivant une méthode, certes étrangère à la tradition, mais qui souvent fait fi des pratiques et des travaux en cours. Dans certains pays de l'Europe de l'Est, notamment en Russie, le féminisme est parfois cantonné dans une période marquée du sceau du « stalinisme », que les contemporains considèrent comme dépassée. Or, dans l'actualité de la recherche qui tend précisément à effacer les traces du « totalitarisme », le genre, identifié au féminisme, peut apparaître, au mieux, comme un apport occidental, au pire comme une notion inintelligible et donc inapplicable à l'analyse des relations entre hommes et femmes.

Si nous sommes attentifs aux dispositifs sociétaux, les multiples visées du genre participent de la construction des identités communautaires davantage qu'elles ne désignent des identités

3. « Le Genre de l'histoire », in *Les Cahiers du Griffon*, numéro coordonné par PLANTÉ Christine, RIOT-SARCEY Michèle, VARIKAS Eleni, n° 37/38, 1988.

sexuées. Le concept, différemment du mot, « aide à formuler un problème ». Et, « pour écrire l'histoire », il nous faut « choisir de partir des questions⁴ ». Ainsi compris, le concept de genre est un moyen pour penser l'histoire différemment de la tradition positiviste (à condition d'accepter d'analyser les rapports de pouvoir entre hommes et femmes, lesquels structurent les sociétés en s'adaptant aux différentes évolutions, mais en gardant toujours le même écart hiérarchique entre les sexes). Au-delà de l'étude des rapports de pouvoir, « le genre n'est pas seulement un principe d'ordre, fondé sur une division sociale de tâches et de fonctions différenciées, c'est également une grille de lecture, une manière de penser le monde et le politique à travers le prisme de la différence des sexes » écrit Eleni Varikas⁵. C'est pourquoi le genre ne peut s'utiliser pertinemment que dans sa forme conceptuelle.

Penser l'histoire à l'aide d'un concept suppose de se situer dans le monde présent, à la manière de Marc Bloch qui recommandait de penser le passé avec les yeux de l'observateur informé et averti du présent de l'historien. Loin de la table rase, il nous faut suivre les conseils de Nicole Loraux, historienne de l'Antiquité grecque⁶. Interroger, par exemple, le sens de l'universalité, du progrès, de la liberté... et soumettre à la question nombre d'idées reçues ou allant de soi qui, classées parmi les mentalités collectives, contribuèrent à écarter les propos critiques ou dissonants, au nom de l'absence de représentativité d'un ensemble d'individus ou d'une catégorie sociale donnée. En d'autres termes, s'attacher à l'historicité des discours, d'un événement ou d'un comportement est une préoccupation de l'historien qui cherche à mettre au jour les rapports de pouvoirs à l'œuvre.

À titre d'exemple, prenons l'idée de progrès, aujourd'hui malmenée, mais qui longtemps fut identifiée aux deux derniers siècles. Le doute s'est installé et, par voie de conséquence, un autre regard sur l'histoire se pose désormais. Mais son triomphe durable a laissé des traces dans la façon d'appréhender le passé.

4. MACHEREY Pierre, *De Canguilhem à Foucault, la force de la norme*, Paris, La Fabrique, 2009, p. 54-55.

5. VARIKAS Eleni, *Penser le sexe et le genre*, Paris, PUF, 2006, p. 17.

6. Voir, entre autres, LORAUX Nicole, « Éloge de l'anachronisme en histoire », in *Le Genre humain*, n° 27, 1993.

Que ce soit du point de vue du droit, du confort ou de la liberté, l'idée de mieux-être a triomphé et malgré l'élargissement du spectre du politique, la souveraineté populaire est toujours envisagée sous une forme progressiste, jamais sous un angle réducteur ou régressif. Non seulement d'un point de vue masculin, mais selon la forme institutionnelle de son exercice. Wendy Brown, dans un récent article, s'interrogeait : « Si la démocratie prémoderne, républicaine, était fondée sur l'idée d'exercer le pouvoir en commun – le pouvoir du peuple pour le peuple » en était la promesse. Or, si « la liberté individuelle reste la métonymie la plus puissante associée à la démocratie, la promesse du gouvernement par le peuple est souvent oubliée⁷ ». Elle l'est encore davantage lorsque le référent populaire se conjugue au féminin. C'est la raison pour laquelle il nous importe d'interroger autrement l'apprentissage de la démocratie, en tenant compte des relations de domination entre hommes et femmes pendant ces longues années où l'exercice du pouvoir, en l'absence des femmes, fut réduit à une délégation ponctuelle de la citoyenneté. Nécessité d'autant plus importante qu'au cours de ces deux derniers siècles, la visibilité des femmes dans l'espace public fut inversement proportionnelle à la symbolique du pouvoir dont le lieu est investi.

Il ne peut donc être question d'écrire l'histoire du genre dans une linéarité semblable à celle des ensembles sociaux et politiques traditionnels : la bourgeoisie, le prolétariat, le peuple. En effet, l'histoire du genre ne peut-être pensée en termes de progrès continu du genre humain, pas plus qu'il ne peut s'inscrire dans une réflexion sur la modernité à l'intérieur de laquelle individualité et liberté avancent d'un même pas. Le genre dans l'histoire ne peut être saisi qu'à travers les enjeux que révèle l'élaboration des rôles sociaux, à chaque étape de structuration des sociétés. En effet, selon les activités humaines, la place des femmes – à l'écart, à côté, en dehors –, est rarement incluse dans l'ensemble de l'objet d'étude considéré. Dans le domaine des savoirs, par exemple, au mieux, a-t-on pris en compte les aspects

7. BROWN Wendy, « Nous sommes tous démocrates à présent », in AGAMBEN Giorgio, BADIOU Alain, Bensaïd Daniel *et al.*, *Démocratie, dans quel état ?*, Paris, La Fabrique éd., 2009, p. 67-68.

complémentaires de la culture féminine, tandis que le travail des femmes était envisagé sous l'angle de la concurrence ou de l'instrumentalisation dont il faisait l'objet par le capitalisme naissant. Quant à l'analyse de la sexualité féminine, l'attention à la procréation a prévalu sur l'étude des corps et des plaisirs féminins. Enfin, en politique, la nature féminine l'a largement emporté sur la construction sociale des différences d'occupation de l'espace public.

L'identité féminine présupposée a toujours précédé l'analyse d'un collectif féminin appréhendé dans son rôle social. Or, découvrir les enjeux du temps, à partir desquels se redéfinissent les rôles sociaux, suppose une connaissance effective de la période, car la narration d'un devenir politique au sein d'une entité géographique ou temporelle diffère considérablement de la relation des expériences individuelles des individus – hommes ou femmes. Dans un récit politique relatif au nationalisme, aux révolutions ou aux changements de régimes, l'événement advenu avec ses normes interprétatives l'emporte toujours sur les conjonctures conflictuelles. Dans cette vision du passé, l'oubli recouvre inmanquablement les expériences de celles et de ceux qui n'ont pu exprimer leurs points de vue dans le temps de l'événement. Impossible donc de faire l'histoire du genre sans analyser les modes de penser du temps, les dispositifs du gouvernement des hommes, à travers le langage, et en fonction du sens attribué aux différents rôles sociaux. Une même attention sera portée à la récurrence des discours normatifs. Car il ne suffit pas d'isoler une catégorie sociale minorée, marginalisée ou exclue pour lui restituer la place qui lui avait été déniée dans l'histoire, encore faut-il comprendre comment, et à partir de quels *a priori* historiques, les processus d'inclusion ou d'exclusion se sont effectués. Afin d'isoler les dispositifs politiques et les règles sociales qui président à l'organisation hiérarchique des sociétés, il ne suffit pas davantage de valoriser tel ou tel comportement social en vue de déstabiliser l'ordre existant – par l'inversion des genres, par exemple. Comprendre le fonctionnement de sociétés, c'est décrire comment, et par quelle opération rationnelle et parfaitement intelligible, l'existence des individus se construit en fonction d'une forme de reconnaissance qui est toujours constitutive des relations humaines.

Deux exemples suffiront à éclairer mon propos.

Nous sommes quelques-unes à avoir analysé les discours et actions des femmes de 1848. La pertinence de leurs discours, au vu des revendications révolutionnaires des insurgés de Février à l'encontre du système en place, était sans conteste. Et pourtant cet objet d'histoire est resté en marge de l'histoire politique qui a toujours privilégié le sens univoque de l'universalité. Se mobilisant en faveur de la vérité des mots, les républicains d'alors ne pouvaient tolérer des entorses à l'universalité des principes libérateurs. La séparation entre les mots et les choses, entre les principes et la réalité, devenait si criante que chacun, à sa manière et différemment, réclamait la mise en œuvre des promesses de la Révolution de 1789 en souhaitant la « liberté et l'égalité » vraie. Les femmes de 1848 s'engouffrèrent dans cette brèche pour mettre en cause la fausse universalité du suffrage, et le maintien du dernier des privilèges : celui qui, jusqu'alors détenu par une minorité masculine, venait de s'étendre à tous les hommes.

Avec le suffrage universel, « désormais, il n'y a plus de prolétaires en France », écrivait le *Bulletin de la république*, en mars 1848. Les femmes accompagnent le mouvement en espérant une mesure d'équité. Les historiennes ont insisté sur le paradoxe de ces « femmes de 1848 » qui revendiquèrent leur droit au nom de leur devoir de mères, lequel était avancé depuis 1793, précisément pour les écarter non seulement des droits politiques, mais de la sphère publique en général. Tandis que les femmes de 1848 espèrent obtenir l'égalité pleine et entière, les hommes, tous courants confondus, pensent le devenir de leurs compagnes en termes de complémentarité. C'est pourquoi les propos publics, énoncés au féminin, ne sont pas entendus, quelle que soit la pertinence des arguments. Minorées, ridiculisées, leurs paroles publiques comme leurs écrits sont rejetées du débat et, de ce fait, de l'histoire. Ainsi, très tôt le ridicule des « femmes saucialistes » mises en pièces sur les boulevards parisiens dès 1849 se surimpose à la pensée politique d'une minorité agissante dont la lucidité l'emporte sur le ressentiment. Or, leurs expériences ne seront retenues qu'aux marges de l'histoire, laquelle préfère s'attarder sur l'anecdote ou le folklore des « Vésuviennes » dont l'existence supposée relève

de la tradition historiographique du mythe des Amazones. Les historiens, soucieux de coller aux traces interprétatives des contemporains, acceptent plus volontiers d'inscrire le destin des femmes dans le mythe ou le sacré que de les admettre dans le cours normal de l'histoire. Le risque est sans doute trop grand car cette pratique d'écriture entraîne l'historien à dévier d'une linéarité respectueuse des seuls événements advenus.

La méthode critique du genre aide non pas à réinsérer dans l'histoire une expérience politique inintelligible aux acteurs de l'événement, mais à saisir politiquement une universalité singulière dans le temps de sa production. En posant des questions que la majorité des républicains ne se posaient pas, il devient possible de dévoiler le type de République mis en place, révélant la réalité d'un système politique sélectif au service d'une minorité de privilégiés de la liberté. Mais cela implique d'introduire les impensés du temps dans la narration historique. Vaste programme en effet !

Déniées de l'espace public, les résistances ont été écartées de l'histoire, aussi ne peuvent-elles pas, après coup, retrouver leur place dans l'écriture du passé. Tout au plus le récit narratif retiendra l'incongruité du moment. Il est manifestement illusoire, en effet, de vouloir rétablir des sujets d'histoire qui furent effacés de son mouvement par les contemporains de l'événement. La fabrique de l'histoire commence par l'interprétation sélective des enjeux du temps. Or des propos non pris en compte à l'époque de leur énonciation ne peuvent retrouver leur pertinence dans une vision linéaire du passé.

On a oublié et l'on continue d'ignorer le rôle de Mary Wollstonecraft dans la défense de l'universalité contre Edmund Burke, contempteur de la Révolution de 1789 ; Jeanne Deroin, en France, et Louise Otto, en Allemagne, ne sont mentionnées que marginalement dans l'histoire de la révolution de 1848 en Europe⁸. Quant à Maria Mozzoni⁹, l'histoire italienne a tout

8. Voir PRIMI Alice, *Femmes de progrès. Françaises et Allemandes engagées dans leur siècle*, Rennes, PUR, 2010.

9. Voir CONTI-ODORISIO Ginevra, *Storia dell'idea femminista in Italia*, Turin, ERI, « Classeunica », vol. 207, 1980.

simplement effacé son rôle dans l'histoire de la liberté et de l'égalité entre les sexes, il est vrai.

Si les femmes sont mises hors du jeu politique et, par voie de conséquence, de l'histoire de l'apprentissage de la démocratie, c'est que l'identité au féminin, construite au-delà des règles législatives sous formes de représentations normatives, est parvenue à imposer l'évidence de la nature féminine sur laquelle repose l'interdit de l'espace public. Or, l'existence réelle et parfois politique des femmes entre en contradiction avec cette norme si prégnante que la parole publique énoncée au féminin devient inaudible.

Le constat est le même sous la Troisième République. Tandis qu'Hubertine Auclert défie l'universalité au masculin en publiant la *Citoyenne*, en 1880¹⁰, le journal de Gambetta *La République française*, alors en guerre contre le cléricisme, s'inquiète le 21 juillet 1880 du sort réservé aux institutrices. Il s'adresse par voix de presse au père supposé de l'impétrante, soumise au contrôle inquisitorial des prêtres, et l'enjoint de s'insurger contre une législation injuste qui détruit ses efforts éducatifs fondés sur des valeurs républicaines dont la loi fait fi. À aucun moment, l'institutrice n'est prise en considération. Objet d'intérêt, pilier même de la revendication républicaine, au cœur des combats de la laïcité, elle-même est laissée en retrait car son intervention n'est pas souhaitée. Bien au contraire, elle ne participe à l'engagement collectif qu'à condition de se taire. « Le suffrage universel a fondé la république » sur la base de son référent masculin, dimension qu'il est superfétatoire de préciser. En effet, malgré l'accès des femmes à l'universel suffrage, la matrice du dispositif participe du système politique des démocraties modernes. Le fonctionnement hiérarchique perdure, à l'identique, quelle que soit la catégorie sociale, nouvellement intégrée à l'universel.

Qu'on s'entende bien, il ne s'agit pas de révéler telle ou telle pensée dominante, il s'agit tout simplement de mettre au jour un système fondateur toujours à l'œuvre aujourd'hui dans les

10. Premier numéro de la *Citoyenne* paru en 1880.

démocraties et dont on déplore la crise de la représentation politique qui de l'intérieur du dispositif en mine les rouages.

Le genre aide ici, non seulement à comprendre les mécanismes des pouvoirs en place, mais révèle le paradoxe des mots et des principes fondateurs de nos sociétés.

En ce sens, la prise en compte des paroles dissonantes ou autres revendications « féministes », même singulières, confrontées au mode de penser dominant, aide à cerner les enjeux de pouvoirs. Ainsi, pas à pas, se découvre une réalité voilée par la fabrique des sujets consentants si bien mis en lumière par Michel Foucault. L'enserrement des sujets¹¹, contraints d'agir en fonction des représentations qui les classent et les définissent dans l'espace social, a longtemps fait croire à la soumission volontaire, voire à la revendication de l'identité sociale, construite par les autorités morales et politiques dont dépendent les individus pour exister socialement. C'est pourquoi rendre compte des « mentalités du temps » qui, pendant si longtemps, ont servi aux historiens d'instruments de mesure des rapports sociaux de sexe, ne peut satisfaire l'exigence du chercheur en quête des formations identitaires qui sont à l'origine des comportements individuels et collectifs.

En révélant la singulière universalité à travers la grille du genre, l'historien non seulement met à nu le système politique – la République, par exemple –, mais dégage de l'évidente liberté du citoyen le chemin escarpé de celui-ci, un chemin qui, dans la réalité des pratiques politiques, n'est emprunté que par une minorité.

Si l'historien veut bien s'échapper des chemins linéaires de la continuité historique, il peut alors, en restant à distance des savoirs et autres modes de penser des contemporains, décrypter des mécanismes politiques dont l'aporie actuelle est saisissable mais dont l'origine, largement surestimée au nom du positivisme triomphant, a souvent été considérée comme une donnée

11. « Prise entre sa capacité d'être et les différents interdits, la jeune fille, l'épouse, la mère, à chaque étape de la vie, la/les femmes, réduites à une identité assignée, pactisent avec les contraintes, tout en cherchant à exister. Le je au féminin, plus qu'un autre oscille entre elles et eux. » RIOT-SARCEY Michèle, enserrement : concept mis en perspective dans l'introduction au livre collectif : *De la Différence des sexes*, op. cit., p. 20.

de l'histoire. Le genre permet de poser un autre regard sur l'apprentissage de la démocratie, en soulignant les postulats de la liberté. Requête pour la bonne marche du système, l'exclusivité de la liberté est assimilée aux « capacités¹² » de ceux qui disposent du temps nécessaire pour gérer la chose publique. À eux seuls est réservé le pouvoir de gouverner les autres, tous les autres dont la liberté est comptée. En s'attardant sur la non-liberté des femmes, l'historien découvre l'étroitesse du monde des hommes libres, au sens où, à la fin du XVIII^e siècle, Kant définissait la liberté par analogie aux Lumières. En cherchant à répondre à une simple question : « qui est libre et qui ne l'est pas ? », le modèle occidental se dessine différemment. Un modèle qui privilégie la délégation de pouvoir du plus grand nombre au profit de professionnels du gouvernement des hommes. L'enjeu fondamental du mode d'être en politique, visible dans ses failles actuelles, apparaît dans sa formation qui puise ses racines dans les premières années de la modernité où acteurs et sujets se confondaient encore. Si nous suivons la pensée d'Hannah Arendt, l'acteur de l'histoire, le faiseur d'actes n'est possible que si en même temps il est diseur de paroles qui échappent au langage convenu. Or, l'histoire a toujours privilégié le langage convenu ; un langage qui est plaqué sur des événements advenus. De ce langage, on le sait, les femmes sont exclues, à l'exception de celles qui en reproduisent les énoncés et leurs effets.

La puissance (liberté) n'est actualisée que lorsque la parole et l'acte ne divorcent pas, lorsque les mots ne sont pas vides [...], lorsque les mots ne servent pas à voiler des intentions mais à révéler des réalités¹³.

La mise à nu des mots, le dévoilement des intentions, la restitution des enjeux, la recherche de l'historicité des antagonismes

12. Expression empruntée au langage des libéraux du XIX^e siècle, fondateur du gouvernement représentatif. À François Guizot en particulier, l'homme politique qui fut un des piliers de la Monarchie de Juillet, en assumant notamment le ministère de l'Instruction publique. Voir en particulier, *Histoire de la civilisation en Europe*, Paris, Hachette, « Pluriel », 1985 [1828].

13. ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy, 1961-1983, p. 201-225.

par la confrontation entre les normes et les paroles dissonantes au regard du sens commun, telles sont les visées du genre en tant que concept.

Cette méthode suppose une rigueur des formes de questionnement. Ne pas se satisfaire des données du passé, mais analyser à distance les significations temporelles, les mécanismes, les règles, les normes et les valeurs qui construisent les relations entre les sexes en imposant les identités sociales. Cette exigence suppose l'abandon de la vision linéaire du passé et la mise en question de la réalité apparente, laquelle est calquée sur les représentations dominantes. Une interprétation, un point de vue, un souhait, une idée non retenus par les contemporains, dans un espace collectif, participent malgré tout du mouvement de l'histoire car leur seul rejet dit le sens de l'événement qui advient. Travailler avec le concept de genre permet de dévoiler les mécanismes sociaux qui président aux dissymétries entre les sexes. Plus encore, au-delà des rapports entre hommes et femmes, son usage peut nous aider à identifier la réalité d'une civilisation.

Michèle RIOT-SARCEY

Université Paris 8,
responsable de la Fédération nationale sur le genre

Les *Cultural Studies* (1970-2010)

Les *cultural studies* comme domaine sont, de façon productive, perçues comme une approche critique plutôt que comme une série de sujets. Les défenseurs des *cultural studies* – qu'ils se trouvent sous l'égide du « tournant linguistique », du « tournant culturel », ou des *cultural studies* – ne sont pas contentés d'attirer l'attention sur des thèmes négligés; ils ont voulu remettre en question les paradigmes dominants dans les humanités et les sciences sociales plus généralement. Leurs efforts ont coïncidé avec et, dans une certaine mesure, se sont renforcés grâce au poststructuralisme ou au postmodernisme de Michel Foucault et Jacques Derrida (entre autres), dont les œuvres, bien que de manières différentes, ont démontré que le langage (et donc la culture) façonne les catégories du savoir et de l'expérience. Le savoir ou la raison ne pouvaient pas être posés comme, en quelque sorte, supérieurs ou distincts de la culture, et la culture elle-même ne pouvait pas être vue comme une sorte de dérivé automatique de processus sociaux et économiques soi-disant plus fondamentaux. Comme Roger Chartier l'a expliqué au sujet du développement en histoire,

la relation ainsi établie n'est pas une relation de dépendance entre les structures mentales et leurs déterminations matérielles. Les représentations du monde social elles-mêmes sont constitutives de la réalité sociale¹.

1. CHARTIER Roger, « Intellectual History or Sociocultural History? The French Trajectories », in *Modern European Intellectual History*.

Ainsi, on ne pouvait plus imaginer que les facteurs sociaux façonnent la conscience, la culture ou le langage, c'est-à-dire qu'ils les précèdent au sein d'une chaîne causale. Les catégories sociales elles-mêmes ne pouvaient exister qu'à travers leurs représentations linguistiques et culturelles. La chaîne causale ne pouvait plus être délimitée si clairement; ce n'était pas tant que les représentations linguistiques et culturelles précédaient les catégories sociales ou prenaient le pas sur elles, mais qu'elles leur étaient intrinsèquement liées.

Les *cultural studies* ont acquis leur prééminence actuelle entre les années 1970 et 1990, à la suite de l'insatisfaction avec le Marxisme, la théorie de la modernisation et le fonctionnalisme structural (et plus particulièrement en histoire, avec l'école des Annales et l'histoire sociale). Tous ces paradigmes antérieurs, d'une façon ou d'une autre, ont posé l'influence déterminante des facteurs économiques et sociaux sur la culture et la vie mentale. Influencées par le « tournant linguistique », la « French theory » (Foucault, Derrida, Lacan), et/ou le Marxisme culturel britannique (Stuart Hall), les *cultural studies* ont souligné l'autonomie relative, le caractère irréductible et la logique séparée de la culture. Comme l'a expliqué Clifford Geertz,

croyant, à la suite de Max Weber, que l'homme est un animal suspendu dans des toiles de signification qu'il a lui-même tissées, je considère la culture comme étant ces toiles, et son analyse comme étant donc, non pas une science expérimentale à la recherche d'une loi, mais une science interprétative à la recherche d'un sens².

Le défi était loin de se cantonner à l'ontologie (la définition de la culture) ou à l'épistémologie (la meilleure façon de l'étudier) : il était également politique, sinon pour Geertz, en tout cas pour nombre de ceux qui lui ont emboîté le pas (et celui de Foucault, Derrida et Hall). La culture, le langage ou le discours établissent

Reappraisals and New Perspectives, LACAPRA Dominick, KAPLAN Steven L. (dir.), Ithaca, NY, Cornell University Press, 1982, p. 30. Je tiens à remercier Nathalie Segéral pour sa traduction de ma contribution, ainsi que des citations tirées d'ouvrages en anglais.

2. GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p. 5.

des exclusions (binaires, ou autres) autant que des inclusions, et ces exclusions se prêtent à l'analyse politique: c'est-à-dire la manière dont les femmes sont définies par rapport aux hommes, les noirs par rapport aux blancs, le colonisé par rapport au colonisateur, etc. Des études s'étendant sur une large variété temporelle et géographique ont démontré que le genre, la race et la classe ne pouvaient pas être considérés comme des catégories stables déterminées par la biologie, la démographie ou les modes de production économique. Chacune d'entre elles était formée par des systèmes instables d'inter-relations créés par des valeurs culturelles changeantes. Être noir, par exemple, s'est avéré ne pas relever d'une question de couleur de peau, et encore moins de variations génétiques sous-jacentes (on retrouve plus de variations génétiques au sein des races qu'entre elles), mais plutôt une question du pouvoir de définition de la « blancheur ». Le pouvoir, le savoir et le moi individuel sont tous devenus des produits du discours, surtout dans les écrits de Foucault. Toutes les catégories sociales, politiques et économiques ont été remises en question. Très vite, l'histoire des femmes s'est trouvée remplacée par l'histoire du genre, l'étude des Afro-Américains, des Américains d'origine asiatique ou des Latins, par les *race studies*, l'histoire de l'homosexualité par les *queer studies*, et ainsi de suite. Ce qui importait, ce n'était pas la catégorie sociale (à savoir, les femmes), mais plutôt les moyens culturels par lesquels la catégorie était elle-même construite (c'est-à-dire le genre, le système culturel de différenciation entre hommes et femmes).

Par conséquent, les *cultural studies* se sont avérées capables d'incorporer successivement la classe ouvrière (E. P. Thompson), les théories féministes et de *critical race*, et les perspectives post-coloniales. Les *cultural studies* ont proliféré et sont devenues virtuellement dominantes dans certaines disciplines, dont la littérature, l'histoire, l'anthropologie culturelle et la culture visuelle. Même là où les *cultural studies* ne sont pas encore devenues prééminentes ou demeurent très contestées, elles continuent à orienter le calendrier des débats. Ainsi, par exemple, un récent essai sur « Postcolonial Literary Studies, Nationalism, and Feminist Critique in Contemporary Ireland » déplore le manque d'influence que ces études ont eu sur la réorganisation

du canon de la littérature irlandaise; cependant, l'auteur démontre à quel point la discussion de ces problèmes croisés, et pourtant concurrents, est répandue³. Réflétant la portée mondiale des *cultural studies*, en 1995 les universités de Virginie et de Pékin ont co-sponsorisé une conférence internationale sur le thème suivant : « Cultural Studies: China and the West⁴ ».

En dépit de – ou peut-être en partie à cause de – la propagation de leur influence, les *cultural studies* sont maintenant en « crise », c'est-à-dire qu'elles ont perdu leur aspect avant-gardiste. Les diagnostics diffèrent quant à la cause de cette crise. La simple prolifération de sujets a créé un sentiment de dispersion et même de vacuité. Si tout est culturel, alors le concept de culture devient vide. Le géographe britannique Don Mitchell insiste sur le fait que, « d'un point de vue ontologique, la culture n'existe pas ». Mitchell exhorte les « théoriciens de la société » à s'en dispenser complètement et à « commencer à se concentrer plutôt sur la façon dont l'idée même de culture a été développée et déployée comme moyen d'essayer d'ordonner, de contrôler et de définir les "autres" au nom du pouvoir ou du profit⁵ ». Bien que plus optimiste quant à l'utilisation du terme culture en tant que concept, l'historien William Sewell s'inquiète de la direction prise par l'histoire culturelle :

la forme particulière du retrait des historiens – leur passion nouvelle pour le petit, le local, l'élémentaire, le culturellement construit – semble, en dépit de toute son excitation intellectuelle, partager une certaine logique avec les processus de dérégulation et de flexibilité économique toujours croissante, caractéristique du capitalisme contemporain⁶.

3. NOLAN Emer, « Postcolonial Literary Studies, Nationalism, and Feminist Critique in Contemporary Ireland », in *Éire-Ireland*, 42, 1-2, 2007, p. 336-361.

4. WANG Ning, « Translating Journals into Chinese: Toward a Theoretical (Re)Construction of Chinese Critical Discourse », in *New Literary History*, 36, 4, 2005, p. 649-659.

5. MITCHELL Don, « There's No Such Thing as Culture: Towards a Reconceptualization of the Idea of Culture in Geography », in *Transactions of the Institute of British Geographers*, New Series, 20, 1, 1995, p. 102-116.

6. SEWELL William H. Jr., *Logics of History. Social Theory and Social Transformation*, Chicago, University of Chicago Press, 2005, p. 77.

En d'autres termes, en désarticulant les postulats sous-jacents aux paradigmes antérieurs, le tournant culturel a reproduit, à sa manière, la dissolution générale des certitudes économiques et politiques qui se sont produites dans l'économie politique mondiale au même moment (années 1970-1990).

Cependant, il n'est pas nécessaire de se reposer sur le renouveau d'une critique de style marxiste du concept de culture (dans la mesure où cela ne fait que servir le capitalisme globalisant) afin de reconnaître que les *cultural studies* sont en crise. L'attaque contre les paradigmes régnants n'a pas introduit un nouveau paradigme pour les remplacer. Cette absence crée une condition de manque de paradigme, qui provoque des réactions contradictoires. Certains, comme moi-même, argumentent en faveur du développement d'un remplacement, mais d'autres en concluent que les paradigmes (ou métadiscours) sont le problème, et non la solution. Jean François Lyotard est célèbre pour avoir défini la condition post-moderne comme une position « d'incrédulité envers les métadiscours », prise de position ayant depuis provoqué une pluie de commentaires⁷.

Quelle que soit la conclusion tirée de l'absence de paradigme, la crise ressentie au sujet des *cultural studies* est liée de très près au déclin de la théorie, que cette théorie soit définie comme féministe, foucauldienne, post-structuraliste ou post-coloniale. Tout comme la crise des *cultural studies* elle-même, le déclin de la théorie au sein des *cultural studies* a été expliqué en termes variés et souvent contradictoires. Certains l'attribuent à une hostilité vis-à-vis de la théorie motivée politiquement; dans cette perspective, la « théorie » a toujours été rejetée par les penseurs de droite. Autrement dit, aller dans le sens des arguments contre la théorie revient à faciliter un triomphe intellectuel de droite⁸. Mais il existe aussi des insatisfactions concernant la théorie qui sont substantielles – et non simplement idéologiques – :

7. LYOTARD Jean-François, *La Condition postmoderne. Rapport sur le savoir*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1979. TAYLOR Victor E., LAMBERT Gregg, *Jean François Lyotard, Politics and history of philosophy*, Londres, Taylor & Francis, 2006.

8. HERRON Jerry, *The Ends of Theory*, Detroit, Wayne State University Press, 1996.

elle a souvent conduit à des débats qui se concentraient seulement sur des questions de théorie; elle a encouragé un hermétisme toujours grandissant et une distanciation du lectorat; et, en histoire en particulier, elle a parfois encouragé une certaine condescendance intellectuelle envers les objets d'étude, qu'il s'agisse des travailleurs, des femmes, des homosexuels ou des « Autres » ethniques. Les subalternes n'ont jamais eu l'air de comprendre les structures sous-jacentes de pensée qui ont façonné leur vie; par conséquent, leur témoignage a très peu compté dans l'interprétation de la véritable signification des développements. Enfin, à mesure que la « théorie » a de plus en plus évolué en *cultural studies*, la diffusion même de cette dernière a commencé à éroder les contours définissants de la théorie elle-même.

Deux nouveaux facteurs sont en train d'apparaître à l'horizon pour changer les termes du débat: la montée de l'intérêt pour la mondialisation au cours des deux dernières décennies et l'hostilité croissante parmi les législateurs envers « les arts et les humanités », qui sont précisément les forteresses des *cultural studies*. La question de savoir si ces deux facteurs sont liés demeure floue, bien qu'il soit évident qu'ils sont tous les deux connectés d'une certaine manière aux *cultural studies*. L'explosion des écrits consacrés à la mondialisation représente en partie, mais seulement en partie, une réaction aux insuffisances réelles et imaginées des *cultural studies* telles qu'elles se sont développées dans les années 1980 et 1990. Mettre l'accent sur la mondialisation a tendance à déplacer l'intérêt du micro au macro, du culturel à l'économique et au technologique, et à réintroduire la hiérarchie de causalité que les *cultural studies* ont contestée: dans les écrits consacrés à la mondialisation, les changements économiques, technologiques et sociaux expliquent en général les changements politiques et culturels. Dans une certaine mesure, et de manière schématique, l'intérêt pour la mondialisation peut être considéré comme une forme de revanche du « colonisateur » blanc contre la théorie féministe et la théorie raciale, et les *cultural studies* post-coloniales; les soi-disant « grandes questions » de la mondialisation, qui demandent de façon presque inhérente des réponses macro-économiques, prennent le pas sur les questions soulevées par les *cultural stu-*

diés, censées être « mineures » dans la mesure où elles sont associées à la présence croissante des femmes, des minorités et des homosexuels au sein des universités.

Une hostilité législative et administrative grandissante envers les arts et les humanités s'exprime souvent dans une langue qui suggère un parallèle avec le discours sur la mondialisation ; le titre même du rapport Browne sur le futur de l'éducation supérieure en Grande Bretagne – « S'assurer d'un avenir durable pour l'éducation supérieure en Angleterre » – donne l'impression que l'éducation supérieure est semblable à une ressource écologique et économique. Le rapport suggère que les investissements publics pourraient s'avérer importants pour certains secteurs : « Il existe des cours cliniques et prioritaires tels que la médecine, la science et l'ingénierie qui sont importants au bien-être de notre société et de notre économie. » Il va sans dire que les arts et les humanités n'ont pas, dans cette perspective, la même espèce d'importance pour le bien-être de la société britannique, et, par conséquent, dans ces secteurs, la demande de l'étudiant ou du consommateur devrait présider au choix des cours proposés et même à l'existence des domaines d'étude. « Les étudiants sont les mieux placés pour émettre un jugement sur ce qu'ils veulent obtenir de leur participation à l'éducation supérieure⁹. » Cela n'est rien de moins qu'une abdication totale des buts de l'éducation, qui sont de préparer les étudiants à développer des jugements indépendants, en les formant à penser pour eux-mêmes et en leur transmettant les connaissances qui ont été acquises dans le passé – qu'il s'agisse de sciences de l'ingénieur, de littérature allemande ou d'histoire française. Les étudiants sont loin d'être les mieux placés pour savoir ce que leur éducation devrait accomplir.

Même une vision gouvernementale amicale, telle que celle exprimée par Annette Schavan, ministre allemande de l'Éducation et de la Recherche, reprend certaines de ces attitudes. Dans son essai « How do the Humanities Help us Master the Globalization

9. <http://www.bis.gov.uk/assets/biscore/corporate/docs/s/10-1208-securing-sustainable-higher-education-browne-report.pdf> (section 1:25). COLLINI Stefan, « Browne's Gamble », in *London Review of Books*, 32, 21, 4 novembre 2010, p. 23-25.

Process? », elle insiste sur le fait que les humanités sont plus priées que jamais : « Elles sont en train de devenir une partie de plus en plus importante du travail de production d'une société moderne différenciée fonctionnellement. » Ses exemples sont cependant parlants : la philosophie de responsabilité sociale collective, le concept de villes créatrices, des scientifiques politiques « qui comprennent les concepts de gouvernance mondiale », « des philosophes qui comprennent quelque chose à l'éthique commerciale » et « des théologiens travaillant dans des départements de ressources humaines¹⁰ ». L'on pourrait se demander qui est le maître dans ce processus ? Cela ne semble guère être les intellectuels des humanités, qui se voient transformés en femmes de chambre de la croissance économique mondiale.

Ainsi, la mondialisation est le cheval de Troie de la réintroduction, en sciences sociales, des anciens paradigmes, qui donnaient la priorité aux changements économiques et sociaux – ou bien s'agit-il d'un paradigme ou d'une « théorie » fondamentalement nouvelle en soi ? La mondialisation en tant que phénomène n'est pas une invention du xx^e siècle. Si nous descendons tous des peuples qui vivaient en Afrique il y a 200 000 ans, et si les colons d'Afrique remplacèrent tous les autres êtres humains dans le monde entier à partir d'il y a environ 100 000 ans, alors une forme de mondialisation va de pair avec l'histoire humaine depuis ses débuts. Les intellectuels ont à présent engagé un débat afin de décider si nous sommes entrés dans une ère nouvelle et particulièrement mondiale, ou bien si la mondialisation est un processus à long terme qui augmente l'intégration du monde entier, avec quelques hauts et bas en chemin. Quelle que soit la position de chacun sur cette question, il est clair que l'intérêt intellectuel pour la mondialisation est relativement récent. Une recherche dans Google des livres en langue anglaise utilisant le terme « mondialisation » (« globalization ») révèle une augmentation, d'un seul résultat pour les années 1970, à cent soixante-treize dans les années 1980, à une explosion de plus de deux mille dans les années 1990, puis plus de trois mille entre

10. SCHAVAN Annette, « How do the Humanities Help Us Master the Globalization Process? », in *Bulletin of the German Historical Institute*, n° 47, automne 2010, p. 85-89.

l'année 2000 et 2009. En effet, ce n'est pas par accident que la mondialisation est devenue un terme courant juste au moment où l'Union soviétique – et, avec elle, la crédibilité récurrente du Marxisme – s'est effondrée. L'intérêt pour la mondialisation découle du présupposé (fondamentalement invérifiable) qu'il n'existe aucune alternative au capitalisme disponible à l'humanité. Les Marxistes peuvent protester, mais ils ont aujourd'hui tourné leur attention vers une critique interne de l'ordre capitaliste, au lieu de prôner une alternative externe¹¹.

Si la mondialisation devient le paradigme dominant, elle peut bien le devenir en incorporant et homogénéisant des éléments-clé des paradigmes autrefois critiqués par les *cultural studies*. La culture, les relations sociales et la politique seront de nouveau réduites au statut de subalternes. Il est tout à fait possible qu'un intérêt acharné pour la mondialisation efface les acquis des dernières décennies de *cultural studies*. Deux mouvements principaux sont en jeu : 1) un glissement de l'attention vers les tendances « macro », et 2) le postulat souvent non-étudié selon lequel, dans le processus de mondialisation, l'économie façonne tous les autres aspects de l'existence. Ces deux mouvements sont étroitement liés, avec de graves conséquences pour les *cultural studies*, car celles-ci ont tendance à favoriser le « micro » et ont établi leur domaine au cours des dernières années sur une critique du déterminisme social et économique. Les *cultural studies* seront-elles balayées par la marée de l'intérêt pour la mondialisation ?

Le désir d'acquérir un point de vue « macro » peut être ramené à diverses sources : la conviction que la mondialisation est bien en train de se produire et devrait, par conséquent, recevoir une analyse à l'échelle du phénomène ; l'insatisfaction créée par les *cultural studies* et le tournant culturel de manière plus large ; et enfin, le besoin de la part des politiciens, notamment aux États-Unis et en Europe, d'établir une vision globale des problèmes auxquels ils pourraient être confrontés sur le plan militaire ou économique. Les événements actuels – la « guerre contre le terrorisme » et la crise économique mondiale – ont encouragé une vision globale au même moment où

11. *Worlds of Capitalism, Institutions, governance and economic change in the era of globalization*, MILLER Max (dir.), Londres, Routledge, 2005.

les insatisfactions avec le tournant culturel et linguistique ont poussé les historiens, les sociologues, les anthropologues et les études littéraires à regarder dans d'autres directions.

En abandonnant le terrain de l'argument causal, les *cultural studies* ont laissé une ouverture que d'autres peuvent maintenant occuper, et c'est exactement ce qu'ont fait ceux qui s'intéressent à la mondialisation ou au retour aux « grandes questions », à savoir, combler ce qui était perçu comme un vide créé par les *cultural studies*. Si les *cultural studies* ont créé des problèmes en étant trop pointilleuses, trop intéressées par les individus ou les mouvements idiosyncratiques et leur micro-histoire, et plus intéressées par le contexte que par les causes, alors on pourrait bien sûr imaginer que le mondial et le « macro » puissent constituer des solutions. Ils sont généralisateurs, centrés sur les processus structurels, et déterminés à trouver des chaînes causales d'explication. Si, comme le prétend Jerry Bentley, le but de l'historisation de la mondialisation consiste à se concentrer sur « des processus à grande échelle qui relient les nombreuses sociétés du monde ostensiblement distinctes et discrètes », alors les schémas internationaux d'échange des biens et des populations prennent presque inévitablement une place d'honneur. Si le commerce ou les échanges commerciaux ne sont pas mis en relief, alors ce sont les mouvements de populations et de maladies qui le deviennent à leur place. L'idée est que le paradigme de la mondialisation semble destiné à attirer l'attention sur les processus « macro » ou structurels¹².

Que faire? Le moment est propice à une pensée critique de la mondialisation comme concept et comme processus. Cette réflexion est même, qui plus est, nécessaire, parce que la mondialisation en tant que paradigme pour la recherche souffre de se voir associée à la globalisation économique comme processus. Pour certains, la mondialisation est tout simplement l'Occidentalisation, une autre forme de modernisation. En termes universitaires, cela voudrait dire que la mondialisation comme paradigme ne sera que le plus récent d'une longue lignée de

12. BENTLEY Jerry H., « Globalizing history and historicizing globalization », in *Globalizations*, 1,1, 2004, p. 69-81, citation p. 79.

paradigmes développés en Occident et appliqués au reste du monde. Il serait attendu des chercheurs non-occidentaux qu'ils suivent le chemin tracé par leurs collègues censés être plus sophistiqués. Pour d'autres, le terme de « mondialisation » (et surtout celui de « globalisation ») recouvre spécifiquement l'hégémonie mondiale des États-Unis, et l'enthousiasme américain récent pour la recherche mondiale ou transnationale est ainsi soupçonné de servir à entretenir cette hégémonie. L'internationalisation de la recherche va-t-elle signifier son inévitable américanisation? Est-ce que quelque chose peut encore être sauvé au nom de la recherche transnationale, après l'excision des éléments américains hégémoniques et intellectuellement eurocentriques de la pensée de la mondialisation? Et comment procédons-nous à l'extraction de ces éléments¹³?

Les *cultural studies* ne sont pas sur le point d'offrir une théorie de la mondialisation. Elles peuvent se rendre plus utiles en remettant en question le paradigme naissant, c'est-à-dire en explorant les conséquences du fait de ne pas prendre la mondialisation comme une donnée. Elles peuvent commencer par appliquer certaines des mêmes techniques qui ont été mises au point dans le défi originel au Marxisme, à la modernisation, au structuro-fonctionnalisme, au positivisme, à l'école des Annales etc. Mais elles ont besoin de le faire tout en intégrant une différence importante: la reconnaissance du besoin de « provincialiser l'Europe », pour reprendre le terme utilisé par Dipesh Chakrabarty pour qualifier l'effort de saisir les effets de l'eurocentrisme. Tout en défendant les gains des *Cultural Studies*, elles doivent également répondre au défi posé par ceux qui réclament une vision plus large de l'histoire, de la sociologie, de l'anthropologie, des études littéraires, une vision qui puisse potentiellement inclure tous les espaces géographiques du monde, et qui ne soit pas exclusivement dominée par des intérêts et des approches développés aux États-Unis et en Europe de l'Ouest¹⁴.

13. THOMANN Bernard, « Histoire et mondialisation », in <http://www.laviedesidees.fr/Histoire-et-mondialisation,449.html?lang=fr>. GOODY Jack, *The Theft of History*, New York, Cambridge University Press, 2006.

14. CHAKRABARTY Dipesh, *Provincializing Europe, postcolonial thought and historical difference*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2000.

Nous pouvons contester la notion de mondialisation – et la priorité qu'elle accorde au capitalisme – en se demandant comment elle fonctionne comme catégorie d'analyse, c'est-à-dire comment la mondialisation (ou la globalisation) comme concept est culturellement construite. Il est important d'éviter la pensée tautologique, et cela signifie résister à l'idée que la mondialisation en tant que notion a émergé comme conséquence de la mondialisation et de la déterritorialisation du capital lui-même. Beaucoup de recherches restent à faire sur l'émergence de la mondialisation comme catégorie d'analyse. Pourquoi la mondialisation est-elle devenue un terme commun après la chute de l'Union soviétique? Et pourquoi est-ce que tant de personnes ont supposé que la mondialisation était d'abord et avant tout une question de marchés capitalistes déterritorialisés¹⁵?

Tout en attirant l'attention sur la construction culturelle et la qualité historique du terme de mondialisation et en remettant en question la priorité accordée aux structures économiques, les *cultural studies* peuvent également démontrer comment les fonctionnements locaux du genre, de la race, de la classe sociale, du moi et du corps ont façonné les processus regroupés sous le terme de mondialisation. Les *cultural studies* doivent contrecarrer, comme nous y poussent Jean Allman et Antoinette Burton, « la fiction persistente selon laquelle le local attend simplement d'être dépassé par le transnational ou le mondial, au lieu de jouer le rôle d'une force galvanisante (si ce n'est la force galvanisante) dans la formation et la reformation continues de ces domaines¹⁶ ». La combinaison du local avec l'étude des espaces transfrontaliers et d'autres formes transnationales est déjà en cours. Ce type de travail ouvrira la voie à de nouvelles compréhensions de la signification de la mondialisation.

15. ELEY Geoff, « Historicizing the Global, Politicizing Capital: Giving the Present a Name », in *History Workshop Journal*, 63, printemps 2007, p. 154-188.

16. ALLMAN Jean, BURTON Antoinette, « Destination Globalization? Women, Gender and Comparative Colonial Histories in the New Millennium », in *Journal of Colonialism and Colonial History*, 4, 1, 2003 (http://muse.jhu.edu/journals/journal_of_colonialism_and_colonial_history/v004/4.1intro.html), § 12.

Les *cultural studies* peuvent également aller au-delà de la critique de la mondialisation et entreprendre la tâche de construire un nouveau paradigme. Cela peut s'accomplir grâce au ré-examen des présupposés centraux aux *cultural studies* au sujet du moi, de la société et de la culture. Je ne milite pas en faveur de l'espèce de démystification politique proposée par Mitchell, dans laquelle les théoriciens de la société retracent la manière dont « l'idée de culture » est utilisée pour discipliner les « autres » au nom du pouvoir ou du profit. Mon but n'est pas non plus de fournir une nouvelle ontologie ou un fondement de sens qui soit valable partout et toujours, qu'on l'appelle culture, société, économie politique ou autre. Néanmoins, un rejet de l'ontologie ou de la notion d'un fondement de sens permanent n'implique pas un refus corollaire de toute analyse causale ou de tout paradigme pour la recherche.

Il est temps de se confronter à certaines des questions écartées de façon assez sommaire par Foucault et Derrida et de commencer à oeuvrer à des réponses proportionnées aux connaissances acquises au cours des dernières décennies. Le moi, la société et la culture présentent des dimensions biologiques aussi bien que culturellement construites. Plutôt que d'ignorer le biologique, à la suite des *cultural studies*, ou de négliger le culturellement construit, dans la lignée des sciences cognitives, il serait productif d'examiner cette tension. Cela signifie développer de nouvelles perspectives à la fois du côté des sciences cognitives, et de celui des sciences sociales et des *cultural studies*. Des théoriciens sociaux du début du xx^e siècle, tel George Herbert Meade, et des phénoménologues tel Merleau-Ponty, n'ont pas hésité à essayer d'établir ces formes de connexions. Même Geertz, qui s'intéressait surtout à la défense du rôle de la culture dans la formation de l'évolution du cerveau, a néanmoins reconnu les contributions qui pouvaient être faites par la neurologie et les études de comportements individuels. « Le progrès dans l'analyse scientifique de l'esprit humain », concluait-il déjà en 1962, « requiert une technique d'attaque commune de la part de quasiment toutes les sciences comportementales¹⁷ ». Les ressources

17. GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Cultures*, *op. cit.*, p. 83. NOIRIEL Gérard, « Pour une approche subjectiviste du social », in

culturelles fournissent des outils essentiels à la pensée, mais derrière la pensée se trouvent toujours l'esprit individuel et les relations d'intersubjectivité qui façonnent la culture autant que la culture les façonne.

Lynn HUNT
UCLA

Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, 44, 1989, p. 1435-59 et KEANE Webb, « Self-Interpretation, Agency, and the Objects of Anthropology: Reflections on a Genealogy », in *Comparative Studies in Society and History*, 45, 2, avril 2003, p. 222-248.

Une nouvelle donne en histoire de l'art (1970-2010)

Si j'ai bien compris, c'est en tant que transfuge – puisque je suis établi aux États-Unis depuis près de trente ans – que l'on m'a convié à participer à ce colloque, et c'est à ce titre que j'ai accepté l'invitation. Pas tant parce que je me sentirais capable d'offrir un tableau synthétique des avancées théoriques ou même empiriques de l'histoire de l'art telle qu'elle s'est pratiquée aux États-Unis durant ces années, mais plutôt en temps que témoin privilégié de l'évolution récente de cette discipline. J'espère que vous voudrez bien me pardonner le tour un peu autobiographique que prendra parfois mon intervention. En guise d'avant-propos, cela dit, je voudrais signaler trois différences qui me semblent essentielles entre l'institution de la recherche en France et aux États-Unis. Peut-être que ces points que je veux soulever sont bien connus de vous tous – et si c'est le cas veuillez-m'en excuser. De toute façon, ce préambule sera bref.

Premier point : le concept de « sciences humaines » n'existe pas aux États-Unis. Il y a les « Social Sciences » dans lesquelles la plupart des universités classent d'ailleurs l'histoire proprement dite, et il y a les « Humanities », dans laquelle on case toujours l'histoire de l'art. Dans certains cas, assez rares, l'histoire est mise au compte des humanités. C'est le cas implicite à l'*Institute for Advanced Study* de Princeton, où je travaille depuis cinq ans, et qui compte quatre départements : de sciences naturelles, de sciences mathématiques, de sciences sociales et d'*études* historiques. Études, pas sciences. Je ne sais s'il s'agit là d'une modestie

foncière ou d'une stratégie de défense propre à déjouer les attaques d'un Karl Popper contre l'irréfutabilité de la non-science (dans laquelle il range volontiers tout ce que l'on appelle en France « sciences humaines »), mais je pense que cette différence dans le découpage des savoirs n'est pas sans conséquences et explique en partie la plus grande porosité, outre Atlantique, entre pratique et théorie (pour exemple je donnerai l'exemple commun d'écrivains donnant des cours de littérature – Nabokov sur la littérature russe à Wellesley College dans les années 1940, ou en ce moment même [décembre 2010] à Princeton : Mario Vargas Llosa, l'actuel prix Nobel de la littérature, sur Borges).

Deuxième exemple de différence institutionnelle : dès mon arrivée aux États-Unis, alors que je venais du CNRS, je me suis rendu compte qu'il n'y avait pas dans ce pays la césure qui me semble dramatique en France entre recherche et enseignement, du moins dans les grandes universités qui ont des *graduate programs*. Cela tient surtout à cette institution bien américaine, le séminaire restreint (en général pas plus d'une douzaine d'étudiants gradués), qui est nécessairement un espace collectif de parole. Contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer, les échanges n'y sont pas du tout à sens unique. Les étudiants qui y participent, et qui ont souvent dû expliquer pourquoi cette participation leur était nécessaire avant d'être sélectionnés pour le séminaire en question, sont mordus et incisifs. Ils sont très curieux, très informés, ils lisent dans tous les coins et en posant des questions intempestives ils empêchent l'enseignant(e) de se reposer sur ses lauriers et le/la poussent donc, sans même le savoir, à avancer dans sa recherche, à se déplacer. En tous les cas, ce fut ma propre expérience, constante, pendant un quart de siècle.

Troisième point : la très nette différence sémantique dans l'usage du mot « excellence » aux États-Unis et en France. Si j'ai bien compris l'article de Philippe Buttgen et de Barbara Cassin paru le 2 décembre 2010 dans *Libération*¹, et fourni à tous les participants de ce colloque, le vocable est utilisé dans la France de Sarkozy comme un euphémisme destiné à masquer une poli-

1. BUTTGEN Philippe, CASSIN Barbara, « L'excellence, ce faux ami de la science », in *Libération*, 2 décembre 2010 (<http://www.liberation.fr/politiques/01012305610-l-excellence-ce-faux-ami-de-la-science>).

tique générale de licenciement visant les chercheurs dont le travail n'est pas immédiatement « rentable » (politique de rentabilité qui ne peut qu'être qu'un désastre pour les sciences humaines). Aux États-Unis, ce mot renvoie presque exclusivement au fait que le système d'éducation supérieure y est une méritocratie, tant pour ce qui concerne le recrutement des enseignants que celui des étudiants². En tout état de cause, l'appel à « l'excellence » fonctionne dans les facultés: c'est en vertu de cette foi, peut-être naïve, en l'excellence que des adversaires idéologiques se respectent et peuvent ainsi participer aux nombreux débats qui vivifient les universités américaines. « *We agree to disagree* » (nous sommes d'accord pour être en désaccord) est une phrase que l'on entend souvent à la fin d'un tel débat. Les choses ont peut-être changé depuis en France, mais avant de quitter notre pays je n'avais jamais entendu quoi que ce soit qui s'en approche. Les universitaires américains sont plus léninistes que leurs collègues français, il me semble, en ce qu'ils tomberaient d'accord pour préférer un idéaliste intelligent à un matérialiste bête (ou bien sûr, mais là je ne paraphrase plus Lénine, un matérialiste intelligent à un idéaliste bête). Bref, le culte de « l'excellence » a débouché dans les universités américaines, après les luttes intestines et partisans un peu bêtasses des années 1980 et du début des années 1990, sur une ouverture d'esprit inouïe, dont je voudrais maintenant vous rendre compte en ce qui concerne l'histoire de l'art. Comme vous allez le voir, je suis assez optimiste quant à ce champ de la recherche outre-Atlantique.

Pour justifier cet optimisme, je dois d'abord faire état de mon parcours personnel. Quand je suis arrivé aux États-Unis en 1983,

2. Une remarque en passant: pour les étudiants, au niveau gradué en tous cas, la sélection n'est en général pas financière, contrairement à ce que j'entends souvent dire en France. Dans le département d'histoire de l'art des deux universités où j'ai enseigné, par exemple (à Johns Hopkins et à Harvard), on n'admet pas plus d'étudiants gradués qu'on ne peut fournir de bourses. Les séminaires sont restreints d'une part parce que tous les étudiants sont boursiers, et d'autre part pour ne pas fabriquer en fin de course des docteurs, en excès par rapport au marché du travail, qui se retrouveraient chômeurs. Bien sûr, je suis tout prêt à reconnaître que la sélection par l'argent existe au plus haut point aux États-Unis, mais celle-ci a lieu beaucoup plus tôt, bien avant d'arriver au niveau gradué – dès la maternelle –, et de manière plus indirecte et sournoise.

j'ai été tout à fait surpris par l'état de ma discipline, particulièrement dans mon domaine particulier, qui est l'art du xx^e siècle. Je me suis vite rendu compte que j'avais, de loin, idéalisé l'histoire de l'art américaine. Ce qui, à vrai dire, n'était pas si étonnant. À l'époque, l'histoire de l'art qui dominait en France de manière absolument hégémonique, pour ne pas dire tyrannique, était une histoire antique, selon laquelle la tâche de l'historien se borne à récolter des faits sans les interpréter – comme si décider quels faits il s'agit de collecter, dans l'amas de tous les faits possibles, ne participait pas déjà de l'interprétation. C'était l'époque où Jacques Thuillier (1928-2011), grand manitou de l'histoire de l'art au Collège de France, aimait à dire: « Méfiez-vous des idées! » Et en ce qui concerne l'art du xx^e siècle, la situation était encore pire: on n'en était même pas encore à la collecte des faits. L'ignorance générale était ahurissante, en partie à cause de la situation muséale, qui émergeait à peine de la nuit la plus totale (ce n'est qu'à partir de 1976 que le Musée national d'art moderne, par exemple, a pu commencer à acquérir autre chose que des gloires locales: ce n'est qu'en 1977 qu'un Pollock est entré dans ses collections et Mondrian en 1979, alors que le peintre hollandais avait tout de même vécu en France pendant un quart de siècle). Un autre facteur important était la nature très pyramidale des institutions d'histoire de l'art en France, entièrement gouvernées à l'époque par une poignée de mandarins qui s'avéraient presque tous complètement réfractaires à l'art moderne et faisaient tout pour empêcher qu'il prenne sa place dans le curriculum. Le seul professeur en titre à donner des cours bienveillants à son sujet était Jean Laude (1922-1984), et encore était-ce à mi-temps, car sa charge officielle était celle de l'art africain. Le contraste était radical avec ce que je savais ou croyais savoir de l'histoire de l'art aux États-Unis, tant pour ce qui concerne les musées (notamment avec la collection du Museum of Modern Art, qui avait ouvert ses portes... en 1929!) que pour la longue suite de chercheurs, dans tous les domaines et pas seulement l'art moderne, qui avaient toujours conçu leur travail historique comme un travail d'interprétation. Chercheurs que j'avais lu avec passion quand j'étais étudiant, le plus souvent dans le texte car presque rien n'était traduit, tels Meyer Schapiro (1904-1996) sur l'art médiéval (et moderne à l'occasion), Erwin

Panofsky (1892-1968) et Rudolf Wittkower (1901-1971) sur l'art de la Renaissance, sans parler de Leo Steinberg (1920-2011) qui se partageait entre cette époque et l'art moderne, ou James Cahill sur l'art chinois, et bien d'autres encore.

Quand j'ai débarqué à Baltimore à l'université Johns Hopkins, donc, je m'attendais à trouver une ébullition particulièrement remarquable dans mon propre champ, les études modernistes. Ma déception fut d'autant plus amère : je me trouvais confronté à un vaste désert, les seules rares oasis étant constituées par Leo Steinberg, déjà pratiquement en pré-retraite, et Rosalind Krauss qui s'épuisait à la City University de New York (elle n'obtint le poste qu'elle méritait qu'en 1992, lorsqu'elle a rejoint l'université de Columbia). Si l'on excepte Bob Herbert à Yale – mais ses incursions dans l'art du xx^e siècle ont toujours été très limitées car c'était avant tout un spécialiste de l'impressionnisme et du post-impressionnisme – on peut dire qu'aucune grande université américaine n'avait encore fait appel, pour enseigner l'histoire de l'art moderne, à un chercheur de quelque envergure. Tous les autres chercheurs dignes d'être lus en ce domaine travaillaient soit dans les musées en tant que conservateurs, soit dans la critique d'art (c'était des « *critics with PhDs* » comme on ironisait souvent à l'époque – mais même cette espèce, typiquement américaine, était en voie de disparition). Ces gens n'enseignaient pas, et ne participaient donc pas à la formation d'une nouvelle génération. Tâchant d'évaluer la situation, je compris assez vite que même si les autres domaines de l'histoire de l'art américaine étaient moins moribonds, le piteux état des études modernistes était le symptôme d'une crise qui allait bientôt atteindre toute la discipline. Et là, je dois faire un petit retour en arrière historique.

En deux mots, je dirai qu'aux États-Unis la seule méthodologie à avoir pu tenir tête aux tenants de l'histoire antique et même à l'occulter dès les débuts de l'après-guerre, fut l'iconologie. Inventée par Panofsky dans le sein des études renaissantes, cette méthode – selon laquelle toute image est un rébus dont la clef est fournie par un texte, toute figure un symbole qui doit être décodé, et la tâche de l'historien d'art celle de trouver le texte où se trouve la solution de l'énigme – était rapidement

devenue le *nec plus ultra* de la recherche interprétative en histoire de l'art. Panofsky avait lui-même mis en garde contre utilisation abusive de l'iconologie – émettant de nombreux doutes quant à son potentiel dans plusieurs domaines, notamment dans celui de l'art moderne. Mais ses admonestations ne furent pas écoutées et les succès de la méthode iconologique dans l'analyse de l'art de la Renaissance italienne – considérée alors comme une espèce d'âge d'or indépassable de la production artistique, à un point qui fait sourire aujourd'hui tant l'eurocentrisme en est confondant d'arrogance et d'ignorance – conduisirent à sa généralisation excessive dans tous les domaines de l'histoire de l'art, y compris l'art moderne. On eut donc droit aux sempiternelles explications de l'art de Mondrian comme une illustration de la doctrine théosophique, bien que celui-ci ait déclaré cette doctrine caduque sitôt après avoir débouché vers 1920 sur le style de sa maturité, qu'il appelait « néoplastique ». On se permit, sans la moindre justification historique, d'analyser son œuvre de 1920 à sa mort en partant d'élucubrations sur l'opposition masculin/féminin qui dataient de 1915-1916, alors que ces notions disparaissent presque entièrement de son volumineux corpus d'écrits à partir, justement, de 1920³. L'iconologie en était venue à manger tout sur son passage, mais dans cet impérialisme méthodologique, elle en était aussi venue à se rabougir en iconographie. Du modèle théosophique chez Mondrian, on avait fini par déboucher, pour ses œuvres tardives, sur le plan de métro de New York ; des traités fumeux sur la quatrième dimension pour Malevich, on s'était rabattu sur les comètes et les étoiles. Que ces artistes aient passé leur temps à proclamer que leur peinture se voulaient non-référentielle importait peu : on avait la clef, si bête soit-elle.

Face à la vague déferlante de l'iconologie le plus souvent dévoyée en pure et simple iconographie, le seul clan à résister quelque peu efficacement fut celui de ceux qu'on appelait les « formalistes », mais ils se trouvaient plutôt parmi les critiques

3. Elles n'apparaissent que deux fois après cette date, dans des textes rétrospectifs publiés à titre posthume, l'un de 1926 et l'autre de 1931, et sans y avoir aucunement la charge sémantique qu'elles avaient eu une quinzaine d'années plus tôt.

d'art proprement dits (Clement Greenberg faisant œuvre de gourou pour ces « *critics with PhDs* ») ou les connaisseurs traditionnels, le plus souvent affiliés à un musée⁴. De plus, leur rejet de toutes considérations autres que les qualités formelles intrinsèques des œuvres (sans aucun consensus, soit dit en passant, quant aux critères de jugement) était tellement a- ou même anti-historique (et donc prêtant très facilement à la caricature) qu'ils n'ont pas fait grand-chose, malgré leurs observations parfois très pertinentes, pour revitaliser le champ de l'histoire de l'art.

Tels étaient les deux bastions de l'opposition à l'histoire de l'art antique, de l'immédiat après-guerre jusqu'au milieu des années 1970. Chacun de ces camps fermement vissé sur sa position, chacun accusant l'autre d'absurdité. L'un affirmant que le contenu (*content*) ou sujet (*subject-matter*) d'une œuvre seul importait, et que celui-ci n'était accessible que par la médiation d'un texte (et d'un seul texte), l'autre répondant que seule comptait la forme. Quant à l'histoire de l'art antique proprement dite, bien qu'elle eût encore pignon sur rue, et même était sans doute toujours institutionnellement majoritaire, elle se trouvait de plus en plus dépassée par les événements et, à l'inverse de ce qui se passait en France au même moment, semblait s'être résignée à son progressif déclin.

C'est alors qu'une nouvelle forme d'histoire sociale de l'art est apparue, s'opposant à toutes ces trois écoles (l'iconologique, la formaliste et la positiviste). Certes, l'histoire sociale avait déjà connu certains développements bien plus tôt, en Angleterre surtout avec Frederic Antal (1887-1954) et Francis Klingender (1907-1955) et en langue allemande avec Arnold Hauser (1892-1978), mais il s'agissait là, dans le meilleur des cas, de travaux d'obédience lukácsienne, tout empreints de cette théorie du reflet depuis lors dénigrée comme « marxisme vulgaire ». Pour cette tradition, les questions formelles importaient aussi peu qu'elles l'avaient fait pour les iconologues: pour elle aussi, l'œuvre n'était qu'un rébus avec une clef unique chargée de le décoder – cette clef n'était plus un texte mais le contexte socio-

4. Je pense à Sydney Freedberg au Fogg et au département d'histoire de l'art d'Harvard pour la Renaissance italienne, ou Wen Fong au Metropolitan Museum et à Princeton University pour l'art chinois.

politique de son apparition (le plus souvent, hélas, réduit à l'appartenance de classe de son auteur). Mais, venu aussi d'Angleterre en 1974 et bousculant le département d'histoire de l'art de l'université de Californie à Los Angeles, où il enseigna pendant deux ans, c'est tout autre chose que proposait T. J. Clark dans ses deux livres sur Gustave Courbet et son contexte, parus en 1973⁵. Non seulement Clark prêtait beaucoup plus d'attention que ses prédécesseurs aux questions formelles, mais il combattait de toutes ces forces la réduction du rapport entre l'art et la société à celui d'un simple reflet. Dans son attention aux nombreuses médiations contradictoires, notamment idéologiques, qui modulaient la production comme la réception des œuvres, il faisait appel aux domaines les plus divers : avec lui l'œuvre d'art devenait une multiplicité de voix (il y a des accents très bakhtiniens mais aussi foucauldien dans ces premiers travaux de Clark). Il s'intéressait notamment, avec beaucoup de brio, à la critique négative des œuvres, montrant de manière très convaincante que les ennemis de Courbet avaient souvent mieux compris l'enjeu de son entreprise que ses chantres admiratifs (il fera plus tard la même démonstration à propos de Manet ou de Cézanne). Ces travaux allaient faire l'effet d'une bombe dans le ronron militant de l'histoire sociale de l'art traditionnelle.

C'est au même moment ce qu'on a appelé la « French Theory » fit son apparition dans le fief de l'histoire de l'art, avec la fondation de la revue *October* par Rosalind Krauss et son acolyte Annette Michelson, grande dame des études cinématographiques aux États-Unis. Certes *October* se présentait comme une revue plus critique qu'historique, mais tous les historiens d'art ayant quelque ambition intellectuelle en devinrent assez vite des lecteurs chevronnés – d'abord les historiens de l'art moderne, puis les autres. C'est dans le premier numéro d'*October*, en 1976, que parut la traduction du *Ceci n'est pas une pipe* de Foucault ; dans le numéro 8, en 1979, que parut celui de la *Leçon* de Barthes au Collège de France, immédiatement suivie dans le numéro 9 par celle du *Parergon* de Derrida et dans le

5. CLARK Timothy James, *Image of the People, Gustave Courbet and the 1848 Revolution* et *The Absolute Bourgeois, Artists and Politics in France, 1848-1851*, Berkeley, University of California Press, 1973.

numéro 10 du texte de Jean-François Lyotard sur Buren. Hubert Damisch et Louis Marin y furent dès le départ des collaborateurs réguliers – et on y trouve aussi très tôt des textes de Deleuze, Kristeva, ou Lacan⁶.

Malheureusement cette importation conjointe d'une histoire sociale de l'art entièrement renouvelée et de la « French Theory » dans un milieu universitaire qui y était si peu préparé eut, dans un premier temps, des effets plutôt dévastateurs. Ceux de la « French Theory » ont été fort bien décrits par François Cusset⁷, mais il faut ajouter à sa panoplie parfois fort comique des mésinterprétations de tout acabit le rôle important joué par un retour à l'histoire sociale de l'art traditionnelle, y compris par les élèves de Clark, dans la formation des *cultural studies*. Nonobstant Clark et son attention aux médiations aussi bien qu'aux problèmes formels, un grand nombre d'études ont paru pendant une bonne dizaine d'années, en gros de 1975 à 1985, qui faisaient de Pollock un agent de la propagande culturelle impérialiste de l'Amérique de McCarthy, ou détaillaient par le menu la condition misérable des lavandières et des danseuses au temps de Degas, ou encore affirmaient qu'on ne pouvait rien comprendre au cubisme de Picasso si l'on ne parlait pas l'argot des cafés parisiens vers 1912. En bref, la conception que les auteurs de ces études se faisaient du sens était tout aussi limitée que celle des iconologues de tous poils ou que leurs prédécesseurs lukácsiens : l'œuvre n'était jamais qu'un document, qu'une illustration.

Quant à la « French Theory », je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce qu'en a dit Cusset, dont l'ouvrage est plus sympathique à ses effets outre-Atlantique que les moqueries acerbes que j'entendais à Paris à leur propos – notamment sur la politique identitaire – à chaque fois que j'y revenais passer quelques jours. Je voudrais juste confirmer que l'affolement dont il parle a bien eu lieu : en arrivant à Johns Hopkins en 1983, où j'avais sans doute été invité à enseigner en raison de mes liens putatifs avec la « French Theory », je fus abasourdi du régime auxquels les étudiants du

6. Les archives de *October* sont accessibles en ligne via le portail JSTOR.

7. CUSSET François, *French Theory, Foucault, Derrida, Deleuze, & C^e et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2003.

Humanities Center – qui venaient souvent à mon séminaire – étaient soumis : telle semaine ils devaient absorber *Les Mots et les choses*, telle autre *De la Grammatologie*, telle autre encore *L'Anti-Œdipe*, ou *S/Z*⁸. Sans parler du fait que les traductions de ces livres étaient lamentables (certaines ont été corrigées depuis), il n'était pas bien étonnant que le résultat d'un tel traitement de choc fut une salade des plus indigestes dans la prose des jeunes chercheurs éblouis par ce nouvel os qu'on leur avait donné à ronger et auquel on avait donné pour nom global « post-structuralisme ». Je me souviens parfaitement de leur surprise lorsque je leur faisais remarquer qu'aucun des auteurs qu'ils avaient à ingurgiter à toute vitesse n'avait jamais souscrit à cette notion et qu'il y avait entre eux bien des différences, ou encore lorsque je leur faisais lire des textes tardifs de Barthes, et d'autres tout récents de Foucault ou Derrida, que je traduisais pour eux à l'occasion, où ils faisaient l'apologie du formalisme...

Inutile de dire qu'il eu beaucoup d'idioties écrites sous le manteau de la « French Theory » appliquée, et d'abus de toutes sortes – pour exemple, je donnerai une étude comparant les croix dans la peinture constructiviste de Laslo Moholy-Nagy et la figure du chiasme chez Derrida, qu'un étudiant m'avait envoyée en pensant que, puisque j'étais « French », je ne pourrais manquer d'être séduit et approuverais sa demande de transfert à Johns Hopkins de l'université où il se morfondait. Mais comme le fait remarquer Cusset, il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Car toute cette agitation adolescente eut quand même du bon – même si on ne s'en est aperçu qu'après-coup. D'une part, les jeunes chercheurs insatisfaits par le *statu quo* en histoire de l'art se sont sentis encouragés à aller visiter d'autres disciplines; d'autre part ce bain de « post-structuralisme », même mal digéré, tombait au bon moment pour leur donner des forces (notamment de rhétorique identitaire) en tant que combattants des « Culture Wars » qui surgirent à cette même

8. FOUCAULT Michel, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966; DERRIDA Jacques, *De la Grammatologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1967; DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix, *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1972; BARTHES Roland, *S/Z*, Paris, Éditions du Seuil, 1970.

époque (c'est-à-dire l'Amérique de Reagan) et leur faisait toucher directement du doigt, beaucoup plus que cela n'avait été le cas en France, les enjeux socio-politiques du travail intellectuel. En bref, je dirai que les abus eux-mêmes eurent des effets bénéfiques à long terme – car il ne fait aucun doute à mes yeux qu'ils ont contribué, par contre-coup, à ce que je considère comme la santé extraordinaire de l'actuelle histoire de l'art américaine.

Pendant les années 1980, l'agitation faite autour de la « French Theory », le fétichisme de la théorie à tout crin, avait eu dans notre discipline un résultat qui aurait confondu Barthes, Foucault ou Derrida. Les œuvres elles-mêmes étaient redevenues ce qu'elles avaient été aux pires moments de l'approche iconologique ou marxisante : des documents, des illustrations. Un bref coup d'œil suffisait pour élaborer des thèses les plus fantaisistes, thèses que l'on dédaignait désormais, anti-positivisme aidant, d'étayer par la moindre considération empirique. La flagellation de Piero della Francesca était décrite comme une grande fresque alors que c'est un petit tableau, par exemple. Peu importait la *factualité* de l'œuvre, sa facture : on ne s'en servait que pour égrener le rosaire d'un nouveau catéchisme monté de bric et de broc à partir de citations d'auteurs les plus divers.

Deux miracles, si l'on peut dire, sont alors survenus. Le premier, c'est que les jeunes chercheurs, et particulièrement ceux qu'on avait gavé de « post-structuralisme » ont commencé à se lasser de leur boullabaisse théorique et à revenir progressivement aux œuvres elles-mêmes et à leur examen amoureux. D'autre part, la nouvelle histoire sociale de l'art, qui avait été si mal comprise lors de sa première manche, fit un retour en force tout à fait remarqué avec deux livres exceptionnels parus la même année, en 1985 : celui de Clark sur Manet et celui de Tom Crow sur la peinture française au XVIII^e siècle⁹. C'est non seulement l'attention remarquable de ces deux auteurs aux œuvres mêmes (que j'ai déjà noté pour Clark) qui a donné un coup de

9. CLARK Timothy James, *The Painting of Modern Life, Paris in the Age of Manet and His Followers*, Princeton, Princeton University Press, 1985 ; CROW Thomas E., *Painters and Public Life in Eighteenth Century Paris*, New Haven (CT), Yale University Press, 1985.

fouet aux déçus de la théorie : il était donc possible de considérer la forme, la structure d'une œuvre sans être un affreux réactionnaire, Mais c'est aussi paradoxalement l'usage même de la théorie dans ces ouvrages, usage discret mais terriblement opératoire : il était donc possible d'émettre des propositions théoriques, et de faire appel à des théories, sans tomber dans le babil citationnel. L'histoire de l'art traditionnelle ne s'y est pas trompée. Quasiment muette pendant une décennie, elle s'est particulièrement acharnée sur ces deux auteurs. Clark fut traîné dans la boue par Françoise Cachin dans la *New York Review of Books*¹⁰ et Tom Crow fut éconduit de Princeton, ce qui précipita le déclin de ce département, lequel ne se réveillera de son profond sommeil que quinze ans plus tard, une fois repris en main par Hal Foster. Or cette soudaine rage du clan conservateur elle-même déboucha sur un cri de ralliement, un ressaisissement tout entier de la discipline. On s'aperçut qu'il y avait un bon usage de la théorie, et sans vouloir retomber dans la boulimie des années précédente, on se mit à la consommer à bon escient, si je puis dire, c'est-à-dire en fonction des questions que posaient les objets que l'on avait à analyser. Mais ce n'est pas tout : au moment de la polémique contre Clark, le choc fut grand pour les jeunes chercheurs, particulièrement ceux qui avaient été leurs élèves, en voyant ce dernier recevoir une accolade de Michael Fried, jusque-là catalogué comme apôtre du formalisme, et donc, croyait-on, comme ennemi juré de l'histoire sociale. Au même moment, Benjamin Buchloh, de stricte obédience marxiste, arrivait à New York pour étudier avec Rosalind Krauss. En bref, on en était finalement arrivé à ce moment que j'évoquais au départ, où seule l'excellence compte. Certains ont encore des difficultés à s'y habituer, car la scène est surprenante : on voit des savants que l'on pensait diamétralement opposés, parfaits adversaires idéologiques, travailler de concert et se renvoyer admirativement la balle. On voit même, pourrait-on dire, les positions assumées se brouiller ou espièglement s'inverser, au moins provisoirement. Un « contextualiste » comme Joseph

10. CACHIN Françoise, « The Impressionists on Trial », in *New York Review of Books*, 30 mai 1985 (<http://www.nybooks.com/articles/archives/1985/may/30/the-impressionists-on-trial/>).

Koerner, autrefois très réfractaire à Panofsky, cite abondamment Luther dans son étude sur Cranach¹¹ ; un structuraliste comme Wu Hung explique l'origine de l'espace pictural dans la peinture chinoise du VI^e siècle par l'émergence d'un genre nouveau de poésie lyrique sur les pierres tombales conçues comme support transparent, la parole du mort étant inscrite de l'autre côté¹² ; Clark, pour le citer encore, parle pendant un bon quart d'heure de la différence entre l'ombre portée d'une lance dans la *Ronde de nuit* de Rembrandt et dans une des *Allégories de l'Amour* de Tintoret à la National Gallery de Londres, et finit sa conférence sur ce cycle de peintures sans même avoir fait allusion au commanditaire de l'œuvre ni même au contexte vénitien – ou encore conçoit tout un livre comme un journal de son observation phénoménologique pendant un an, jour après jour, de deux tableaux de Poussin, livre que Rosalind Krauss, pourtant peu susceptible de sympathie pour l'histoire sociale, traite de chef-d'œuvre dans le compte-rendu qu'elle en donne¹³. Non qu'il n'y ait plus de conflits, de désaccords grandioses, mais ceux-ci sont plus productifs que jamais.

Et même la branche positiviste de l'histoire de l'art se réveille en se ruant comme à des planches de salut sur la neuroscience et les questions touchant à la matérialité des œuvres et à leur restauration. Je dois avouer que je suis parmi les sceptiques à propos du premier de ces deux nouveaux engouements – même si je reconnais qu'il y a là un progrès par rapport au mode anti-quinnaire. (Pour paraphraser Alexandre Koyré, « une théorie, même fautive, vaut mieux que pas de théorie du tout ».) Mon scepticisme est d'ailleurs assez partagé. D'une part les partisans les plus agités de l'importation de la neuroscience en histoire de

11. KOERNER Joseph Leo, *The Reformation of the Image*, Londres, Reaktion, 2004.

12. HUNG Wu, *Monumentality in Early Chinese Art and Architecture*, Stanford, Stanford University Press, 1995, réimpr. Chicago University Press, 2005.

13. CLARK Timothy James, *The Sight of Death. An Experiment in Art Writing*, New Haven (CT), Yale University Press, 2006 ; KRAUSS Rosalind, « The white care of our canvass », in *Artforum*, octobre 2007.

l'art, tels John Onians et Norman Bryson¹⁴, sont un peu comme des papillons attirés par quelque nouveau feu follet que ce soit – Bryson surtout, après s'être fait l'apôtre successivement du structuralisme, du poststructuralisme, du féminisme et des « Queer Studies », chacun de ces modèles reniés à tour de rôle au profit du suivant – or l'heure ne semble plus être aux enthousiasmes de mode. D'autre part les rares neurosavants sur lesquels les adeptes de la neuro-histoire de l'art s'appuient, comme Semir Zeki¹⁵, par exemple, sont considérés par un grand nombre de leurs collègues (par exemple mes voisins de pallier à l'*Institute for Advanced Study*) sinon comme des purs charlatans du moins comme des gens qui « confondent *software* et *hardware* » et tirent des conclusions parfaitement abusives sur l'universalité de l'empathie ou même des critères de beauté à partir des trajets neuronaux observés dans le cerveau de cobayes humains.

L'autre développement – l'intérêt soudain porté par les historiens d'art aux problèmes de restauration, auxquels ils ne s'intéressaient guère jusque-là (pas plus d'ailleurs que ne le faisaient les conservateurs de musées) – est beaucoup plus prometteur, notamment parce qu'il s'accompagne du mouvement réciproque, à savoir l'intérêt porté par les restaurateurs aux questions d'histoire de l'art. Le vocable de « restauration » traduit d'ailleurs bien mal ce qu'on entend en anglais par « *conservation* » (un faux ami typique: je rappelle qu'un conservateur est un *curator* et qu'un restaurateur est un *conservator*). La *conservation* inclut bien sûr la réparation d'une œuvre d'art endommagée mais aussi l'étude de ses composantes matérielles ou de sa genèse. Les historiens d'art et les conservateurs de musée s'aperçoivent qu'ils ont beaucoup à apprendre des *conservators*

14. John ONIANS est professeur émérite à l'université de East Anglia et auteur, entre autres, de *Neuroarthistory, From Aristotle and Pliny to Baxandall and Zeki*, New Haven (CT), Yale University Press, 2007; Norman BRYSON est actuellement professeur à UC San Diego et auteur, entre autres, de *Word and Image, French Painting of the Ancien Régime*, New York, Cambridge University Press, 1981.

15. Professeur de « Neuroesthétique » à University College (Londres), Semir ZEKI est auteur, entre autres, de *Inner Vision. An exploration of art and the brain*, Oxford, Oxford University Press, 1999 et *Splendours and Miseries of the Brain*, Oxford, Blackwell, 2008.

– par exemple que les *drippings* de Pollock n'étaient pas tous faits sur la toile au sol, ou que les tableaux de Malevich avaient une texture très diversifiée, certains plans colorés très brillants et lisses, d'autres au contraire très mats et en pleine pâte, avant d'être, hélas, ré-entoilés ; ou encore que Cy Twombly met de la poussière dans la peinture blanche dont il badigeonne ses toiles. Et les restaurateurs, en écoutant les historiens, ou en faisant eux-mêmes un peu d'histoire, apprennent pourquoi, par exemple, il ne faut pas ré-entoiler à la cire des tableaux de Malevich ou de Mondrian, ou vernir des toiles de Braque ou de Vuillard, ou nettoyer des toiles de Twombly dont le fond blanc semble un peu sale. Pourquoi, pas exemple, il faut ne jamais plus faire de restaurations qui ne soient pas entièrement réversibles, non seulement parce que les parties abîmées puis restaurées d'une œuvre vieillissent différemment des parties intactes laissées telles qu'elles (et que donc dix, vingt ou trente ans après une restauration celle-ci sera aussi visible que le dommage qu'elle avait eu pour fonction de masquer), mais surtout parce que tout est historique, y compris la connaissance que l'on peut avoir de l'état supposément originel d'une œuvre. En tout état de cause, les « scholar's days » qui se multiplient dans les musées à l'occasion des grandes expositions – et qui réunissent pour y débattre devant les œuvres mêmes historiens de toutes persuasions, conservateurs et conservators de tous poils – offrent une des images les plus marquantes de la vivacité actuelle de l'histoire de l'art aux États-Unis.

Yve-Alain Bois
IAS, Princeton

Le postcolonialisme (1980-2010)

Le temps est-il venu de dresser un bilan des *postcolonial studies*? Elles déploient depuis l'origine une telle effervescence théorique, et leur champ d'application est devenu si vaste et si évolutif, qu'il est peut-être encore hasardeux, trente ans après leur émergence dans le paysage des humanités et des sciences sociales, de prétendre en produire un tableau définitif. On peut du moins les caractériser de façon assurée par le projet critique qui leur a donné naissance. La pensée postcoloniale, lorsqu'elle est apparue dans les années 1980, était l'émanation d'une génération d'intellectuels radicaux, souvent originaires des pays du Sud, établis comme enseignants ou chercheurs dans les universités des pays développés anglophones, notamment dans les départements d'études littéraires. Ces intellectuels des pays neufs avaient en commun leur aversion pour le discours à la fois réifiant et hiérarchisant sur les sociétés et les cultures du reste du monde qui imprégnait les esprits en Occident depuis l'époque coloniale, et dont l'hégémonie perdurait vingt ou trente ans après la fin des empires coloniaux jusque dans l'univers savant des humanités et des sciences sociales. Leur posture critique était incontestablement liée au contexte politique et idéologique de l'époque. Le contrôle des pays riches sur les mondes anciennement colonisés se perpétuait de manière indirecte à l'échelle planétaire à travers de nouvelles formes de dépendance globalement qualifiées de néocoloniales. La plupart des États issus de la décolonisation vivaient sous des régimes

autoritaires et en situation d'échec économique et social, ce qui invitait ces intellectuels critiques à remettre en cause à la fois l'idéologie libérale et moderniste que les élites nationalistes avaient empruntée à l'Occident colonisateur et retournée contre lui dans leur combat pour la liberté, et le modèle de l'État-nation qu'elles avaient mis en œuvre à leur profit exclusif une fois l'indépendance acquise. Dans ces années de crise puis d'effondrement du système communiste, cette remise en cause englobait aussi le discours d'émancipation du marxisme, qui avait pourtant joué un rôle central dans bon nombre des luttes nationales anti-coloniales. Enfin ces auteurs baignaient dans un climat intellectuel postmoderniste, particulièrement accentué dans les départements littéraires des universités anglo-saxonnes, où grandissait la vogue de la « French Theory », c'est-à-dire des théories poststructuralistes françaises qu'on dénigrait déjà en France même sous le sobriquet de « pensée 68 ». Armés de cet outil de déconstruction de l'humanisme et de l'héritage idéologique des Lumières, ils nourrissaient leur critique du colonialisme, et de son empreinte persistante sur les façons occidentales de penser, de tout l'argumentaire puissant de la critique philosophique de la modernité.

Pour autant, ce propos critique générationnel n'a aucunement donné naissance à une école de pensée homogène. Le label postcolonial s'applique aujourd'hui à une multitude d'auteurs originaires aussi bien du Nord que du Sud, dont les appartenances disciplinaires et les trajectoires intellectuelles sont diverses, entre lesquels les discussions et les divergences sont constantes, et dont on est tenté de dire qu'ils sont moins réunis par les contenus théoriques qu'ils produisent que par les affects qu'ils partagent. La posture critique affichée par les initiateurs de ce courant de pensée signifiait le renversement d'une expérience de sujétion intellectuelle jusque-là confusément acceptée ou vécue comme sans espoir. Il y avait quelque chose comme un impératif existentiel dans leur volonté de décentrer les humanités et les sciences sociales, d'en finir avec l'hégémonie épistémologique du point de vue occidental sur le reste du monde, de se penser eux-mêmes en traçant leur propre chemin. La subjectivité est donc une composante essentielle de la critique postcolo-

niale, pour ses praticiens originaires des pays du Sud comme pour les intellectuels radicaux nés en Occident qui les ont rejoints par conviction¹. Mais ce point de départ commun n'a jamais impliqué l'uniformité des méthodes et des parcours critiques, et c'est ce qui explique la difficulté qu'il y a encore aujourd'hui à identifier les *postcolonial studies* à une théorie constituée. Symptomatique à cet égard est la relative inefficacité des essais de réfutation généralement polémiques qu'elles ont souvent suscité depuis les origines. Les auteurs qui les attaquent sont bien obligés de les essentialiser en système pour en produire une critique argumentée, mais ils ne détruisent jamais, ce faisant, que le simulacre réducteur qu'ils ont fabriqué : la pensée postcoloniale est toujours au-delà des lectures totalisantes qu'on en fait. La tâche des critiques, il faut le reconnaître, est d'autant plus malaisée que presque toutes les objections qu'ils lui opposent ont déjà été formulées par des penseurs postcoloniaux au sein même de leur courant, dont la propension au débat interne et à l'autocritique est une caractéristique pour ainsi dire génétique. D'où la question parfois posée : cette pensée postcoloniale aux contours si indéfinis existe-t-elle vraiment, et est-il possible de la discuter ? La réponse est oui, mais c'est une pensée multiple et en perpétuel mouvement. Il est sans doute aussi vain de prétendre en finir définitivement avec les *postcolonial studies* que de vouloir réfuter en bloc, par exemple, les études féministes,

1. Dire que les émotions communiquent ici avec les idées de façon particulièrement explicite ne constitue pas une caractérisation spécifiquement disqualifiante des études postcoloniales au sein des humanités et des sciences sociales, auxquelles s'applique en dernière analyse la phrase bien connue de NIETZSCHE sur la pratique du philosophe : « Il ne nous appartient pas, à nous autres philosophes, de séparer l'âme du corps, comme fait le vulgaire, encore moins de séparer l'âme de l'esprit. Nous ne sommes pas des grenouilles pensantes, des appareils d'objectivation et d'enregistrement sans entrailles, il nous faut constamment enfanter nos pensées du fond de nos douleurs et les pourvoir maternellement de tout ce qu'il y a en nous de sang, de cœur, de désir, de passion, de tourment, de conscience, de destin, de fatalité. » (*Le Gai savoir*, Paris, Union générale d'éditions, « 10/18 », 1973, p. 42.) Edward SAÏD consacre les dernières pages de l'introduction de son *Orientalism*, dont il est question ci-après, à « la dimension personnelle ». Son autobiographie, *Out of Place. A Memoir*, New York, Knopf, 1999 (trad. fr. *À contre-voie. Mémoires*, Paris, Le Serpent à Plumes, 2002), a fourni vingt ans plus tard les clés de son parcours.

sauf si l'on entend contester l'élan critique né du sentiment de l'intolérable qui est leur principal facteur d'unité. Mais on argumente alors dans le domaine de l'idéologie, des normes de la conduite humaine, et non plus de la science. Rien n'interdit en revanche de critiquer de fond en comble des auteurs ou des théories particulières relevant de ce courant de pensée, qui charrie inévitablement le bon et le moins bon : c'est justement l'intensité des débats qu'il suscite, en interne comme au dehors, qui en fait le dynamisme et la créativité.

Parmi les ouvrages marquants qui ont illustré jusqu'ici la pensée postcoloniale, le plus abondamment débattu est sans nul doute le célèbre *Orientalism* de l'intellectuel palestinien Edward Saïd (1935-2003), professeur de littérature comparée à l'université Columbia, dont la parution à New York en 1978 a en quelque sorte catalysé l'émergence du courant². Ce livre, traduit en près de quarante langues, l'un des plus influents qu'aient produit les études littéraires durant le dernier quart du xx^e siècle, n'est peut-être pas le meilleur de son auteur (il est surclassé en profondeur et en ampleur de vues par son *Culture and Imperialism*, paru en 1993)³. Mais sa force d'impact a ouvert la brèche d'où la critique postcoloniale s'est élancée. Célébré par les uns pour le coup imparable qu'il portait à l'eurocentrisme dans les humanités et les sciences sociales, il fut dénoncé comme un brûlot ou un pamphlet bourré d'erreurs par les autres, et notamment par des orientalistes de profession qui, l'ayant lu sans recul suffisant, jugeaient leur discipline injustement traînée dans la fange pour son passé d'auxiliaire du colonialisme. Rien n'expliquerait pourtant que l'érudition orientaliste ait été, seule parmi les sciences humaines, miraculeusement préservée de toute perméabilité à l'environnement politique et social dans lequel elle s'est développée, celui de l'Europe colonisatrice. Même la collaboration des élites instruites indigènes à laquelle elle a toujours recouru, souvent présentée comme un gage d'objectivité, était nécessairement biaisée par le seul fait qu'elle prenait place dans

2. SAÏD Edward W., *Orientalism*, New York, Knopf, 1978 (trad. fr. *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Éditions du Seuil, 1980).

3. SAÏD Edward W., *Culture and Imperialism*, New York, Knopf, 1993 (trad. fr. *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2000).

le cadre d'un rapport de domination. Cependant, l'objet de Saïd n'était pas l'éthique scientifique personnelle de l'érudit orientaliste, mais sa « position stratégique » (*strategic location*) face à son objet d'étude au sein de la formation discursive dont il était une voix constituante. Son discours savant représentait un « Orient » implicitement conçu comme ontologiquement distinct de l'Occident, et peu capable de se représenter lui-même. « Suprême fiction », écrit Saïd⁴, cet Orient n'existait nulle part sinon dans l'immense intertexte auto-référentiel de la « bibliothèque » orientaliste entendue dans sa définition la plus large : ouvrages érudits et écrits de circonstance, textes narratifs, descriptifs, techniques ou littéraires, représentations artistiques de tous ordres. Ce n'était là qu'une figure fabriquée de l'« Autre », défini par des caractéristiques générales réifiées et infériorisé, qui instituait par antithèse une image supérieure tout aussi fictive de l'Occident, et légitimait tacitement sa domination comme résultant de l'ordre des choses. Ce mode de représentation essentialiste et racialisant du monde non-occidental imprégnait les esprits à l'époque de l'impérialisme colonial triomphant, mais n'a pas disparu avec lui. Saïd en 2003⁵ en décelait encore la survivance dans la manipulation par George W. Bush et ses conseillers du thème de la mission civilisatrice pour justifier l'intervention des États-Unis et de leurs alliés en Irak.

Pour cette approche « archéologique » du discours colonial occidental entendu comme formation discursive, Saïd puisait clairement, à sa manière, dans la « boîte à outils » de l'épistémologie foucauldienne. Sa charge contre la raison colonisatrice de l'Europe représentait de plus une application directe de la réflexion puissante de Foucault sur l'alliance pernicieuse entre savoir et pouvoir, en faisant ressortir que les conquêtes et les dominations coloniales étaient sous-tendues par des dispositifs de représentations et de catégorisations raciales et culturelles

4. SAÏD Edward W., préface à la réédition de 2003 d'*Orientalism*, Londres, Penguin Books, p. XII.

5. *Ibid.*, p. XIV-XV.

6. Expression validée par Michel FOUCAULT lui-même et Gilles DELEUZE dans leur entretien de 1972 sur « Les intellectuels et le pouvoir », in *L'Arc*, n° 49, 1972, p. 3-10.

essentialisantes, et par des théories universalistes de la modernisation et du progrès qui posaient l'Europe en modèle pour le reste du monde. C'est l'analyse critique de ce soubassement épistémique et discursif de l'expansion européenne outre-mer, et des formes sous lesquelles il a perduré jusqu'à aujourd'hui, qui constitue l'axe central du courant de pensée postcolonial qu'on voit alors se développer rapidement dans le sillage de Saïd au fil des années 1980. Les représentants les plus éminents après lui de la génération fondatrice sont deux auteurs indiens, Gayatri Chakravorty Spivak et Homi K. Bhabha, qui comme Saïd enseignent la littérature dans de grandes universités américaines, et qui constituent avec lui ce qu'on a parfois appelé la « Sainte Trinité » des théoriciens postcoloniaux (Robert J.-C. Young). Gayatri Spivak, première traductrice de Derrida aux États-Unis, n'a produit aucune théorie générale, mais procède par interventions dans un vaste champ de réflexion qui englobe le marxisme, la déconstruction, le féminisme, la psychanalyse, et bien entendu la littérature, sans jamais quitter la critique du colonialisme. Elle est particulièrement connue pour deux travaux majeurs, un article intitulé « Can the Subaltern Speak?⁷ », l'un des textes les plus influents et les plus discutés de toute la littérature postcoloniale, et une somme qui remet sur le métier et développe nombre de ses écrits antérieurs, *A Critique of Postcolonial Reason*⁸. Homi Bhabha, quant à lui, développe dans ses essais (dont il a réuni les principaux en 1994 sous le titre *The Location of Culture*⁹) une pensée originale du rapport entre dominants et dominés dans la situation coloniale. Influencé par la théorie gramscienne de l'hégémonie, qui fait des représentations culturelles partagées entre classes opposées un facteur majeur de consentement des travailleurs à leur condition subordonnée, il éclaire subtilement les

7. SPIVAK Gayatri Chakravorty, « Can the Subaltern Speak? », in *Marxism and the Interpretation of Culture*, NELSON CARY, GROSSBERG Lawrence (dir.), Urbana, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.

8. SPIVAK Gayatri Chakravorty, *A Critique of Postcolonial Reason. Towards a History of the Vanishing Present*, Cambridge, Harvard University Press, 1999.

9. BHABHA Homi K., *The Location of Culture*, Londres/New York, Routledge, 1994 (trad. fr. *Les Lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris, Payot, 2007).

ambiguïtés, les ambivalences, les influences réciproques, voire les formes d'interdépendance qui caractérisent le rapport entre colonisateur et colonisé, non seulement dans l'exercice quotidien du pouvoir par la puissance coloniale, mais dans les pratiques de résistance ou de subversion que les subalternes lui opposent. Il explore ce qu'il appelle les espaces « liminaux » et les circulations « interstitielles » où les identités culturelles se « négocient » dans le contexte colonial. Le maître mot est l'« hybridité », c'est-à-dire le caractère par nature trouble et labile de toute identité. De là sa réflexion critique s'étend logiquement au thème – intimement lié à celui de l'identité – de la nation (et par extension du nationalisme), construction narrative fondamentalement « hybride », mais essentialisée et naturalisée par les élites pour la conquête du pouvoir, à un coût social final parfois exorbitant, une fois l'unité nationale incarnée dans un État, pour les classes subalternes ou les minorités¹⁰. De là encore son intérêt pour les personnages (très présents déjà chez Edward Saïd) du marginal, de l'exilé, du migrant, marqueurs emblématiques de notre âge d'essor de la mondialisation et de déclin relatif de l'État-nation, où se répand ce qu'il appelle le « cosmopolitisme vernaculaire ».

Un bon nombre d'autres auteurs tout aussi intimement liés aux pays du Sud par leur naissance ou leur ascendance (mais couramment invités et souvent installés dans les pays développés anglophones) ont marqué avec des œuvres fortes le champ d'études postcolonial dans les années 1980, et surtout 1990. Ainsi le psychologue Ashis Nandy sur le vécu psychique du colonialisme par le colonisé et ses conséquences intellectuelles et morales¹¹, l'anthropologue Arjun Appadurai sur les formes « alternatives » et métissées de la modernisation des pays du Sud dans le contexte de la mondialisation¹², ou l'historien Dipesh Chakrabarty sur la critique de l'universalisme et de l'eurocentrisme en histoire et

10. *Nation and Narration*, BHABHA Homi K. (dir.), Londres/New York, Routledge, 1990.

11. NANDY Ashis, *The Intimate Enemy. Loss and Recovery of Self Under Colonialism*, Delhi, Oxford University Press, 1983.

12. APPADURAI Arjun, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis/Londres, University of Minnesota Press,

sur la pluralité des manières d'être dans le monde¹³ (auteurs indiens tous les trois). Ainsi encore le sociologue britannique d'ascendance guyanaise Paul Gilroy, analyste de l'espace culturel transnational fluide et hybride des diasporas noires du monde atlantique issues de la traite esclavagiste et de l'âge colonial, sorte de « continent en négatif » reliant les périphéries maritimes de l'Afrique, le Nouveau Monde et l'Europe de l'Ouest, et du rôle sous-évalué des contre-cultures qui en sont issues dans la construction de la modernité « globale¹⁴ ». Ou enfin le philosophe camerounais Achille Mbembe, qui fait ressortir avec force comment l'héritage du « commandement » colonial se perpétue dans les régimes de pouvoir et la constitution du sujet politique en Afrique aujourd'hui¹⁵. Comme Saïd, ces intellectuels critiques, qui ont franchi la porte qu'il ouvrait tout en suivant leur ligne de questionnement particulière, ont été influencés à des degrés divers par la théorie foucauldienne, du discours ainsi que par le marxisme gramscien et les *cultural studies* anglo-américaines, autant de courants de pensée marqués par la conviction fondamentale qu'il est impossible de dissocier la culture des rapports de pouvoir. Cet héritage intellectuel est, certes, très européocentré, et la réflexion sur le fait colonial, qui est pourtant constitutif de l'identité européenne, y brille par son absence. Mais ils ne sont pas moins imprégnés de la tradition léguée par les grandes voix de l'anticolonialisme des colonisés (Aimé Césaire, Frantz Fanon, C. L. R. James, Kwame Nkrumah, Amílcar Cabral) et de la pensée noire (W. E. B. Du Bois notamment), qui constituent ensemble comme un panthéon intellectuel de précurseurs. Tout en les célébrant, cependant, les auteurs post-

1996 (trad. fr. *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001).

13. CHAKRABARTY Dipesh, *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000 (trad. fr. *Provincialiser l'Europe. La pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009).

14. GILROY Paul, *The Black Atlantic*, Londres/New York, Verso, 1993 (trad. fr. *L'Atlantique noir. Modernité et double conscience*, Paris, Éditions Amsterdam, 2009).

15. MBEMBE Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.

coloniaux s'en distinguent par leur rejet plus ou moins affirmé du discours philosophique de la modernité : ces penseurs et poètes des luttes d'avant et d'après la décolonisation étaient nationalistes, souvent marxistes, ultérieurement tiers-mondistes, et donc profondément influencés par la tradition humaniste et libérale européenne, dont ils retournaient seulement les principes contre l'Occident qui les avait bafoués en asservissant les peuples d'outre-mer. Et ils s'en distinguent plus encore par la nature de la tâche qu'ils s'assignent désormais. Certes, ils décrivent toujours leur propos engagé comme fondamentalement politique, et ils le conçoivent bien comme une contribution solidaire à l'émancipation des masses dans les pays du Sud. Mais leur activité critique ne porte plus sur l'économie politique des mondes colonisés ou anciennement colonisés dont ils traitent, mais sur le discours colonial, sur les représentations qu'il véhicule, et sur ce qu'il en reste aujourd'hui dans les esprits, c'est-à-dire sur l'infrastructure discursive et la pseudo-science qui ont servi de base à la violence matérielle (militaire, politique, économique, sociale) du colonialisme, et sur les dispositifs symboliques légitimants qui ont assuré dans la durée le consentement des colonisés d'hier, et des subalternes jusqu'à aujourd'hui, à leur statut de dominés.

Cette posture critique assurément engagée mais idéaliste, car exclusivement focalisée sur l'analyse et la déconstruction du discours colonial, et donc d'abord sur la textualité du colonialisme, a été dénoncée comme mystificatrice et dépolitisante par nombre d'auteurs de sensibilité marxiste (Aijaz Ahmad, Arif Dirlik, Benita Parry, Epifanio San-Juan Jr. notamment¹⁶). Selon eux, ramener la violence du colonialisme à un phénomène d'ordre épistémique et discursif, c'est désertir le terrain des luttes réelles, du combat prioritaire contre les formes matérielles d'exploitation et de dépendance dont les masses pauvres des pays du Sud

16. AHMAD Aijaz, *In Theory. Classes, Nations, Literatures*, Londres/New York, Verso, 1992 ; DIRLIK Arif, *The Postcolonial Aura. Third World Criticism in the Age of Global Capitalism*, Boulder, Westview Press, 1997 ; SAN JUAN JR. Epifanio, *Beyond Postcolonial Theory*, New York, St. Martin's Press, 1998 ; PARRY Benita, *Postcolonial Studies. A Materialist Critique*, Londres/New York, Routledge, 2004.

sont les victimes de nos jours comme elles le furent sous le joug européen¹⁷. Les empires sont certes du passé, mais on a affaire aujourd'hui à l'échelle mondiale à un « impérialisme-sans-colonies », dont l'impact matériel sur les peuples peut être tout aussi massif que celui des régimes coloniaux d'antan, et une critique culturaliste de type postcolonial brille par son inadéquation aux besoins concrets des populations déshéritées qu'elle prétend représenter¹⁸. Derrière cette critique, aussi basique qu'elle est frontale, s'en profile une autre, plus meurtrière, qui met en cause la proximité dérangeante entre le postcolonialisme, avec sa théorie de l'hybridité qui interprète la relation coloniale en termes d'ambivalence, de négociations, de métissage, voire de complicités masquées, et l'esprit du capitalisme mondialisé d'aujourd'hui, toujours plus habile à s'adapter à la diversité du monde pour en tirer profit : le postcolonialisme serait en réalité un symptôme de la modernité capitaliste et non pas une critique de celle-ci. Ce postcolonialisme « postpolitique » serait en fait un pur reflet de la position de classe de ses théoriciens, intellectuels « diasporiques » venus occuper des positions de prestige confortablement rémunérées dans les universités des pays riches, où ils se posent en interprètes autorisés des masses subalternes pauvres et privées de parole du monde non occidental, et tiennent à leur sujet aux élites dirigeantes des pays riches le discours déculpabilisant qu'elles ont envie d'entendre¹⁹.

La réponse la plus courante des auteurs concernés à ces attaques a été qu'elles ne font que réitérer la fausse dichotomie opposant la vie matérielle au culturel et au symbolique, l'objectivité des structures à la subjectivité des représentations, comme si ces domaines étaient dissociables. L'évidence historique est au contraire que les formes de conquête et d'exploitation pratiquées par les colonisateurs européens étaient étroitement liées aux représentations qu'ils se faisaient de l'Autre soumis et colo-

17. DIRLIK Arif, « The Postcolonial Aura : Third World Criticism in the Age of Global Capitalism », in *Critical Inquiry*, n° 20, 1994, p. 331, 343.

18. McCLINTOCK Anne, « The Angel of Progress : Pitfalls of the Term "Post-colonialism" », in *Social Text*, n° 31-32, 1992, p. 89.

19. DIRLIK Arif, « The Postcolonial Aura : Third World Criticism in the Age of Global Capitalism », *op. cit.*, p. 356.

nisé, de même que leurs systèmes d'administration et de contrôle social des colonies étaient indissociables des conceptions spontanées et des élaborations « scientifiques » de la différence raciale et culturelle. En revanche, bien que la plupart des penseurs postcoloniaux soient clairement critiques et non pas complices du capitalisme, il est incontestable qu'ils sont majoritairement « post-marxistes », mêmes quand ils entretiennent avec le marxisme, comme Gayatri Spivak, Dipesh Chakrabarty ou Paul Gilroy, un dialogue suivi et constructif. L'intellectuel postcolonial se veut et se dit radical, mais son souci de la complexité, l'attention qu'il porte à la violence et aux contradictions internes des théories unilinéaires du progrès, aux marges, aux migrations, aux subjectivités occultées ou réduites au silence par les discours dominants, le rendent irréconciliable – et en cela il est effectivement postmoderne – avec le mode de théorisation totalisant, la rhétorique manichéenne et l'horizon de lutte finale des grands récits d'émancipation.

Cet idéalisme textualiste lourdement reproché à la pensée postcoloniale par ses critiques de gauche a été également et aussi vivement condamné par beaucoup d'historiens, non plus en tant qu'erreur politique fondamentale, mais en tant qu'erreur rédhibitoire de méthode. Ils dénoncent l'obstination des théoriciens postcoloniaux à analyser exclusivement l'archive et les autres types de vestiges textuels ou figuratifs du colonialisme en tant qu'expressions d'un « discours colonial » intemporel de l'Occident (lui-même présenté comme une entité homogène), sans tenir compte de la variété des époques et des contextes. Ces théoriciens produiraient ainsi de la colonisation une image fautive, car anhistorique et indifférenciée. Ils auraient notamment tendance à essentialiser ce qu'ils appellent la « colonialité » comme un régime de pouvoir uniforme, invariant et continu, une sorte de colonialisme générique, dépourvu de spécificités géographiques, et resté pour ainsi dire immuable de 1492 à 1970²⁰. Or les régimes coloniaux historiques n'étaient ni monolithiques ni omnipotents, et leur histoire a toujours été

20. COOPER Frederick, « Postcolonial Studies and the Study of History », in *Postcolonial Studies and Beyond*, LOOMBA Ania et al. (dir.), Durham (NC), Duke University Press, 2005, p. 401-422; MACKENZIE

marquée par des incohérences, des ambiguïtés, des contestations, des négociations. Les empires d'outre-mer, comme tous les empires d'une façon générale, étaient des « États minimum », toujours travaillés de débats et d'oppositions internes, contraints pour se perpétuer de renégocier sans cesse leurs appuis dans les sociétés indigènes, et d'y restaurer sans relâche leur hégémonie, c'est-à-dire l'adhésion du plus grand nombre aux symboles de leur légitimité.

Cependant cette critique tombe en partie si l'on considère que les auteurs postcoloniaux s'intéressent en réalité avant tout non pas aux formes concrètes de la domination coloniale, mais aux représentations, à l'imaginaire européens des mondes extra-européens. L'historicité des représentations, a fortiori celle des formations discursives, n'est pas celle des cadres matériels de l'histoire humaine. Edward Saïd s'en est expliqué dès l'introduction de la première édition de son *Orientalism* :

le modèle narratif ne correspondait pas à mes intérêts descriptifs et politiques [...]. [Le problème était] de tirer quelque chose qui soit de la nature d'un ordre intellectuel de ce groupe de textes sans se contenter d'une exposition purement chronologique²¹.

Il ne méconnaît nullement pour autant que le discours orientaliste a connu des évolutions dans le temps, qu'il n'était pas strictement identique d'un pays européen à un autre, et qu'il n'était pas exempt de discordances internes dans chacun d'eux²².

L'orientation textualiste de l'activité théorique postcoloniale s'explique à l'évidence en partie par le fait que cette activité a pris naissance dans le giron des études littéraires. Les *postcolonial studies*, bien qu'elles constituent depuis longtemps un champ d'études véritablement transdisciplinaire qui met en jeu toutes les spécialités des humanités et des sciences sociales, appartiennent aujourd'hui encore le plus souvent aux cursus

John M., *Orientalism. History, Theory and the Arts*, Manchester, Manchester University Press, 1995, chap. 1.

21. SAÏD Edward W., *Orientalism*, *op. cit.*, p. 16.

22. MOORE-GILBERT Bart, *Postcolonial Theory. Contexts, Practices, Politics*, Londres/New York, Verso, 1997, p. 44-53.

des départements de littérature anglaise des universités nord-atlantiques et du Pacifique Sud, et sont logées au sein de ces départements dans les sections ou séminaires consacrés à l'étude comparative de ce qu'on appelait depuis les années 1950 les « littératures du Commonwealth », ultérieurement rebaptisées « littératures postcoloniales ». Ce dernier changement de label, intervenu au cours des années 1980, marquait une véritable rupture avec l'approche humaniste classique de ces littératures jusque-là seulement considérées comme une descendance exotique ou une variante périphérique de la littérature métropolitaine. Elle signifiait la conversion à un mode d'analyse textuelle à la fois plus ouvert et plus subversif, combinant la théorie littéraire avec les apports du féminisme, de la philosophie, de l'histoire et des diverses sciences sociales. L'objectif était de « décoloniser » l'approche de continents littéraires certes anglophones, mais dont les auteurs utilisaient la langue anglaise en la remodelant à leur guise, et pour exprimer des univers de pratiques et de sens différents et autonomes²³.

Ces mises en cause de la pensée postcoloniale au nom du réalisme politique ou de l'empirisme historien ne sont en fait que des résurgences des interminables débats inaugurés il y a trente ou quarante ans par le « tournant linguistique » de l'histoire et des sciences sociales. En dépit de leur tropisme textualiste, les auteurs postcoloniaux, sauf exception, se déclarent volontiers fidèles à un certain esprit du marxisme, c'est-à-dire à son esprit de critique radicale d'une part, à sa promesse de justice et d'émancipation d'autre part. Mais il s'agit là d'un marxisme dégagé de toute téléologie, de tout dogmatisme, qui se situe au-delà des faits et de l'empirique, voire, à suivre les formules que le critique marxiste britannique Terry Eagleton appliquait sans ménagement à Jacques Derrida, lors d'un colloque organisé à la fin des années 1990 autour de son livre *Spectres de Marx*, d'un

23. Cette réorientation fut synthétisée et codifiée par un trio de littéraires australiens, Bill ASHCROFT, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN dans un ouvrage collectif qu'ils dirigèrent conjointement, et qui devint aussitôt un manuel de base des départements d'études postcoloniales, *The Empire Writes Back. Theory and Practice in Post-Colonial Literatures*, Londres/New York, Routledge, 1989.

« marxisme sans marxisme », d'un « formalisme messianique vide »²⁴. Quant à la critique historique du postcolonialisme, elle opère sur deux plans. Au niveau le plus général, elle traduit un refus de principe de considérer que l'historien travaillant sur ses sources n'a accès qu'à des constructions discursives (et non pas à des « documents »), parti pris aporétique qui aboutit à la disparition formelle de la société comme objet d'étude. Plus spécifiquement, s'agissant de l'aptitude de la critique postcoloniale à produire à partir de la littérature une image scientifiquement recevable des mondes coloniaux, elle ne fait que réitérer l'éternelle interrogation des sciences sociales sur les potentialités heuristiques de l'écriture fictionnelle : quel savoir peut-on tirer de la littérature, qui ne traite que de la singularité des êtres, de l'unicité des expériences, de l'invérifiable ? La façon postcoloniale de parler de la « colonialité », au ras de la texture existentielle du réel, mais très loin des exigences cognitives de l'histoire, qui veut de l'intelligible et non de l'ineffable, se ressent nécessairement de cette difficulté fondamentale. Ceci étant, les critiques postcoloniaux ne prétendent pas enquêter, à partir de l'œuvre littéraire, sur autre chose que les structures imaginaires de l'époque à laquelle elle appartient. C'est à l'histoire qu'ils laissent le soin d'en restituer le contexte selon ses règles propres de vérification, tout en jugeant au demeurant ses prétentions au réalisme (comme celles des autres sciences sociales) à tout le moins discutables, et ses parentés réelles avec la littérature aussi profondes qu'inavouées²⁵.

Les *postcolonial studies* aujourd'hui ont-elles encore un avenir ? Incontestablement, si le postcolonialisme était une théorie structurée et close, strictement articulée sur le fait historique de l'expansion coloniale de l'Europe et de ses suites, son avenir serait derrière lui. On a beaucoup entendu dire ces dernières années, y compris au sein même du courant, que la force cri-

24. Formules citées dans Daniel BENSAYD, « Spectres et survie de Derrida », in <http://lemaidanielbensaid.blogspot.com/2010/11/spectres-et-survies-de-derrida.htm>

25. Sur le rapport critique entre postcolonialisme et histoire, voir d'abord YOUNG Robert J.-C., *White Mythologies. Writing History and the West*, 2^e éd. augmentée, Londres/New York, Routledge, 2004 [1990].

tique et la valeur heuristique du paradigme postcolonial sont désormais épuisées pour la simple raison que sommes entrés dans l'âge de la mondialisation, qui n'est pas le dernier en date des « stades suprêmes du capitalisme²⁶ », mais un changement radical de l'ordre du monde. On a désormais affaire à un pouvoir mondial dont la logique de réseau fluide et déterritorialisée dévitalise irréversiblement l'État-nation, et à une économie de plus en plus immatérielle et spéculative. Les théories articulées sur les rapports binaires métropole/colonie ou centre/périphérie sont définitivement périmées, et le pouvoir explicatif du « récit de la décolonisation » est en train de se désagréger²⁷. Par voie de conséquence, les *postcolonial studies* sont en voie d'être éclipsées par les *globalization studies*.

Ce diagnostic, cependant, n'est pas universellement partagé. Le débat sur la question de savoir la mondialisation constitue un phénomène aussi total et à ce point dépourvu de précédent historique n'est pas clos, et d'autres auteurs postcoloniaux soulignent tout ce qu'il y a en réalité de commun entre la mondialisation actuelle et l'impérialisme de l'âge colonial : on est toujours confronté dans les deux cas, selon des modalités certes évolutives, à l'imbrication du capitalisme, de l'expansionnisme des puissances financières et des avancées multiformes de la modernité, et à des relations de pouvoir et d'échange inégal à l'échelle planétaire dans lesquelles l'État-nation, jusqu'à plus ample informé, joue toujours un rôle de premier plan. Par ailleurs, la place grandissante que tiennent dans les départements universitaires d'études postcoloniales les enseignements sur les diasporas, les formes du cosmopolitisme, la problématique des frontières, les flux transnationaux de toute nature, attestent que la thématique des *postcolonial studies* est tout sauf confinée dans le pathos d'un face-à-face intemporel entre colonisateur et colonisé, qu'elle tourne désormais de plus en plus autour de l'idée de

26. COOPAN Vilashini, « The Ruins of Empire », in *Postcolonial Studies and Beyond*, *op. cit.*

27. L'acte de décès du postcolonialisme est dressé dans des termes voisins dans HARDT Michael et NEGRI Antonio, *Empire*, Cambridge, Harvard University Press, 2000, chap. II.4 (trad. fr. *Empire*, Paris, Exils, 2000, p. 179-201).

ce que Paul Gilroy appelle un nouvel « humanisme planétaire²⁸ », et que leur champ d'intérêts recoupe donc de façon croissante celui des *globalization studies*.

Le postcolonialisme, il faut le redire, n'est pas un système, mais un courant de pensée critique très divers, en débat et en renouvellement permanent, qui a donné une impulsion puissante au travail réflexif des humanités et des sciences sociales sur elles-mêmes, après avoir mis en cause de façon irréversible l'impensé élitiste et européocentrique qui les sous-tendait généralement, au point qu'on peut considérer que les chercheurs de ces disciplines partagent désormais sur ces sujets un véritable consensus méthodologique implicite. Son influence est désormais largement présente dans tous les domaines de recherche qui traitent de la nation, des minorités, des diasporas, et bien entendu du genre (il y a depuis l'origine des convergences profondes entre féminisme et postcolonialisme). On voit émerger maintenant un champ d'études culturelles postcoloniales où la littérature ne représente plus qu'un élément (certes important) parmi d'autres au sein d'une constellation de phénomènes culturels qui inclut le cinéma et les arts visuels, la cuisine, la danse, la musique, ou encore le cricket ou le football. Les études postcoloniales tendent même à sortir du cadre chronologique de l'histoire des colonisations et de leurs prolongements contemporains (on parle aujourd'hui d'archéologie ou d'études bibliques postcoloniales), et à inclure dans leur champ d'investigation des zones géographiques qui n'ont jamais été colonisées comme l'Asie orientale, appliquant ainsi leurs interrogations essentielles et leurs outils théoriques et méthodologiques d'analyse culturelle à d'autres configurations historiques du rapport entre pouvoir, culture et altérité. Pour les uns, cette hétérogénéité du postcolonialisme d'aujourd'hui constitue un témoignage de l'efficacité et de la pertinence de son approche critique et de son potentiel du point de vue des études comparatives. D'autres jugent néanmoins préoccupant que les qualificatifs colonial et postcolonial soient ainsi étendus

28. GILROY Paul, *Between Camps. Nations, Cultures and the Allure of Race*, Londres/Cambridge, Allen Lane/Harvard University Press, 2000, p. 356.

à des expériences et à des contextes si différents qu'ils risquent de perdre du même coup toute signification substantielle et toute valeur heuristique²⁹...

Jacques POUCHEPADASS
CNRS, EHESS,
centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud

29. Par exemple LOOMBA Ania *et al.*, « Beyond What? An Introduction », in *Postcolonial Studies and Beyond*, *op. cit.*, p. 24-28; PARRY Benita, *Postcolonial Studies. A Materialist Critique*, *op. cit.*, p. 33-34.

DES SCIENCES HUMAINES
ET SOCIALES EN CRISES ?

Les sciences sociales, le numérique et l'Internet

J'aborderai ce thème très vaste en me plaçant du point de vue de la grande bibliothèque patrimoniale qu'est la Bibliothèque nationale de France (BNF) – sachant qu'elle est au service des chercheurs dans toutes les disciplines mais qu'elle a aussi pour mission essentielle de conserver ses richesses documentaires de façon pérenne. Elle vise donc aussi bien à diffuser l'actualité de la connaissance qu'à faire connaître l'histoire de celle-ci.

À l'inverse, l'université d'Austin au Texas a récemment pris la décision d'éliminer tous les livres physiques de sa bibliothèque pour n'offrir que des ressources électroniques. Il s'agit, il est vrai, de la bibliothèque consacrée aux sciences de l'ingénieur, mais la tentation est grande, dans de nombreuses bibliothèques patrimoniales, d'aller à terme vers le tout numérique. La British Library entend délocaliser jusqu'à 60 % de ses collections dans de vastes silos ultra-perfectionnés au fin fond de la campagne anglaise. La Bibliothèque nationale de Norvège entend numériser la totalité de ses collections dans un délai de deux décennies.

Il y a lieu de rappeler que le numérique et l'accès à distance sont deux notions distinctes : pour des raisons tenant au droit de la propriété intellectuelle, les institutions documentaires doivent réserver à des lecteurs accrédités, et dans certains cas à l'intérieur de leur enceinte, l'accès à un grand nombre de publications électroniques. C'est l'une des raisons, soit dit en passant, pour lesquelles la bibliothèque a encore un bel avenir en tant qu'entité physique et pas seulement virtuelle. Je m'efforcerai

dans un premier temps d'évaluer l'impact du numérique sur la recherche en sciences sociales. Puis j'esquisserai quelques pistes de réflexion sur l'avenir de l'objet-livre et le rôle croissant des ressources numériques présentes sur la Toile.

1. J'en viens donc à mon premier point, qui prendra pour point de départ les analyses d'Andrew Abbott, professeur de sociologie à l'université de Chicago, lequel s'est efforcé de modéliser la recherche en bibliothèque elle-même – ou, pour être précis, la recherche qui trouve l'essentiel de sa matière dans les ressources des bibliothèques¹.

Partant du constat que l'attention s'est principalement portée sur les technologies elles-mêmes et sur les possibilités nouvelles qu'elles offrent aux chercheurs – en termes de facilité et de rapidité d'accès à des informations existantes notamment –, il se demande en quoi ces évolutions ont un impact, positif ou négatif, sur la recherche en bibliothèque considérée comme une entreprise collective et non pas seulement comme une activité individuelle. Il s'agit donc d'aller au-delà de l'observation des pratiques et des stratégies de recherche employées par les uns ou les autres dans les diverses disciplines.

Le professeur Abbott signale ainsi la nécessité de surmonter la croyance spontanée mais trompeuse d'une claire division du travail entre chercheurs et bibliothécaires : les premiers posant la problématique et exprimant le besoin correspondant, les seconds rassemblant et rendant disponible l'information pertinente alors que l'interaction des deux est permanente.

Abbott énumère un certain nombre de questions majeures que pose le développement des ressources électroniques. Qu'en est-il ainsi de la diffusion à des publics beaucoup plus vastes de documents dont l'accès était réservé auparavant à une élite : aura-t-elle un impact positif ou négatif sur le « niveau moyen de connaissances » ? Ou encore : la multiplication exponentielle des ressources aisément accessibles, notamment en ligne grâce aux moteurs de recherche, va-t-elle, en gonflant les listes de cita-

1. ABBOTT Andrew, « The Traditional Future: A Computational Theory of Library Research », in *College and Research Libraries*, vol. 69, n° 6, novembre 2008, p. 524-545.

tions et de références, rendre le consensus plus ardu sur telle ou telle question ? Enfin, le fait de pouvoir accéder rapidement à un plus grand nombre de documents aura-t-il pour effet de diminuer le temps consacré à leur lecture ?

Pour répondre à ces interrogations, l'auteur s'appuie sur la différence fondamentale qu'il aperçoit entre deux grandes familles de disciplines.

Tout d'abord, celles des sciences sociales qui, partant d'enquêtes ou d'interviews, transforment ces données-sources en concepts et mesures, dans le but, le plus souvent, de faire apparaître un ou plusieurs facteurs comme une fonction des autres. Au fil du temps, les données de base forment un corpus d'ensemble sans cesse actualisé, mais qui n'a pas besoin ou même qui n'est pas susceptible d'ordre systématique. On voit aussi dans le domaine de ces sciences quantitatives une tendance à la spécialisation – par exemple dans certaines méthodologies mathématiques – qui va de pair avec une division du travail croissante. C'est aussi le règne d'une logique séquentielle : au niveau le plus élémentaire, les données doivent être recueillies avant que l'on puisse les analyser, l'inverse n'étant pas possible. Enfin, le but de ces recherches est d'établir des « vérités », telles que les facteurs a , b et c produisent x dans le monde réel.

De l'autre côté, les disciplines dont les documents conservés en bibliothèque constituent le matériau de base. Bien sûr, dans le cas précédent, on utilisait aussi des sources imprimées, telles que les recensements ou les rapports annuels de sociétés ou d'institutions publiques. Mais la plupart des sources utilisées dans les disciplines du 2^e type sont d'une autre nature, liées à un auteur bien précis, qu'il s'agisse d'ouvrages philosophiques, de romans, de films, etc. Et la distinction entre source primaire et secondaire est secondaire. Pour le chercheur, les analyses critiques d'un roman sont un matériau aussi important que le roman lui-même – ce qui ne veut pas dire, au demeurant, qu'un certain réalisme, que je définirais simplement comme une adéquation de la pensée au réel, soit exclu : ces analyses peuvent à leur tour être « remoulées » et réutilisées pour de nouvelles interprétations. La recherche basée sur les bibliothèques ne cesse d'agir sur elle-même : la source secondaire devient alors source

primaire. Elle est par nature récursive. D'autre part, ce matériau est susceptible de se voir appliquer une gamme d'ordonnement beaucoup plus vaste et sophistiquée que de simples conventions de mesure et de codage.

D'où le rôle essentiel des index, des ouvrages de référence, des bibliographies, etc.

Les pratiques de recherche dominantes sont dans ce cas la lecture et le *browsing* (feuilletage, survol) puisque c'est de cette manière, et non par une approche quantitative que les chercheurs « extraient » ce dont ils ont besoin dans les textes.

Mais alors que les approches quantitatives sont en principe indépendantes de la personnalité de celui qui les met en œuvre, la lecture est toujours singulière, sa « productivité » est étroitement dépendante de la richesse des connaissances engrangées par le lecteur tout au long de sa vie. À la différence des méthodes quantitatives, elle n'est pas répliquable et ce ne doit pas être un objectif. Deux lecteurs ne parviennent pas au même résultat après avoir lu le même ouvrage, et c'est heureux.

D'autre part, les méthodes de la recherche en bibliothèque ne sont pas séquentielles. Il n'y a pas d'ordre prédéterminé pour lire telle source avant telle autre – sachant que la lecture dans un certain ordre donnera sans doute naissance à des idées très différentes de celles qui naîtraient d'une autre séquence. Mais il n'y a pas non plus de hiérarchie entre ces ordres.

En outre, pour toutes ces raisons, la recherche en bibliothèque est un processus essentiellement artisanal. L'unité d'un projet de recherche est à trouver dans la singularité du chercheur. D'où la difficulté, mentionnée par A. Abbott, à faire travailler utilement des assistants...

L'artisanat est donc synonyme de lenteur, mais il a un côté positif, c'est sa productivité en termes de « multitasking », sa capacité à ouvrir de nouvelles pistes ou problématiques.

Je n'exposerai pas ici la riche analyse qui est consacrée par A. Abbott à la recherche en bibliothèque vue comme une entreprise collective. Mais je soulignerai deux ou trois points, en plus du fait que les bibliothèques conservent un matériau de nature récursive et susceptible d'une infinité d'ordonnements. D'abord, les bibliothèques conservent la mémoire de leurs clas-

sements antérieurs et surtout les objets conservés – les livres principalement – ont une stabilité, celle de l'imprimé, qui ne peut être modifiée par des interventions ultérieures – à la différence des ressources en ligne. D'autre part, la productivité de la recherche est fonction du degré de préparation de ces « travailleurs intellectuels », qui ont suivi des cursus extrêmement ardues et longs, et ne cessent d'enrichir leur esprit de faits et d'interprétations qui vont rendre féconde la lecture de textes en bibliothèque – créant une foule d'« hyperliens » et constituant pour ainsi dire un réseau de processeurs individuels. C'est ce qui explique que les progrès de la recherche, ici encore prise au niveau collectif, soient parallèles et non séquentiels. Il n'est pas nécessaire qu'un livre capital existe sur M^{me} de Lafayette pour qu'il soit possible d'écrire le livre de référence sur la *Princesse de Clèves*, et inversement.

Ceci posé, quelles sont les implications des nouvelles technologies sur la recherche en bibliothèque ?

La première conclusion qui résulte des analyses d'A. Abbott est qu'il n'est pas du tout évident qu'accroître l'efficacité de la recherche en bibliothèque (grâce à une rapidité d'accès considérablement accrue) améliore la qualité moyenne de celle-ci. Toutes choses égales par ailleurs, la fin ou la diminution du feuilletage pourrait avoir des effets négatifs qui pourraient même annuler les avantages, bien réels cependant, procurés par la vitesse.

Une deuxième implication potentiellement négative porte sur la qualité moyenne des ressources à disposition des chercheurs, du fait notamment (il y a d'autres facteurs), qu'il est plus facile de publier sous forme électronique que sous forme de livre imprimé savant. C'est en partie la problématique de Wikipédia. Ou la multiplication des thèses en ligne, par rapport à des ouvrages plus aboutis de la maturité.

Une troisième implication est liée à la diminution ou à la disparition de l'aléatoire, à laquelle visent les moteurs de recherche dont l'idéal est de fournir « la » meilleure réponse. Il suffit de se rappeler l'expérience basique que chacun a pu faire en feuilletant un dictionnaire, et des trouvailles ainsi réalisées. Mais au-delà de cet exemple anecdotique, l'aléatoire fonctionne de manière féconde parce que la bibliothèque est elle-même une combinaison ou une superposition raisonnée d'ordre et de hasard.

Les nouvelles technologies, en somme, nous permettent donc de réaliser certaines tâches beaucoup plus vite que naguère. Elles permettent même d'en réaliser qui auraient été impossible auparavant. Mais, à ce stade, elles ne révolutionnent pas la recherche en bibliothèque et certains de leurs effets peuvent se révéler ambigus ou négatifs. Et certainement croire qu'elles pourraient permettre à des esprits non entraînés de produire des résultats de qualité serait une dangereuse illusion.

Pour conclure ce premier point, la coexistence entre bibliothèque physique et bibliothèque virtuelle sera une réalité pendant longtemps. Ce qui n'exclut pas, bien sûr, de profondes mutations dans l'offre des bibliothèques physiques. Cette coexistence sera d'autant plus féconde que les ressources en libre accès dans nos bibliothèques « en dur » seront riches et permettront de concilier l'ordre et l'aléatoire de façon productive.

À plus long terme toutefois, il ne faut pas sous-estimer non plus, comme le fait sans doute A. Abbott, la capacité d'automatiser certains processus aujourd'hui artisanaux et individuels. Les moteurs sont capables dès maintenant de raisonner par concepts et pas seulement par mots-clefs, et au fur et à mesure que s'enrichissent les bases de données numériques, il sera possible d'y reconstituer des « corpus » raisonnés analogues aux rayonnages des bibliothèques, y compris de façon visuelle. Les moteurs de recherche actuels paraîtront sans doute bien primitifs dans quelques années et leur valeur ajoutée sera très supérieure, tant la capacité à modéliser le fonctionnement du cerveau humain est susceptible de progrès.

2. Un deuxième point que je voudrais aborder concerne l'objet-livre lui-même, la nature et la conservation des objets numériques qui seront la matière des chercheurs de demain.

Le livre numérique

La grammaire est trompeuse. Sous l'apparente continuité du substantif, le livre numérique n'est pas, ou ne restera pas longtemps le « double » du livre papier. Certes, de même que les premiers incunables reproduisaient l'apparence des manuscrits et pouvaient même être enluminés quand ils étaient destinés à de

grands personnages, le livre numérique a d'abord été conçu comme un fac-similé du livre papier. Mais il n'en restera pas là. De nouveaux objets se développent, véritables hybrides où texte et média se mélangent. La réflexion de Robert Darnton sur le livre scientifique ou savant du futur est à cet égard éclairante². Il l'imagine comme une pyramide à six étages. Au sommet, le lecteur trouvera une brève synthèse de l'ouvrage. En dessous, un ensemble de chapitres qui pourront être rendus disponibles séparément. Puis, un étage bibliographique donnant la liste des sources utilisées par l'auteur. Suivraient les diverses recensions consacrées au livre. Un étage distinct serait consacré à l'interaction avec les lecteurs. Enfin, un module pédagogique serait destiné aux enseignants.

La question n'est pas de savoir si la réalité correspondra exactement à ce schéma, mais ce dernier illustre bien une double mutation fondamentale: le livre numérique sera à la fois fractionnable (y compris sans doute sur le plan commercial), évolutif et hybride, et le texte sera truffé de média divers, d'hyperliens, d'applications, etc.

Il existe donc une possibilité de voir converger le livre et le blog. Sur le plan scientifique, l'intérêt du blog n'est pas à contester ni à sous-estimer. Sorte de séminaire permanent, il joue le rôle d'un « accélérateur » de la pensée grâce à la mise en jeu dialectique de l'intelligence collective que permet la Toile. Le risque serait celui de la domination d'un flux permanent, au détriment d'une pensée par contrecoup qui cherche à se structurer à un moment donné de manière cohérente. Si tel était le cas, le type de recherche récursive qu'évoquait A. Abbott en pâtirait nécessairement.

La Toile et le dépôt légal de l'Internet

Cette question du flux est encore plus prégnante lorsque l'on considère l'une des nouvelles missions de la BNF, l'archivage de l'Internet. Une loi de 2006 institue en effet le dépôt légal du Web, ou tout au moins du domaine « .fr ». Ici encore, la similitude des termes est trompeuse. Le dépôt légal des imprimés,

2. DARNTON Robert, *The Case for Books*, New York, Public Affairs, 2009, p. 77.

dont l'origine en France remonte à un édit de François I^{er}, est une procédure bien rodée, et l'on peut affirmer avec une certitude quasi absolue que la totalité des livres parus en France depuis le début du XIX^e siècle au moins est aujourd'hui conservée à la BNF, tant les éditeurs et les imprimeurs sont accoutumés à s'acquitter spontanément de leur obligation légale.

Mais l'animateur d'un blog a-t-il conscience qu'il est assujéti au dépôt légal ? À l'évidence non, et d'une certaine manière, cela vaut mieux, car les capacités de stockage numérique de la BNF seraient rapidement saturées s'il fallait recueillir et conserver la totalité de ce qui circule sur le domaine français du Web. Il n'y a donc pas d'autre option que de passer d'une ambition d'exhaustivité à une politique de sélection – politique qui doit à la fois garantir la sacro-sainte continuité des collections (par exemple pour les sites des organes de presse) et repérer les formes d'expression nouvelles ou simplement représentatives de l'époque. C'est là une autre modification fondamentale dans la culture de la Bibliothèque. Au départ, la BNF a fait procéder par une fondation américaine à un moissonnage large mais superficiel du Web, complété par quelques collectes ciblées. En remontant une dizaine d'années, ce sont ainsi pas moins de 13 milliards de documents qui ont ainsi été archivés, ce qui donne l'ordre de grandeur de cette masse. Plus récemment, la collecte a été rapatriée à la BNF, et les sites dont l'intérêt est repéré bénéficient d'un moissonnage plus fréquent et plus en profondeur.

Pour la recherche, la question est double : les inévitables lacunes seront-elles acceptables ou au contraire pénalisantes ? Disposerons-nous des capacités d'indexation permettant de tirer parti de cette masse dont j'ai indiqué l'importance ?

Tels sont en tout cas les défis dont la BNF est consciente et qu'elle s'attachera à relever – mais elle ne pourra le faire seule, car il s'agit d'une entreprise à laquelle devront participer pleinement les universités.

Bruno RACINE

BNF

Les sciences politiques au cœur du maelström

P our l'universitaire, il est toujours plus difficile qu'il ne l'imagine de parler de ce qu'il fait. Doit-il se présenter comme professeur, comme enseignant ou comme « universitaire », justement? Professeur rappelle l'autorité, enseignant l'activité, universitaire le statut dans un travail de transmission d'un savoir mais sans jamais dire en quoi consiste l'un ou l'autre. La définition officielle de ce qu'est réputé faire cet universitaire ne sera pas d'un grand secours.

Il est aujourd'hui dans l'enseignement supérieur écartelé entre recherche et transmission de connaissance, mais enseigner, cela tombe sous le sens, ne va jamais sans un objet spécifique. L'évocation de la fonction, qui plus est, reste muette sur les tâches effectives et les gestes quotidiens. Enseigner n'est ni une pratique uniforme ni un geste univoque. Et faire sans dire prédispose rarement à dire ce qu'on fait. Tout dépend, au premier aspect, au moins, de l'interlocuteur. L'universitaire ne discute pas de ce qu'il fait de la même façon avec un collègue et avec un étranger au métier. Le premier partage avec lui quelques-unes des préoccupations qui le définissent aux yeux des autres. Le second sera, au mieux, un esprit curieux qui se satisfera de la présentation très générale d'un univers qu'il ignore. Ceci pour ne rien dire encore de la difficulté à échanger sur une activité académique définie, même avec un collègue de statut comparable dans la même institution. Les objets manipulés, textes, tessons de poteries ou équations algébriques sont infiniment différents. Malgré la distribution apparemment uniforme de l'ordinateur, les outils

sont extraordinairement hétérogènes, du scalpel à l'accélérateur de particules. Et les rapports au public ne semblent en rien comparables, de la communication avec l'autre spécialiste mondialement reconnu de telle question pointue à la célébration de l'auteur de roman à succès récompensé par un prix littéraire.

Solution de commodité très largement partagée: en appeler, pour ce qui concerne chacun de ces universitaires, à leur « discipline ». Mais la référence n'est pas non plus aussi claire qu'il y paraît, dans son double aspect de distribution académique sans autre justification que pratique et de découpage propre à l'univers imaginaire d'un savoir considéré en bloc. On s'affrontera autour de paradigmes, d'évolutions, de filiations, de transformations, on se battra en termes de continuités, de ruptures, de recompositions, on discernera des avancées, des reculs, des positions défensives, la résistance ou la balkanisation. Aucun des termes de cette philosophie implicite de l'histoire et du changement ne donne toutefois la formule exacte de ce qui se joue dans la comparaison entre « disciplines » ou dans la confrontation de « discipline » à « discipline ». Comment donc parler, entre nous, de ce que nous faisons puisque ce colloque est l'occasion de revenir sur les particularités de notre activité?

Les choses ne semblent pas plus simples en effet s'il est question de science(s) politique(s). On s'interrogera tout naturellement sur leur avenir parce qu'on sépare rarement un présent de son horizon. On ne dira certes pas « discipline » sans circonspection. Sur quel avenir, s'inquiétera-t-on pourtant, peuvent-elles compter à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense? Et on partira d'au moins deux constats. Les sciences politiques sont une « petite » discipline. Elles ne « pèsent » pas beaucoup en termes d'enseignants en postes, une petite quinzaine à peine que l'on comparera aux effectifs des professeurs de droit ou de tout autre discipline choisie comme référence. Elles n'ont jamais formé localement de département autonome, ni d'entité gestionnaire distincte, à la différence de ce qui se passe dans d'autres établissements parisiens. Elles n'ont pas non plus beaucoup de filières professionnelles qui constituent un couronnement. Malgré un écho qui dépasse parfois les murs de l'établissement, elles sont souvent localement considérées comme des disciplines

auxiliaires par les enseignants qui les côtoient, ou inversement comme des disciplines étrangères pour d'autres qui les ignorent.

Les sciences politiques ont simultanément beaucoup changé dans l'espace des vingt-cinq dernières années. Elles ont été définies au contact de disciplines voisines et elles se sont redéfinies en relation avec des disciplines académiquement et publiquement consacrées. Leur principauté, hier à l'abri de solides frontières organisées autour de la présentation des institutions et des grandes idées qui régissent le monde, a pris le visage d'îlots contigus de spécialisation et la figure d'un archipel caractérisé par autant de controverses que de spécialités. On peut comprendre que dans un contexte de redéfinition des « sciences sociales », et dans un monde où la « crise » des sciences sociales paraît admise sans autre forme d'examen, les sciences politiques rencontrent les difficultés génériques de ces dernières, aiguës par la préoccupation généralisée pour l'utilité qui paraît devenue l'étalon de référence commun. Comment finalement se dissimuler cette difficulté majeure qui tient à l'écartèlement du chercheur entre ces deux vérités ? Faut-il se borner à ratifier l'image d'une situation objective explicite, au risque de se limiter à voir ce qui l'accrédite (et la conforte) parce que le chercheur se trouve en dépendre ? Ou bien faut-il s'en remettre aux conditions nouvelles d'un débat qui se sont transformées, admettre tout ce que les sciences politiques nous ont enseigné dans ces derniers temps, et mettre en avant, de ce fait, sous le signe d'une forme de réflexivité, tout ce que les sciences politiques ont appris sur elles-mêmes ?

On a voulu rendre compte d'un état de fait et se tirer par là même du mauvais pas d'avoir à présenter un point de vue synthétique à partir d'une triple conviction :

- que l'horizon du propos de l'auteur de ces lignes dépend étroitement de sa situation, dans la mesure où celle-ci répète et met en scène sa présence à cette tribune ;
- que la réflexivité, à la fois imposée et requise, ne saurait se dissoudre voire s'évanouir dans une subjectivité sans rivage ;
- que les enjeux à venir, ceux de l'orateur comme ceux des auditeurs puis des lecteurs, emportent une vision du passé

encourageant une reconstruction rétrospective qui fait du présent une confrontation entre ces visions.

Ceci conduit successivement : à définir l'auteur de ces lignes par rapport au monde auquel il appartient, l'université de Nanterre ; à indiquer à quel point ce qu'il fait découvrir à ses étudiants n'a pas grand-chose à voir avec l'enseignement qu'il recevait dans les années 1968 ; à reconnaître quoi qu'il en ait que le savoir proposé à ces mêmes étudiants n'est pas complètement étranger à une façon de voir et de concevoir l'activité politique ; à renouer, par le fait, avec l'histoire dont il relève et à laquelle il appartient. Car c'est toute cette histoire qui est présente dans l'incertitude du travail qui s'accomplit sous le label « sciences politiques ». Ce qui justifiera, au moins je l'espère, le titre peut-être énigmatique qui précède ces considérations.

1

Il faudrait n'avoir jamais travaillé sur les traces de Norbert Elias ou de Pierre Bourdieu pour ignorer qu'une « réforme » peut se révéler une caricature de ce que véhicule le terme, au-delà des enjeux, d'ailleurs très différents les uns des autres, dont elle peut être investie. Le drame du politiste – mais peut-être n'est-il pas, sous cet angle, dans une situation complètement différente de l'un ou l'autre de ses collègues universitaires – est donc d'abord de se trouver plongé dans un univers collectif pour le moins divisé quant aux vertus de la LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités). L'âge de l'analyste le range à peu près inévitablement aux côtés de ceux que leur passé rend étrangers aux perspectives attendues, sans que cette vision ne soit réductible à ce seul élément. Une « réforme », en effet, sous l'angle de sa conception, s'appuie et souvent s'enferme, dans l'économie d'analyse : en l'espèce l'ensemble des lieux communs, admis et colportés « au ministère » entre universitaires « modernes » et tenants de l'exemple des Grandes Écoles. Sous l'angle de sa réalisation, elle ne fait pas dans le détail car elle n'a pas de point d'application spécifique. Elle concerne aussi bien l'une ou l'autre des grandes universités de l'une ou l'autre des grandes métropoles que tels ou tels des « départements »

provinciaux élevés au statut et au rang d'université de plein exercice. Elle sollicite d'ailleurs un nombre étendu d'acteurs, ce qui fait toute sa différence avec l'action individualisée et l'idée que chacun peut s'en faire. Elle ne va pas sans travail de mobilisation, ce qui explique, au moins en première analyse, son inégal degré de cristallisation selon les lieux et selon les établissements, selon les « disciplines » dans les divers établissements. Elle se spécifie enfin au fil d'un processus.

L'adoption de la loi pendant l'été 2007, accueillie par les enseignants dans une relative indifférence, passe pour une réforme sans conséquence de plus. Jamais complètement avouée du point de vue de ses objectifs, la « réforme » est, au demeurant, à ce stade, aucunement transparente du point de vue de ses résultats. Elle se métamorphose ainsi continûment dans le temps du point de vue de sa mise en œuvre, en se résolvant notamment en un marché de dupes, l'échange d'une concession mineure relative au pouvoir du Conseil national des universités (CNU) contre la volonté sans faille de mettre à l'encan les services académiques. La détermination tenace et rusée des maîtres d'œuvre de son agencement vient à bout, à l'usure, de l'hostilité résolue mais divisée de ses adversaires à mesure que le temps passe. Il n'est pas jusqu'à la multiplication des antagonismes qu'elle opère, à commencer par ceux qu'elle spécifie insidieusement entre ceux qui s'en proclament les auteurs, ceux qui se saisissent en toute hâte de ses possibilités et ceux qui s'en croient ou s'en découvrent les victimes, qui ne transforment les façons hétérogènes de les voir. Il va de soi que ces engagements et les dynamiques qu'ils entraînent ne sauraient se résumer au texte juridique qui en est à la fois la neutralisation et la solemnisation.

De là maintes conséquences. Le texte juridique, incarnation publique de « la réforme » dans lequel se confondent l'entreprise et son esprit, ne porte pas, en toutes lettres, sa raison d'être inscrite sur son front. Quoi qu'en pensent les spécialistes de l'exégèse du texte « d'État », il ne trouve même pas un début d'explication dans « l'exposé de ses motifs ». Il n'a paradoxalement, sous l'angle des représentations de son instrumentalité – on dit aujourd'hui de son efficacité –, rien d'univoque, malgré l'uniformité de dispositions supposées valoir partout, pour

toutes les universités de France et même de Navarre, pour toutes les disciplines dans toutes les universités, pour tous les départements d'enseignement, pour tous les types d'enseignement et ainsi de suite. Il déborde ainsi infiniment l'interprétation courante de ses attendus, tant il a, en général, d'autres effets, que ceux qu'en attendent ses promoteurs. Et si peu que l'analyste prenne ses distances vis-à-vis de l'un ou l'autre des enjeux qu'il exprime, il ne fait pas beaucoup plus qu'enregistrer, à l'instant de son entrée en vigueur, les rapports de face à face caractéristiques de la conjoncture. Ceci, bien sûr, sans cesser de donner à chacun de ses protagonistes le sentiment pratique d'une latitude d'action plus ou moins étendue. Le mystère et le secret de sa force résident ainsi dans la disparition des conditions dont il est le produit, et la multiplication de l'autorité de l'énoncé auquel il se réduit, en ajoutant sa force propre à l'état préexistant des rapports de force.

La LRU n'échappe pas à ce schéma. Elle entérine une doctrine d'exécution toute d'inspiration bureaucratique, qui vient à bout des fantasmes d'impuissance du « ministère », des « experts » et de leurs relais territoriaux, jusqu'alors tenus en bride, en mettant le droit de leur côté. Elle autorise, sous couvert d'autonomie (il faudrait dire, en fait, d'une « autonomie » ravalée au rang d'outil bureaucratique à l'usage de ses promoteurs et de ses porte-paroles) la redistribution et l'élargissement des compétences, en fait l'accroissement du pouvoir à tous les étages : recomposition des Conseils d'administration, extension des pouvoirs des présidents d'université, utilisation de l'outil financier pour atomiser et contrôler la collectivité académique. Elle prépare et engage ainsi une réorganisation qui n'a pas grand-chose à voir avec la logique vantée, en réaménageant, en particulier, un « statut » qui était loin, il faut bien le dire, de faire obstacle au fonctionnement académique. Son premier effet est donc d'abord de mettre le feu aux poudres, en entraînant, lorsque les enseignants l'ont découverte avec le retard de la surprise, le plus long mouvement de contestation depuis la guerre. Finalement battu, le plus grand nombre tend désormais à se retrancher dans la résignation et la passivité.

Avec l'introduction de ce levier bureaucratique, tout semble se passer comme si la quête des moyens prenait le pas sur la

définition de l'intérêt de la recherche et la raison d'exister de celle-ci. Détail caricatural mais révélateur : il a fallu, et il faut encore selon les endroits, batailler pour obtenir la réintroduction du format « livre » dans l'exercice d'évaluation bibliométrique ! L'effet le plus immédiatement manifeste de la loi semble être de dissocier les questions d'organisations et les opérations intellectuelles, d'organiser la préséance des premières sur les secondes pour le motif indiscutable « d'évaluer » celles-ci, avant de laisser s'affronter leurs spécialistes respectifs dans le cadre d'une supposée « concurrence » dont le principal bénéficiaire est, finalement, l'autorité de l'arbitre.

Coexistent désormais deux dynamiques dont l'indépendance respective n'avait pas grand sens auparavant, qui n'obéissent plus ni aux mêmes impératifs, ni aux mêmes rythmes. Naît, en particulier, tout un marché de l'organisation comme exigence chronophage de présence, obsédée par la « gouvernance ». Ou, plus précisément encore, par la dépense d'énergie qui se consacre, à coup « d'appels d'offres », au réagencement, à la recomposition et à la restructuration à toutes fins – pôles, équipes, nouveaux ensembles universitaires, fusions, PRES, etc. – guidées par les recettes éculées d'un « New Management » qui cache à peine un anti-intellectualisme de principe. C'est à partir de ce redéploiement généralisé mais étroitement encadré, armé des justifications de son engagement mais en rien contrôlé ni évalué dans ses effets, retraduit localement de façon diversifiée (voyez le suivi des « maquettes » des diplômes, la « négociation » des « contrats » ou la distribution des formations dites « d'excellence ») que se recomposent les stratégies : souvent, mais pas toujours, celles de nouveaux venus contournant ou déstabilisant des figures d'autorité dont le seul tort est d'être établies, engendrant simultanément tensions généralisées, suractivité et démission, au détriment de beaucoup de réalisations indispensables qui ne font pas de bruit.

Il suffit peut-être ainsi d'être confronté au tourbillon des transformations exogènes des orientations de recherche – qu'on aurait tort d'imputer trop vite à la seule raison budgétaire – pour avoir un aperçu des contraintes centrifuges qui s'imposent à une minuscule population d'enseignants-chercheurs telle que les sciences politiques dans une grande université telle que Nanterre :

l'exacerbation et la limitation du recrutement qui résulte du plafonnement de principe du nombre de postes, la perpétuation et l'invention de regroupements pédagogiques sans grande justification intellectuelle, la mise en compétition de fonds distribués en fonction des rapports de force et du plébiscite irrationnel des étudiants pour certaines formations au détriment d'autres... Tout ce qu'exprime et dissimule le mot d'ordre en apparence bien séducteur mais infiniment réducteur et pour tout dire carrément trompeur : « pluridisciplinarité, excellence, international ».

2

Mais comment, « la » ou « les » sciences politiques (peu importe pour l'instant) sont-elles devenues, dans notre univers national en tout cas, une discipline académiquement consacrée ? Elles n'ont pas toujours été présentes à l'Université. Cette présence est même relativement récente.

La dynamique intellectuelle des sciences politiques doit ainsi beaucoup à la création d'un concours de recrutement d'enseignement spécialisé. Dans les années 1960, la faculté de droit de Paris d'un côté, l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris de l'autre, se partageaient, sous l'effet de la division du travail entre « grandes écoles » et « facultés », les principales filières de formation scolaire des « élites généralistes » du pays. Les deux établissements restaient discrètement concurrents, bien que le recrutement partiel de leur public étudiant et d'une partie de leur corps enseignant tendaient à les rapprocher.

Les lauréats de la faculté de droit voyaient en « Sciences po » le principal mode d'accès à l'École nationale d'administration (Ena), la dernière née des grandes écoles, tandis que Sciences po était engagé, notamment avec la création d'un « troisième cycle » dans la recherche d'une dignité académique et d'une respectabilité universitaire qui lui faisaient défaut. Les deux établissements finirent par se rencontrer, pour des raisons différentes, sensiblement opposées et en partie à leur corps défendant sur la définition du recrutement d'une discipline spécialisée de professeurs d'université, sous la forme d'un concours apparenté à celui des facultés de droit. L'accord fut scellé dans la foulée de

l'année 1968 parce que le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Edgar Faure, se saisit de l'opportunité pour faire la preuve de son « modernisme » devant l'agitation étudiante. Et l'organisation du recrutement fut conçue pour échapper aussi bien à l'état d'esprit empesé des concours de droit qu'à la maîtrise exclusive de l'appareil de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), quoique les représentants de celle-ci n'aient pas discrètement ménagé leurs efforts pour contrôler une procédure qui portait le nom de leur « établissement ».

Le fonctionnement des premiers recrutements n'a pas été à la hauteur de leurs vœux. Malgré l'existence de prétendants maison, les sciences politiques tendaient à se réclamer, à travers les candidats les moins attachés à l'institution, et par simple effet d'osmose et de curiosité intellectuelle, d'auteurs tels que Althusser, Foucault, Barthes ou Bourdieu d'abord, de l'histoire sociale des *Annales* de façon plus feutrée. Quoique les premières thèses n'en portent que marginalement la trace, elles se recomposent doucement à l'abri du prestige et de l'autorité des « sciences sociales » à l'apogée de l'explosion publique de leur reconnaissance. Il n'est pas bien surprenant qu'il faille près de vingt ans pour voir adouber le premier protagoniste de la vision et des orientations de Science po à la tête du principal laboratoire d'analyse de la vie politique française contemporaine avant d'en devenir un inamovible directeur. Quoi qu'il en soit, passé un temps d'opposition systématique à « la discipline » (et au concours), principal fait d'arme de M^{me} Saunier-Seité, l'opération de recrutement se renouvelle, jusqu'à irriguer inégalement mais régulièrement les recrutements successifs de professeurs, et par contrecoup de maîtres de conférence au moins jusqu'au tournant des années 2000. Les travaux les plus remarquables dans l'univers de la recherche spécialisée, repérables à leur discrète mais fréquente évocation entre professionnels, mais aussi parce que leur auteur s'impose comme une référence actuelle, tendent alors à s'affirmer sous la double opposition à l'inspiration juridique d'origine canonique et à l'inspiration behavioriste de fabrique nord-américaine.

Il faut s'attarder, après-coup, sur ce moment particulier, la dynamique engendrée et l'explicitation des confrontations sus-

citées : cette dynamique se manifeste dans l'écho recueilli par des références qui changent, et dans le déplacement d'équilibre en faveur d'orientations apparemment plus prometteuses, bien que les contemporains oublient aisément qu'elle dissimule la reconnaissance accordée à des étrangers à Sciences po. Cette dynamique reste aujourd'hui l'un des phénomènes les plus aisément repérable qui permet de comprendre que ce que l'auteur de ces lignes enseigne aujourd'hui n'ait plus rien de commun avec ce qui lui avait été enseigné dans les années 1965.

Porté par la réussite et l'expression académique des sciences sociales, mais désarçonné par « la science » et la référence à « la science » qui est l'humeur des années 1970, l'enseignement des sciences politiques est travaillé, plus de vingt ans plus tard encore, par l'inquiétude qu'elles ont sur elles-mêmes et sur ce qu'elles font. Elles développent même un temps une épistémologie régionale particulière, comme l'ont montré quelques nouveaux venus qui se sont revendiqués épistémologues. Le salut des disciplines « politiques » les plus consacrées vient toutefois, une fois encore, de leur hétéronomie. Alors que tout l'effort de sciences sociales revisitée tendait à l'interrogation renouvelée des formes de l'objectivité du monde, elles retrouvent une forme d'assurance de soi dans la restauration de la confusion entre la subjectivité de l'acteur et la subjectivité de l'auteur. Le souci de soi, trop rarement pensé comme une genèse historique de l'individu, devient la célébration empressée d'un for intérieur réinventé, alors que des administrateurs et des économistes à succès reconvertis à une philosophie dont ils ignorent tout, redécouvrent de façon émerveillée les droits de l'homme.

Ne subsiste plus par-delà l'utilité à courte vue de l'étude des institutions, du vote, et de l'opinion et sa complaisance dans l'humeur critique vis-à-vis de la critique d'avant-garde d'hier qu'un positivisme naturaliste expert dans l'art de ne pas découvrir grand-chose. Voilà une seconde fois, la science politique écartelée, maintenant par l'incertitude d'un renouveau ambigu.

3

La restructuration des sciences politiques par « l'agrégation » (il faudrait dire, on l'aura compris, par l'organisation académique

du recrutement de professionnels de l'enseignement) fait figure « d'événement », sur-le-champ mais aussi rétrospectivement, pour une bonne partie de ceux qui se tournent vers l'analyse politique après s'être formés entre les années 1980 et les années 2000.

Elle donne une assise (en termes de nombre) et une épaisseur (en termes de construction symbolique) bien plus manifeste qu'auparavant à la discipline. Mais celle-ci reste, malgré tout, largement floue pour ceux qui lui sont étrangers, jusqu'à aujourd'hui y compris, en même temps qu'elle en complique singulièrement la définition pour ceux qui en relèvent, parce qu'ils y sont impliqués. Tout le monde se fait, en effet, une représentation des mathématiques à partir de leur représentation scolaire, qui donne à chacun l'impression de savoir ce qu'elles sont. Inversement, ils ne sont pas légion ceux qui, sans faire de science politique, se font une idée exacte de ce dont s'occupent les gens dont les « sciences politiques » sont le métier. La remise en question des façons de voir formulées dans les années postérieures à 1968 a redonné significativement un certain lustre à des thèmes qui servaient de point de repère à ce petit monde antérieurement : votes, institutions ou opinions pour ne pas parler des politiques publiques. Cela n'a évidemment pas contribué, bien au contraire, à faire connaître ce qui se faisait en science politique, en dehors de leur univers professionnel. Et au-delà de la confrontation ouverte entre des objets empiriques canoniques et de nouveaux objets empiriques revendiqués, les sciences politiques laissent transparaître, bien plus que d'autres disciplines, combien elles sont loin de prétendre, autrement que sur le mode du souhait, au monopole de ce qui fait leur spécialité.

Dépourvues de l'unité que donne même un travail d'unification lacunaire, privées simultanément du nom propre qui leur donnerait le visage qui les rendrait incontestées et incontestables, elles ne peuvent finalement se résumer par aucune notion claire, comme les mathématiques par le nombre, ou la géométrie par l'espace. Restent comme éléments d'une définition admise en fait et admissible en droit, l'angle sous lequel la discipline est considérée et les frontières qui président à la façon de la voir. C'est pourquoi, s'il faut sacrifier à l'exercice qu'attend inévitablement

le lecteur sans céder à la tentation substantielle, on préférera les présenter, avec toute la prudence inévitable, comme l'univers des rapports que nouent et qu'entretiennent des groupes et des gens avec le monde et les gens qui les entourent, ou plus exactement comme les relations entre ces façons de se situer entre elles et les points de vue hétérogènes qui les expriment.

Les relations qu'on vient d'évoquer, entre ceux qui sont immergés dans les « sciences politiques » et ceux qui sont extérieurs à ce cercle (on pourrait dire, en simplifiant entre ceux qui sont « dedans » et ceux qui sont « dehors »), sont issues du passé. Mais elles sont encore agissantes. Il n'existerait pas, disent certains, de « sciences politiques » sans l'apparition et la consolidation de l'État parlementaire, ou plus exactement sans relations entre professionnels et profanes de la « politique » auxquelles ce dernier doit le jour. L'opposition entre professionnels et profanes relèverait, du même coup, de la division que développerait une spécialisation comparable à celle de n'importe quel savoir. Ce dernier aspect qui rencontre dorénavant dans la discipline un large assentiment n'est pas complètement faux, mais bien trop unilatéral et bien trop exclusif.

Au bout du compte, c'est encore la matrice à quatre cases, professionnels et profanes, en politique et en science politique qui, en organisant la structure des points de vue réciproques, se découvre le moyen le plus simple et le plus satisfaisant, de se faire, jusqu'à plus ample informé, l'idée la plus pertinente des « sciences politiques ». Cette matrice permet, en tout cas, de concevoir un très grand nombre de leurs propriétés, et par exemple : la concurrence qui se développe entre professionnels de la politique et professionnels de la science politique. La prétention des politistes (ou du moins de certains d'entre eux) à dire, avec un minimum d'autorité, la « consistance » ou la « bonne vision » de la politique est, on s'en doute, difficilement recevable de la part des hommes politiques. Elle l'est, d'autant moins quand la définition publique de la politique est réputée, par nature, être l'affaire de tous. Second exemple : cette matrice permet également de concevoir la concurrence entre spécialistes de science politique. Car par suite de leur venue tardive à une forme de spécialisation scientifique, ils tendent à reproduire, au

sein de cet univers de savoir, la multiplicité et l'hétérogénéité des postures et des schémas des disciplines voisines. La même matrice permet encore de concevoir l'ignorance publique dont les « sciences politiques » demeurent, quoi qu'elles en aient, l'objet: comme l'effet nécessaire d'attitudes, d'origine différente, mais néanmoins convergentes, la conjonction de la superbe, un brin méprisante, de professionnels de la politique sans autre intérêt pour les choses intellectuelles que les ressources qu'ils en tirent – à travers les sondages par exemple – et l'indifférence de tous ceux, qui, à l'horizon quotidien, n'en ont rien à faire. Ultime indication retenue de cette matrice, sans que celle-ci soit la dernière, l'attraction démultipliée rencontrée par la formation délivrée par l'IEP de Paris (visible dans l'accroissement simultanément contrôlé et démesuré de ses effectifs étudiants) ou la proximité et l'affinité entre l'établissement de la rue Saint-Guillaume et le journalisme. Quelle meilleure preuve en donner que la multiplication des tribunes dans les médias sur le dernier sujet qui leur agréé par des anciens de « Sciences po » d'autant plus heureux de faire-valoir leur signature de « professeur à Sciences po » qu'ils y sont chargés d'une petite conférence hebdomadaire? Curieuse situation maintenant, que de voir les « sciences politiques » habilement et perfidement exploitées à raison des tensions notamment intellectuelles qui les agitent...

4

Conséquence de « l'épistémologie » actuelle des « sciences politiques » et de l'interrogation qu'elles ont développée sur elles-mêmes: on ne peut plus engager dans leur présentation, devant un parterre ou dans un livre, une conception des sciences qui emprunterait aux sciences exactes, par exemple à une vision scolaire inspirée de la physique.

La faiblesse attestée de cet étalon de référence n'empêche cependant pas de comprendre l'une des orientations majeures d'une ligne de pente singulière: leur rapport très particulier à « la politique » dans le sens le plus immédiat et le plus flou du terme. Dès qu'observées même à partir d'un passé proche, par-delà toute affirmation d'un supposé « retard » au regard d'autres

disciplines, les « sciences politiques » sont évoquées, mises en avant ou promues par ceux qui en restent les plus éloignés, par des acteurs impliqués dans la politique, souvent proches des détenteurs des positions de pouvoir. L'accréditation par la science, souvent à l'arrière-plan mais rarement complètement absente, passe alors fréquemment au second rang par rapport aux préoccupations politiques et par rapport à l'horizon politique : elle est condamnée ainsi à n'être qu'une ressource des « sciences politiques » pour leur donner un supplément de respectabilité intellectuelle.

Ceci se voit bien dès les débuts de l'École libre des sciences politiques (1872), pourvu qu'on ne pense ces débuts ni comme un accomplissement ni comme un point de départ, bien que ces débuts soient désormais considérés tels et consacrés en conséquence. Il est difficile, en effet, de séparer la création de cet établissement des circonstances dans lesquelles il voit le jour et de la façon dont elles affectent les réactions des gens : un épisode majeur de revers dans la confrontation franco-allemande, difficilement compréhensible dans les cercles cultivés parisiens, la défaite de 1870, la conviction des caciques de l'Université française de la supériorité de l'intelligence allemande, enfin et surtout, l'obligation de remobiliser autour de l'unité nationale malgré l'élimination de l'empire et de l'empereur. Mais cela n'enlève en rien les préoccupations proprement « intellectuelles » de Boutmy, arc-bouté sur une forme d'hostilité d'origine religieuse et convaincu des valeurs de l'esprit contre l'autoritarisme napoléonien. Son modérantisme politique, mais surtout son aversion pour l'État impérial, lui font voir l'enseignement « libre » appuyé sur un mécénat adéquat comme une panacée, au principe de la fondation de l'École libre des sciences politiques.

Prend naissance, avec cette création intrinsèque, la consanguinité entre les professionnels de la politique et les professionnels de l'analyse politique quand on n'appelait pas encore celle-ci « expertise » ou, si l'on préfère, la relation congénitale entre les « sciences politiques » et la « politique ». Cette double négation d'un monde politique (et d'une forme de régime) d'un côté, et d'un monde académique (jugé trop opposé aux valeurs de l'esprit) qui deviendra bientôt une défiance vis-à-vis des plus radi-

caux de cet univers de l'autre, individualise une école particulière sur fond d'université, en encourageant la dualité qui les oppose. Les « sciences politiques » prennent la forme des enseignements « appliqués » qui conviennent à la culture générale de futurs cadres de l'État.

C'est dans ce rapport particulier à la politique que « les sciences politiques » s'organisent et se réorganisent, en faisant de l'auteur de ces propos, quoi qu'il en ait, le produit et l'héritier de cette histoire : dans les années qui suivent immédiatement la guerre en rappelant sous un autre visage, ce qui s'était déjà passé ; dans les années 1950 déjà, dans les années 1968 encore, sans oublier les transformations profondes engagées dans les dix dernières années qui montrent la même surprenante permanence.

Il est remarquable, du point de vue de l'analyse, que l'absence d'une école de formation de hauts fonctionnaires – la future École nationale d'administration – paraisse à une partie de l'opinion savante dans un contexte de défaite comme la principale raison de la faillite du personnel politique de la III^e République. Car la même école sera regardée en 1945 par une fraction des élites, à la suite du rétablissement après une défaite encore (à l'occasion du projet Cogniot), comme la principale responsable politique du naufrage et de la faillite du régime de Vichy. Mais, au-delà des avatars proprement « nationaux » d'une « politique en trompe-l'œil », il n'est pas moins remarquable que les sciences politiques enfourchent la même dynamique, à l'échelon international – intérêts du « monde libre » obligent –, avec la création à l'initiative de l'Unesco en 1949 de l'Association internationale de science politique, de l'Association française de science politique dans la continuité de celle-ci, puis de la *Revue française de science politique* gérée par la Fondation nationale des sciences politiques. Il y a, sous cet angle, symbiose récurrente entre un IEP, formellement rénové, et l'École libre de Boutmy qui l'a précédé et avec lequel il est toujours en affinité.

Mais comment ignorer que la respectabilité académique devienne, pour un temps, l'enjeu proprement scolaire majeur de ce monde renouvelé ? Avec, en 1956, la création, dans un établissement jusqu'alors dépourvu du droit de délivrer ce grade, d'un diplôme universitaire de troisième cycle. Avec, dans les années

postérieures à 1968, la création, déjà évoquée, d'un concours de recrutement de professeurs spécialisés, transaction paradoxale avec la faculté de droit de Paris.

La perspective de la considération académique perd en importance, au fil des étapes de cette réussite, à mesure que s'effacent les origines politiques troubles de l'héritage et que la dignité académique cesse insensiblement de donner ce crédit qu'en tirait l'Université. Il n'en est plus besoin désormais, comme l'exprime, depuis, les années 2000, la politique du directeur de l'IEP de Paris, Richard Descoings, tendant à faire passer l'IEP pour une université sélective de science sociale, sur le modèle des *business school* américaines.

Le savoir que transmet l'appareil articulé des IEP reste suspendu à l'usage commun et vulgarisé de savoirs pratiques, très immédiatement utiles à l'activité politique, tels que la connaissance de l'agenda institutionnel officiel, l'analyse prospective du vote et le suivi de l'opinion, sans oublier l'équilibre géopolitique du monde, les finances ni l'identification des perspectives gouvernementales. Pourtant, malgré la reconnaissance publique apparente et un peu condescendante qu'elles doivent aux auxiliaires des professionnels de la politique tels que les journalistes et aujourd'hui les « communicateurs » politiques en tout genre, elles restent hantées par leur déficit de légitimité intellectuelle, ce qui les pousse à se retrancher derrière le foisonnement des références « théoriques » disponibles : le pluralisme des méthodes (de « la science carrefour ») vole ainsi, aujourd'hui comme hier, au secours du pluralisme d'une démocratie bien tempérée.

5

C'est au regard de ces péripéties et sur le terrain des controverses dont elles donnent le spectacle, que la concurrence pour le label le plus pertinent des sciences politiques sur elles-mêmes, au sein des sciences politiques, et donc implicitement pour la bonne définition de celles-ci qu'emporte chacun de ces labels, est un phénomène qui garde toute son importance et tout son sens, au-delà d'une récurrence désuète qui prête toujours à sourire. Ces controverses sont un indicateur pour l'enquêteur. Mais

elles sont toujours aussi le révélateur de la forme, pour un temps durcie, des relations entre les groupes intéressés à la discipline, dans et hors de celle-ci.

Faut-il, en effet, parler de « science politique » au singulier ou de « sciences politiques » au pluriel? Faut-il parler de « science politique » ou de « sociologie »? Faut-il parler de science sociale « du » politique, de « socio-histoire » « du » ou « de la » politique ou de sciences de « l'action publique »? Et, cerise sur le gâteau, assurée de rencontrer l'ironie, faut-il parler de « politiste » ou de « politologue »? Toutes ces formulations ont été employées au fil du temps, toutes ces formulations sont employées souvent de préférence à leur voisine, toutes ces formulations ont leurs partisans, leurs défenseurs ou leurs détracteurs.

Pour en rester à Nanterre, n'est-ce pas céder au syndrome de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf, que de placer sous le patronage du très sérieux CNRS un « Institut des sciences du politique »? « Institut » comme le tout proche Institut d'études politiques de Paris, cela tombe sous le sens. « Des sciences » : la référence est difficilement discutable, au moins pour ceux qui ont connu les batailles et les controverses des années 1970. « Du politique » : en l'absence de manifestation plus crédible, le masculin donne, évidemment, comme il donnait naguère, plus de hauteur savante que le féminin à « la » vulgaire politique. Mais, doit-il conduire à céder aux transformations insensibles qui semblent portées par l'air du temps, comme la substitution de la marque « Sciences po » au nom « Institut d'études politiques » de Paris? Sur la façade de l'établissement, sur l'acronyme de Presses académiques, au mieux traitées comme un instrument de publicité, comme moyen de patronage d'un *challenge* sportif, ou tout autre traitement extra-intellectuel que l'on mettra en avant? Et comment admettre que le nom commun d'une formation académique comme beaucoup d'autres soit approprié comme nom propre d'un établissement parisien revendiquant le statut de « grande école », des réseaux qu'il contrôle, des enseignements qu'il distille et de la vision magnifiée, qui en est reçue jusqu'à empêcher son utilisation par toute entreprise rivale?

Cette ultime difficulté, en fait chronologiquement première, est insoluble d'un geste et sur le champ. La préférence de tout un

chacun pour une « définition » des sciences politiques plutôt qu'une autre est la réalité préalable sous laquelle elles se donnent inévitablement au départ à toute réflexion. Mais en même temps, le détour n'est pas moins inévitable, long et coûteux, qui aide à comprendre les raisons d'être de la diversité, immédiatement observable de cet éparpillement de préférences. À quoi bon pourtant, dans un premier temps au moins, chercher le (vrai) sens du mot, en croyant chercher le (bon) sens d'une façon de faire, s'il n'existe que des luttes au fil desquelles se consolident provisoirement le sens des termes? Pourquoi et comment « la sociologie » s'est-elle imposée, au moins à vue d'œil, contre « les sciences politiques » dans les années 1970? Parce que, à l'époque, dans le mouvement de promotion des sciences sociales, « sociologie » bénéficiait d'une connotation beaucoup plus « avant-gardiste » que l'expression désuète de « science politique ». Pourquoi et comment « la sociologie » donnant ensuite l'impression de tenir la main, la « science politique » a refait-elle surface au tournant des années 2000? Parce que « la sociologie » paraissant, parmi les intellectuels spécialistes de la discipline, être devenue le fait de tous, à moins qu'elle ne soit malignement considérée être telle, comme le laisse entendre le rapport Schemeil du jury de recrutement de l'époque, le retour à « science politique » redevint, sinon le signe d'un nouvel avant-gardisme critique, du moins le drapeau d'une génération de nouveaux venus. Il est vrai que les choses sont un tantinet plus compliquées, par suite des positions acquises, des prétentions affichées, et du capital accumulé et revendiqué; chacun de ces labels semble, en pratique, tirer son sens, moins d'un état donné des configurations des relations, que des « stratégies » dépersonnalisées qu'il expose à la vue.

Pour autant, le dernier en date des labels « Sciences po », la promotion d'un blason avec deux bêtes dressées sur leurs pattes arrière qui se font face, est une stratégie à peine dissimulée qui vient couronner, en fait conforter et faire ratifier, une entreprise d'hégémonie intellectuelle qui ne peut pas dire son nom. Aucun de ces labels n'est étranger, par le fait, aux entreprises de celui qui le précède en s'affirmant sous l'espèce d'une volonté critique avant de recevoir provisoirement mais rarement complètement droit de cité. Aucun d'entre eux n'est étranger aux rapports de

force intellectuels dans l'univers intellectuel à l'intérieur et autour de la discipline. Aucun de ces rapports intellectuels n'est étranger aux luttes entre groupes au sein de l'univers politique. Aucun de ces groupes politiquement organisés dans l'univers de la conquête des positions de pouvoir n'est étranger aux conflits entre groupes sociaux – on aurait dit autrefois quand l'effacement de ce mot aussi n'était pas devenu un enjeu symbolique, étranger aux « conflits de classe ». L'affirmation d'une revendication hégémonique issue de l'activisme bureaucratique déployé par la direction de « Sciences po » (Paris) profite ainsi largement de l'existence de « sciences politiques » émiettées, offertes à l'hétérogénéité de préoccupations à toutes fins et ouvertes à tous les vents dominants, donnant l'image d'une coexistence éminemment libérale et plurielle, plutôt que de les faire voir et les faire-valoir comme une discipline comme une autre.

Tout semble au vrai se passer comme si, enfermées dans une forme particulière d'hétéronomie, quoique excellent désormais dans l'enquête et l'analyse technique de quelques problèmes majeurs récurrents de l'agenda des hommes au pouvoir (la question européenne, la mondialisation, la crise de la représentation, le populisme, le rôle des ONG, de la société civile ou de l'humanaire, etc.), les sciences politiques devaient se satisfaire d'être le point d'honneur académique des questions politiques à l'ordre du jour qui sont définies et qui se définissent en dehors d'elles.

On pourrait ainsi s'estimer provisoirement satisfait d'avoir commencé à éclaircir une situation, car cette situation apparemment dépourvue de tout mystère est le plus souvent traitée comme si tel était le cas : en ignorant l'inclination commune à passer sous silence la différence, et sans doute la distance, entre l'enseignant et le chercheur ; l'affrontement feutré entre formes de sociabilité disciplinaires, divisées entre elles et ignorantes de se retrouver réceptacle de propriétés multiples qui ne s'expriment pas toutes également ni toutes simplement dans le ton du dernier intervenant ; ou bien l'ignorance réductrice de ce que l'insertion locale de la discipline est la projection d'une configuration aux frontières bien plus éloignées. En ignorant une foule d'autres choses encore. On n'en finira malheureusement pas, donnée pour l'instant incontournable, d'énumérer toutes les activités et

tous les engagements qui ont pour résultat, qu'on le veuille ou non, de réduire, de limiter ou d'annihiler les marges d'autonomie de l'activité académique et corrélativement de l'activité intellectuelle par la voie de l'exercice académique. Mais aucun de ces gestes, apprécié à bonne distance, en se recomposant en relation avec d'autres dans le temps, n'est complètement univoque.

Il faudrait pouvoir reprendre un à un sous cet angle tous les aspects abordés jusqu'ici. Mais, comment ne pas se réjouir si, d'aventure, une « réforme » aux effets si manifestement opposés à l'exposé de ses motifs, finissait par prendre à contre-pied ses instigateurs? L'accroissement des promotions diplômées du principal établissement réputé former en « sciences politiques » tend, par exemple par simple effet de « déversoir », à restreindre la possibilité déjà limitée de recrutements d'enseignants d'origine proprement universitaire. Mais la saturation numérique des effectifs exigée par une sélection qui reste, dans le principe, élitaire, permet à cette formation et à cette orientation de se maintenir dans les universités, ce qui peut être considéré après tout comme une forme de « démocratisation » de l'enseignement en sciences sociales... C'est pourquoi j'ai placé cette présentation sous le signe des pêcheurs du maelström de Norbert Elias. Chacun connaît évidemment la fable : deux frères sont entraînés par la perte de leur bateau dans l'immense tourbillon. L'un s'abandonne passivement au désespoir ; il finit par disparaître. L'autre se demande laborieusement et avec beaucoup de souffrance ce qu'il pourrait faire ; il trouve le moyen de s'arrimer à un tonneau et cette résistance accrue au courant lui permet finalement de s'en tirer. Il s'en sort malgré la faiblesse de ses chances initiales. Devant le plus sombre, c'est-à-dire la formule renforcée de domination bureaucratique dont nous sommes tous collectivement l'enjeu, et qui jette à la côte un très grand nombre d'entre nous, le sort de ceux qui apparaissent néanmoins les plus dépourvus de ressources n'est pas pour autant scellé.

Bernard LACROIX

Université Paris Ouest Nanterre La Défense, IUF

Diversité culturelle et mondialisation : uniformisation ou production de la différence ?

Les théories de la globalisation, qu'il s'agisse des idées post-modernes ou postcoloniales – créolisation, hybridité, métissage – fonctionnent toutes au mélange des cultures et mettent donc toutes l'accent sur l'uniformisation à l'œuvre dans l'ensemble du monde contemporain. Ce faisant, elles reprennent toutes les vieux principes de l'anthropologie culturelle et de l'ethnologie, lesquelles reposent sur l'entropie (Lévi-Strauss¹), sur l'idée d'acculturation (Herskovits²) ou plus anciennement encore sur les oppositions classiques des débuts de l'ethnologie comme tradition et modernité, sociétés sans écriture versus à écriture, sans histoire versus à histoire, etc.

En effet, pour penser la modernité, la postmodernité ou la sur-modernité, il faut un référent, un point stable à l'aune duquel on mesurera l'ampleur du changement. Ce référent sera donc fourni par une situation originaire, une sorte de degré zéro de l'histoire et de la culture, un état primitif à partir duquel les conditions sociales et historiques auraient commencé à se dégrader.

Comment échapper à ces oppositions binaires et parvenir à se replacer dans une problématique visant à restituer pleinement l'historicité des cultures, historicité qui ne se réduit ni à la

1. CHARBONNIER Georges, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Les Belles Lettres, 2010.

2. HERSKOVITS Melville J., *Les Bases de l'anthropologie culturelle*, Paris, Payot, 1950.

modernité, à l'esclavage ou à la colonisation ? Telle est l'ambition de cette modeste contribution.

Pour ma part, le recours à la notion de métissage résulte d'un travail de terrain entrepris, dans la partie méridionale du Mali, sur un ensemble de populations voisines : Peul, Bambara, Malinké, Senoufo, Minyanka. C'est ce travail de terrain qui m'a amené à déconstruire trois catégories capitales de l'anthropologie : celles d'ethnie, de culture et d'identité³.

Jusqu'alors, on voyait l'Afrique comme le continent des ethnies (on le voit toujours d'ailleurs, comme en Guinée ou en Côte d'Ivoire) – ethnies dotées de systèmes religieux, politiques et économiques fixes – et l'on considérait que ces ethnies, strictement délimitées, étaient elles-mêmes à l'origine des multiples conflits qui ensanglantaient le continent africain. À l'inverse, j'ai pu constater au travers de mes enquêtes que les appartenances ethniques, culturelles et identitaires étaient extrêmement souples avant la colonisation et que, pour me référer à cet exemple précis, on n'était pas Peul, Bambara ou Malinké de toute éternité, mais qu'on le devenait. J'ai pu ainsi observer de nombreux changements d'identité, à la fois dans le domaine ethnique, religieux, politique et économique, ces processus intervenant dans le cadre de ce que j'ai nommé des « chaînes de sociétés ». Des Peuls pouvaient ainsi devenir Bambaras, puis Malinkés, et inversement ; des païens, devenir musulmans, puis retourner au paganisme ; des sociétés villageoises, devenir des royaumes, puis retomber dans l'anarchie ; des sociétés produisant pour leurs stricts besoins, s'ouvrir au marché, puis se replier sur l'autarcie.

Bref, était ainsi écornée l'image d'une Afrique figée dans la tradition et ne s'ouvrant que difficilement à la modernité coloniale et postcoloniale, image que Nicolas Sarkozy a faite sienne dans le discours proprement scandaleux qu'il a prononcé à Dakar, au Sénégal, en juillet 2007⁴.

3. AMSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses, anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Éd. Payot & Rivages, « Petite Bibliothèque Payot », 2010 [1990].

4. Le discours de Nicolas Sarkozy à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar est disponible sur le site de l'Élysée (<http://www.afrik.com/article12199.html>).

J'ai donc été amené à mettre en avant la notion de métissage, ou, plus précisément, celle de « logiques métisses » pour attirer l'attention sur le caractère composite de chaque ethnie, de chaque culture, de chaque identité pour la période précédant la conquête coloniale de l'Afrique. En cela, je prenais un chemin différent de celui emprunté par des auteurs postcoloniaux comme Homi K. Bhabha⁵, Édouard Glissant⁶, Ulf Hannerz⁷ ou Robert Young⁸ pour lesquels l'hybridité ou la créolisation sont essentiellement le produit des contacts entre les cultures exotiques (africaine, asiatique, amérindienne, océanienne) et la culture occidentale, et dans un contexte purement colonial.

En compagnie de quelques collègues, j'ai montré, à l'inverse, que la fixation des identités ethniques ou culturelles résultait précisément de l'imposition d'un savoir/pouvoir colonial ou plus largement étatique, c'est-à-dire de l'enregistrement le plus souvent écrit, par le biais notamment de l'état-civil, des recensements, etc., d'identités jusque-là souples et labiles⁹.

L'exemple du Burkina Faso est à cet égard très significatif. Dans ce pays, les spécificités ethniques dans le domaine de la danse et de la chorégraphie sont mises en exergue par l'État et par certains danseurs contemporains (Salia ni Seydou) dans la perspective de la politique de « diversité culturelle », alors que les jeunes se passionnent pour le « coupé-décalé » en provenance de Côte d'Ivoire¹⁰. À une phase d'homogénéisation culturelle sous le régime de Thomas Sankara avec les *Semaines nationales de la culture*, a donc succédé une phase multiculturaliste et pluri-ethnique. On peut observer une évolution parallèle au Mali avec la phase homogénéisante des *Biennales de la jeunesse* sous le régime

5. BHABHA Homi K., *Les Lieux de la culture*, Paris, Payot, 2007.

6. GLISSANT Édouard, *Traité du Tout-Monde*, Paris, Gallimard, 1997.

7. HANNERZ Ulf, *Cultural Complexity, Studies in the Sociological Organization of Meaning*, New York, Columbia University Press, 1992.

8. YOUNG Robert, *Postcolonialism, An Historical Introduction*, Oxford, Blackwell, 2001.

9. *Au cœur de l'ethnie*, AMSELLE Jean-Loup, M'BOKOLO Elikia (dir.), Paris, La Découverte, 2009 (1985).

10. AMSELLE Jean-Loup, *Révolutions. Essais sur les primitivismes contemporains*, Paris, Stock, 2010.

socialiste de Modibo Keita, à laquelle a succédé la période actuelle de promotion de la diversité culturelle et du multiculturalisme qui est présenté comme la panacée pour les maux qui menacent l'Afrique¹¹. C'est le cas en Bolivie, enfin, où la période « républicaine » qui a débuté en 1952 a été suivie, à partir de 2005, d'une phase « indigéniste » ou « indianiste », menée sous l'impulsion d'un vice-président « blanc » qui a insufflé cette idéologie à un président, Evo Morales, qui jusque-là se souciait comme d'une guigne de son origine aymara et avait échafaudé sa carrière politique sur le syndicalisme cocalero¹².

Par conséquent, contre la fixation coloniale et étatique des ethnies, des ethnonymes, je défendais l'idée d'une instabilité, d'un métissage ou d'un « syncrétisme originaire » des identités, ce qui est aux antipodes de l'idée de « métissage » ou de « diversité », conçue comme la juxtaposition de « races ».

Cette idée de métissage ou d'hybridité a connu un grand succès intellectuel chez certains auteurs et artistes post-coloniaux pour lesquels elle est un moyen de rendre compte du caractère postcolonial des identités. Chez d'autres, elle est hélas devenue un objet de marketing artistique et de marketing tout court. Il semble désormais qu'aucun secteur du monde intellectuel, artistique et commercial n'échappe à l'utilisation des notions de métissage, d'hybridité et de créolisation.

Ceci est particulièrement frappant dans le domaine artistique, qu'il s'agisse des arts visuels (au cinéma avec Claire Denis, Pier Paolo Pasolini; dans des installations avec l'artiste anglo-nigérian Yinka Shonibare), des arts de la scène (et notamment de la danse et de la chorégraphie avec Maurice Béjart, Chantal Pontbriand et Mathilde Monnier par exemple, ou du théâtre avec Peter Brook). On ne compte plus les « Antigone » africaines ou « réafricanisées », indigénisées par une transposition sur le sol africain ou par une interprétation où figurent des comédiens africains. C'est donc par le mixage, le mélange, le métissage

11. Les parentés à plaisanterie sont ainsi présentées comme le meilleur antidote aux conflits ethniques et au génocide.

12. AMSELLE Jean-Loup, *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*, Paris, Fayard/Pluriel, 2008 [2001].

entre l'Afrique (mais aussi l'Asie ou d'autres continents) et l'Europe que de nombreux artistes, plasticiens, chorégraphes, danseurs, metteurs en scènes et comédiens entendent régénérer leur art. Au contact de la « fraîcheur africaine », l'art occidental « desséché » est censé retrouver des couleurs¹³.

Dans un domaine voisin, celui de la littérature, on en trouve un nouvel exemple avec le *Manifeste des 44*, signé par Michel Le Bris, les écrivains congolais et djiboutien Alain Mabanckou et Abdourahman Waberi, le prix Nobel de littérature 2008 J.M.G. Le Clézio ou bien encore Bruce Chatwin (le pape du *new age*) sur la « littérature monde ». Pour Michel Le Bris, l'organisateur des festivals couplés « Étonnants Voyageurs » de Saint-Malo et de Bamako au Mali, ce manifeste est dirigé contre la francophonie, et ce qui l'accompagne, c'est-à-dire le nombri-lisme et le dessèchement supposés de la littérature française contemporaine. À l'inverse, Michel Le Bris préconise une ouverture de la littérature française sur le grand large, la littérature de voyage, les littératures « périphériques », des Antilles, d'Afrique : bref, toutes celles qui sont écrites par des étrangers s'exprimant en français et qui sont censées en être l'élément réparateur, régénérateur, la « friche » en quelque sorte. De façon générale, l'univers de la consommation est investi actuellement par la thématique du métissage. C'est notamment le cas dans le domaine de l'alimentation et de la cuisine, où il n'est pas un restaurant « tendance » qui ne mixe les spécialités les plus traditionnelles de chaque pays avec des ingrédients exotiques de façon à produire une « fusion food » très appréciée des classes moyennes urbaines « ethno-éco-bobo ». L'incorporation de substances produites de façon naturelle, et collectées par les femmes, au Maghreb (argan) ou en Afrique subsaharienne (karité), dans l'alimentation ou les produits de beauté va dans le même sens. On pourrait multiplier à l'infini les exemples de métissage ou d'hybridation comme « must » de la consommation ou du marketing – dans la mode vestimentaire avec United Colors of Benetton, ou dans l'automobile, les cas le plus frappant étant celui des Toyota Prius « hybrides » ou des *cross over*,

13. AMSELLE Jean-Loup, *L'Art de la friche. Essai sur l'art africain contemporain*, Paris, Flammarion, 2005.

et généralement tous les cas de *cross fertilization*, c'est-à-dire de transfert d'une substance d'une gamme de produits à une autre, comme dans le cas de la plante *aloé vera* utilisée aussi bien dans les produits de beauté que dans l'alimentation. Le métissage est donc à la mode, mais on est en droit de s'interroger sur les raisons de ce succès et se demander s'il est fondé. Le thème du métissage, de l'hybridité ou de la créolisation est lié à l'idée que notre monde est désormais globalisé et qu'il est donc soumis au mélange généralisé de toutes les cultures, la culture occidentale jouant bien sûr dans ce processus un rôle majeur. Dans une certaine mesure, l'idée de métissage rejoint donc celle d'acculturation ou d'occidentalisation du monde. La domination occidentale ne débouche-t-elle pas ainsi sur la transformation radicale de toutes les langues et les cultures dites « du monde » et la disparition irrémédiable de certaines d'entre elles ? C'est en tout cas la conviction de ceux qui soutiennent la thèse de l'« ethnocide ». Contre cette idée de métissage, qui équivaut à celle d'homogénéisation, et qui reprend celle de l'abâtardissement des cultures chère à Gobineau, j'avais défendu dans mes « Logiques métisses » l'idée d'un « syncrétisme originaire » pour signifier qu'aucune culture n'était pure et qu'en réalité tout ensemble culturel était constitué au départ de pièces et de morceaux, renvoyant à l'infini l'idée d'une pureté originaire¹⁴. J'ai été amené par la suite à renoncer à la notion même de « logiques métisses » parce que j'estime désormais que cette notion est viciée à la base. En effet, elle repose sur un substrat biologique et zootechnique inavoué. Pour bien métisser ou hybrider, et c'est ce que nous apprennent les spécialistes de l'élevage, il faut, dans un premier temps, sélectionner des races ou, par extension, des cultures « pures ». Une fois ces éléments purs obtenus, ils sont croisés afin d'obtenir des hybrides plus résistants. Il faut donc au départ des entités pures pour penser le métissage et c'est bien là le paradoxe de cette notion. En fait, au cours de l'histoire de l'humanité, les métissages biologiques et culturels ont toujours existé et ce n'est qu'aujourd'hui que la pratique volontaire du métissage culturel contraint de supposer que les entités qui font

14. AMSSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses...*, *op. cit.*, p. 9.

l'objet d'une hybridation sont des entités pures. Si le métissage existe, il est en effet toujours second.

Pour échapper à ce travers biologique, j'ai renoncé à la notion de métissage et me suis tourné vers celle de « branchements », qui me paraissait plus neutre parce que tirée du monde de l'électricité et de l'informatique¹⁵. Dans cette dernière perspective, je continue de penser qu'il n'existe pas de culture pure, mais, au lieu de faire l'hypothèse d'un syncrétisme originaire, j'estime que toute culture est le produit d'un branchement, d'une dérivation opérée à partir d'un réseau de signifiants plus large qu'elle. Toute culture résulte donc, selon moi, de la torsion de signifiants englobants et de la transformation de ces signifiants en signifiés locaux. Bien sûr, l'envergure de ce réseau de signifiants englobants varie au cours de l'histoire : aux époques reculées, il est de bien plus faible extension qu'aujourd'hui où il existe une culture, sinon qui domine toutes les autres (la culture occidentale), du moins qui est globale (Internet). Cela débouche sur une série de phénomènes définis comme l'occidentalisation du monde, la McWorldisation, la Coca-colonisation, etc. Mais, ce que je voudrais souligner à ce propos, c'est que ce phénomène d'homogénéisation n'est pas inéluctable ; il est en effet soumis à des phénomènes contraires. Cette nouvelle perspective implique de considérer en premier lieu que si des langues ou des cultures disparaissent, il en est d'autres qui apparaissent dans le même temps. Certaines langues apparaissent, mais en les catégorisant comme « créoles », on refuse de les considérer comme de véritables langues (voir le nouchi ou français d'Abidjan). De même, certaines cultures peuvent se perpétuer sous d'autres noms et avec d'autres supports humains (par exemple, les Garifunas d'Amérique centrale ou les Tasmaniens). Mais, on refuse en général de considérer ces cultures ou ces peuples comme « authentiques » parce qu'ils sont métissés. En second lieu, le métissage des cultures du monde n'est pas à sens unique. Certes, l'occidentalisation est dominante, mais il existe aussi d'autres formes de mondialisation « parallèles » et non pas « méridiennes » : fast-food asiatique, indianisation des chants sufi du

15. AMSELLE Jean-Loup, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2005 [2001].

nord du Nigeria en Afrique, etc. De façon générale, ne faut-il pas renoncer aux grandes oppositions : Tiers-monde/Occident, Centre/Périphérie, Nord-Sud, qui fondaient la pensée anti-impérialiste de naguère au profit de la conception d'un monde multi-polaire comprenant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, etc.) ? Dans cette nouvelle configuration, les idées et les produits circulent dans tous les sens et par seulement entre le Nord et le Sud ou entre l'Ouest et le reste.

Enfin, on y reviendra, la diffusion des idées multiculturalistes, indigénistes ou nativistes conduit un peu partout, non pas tant peut-être à « durcir » les identités, qu'à les faire véritablement apparaître en tant que « cultures ».

Ce qui est nouveau par rapport à un processus de métissage des cultures du monde qui a toujours existé, c'est la volonté de greffer des éléments « exotiques », ou plutôt définis comme tels, sur des segments de la culture occidentale. Il s'agit d'un processus de métissage expérimental tel qu'il est pratiqué par exemple par la Fondation Royaumont au sein du Département des musiques orales et improvisées¹⁶. Ce processus repose précisément sur le principe d'une séparation radicale entre la culture ou la musique occidentale, d'une part, et les cultures ou les musiques dites « du monde », d'autre part.

Dans ce type d'« opération métisse », on procède à une purification culturelle de l'autre exotique par la constitution d'un domaine à part, celui des cultures ou des musiques « du monde » d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie, domaine qui représente un vivier, une source de régénération pour l'Occident fatigué. Mais ce faisant, on fige ces cultures ou ces musiques du monde dans la non-histoire et dans la tradition : on leur dénie en effet le droit ou la capacité de se transformer elles-mêmes. Il faut qu'elles restent stables, fidèles à elles-mêmes, « authentiques » (comme l'Afrique, pour Sarkozy) pour que l'Occident puisse y faire son marché. On épurera ainsi le groupe mauritanien Didal Jaalal de ses guitares électriques et on le condamnera à chanter en peul pour passer au Théâtre de la Ville ou à Royaumont, alors qu'en Afrique ses musiciens chantent dans toutes les lan-

16. Sur la Fondation Royaumont, voir le site www.royaumont.com/

gues de Mauritanie, leur pays d'origine et jouent avec des instruments électro-amplifiés. Il faut donc une réserve de « primitivisme », une jachère, une friche pour alimenter continuellement la culture occidentale¹⁷. Ce vivier est, comme on l'a dit, en grande partie exotique, mais cet exotisme n'est pas cantonné au Sud, dans le Tiers-monde, il est également présent aux portes de nos villes européennes. D'où la fascination du public occidental blanc, en particulier des jeunes, pour le hip-hop, le rap et le slam. Les jeunes des banlieues françaises, les Black et les Beurs notamment, d'une part font peur, ce qui est à la base des politiques sécuritaires, mais également fascinent : ils provoquent une délicieuse frayeur, ce qui explique le succès de leur musique et de leur poésie.

Derrière l'idée de métissage, il y a celle de recyclage qui peut revêtir deux formes : a) le recyclage « premier », celui qui concerne l'art tribal, primitif, un art dont on estime qu'il a fécondé, renouvelé l'art occidental au début du xx^e siècle (Picasso, Derain, Vlaminck, Matisse, etc.). C'est ce recyclage premier qui est au fondement du Musée du Quai Branly, musée précisément consacré aux arts dits « premiers » ; b) le recyclage « second », un recyclage du kitsch populaire ou exotique avec, par exemple, les photos du Malien Malick Sidibé, couronné en 2007 par le Lion d'or de la Biennale de Venise. Malick Sidibé, de même que Seydou Keita, fait partie de ces photographes « studiosistes » (c'est-à-dire travaillant dans des studios photographiques) des années 1960 et qui, à ce titre, participent de ce que l'on pourrait appeler la « photo nostalgie » des milieux européens « ethno-éco-bobo », nostalgie qui est celle d'une époque bénie pour l'Afrique, celle des Indépendances (yéyé, pat d'éph). Cette nostalgie s'attache également à une photographie révolue, celle des studios photographiques européens de l'après-guerre à laquelle ces photographes empruntent largement¹⁸. Les arts contemporains du Sud (africain, asiatique, latino-américain,

17. Voir à ce sujet AMSELLE Jean-Loup, *Rétrovolution. Essais sur les primitivismes contemporains*, op. cit.

18. Voir AMSELLE Jean-Loup, *L'Art de la friche*, op. cit. Notons à ce sujet qu'il peut y avoir association de ces deux formes de recyclage comme au Musée du Quai Branly, dévolu aux arts premiers, et donc au

océanien, aborigène australien) sont donc une source majeure de régénération de l'art occidental et ils peuvent garder cette fonction en étant conservés comme tels. La fonction du métissage, du point de vue occidental, consiste à maintenir séparées, enfermées à l'intérieur de certaines sphères culturelles étanches, des formes d'art ou d'autres entités en les empêchant d'accéder au statut d'entités globales et pleinement contemporaines. Si l'on décrète que tel artiste n'est pas tant africain, asiatique ou latino-américain qu'artiste tout court, alors on cesse de s'interroger sur l'opportunité ou la légitimité de l'opération métisse. Le métissage est une idéologie de la séparation des sphères culturelles, ce qui, d'une part, autorise à mettre en doute son caractère « progressiste » ou « émancipateur », et qui, d'autre part, permet de poser la question des liens qu'elle entretient avec cette autre posture omniprésente au Sud : la revendication d'une pureté culturelle. En effet, si l'Occident baigne, pour le meilleur et pour le pire, dans la culture métisse, il n'en va pas de même au sud, dans des contextes traditionnels ou précoloniaux, en Afrique sub-saharienne notamment. Dans ce cas, la pureté raciale ou culturelle est hautement valorisée et, inversement, le métissage ou la « bâtardise » sont violemment rejetés (la fonction de nombreux rituels dans l'aire mandingue est souvent d'éliminer les bâtards et de sélectionner les bien-nés). De même, dans des contextes modernes ou contemporains, la pureté culturelle ou raciale sert à asseoir la légitimité de revendications qui peuvent être d'ordre politique ou économique. Il en va notamment avec la thématique de l'« ivoirité » qui a récemment exercé ses ravages en Côte d'Ivoire.

En Amérique latine, la thématique du métissage est intimement liée à la colonisation et à la politique indigéniste d'assimilation menée par les États indépendants depuis le XIX^e siècle. Dans ce contexte, les mouvements de renouveau indien qui sont apparus récemment dans plusieurs pays d'Amérique latine mettent au premier plan la pureté indigène amérindienne et disqualifient corrélativement toutes les formes d'appartenance aux mondes blanc ou métis.

« primitivisme », mais accueillant aussi des artistes « post-coloniaux » comme Yinka Shonibare ou des expositions dites « métisses ».

De même, en Amérique du Nord (États-Unis, Canada), où la notion de métis n'existe pas, les Amérindiens, après avoir été radicalement exterminés ou exclus par la société blanche, rejettent aujourd'hui catégoriquement la catégorie de métissage et mettent en avant leur pureté raciale pour fonder leurs revendications économiques et territoriales (réserves, casinos). Il en va de même pour les Africains-Américains qui, dans le but d'obtenir des réparations au titre de la traite esclavagiste, entendent prouver leur origine africaine en fournissant des résultats de tests ADN. Pour légitime qu'elle soit, cette recherche de l'origine fait bon marché des intermariages et des mélanges de toute sorte qui ont eu lieu entre Africains-Américains et d'autres groupes depuis l'arrivée de leurs ancêtres sur le sol des États-Unis. Il y a là une évidente « racialisation » des rapports sociaux qui est sans doute également en train de se propager en Europe, notamment en France. Il semble donc qu'il existe un profond paradoxe du métissage puisque au moment même où les spécialistes des sciences sociales, et particulièrement les anthropologues, insistent sur la plasticité des identités ethniques et culturelles, les acteurs concernés récusent totalement cette approche en affirmant la pureté de leur ascendance. À cet égard, on peut se demander si le métissage n'est pas un luxe de nantis qui n'ont rien à perdre et peuvent donc se permettre de déconstruire leurs identités. À l'inverse, pour les pauvres et les dominés, la défense de l'identité ethnique et culturelle serait une nécessité stratégique, ou leur serait proposée comme telle par certains leaders de communautés et organisations internationales (ONU, Unesco). Ces organisations poussent en effet les acteurs sociaux du Sud, pour des raisons stratégiques, à donner à leurs revendications une forme de groupe (convention 169 de l'OIT de 1989). On le voit, d'une part la notion de métissage est contestable sur le plan intellectuel et elle est rejetée par beaucoup d'acteurs sociaux du Sud, même si ce n'est pas toujours pour de bonnes raisons ; d'autre part, le métissage est une notion à géométrie variable et un enjeu social disputé, dont l'utilisation ou le rejet n'ont de sens que dans un contexte social donné.

En somme, on peut dire que la notion de métissage est, surtout en Amérique latine, un facteur d'intégration à la société

dominante, alors que l'ethnicisation et la promotion d'identités verticales sont des facteurs de retrait par rapport à l'État et aux groupes dominants. Dans le contexte multiculturel qui domine un peu partout, au Nord comme au Sud, c'est bien entendu l'ethnicisation qui tend à l'emporter, rendant largement caduques les identités de classe horizontales. Plus qu'à un phénomène d'homogénéisation, l'on assiste plutôt à la promotion d'identités culturelles et ethniques singulières qui résultent souvent de la réappropriation de l'ethnologie et de la raciologie coloniale. Par une sorte de ruse de la raison ethnologique, ce qui apparaît souvent, à travers les revendications indigénistes ou nativistes, comme un rejet de l'Occident et une volonté d'émancipation, traduit en fait bel et bien la perpétuation de la domination de ce dernier.

Jean-Loup AMSELLE
EHESS

LE CURSEUR CULTURE/NATURE
AUJOURD'HUI

Le déterminisme et le libre arbitre aujourd'hui

Le libre arbitre est la condition même de la certitude

Jules LEQUIER (1814-1862)

La question de la réalité du libre arbitre et plus fondamentalement de la possibilité de la liberté dans un monde de causalité incessante est une des grandes questions récurrentes dans la philosophie, mais aussi, tout simplement, une question que chacun a pu se poser : « suis-je libre ou bien toujours entièrement conditionné ; dans quelle mesure ma conduite est-elle déterminée ? » Cette question va évidemment très loin, car si mon comportement est entièrement déterminé, alors je n'ai, à vrai dire, pas de véritable personnalité, je ne suis pas une personne mais, d'une certaine façon, une mécanique. Parlant de sciences humaines, on voit que le sujet est central dans cette juxtaposition des sciences et de l'humain ; nonobstant les sciences humaines, la science, en fin de compte, nie-t-elle ou va-t-elle nier l'humain et d'ailleurs, le peut-elle ? À l'heure de la mécanisation et de la robotisation croissantes de notre société, on voudrait bien avoir quelques réponses ou quelques résultats scientifiques justement, c'est-à-dire comportant une base solide de certitude. Intimement, quelque part, il semble bien que chaque personne soit convaincue de sa liberté intérieure, mais est-ce fondé ?

La façon populaire et très répandue d'aborder le problème du libre arbitre et que l'on entend souvent formulée, est de dire « tout est écrit », sous-entendu dans le Livre dans lequel justement tout est déjà établi et réglé. Cette façon de dire est souvent liée à la croyance en un Dieu, en cela personnel, qui saurait tout à l'avance; d'où il ressort, si on prend cette croyance à la lettre, que l'évolution de l'univers et de l'homme ne serait qu'une grande mécanique lancée par Dieu, mécanique où tout est déjà déterminé, le comportement de toute chose et de l'homme aussi bien. Ce qui, de la part de ce Dieu personnel, paraîtrait, à vrai dire, une absurdité; à quoi bon cette histoire s'Il la connaît, si déjà c'est comme si elle avait eu lieu? Serait-ce que ce Dieu ne serait pas libre de faire une création vivante où battrait, en l'homme, le cœur de Sa liberté? L'homme, nous dit-on, a été créé à Son image, alors il faut bien que l'homme soit libre, c'est-à-dire qu'il ait en soi une étincelle de la liberté divine. Rappelons à ce sujet que la grande affirmation de cette liberté divine se trouve dans le *Livre de Job*; en effet, Job, tous ses biens réduits à un tas de fumier, maintiendra jusqu'au bout que Dieu le fait souffrir non pas parce que lui, Job, aurait péché, mais parce que Lui, Dieu, est libre de le faire. En conséquence de quoi, Dieu lui a tout rendu.

LE LIVRE OÙ TOUT EST ÉCRIT

Qu'un tel livre qui « décrive tout » puisse, d'une certaine façon, exister, se démontre ainsi. Supposons que durant la vie d'un homme, jusqu'à sa mort, tout ait été noté ou (aujourd'hui) filmé. Alors, dans ce Livre, ou ce Film, tout est connu sur le comportement de l'homme. Mais ce livre ne peut être achevé de son vivant et, donc, n'existe que *post mortem*, c'est-à-dire hors du temps de la vie de cet homme. Il en serait de même pour le grand Film de l'histoire de tout l'univers: un tel film ou livre ne peut exister qu'« intemporellement », hors donc de notre monde connaissable. Paradoxalement, cette notion d'une réalité « intemporelle » reviendra plus loin, en particulier avec Kant, pour fonder, non pas comme ici, le Livre de la nécessité mais, au contraire, la possibilité d'une liberté dernière, puisque la nécessité, justement, est temporelle.

L'existence concrète d'un tel Livre (L) où tout serait écrit mènerait formellement à des contradictions s'il était connu, car L serait comme un serpent qui se mange par la queue, étant donné que l'homme peut penser ce qu'il fait ou pense ou va faire. Supposons, en effet, que le livre L de la vie d'un homme h lui soit connu, qui prédirait toutes ses actions. Alors :

– En particulier, en un temps t_0 , h pourrait voir qu'au temps t , postérieur à t_0 , il doit faire une action A ; mais arrivé à ce moment t , il pourrait, normalement, décider de ne pas faire A, de dire « non ». On argumentera qu'au dernier moment h serait « forcé », mais alors, en toute conscience car s'apprêtant à faire le contraire. Et ceci à chaque action qu'il peut connaître à l'avance en regardant L ; h serait donc tout le temps forcé de faire le contraire de ce qu'il voudrait, forcé soit matériellement, soit par changement d'avis à la dernière fraction de seconde. Ceci est invraisemblable et contraire à toute notre expérience et à notre capacité tenace de négation, ne serait-ce qu'intérieurement, quoique forcé extérieurement. Avoir ce livre entre les mains changerait instantanément l'homme qui le lirait en pure mécanique.

– Voyons encore ce livre : au temps t , il est écrit [h fait A]. Mais si h le lit à l'avance, que se passe-t-il finalement au temps t ? Il y a un nouvel état de h dû au fait qu'il a lu au temps t_0 ce qu'il devrait faire au temps t , mais décide, autant qu'il peut, de ne pas le faire. En t , il devrait donc être écrit [h fait A tout en ayant pensé qu'il ne voudrait pas le faire], or cet énoncé diffère du précédent ; et si c'est ce dernier énoncé qui était noté au temps t , le connaissant, h se dirait « eh bien, je vais le faire » et c'est l'énoncé [h fait A ayant finalement décidé de le faire] qui devrait figurer.

– On peut reprendre l'idée de ce dernier exemple de la façon suivante. Au temps t_0 , je vois qu'au temps t , il est écrit [A] disant ce que je fais au temps t et, arrivé au temps t , je sais à l'avance que je vais faire ce que dit [A], donc il devrait être écrit [je fais A en pensant que j'avais à le faire], autrement dit [A'] qui diffère de [A] ; et, partant de l'énoncé [A'], on arriverait à [A''], etc. Ce type d'argument sera utilisé dans une démonstration ultérieure (voir dernier paragraphe).

– Ou encore, il est écrit dans L, au temps t_0 , [h découvre L], mais h le lisant découvre que [h découvre L], donc il devrait être écrit [h découvre [h découvre L]], etc.

Finalement, h est soit empêché de penser car il est à tout instant forcé de penser le contraire de ce qu'il voudrait ou n'est conscient de rien, soit L doit contenir des énoncés infinis et s'auto-raconter : au temps t , dans le Livre, il est écrit que dans le Livre il est écrit, etc. Ceci peut être formalisé. On voit qu'un tel livre, s'il peut être conçu intemporellement, ne peut être connu, car il ne peut être fixé ni temporellement, ni donc matériellement ; il doit être en évolution et, en fait, « vivant » ; c'est le Livre même du déroulement de la vie et de la pensée : en parler, déjà, le change.

TRÈS PEU D'HISTOIRE

Si l'on ne trouve pas de traitement précis de cette question du Livre de la prédestination, il est clair que pour l'Antiquité, la nécessité et ses Parques ne sont que dans l'inconnaissable invisible. L'Antiquité ayant cet avantage sur nous d'en avoir, du monde invisible, une conscience plus profonde, que la mythologie dévoilée peut, par ailleurs, révéler. Quant au déterminisme, l'opinion générale des anciens, Aristote, Platon, Socrate, est, sous des expressions diverses, en faveur de la liberté intérieure de la conscience, et particulièrement de la conscience du bien. Notre propos n'est évidemment pas de faire l'histoire de cette grande question ; cependant, on ne peut se dispenser de mentionner les tentatives de réponse de Leibniz et de Kant à cette persistante question : « Comment dans un monde de causalité sans fin la liberté est-elle possible ? » Leibniz verra cette liberté fondée sur les *monades*, concepts idéaux, chacune des monades étant essentiellement simple et libre, tandis que de ces monades procèdent nos nécessités. Ce sont bien des concepts philosophiques, concepts du monde des pensées, mais la pensée gouverne aussi le monde, le nôtre, et la logique aussi bien. Cette idée de Leibniz paraît donc avoir quelque fondement qui ne serait pas seulement d'un idéal théorique. Or, un traitement logique formel (mathématique) peut être donné qui justifie l'idée de la façon suivante : pour tout ensemble d'événements et donc

d'énoncés qui les expriment, par exemple exprimant l'ensemble des événements de l'univers, soit E cet ensemble, on peut trouver un ensemble F équivalent logiquement, quant à la sémantique, c'est-à-dire au sens, où tous les énoncés sont indépendants les uns des autres et même « libres » (c'est-à-dire ne dépendant aucunement ni des autres énoncés, ni de leur négation). F exprime donc la même totalité d'événements que E , mais exprimés différemment; précisément, ces nouveaux énoncés sont combinés entre eux de façon suffisamment complexe pour qu'il n'y ait plus entre eux aucun lien logique de causalité. Quoique conséquence de ceux de E , chacun de ces nouveaux énoncés de F , étant totalement indépendant des autres est, en ce sens, une *monade*; l'ensemble F de ces monades racontant le même univers, mais d'une autre façon. Il est remarquable que, partant d'un événement a quelconque (qui ne soit une tautologie logique, c'est-à-dire une conséquence de n'importe quel énoncé), on peut garder a dans la nouvelle formulation F , où a , donc, sera indépendant des autres énoncés. Il en résulte que « tout événement a peut être pris comme un axiome ou une monade dans une reformulation libre de toute l'histoire de l'univers » dont notre histoire, comme on croit la voir et la comprendre, résulte (tout ceci exprimé en logique classique dite encore aristotélicienne). Ce résultat utilise des énoncés conditionnels, c'est-à-dire, étant donné, par exemple, deux événements a et b quelconques, l'énoncé « a implique b » (noté $a \rightarrow b$), même si b n'est pas conséquence de a ¹.

Pour Kant, conscient des achèvements de la théorie newtonienne et du déterminisme, en apparence absolu, de la mécanique, la question de la liberté ou de la contingence dans un contexte mécanique nécessaire apparaît plus urgente. Il ne peut

1. Pour une démonstration mathématique de ce *Fondement d'une Monadologie*, difficile dans toute sa généralité, quel que soit l'infini de l'univers, voir REZNIKOFF Iégor, « Tout ensemble de formules de la logique classique est équivalent à un ensemble indépendant », in *Comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris*, t. 260, Paris, Elsevier, 1965, p. 2385-2388; REZNIKOFF Iégor, « Axiomatisations libres (I) : ensembles dénombrables de formules », in *ibid.*, t. 318, série I, 1994, p. 875-878; REZNIKOFF Iégor, « Axiomatisations libres (II) : ensembles non dénombrables de formules », in *ibid.*, t. 319, série I, 1994, p. 311-314.

être question que de la liberté de la conscience personnelle. Mais Kant aura forgé les outils nécessaires à sa solution de la question, en particulier dans la distinction féconde, encore qu'évidente à la réflexion, entre le moi phénoménal et le moi transcendant, *nouménal*, c'est-à-dire au-delà justement des nécessités temporelles et physiques, sinon de celles de la logique, qui elles ne s'abolissent, comme on sait, que dans l'unité du divin. Le recours au monde invisible des profondeurs de la conscience du moi et, au-delà, jusqu'à la transcendance, se retrouve ici à nouveau. Assurément, cette notion d'un moi intemporel, transcendant les nécessités du monde matériel, platonicienne déjà dans la notion de conscience (âme) personnelle, fondée sur l'âme divine, méritait une reformulation aux temps dits, alors, dès cette époque, « modernes ».

Descartes, dans ses *Méditations métaphysiques* (en particulier la troisième), a su, peut-être le mieux, préciser cet *au-delà*, en le situant dans notre capacité de penser l'infini, celui des nombres. Son intuition était juste : cet infini, comme on le verra plus loin, ne se laissera pas mécaniser.

LE MÉCANISME TRIOMPHANT DU XIX^E SIÈCLE

Ce triomphe a deux bases : les lois de la mécanique rationnelle et les outils du calcul infinitésimal qui remontent à Newton. Ces outils, maîtrisant une forme d'infini, celle de l'approximation « aussi fine que l'on veut » (noter le volitif), permettent une précision des prédictions qui amène souvent à des certitudes ; celles par exemple, à la fin du XIX^e siècle, de la mécanique céleste de Poincaré. Mécanique qui aurait pu, quant aux calculs et si ce n'était l'impossibilité alors de la réalisation matérielle, envoyer des hommes sur la lune et, surtout, de les faire revenir, témoins émerveillés de cette époque à l'élan technique impressionnant qui venait d'ériger haut, de la tour Eiffel, la tête !

C'est un fait remarquable : notre monde, caractérisé par un excès de réussites « matérielles », est fondé essentiellement sur l'« immatériel » de l'infini des nombres, dompté pourtant et intégré dans le calcul infinitésimal. Sur ce paradoxe, ni la philosophie, ni sans doute les sciences, n'ont suffisamment médité. Bientôt d'ailleurs, cet infini-là allait être débordé par sa puissance même.

En attendant, et plus tôt, Laplace formulera l'omniscience du déterminisme, celui que saurait fonder un démon qui, connaissant toutes les données de l'univers à un certain moment, pourrait déterminer, par les lois universelles, pensait-on alors, de la mécanique et de la dynamique newtonienne, le devenir, désormais certain, de toute chose². Pour l'honneur de la philosophie française, une voix s'élèvera, celle de Lequier, qui, seul, dans cette époque romantique, saura revendiquer la preuve du libre arbitre par l'« épreuve » existentielle, où Brice Parain³ verra le sens de la fin de Lequier, à la Shelley se noyant au large de Viareggio, mais là, au large des côtes bretonnes⁴.

Or Lequier, dans cette époque qui est aussi celle du positivisme naissant, n'avait philosophiquement pas tort. Car compte tenu de l'imprécision inévitable de toute mesure matérielle nécessaire à la physique, ne serait-ce qu'au départ des calculs, à regarder de plus près, les lois de la mécanique classique ne peuvent être toujours et « pratiquement » déterministes, comme l'ont compris et montré, à la fin du XIX^e siècle, les mathématiciens Hadamard et Poincaré⁵.

En effet, l'idée qu'en améliorant sans cesse la précision des mesures on peut progresser sans fin dans la précision des résultats n'est pas toujours vérifiée; il se peut que malgré les – et plus tard, ce sera « à cause » des – précisions des mesures, quelques divergences, éventuellement croissantes persistent dans les résultats. Un peu comme un effet de levier: un tout petit supplément de pression sur le manche, peut amener, s'il est long, à des effets puissants. Pour mieux visualiser, quoique différemment, la situation, imaginons une bille en parfait équilibre sur une pointe d'aiguille; elle peut basculer dans n'importe quelle direction et il suffit d'un moins que rien, d'un infinitésimal, pour

2. Voir DAHAN DALMEDICO Amy, « Le déterminisme de Pierre-Simon Laplace », in *Chaos et Déterminisme*, DAHAN DALMEDICO Amy, CHABERT Jean-Luc, CHEMLA Karine (dir.), Paris, Éditions du Seuil, Points, 1992, p. 371-406.

3. PARAIN Brice, *Petite métaphysique de la parole*, Paris, Gallimard, 1969.

4. Voir, par exemple, LEQUIER Jules, *La Recherche d'une première vérité*, CLAIR André (dir.), Paris, PUF, 1993.

5. Voir CHABERT Jean-Luc, « Hadamard et les géodésiques des surfaces à courbure négative », in *Chaos et Déterminisme*, *op. cit.*, p. 306-330.

faire la différence. Un photon, une infime particule – et l'on voit pointer la mécanique quantique – ferait théoriquement la différence, la bille tombant d'un côté ou d'un autre, même opposé. Or, les appareils de mesure, qui ont des masses importantes, ne peuvent, et de loin, mesurer de si faibles interactions. C'est « l'effet papillon » dont le battement d'aile à Sumatra entraîne un cyclone au large du Mexique. Car, pour reprendre l'exemple de la bille, sa chute imprévisible peut en entraîner d'autres en chaîne, et une action infime, donc non détectable, peut avoir de lourdes conséquences, la bille pouvant tomber sur un levier qui etc., ou bien sur la tête d'un conférencier qui ne pourrait faire sa conférence. Les tout petits virus des maladies le savent bien.

Ceci peut paraître très théorique, et pourtant peut parfaitement se produire. Il suffit de trois planètes; en effet, une des trois peut se retrouver en équilibre parfait dans l'attraction des deux autres. Contrairement à la croyance déterministe et positiviste du XIX^e siècle, même pour notre système solaire, tel qu'il est, sans aucune intervention extérieure imprévisible, on estime aujourd'hui, suivant les derniers calculs, qu'il n'est pas raisonnable de prédire l'évolution exacte de ce système au-delà de 100 000 ans, ce qui, dans l'échelle de l'évolution humaine, n'est pas beaucoup.

Seul le démon de Laplace aurait pu connaître les causes initiales, ne serait-ce qu'à un moment donné, dans la précision absolue qui serait nécessaire au départ de ces lois, précision qui, par son absolutisme, renvoie encore à l'intemporel et l'invisible. Mais on pourrait maintenir, dans une revendication déterministe inconditionnelle, que, malgré tout, si on avait, tel ce démon, une connaissance de l'impact de la particule considérée plus haut – c'est-à-dire de la position et de la quantité de mouvement de la particule – sur la bille en équilibre, on pourrait déterminer le devenir de la bille de façon certaine. Or, la mécanique des particules nous montre que les choses se passent de façon très différente.

XX^e ET XXI^e SIÈCLES : LA MÉCANIQUE QUANTIQUE

Un peu de métaphysique et de fondement des sciences pourra éclairer la suite. Il faut d'abord remarquer que la notion d'atome

au sens propre, antique mais encore prévalant au XIX^e siècle, n'est pas tenable du point de vue d'une logique rigoureuse. Car si un atome a un volume et une masse matérielle, il est composé de quelque chose et n'est donc pas un atome au sens premier ; il y aura toujours une régression vers le plus petit, de même que l'on peut toujours aller plus loin sur la droite et dans les nombres. Un atome doit donc être constitué de quelque chose et ce quelque chose encore de quelque chose, etc. Pour que la régression s'arrête ou du moins puisse être de plus en plus négligeable, il faut que ce qui constitue l'atome soit de plus en plus sans volume et sans masse, autrement dit de plus en plus « pure énergie » ou encore de nature de plus en plus immatérielle, au sens que cette matière doit perdre de ses qualités macroscopiques et, justement, mécaniques au sens ordinaire. Et c'est bien ce qui se passe : on aura vite découvert qu'un atome est lui-même constitué de particules et d'énergies diverses, certaines n'ayant pas de masse au sens conventionnel, et que les particules ou « antiparticules », immatérielles à leur façon, n'étant pas des « billes », ne suivent pas les lois mécaniques classiques. Il est intéressant qu'en progressant vers l'infiniment petit, même la gravitation est soumise à changement : c'est une des questions majeures des fondements de la physique.

Aussi, une particule ne sera plus astreinte à une position et une dynamique classique ; notre démon n'aura pas les éléments nécessaires à ses prédictions. On pressent que la question du déterminisme va se poser en termes nouveaux. Dès les années 1920, au début des découvertes fondamentales de la nouvelle mécanique, le caractère non déterministe se manifestait de façon de plus en plus apparente. Il s'en suivit un grand débat. Pour Heisenberg, Bohr, Dirac et d'autres, ce non-déterminisme était intrinsèque à la théorie, tandis que pour Einstein, et plus tard Bohm, ce non-déterminisme n'était dû qu'à notre manque de connaissance des phénomènes et devrait être résolu ; le grand Albert avait évidemment une vision profonde mais, en un sens, classique de la physique (au sens où la relativité générale est classique)⁶. Beaucoup d'expériences étaient conçues

6. Voir, par exemple, *Le Monde quantique*, DELIGEORGES Stéphane (dir.), Paris, Éditions du Seuil/Sciences et avenir, « Point. Sciences »,

pour essayer de clarifier la question, mais certaines des expériences menaient à d'autres paradoxes et le non-déterminisme en ressortait conforté. Au début des années 1930, von Neumann donna une démonstration physique et mathématique du non-déterminisme de la mécanique quantique (plus loin, MQ). Mais la démonstration s'avéra discutable, tant du point de vue physique que mathématique car introduisant des hypothèses non vérifiées, voire fausses. Puis la question, devant les succès extraordinaires de la MQ, perdit de son actualité. Il y eut, dans les années 1960 (travaux de J. Bell et de S. Kochen et E. Specker⁷), des démonstrations montrant qu'il ne pouvait y avoir de « variables cachées » qui, Einstein l'espérait, une fois découvertes, redonnerait tous leurs droits aux lois déterministes. Et le sujet, devant les succès matériels quasi-magiques de la physique moderne, s'endormit à nouveau.

En 2006 et 2009, cependant, J. Conway et Kochen montraient, dans une démonstration physico-mathématique, le résultat suivant :

Si l'observateur qui observe une particule ayant une certaine propriété est libre d'observer (ou non) la particule, alors celle-ci est libre également, ce qui veut dire que la MQ ne peut déterminer si, à un moment donné, la particule aura cette propriété⁸.

C'est le *Free Will Theorem*, eu égard à la liberté de l'observateur. L'introduction du rôle explicite de l'observateur et de sa liberté d'observer à tel moment telle propriété de la particule, a évidemment apporté un éclairage nouveau sur la question. Reposant sur un résultat de caractère mathématique (dérivant du résultat ancien de Kochen et Specker, déjà mentionné) et sur

1984 ; voir aussi *Le Hasard aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, « Point. Sciences », 1991.

7. BELL John S., « On the Einstein-Podolsky-Rosen Paradox », in *Physics*, 1, 1964, p. 195-200. ; KOCHEN Simon, SPECKER Ernst, « The problem of hidden variables in quantum mechanics », in *Journal of Mathematics and Mechanics*, vol. 17, 1967, p. 59-88.

8. CONWAY J., KOCHEN S., « The Strong Free Will Theorem », in *Notices of the American Mathematical Society*, vol. 56, n° 2, février 2009, p. 226-232.

trois propriétés expérimentalement vérifiées de la MQ, la démonstration est assez complexe. Mais dernièrement, une démonstration logique beaucoup plus simple et plus générale a été donnée⁹, qui n'utilise plus que le théorème mathématique et un seul des trois axiomes physiques propres à la MQ utilisés par Conway et Kochen. Ce résultat sera utilisé ultérieurement.

Pour donner une idée simplifiée de la démonstration, disons que l'on a deux axiomes :

- (a) (Propriété quantique). La particule est soit rouge soit verte; chaque fois que l'observateur observe la particule, elle est rouge (disons qu'elle rougit de plaisir!).
- (b) (Théorème mathématique). La particule ne peut être toujours rouge.

Supposons que l'observateur soit libre. Alors, si la théorie pouvait prévoir à l'avance à quel temps t la particule sera « verte », l'observateur pourrait se préparer et l'observer au temps t , mais d'après (a), elle serait alors « rouge » (puisque observée) : il y a contradiction. Il est donc impossible, dans la théorie, de déterminer toujours à l'avance si la particule à un temps t sera rouge ou verte, car alors il doit bien y avoir un temps où elle est verte (puisque par (b), elle n'est pas toujours rouge), mais cela, comme on vient de le voir, n'est pas prévisible.

Notons la nécessité de la liberté de l'observateur d'observer à un moment donné. Or, sauf, bien sûr, contraintes locales et momentanées, cette liberté est expérimentalement certaine. On peut dire même que c'est un des axiomes fondamentaux de la science (ce qu'à bien compris Lequier cité en épigraphe). Cependant, le déterministe absolu dira que l'observateur est conditionné et corrélé d'une certaine façon avec la particule; il n'empêche, si la théorie ne peut contraindre mystérieusement l'observateur à ne pas regarder, elle ne peut être déterministe. Mais on peut obtenir plus.

9. REZNIKOFF Iégor, « A Logical Proof of the Free Will Theorem », in *arXiv*: 1008.3661v1 [quant-ph] 21 août 2010 (<http://arxiv.org/abs/1008.3661>).

UN RÉSULTAT GÉNÉRAL POUR LA PHYSIQUE

En fait, une méthode logique rigoureuse permet de montrer que l'hypothèse de la liberté de l'observateur n'est pas nécessaire pour montrer le non-déterminisme. Pour la mécanique quantique on peut montrer que « la non contradiction de la MQ implique son non-déterminisme¹⁰ ». Mais on peut se poser la question : est-ce pour le seul domaine quantique, qu'en est-il, plus généralement, de la physique. Rappelons qu'un des accomplissements majeurs des mathématiques du xx^e siècle a été de montrer qu'une théorie mathématique contenant la théorie des nombres entiers ne peut démontrer *formellement* sa propre non contradiction qui pourtant est (admise comme) vraie. La théorie physique et la MQ contiennent évidemment la théorie des entiers ; il en résulte que la physique ne peut montrer formellement sa non contradiction et donc n'est pas déterministe sur ce point. Mais on voudrait montrer ce non déterminisme pour des événements purement physiques ou propres à la MQ. On a cependant une analogie : de même que la non contradiction de la théorie des entiers est vraie mais n'est pas démontrable ou « déterminable » dans cette théorie, de même, certains énoncés concernant la liberté d'observation et qui sont nécessairement vrais ne sont pas déterminables par la théorie, cette fois-ci physique. C'est sur la base de cette analogie qu'on peut espérer un résultat plus général. Donnons-en une idée.

Observons d'abord que le déterminisme de la physique, s'il est valable (non contradictoire), ne peut prédire que des énoncés d'événements vrais. Voyons alors l'énoncé E, emblématique, suivant : « Cet énoncé est libre » ; où « libre » signifie que l'énoncé n'est pas prédictible dans la physique, quelque soit le temps t de son énonciation. Alors, on a deux possibilités :

10. REZNIKOFF Iégor, « The Consistency of Quantum Mechanics Implies its Non-Determinism », in *arXiv*: 1010.4020v1 [quant-ph] 19 octobre 2010 (<http://arxiv.org/abs/1010.4020>). Cependant, la démonstration donnée repose sur une hypothèse logique assez lourde, aussi la démonstration développée informellement plus loin et formellement dans l'article mentionné note 11 est de loin la meilleure.

– i) Si cet énoncé n'est pas libre, c'est-à-dire s'il a été prédit à un certain moment, il est faux d'après son sens même. Or, seuls des énoncés vrais peuvent être prédits.

– ii) Si cet énoncé est effectivement libre, alors il est vrai, mais puisqu'il est libre, il n'est pas prédictible, par définition.

Ainsi, si la physique n'est pas contradictoire, le cas i) est impossible, il reste donc le cas ii), c'est-à-dire qu'il y a des énoncés vrais qui ne sont pas prédictibles. La difficulté, c'est que cet énoncé ne semble pas physique (mais la physique ne doit-elle pas pouvoir tout énoncer si elle prétend tout expliquer?) ; en tout cas, cet énoncé devrait être « traduit » en langage physique. La grande découverte de Kurt Gödel est d'avoir montré que l'on peut arithmétiser entièrement l'énoncé analogue à l'énoncé E ci-dessus : « Cet énoncé n'est pas démontrable dans l'Arithmétique », puis de montrer que la formule arithmétique correspondante, nécessairement vraie (qu'elle soit fausse signifierait qu'elle est démontrable), n'est pas démontrable en arithmétique ou théorie des entiers (même argument que ci-dessus pour E). Pourrait-on alors faire de même pour l'énoncé E? La réponse est positive, on pourrait coder cet énoncé en une énorme formule physico-mathématique mais qui n'aurait pas de sens véritablement physique. Ce que l'on peut retenir cependant, c'est le côté « circulaire » de l'énoncé E et de l'énoncé analogue arithmétique ; ils parlent d'eux-mêmes : ils sont auto-référents. Tous ces énoncés sont héritiers du paradoxe dit « du menteur », attribué par saint Paul à Epiménide, et qui se résume à l'énoncé « Cet énoncé est faux » qui, auto-référent, est faux s'il est vrai et inversement. La circularité dans la notion d'observation sera décisive pour résoudre le problème de façon très générale et beaucoup plus simple ; l'idée s'inspire des réflexions 2) et 3) ci-dessus (voir le paragraphe *supra*, « Le Livre où tout est écrit »).

LA NATURE SI ELLE EST OBSERVÉE NE PEUT ÊTRE DÉTERMINISTE

On introduit la notion clef de « machine qui observe et qui a une mémoire ». Cette machine peut être le cerveau humain ou un ordinateur. Soit M une telle machine, et soit $m(t)$ sa mémoire,

supposée finie, au temps t . Notons que la mémoire $m(t)$ est finie, car il s'agit d'une machine. On peut montrer que M , et donc la physique, ne peut prévoir l'état de la mémoire de M à un moment futur, quel qu'il soit. La démonstration informelle est la suivante :

Supposons que la théorie soit déterministe. Si au temps t_0 , M qui observe sur un écran la prévision de la théorie, sait qu'au temps t postérieur à t_0 , sa mémoire sera $m(t)$, si M enregistre et garde $m(t)$ en mémoire, alors $m(t)$ est un élément de sa mémoire à partir du temps t_0 . Mais, parvenu au temps t , si $m(t)$ est bien la mémoire de M à ce moment-là, comme la physique déterministe l'a prévu, la mémoire étant conservative, $m(t)$ contient les mémoires précédentes dont $m(t_0)$ qui a $m(t)$ pour élément. Finalement, $m(t)$ est un élément de lui-même, ce qui est impossible car la mémoire $m(t)$ est finie. Cette démonstration peut être parfaitement formalisée¹¹. Mais en quoi la physique est-elle concernée? Tout simplement par le fait qu'en physique on a des machines – humaines ou ordinateurs – qui observent et qui ont une mémoire. La physique ne pourrait prévoir l'état futur d'un ordinateur qui observerait le déterminisme physique s'il existait. En fait cet argument vaut pour la physique newtonienne. Le démon de Laplace ne peut exister car il ne peut prévoir son propre état futur. Si la nature est observée, elle ne peut être déterministe. Utilisant alors le *Free Will* mentionné plus haut dans sa version logique, nous avons pu montrer qu'il en résulte aussi le non-déterminisme dans la seule mécanique quantique¹². Notons que la notion d'infini ne joue aucun rôle dans ces démonstrations.

Quant au théorème de Gödel, montrant qu'il y a des énoncés que nous « comprenons comme vrais mais qui ne peuvent être démontrés formellement, c'est-à-dire mécaniquement », par exemple la non contradiction de la théorie des entiers dans cette même théorie, ce théorème signifie que notre « compréhension de la vérité n'est pas mécanisable » et donc non déterminable au sens classique, mécaniste du mot. Parler de la vérité déjà la

11. REZNIKOFF Iégor, « A Class of Deductive Theories that cannot be Deterministic », in *arXiv*: 1203.2945v1 [physics.gen-ph] 13 mars 2012 (<http://arxiv.org/abs/1203.2945>).

12. Voir note 11. Le résultat de la note 9 y est utilisé.

change. Mais pour le théorème de Gödel l'infini de la théorie des entiers est essentiel. Descartes avait donc raison pour ce qui concerne la liberté de la pensée. Or, comme la princesse Palatine le faisait remarquer, quant à l'animal, celui-ci a tout autant que l'homme, entre autres passions, celle de la liberté¹³. Cette liberté fondamentale de penser et de créer que la science démontre et qui légitime toutes les indulgences parfois nécessaires aux beautés des sciences humaines, beautés et liberté qu'honorant, nous souhaitons à tous, lecteurs et rêveurs, encore.

Iégor REZNIKOFF

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

13. DE BAVIÈRE Charlotte-Élisabeth, princesse Palatine, *Lettres de Madame la Duchesse d'Orléans née princesse Palatine*, Gascar Pierre (préf.), AMIEL Olivier (dir.), Paris, Mercure de France, 1981, « Le Temps retrouvé », p. 136, à la Duchesse de Hanovre, le 30 octobre 1696 et p. 215, lettre du 30 avril 1702.

Écologie, géographies (physique et humaine) : entrelacements conceptuels et irritations de surface

En France les relations entre géographie humaine, géographie physique et écologie sont liées à leur place dans les programmes des épreuves des concours et dans la définition des sections du CNRS et du CNU. Géographie et histoire d'une part, sciences de la vie et sciences de la terre d'autre part, partagent un Capes commun. Cet article aborde ces relations par le biais d'un détour épistémologique, qui permet de prendre un peu de recul face aux rapports de force circonstanciels qui caractérisent le débat universitaire institutionnel. Pour cela je vais poser un postulat qui comporte trois facettes.

La première est de considérer que le débat est épistémologique, posé sur un plan qui ignore les enjeux de personnes, de pouvoir et de postes dans l'université.

La deuxième facette déclare qu'il y a trois familles de pensées : l'écologie s'occupe des êtres vivants non humains (écosystèmes)¹ ; la géographie humaine s'occupe des êtres humains (socio-systèmes ou territoires)² ; la géographie physique s'occupe du milieu y compris dans sa dimension minérale, mobile mais non

1. BUREL Françoise, BAUDRY Jacques, *Écologie du Paysage. Concepts, méthodes et applications*, Paris, Éditions TEC et DOC, 1999.

2. LE GOASCOZ Marie Hélène, DANAIS Michel, « Le temps des processus sociaux et le temps des processus naturels dans les systèmes locaux », in *Les Temps de l'environnement*, BARRUÉ-PASTOR Monique, BERTRAND Geroges (dir.), Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2000, p. 189-200.

vivante (géosystèmes)³. L'entrée épistémique est donc du côté de la nature de l'objet étudié. Cependant les êtres vivants non humains sont déterminés par les sociétés humaines et les peuplements animaux naturels sont devenus assez rares. La notion d'environnement ou de milieu co-construit par les sociétés et les agents naturels exprime bien l'entrelacement entre nature et société au cœur même des disciplines dont l'approche de l'espace est naturaliste au départ. Seule la géographie humaine est à l'écart du débat : elle n'a aucune difficulté à trouver des problématiques dans lesquelles le naturel, le biophysique ou l'environnement n'ont aucune place. Le curseur nature/culture passe donc, en apparence, à l'intérieur de l'écologie et de la géographie physique et à côté de la géographie humaine.

Le postulat qui pose les objets de ces différentes sciences comme inégalement partagés entre nature et culture a donc une implication épistémologique qui est sa troisième facette. Il n'y a pas d'épistémologie normative valable pour toutes les pratiques scientifiques. Je vais donc réfléchir sous le patronage d'épistémologies distinctes selon les sciences. On peut les qualifier de régionales, elles sont propres à des pratiques scientifiques « orientées objet » et sont évolutives.

L'organisation de ma démarche découle de ces trois facettes. Je vais d'abord établir en quoi ces trois sciences sont réparties en épistémologies distinctes. Je verrai ensuite que cela n'empêche pas qu'elles partagent une notion, un paradigme ou un ensemble de concepts communs autour de l'idée de spatialité. Enfin, l'inscription de ces sciences dans une université qui a une dimension politique contribue certes à accuser certaines de leurs différences mais les incite à se rassembler autour de thématiques porteuses, donc à définir leurs nouveaux objets de recherche selon des critères qui demandent qu'on réfléchisse à de nouvelles formes d'épistémologies régionales.

3. BERTRAND Catherine, BERTRAND Georges, « Le géosystème : un espace temps anthropisé », in *Les Temps de l'environnement*, op. cit., p. 65-79.

GÉOGRAPHIE ET ÉCOLOGIE :
HÉTÉROGÉNÉITÉ DES LOGIQUES SCIENTIFIQUES
ET DES CADRES ÉPISTÉMOLOGIQUES

L'écologie est en partie basée sur un fondement théorique qui pourrait la faire assez bien correspondre à une science vue par Quine; la géographie humaine a des aspects théoriques qui sont davantage proches de la vision que Habermas se fait d'une science; tandis que la géographie physique, n'ayant aucune base théorique de ce type, ne répond à aucun schéma épistémologique disponible.

Quine établit qu'il est impossible de traduire une langue dans une autre de façon univoque. Il déclare ensuite qu'il n'y a pas davantage de traduction univoque d'une expérience dans une science, toute expérience pouvant être interprétée de différentes façons dans une science, et à plus forte raison dans deux sciences différentes. La théorie est donc sous-déterminée par les expériences. La dernière phrase de *Le Mot et la chose* (en 1960) est explicite :

Sans doute on ne doit attendre aucune expérimentation qui puisse trancher un débat ontologique: mais c'est seulement parce que ces questions sont connectées avec les irritations de surface par des voies très multiples, à travers tout un réseau d'hypothèses théoriques servant d'intermédiaire⁴.

Cette position épistémologique est empiriste. Elle réfute toute idéologie qui réduirait l'expérience à quelques structures logiques ou à quelques lois. Il ne peut pas y avoir de sur-détermination de la science à partir d'une construction logique du monde. Il n'y a donc pas de discours extérieur à la science qui fixerait une méta-épistémologie ou une norme.

Quine ne réfute cependant pas la logique en tant que telle, il la naturalise. Il ne la pense pas comme une rationalité surplombante qui serait vraie indépendamment des énoncés (cas des énoncés dits analytiques dans les épistémologies logicistes), il en fait une construction mentale acquise par apprentissage. Il en déduit qu'elle est commune à tous les scientifiques (ils suivent à

4. QUINE Willard van Orman, *Le Mot et la chose*, Paris, Champs, « Essais », 1977, p. 450.

peu près les mêmes cursus), mais qu'elle n'est pas nécessairement identique chez tous et qu'elle est révisable. En ce sens la science évolue un peu comme une espèce évolue dans la nature, en modifiant petit à petit ses structures logiques qui sont mentales et culturelles. Cette évolution a pour modalité de chercher à sauver les données au prix d'une modification de la théorie, qui vise à la rendre plus stable et à en conserver les acquis établis. C'est donc le contraire d'une révolution scientifique brutale.

Un autre point important pour Quine consiste dans le statut des faits que le scientifique prend comme objet de connaissance. Dès lors qu'il a naturalisé la raison il explique que nous ne pouvons appréhender le monde qu'au travers de cette raison et que par conséquent le monde est d'emblée théorisé. La question du statut des faits en dehors de la raison est peu importante. Elle est traitée avec un certain humour dans le chapitre VII de *Le Mot et la chose*, qui commence par une interrogation sur le statut de mots comme « pôle nord » et « équateur ». Sont-ce des termes universels ou des objets particuliers? Plus généralement, la question pour Quine est de savoir si les objets géométriques qui selon que la géométrie est euclidienne ou relativiste sont différents, doivent être conservés comme objets physiques ou évités comme idéalités. Il conclut qu'il est utile de continuer à penser les objets géométriques mais que: « quant à savoir s'il faut dire alors que les objets géométriques ont été évités, ou dire qu'ils ont été reconstruits, c'est une question qui n'a aucune importance⁵ ».

L'écologie actuelle est parfaitement décrite par ce type d'épistémologie. Elle a deux bases théoriques solides qui sont stables mais que la grande variété des observations, parfois non cohérentes les unes avec les autres, sous-déterminent grandement. La première est la théorie de l'évolution génétique. Elle peut être comprise selon diverses modalités. En général, c'est à l'échelle de la population que l'écologie s'intéresse mais elle a parfois aussi des regards qui scrutent l'échelle de l'organisme ou de l'espèce. La seconde est l'action du milieu sur la population, ou l'individu. Les travaux actuels montrent que ces bases sont solides et qu'elles jouent l'une et l'autre le rôle de bonne explication. Dans certains cas, la répartition et la croissance de popula-

5. *Ibid.*, p. 352.

tions est liée à la qualité du milieu plutôt qu'à la qualité génétique des individus. Ainsi, Dean Kildaw *et al.* ont étudié des colonies de mouettes en Alaska et écrivent :

on a remarqué que la qualité de l'habitat (défini au sens large) jouait un rôle plus important dans la formation de nouvelles colonies de kittiwake que les différences qualitatives entre individus. Les nouvelles colonies avaient une productivité plus élevée que les anciennes colonies malgré le fait d'avoir été fondées par des éleveurs inexpérimentés⁶.

D'autres travaux⁷ montrent à l'inverse que les populations génétiquement particulières (des bergeronnettes mutantes, à partir de *Motacilla flava*) sont avantagées pour coloniser de nouveaux milieux indépendamment de leur effectifs ou de la qualité de leur habitat. Le jeu entre l'évolution génétique et le rapport au milieu exprime ce que Quine vise avec l'évolution de la théorie. Certes, aujourd'hui « évolution » ou « action du milieu » ne sont plus tout à fait ce que Darwin ou Lamarck pensaient, mais les modifications successives de ces paradigmes ont bien conduit à renforcer la solidité de chacun d'entre eux. Il y a évolution des concepts par avancées ponctuelles, cette évolution sauve les faits et consolide les logiques de raisonnement. Pour autant, cela ne subordonne pas l'écologie à une dominante extérieure. L'évolution de la science et de ses concepts principaux est le produit de l'activité réflexive des écologues eux-mêmes.

La géographie humaine est une activité scientifique dont le modèle épistémologique est plus proche des idées de l'École de Frankfort que de celles de Quine. Cela tient au fait qu'elle est non seulement une science mais aussi une action sur le monde, avec

6. « We found that habitat quality (defined in the broadest sense) played a greater role in the formation of new kittiwake colonies than did differences in the quality of individuals. New colonies exhibited higher productivity than old colonies despite being colonised by inexperienced breeders », KILDAW Dean, IRONS David, NYSEWENDER Don *et al.*, « Formation and growth of new seabirds colonies: the significance of habitat quality », in *Marine ornithology*, n° 33, 2005, p. 49-58, citation p. 54.

7. HARRISON Jeffery, « Some Remarks on the Problem of Sykes's Wag-tail in the British Isles », in *Ibis*, vol. 87, n° 1 (« The Use of Animate Perches »), 1945, p. 69-72; ELLEGREN Henry, « Is genetic diversity really higher in large populations? », in *Journal of biology*, vol. 8, 2009, p. 41-48.

l'Aménagement du territoire (sections 23 et 24 du CNU actuel). Selon Denise Pumain, bien qu'il n'existe pas « encore de théorie générale de l'espace géographique », une telle théorie est envisageable. Elle devrait être « théorie des concentrations, des espacements, des structures spatiales et de l'évolution des systèmes spatiaux » et s'appuyer sur « la connaissance des comportements dans l'espace et des représentations de l'espace⁸ ». Poser ces trois exigences (spatialité, action politique et réflexion distanciée) revient à inscrire la théorie recherchée dans une conception épistémologique proche des idées d'Adorno et de Horkheimer. La science, selon eux, a la capacité à construire une théorie de la société mais aussi à critiquer, ou à contester son fonctionnement. La science sociale est donc caractérisée par une compréhension critique et émancipatrice qui permet au scientifique de s'engager.

Un géographe qui pratique l'aménagement, qui interroge les discriminations socio-spatiales, est exactement intégré à l'appareil social, il participe à son auto-conservation mais aussi à sa modification. La dimension pratique de son travail de terrain est une forme d'action critique sur le social. Poser par exemple comme le fait Kathy Browne que la ville gay et le rural lesbien sont *woven together* c'est-à-dire entrelacés, et peuvent être un objet de recherche scientifique n'est pas neutre⁹. Dans ce cas il y a une interrogation croisée entre une problématique classique de centralité urbaine qui définit des modèles culturels et une spatialisation de la norme sexuelle qui n'y correspond pas identiquement selon le genre. Il y a donc un engagement de l'auteure quant à l'inégale importance des marqueurs spatiaux homosexuels gays ou lesbiens. Marie Morelle et François Ripoll établissent le même type de tension entre la position du géographe qui fait une enquête et la position du citoyen que l'injustice interroge¹⁰.

8. PUMAIN Denise, « Théories de l'analyse spatiale » (<http://www.hypergeo.eu/spip.php?article86>).

9. BROWNE Kathy, « Imagining cities, living the other: between the gay urban idyll and rural lesbian lives », in *The open geographical journal*, vol. 1, 2008, p. 25-32.

10. MORELLE Marie, RIPOLL François, « Les chercheur-e-s face aux injustices : l'enquête de terrain comme épreuve éthique », in *Annales de Géographie*, n° 665-666, 2009, p. 157-168.

Avec de tels travaux, la géographie humaine correspond aux interrogations que formule Habermas au sujet de la production des savoirs et des normes. Dans le début de *Droit et Démocratie* il donne une image générale d'une épistémologie réactualisant les idées principales de l'École de Frankfort. Il parle des normes scientifiques et de leur impact sur l'objet étudié :

D'un côté ces normes doivent représenter des restrictions factuelles modifiant les données de telle sorte que l'acteur dans son attitude stratégique se voit obligé de modifier son comportement de la façon qui est objectivement souhaitable; d'un autre côté elles doivent déployer une force d'intégration sociale, en imposant aux destinataires certaines obligations, ce qui, selon notre préposition, n'est possible que sur la base de prétentions à la validité normatives qui sont inter-subjectivement reconnues¹¹.

Le géographe humain n'a donc pas de théorie globale de l'espace qu'il étudie mais il a un cadre épistémologique défini: sa pratique scientifique interroge la prétention à stabiliser la validité d'un ordre socio-spatial dont les scientifiques sont à la fois sujets et acteurs.

La géographie physique n'a pas de tels fondements. Formellement, elle a été officialisée comme discipline dans un cours de Kant, en 1802, qui la présente comme un agrégat par défaut de théorie :

Voilà pourquoi on serait en droit de nommer plus justement agrégats de la nature les systèmes de la nature qui ont été rédigés jusqu'à présent: car un système présuppose l'idée du tout à partir de laquelle est dérivée la diversité des choses. Nous n'avons encore à proprement parler aucun *systema naturae*¹².

Un peu plus tard, en 1847, lorsque Humboldt finit d'écrire *Cosmos* qui est « l'essai d'une description physique du monde », il signale: « il ne fallait pas si l'on voulait retenir un ouvrage tel que *Cosmos* dans ses limites naturelles essayer d'établir entre les

11. HABERMAS Jürgen, *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997, p. 39-43.

12. KANT Emanuel, *Géographie*, Paris, Aubier, 1999, p. 198.

phénomènes un lien théorique¹³ ». Selon lui l'absence de théorie englobante n'est pas un défaut mais une nécessité: toute théorie du tout serait métaphysique! Son ouvrage se termine avec cette phrase: « il n'est point permis à la science d'aller se perdre dans les régions nébuleuses des rêveries cosmologiques ». La géographie physique est historiquement définie en France par Malte Brun dans la « Géographie universelle » des années 1810-1815. Cependant, après Humboldt, l'ouvrage vraiment fondateur est écrit par un élève de Vidal de la Blache, De Martonne avec le *Traité de géographie physique* de 1909. C'est, selon lui, l'ensemble de quatre préoccupations qui concernent les constituants de l'espace que les sociétés exploitent. La géomorphologie décrit les reliefs, la climatologie le climat, l'hydrologie les écoulements des eaux à terre et en mer et la biogéographie la répartition des plantes. Il est donc parfaitement compréhensible que De Martonne suive Humboldt et établisse la quadripartition canonique sans chercher à construire une unité interne à la discipline. S'il est utile d'étudier le relief, l'air, l'eau et les plantes, c'est uniquement à cause d'une forme particulière d'utilitarisme (le possibilisme vidalien): les sociétés tirent partie des milieux qu'elles habitent et ont besoin de les connaître en tant qu'ils sont une ressource et qu'ils comportent des contraintes. C'est donc la géographie humaine qui fixe les modalités de suture entre les composantes de la géographie physique.

Dans les épistémologies régionales actuellement disponibles, il n'y a toujours pas de modèle qui convienne à la fois à une science de la vie, une science de la roche et une science de l'aménagement (et pas davantage à une science de l'air ou de l'eau). Les manuels classiques anglo-saxons¹⁴ aussi bien que francophones¹⁵ font tous leur idée d'une discipline fonctionnant

13. VON HUMBOLDT Alexander, *Cosmos, essai d'une description physique du monde*, Paris, UTZ, 2000, 2 tomes, p. 1120.

14. STRAHLER Alan, STRAHLER Arthur, *Modern Physical Geography*, Hoboken (NJ), John Wiley, 1978; CHRISTOPHERSON Roger, *Geosystems, An Introduction to Physical Geography*, Londres, MacMillan, 1994; SMITHSON Peter, ADDISON Ken, ATKINSON Ken, *Fundamentals of the Physical Environment*, Londres, Routledge, 2002.

15. LE CŒUR Charles, AMAT Jean Paul, DORIZE Lucien, *Éléments de géographie physique*, Paris, Bréal, 1996.

comme synthèse systémique entre quatre sphères, litho-, atmo-, hydro- et biosphère, sous le contrôle de l'anthroposphère.

Cela doit-il pousser les géographes physiciens à se rallier au camp d'une épistémologie construite à partir de la géographie humaine? Ou leur faut-il s'inscrire dans une méta science, un cluster cognitif qui serait l'ensemble des disciplines abordant la spatialisation des activités humaines et des processus naturels?

UNE MÉTA STRUCTURE SURPLOMBANTE COMMUNE : LA SPATIALITÉ

À la base écologie et géographie postulent que le monde est non uniforme et qu'il est possible d'y repérer des différences liées au lieu où elles se situent. Ce sont donc des sciences qui se fondent sur un paradigme global, assez mou, mais intuitif : *space matters*. Cette idée est exprimée par Donald Janelle à partir d'une définition simple : « Un modèle est dit spatialement explicite lorsqu'il distingue les comportements et les prévisions en fonction d'une localisation spatiale¹⁶. » C'est une des raisons qui ont poussé les écologues et les géographes à formaliser la pratique du terrain d'étude et à en faire une base de l'enseignement de leur discipline dans les cursus universitaires. Cette notion de spatialité s'est lentement construite à partir de travaux de quelques rares pionniers peu connus en France et elle s'est ensuite imposée au point qu'aujourd'hui, de nombreux termes (concepts spatiaux) sont communs à l'écologie et à la géographie. Cela implique aussi que les techniques numériques de gestion de l'information spatiale (SIG: Systèmes d'information géographique) jouent, en tant que modèles, un rôle spécifique dans l'épistémologie de ces disciplines.

16. « *A model is said to be spatially explicit when it differentiates behaviours and predictions according to spatial location* », JANELLE Donald, « *Spatial Reorganization: A Model and Concept* », in *Annals of the Association of American Geographers*, n° 59, 1969, p. 348-364 (<http://www.csiss.org/janelle/docs/Janelle-Reorganization.pdf>).

La notion de *field work*¹⁷ a joué un rôle intéressant dans la constitution de ces sciences. Au XVIII^e siècle, l'explorateur parcourt le monde et le géographe en fait la carte dans son atelier. Il y a une nette séparation entre le collecteur de données et le metteur en ordre de la collection. Foucault a décrit cette conception de la science qui postule deux ordres différents au monde, celui des choses, « avec leur organisation propre, leurs secrètes nervures, l'espace qui les articule, le temps qui les produit », et celui des mots qui

s'annoncent toujours particulièrement à une subjectivité, à une conscience, à l'effort singulier d'une connaissance, à l'individu « psychologique » qui, du fond de sa propre histoire ou à partir de la tradition qu'on lui a transmise essaie de savoir¹⁸.

Complètement solidaire de cet épistémé des lumières, Kant ne voit aucun problème à faire un cours de géographie alors qu'il n'a pas visité le centième des lieux dont il parle. Avec les voyages de Humboldt, puis de Darwin, tout change en profondeur. La conception de la notion de lieu change : le scientifique doit avoir la capacité à échantillonner lui-même dans l'espace et à construire la logique spatiale qui explique la répartition de ce qu'il a prélevé. Il y a une logique à la spatialisation des objets, qui n'est pas la logique du discours subjectif du classificateur, mais celle de la mise en place des objets au cours de leur évolution. La première carte géologique, levée par Smith en 1815 pour l'Angleterre, expose que les couches de sédiments sont disposées selon une logique historique, leur âge donné par des fossiles d'animaux et géométrique, leur épaisseur et leur pendage¹⁹. C'est l'invention de la chrono-stratigraphie. Il y a donc une base conceptuelle spatiale commune à la répartition des vivants (fossiles) et à celle des couches de sédiments. Science de la vie et science de la terre peuvent donc partager une approche commune de l'espace.

17. POWEL Richard, « The sirens' voices? Field practises and dialogue in geography », in *Area*, vol. 34, n° 3, 2002, p. 261-272.

18. FOUCAULT Michel, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 252.

19. WINCHESTER Simon, *The Map that Changed the World*, New York/Londres, Viking/Penguin, 2001.

La mise en place de cette interface spatiale entre sciences doit beaucoup aux travaux ultérieurs de Wallace (1823-1913), qui a donné son nom à une ligne séparant les domaines biologiques asiatiques et australasiens, laissant à l'Ouest Bali et à l'est Lombok. Il voyagea dans les îles indo-malaises de 1854 à 1862. En 1868 il publia un récit de ses voyages (dédié à Darwin) qui commence par un chapitre intitulé « Physical geography » conçu comme une présentation des lieux d'études.

Il identifie deux grands ensembles géographiques le premier avec une flore (et faune) de type asiatique, l'autre de type australien. Il remarque ensuite que si l'on trace une ligne qui sépare les deux ensembles, « cette division [...] ne correspond en aucune façon à la division physique ou climatique de la surface²⁰ ».

Il est donc clair que la logique de distribution des vivants n'est pas déterminée par les conditions physiques. Affirmer un tel non-déterminisme en 1868 est une position épistémologique forte ! Wallace introduit alors une explication en utilisant les travaux de Darwin. Il explique que l'Australasie et l'Asie devaient être éloignées et que sur chacune d'entre elles des populations de plantes et d'animaux ont évolué séparément. L'Australasie s'est progressivement fragmenté en petites îles tandis que l'Asie par surrection volcanique s'est progressivement étendue et a fini par devenir très proche des fragments australasiens encore émergés. Aujourd'hui les deux ensembles sont distants de 15 km.

Au début du processus, quand il y avait deux continents éloignés et deux flores bien distinctes, il y avait un déterminisme géographique. Chaque oiseau granivore était adapté à la flore locale. Quand les deux continents se rapprochent un oiseau australasien peut, d'un court vol aller sur une île asiatique mais il n'y trouvera pas sa nourriture habituelle et ne s'y installera pas. Depuis que les deux continents sont proches les oiseaux n'ont pas évolué assez vite pour qu'une espèce australasienne puisse s'adapter à la flore asiatique (et vice versa). Les oiseaux granivores restent donc confinés. Les rapaces ont plus de liberté de

20. « [...] this division [...] does not in anyway correspond to the main physical or climatal (sic) division of the surface », WALLACE Alfred Russel, *The Malay Archipelago*, Singapour, Periplus editions, 2000, p. 12.

mouvement. Le déterminisme spatial ne joue donc pas de la même façon pour tous les oiseaux et pas de la même façon au cours du temps.

L'espace conceptuellement nécessaire à l'établissement d'un tel raisonnement est donc un espace géologique qui change et qui abrite des vivants changeant eux aussi, mais à des rythmes différents. L'espace est donc le cadre dans lequel se chevauchent des temporalités différenciées qui impliquent des logiques explicatives distinctes géologique pour l'une, biologique pour l'autre. Ces logiques doivent être rejointes par celle qui explique le climat et le type de végétation. Le concept de diffusion différenciée, qui reprend celui de temporalité différenciée est donc totalement commun à la géographie et à l'écologie. Cela explique pourquoi des termes comme interfaces, gradient, discontinuité, marges, *accommodation space* ou résilience sont fréquents dans les articles d'écologie et de géographie²¹. L'interface est la zone de contact entre l'objet et les forçages. Elle a une fonction d'échange et de régulation. La résilience est la réaction de l'objet au cours de l'échange. L'*accommodation space* est l'espace parcouru par l'objet au cours de sa déformation, bref l'espace nécessaire à son fonctionnement. Ces concepts valorisent le lieu en tant qu'il joue dans la constitution des différences mesurées entre des objets appartenant au même ensemble. Ces notions sont proches de ce Quine appelait des « objets géométriques » qui permettent à la géométrie de « remplir son rôle de servante de la science naturelle²² ».

L'espace (relationnel, déformable et accueillant) est donc ce qui permet de penser un événement, c'est-à-dire l'inscription d'un objet étudié par la science dans un processus de mobilité mesuré par des instruments. Suivant que l'objet étudié tire plus vers le « social » ou le « naturel » l'interface a des dimensions

21. REGNAULD Hervé, MAHMOUD Haya, OSWALD Johan *et al.*, « Tempêtes, rythme de fonctionnement d'une cellule sédimentaire et "accommodation space" : exemple sur l'Anse du Verger, Bretagne Nord », in *Noréis*, n° 215, 2010, p. 133-146.

22. QUINE Willard van Orman, *Le Mot et la chose*, *op. cit.*, p. 347.

plus ou moins spatiales, sociales ou narratives²³. La résilience, par exemple a, ou n'a pas, de dimension réflexive. Celle d'une plage est mécanique et morphologique, celle d'une communauté d'oiseaux est peu réfléchie mais intègre des effets mémoires, celle d'une société intègre la science historique. L'*accommodation space* peut, lui aussi, être approprié en territoire par une culture ou simplement parcouru comme une pure étendue physique par une dune mobile.

La spatialisation est donc vue à travers des modèles conceptuels nouveaux et avec des mesures qui impliquent toutes un large panel d'instruments. Nombre d'entre eux sont communs à de très nombreuses sciences (Station GPS, forages, radar pénétrant...). Cependant une technique dominante, la cartographie, est spécifique à l'écologie et à la géographie. Dès 1896, un botaniste Flahaut établit un code de couleur pour les cartes de la végétation qui est accepté et généralisé par les géographes pour les cartes du climat : le jaune correspond à la lumière, le bleu à l'humide, le rouge à la chaleur. Le lien entre association végétale et climat implique qu'une même sémiologie graphique puisse fonctionner pour les cartes botaniques et les cartes climatiques²⁴. Une telle convergence marque les étapes de la cartographie naturaliste jusqu'à l'apparition des SIG qui provoquent la création de nouveaux concepts. Certains sont juste revisités, comme la convergence temps-espace, d'autres sont nouveaux, comme la corrélation spatiale.

Un SIG est, d'une part, une série de couches d'information et, d'autre part, une capacité à calculer des relations entre objets, au sein d'une couche ou entre plusieurs couches. Il est donc à la fois stockage d'informations et construction de données nouvelles. En général, un SIG comporte une série de polygones, qui correspondent à la plus petite maille du modèle, ou au plus petit espace sur lequel un attribut existe. Ensuite, en agrégeant les

23. COLLIOT-THÉLÈNE Catherine, « Expliquer/comprendre, relecture d'une controverse », in *Espaces Temps. Les Cahiers*, n° 84-85-86, 2004, p. 6-23.

24. BROC Numa, *Une histoire de la géographie physique en France, les hommes, les œuvres, les idées*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2010.

polygones on extrait des informations à différentes échelles. Un exemple d'association spatiale serait que deux attributs soient toujours dans deux polygones contigus ou, au contraire, systématiquement dans deux polygones non contigus. Sur le littoral de Bretagne Sud, les polygones en érosion sont systématiquement associés à deux types d'attributs : soit un site de falaise, soit un site d'accumulation sédimentaire marqué par une sur-représentation des chemins côtiers « sauvages ». Qu'une falaise recule est normal, que la sur-fréquentation fasse reculer un lieu qui « naturellement » ne le devrait pas démontre bien l'imbrication forte entre les processus naturels et les processus anthropisés. Le SIG permet de quantifier l'impact humain qui inverse le processus naturel : face à une accumulation de tant de m³ due, par exemple, à la dérive littorale, le piétinement de tant de pieds humains s'impose et retourne la tendance. On peut alors envisager de modéliser l'énergie érosive de la marche à pied face à l'énergie accumulatrice des houles (ou de la fixation par les plantes). Jamais un tel modèle physique (humains *vs* houles) n'aurait pu être imaginé sans que des SIG, gérés par des géographes et des écologues, permettent de corrélérer spatialement des grains de sables, des chaussures et des plantes.

L'utilisation des SIG permet aussi de simuler l'évolution d'un territoire qui subirait telle ou telle transformation. À partir d'une série de cartes et de données qui décrivent l'existant on établit des modèles, on simule leurs effets en construisant de nouvelles cartes, de nouvelles séries de données et l'on demande aux habitants de commenter le résultat. Dans certains cas, on leur propose de construire eux-mêmes les scénarios, ou d'intervenir sur certains paramètres. Il s'agit donc d'une simulation et d'un jeu d'acteurs²⁵ qui intègre données actuelles, territoires virtuels, modèles numériques et décisions locales.

Les SIG posent un problème d'objet technique rassemblant écologie et géographie. Les techniques numériques de gestion de l'information spatialisée génèrent l'espace comme un englo-

25. BOUTINOT Laurence, VIAU Alain, LECLERC Grégoire, « Questions sur la neutralité des outils de type jeu de rôle et cartographie participative dans une expérience de gouvernance foncière au Sénégal », in *Noroi*, n° 209, 2008, p. 73-89.

bant universel qui contient des processus originaux, à l'interface société/nature. Le statut de l'ensemble qui intègre la totalité des phénomènes naturels et la totalité des phénomènes sociaux n'est pas celui d'un concept géométrique ou naturaliste : c'est un objet technique, résultant de calculs. Ce n'est pas seulement une techno-nature ni une techno-structure, c'est une sphère qui rassemble des rationalités spatiales distinctes. C'est un groupe de paradigmes contenant des modèles numériques, des déterminations sociales et leurs interactions. L'espace que ces disciplines construisent est un objet technico-politique.

LA PRÉSENCE DU POLITIQUE : UN CONTRÔLE QUI ÉTABLIT
DES HIÉRARCHIES ENTRE DISCIPLINES ET DÉPLACE LE CURSEUR
NATURE/SOCIÉTÉ SELON L'INTENSITÉ DU RISQUE

Bien que les trois disciplines partagent un espace conceptuel assez commun elles n'ont pas du tout le même statut dans l'Université et elles n'élaborent pas les mêmes critères d'évaluation de leur propre scientificité. Les instances institutionnelles dirigeantes (les sections CNU par exemple) ont ainsi des politiques différentes. De ce fait, leurs approches des problématiques qui pourraient leur être communes sont distinctes. Elles partagent cependant un trait commun, qui est sur-déterminé par la disponibilité des financements publics pour la recherche : les risques environnementaux et sociaux sont des objets privilégiés tandis que les fonctionnements « normaux », « habituels », « banals » des espaces et des territoires sont, en contrepartie, peu étudiés. Ce privilège à l'exceptionnel, assimilé à un danger, pose de nouveaux problèmes épistémologiques qui dépassent les trois disciplines et intéressent les sciences en général.

Actuellement, le critère le plus important est le nombre de publications que les évaluations considèrent comme de qualité. Dans les listes des revues dites « respectables » établies par l'Aéres, on peut compter 32 revues spécialisées en géographie physique, 109 en géographie humaine (et sociologie) et 22 polyvalentes (humaine et physique). Cette distribution a déjà changé plusieurs fois et peut encore évoluer. Il ne convient pas de s'attacher au détail des nombres mais aux ordres de grandeur. La géographie

humaine a plus de supports de publication parce qu'elle traite de problématiques qui nécessitent des mises au point fréquentes. En général, les phénomènes sociaux ont une labilité plus grande que les phénomènes physiques. Il est donc normal qu'un nombre important de revues permette de publier rapidement des analyses nouvelles élaborées au sujet de situations sociales changeantes. L'écologie, quant à elle, dispose de nombreux supports (un peu plus de 500 revues, très inégales en diffusion).

Pour mieux comparer les disciplines on peut se référer aux instances internationales d'évaluation bibliométriques²⁶.

En écologie, la revue la plus « cotée » a un *impact factor* de 16 (*Bulletin of the American Museum of Natural History*) et la 10^e atteint 4,5. En géographie la première revue est généraliste (*Transactions of the Institute of British Geographers* qui publie des articles en humaine et en physique) et vaut 3,9. La première revue de géographie humaine est *Progress in Human Geography* (3,59) et la première en géographie physique est *Global Environmental Change*, avec 2,6. Chaque année, ces valeurs et la place de ces revues peuvent changer. En 2006, *Geomorphology* était devant *Global Environmental Change*, par exemple.

L'écologie a donc, selon ces formes d'évaluation, un « statut » scientifique assez nettement différent de la géographie. Il est clair que pour les écologues, les publications à *impact factor* signifient quelque chose d'important, ce qui les rapproche d'une culture de type « sciences dures ». Pour les géographes, les normes d'évaluation bibliométriques paraissent moins pertinentes. Il arrive parfois qu'un doctorat en écologie (ou un PhD) soit principalement constitué par un recueil de trois articles dans de « bonnes revues », et la capacité d'un doctorant à publier est un élément légitimement essentiel dans les critères de recrutement. La section 67 du CNU (Biologie des populations et écologie) explique qu'elle attend des candidats à la qualification un certain nombre d'articles par an (suivant que le doctorat est soutenu depuis plus ou moins de temps) dans des

26. Par exemple : http://thomsonreuters.com/products_services/science/free/essays/impact_factor/

revues dont l'excellence est démontrée²⁷. En géographie, s'il arrive qu'un doctorat reprenne le contenu d'un article, il ne peut pas ressembler à un recueil de travaux. Dans ses conseils aux candidats, le CNU de la section 23 (géographie) ne mentionne pas un nombre d'article, ni un type de revue.

Écologie et géographie se distinguent donc fortement l'une de l'autre par le positionnement que leurs responsables souhaitent se donner quant aux critères d'évaluation de leur propre scientificité. Du point de vue de la puissance publique qui, souvent, finance les recherches, la différence est un peu moins nette et ces disciplines sont également sollicitées dans les appels d'offre sur les questions de risque. Un ouvrage récent est un bon exemple de l'interdisciplinarité grandissante, entre écologie et géographie pour traiter des problématiques de risques²⁸. Il rassemble les contributions de géographes, d'écologues (accompagnés par des sociologues, économistes et juristes), réunis dans une réponse commune à un appel d'offre ministériel au sujet des risques sur les littoraux.

Les instances politiques extérieures aux disciplines et les instances académiques internes à chaque discipline ont donc des attitudes qui permettent une convergence autour du thème de l'utilité sociale : les scientifiques publient de plus en plus, et dans des revues cotées, sur un sujet de ce que la société considère comme le plus urgent (le danger). En un sens, l'importance du danger justifie l'abondance des publications. La question de fond porte sur l'existence d'un éventuel décalage entre l'urgence politique et l'intérêt scientifique. Poser une interrogation de ce type revient à radicalement questionner la capacité du politique à impulser des démarches scientifiques. On peut également formuler la même idée en d'autres termes : comment convaincre le politique de financer des recherches qui n'ont aucun caractère d'utilité sociale immédiate ?

27. <http://www.cpcnu.fr/web/section-67/recommandation-mcf>

28. *Inégalités écologiques, territoires littoraux et développement durable*, DEBOUDT Philippe (dir.), Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2010.

Le débat a une dimension politique mais aussi, surtout, un enjeu épistémologique. Il porte sur la question suivante : qui a capacité à définir un objet scientifique ? Dans la perspective de Quine, ce sont les réflexions des scientifiques qui font évoluer les problématiques, signalent les points de blocages et proposent les nouvelles hypothèses. La science évolue par auto-mise en cause chaque fois qu'elle rencontre une forme de résistance conceptuelle. Ce qui est important est que le blocage qui rend nécessaire un éventuel changement de théorie, de méthode, de pratique, est interne à la science et apprécié par les scientifiques.

Dans une épistémé de type « École de Frankfort/Habermas », l'implication politique des scientifiques dans les pratiques sociales implique que le social, en tant que tel, a quelque légitimité à poser des questions aux scientifiques. Il n'est donc pas anormal, pour un groupe social, de demander à des géographes, à des écologues de traiter tel sujet plutôt que tel autre. Dès lors qu'un gouvernement est démocratique, il a le droit de poser des questions auxquelles les scientifiques de métier (souvent fonctionnaires de surcroît) doivent tenter de répondre. Il est donc naturel qu'il définisse une politique scientifique qui favorise certains thèmes, éventuellement au détriment d'autres si tous ne peuvent pas être financés à égalité. Il faut alors chercher quels thèmes scientifiques peuvent être à la fois socialement utiles et politiquement rentables, et à l'évidence la notion de danger permet de répondre aux deux exigences. Il faut en effet protéger les populations le plus vite possible et étudier les aléas porteurs de risques.

Cependant, avec un peu de recul, la relation entre danger et immédiateté n'est pas si évidente qu'elle paraît. Le danger, en effet, vient souvent d'un dérèglement des fonctionnements sociaux et environnementaux tenus pour stables et acquis. Le danger est issu du banal non dangereux et sa prévention passe avant tout par une connaissance précise des modalités de permanence des comportements pensés durables. Il faut donc comprendre comment le fonctionnement quotidien et habituel d'un système se dérègle, se modifie et se rend vulnérable. Il n'y a pas toujours lieu de privilégier l'étude de l'exceptionnel pour comprendre le fonctionnement spatial d'un système.

Le postulat de base d'une discipline spatialisante est en effet, on l'a vu, qu'un système doit pouvoir évoluer dans l'espace de façon à accommoder les changements. Le risque survient quand le système a des degrés de liberté bloqués et qu'il ne peut plus bouger ou se déplacer. Géographie et écologie traitent donc de blocages spatiaux c'est-à-dire de contraintes imposées par l'appropriation du territoire qui limitent la mobilité des phénomènes. Il faut alors construire une sorte de continuum conceptuel qui permet de penser trois choses à la fois : le passage d'une forme spatiale à une autre sans finalisme ; une relation de dépendance variable à des facteurs extérieurs d'échelle connue ; une relation encore inconnue à d'autres facteurs, à d'autres échelles. C'est donc la mise en place, parfaitement contingente, d'une situation qui met en cause la pertinence des paradigmes habituels séparant nature et culture, puisque tous les facteurs explicatifs peuvent être, indifféremment, sociaux ou naturels.

CONCLUSION : QUEL INTÉRÊT À UNE CONVERGENCE ÉCOLOGIE GÉOGRAPHIE ?

La relation entre écologie, géographie physique et géographie humaine est en partie construite sur une pragmatique du vivre ensemble avec un héritage déjà bi-séculaire. Une vision épistémologique qui expliciterait ces enchevêtrements est encore à construire. Il est nécessaire pour cela de repréciser ce que épistémologie régionale signifie.

On peut penser qu'il y a une science de l'animal, une science du minéral, une science de l'homme et qu'elles ont chacune leur mode propre de scientificité. On peut aussi distinguer les sciences entre elles selon ce qui motive leur logique. Il y a alors l'ensemble des sciences qui s'occupent de la localisation des objets (géographies, écologies), d'autres qui s'occupent de la forme des objets (anatomie, morphologies), d'autres de la genèse des objets (génétique, histoire, géologie). De la même façon qu'on peut faire une histoire des objets techniques, ou une histoire des idées, on peut étudier la spatialisation des reliefs comme celle des usines, ou modéliser la forme des plantes, la forme des villes ou des continents. Il y a donc des épistémologie

régionales qui se fondent sur le paradigme logique dominant (le temps, l'espace, la forme) et non pas sur l'objet étudié. Il me paraît utile de penser avec des formes d'épistémologies locales qui définissent les sciences à partir des méthodes logiques qu'elles emploient, sans s'inquiéter des objets auxquels elles les appliquent. Géographie et écologie sont des sciences qui établissent des modèles rationnels de spatialisation, c'est-à-dire des processus expliquant la mobilité dans un espace contraignant. Quand à savoir si ce sont des objets sociaux ou naturels qui sont mobiles, cela me paraît sans importance.

Hervé REGNAULD

Costel, UMR 6554 CNRS, université Rennes 2

Nature et culture en anthropologie

La distinction entre nature et culture est une idée spécifique à l'Occident. Issue des pensées savantes, philosophique et scientifique, élaborées au xvii^e siècle, elles-mêmes héritières d'auteurs grecs anciens, cette cosmologie dessine un Grand Partage entre les humains, producteurs de culture, de civilisation, sujets connaissants, et les non humains qui peuplent le monde extérieur observable et objectivable. Les grandes découvertes géographiques ont entraîné la reproduction de ce schéma structurant à l'extérieur de nos sociétés, opérant un deuxième partage entre Nous, les Occidentaux, et Eux, les peuples des sociétés exotiques, partage qui a présidé à la naissance de l'ethnologie. Depuis, le chemin est ardu pour se défaire de cette position « narcissique » et penser autrement les ontologies, voire pour prendre en compte les pensées produites ailleurs qu'en Occident et parvenir à une véritable « ontographie comparative » qu'appellent de leurs vœux certains auteurs¹.

En effet, l'étude des autres sociétés a contribué à l'épistémologie critique de la pensée occidentale moderne et de son universalité. D'une part l'analyse des pensées « sauvages » a révélé d'autres schémas cosmologiques, d'autre part la sociologie des sciences a mis à mal les présupposés objectifs de l'activité scientifique. Par ailleurs, le développement des sciences cognitives, ainsi que le récent progrès de la connaissance du cerveau – les

1. VIVEIRO DE CASTRO Eduardo, *Métaphysiques cannibales*, traduit du portugais (Brésil) par Bonilla Oiara, Paris, PUF, « Métaphysiques », 2009.

neurosciences – ont fait naître d'autres approches de ce dualisme nature/culture, qui se trouve à la fois au cœur de l'être humain lui-même et dans sa relation aux non humains. Ces divers courants de pensée se développent sur fond de crises écologiques qui brouillent toujours davantage la limite entre les ontologies.

Les relations que les sociétés non occidentales pouvaient avoir avec la nature ont d'abord été traitées en anthropologie à travers la question du totémisme. Sous ce nom étaient regroupés aux XVIII^e et XIX^e siècles des cultes et des interdits alimentaires observés chez les Indiens d'Amérique du Nord et en Australie, montrant que les clans établissaient des relations de similitude avec leurs animaux ou leurs plantes « totems » (selon le terme algonquin éponyme). Le Britannique James Frazer élabora une explication psychologique – le totem serait considéré par les femmes comme géniteurs de leurs enfants –, le français Émile Durkheim une explication sociologique – le totem serait un emblème permettant à la société de se représenter elle-même en des moments particuliers – puis l'intérêt pour le totémisme s'affaiblit au début du XX^e siècle, jusqu'à la mise au point publiée par Claude Lévi-Strauss en 1962, *Le Totémisme aujourd'hui*.

Lévi-Strauss y dénonce une illusion « qui avait servi à rejeter certaines sociétés dans la nature, ou du moins à les classer en fonction de leur attitude vis-à-vis de la nature, par mécompréhension de leurs modes de pensées² ». S'appuyant sur son terrain amazonien et sur les travaux des américains Robert H. Lowie et surtout Franz Boas qui connaissait bien les langues amérindiennes, s'inspirant aussi d'une étude de Durkheim et Mauss sur les classifications³, Lévi-Strauss comprend le totémisme comme un opérateur logique, qui établit des rapports entre les phénomènes naturels en homologie avec des rapports entre les groupes sociaux. Les différences entre les objets naturels fournissent une méthode pour penser les segments sociaux.

2. LÉVI-STRAUSS Claude, *Œuvres*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 2008, p. 450.

3. DURKHEIM Émile, MAUSS Marcel, « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives » (1902), in MAUSS Marcel, *Essais de sociologie*, Paris, Éditions du Seuil, 1971.

Dans *La Pensée sauvage* publié la même année, il explore cet « envers du totémisme », et développe tout d'abord une théorie de l'unité de l'esprit humain à travers sa diversité géographique, historique et culturelle⁴. Ses travaux sur la parenté et les mythes lui fourniront par la suite matière à une seconde pensée : l'étude des représentations mythiques « du passage de la nature à la culture » porte en elle la contestation de ce contraste radical créé par l'Occident, et montre l'ambiguïté et la compénétration entre ces deux ordres dans la pensée amérindienne⁵.

En 1976, un élève de Lévi-Strauss, Philippe Descola, part mener un terrain ethnographique chez les Achuars, des Indiens Jivaros d'Amazonie⁶. Il y est vite convaincu des limites de l'explication environnementale des modes de vie qui dominait alors en anthropologie. Comme il le découvre progressivement, les Achuars ne voient pas leur environnement naturel comme séparé de la société, mais comme « un dense réseau d'interrelations gouvernées par des principes qui ne discriminent pas les humains des non humains⁷ ». Ils se servent des catégories élémentaires de la vie sociale pour penser leur rapport aux objets naturels. Descola se consacre alors, au sein d'un réseau de recherches amazoniennes très productif, à l'élaboration d'outils conceptuels pour expliquer la manière dont les Achuars et toutes les autres sociétés pensent le monde et les « entités qui l'habitent », qu'il nomme les existants (humains, animaux, plantes, etc.). Son livre publié en 2005, *Par-delà nature et culture*, stimule les débats⁸. Sous l'in-

4. KECK Frédéric, Notice de « Totem et tabou » et « La pensée sauvage », in LÉVI-STRAUSS Claude, *Œuvres, op. cit.*, p. 1774-1810.

5. Dans les *Mythologiques*, d'après VIVEIRO DE CASTRO Eduardo, *Métophysiques cannibales, op. cit.*, p. 177, « la notion de société se voit désinvestie au profit d'une attention portée systématiquement sur les transformations narratives intersociétaires », autant dire interspécifiques.

6. DESCOLA Philippe, *La Nature domestique, symbolisme et praxis dans l'écologie des Achuar*, Paris, Fondation Singer-Polignac/Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1986.

7. DESCOLA Philippe, « Les cosmologies des Indiens d'Amazonie », in *La Recherche*, n° 292, 1996, p. 65.

8. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005. Il a inauguré en 2000 une chaire d'Anthropologie de la nature au Collège de France.

fluence de l'ontologie amérindienne, il retient les caractères d'intériorité et de physicalité comme critères marquant la continuité ou la discontinuité entre les existants humains et non humains. Il tire des différentes combinaisons de ces critères, observées sur des terrains variés, quatre grands types d'ontologies qu'il nomme, avec des significations redéfinies, totémisme⁹, animisme¹⁰, analogisme¹¹ et naturalisme. Ces types forment autant de points d'ancrage aux cosmologies, aux modèles de lien social et aux théories de l'identité et de l'altérité¹². Dans notre cosmologie occidentale, le naturalisme, l'homme est le seul être à posséder une intériorité, à être un sujet face au reste des existants, avec lesquels il partage en revanche le caractère de physicalité. Nous postulons donc la diversité des représentations (les cultures) d'un monde identique (la nature) ; le perspectivisme amérindien pose l'idée d'une unité de la représentation appliquée à une diversité de « natures¹³ ».

Descola qualifie la pensée moderne d'« ornière dichotomique » qui rend très difficile la compréhension « des ontologies et des cosmologies dont les prémisses diffèrent des nôtres¹⁴ ». Mais il souligne aussi sa fonction rectrice dans l'organisation des sciences, lesquelles ont permis un développement technique répandu dans le monde entier. Ainsi, le dualisme nature-culture est à la fois dénoncé comme une ontologie parmi les autres et sert de toile de fond à l'ensemble du livre. Le chercheur brésilien Viveiro de Castro va plus loin et estime que faire de l'anthropolo-

9. Ressemblance des intériorités, continuité des physicalités. En Australie, les « êtres du rêve » sont des hybrides originels et originaux qui s'actualisent (par les âmes enfants déposées dans des sites géographiques) dans les humains, les animaux et les végétaux, chacun étant une expression vivante et conjoncturelle de certaines qualités matérielles et essentielles qu'ils partagent par le même rapport à un prototype.

10. Ressemblance des intériorités – tous les existants possèdent une âme ou un esprit et une intention –, différence des physicalités.

11. Différence des intériorités et des physicalités (discontinuité graduelle) qui forme un collectif mixte, inclusif et hiérarchisé, coextensif avec le monde.

12. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 176.

13. Le perspectivisme n'est pour Descola qu'un cas particulier d'animisme.

14. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 123.

gie, c'est reconnaître dans la pensée des autres d'autres anthropologies, qui peuvent en retour servir à nous observer – ce qu'il met en pratique en érigeant le perspectivisme amérindien au statut de concept. Cette ontologie, poussant à son terme le caractère situé de tout savoir, postule que tous les existants du cosmos occupent la position de personne, de sujet (position à ne pas confondre avec l'humanité comme espèce), et que « tous les êtres voient (“représentent”) le monde de la même façon – ce qui change c'est le monde qu'ils voient¹⁵ ». Ce point de vue se trouve dans le corps, compris comme faisceau d'affects et de capacités placé de manière centrale « entre la subjectivité formelle des âmes et la matérialité substantielle des organismes¹⁶ ». Une manière, peut-être, de répondre à la question du dualisme corps/esprit.

Ces travaux font usage du concept de « cosmopolitique » développé par Isabelle Stengers et Bruno Latour pour parler d'un monde où l'action humaine est de plus en plus confrontée à celle des non modernes et des non humains. Trois approches ont inspiré Bruno Latour, sociologue des sciences, pour critiquer notre soi-disant modernité : l'anthropologie comparée, les *sciences studies*¹⁷, et la pratique des mouvements écologiques¹⁸. Elles représentent pour lui autant de méthodes pour une démarche d'« anthropologie symétrique » qui consiste à regarder comment d'autres sociétés que la notre pensent le monde ; puis, chez nous, comment les sciences – et non plus la Science – fabriquent expérimentalement les faits scientifiques ; enfin à constater, notamment par l'actualité des crises écologiques, l'existence d'hybrides inclassables entre nature et société, entre objets et sujets, qui montrent à l'évidence que des acteurs humains et non humains

15. VIVEIRO DE CASTRO Eduardo, *Métaphysiques cannibales*, op. cit., p. 38.

16. *Ibid.*, p. 40.

17. L'objet des *sciences studies* (anthropologie et philosophie des sciences et des techniques) est d'étudier la manière dont les connaissances scientifiques sont engagées dans les collectifs et dans les sujets, le mot collectif désignant chez Latour la société à des échelles diverses.

18. LATOUR Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991 ; LATOUR Bruno, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.

agissent de manière associée. En pratique donc, pour Latour, nous n'avons jamais été modernes¹⁹. Loin de prétendre abolir les frontières entre les personnes et les choses, il dénonce l'exclusion mutuelle des deux domaines, nature et culture, constitutive de chacun d'eux, et montre que cette ligne de partage est en réalité « une courbe infiniment plus complexe²⁰ », comme l'illustrent l'histoire des sciences, les controverses scientifiques et les crises écologiques. Il parle donc de natures-cultures au pluriel ou, à la suite de Viveiro de Castro, de multinaturalisme, et se livre à de profondes redéfinitions sociologiques.

Latour cherche entre autre à expliciter la manière dont sont produits les faits dits « naturels », et le dispositif scientifique expérimental qui permet de les faire advenir. Il relève d'abord un procédé de purification des faits, suivi d'une médiation assurée par un tiers essentiel entre les faits et la connaissance : le savant, chargé de l'exercice des sciences, de la production scientifique. La nature et les sciences ne sont donc pas synonymes, et rendre aux faits de nature leur historicité, en rapportant comment ils ont été construits scientifiquement, ne leur enlève en rien leur objectivité et leur solidité. On peut garder à la nature sa transcendance (elle est distincte de la fabrique de la société), et à la société son immanence (on peut la modifier, entre citoyens, sans toucher à la nature), mais il importe que soit dévoilé le caractère produit de cet état de choses. Cette séparabilité, Latour la met en lumière, comme conséquence de cette pratique de la médiation qu'il faut savoir reconnaître dans la production commune des sociétés et des natures. Le langage, le discours, est un autre tiers médiateur entre nature et société, il concourt à la production d'objets hybrides à la fois réels, discursifs et sociaux. Entre les acteurs ou plutôt les actants qui figurent dans l'action et forment des collectifs, la distinction nature/société, objets/sujets, n'est pas pertinente²¹.

19. De même, pour Descola, l'ontologie naturaliste est « un masque pour une pratique qui le contredit », DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, op. cit., p. 130.

20. VIVEIRO DE CASTRO Eduardo, *Métaphysiques cannibales*, op. cit., p. 19.

21. De nouvelles « associations », toujours imprévues, apparaissent, par exemple, entre les virus, les pénuries, les passions, les innovations

Les concepts transontologiques de collectif et d'acteur-réseau créés par Latour ont inspiré maints travaux récents en anthropologie²². Néanmoins, constate-t-il, la majorité des intellectuels français pensent encore que les Occidentaux sont les seuls, grâce à la science, à mobiliser la nature telle qu'elle est, et non par des représentations symboliques ou d'autres perspectives, les sciences restant pour eux la référence à l'ordonnement des cultures... Nous tenons encore la science pour universelle, donc hors culture. Pourtant, les travaux d'ethnologie menés, par exemple, dans des laboratoires scientifiques non occidentaux montrent que « la nature ne s'y laisse pas objectiver de la même manière²³ ». Ainsi, au Japon, la nature est considérée comme instable, multiple, représentant le particulier, et c'est la culture qui représente l'universel de l'expérience humaine. Alors que leurs partenaires occidentaux construisent les faits par épuration et distinction, les Japonais établissent des connexions multiples et indéterminées. Malgré ces approches épistémologiques différentes et les controverses dans la manière de produire et de diffuser les faits scientifiques, les Japonais publient dans les revues internationales. Cela met en valeur le fait que dans les laboratoires occidentaux aussi, les controverses naissent de la manière dont les faits ont été produits, remontant implicitement jusqu'à celle dont a été opérée la séparation nature/culture, objet/sujet.

Les travaux de Descola et de Latour ont ouvert la voie à une analyse renouvelée des situations modernes de crises écologiques et sanitaires. Ce qui se dit aujourd'hui sur les êtres composant l'environnement et sur notre rapport à la nature et à la mort, face aux risques de pandémies par exemple, intègrent un nombre croissant d'acteurs – y compris les animaux et les virus. L'anthropologue F. Keck appréhende ces discours, variables

techniques, les pays émergents, les rumeurs, les catastrophes naturelles, etc. LATOUR Bruno, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.

22. *Humains, non-humains. Comment repeupler les sciences sociales*, HOUDART Sophie, THIERY Olivier (dir.), Paris, La Découverte, 2011.

23. HOUDART Sophie, *La Cour des miracles, ethnologie d'un laboratoire japonais*, Paris, CNRS Éditions, 2007, p. 317.

selon les lieux d'enquête, comme des « histoires » à la fois scientifiques et politiques, « qui se racontent²⁴ ».

L'environnement a d'abord été envisagé en anthropologie comme une contrainte à laquelle les hommes doivent s'adapter dans leur vie sociale (Mauss et Beuchat), en particulier par les techniques²⁵. Des travaux pluridisciplinaires, tels ceux d'André Georges Haudricourt entreprenant l'étude des plantes cultivées du point de vue de la botanique, de la linguistique et de l'ethnologie, ont donné naissance en France aux ethnosciences avant la lettre. Le terme « ethnoscience » a d'abord été utilisé par l'américain Harold C. Conklin qui a étudié, lui aussi de manière pluridisciplinaire, les relations des sociétés philippines aux plantes de leur environnement²⁶. Son principal souci était de reconnaître dans la pensée des indigènes un véritable dispositif cognitif, malgré les problèmes de traduction. Il prévient ainsi le reproche qui sera fait aux ethnosciences de produire des classements en réalité fondés sur des catégories occidentales²⁷. Bientôt liées aux États-Unis avec la *Cognitive Anthropology* qui postule l'unité du cerveau humain et étudie son fonctionnement, les ethnosciences s'y sont également développées sous le nom d'*Études des savoirs autochtones*, une approche plus militante partagée par les peuples autochtones, qui met l'accent sur l'importance du contexte d'apprentissage et de transmission des connaissances. Actuellement, c'est dans l'héritage de Descola, de Latour, ainsi que de Haudricourt, que se situent des ethnologues comme Florence Brunois²⁸. Pour comprendre les savoirs locaux des Kasua de Nouvelle Guinée sur leur forêt, elle les examine dans le cadre de l'engagement mutuel dans lequel se trouvent les hommes et les êtres de l'environnement, et découvre que la forêt

24. KECK Frédéric, *Un Monde Grippé*, Paris, Flammarion, 2010.

25. LEROI-GOURHAN André, *Évolution et technique. I. L'Homme et la matière; II. Milieu et techniques*, Paris, Albin Michel, 1943-1945.

26. CONKLIN Harold C., *The Relation of Hanunóo Culture to the Plant World*, Thesis (Ph. D.), Yale University, 1954.

27. L'usage du préfixe ethno- devant une discipline scientifique est lui-même ambigu, signalant tantôt l'étude des savoirs naturalistes des autres, tantôt la démarche scientifique qui les étudie.

28. BRUNOIS Florence, « Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie », in *Journal de la Société des océanistes*, n° 120-121, 2005-1/2, p. 31-40.

des Kasua est le théâtre d'une sociabilité subtile entre humains et non humains, les plantes étant également utilisées par les animaux, et par les esprits. Elle a ainsi recensé 483 usages qu'en font les animaux. Cette ethnoscience alternative, renommé « ethnéthologie », doit beaucoup à l'anthropologie « symétrique ».

Différents courants naturalistes ont vu le jour en anthropologie, accordant des sens divers à ce terme, mais non sans s'influencer mutuellement. L'idée que les interactions humaines sont déterminées par des dispositions biologiques a eu une certaine audience dans les années 1950 à 1980, surtout aux États-Unis. L'écologie culturelle, perspective évolutionniste développée par Stewart, explique quant à elle la dynamique des systèmes sociaux par leurs techniques productives et adaptatives. La sociobiologie, avec sa principale théorie, la sélection de parenté, fonde les systèmes de parenté sur une stratégie inconsciente, individuelle ou du groupe, de maximisation de la reproduction. Ce déterminisme génétique, qui prétend expliquer la culture par une disposition innée de l'homme à rechercher son intérêt personnel dans un milieu compétitif, est dénoncé depuis 1976 par l'anthropologue Marshall Sahlins²⁹.

Les approches cognitivistes représentent un courant actuel important en anthropologie mais loin de former un tout homogène elles sont représentées par une variété de travaux.

29. SAHLINS Marshall, *The Western Illusion of Human Nature*, Chicago, Prickly Paradigm Press, 2008. Ces approches sont vivaces. Ainsi, une équipe d'anthropologie et écologie évolutionnistes a démontré que l'acquisition de bétail a poussé des sociétés matrilineaires de langue bantoue d'Afrique subsaharienne à adopter une filiation patrilinéaire ou cognatique, confirmant l'association de la matrilinearité avec l'horticulture (HOLDEN Clare, MACE Ruth, « Spread of cattle led to the loss of matrilineal descent in Africa: a coevolutionary analysis », in *Proceedings of the Royal Society of London B*, 270, 2003, p. 2425-2433). Les faits relevés dans l'île de Ngazidja aux Comores infirment ce schéma d'abandon de la matrilinearité et appellent à une utilisation nuancée de cette théorie. L'adoption de l'islam, la propriété par les lignages dominants de grands troupeaux de bovins, et récemment une importante migration, n'ont pas entraîné l'effacement du principe matrilineaire à cause de l'imbrication de celui-ci avec le système d'âge et l'organisation politique en cités (BLANCHY Sophie, *Maisons des femmes, cités des hommes. Filiation, âge et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Nanterre, Société d'ethnologie, « Sociétés africaines », 2010).

L'anthropologie cognitive part du principe qu'une pensée est un état mental pourvu d'un contenu intentionnel sémantiquement évaluable. Les états ou représentations forment un langage interne proche de celui de la logique et modélisable. L'étude des processus cognitifs permet d'expliquer l'acquisition et la transmission des représentations culturelles et des comportements, leur mode transmission et leur variation, et ainsi de comprendre la constitution des savoirs tacites communs à une société³⁰. À la fois naturaliste et mentaliste, cette approche postule l'unité des processus mentaux existant au-delà de la diversité culturelle, et *La Pensée sauvage* de Claude Lévi-Strauss est pour elle un ouvrage fondateur. Ses méthodes sont principalement celles de la psychologie expérimentale, explicitement assumées comme donnant de plus de scientificité aux travaux, face aux données à l'ontologie souvent floue généralement constituée par l'approche socioculturelle classique³¹. Le naturalisme veut en effet rendre compte du mental et du social en les traitant méthodologiquement comme des objets naturels : le modèle cognitif est retenu pour sa matérialité, au dépens des modèles sémiologiques³².

Un courant cognitif de tendance évolutionniste établit un lien plus étroit entre les représentations comme états mentaux et les processus neurologiques et s'appuie largement sur les neurosciences. Face à la sociobiologie et à la sélection collective, qui voient dans la récurrence des formes d'idées et de comportements religieux observées de par le monde l'indice de leurs qua-

30. SPERBER Dan, « Anthropology and psychology: toward an epidemiology of representations », in *Man*, n° 20, 1985, p. 73-89; SPERBER Dan, *La Contagion des idées*, Paris, Odile Jacob, 1996; LENCLUD Gérard, « Apprentissage culturel et nature humaine », in *Terrain*, n° 40 (« Enfant et apprentissage »), 2003, p. 5-20; LENCLUD Gérard, « La culture s'attrape-t-elle? Remarques sur la contagion des idées », in *La Cognition au prisme des sciences sociales*, LAHIRE Bernard (dir.), Paris, Archives contemporaines, 2008, p. 107-127; BLOCH Maurice, *L'Anthropologie cognitive à l'épreuve du terrain. Leçon inaugurale à la chaire européenne du Collège de France 2004-2005*, Paris, Fayard, 2006.

31. Voir Pierre LIVET dans ce volume.

32. SPERBER Dan, « Les sciences cognitives, les sciences sociales et le matérialisme », in *Introduction aux sciences cognitives*, ANDLER Daniel (dir.) Paris, Gallimard, 2004, p. 493-516. Voir également la contribution de Daniel ANDLER dans ce volume.

lités adaptatives, l'approche définie par Scott Atran et Pascal Boyer comme une théorie cognitive de la culture y voit plutôt des produits dérivés de fonctions anciennes du cerveau³³. Les croyances religieuses étant définies comme les représentations mentales d'agents surnaturels, les comportements religieux sont expliqués par le déclenchement, dans des situations de détresse émotionnelle, de réseaux neuronaux utilisés au cours de la phylogénèse pour faire face à des situations stressantes, et donc pour survivre, réseaux qui contribuent à l'attribution d'une agentivité à des entités invisibles. Les théories « de type Boyer » sont démontées par d'autres approches des phénomènes religieux. Ceux-ci seraient liés à notre capacité d'imagination, caractéristique des seuls humains, qui joue un rôle central dans notre socialité et qui englobe toute notre représentation du social visible ou invisible : on doit donc plutôt se concentrer sur le développement neurologique de cette capacité imaginative³⁴. Les critiques de l'anthropologie cognitive portent sur la réduction qu'elle opère du social au psychologique et plus, à des micro-mécanismes cérébraux ne pouvant rendre compte de faits sociaux comme, par exemple, les systèmes de parenté³⁵.

La réflexion anthropologique sur les relations entre humain et non humain se nourrit des avancées récentes de l'éthologie des grands singes, qui montrent l'existence parmi eux d'une certaine diversité culturelle³⁶. L'anthropologue Frédéric Joulian étudie les

33. ATRAN Scott, *In God we Trust. The evolutionary landscape of religion*, Oxford, Oxford University Press, 2002, (trad. fr. *Au nom du Seigneur. La religion au crible de l'évolution*, Paris, Odile Jacob, 2009) ; ATRAN Scott, « Théorie cognitive de la culture. Une alternative évolutionniste à la sociobiologie et à la sélection collective », in *L'Homme*, n° 166, 2003, p. 107-144 ; BOYER Pascal, « Religious thoughts and behaviour as by-products of brain function », in *Trends in Cognitive Sciences*, vol. 7, n° 3, 2003, p. 119-124.

34. BLOCH Maurice, « Why religion is nothing special but is central », in *Philosophical transactions of The Royal Society B, biological sciences*, 363 (1499), 2008, p. 2055-2061.

35. SCUBLA Lucien, « Sciences cognitives, matérialisme et anthropologie », in *Introduction aux sciences cognitives, op. cit.*, p. 517-554.

36. *The Question of Animal Culture*, LALAND Kevin N., GALEF Bennett G. (dir.), Cambridge (MA), Harvard University Press, 2009 ; DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture, op. cit.*, p. 253.

relations comportementales et idéelles entre animaux (primates en particulier), préhumains et hommes actuels. En quittant un jour la Côte d'Ivoire où il avait observé les chimpanzés et d'où il emmenait des outils utilisés par ceux-ci, il a dû remplir un formulaire pour le passage en douane, mais comment classer des objets « faits de main de singe » : du côté du patrimoine naturel ou du patrimoine culturel³⁷? Des programmes pluridisciplinaires comparatifs portent sur l'apprentissage, la transmission de comportements acquis et de traditions. Celles-ci sont aujourd'hui attestées chez certains primates, et des observations étonnantes sont faites sur le terrain éthologique. La psychologie cognitive fournit un formidable atelier méthodologique en plaçant dans un continuum la cognition et les comportements humains et animaux, ce qui permet d'étudier de manière comparative le lien entre pensée et langage et pensée sans langage³⁸. Mais l'extension de la notion de culture aux animaux amène à soulever aussi la question de leurs droits et provoque actuellement un débat animé entre de nombreux chercheurs philosophes, anthropologues et éthologues³⁹. Les travaux collectifs soulignent cependant la difficulté de s'accorder sur des définitions et de poser de manière univoque la « question animale⁴⁰ ». L'ethnographie de l'élevage et de la mise à mort routinisée ou ritualisée des animaux par les hommes montre que la frontière dressée avec eux est tantôt considérée comme un fait, tantôt comme un enjeu⁴¹. Réinterrogées au prisme des crises sani-

37. JOULIAN Frédéric, « Techniques du corps et traditions chimpanzières », in *Terrain*, n° 34 (« Les animaux pensent-ils ? »), 2000, p. 37-54.

38. Voir Bernard VICTORRI dans ce volume.

39. BURGAT Florence, *Animal, mon prochain*, Paris, Odile Jacob, 1997.

40. LENCLUD Gérard, « Et si un lion pouvait parler... Enquête sur l'esprit animal », in *Terrain*, n° 34 (« Les animaux pensent-ils ? »), 2000, p. 5-22.

41. VIALLES Noëlie, *Le Sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, « Ethnologie de la France », 1987; RÉMY Catherine, *La Fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*, Paris, Economica, 2009; WOLFF Francis, « Le statut éthique de l'animal dans la corrida », in *Cahiers philosophiques*, n° 101, 2005, p. 62-91.

taires⁴², les relations hommes/animaux révèlent une diversité de natures-cultures même dans des contextes industrialisés.

L'anthropologie comparée montre que le dualisme nature-culture ne peut plus être pris pour une théorie de la réalité à portée universelle, mais n'est qu'une vision du monde comme d'autres, contre d'autres. La reconnaissance de la pluralité des natures-cultures témoigne de l'effort pour repenser différemment les relations entre humains et non humains mises au jour dans nos pratiques comme dans celles des autres. Le renouveau conceptuel amené par les plus récents travaux opère dans les soubassements mêmes de la discipline, dans la définition du mode de connaissance anthropologique, non sans effets déstabilisateurs. La philosophie, l'histoire des sciences et l'ethnographie ont ici partie liée pour reconsidérer à égalité, chez nous Occidentaux et chez les autres exotiques, la validité et la portée des connaissances produites. D'une part l'objectivité de la science est dénoncée en ce que les savoirs produits dépendent toujours en partie de leur condition de production, d'autre part une attention nouvelle est accordée aux versions non occidentales de la réalité du monde, des ontologies, des relations entre conscience et matière, des interactions sociales. La pensée anthropologique n'est plus considérée comme l'outil universel qu'elle a longtemps été dans son histoire, et l'on prend acte que la cosmologie moderne ne s'est jamais imposée partout dans le monde. La première opération de mise à jour a donc été d'inclure les non-humains dans les analyses sociologiques comme acteurs ou entités capables de faire agir. L'hybridité des dispositifs de la vie quotidienne, soi-disant naturels, matériels ou culturels, est ainsi regardée en face, pour une meilleure compréhension des processus, éminemment sociaux, qui les relient.

Sophie BLANCHY

Lesc, UMR 7186 CNRS

42. MANCERON Vanessa, « Grippe aviaire et disputes contagieuses. La Dombes dans la tourmente », in *Ethnologie française*, XXXIX, 1, 2009, p. 57-68 ; KECK Frédéric, *Un Monde Grippé*, op. cit.

Le naturalisme est-il l'horizon scientifique des sciences sociales¹ ?

Pourquoi la question du naturalisme se pose-t-elle à nouveau de manière urgente dans les sciences sociales ? C'est là une de ces questions qui divise l'opinion en deux camps. Pour les uns, la cause en est une répétition amnésique d'erreurs qu'on aurait cru surmontées depuis longtemps. Pour les autres, c'est l'apparition de moyens conceptuels et technologiques suffisamment nouveaux et prometteurs pour modifier les termes du problème. Cette division ne coïncide pas avec la partition entre adversaires et partisans du naturalisme, même si elle la recoupe largement, car on peut être naturaliste par principe sans accorder de crédit aux nouvelles approches naturalistes, ou inversement prendre celles-ci au sérieux sans être acquis au naturalisme.

Mais c'est un troisième désaccord qui sera examiné sommairement dans le présent article. Il porte sur le lien entre deux

1. In *Les Sciences humaines sont-elles des sciences?*, MARTIN Thierry (dir.), Paris, Vuibert, 2011, p. 15-34. Le présent article reprend en partie des communications de l'auteur présentées à l'EHESS (9 novembre 2006), au deuxième congrès de la Société de philosophie des sciences (Genève, 29 mars 2007), à la journée d'études « La scientificité des sciences humaines aujourd'hui » (Besançon, 7 novembre 2007) et au premier congrès de l'European Philosophy of Science Association (Madrid, 15 novembre 2007). Les actes de ce dernier congrès contiennent un article en anglais (ANDLER Daniel, « Naturalism and the scientific status of the social sciences », in *EPSA. Launch of the European Philosophy of Science Association*, SUÁREZ Mauricio, DORATO Mauro, Rédei Miklós (eds.), Dordrecht, Springer, 2010) dont certains passages sont fortement inspirés.

projets : celui de naturaliser (au sens qui suscite les débats actuels) les sciences sociales et celui de leur conférer un statut authentiquement et pleinement scientifique. Pour les uns, l'aboutissement du premier est une condition à la fois nécessaire et suffisante pour la réalisation du second. La naturalisation du social, dans le sillage de la naturalisation du mental, assurerait la scientificité des sciences sociales, et inversement, l'échec du programme de naturalisation signifierait l'échec du projet d'une authentique science du social, et concurremment l'abandon du programme de l'unité de la science. Pour les autres, les sciences sociales ne dépendent pas du programme de naturalisation en cours pour progresser vers la scientificité à laquelle elles aspirent, et il n'est pas même certain à leurs yeux que ce programme, même s'il était couronné de succès, réaliserait l'idéal scientifique dont se réclament ses défenseurs. Il y a là en réalité, on le voit, deux points de désaccord : l'un concerne la naturalisation comme condition suffisante, l'autre comme condition nécessaire. Le premier point est celui qui donne lieu aux controverses les plus vives, opposant ceux qui défendent et ceux qui critiquent les programmes de naturalisation en cours sur le plan soit (strictement) scientifique, soit (strictement) naturaliste. Le second point est moins discuté, peut-être parce que ceux qu'il oppose n'ont pas une claire conscience de la possibilité du point de vue adverse. Aux uns il paraît évident que la naturalisation est la seule voie d'accès possible au statut de science véritable, aux autres qu'il en existe justement une autre. Dans ce second groupe on est évidemment attentif aux doutes qui s'expriment tant sur le caractère scientifique que sur les succès supposés des programmes de naturalisation, car si ces doutes se révélaient fondés, alors il serait d'autant plus plausible, pour un défenseur du projet d'une science authentique du social, d'arguer qu'il existe d'autres voies que la naturalisation (au sens où on l'entend aujourd'hui). Les deux débats, sur le caractère suffisant et sur le caractère nécessaire de la naturalisation, sont donc liés.

La position qui sera esquissée ici sera pluraliste en un double sens, s'opposant à la fois à la conception traditionnelle de l'unité des sciences, et à l'idée qu'une seule voie peut permettre aux sciences sociales d'accéder au statut de sciences authentiques.

UNITÉ DES SCIENCES ET NATURALISME,
HIER ET AUJOURD'HUI

Quand on parle aujourd'hui de naturalisme et de naturalisation, on entend un ensemble de thèses et de programmes de recherche, tant philosophiques que proprement scientifiques, qui ne forment pas un tout solidaire ni nécessairement cohérent, et qui constitue en lui-même un foyer de questionnement philosophique. Plus largement, ce qu'il faut comprendre par naturalisme varie beaucoup, au fil des siècles, et aujourd'hui sous diverses plumes, au point que certains jugent que ces différentes acceptions ou doctrines ont peu en commun. Mais nous ferons abstraction de ces difficultés et entendrons par naturalisme, de manière restrictive, la thèse philosophique selon laquelle toutes les sciences doivent et peuvent viser à traiter de leurs objets respectifs à la manière des sciences de la nature, car ces objets appartiennent nécessairement à l'ordre de la nature; et par naturalisation les programmes de recherche en cours visant à rendre compte du mental et du social en les considérant uniquement sous leurs aspects naturels, ou encore en les traitant comme des objets naturels. Ces programmes sont largement inclus dans les sciences cognitives et dans la biologie évolutionniste, ou en dérivent directement. Un corollaire du naturalisme ainsi conçu, qu'on peut aussi prendre comme sa thèse centrale, est que les sciences sont appelées à une unification, par-delà la division traditionnelle entre sciences de la nature et sciences de l'esprit (de l'homme et de la société).

L'unité de la science, comme mot d'ordre, est due, on le sait, à Otto Neurath (1882-1945), qui fut également l'inventeur du Cercle de Vienne en tant qu'institution et emblème de la nouvelle philosophie scientifique. Dans la mesure où le « postpositivisme » a rejeté en bonne partie l'héritage du Cercle, on a eu tendance à oublier Neurath, qui n'avait pas même le mérite, tant aux yeux des critiques du Cercle qu'à ceux de ses propres amis, d'égaliser sur le plan philosophique Rudolph Carnap ou son homologue berlinois Hans Reichenbach. C'est justement parce qu'il aura été sévèrement jugé tant d'un côté que de l'autre, et en raison des critiques qui lui ont été adressées, que Neurath m'intéresse (comme il a intéressé avant moi Nancy Cartwright, pour

ne citer parmi ses admirateurs tardifs que l'une des philosophes des sciences post-positivistes les plus connues). Je ne cherche pas ici à restituer la pensée de Neurath² ou à y repérer, de manière précise et documentée, des thèmes contemporains; ce travail a d'ailleurs été largement engagé par des historiens de la philosophie compétents³. La place de Neurath dans mon dispositif argumentatif est la suivante. Elle donne une certaine plausibilité à la thèse selon laquelle on peut, comme Neurath, défendre à la fois l'unité et la diversité des sciences, à la fois se dire naturaliste et rejeter l'hypothèse d'une réduction possible des diverses sciences à la physique.

L'unitarisme et ses deux formes

La thèse neurathienne d'unité de la science s'inscrivait dans le mouvement oscillatoire qui, depuis le XIX^e siècle fait passer la philosophie des sciences de ce que j'appellerai l'unitarisme (de préférence à monisme, terme ambigu) au régionalisme et inversement. Pour l'unitarisme, la nature est une, et la science, qui vise à donner de la nature un savoir objectif, est une entreprise dont le succès ne s'est jamais démenti; il s'ensuit qu'une connaissance scientifique unifiée et complète constitue l'horizon des programmes de recherche en cours dans les différentes disciplines⁴. Les divisions actuelles sont arbitraires, sur le plan conceptuel, même si elles s'expliquent par des facteurs historiques, notamment méthodologiques et instrumentaux, mais

2. NEURATH Otto, *Philosophical Papers 1913-1946*, Dordrecht, Reidel, 1983.

3. Voir notamment *Rediscovering the Forgotten Vienna Circle. Austrian Studies on Otto Neurath and the Vienna Circle*, UEBEL Thomas E. (ed.), Dordrecht, Kluwer, 1991; CARTWRIGHT Nancy, JORDI Cat, LOLA Fleck et al., *Otto Neurath. Philosophy between science and politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996; *Otto Neurath, un philosophe entre guerre et science*, SOULEZ Antonia, SCHMITZ François, SEBESTIK Jan (dir.), Paris, L'Harmattan, 1997; *Otto Neurath et la philosophie autrichienne*, OUELBANI Mélika (dir.), Tunis, Cérès, 1998.

4. Le *locus classicus* est l'article de Oppenheim et Putnam (OPPENHEIM Paul, PUTNAM Hilary, « Unity of Science as a Working Hypothesis », in *Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, vol. II (« Concepts, Theories and the Mind-Body Problem », FEIGL Herbert, SCRIVEN Michael, MAXWELL Grover, eds.), 1958, p. 3-36).

surtout institutionnels, et sont vouées à s'effacer. Cet effacement, s'inscrivant dans une longue série de frontières abolies, résulte d'opérations d'unification qui sont autant de triomphes du projet scientifique. Il y a deux types d'unification : (i) la découverte d'un principe commun à deux domaines conçus d'abord comme des ordres différents de la nature (les exemples les mieux connus étant fournis par la physique, la chimie et la biologie, unifiant au XIX^e siècle ce qui apparaît après le fait comme leurs différentes provinces) ; (ii) la réduction, qui est une opération plus radicale résultant en l'annexion d'une branche du savoir et en l'intégration sans reste de son ontologie dans celle de la discipline réductrice. La réduction, selon la conception que j'examine, est toujours sans reste (faute de quoi elle ne peut être acceptée, au mieux, qu'à titre provisoire). S'il arrive souvent qu'elle autorise le maintien d'un vocabulaire et de procédures propres à la discipline réduite, ce n'est que pour des raisons pratiques : il serait difficile, voire impossible, et de surcroît peu rationnel, au sens purement instrumental du terme, de ne s'appuyer que sur la mécanique statistique, en se passant des raccourcis de la thermodynamique, pour calculer le rendement d'une locomotive ; ou de traiter une réaction d'oxydo-réduction par la mécanique quantique ; et ainsi de suite. Certaines réductions sont plus radicales encore : elles éliminent non seulement les entités mais aussi les mots : les humeurs galéniques ont sombré, choses et mots, comme les lieux naturels ou les fluides impondérables.

La version la plus cohérente de l'unitarisme ainsi défini est le physicalisme, non au sens de Neurath, mais tel que le concevaient sans doute certains de ses contemporains, dont Carnap, et tel que le défendent aujourd'hui nombre de philosophes naturalistes⁵. Pour eux, il n'existe qu'une science fondamentale, la physique, à laquelle les autres disciplines, les sciences dites parfois « spéciales », se ramènent en principe. Le physicalisme est à la fois la

5. Voir par exemple PAPINEAU David, *Philosophical Naturalism*, Oxford, Blackwell, 1993 ; DRETSKE Fred, *Naturalizing the Mind*, Cambridge (MA), The MIT Press, 1995 ; et l'introduction de DE CARO Mario et MACARTHUR David (eds.) dans *Naturalism in Question*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2004.

forme la plus simple du naturalisme, selon lequel, pour le dire rapidement, rien n'échappe à l'ordre de la nature, et toute science doit se conformer au modèle des sciences de la nature, et la forme la plus explicite de l'unitarisme, dans la mesure où il ancre le tout du réel dans l'ontologie de la physique.

À côté de cette forme forte d'unitarisme, qu'on peut dire « réductionniste » (même si elle est, selon certains, compatible avec une conception faible du réductionnisme⁶), il existe une forme non réductionniste de l'unitarisme, que j'appelle (faute d'un terme reçu) l'unitarisme « organique ». Selon cette conception, plusieurs disciplines peuvent coexister en maintenant leur autonomie, mais elles sont appelées à construire entre elles des articulations pleinement intelligibles reflétant le caractère naturel et régulier des connexions réelles entre leurs domaines respectifs. L'unité de la science prend alors la forme d'une hétérogénéité organisée et non, comme pour l'unitarisme réductif, d'une homogénéité fondamentale.

Le régionalisme et ses deux formes

À l'unitarisme ainsi défini s'oppose, dans un premier temps du moins, la position régionaliste. Pour le régionaliste, les différentes sciences jouissent d'une autonomie complète. Leurs domaines respectifs ne s'articulent pas de manière entièrement régulière : ils peuvent se recouper, mais ces recoupements restent partiels et contingents. Une version faible ou modérée du régionalisme se contente de constater la division des sciences, et tire la leçon de l'histoire des sciences : si nous avons su ériger des savoirs régionaux portant sur différents domaines du réel, nous ne semblons pas posséder actuellement les clés d'une unifika-

6. La question de savoir s'il est possible de défendre un physicalisme non réductionniste est l'objet d'un débat intense : voir notamment FODOR Jerry Alan, « Special sciences (or the disunity of science as a working hypothesis) », in *Synthese*, 28, 2, 1974, p. 97-115 ; repris dans de nombreux ouvrages collectifs ; JÆGWON Kim, *Mind in a Physical World. An Essay on the Mind-Body Problem and Mental Causation*, Cambridge (MA), The MIT Press, 1998 ; *The Matter of the Mind. Philosophical Essays on Psychology, Neuroscience and Reduction*, SCHOUTEN Maurice Kenneth Davy, M., LOOREN DE JONG Huibert (eds.), Malden (MA), Blackwell Pub., 2007.

tion. De plus, les sciences connaissent aussi, de manière régulière, des phénomènes de division donnant naissance à la multiplication de branches spécialisées entre lesquelles, avec le temps, le dialogue devient de moins en moins facile.

Dans sa forme forte, le régionalisme affirme que cet état de fait appelle une prise de position : on ne peut se contenter de constater l'état divisé des sciences ; il faut en rendre raison. Le régionaliste résolu peut faire appel à un argument dialectique : les arguments des unitaristes en faveur d'un devenir unifié inscrit dans la nature des choses ou de la méthode relèvent de la métaphysique (et rappellent fâcheusement la dite « nécessité historique ») ; en tout cas, la charge de la preuve leur revient. Il peut aussi, comme dans la traditionnelle querelle à propos des sciences de l'esprit, affirmer une différence ontologique entre les domaines, s'opposant à toute intelligibilité systématique de leurs éventuelles intersections.

Existe-t-il une différence réelle et stable entre le régionalisme faible et l'unitarisme organique ? On peut se le demander. Le régionaliste modéré peut admettre la possibilité éloignée d'une articulation complète des diverses sciences, et rejoindre ainsi l'unitarisme organique. Mais il faudrait préciser, pour y voir clair, ce qu'on entend par l'intelligibilité des articulations, et en particulier la concevoir en sorte que ne se pose pas la question de l'articulation de second ordre entre les sciences « articulantes » et les sciences « articulées ». Contentons-nous d'évoquer deux figures du passé incarnant chacune des positions, pour mieux faire ressortir leur différence : alors que Comte (contrairement à sa réputation imméritée de « réductionniste ») est un régionaliste modéré, Poincaré défend, me semble-t-il, un unitarisme organique⁷.

La bifurcation, hier et aujourd'hui

Toute version de la thèse unitariste inclut le rejet explicite d'une distinction tranchée entre sciences de la nature et sciences

7. COMTE Auguste, *Discours sur l'ensemble du positivisme*, Paris, L. Mathias, 1848 ; POINCARÉ Henri, *La Science et l'hypothèse*, Paris, Flammarion, 1902.

de l'esprit, ou encore de la « bifurcation ». Historiquement, c'est ce rejet qu'entendait signifier la locution « unité de la science ». L'enjeu du débat, en tout cas, dans les années 1920 et 1930, n'était pas, comme il l'était dans certains débats au XIX^e siècle et jusqu'à Poincaré, les rapports qu'entretiennent, ou devraient entretenir, électricité et magnétisme, physique et chimie, ou biologie et physique, mais ceux qui peuvent ou ne peuvent pas, doivent ou ne doivent pas, s'établir entre sciences physiques et sciences humaines et sociales. Ce à quoi Neurath et ses amis s'opposaient de toutes leurs forces, c'était la stratégie d'apartheid promue par certains défenseurs des sciences de l'homme. Mais les deux camps partageaient une conception commune, participant de l'unitarisme : les sciences de la nature étaient à leurs yeux fondamentalement unifiées, les sciences de l'homme et de la société constituant de leur côté un second grand bloc. Cette conception résultait d'une induction raisonnable à partir des succès fulgurants accomplis au XIX^e siècle par les sciences physiques en matière d'unification.

Sans cette hypothèse, qu'on pourrait appeler « semi-unitaire », la thèse de la bifurcation perd une bonne part de son intérêt. Car si les sciences de la nature ne forment pas un tout unifié, qu'elles laissent entre elles des hiatus, alors les différences que l'on peut détecter entre telle science de la nature et telle science humaine ou sociale cessent de relever d'une différence radicale ; cette dernière notion à son tour perd de son crédit, et enfin les maximes méthodologiques qu'on a cru pouvoir en tirer cessent de s'imposer.

Or l'idée que les sciences en général (et en particulier les sciences de la nature elles-mêmes) ne sont ni unifiées, ni en voie d'unification, jouit aujourd'hui d'un certain crédit. Elle est défendue sous le nom de « pluralisme scientifique » par un nombre croissant d'auteurs⁸. Ce n'est pas le lieu de présenter le

8. Voir DUPRÉ John, *The disorder of things. Metaphysical foundations of the disunity of science*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1993 ; CARTWRIGHT Nancy, *The Dappled World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999 ; *The Disunity of Science, boundaries, contexts, and power*, GALISON Peter, STUMP David J. (eds.), Stanford (CA), Stanford University Press, 1996 ; MITCHELL Sandra D., *Biological*

pluralisme scientifique. Mais il peut être utile de préciser qu'il est motivé, en grande partie, par deux considérations : d'une part le développement des sciences de la vie, constituant désormais un deuxième grand modèle de science mûre, à côté des sciences physiques, très différent du premier et beaucoup moins favorable à une induction unitariste ; d'autre part, le tournant descriptiviste et réaliste qui oriente les philosophes des sciences vers un examen beaucoup plus attentif de la science dans la complexité réelle de sa constitution, de son développement et de ses productions.

Entre l'antibifurcationnisme du Cercle de Vienne et celui des naturalistes d'aujourd'hui, la continuité est donc loin d'être parfaite. Le combat du Cercle était livré sur le terrain partagé du semi-unitarisme, et il l'opposait aux tenants de la différence radicale entre le bloc des sciences de la nature et le bloc des sciences humaines. Le néo-naturalisme qui me semble conséquent (il existe bien entendu de nombreuses versions du néo-naturalisme) rejette au contraire le semi-unitarisme et défend inversement, contre les partisans d'une différence « radicale » entre l'ensemble des sciences de la nature et l'ensemble des sciences humaines (ensembles qui ne constituent plus des blocs unifiés), l'idée d'un continuum de différences séparant à des degrés divers toutes sortes de disciplines et de sous-disciplines. Et c'est précisément parce que les liens entre les différentes sciences de la nature sont conçus comme beaucoup plus lâches qu'on l'avait cru à l'époque précédente, et concurrentement parce que les sciences humaines restent décidément dispersées, qu'une voie s'ouvre pour une forme libéralisée de naturalisme qui défend la proximité, voire la solidarité organique, entre certaines sciences de la nature et certaines sciences humaines, tout en faisant droit à certaines évidences sur lesquelles se fonde le bifurcationnisme classique.

Le débat se développe donc désormais sur deux fronts. En philosophie des sciences, les pluralistes se battent à la fois contre la tradition unitariste, qui demeure vivace, et le relativisme, qui a

Complexity and Integrative Pluralism, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 ; *Scientific Pluralism*, KELLERT Stephen H., LONGINO Helen E., WATERS C. Kenneth. (eds.), Minneapolis, University of Minnesota Press [KLW], 2006.

des affinités avec certaines formes de bifurcationnisme, mais ni le bifurcationnisme, ni l'unitarisme réductionniste ne sont des positions méritant d'être encore discutées. Dans le contexte des sciences de l'homme et des sciences cognitives, en revanche, les néonaturalistes tendent à s'appuyer sur l'unitarisme réductif que récuse une bonne partie de la philosophie des sciences pour croiser le fer avec les partisans d'un bifurcationnisme qu'elle ne prend plus guère au sérieux. Or Neurath avait très clairement montré, il y a trois quarts de siècle, que l'unité des sciences consiste seulement à discréditer le bifurcationnisme radical, et non à annoncer la venue d'une science unifiée et totalisante. Il prenait le bifurcationnisme au sérieux, y voyant un fléau de la pensée, sans pour cela oublier un instant les spécificités des sciences sociales, et la cohérence de sa position était assurée par une adhésion visionnaire à une forme radicale de pluralisme scientifique.

LE PROJET CONTEMPORAIN D'UNIFICATION NATURALISTE

Le néo-naturalisme contemporain vise à mettre les sciences humaines dans leur ensemble à une distance des sciences de la nature comparable à celle qui peut séparer deux sciences de la nature prises au hasard. En d'autres termes, ce que le néo-naturaliste veut montrer est que la psychologie, la linguistique, la sociologie, l'anthropologie, etc. ont avec la biologie, la logique, la physique statistique ou l'informatique des rapports qui ne sont pas principiellement différents des rapports qui unissent – et séparent –, par exemple, l'astronomie et les mathématiques, la géologie et la physique ou la biologie et la chimie. Un tel projet peut être mené de deux manières. Soit par la force brute, en reconstruisant les sciences humaines depuis leurs fondations selon le cahier des charges ontologique et méthodologique des sciences de la nature telles qu'on les conçoit aujourd'hui. C'est cette stratégie que rejettent dans leur grande majorité les chercheurs en sciences humaines. L'autre manière de procéder est d'ancrer les sciences humaines aux sciences de la nature par un réseau toujours plus dense de liens conceptuels ou empiriques. Les deux stratégies peuvent se combiner : reconstruction partielle complétée par les liens conceptuels et empiriques. Cette approche

hybride est du reste celle qu'ont suivie depuis Babylone les disciplines constituant aujourd'hui la carte semi-unifiée des sciences de la nature.

Pour atteindre leur objectif, les néo-naturalistes s'appuient d'abord sur une attitude générale, ensuite sur un certain nombre de traditions de recherche récentes. L'attitude naturaliste est, sous sa forme la plus durable, une affaire de regard : le naturaliste, depuis Goethe, regarde avec passion objets, créatures et processus, et cherche à percer le secret de leur nature véritable, de leur fonctionnement effectif. Aujourd'hui, l'attitude naturaliste s'accompagne d'une exigence empirique : la science doit s'appuyer constamment sur les données, et le moins possible sur des conceptions issues du sens commun, de la tradition philosophique ou des spéculations abstraites. Les néo-naturalistes estiment que les sciences de l'homme sont souvent encore bloquées à un stade pré-scientifique, et qu'il faut mettre en œuvre une méthodologie proprement scientifique pour en sortir. Non seulement il le faut, mais on le peut, et donc on le doit. Ce qui le permet, c'est l'essor relativement récent des sciences cognitives, les transformations de la biologie de l'évolution qui la rendent applicable au domaine humain, et enfin le tournant naturaliste de la philosophie elle-même, dont Quine fut le prophète et dans lequel s'inscrit une nombreuse descendance, si rebelle qu'elle soit parfois. Ces trois courants se combinent pour constituer un cadre de pensée et une heuristique, en un mot, un « paradigme » dont les effets sur les sciences de l'homme au sens étroit (celles dont l'individu est l'objet premier) sont déjà considérables, quoi que l'on puisse penser du résultat⁹. La question qui se pose maintenant est de savoir si les sciences de la société peuvent ou doivent suivre le même chemin.

L'examen le plus superficiel de l'anthropologie, de l'économie, de la sociologie, de la psychologie sociale, de la psychologie de l'éducation, des sciences de la décision révèle que ces disciplines possèdent toutes une branche cognitive (et, dans le cas de

9. Une synthèse accessible est fournie par Pinker (PINKER Steven, *The Blank Slate. The Modern Denial of Human Nature*, New York, Penguin, 2002).

l'économie, une branche « comportementale »¹⁰), mais ces branches sont, au mieux, de modestes cabanes adossées aux solides maisons de maître de la discipline correspondante. Ce qui traverse tous ces programmes marginaux mais actifs, c'est une idée fort simple : l'être humain, qui est un constituant des processus sociaux, est une entité complexe dont le comportement doit être étudié d'un point de vue naturaliste, et non pas « modélisé » ou idéalisé sur la base d'intuitions, d'introspections, d'exemples historiques ou de principes issus d'on ne sait trop où. Il n'est nul besoin d'épouser un individualisme méthodologique fort pour acquiescer à cette injonction. Elle s'impose à tout cadre théorique qui admet la nécessité d'hypothèses, si générales qu'elles puissent être, concernant la manière dont l'individu se comporte dans une situation socialement pertinente (une telle hypothèse serait par exemple celle de la *tabula rasa*, selon laquelle il n'existe précisément aucune contrainte générale endogène favorisant ou empêchant un comportement plutôt qu'un autre). Que l'on puisse parfois, voire souvent, faire abstraction de déterminations au niveau individuel pour décrire, prévoir ou expliquer un phénomène social ne peut être établi qu'a posteriori et sur la base de faits (et de conjectures explicites), et non pas décrété *a priori*. C'est au spécialiste de « prouver » l'existence éventuelle de filtres, de mécanismes naturels assurant l'invariance de la description d'un phénomène collectif pour un ensemble donné de systèmes cognitifs-comportementaux individuels (l'invariance est en pratique toujours restreinte : aucun phénomène collectif significatif ne peut émerger quelles que soient les dispositions naturelles des individus). Selon les naturalistes, il est très peu probable qu'une telle preuve puisse être administrée en l'absence de toute donnée empirique sur le système individuel.

Mais que sont donc les stratégies de recherche qui permettent d'avancer sur la voie naturaliste ? On l'a dit, ce sont les sciences

10. Je n'essaierai pas ici de démêler les liens complexes entre économie cognitive, neuro-économie, économie comportementale et économie expérimentale ; qu'ils soient ou non réellement distincts ou voués à se fondre n'empêche pas de considérer que tous ces programmes de recherche participent de l'option naturaliste.

cognitives, la théorie de l'évolution, et la philosophie naturaliste de l'esprit qui sont censées les fournir. En réalité, la plupart des modèles de phénomènes sociaux qui s'affichent comme cognitifs et/ou évolutionnistes ne tirent de ces disciplines que des contraintes très générales, ce qui n'est pas négligeable mais ne permet pas de développer des théories du social réellement ancrées dans les déterminations proximales (cognitives) et distales (évolutionnaires). La faiblesse de ces modèles, sur ce plan, s'apprécie par contraste avec les quelques programmes de recherche qui intègrent des hypothèses cognitives et/ou évolutionnaires fortes et de grande portée à l'explication de phénomènes sociaux¹¹. Il faudrait naturellement asseoir ce jugement sur une présentation critique d'exemples caractéristiques, mais ce qui importe ici est la conclusion qui ne porte pas, je pense, à controverse : les sciences sociales naturalistes sont encore dans les limbes.

Le désaccord porte, comme toujours en pareil cas, sur la portée des premiers succès : annoncent-ils une naturalisation générale des sciences sociales, ou bien ne sont-ils significatifs que pour une catégorie limitée de phénomènes ? Mais il porte aussi sur la signification de l'issue : selon le naturaliste, la naturalisation, au sens où il l'entend, est la voie du salut scientifique pour les sciences sociales ; selon ses adversaires, cette naturalisation serait leur fin. Pour le naturaliste l'échec de la naturalisation mettrait un terme à l'espoir des sciences sociales de devenir des sciences, pour ses adversaires sa réussite mettrait un terme à leur espoir de parler scientifiquement du social. Renoncer à la science et conserver le social, ou bien gagner la science et renoncer au social, voilà ce dont nous menacent, pour le naturaliste l'échec du naturalisme, pour l'anti-naturaliste son succès¹².

11. Voir SPERBER Dan, « Individualisme méthodologique et cognitivisme », in *Cognition et sciences sociales*, BOUDON Raymond, CHAZEL François, BOUVIER Alban (dir.), Paris, PUF, 1997, p. 123-136 ; SPERBER Dan, « Why a deep understanding of cultural evolution is incompatible with shallow psychology », in *Roots of Human Sociality. Culture, Cognition and Interaction*, ENFIELD Nicholas J., LEVINSON Stephen C. (eds.), Oxford, Berg, 2006, p. 431-449.

12. Le *locus classicus* de la revendication naturaliste « Hors de moi point de salut » est le chapitre-manifeste de Tooby et Cosmides (TOOBY

Ce dilemme repose sur une erreur dont on imaginerait que personne ne s'y laisse prendre, et qu'on va indiquer dans un instant. Pourtant, comme l'écrit par exemple Neil Levy (2004) : « La psychologie évolutionniste porte, selon ses partisans, l'espoir que l'étude de l'humanité puisse entrer dans la sphère de compétence de la science. » Autrement dit, si cet espoir se révèle vain, c'en serait fait également de celui de constituer une véritable science de l'humanité. Et ce qui vaut pour la psychologie évolutionniste vaut plus encore, selon les naturalistes, pour le cadre plus large dans laquelle elle s'insère, et qui comprend les sciences cognitives et la philosophie naturaliste de l'esprit.

L'INVITÉ OUBLIÉ

L'erreur est (bien entendu) que les sciences sociales n'ont pas attendu les programmes de naturalisation contemporains pour rechercher les conditions d'une scientificité incontestable. Dès leur émergence au XIX^e siècle, elles ont développé un ensemble de programmes de recherche que je regrouperai, pour les besoins du présent article, sous le sigle SSFQ, pour « Sciences sociales formelles et quantitatives ». Se rangent sous ce chapeau une bonne partie de la science économique, ainsi que la théorie de la décision, la théorie des jeux, la théorie du choix rationnel et une partie des sciences politiques et de la sociologie (tous domaines qui se recoupent largement). Les modèles formels d'émergence des phénomènes collectifs dans des populations d'agents plus ou moins évolués qui sont élaborés en intelligence artificielle et en vie artificielle contribuent aujourd'hui à fonder une forme de sociologie générale ou de physique sociale (comme Auguste Comte eût aimé nommer la discipline qu'il avait créée, mais qui mériterait mieux ce nom aujourd'hui). Quant aux méthodes quantitatives, depuis Quételet et Cournot elles sont au centre des sciences sociales. Les inspirations formelles et quantitatives tendent désormais à se rejoindre, en particulier

John, COSMIDES Leda, « The psychological foundations of culture », in *The Adapted Mind. Evolutionary Psychology and the Generation of Culture*, BARKOW Jerome H., COSMIDES Leda, TOOBY John (eds.), New York, Oxford University Press, 1992).

dans le cadre de la théorie des systèmes complexes¹³, théorie qui par la grâce de l'ordinateur est devenue une discipline quasi expérimentale: c'est là quelque chose de radicalement nouveau, mais qui reste par son esprit dans le droit fil des fondateurs.

Or l'existence des SSFQ et leur prospérité actuelle changent tout. D'abord, elles surpassent de beaucoup les SSN (sciences sociales naturalistes) en importance, qu'il s'agisse de ressources humaines, de nombre de publications et d'organismes ou de résultats. Pour le dire autrement, les SSFQ constituent au sein des sciences sociales une enclave « strictement » scientifique bien plus étendue que les SSN. C'est donc par les « méthodes » que les sciences sociales accèdent aujourd'hui le plus massivement à la scientificité stricte, non par les « contenus explicatifs ».

De même, ce sont les SSFQ qui, en raison de leur ancienneté et de leur importance, représentent officiellement la science au sein des sciences sociales. Ce sont à elles que s'opposent, depuis plus d'un siècle, les orientations constructivistes, interprétativistes, historicistes, et la dynamique des sciences sociales a été, jusqu'à aujourd'hui, déterminée par cette dialectique-là, et non par une confrontation avec les SSN.

En troisième lieu, les SSFQ sont à coup sûr des sciences sociales: elles parlent sans erreur possible du social, au sens que reconnaît la tradition des sciences sociales. Or dans le cas des SSN, ce n'est pas clairement le cas. Arrêtons-nous un instant sur ce point, en élargissant provisoirement le propos à la totalité des sciences de l'homme et de la société (SHS), car c'est peut-être là la principale raison pour laquelle les SHS opposent davantage de résistance aux SHS naturalistes qu'aux SHS formelles et quantitatives. Mettre au jour les structures mathématico-formelles des processus humains est en effet une chose, traiter les SHS comme une province de la biologie en est une autre. Les approches formelles et quantitatives sont peut-être limitées, ou (comme l'af-

13. Voir, dans une littérature immense, Auyang (AUYANG Sunny Y., *Foundations of Complex-system Theories in Economics, Evolutionary Biology, and Statistical Physics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998), injustement méconnu, ainsi que Wimsatt (WIMSATT William C., *Re-Engineering Philosophy for Limited Beings. Piecewise approximations to reality*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2007).

firmement les critiques) franchement stériles. Du moins ne prétendent-elles pas se substituer aux SHS dans leur ensemble pour dire « de quoi » ces sciences doivent parler. Déterminer l'ontologie de l'humain (et en particulier du social) est une tâche de la plus haute difficulté que les programmes formels et quantitatifs sont par essence inaptes à résoudre. Peut-être peuvent-ils prédire, dans certains cas, l'issue de certains processus, et en fournir souvent, grâce notamment aux outils des sciences de la complexité, des représentations d'une précision et d'un relief inégalés. Mais en aucun cas ne peuvent-ils dire ce que ces processus mettent en jeu. Un exemple sera peut-être utile. Lorsque les mathématiciens aident les météorologistes à construire des modèles prédictifs du temps ou du climat, ils n'interviennent pas dans la définition, ou dans la désignation, de ce dont ils élaborent des modèles, à savoir le temps et le climat ; l'ontologie du temps et du climat est précisément la tâche constitutive du météorologiste¹⁴. Ce qui est clair de la météorologie l'est non moins de n'importe quelle science humaine : les catégories fondamentales des SHS ne sortiront jamais du chapeau de la théorie des systèmes complexes, de la logique, de la théorie des systèmes dynamiques ou de la théorie des probabilités.

C'est quand les choses ne se passent pas comme prévu que la différence devient le plus manifeste. Si le temps qu'il fait, les marées, les vents, les courants, les glaciers, les cyclones s'éloignent par trop des prévisions du modèle, l'expert appelé en urgence est le météorologiste, non le mathématicien. Lui seul est capable de détecter le facteur négligé à tort, la conceptualisation fautive, voire l'impasse appelant une refonte radicale. En pratique, dans le cas d'une science de la nature, les mathématiques sont si profondément imbriquées dans le travail de la discipline que la question du partage précis des compétences est le plus souvent

14. « Lorsqu'un météorologiste s'est assuré, par une suite d'observations exactes, qu'il doit tomber dans un certain pays tant de pouces d'eau par an, il se met à rire en assistant à des prières publiques pour la pluie. » (DE MAISTRE Joseph, *Soirées de Saint-Petersbourg, ou entretiens sur le Gouvernement temporel de la providence. T. 1*, s. l., s. n., 1821, p. 267.) Le mathématicien n'aurait pour sa part ès qualité aucune raison de rire : ce n'est pas son métier de savoir que la pluie n'est pas quelque chose que les prières n'affectent pas.

sans importance. Il en va autrement dans les SHS. Les êtres humains déjouent régulièrement les catégorisations et les prédictions des sciences sociales, et seuls le sens aigu, le jugement et l'expérience du sociologue, de l'historien, du politologue, de l'économiste, de l'anthropologue peuvent remettre le train scientifique sur ses rails. En un sens, la situation est la même en météorologie ou en génétique des populations, et en démographie ou en sociologie : la discipline joue les premiers rôles, les mathématiques et les théories physico-mathématiques des systèmes complexes retrouvant leur rôle ancillaire. Mais alors que dans le cas de la météorologie ou de la génétique des populations l'ajustement ou la refonte sont naturalistes par définition, dans celui de la démographie ou de la sociologie ils sont présumés relever (sauf exception) d'une approche *sui generis* : c'est toute la question de la bifurcation qui ressurgit intacte.

La conclusion est que les approches formelles et quantitatives dans les SHS, y compris celles qui se réclament de la complexité, respectent en fin de compte leur spécificité, c'est-à-dire à la fois leurs prérogatives ontologiques et leur indépendance vis-à-vis des sciences de la nature (indépendance qu'elles ne renforcent ni ne minent : elles sont d'une neutralité absolue dans la querelle). Au contraire, le « bio-naturalisme » (le naturalisme reposant sur une conception biologique, à la fois neurologique et évolutionnaire de l'esprit humain) semble prescrire aux SHS ce que leur ontologie doit être, à savoir précisément celle qui convient aux sciences cognitives néo-darwiniennes. Ainsi, alors que les approches formelles et quantitatives n'ont aucune implication réductionniste ou éliminativiste, les approches bio-naturalistes font planer une menace de bouleversement ontologique. Si elles finissaient par établir (ou par nous convaincre peut-être à tort) que nous autres humains ne sommes rien d'autre que des organismes biologiques ordinaires soumis à un ordre causal distal (évolutionnaire) et proximal (physiologique et mécanique) ne laissant aucune place à d'autres déterminations fondamentales, alors, selon les critiques, c'est la conception de l'homme admise depuis des millénaires qui en serait ébranlée, et avec elle la raison d'être des SHS, dont le centre de gravité ne tarderait pas à se déplacer vers les sciences de la vie, convenablement étendues.

En quatrième et dernier lieu, les SSFQ sont incontestablement scientifiques au sens strict du terme, puisqu'elles doivent leur statut de science entièrement à leur méthodologie mathématique. Au contraire, la scientificité stricte des SSN semble dépendre de leur capacité à gagner leur pari naturaliste, pari risqué dans l'état présent de la réflexion : les concepts sémantiques ou intentionnels, et plus généralement normatifs, semblent à la fois indispensables et rétifs à la naturalisation. Les SSFQ ont ainsi leurs propres critères de validation, tant sur le plan de la méthodologie scientifique que sur celui de la pertinence relativement à leur objet, alors que les SSN dépendent doublement de la justesse de leurs thèses ontologiques.

Ces arguments ne sont pas sans réplique, mais ils donnent un poids incontestable aux SSFQ, et modifient à proportion la situation envisagée initialement, dans laquelle les SSN sont présentées comme la planche de salut des sciences sociales. La configuration est en réalité proche du triangle traditionnel dont les sommets sont occupés par le monde, l'ordre mathématique (Pythagore) et l'ordre causal (Archimède). Pour les pythagoriciens ou platoniciens, le monde possède une structure descriptible dans l'idiome mathématique. Pour les archimédiens ou mécaniciens, le monde est un enchevêtrement de causes et d'effets. L'unité du monde est assurée, pour les uns, par un langage formel codifiant des enchaînements déductifs, pour les autres, par un principe universel de causalité régissant des chaînes d'événements. La science a pour mission de mettre au jour les suites, déductives ou causales, qui ensemble décrivent le monde. Cette science est une mathématique (générale) dans le premier cas, une physique (générale) dans le second.

Le monde qui figurait au sommet du triangle de la Révolution scientifique était fait d'entités matérielles ou « étendues ». Le monde qui occupe le sommet dans le débat contemporain est fait d'entités (en tout ou partie, directement ou indirectement) intentionnelles ou « pensantes ». Le naturaliste affirme que le second triangle n'est rien d'autre qu'une particularisation du premier. Ses adversaires, qu'ils soient résolument anti-naturalistes, sceptiques ou agnostiques, en doutent. De cette première divergence en découle une autre : le naturaliste estime que dans

le cas du premier triangle, en face du monde naturel, il n'y a en réalité qu'un seul pôle épistémique, et non deux; en d'autres termes, selon lui l'approche pythagoricienne et l'approche archimédienne ont fusionné, au sein de la physique mathématique. On peut en discuter, mais admettons-le ici, et tenons compte en tout cas de la conviction du naturaliste à cet égard. Elle explique que pour lui, le second triangle n'a pas d'existence stable: même si les SSFQ semblent constituer aujourd'hui un pôle distinct des SSN, il ne peut s'agir que d'une situation provisoire, ne posant aucun problème théorique fondamental. Le non-naturaliste, quant à lui, n'a pas de raison de tirer argument d'un supposé écrasement du premier triangle en dipôle monde/science pour prédire l'écrasement du second: l'unification des SSFQ avec les SSN ne lui semble inscrite dans aucune nécessité historique ou conceptuelle.

Quel est l'état de l'opinion dans les deux branches? Dans les SSFQ, une majorité de chercheurs est solidaire du *mainstream* des sciences sociales, au sein desquelles ils forment une minorité bien acceptée (en France par exemple), ou dont ils sont (aux États-Unis notamment) une composante massive. Mais il existe au sein de ce courant une minorité qui est favorable aux SSN. Ses motivations sont à la fois conceptuelles et stratégiques. L'importance des raisons stratégiques est à proportion du caractère minoritaire des SSFQ dans le contexte institutionnel local ou national: il s'agit de former une alliance pour mieux résister à des versions radicales d'interprétativisme, de constructivisme ou d'historicisme suscitées, ou réactivées, par l'offensive naturaliste. Les motivations conceptuelles sont procurées par les progrès des théories du double aspect. Pour ce qui est des processus intentionnels individuels, le schéma fondamental qui reste à la base des sciences cognitives articule la description formelle (computationnelle) et la description causale: les mécanismes porteurs de pouvoir causal « réalisent » ou « implémentent » des fonctions computationnelles. Au niveau social, il existe désormais une palette d'instruments théoriques permettant de rendre compte formellement de l'émergence de processus collectifs à partir de modèles fonctionnels de l'individu fournis par les sciences cognitives, la théorie de l'évolution, à la fois dans son interprétation biologique originelle et comme schéma général

d'articulation entre causes distales (historiques) et proximales (mécaniques), fournissant une puissante heuristique. Pour autant, la mise en correspondance des méthodes est loin d'être facile, et les tentatives en cours font appel à des hypothèses ou des schémas qui n'ont rien de purement auxiliaires : du côté de la cognition individuelle, des notions telle que la cognition sociale¹⁵, le *mindreading*¹⁶ et les métareprésentations¹⁷ la modularité massive¹⁸ ; du côté des processus sociaux, la co-évolution gène-culture¹⁹, la construction de niche²⁰, le « retranchement génératif²¹ », l'épidémiologie des représentations²² ou la mémétique²³... Mais le chercheur en SSFQ peut raisonnablement voir dans ces premières tentatives les prémices d'une convergence entre modélisation formelle et théorisation causale.

15. Voir par exemple FISKE Susan T., TAYLOR Shelley E., *Social cognition, from brains to culture*, New York, McGraw Hill, 2007.

16. Voir NICHOLS Shaun, STICH Stephen P., *Mindreading. An Integrated Account of Pretence, Self-Awareness, and Understanding Other Minds*, New York, Oxford, Oxford University Press, 2003.

17. Voir *Metarepresentations. A Multidisciplinary Perspective*, SPERBER Dan (ed.), Oxford, Oxford University Press, 2000.

18. Voir *Mapping the mind. Domain specificity in cognition and culture*, HIRSCHFELD Lawrence A., GELMAN Susan A. (eds.), Cambridge, Cambridge University Press, 1994 ; CARRUTHERS Peter, *The Architecture of the Mind. Massive Modularity and the Flexibility of Thought*, Oxford, Clarendon Press, 2006.

19. Voir DURHAM William H., *Coevolution. Genes, Culture and Human Diversity*, Stanford (CA), Stanford University Press, 1991 ; RICHEISON Peter J., BOYD Robert, *Not By Genes Alone. How Culture Transformed Human Evolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.

20. Voir ODLING-SMEE F. John, LALAND Kevin N., FELDMAN Marcus W., *Niche Construction. The Neglected Process in Evolution*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 2003 et STERELNY Kim, *Thought in a Hostile World*, Oxford, Blackwell, 2003.

21. WIMSATT William C., *Re-Engineering Philosophy for Limited Beings...*, *op. cit.*

22. SPERBER Dan, *La Contagion des idées, théorie naturaliste de la culture*, Paris, Odile Jacob, 1996 ; version angl. *Explaining Culture. A Naturalistic Approach*, Oxford, Blackwell, 1996.

23. DAWKINS Richard, *The Selfish Gene*, édition du 30^e anniversaire, New York, Oxford University Press, 1976-2006 ; voir *Darwinizing culture, the status of memetics as a science*, AUNGER Robert (ed.), New York, Oxford University Press, 2000.

Du côté des SSN, la situation est l'image renversée de celle qui vient d'être proposée pour les SSFQ. Le *mainstream* des sciences cognitives, qui le demeure malgré les attaques virulentes de courants « hétérodoxes » de plus en plus puissants, est favorable aux SSFQ, pour les mêmes raisons que la minorité favorable aux SSN au sein des SSFQ : les mécanismes « implémentent » des « computations », ce qui constitue la relation fondamentale entre description causale et description formelle. Les sciences cognitives (selon ce point de vue historiquement fondateur) n'ont pas d'autre visée que de fournir à terme une double description de la dynamique mentale, si bien qu'opposer les deux points de vue comme s'il s'agissait de deux candidats au titre de méthode « première » est dénué de sens. Une fois adoptée cette perspective duale, il n'y a plus qu'à s'assurer de la possibilité d'une ascension au niveau collectif, ce qui suppose un équipement conceptuel des individus (la dite cognition sociale) et des mécanismes d'émergence dont la théorie des systèmes complexes semble à même de rendre compte. Mais il existe aussi, au sein des sciences cognitives, une minorité en pleine ascension qui rejette complètement le cadre proposé par les fondateurs des sciences cognitives, et très précisément son schéma de double description. Cette minorité n'est en général pas favorable aux SSFQ : pourquoi l'orientation générale qui (selon ces critiques) a conduit les sciences cognitives dans l'impasse aurait-elle de meilleures chances de réussir dans les sciences sociales ?

Les rapports entre SSN et SSFQ sont donc, selon certains, destinés à se resserrer toujours davantage, s'inscrivant dans l'horizon d'une fusion complète. Selon d'autres, la question ne se pose pas puisqu'ils contestent la légitimité de l'une ou l'autre des deux approches. Entre ces deux extrêmes cependant existe une position médiane, qui prône une collaboration dans le respect de l'autonomie. Concrètement, chaque branche peut fournir aux sciences sociales (en particulier à l'autre branche) certaines contraintes ou certaines heuristiques. On commencera par exemple avec un modèle formel (pensons à l'agent économique, pris individuellement, ou à une population d'agents économiques), puis on soumettra certaines hypothèses du modèle à l'examen empirique, conduit par les méthodes de la psychologie sociale, de la psychologie cognitive, de l'économie

expérimentale, etc., de manière soit à rendre le modèle initial plus « réaliste » ou plus prédictif, soit à arbitrer entre deux théories rivales liées à ce modèle initial. Cette démarche est proche de celle de la « philosophie expérimentale » récemment apparue au sein de la philosophie analytique²⁴. Selon ses partisans, dans maints domaines de la réflexion on ne peut se contenter d'une analyse purement conceptuelle menée par les voies traditionnelles de la cogitation et du dialogue critique entre philosophes professionnels. Ici encore, nos présupposés philosophiques sur la manière dont « les gens » raisonnent, ce qu'ils entendent par certains termes (notamment relatifs à des domaines normatifs), quelles préférences sont les leurs et quels jugements ils portent ou porteraient dans certaines situations – ces présupposés doivent être soumis au « tribunal de l'expérience », ce qui ne prive pas la philosophie de toute fonction, loin de là, mais pourrait la conduire à se réorganiser en profondeur.

Ainsi, de perfectionnements locaux en reconceptualisations, le champ des sciences sociales s'acheminerait vers une intégration jamais achevée. Les spécialistes acquerraient progressivement une manière de vision stéréoscopique, capable de prendre en compte, sans les assimiler l'une à l'autre, des représentations différentes d'un même objet. On peut d'ailleurs penser que d'ores et déjà certains auteurs ont développé cette capacité, ou du moins quelque chose qui donne une première idée de ce que pourrait être demain une attitude naturelle caractéristique des sciences sociales²⁵.

RETOUR À NEURATH ?

Neurath est l'inventeur de l'expression « unité de la science », devenu le slogan du Cercle de Vienne, mais comme on l'a enfin

24. *Experimental Philosophy*, KNOBE Joshua Michael, NICHOLS Shaun (eds.), Oxford, Oxford University Press, 2008 ; MARGOLIS Eric, LAWRENCE Stephen, « Should we trust our intuitions? Deflationary Accounts of the Analytic Data », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, vol. 103, 2003, p. 299-323.

25. On peut penser à Jon Elster, sans assurance aucune qu'il soit d'accord pour se considérer comme un exemple de ce nouvel état d'esprit en sciences sociales.

compris (ce qui n'était pas difficile : il suffisait de le lire), l'unité qu'il proposait comme un idéal régulateur raisonnable n'avait rien à voir avec le réductionnisme qu'épousèrent certains de ses camarades et surtout leurs successeurs immédiats. Il récusait de fait non seulement l'unitarisme réductif, mais même l'unitarisme organique.

Ce qui le tenait à distance de positions de ce genre, c'était une attitude résolument réaliste à l'égard de la science : il avait « inventé », avec un demi-siècle d'avance, non pas l'expression, mais la notion de philosophie descriptive des sciences. Ce naturalisme au sens originel, appliqué à l'activité humaine qu'est la science, lui permettait de voir ce que beaucoup de philosophes de son temps avaient ignoré, pris qu'ils étaient par leur « idéal » de la science. Il avait constaté en particulier qu'à l'exception de la physique fondamentale, toute science recourt à des concepts « hybrides », faits pour partie d'éléments appartenant à l'appareil formel de la science en question, pour partie d'éléments exogènes, puisés en général dans le sens commun et la langue de tous les jours, mais aussi dans d'autres branches spécialisées. Ces *Ballungen* rebelles sont, selon lui « le matériau fondamental des sciences²⁶ » et ne se laissent pas éliminer. L'impureté des concepts entraîne celle des méthodes, ce qui dissipe à jamais tout rêve réductionniste.

Neurath abandonnait non seulement ce rêve, mais également l'idée de l'achèvement comme idéal régulateur des sciences. Ce qu'il nommait le « pseudo-rationalisme » en revient toujours, selon lui, à une « doctrine de perfection, une perfection qui est peut-être “infiniment éloignée” mais dont la science se rapproche toujours davantage²⁷ ». L'entreprise scientifique ressemble davantage, pour lui, à une série d'éclairs trouant une nuit permanente, tantôt ici, tantôt là, sans qu'il soit possible

26. NEURATH Otto, « Pseudorationalism of Falsification » (1935), repr. au chap. 10 de NEURATH Otto, *Philosophical Papers 1913-1946*, *op. cit.*, p. 128.

27. NEURATH Otto, « Individual Sciences, Unified Science, Pseudorationalism » (1936), repr. au chap. 11 de NEURATH Otto, *Philosophical Papers 1913-1946*, *op. cit.*, p. 137.

d'établir des connexions stables entre les représentations partielles ainsi obtenues.

Pourtant, cette vision qui semble si éloignée du néo-naturalisme contemporain, Neurath l'élabore, on l'a vu, avec un objectif qu'il partage avec lui, à savoir de discréditer une bonne fois le bifurcationnisme. Entre unification et séparation de principe, où se situait-il ? À cette question qui lui était souvent posée, et qu'il se posait à lui-même, il répondait tantôt « encyclopédisme », tantôt « orchestration ». Cette seconde image, qu'il reprenait d'une conférence du philosophe américain Horace Kallen donnée au cinquième congrès du mouvement pour l'unité de la science à Harvard en 1939²⁸, évoque un orchestre symphonique dans lequel chaque instrumentiste joue sa partition, tout en écoutant les autres et en infléchissant son jeu le cas échéant ; ou, mieux encore, un ensemble improvisant, ou un compositeur agençant les différentes voix. Ce qui est espéré est non pas une mélodie monophonique, mais une harmonie polyphonique en perpétuelle évolution, produisant à mesure de l'intelligibilité, de la prédiction, de la réforme conceptuelle.

L'orchestration est peut-être aussi une métaphore utile pour les sciences sociales, à l'heure où le néo-naturalisme arrive, avec son lot de méthodes, de résultats et de critères d'intelligibilité, sur une scène déjà occupée par toute une foule de programmes scientifiques, mais aussi par des éléments apparemment rebelles à la naturalisation. Cette conclusion est provisoire, et elle ne sera pas du goût des naturalistes : Neurath, diront-ils avec raison, écrivait à une époque où le tissu des explications scientifiques était considérablement plus lâche qu'aujourd'hui. Le filet se resserre, estiment-ils, et qu'on le veuille ou non, la nuit percée d'éclairs fait place à une aube chassant les dernières poches d'ombre. Comment reconnaître à la fois les énormes progrès réalisés dans la connaissance de l'homme, et continuer de penser, comme Neurath, que l'unification et la complétion ne sont pas plus proches aujourd'hui qu'hier, c'est ce que je ne m'aventurerai pas à tenter de montrer ici. Nous n'en sommes certaine-

28. Voir le titre de son article de 1946 : « The orchestration of the sciences by the encyclopedism of logical empiricism », repris dans NEURATH Otto, *Philosophical Papers 1913-1946*, *op. cit.*, chap. 22.

ment pas revenus au point où nous a laissés Neurath, mais plutôt, selon une trajectoire hélicoïdale, quelque part à la verticale de ce point.

Daniel ANDLER

Université Paris-Sorbonne, ENS, IUF

RÉFÉRENCES

- ANDLER Daniel, « Unity without myths », in *Otto Neurath and the unity of science*, SYMONS John, POMBO Olga, TORRES Juan Manuel (eds.), Dordrecht, Springer, 2011, p. 129-144.
- BOUVIER Alban, CONEIN Bernard (dir.), *L'Épistémologie sociale*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2007.
- CHOMSKY Noam, *New Horizons in the Study of Mind and Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.
- ELSTER Jon, *The Cement of Society. A study of social order*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.
- , *Alchemies of the Mind. Rationality and the emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.
- FODOR Jerry Alan, *The Modularity of Mind*, Cambridge (MA), The MIT Press, 1983.
- GOLDMAN Alvin, *Simulating Minds. The Philosophy, Psychology, and Neuroscience of Mindreading*, New York, Oxford University Press, 2008.
- JACKSON Frank, *From Metaphysics to Ethics. A Defense of Conceptual Analysis*, Oxford, Oxford University Press, 1998.
- JAEGWON Kim, *Mind in a Physical World. An Essay on the Mind-Body Problem and Mental Causation*, Cambridge (MA), The MIT Press, 1998.
- KITCHER Philip, « The Naturalist's Return », in *The Philosophical Review*, 101, 1, 1992, p. 53-114.
- , *The Advancement of Science*, New York, Oxford University Press, 1993.

- KUSCH Martin, *Psychologism*, Londres, Routledge, 1995.
- LEVY Neil, « Evolutionary Psychology, Human Universals, and the Standard Social Science Model », in *Biology and Philosophy*, 19, 2004, p. 459-472.
- LONGINO Helen E., *The Fate of Knowledge*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- QUINE Willard van Orman, *Ontological Relativity and Other Essays*, New York, Columbia University Press, 1969.
- SCHMITT Frederick F. (ed.), *Socializing Epistemology*, Lanham (MD), Rowman & Littlefield, 1994.
- SEARLE John R., *The Construction of Social Reality*, Londres, Penguin, 1995.
- SOLOMON Miriam, *Social Empiricism*, Cambridge (MA), The MIT Press, 2001.
- TURING Alan M., « Computing machinery and intelligence », in *Mind*, LIX, 236, 1950, p. 433-460.
- WILSON Edward Osborne, *Consilience, The Unity of Knowledge*, New York, Alfred A. Knopf/Random House, 1998.

PERSPECTIVES ACADÉMIQUES
D'AUJOURD'HUI

Les sciences humaines et sociales : un paysage en recomposition

INTRODUCTION

Les sciences humaines et sociales sont regardées comme étant en crise. Il n'en est rien. Il s'agit en réalité d'une formidable mutation qui s'est opérée au cours des quarante dernières années. L'évolution n'est pas seulement quantitative, comme en témoignent l'accroissement du nombre des enseignants-chercheurs, lié à la « massification » de l'enseignement supérieur, et la progression de la production scientifique, elle est aussi qualitative, marquée par des progrès significatifs en matière de formation des doctorants, de consolidation des structures de recherche (laboratoires, Maisons des sciences de l'Homme, réseaux coopératifs), de renforcement des systèmes d'évaluation et de généralisation de nouveaux modes de financement de l'activité de recherche.

Introduits de manière progressive au cours de la période 1980-2000, les changements ont connu une accélération sous l'effet des récentes réformes transformant la gouvernance du système d'enseignement supérieur et de recherche (loi LRU). En quelques années, un nouveau régime organisationnel, fondé sur l'autonomisation et la mise en compétition des composantes du système, s'est substitué à la logique antérieure. La redéfinition des missions (orientation, programmation, opération) aux divers niveaux du dispositif institutionnel, en application d'un schéma théorique, l'introduction de termes lexicaux empruntés au champ du « management » de l'entreprise pour qualifier le nouveau mode

de gouvernance, les restructurations opérées dans la foulée ont eu pour effet de brouiller les repères antérieurs. Le rythme même des transformations pourrait être perçu comme une fuite en avant. L'enchevêtrement des structures anciennes et nouvelles, le recouvrement des champs d'intervention et les rivalités qui en découlent ont produit une extrême complexité. Ce constat ne doit pas occulter l'essentiel: le dispositif est, non seulement en mouvement, mais il est aussi en tension¹.

UN DISPOSITIF EN MOUVEMENT

Un nouveau régime organisationnel fondé sur l'autonomisation et la compétition

Le système d'enseignement supérieur et de recherche est en évolution forte et continue². C'est la conséquence du vaste mouvement de réformes engagé à l'initiative de l'État qui a redéfini les modalités de pilotage des universités et mis en place des agences indépendantes en charge du financement de la recherche d'une part, de l'évaluation, d'autre part. Ces évolutions ne sont pas propres à la France mais participent d'un mouvement plus global qui tend à remodeler les systèmes universitaires européens³. Confrontés aux défis d'une économie de la connaissance, les systèmes d'enseignement supérieur des pays européens sont soumis aux mêmes impératifs de compétitivité et d'innovation qui se traduisent par des prescriptions normatives modifiant l'environnement institutionnel des universités. L'adaptation du

1. Notre réflexion doit beaucoup aux travaux du « Conseil pour le développement des humanités et des sciences sociales ». Voir le rapport « Pour des sciences humaines et sociales au cœur du système d'enseignement supérieur et de recherche », octobre 2010 (http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Rapport_CDHSS/94/2/SHS_rapport_general_V2_161942.pdf). L'analyse qui est ici présentée n'exprime que les positions de son auteur.

2. *Le Pacte pour la recherche* (2006) a dessiné les traits de l'évolution du système national de recherche.

3. MUSSELIN Christine, « Les réformes des universités en Europe: des orientations comparables, mais des déclinaisons nationales », in *Revue du M.A.U.S.S.*, n° 33, 2009, 1^{er} semestre.

modèle organisationnel de la recherche aux défis de la mondialisation de la connaissance est devenue un enjeu majeur. Il conduit à appliquer à la recherche des modes d'évaluation et de gestion comparables à ceux mis en œuvre dans les entreprises et dans certains secteurs de la fonction publique. Au risque de schématiser à l'excès des transformations multidimensionnelles, on soulignera deux dimensions de la recomposition en cours : l'autonomisation et la mise en compétition.

L'autonomisation

Les dispositions de la Loi LRU (loi relative aux libertés et responsabilités des universités), d'août 2007, ont pour objectif de rendre les établissements d'enseignement supérieur autonomes par un transfert de compétences et de responsabilités jusque-là directement exercées par l'État (gestion des postes et des personnels). « L'idée générale est de laisser les établissements définir et mettre en œuvre leurs propres stratégies de développement⁴. » L'objectif est donc que les universités se transforment en organisations dotées d'une capacité stratégique, ce qui implique de redéfinir leurs relations avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, selon une logique de régulation en aval et d'évaluation *a posteriori*⁵. L'orientation consistant à transférer des modes de gouvernance et de *management* issus du secteur privé est devenue dominante. La transformation des modes d'allocation des financements publics⁶, le recours à des mécanismes plus compétitifs ciblés sur les performances et les résultats invitent à diversifier les ressources, y compris en faisant appel au secteur privé pour s'assurer des concours financiers extérieurs (notamment dans le cadre des fondations dont les

4. MUSSELIN Christine, « Vers un marché international de l'enseignement supérieur? », in *Critique internationale*, n° 39, avril-juin 2008, p. 13-24.

5. Le recentrage de l'État sur le pilotage stratégique se traduit par une reconfiguration de ses formes d'intervention qui prennent désormais appui sur des agences.

6. Dans le cadre de la procédure de contractualisation, le ministère a recours à une globalisation des budgets des universités et procède à une allocation des ressources qui tient compte de la performance des établissements.

formes juridiques ont été redéfinies). Inspirés par les principes du *New Public Management*, de nouveaux instruments ont été mis en place qui entraînent une reconfiguration du dispositif et de ses composantes. Ce processus d'autonomisation des structures opérationnelles qui intéresse aussi les organismes de recherche est progressivement étendu à l'ensemble des composantes du dispositif institutionnel.

Une mise en compétition dans une perspective internationale

Si les activités scientifiques des universités ont toujours été internationales, le saut qualitatif et quantitatif pour figurer dans la compétition mondiale impose à présent de promouvoir une différenciation du dispositif des pôles universitaires. L'idée d'un système indifférencié d'universités remplissant les mêmes fonctions a été remplacée par la vision d'établissements en concurrence pour l'acquisition de ressources et cherchant à se créer des positions stratégiques. La plupart des pays avancés ainsi que les pays émergents entendent développer des institutions d'excellence pour être en mesure de relever les défis de la compétition internationale. En s'inspirant des expériences étrangères⁷, la France cherche à renforcer la capacité de son système d'enseignement supérieur et de recherche. Dans une perspective désormais mondiale, il s'agit d'identifier les lieux et les structures en mesure d'accueillir et de promouvoir l'excellence et d'améliorer leur visibilité. Au plan géographique, la logique qui tend à s'imposer est celle de la concentration autour de pôles rayonnant à l'échelle européenne et internationale et de pôles spécialisés. Dans un article publié en 2007, Pierre Veltz proposait de doter les pays de quelques grands *hubs* d'envergure internationale articulant les fonctions de formation, de recherche fondamentale, d'innovation, d'espaces culturels et critiques, qui seraient dotés d'une gouvernance forte et d'une identité⁸. Les instruments mis en place ces dernières années s'inscrivent dans une telle perspec-

7. Voir le programme d'*Excellenz Initiative* (initiative d'excellence) développé par l'Allemagne.

8. VELTZ Pierre, « L'université au cœur de l'économie de la connaissance », in *Esprit*, n° 12, décembre 2007, p. 146-159.

tive⁹. Le nouveau régime de rationalité est conçu de façon à donner l'avantage à celui qui réagit rapidement et qui accepte de jouer le jeu qui lui est proposé (ou imposé).

L'absence de lisibilité du système issu de la recombinaison

Le passage insuffisamment maîtrisé de l'ancienne logique institutionnelle, qui avait modelé les comportements des acteurs, à un nouveau régime organisationnel n'est-il pas responsable de l'extrême complexité du dispositif? Cinq ans après l'adoption de la Loi de Programme pour la Recherche, la configuration du dispositif national est caractérisée par une pluralité d'institutions qui sont, pour certaines, réformées et remodelées (les universités, les organismes de recherche, en premier lieu le CNRS¹⁰), pour d'autres, nouvelles (Aéres, ANR), et pour d'autres encore, confirmées dans leur fonction de représentation de la communauté scientifique (Comité national de la recherche, CNU).

Un premier constat s'impose: l'empilement et l'enchevêtrement de structures, anciennes et nouvelles, peut s'accompagner de situations de recouvrement de leurs champs d'intervention entraînant des tensions inutiles. Par un processus de sédimentation, les structures et les dispositifs se recourent, se recouvrent, rivalisent, et aboutissent à une complexité dont les coûts de gestion sont élevés. Rappelons la coexistence d'équipes d'accueil (EA), d'unités mixtes de recherche (UMR), d'unités mixtes de services (UMS) au sein de Maisons des sciences de l'Homme, elles-mêmes dotées de statuts divers, les instituts fédératifs de recherche, toutes ces structures pouvant dépendre de plusieurs tutelles¹¹. Entre ces divers modes de structuration, il existe une différence de taille, mais également d'attractivité, au moins en

9. Le financement des réseaux thématiques de recherche avancée (RTRA) et les pôles de compétitivité participent de cette volonté. Les appels à projet qui vont être lancés dans le cadre des investissements d'avenir vont permettre de faire émerger des laboratoires d'excellence (« Labex »), ainsi que des initiatives d'excellence (« Idex »).

10. Dans le cadre de l'autonomie qui leur est impartie, les opérateurs de recherche mettent en œuvre leur propre stratégie scientifique.

11. On peut parler d'une sorte de dualité universités/organismes de recherche.

termes de possibilités d'accueil des doctorants et des chercheurs. L'émiettement du système est spécifique du domaine des lettres et sciences humaines et sociales où l'activité de recherche se pratique dans le cadre d'un millier d'unités spécialisées et de petite dimension, accueillant en moyenne à peine plus d'une vingtaine de chercheurs ou enseignants-chercheurs, et ce en dépit de l'effort de regroupement engagé sous des formes diverses. Il est nécessaire de tenir compte des différences de structuration à l'intérieur du champ, notamment selon les disciplines.

À cette fragmentation du dispositif, s'ajoute la multiplicité des instances et des procédures d'évaluation : l'Aéres, les sections du CNU, le comité national, les grands organismes, les régions... Au bout du compte, il y a lieu de craindre que les unités de recherche, maillons de base du dispositif, ne fassent les frais d'un manque d'articulation entre les composantes du dispositif (notamment du fait de la segmentation des opérateurs).

En raison de la diversité des statuts et des profils de carrière, de la multiplicité des tutelles et des modes d'évaluation, il serait peut-être temps d'aller vers une simplification¹². On a voulu surmonter ces difficultés en généralisant le modèle de l'UMR, multi-tutelles, multi-sites, mais c'est au prix d'une réelle lourdeur de gestion et au risque de perdre en visibilité au plan international (problème du référencement des publications). Cela invite à développer une action plus coordonnée¹³. La mise en place des PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur), à l'échelle de pôles régionaux, a ouvert la voie à la mise en œuvre de politiques de site dont on peut attendre des gains de synergie.

12. Selon le constat émis par Pierre Veltz : « Nous sommes devenus en France les champions des réseaux coopératifs empilés et entrecroisés. Presque tous les labos ont de multiples tutelles. La mise en place des PRES et des EPCS est une avancée positive. Il est crucial que dans la pratique ces nouvelles instances soient plus que de simples superstructures ». VELTZ Pierre, « L'université au cœur de l'économie de la connaissance », *op. cit.*, p. 158.

13. Un pas a été fait en direction de plus de coordination des acteurs de la recherche en sciences humaines et sociales avec la création d'une Alliance des SHS, en juin 2010. C'est dans le cadre de l'Alliance Athéna que pourra être poursuivie la réflexion sur la cohérence d'ensemble du dispositif institutionnel dans la nouvelle configuration des universités et des organismes de recherche.

*Un nouveau partage des rôles :
pilotage et programmation de la recherche*

La perspective d'un pilotage national qui était celle de la politique gaullienne de recherche a-t-elle encore un sens? Dans un pays comme la France, les transformations du dispositif de gestion de la recherche ne sont pas déconnectées des alternances politiques (et parfois des compromis résultant de la cohabitation).

Au-delà de la vision politique guidant l'architecture du dispositif institutionnel, la question se pose du partage des fonctions (de pilotage, de programmation et de prospective) entre ses diverses composantes et de leur mode de coordination. Bien qu'il soit nécessaire d'organiser les conditions de son exercice, la recherche, en raison de son caractère imprévisible, est une activité qui s'accommode mal d'être totalement programmée et pilotée; la liberté de chercher est un principe auquel les chercheurs sont légitimement attachés. La stratégie nationale de recherche et d'innovation (SNRI), adoptée en 2009, a reconnu l'utilité de l'apport des SHS et « sa vocation à jouer un rôle majeur dans l'émergence d'une société de la connaissance ». Dans la compétition généralisée qui se déploie aussi bien au niveau européen qu'international, y a-t-il place, dans le domaine spécifique des SHS, pour une ou des instance(s) de régulation susceptible(s) de concevoir les orientations stratégiques en réponse aux grands défis nationaux?

Si le potentiel des ressources à la disposition des sciences humaines et sociales est important, les mutations ne sont pas achevées. Le besoin de développer l'interdisciplinarité afin de mieux appréhender la complexité se heurte à l'héritage d'une organisation étroitement disciplinaire¹⁴. À l'heure où des regroupements originaux construits sur de nouveaux ensembles thématiques s'imposent pour faire avancer les fronts de la connaissance, les rigidités des structures disciplinaires peuvent faire obstacle au renouvellement des questionnements et des méthodologies. L'impulsion vient désormais du niveau européen et international. C'est ainsi que la définition des thématiques qui organisent la structure des panels du Conseil européen

14. On pense ici au cloisonnement des grilles usuelles du CNU et du Comité national.

de la science a été reprise par la SNRI mais ne s'est pas encore traduite en actes par une recomposition des grilles disciplinaires en usage¹⁵. Cependant, les courants de recherche les plus novateurs s'émancipent progressivement de ces contraintes et il y a fort à parier que les projets d'excellence, sélectionnés au titre des « investissements d'avenir », s'inscriront dans cette dynamique.

Comment s'élabore la programmation des priorités thématiques au niveau national ? À quel niveau s'organise le travail de programmation de la recherche en SHS ? La fonction de programmation relève-t-elle prioritairement des instances de niveau national (des agences, des organismes, des alliances) ? L'Agence nationale de la recherche (ANR) réserve une part non négligeable de ses financements à des programmes blancs (c'est-à-dire sans thématique prédéfinie) mais s'efforce aussi chaque année de lancer des appels à projets thématiques dont les orientations ont été pensées par des comités sectoriels composés de scientifiques français et européens. Le recours à des jurys scientifiques, de composition exclusivement internationale, pour sélectionner les appels à projet dans la perspective de la distribution des « investissements d'avenir » apporte un élément de réponse à cette question. L'excellence fait figure de critère absolu sans qu'une décision politique d'opportunité interfère. Les nouveaux modes de financement de la recherche s'accompagnent d'un effort de programmation à caractère incitatif.

Dans le même temps où la fonction de programmation au plan national semble se dissoudre, on observe une tendance renforcée à l'intervention de nouveaux acteurs (universités, PRES, collectivités territoriales) qui, à l'échelle régionale ou locale, entendent définir leurs propres orientations stratégiques dans le cadre de politiques et de programmes de site.

Le couplage recherche-université

Cette contradiction entre le niveau national et l'échelon local affecte tout particulièrement les relations entre le CNRS et les

15. Six panels structurent le champ des humanités et des sciences sociales : SH1 *Individuals, institutions & markets*; SH2 *Institutions, values, beliefs and behaviour*; SH3 *Environment & society*; SH4 *The Human Mind and its complexity*; SH5 *Cultures & cultural production*; SH6 *The study of the human past*.

universités. Comment assurer un pilotage stratégique et scientifique de la recherche en sciences humaines et sociales alors que les unités de recherche se trouvent placées au cœur des universités tout en bénéficiant des ressources allouées par le CNRS? Les changements en cours font bouger les lignes et l'objectif de fonder un partenariat rénové du CNRS avec les universités est affiché par la direction de l'organisme. L'accord-cadre entre le CNRS et la Conférence des présidents d'université (CPU), signé le 4 novembre 2010, prévoit les nouvelles modalités de coopération entre l'organisme et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche¹⁶. L'accord-cadre soutient l'organisation de la recherche partagée, sous la forme des UMR, hébergées par les universités et co-pilotées à 90 % avec elles. Le co-pilotage s'accompagne de la mise en place de la délégation globale de gestion financière (une seule tutelle gère administrativement une UMR). Enfin, un nouveau « dialogue de gestion » (outil de pilotage) est mis au service de la politique de partenariat. L'objectif est d'allouer les ressources en fonction de la politique scientifique de l'organisme et de ses instituts. Il s'agit d'une réorganisation du soutien à la recherche, la priorité étant accordée aux postes de chercheurs et de personnels d'accompagnement, et aux crédits d'investissement et de fonctionnement des grands équipements collectifs, ce qui aura pour effet une réduction concomitante des financements récurrents. L'évaluation des unités (confiée à l'Aéres) fonde-t-elle réellement la prise de décision de soutien? Si la mesure de la performance, instrument privilégié du pilotage, préside en amont au choix de créer une unité, elle semble peu pratiquée en aval. Devenue envahissante, l'évaluation induit de fait un faible contrôle *a posteriori*.

UN SYSTÈME DE RECHERCHE EN TENSION

Les nouvelles exigences du métier d'enseignant-chercheur

Les facteurs qui ont changé le métier d'enseignant-chercheur peuvent être rapidement évoqués : la disparition de la thèse d'État pour les universitaires, les exigences de rénovation pédagogique

16. Avec les PRES, des conventions de site seront établies, elles se substitueront à terme à celles établies entre le CNRS et les établissements.

liée aux nouveaux enjeux de la formation en vue de l'insertion professionnelle, le renforcement de l'évaluation de leurs activités. Au final, le développement d'une carrière de chercheur est devenu plus complexe. La formation à la recherche s'inscrit dans un dispositif institutionnel qui organise les études doctorales au sein d'écoles doctorales. La reconnaissance du doctorat comme formation professionnelle implique de renforcer son encadrement par les écoles doctorales ainsi que d'assurer une mission de suivi des jeunes chercheurs et d'aide à leur insertion professionnelle. En début de carrière, le chercheur est susceptible de traverser des périodes de précarité, avant de pouvoir bénéficier d'un éventuel recrutement sur poste permanent ; la durée des post-doctorats s'allonge. Être jeune-chercheur n'est pas toujours un métier d'avenir dans les disciplines où le nombre de postes de chercheurs et d'enseignants-chercheurs est faible au regard de celui des postulants. Aussi la place de la génération des jeunes-chercheurs dans la société de demain est-elle marquée par l'incertitude. Une fois recruté, l'enseignant-chercheur est intégré à des structures collectives : des unités de formation et de recherche (UFR), des centres de recherche, des équipes pédagogiques, toutes structures qui peuvent se chevaucher et ne se recouvrir que rarement. Le mode d'organisation du travail de recherche a évolué : le laboratoire a été conçu comme le lieu de la recherche, mais comme on l'a rappelé ci-dessus, il existe une grande diversité de statuts et de modes de fonctionnement des équipes. La mise en concurrence exacerbée des individus, des équipes, des établissements, rend la coopération plus difficile. Au sein des laboratoires, le rôle d'arbitrage des directeurs s'est accru. Il leur faut concilier les exigences de la compétition scientifique et la cohésion du collectif (le laboratoire, ses équipes et leurs projets). Dans cette compétition, il y a des perdants, des laissés pour compte, des enseignants-chercheurs qui perdent pied (on les range dans la catégorie des « non publiants ») et leur mal-être est susceptible de compromettre le dynamisme de l'entité à laquelle ils sont rattachés.

La course à l'excellence

L'excellence fait figure d'objectif de politique publique en vue d'assurer le développement futur du système d'enseignement

supérieur et de recherche du pays. En s'inspirant des expériences étrangères, la France cherche à renforcer la capacité de son dispositif d'« excellence¹⁷ ». Au plan géographique, la logique qui tend à s'imposer est celle de la concentration autour d'une dizaine de pôles de référence en matière de recherche, de valorisation et d'enseignement supérieur. Dans une perspective désormais internationale, il s'agit d'identifier les lieux et les structures capables d'accueillir et de promouvoir l'excellence, partant, de renforcer leur visibilité. Les appels à projet lancés dans le cadre des « Investissements d'avenir » ont pour objectif de doter de financements significatifs des « équipements d'excellence¹⁸ » (Équipex), des « laboratoires d'excellence¹⁹ » (Labex), ainsi que des « initiatives d'excellence²⁰ » (Idex).

Élément de labellisation ou de reconnaissance d'une marque, l'excellence scientifique ne se décrète pas, elle doit être identifiée. Toute la difficulté découle d'un usage inflationniste d'une notion dont la définition suscite le débat au sein du monde académique mais dont la mise en évidence s'imposerait en quelque sorte aux experts. La question de l'excellence académique s'inscrit dans la

17. Le programme d'*Excellenz Initiative* (initiative d'excellence) développé par l'Allemagne est la principale source d'inspiration de la politique mise en œuvre par la France dans le cadre des « Investissements d'avenir ». En Allemagne, le dispositif vise à inciter d'une part la recherche de pointe et d'autre part l'amélioration significative de la qualité des installations de recherche scientifique et d'enseignement supérieur. Elle soutient des écoles d'enseignement supérieur (*Gra-duiertenschulen*), des « clusters » d'excellence pour jeunes chercheurs et recherche de pointe, et des universités d'excellence développant des « concepts d'avenir ».

18. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid25013/localisation-des-projets-investissements-d-avenir-equipements-d-excellence.html>

19. Par cette action, des laboratoires ou des groupes de laboratoires et d'équipes, de très haute qualité, pourront disposer de financements, notamment pour le recrutement ou le maintien en France de scientifiques de très haut niveau ou à fort potentiel, pour l'amélioration et le fonctionnement des équipements leur permettant de renforcer leur excellence scientifique et leur positionnement à l'international, ou pour la mise en place de projets pédagogiques innovants (par exemple sous forme d'une chaire).

20. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid54478/17-candidatures-recues-a-l-appel-a-projets-initiatives-d-excellence.html>

problématique plus générale de l'évaluation : comment juger de l'intérêt et de la qualité d'une recherche scientifique et selon quels critères en rendre compte²¹ ? Définie comme une appréciation de la qualité de la recherche, l'excellence scientifique ne peut être tenue pour une valeur absolue en soi mais comme une notion relative et donc l'expression d'un classement (*ranking*). Pour revêtir du sens, le classement des « meilleurs » (chercheurs ou projets) doit être établi à l'issue d'une procédure d'évaluation dont les fondements méthodologiques et les règles sont fixés à l'avance, et respectés par les experts. La reconnaissance de l'excellence académique est l'aboutissement d'une compétition inscrite dans un cadre normatif. Les performances d'un chercheur ou d'une équipe ne peuvent être mesurées exclusivement à partir d'indicateurs bibliométriques même si ceux-ci peuvent apporter des éléments d'appréciation. L'identification de l'excellence relève d'une construction nécessairement collective et relationnelle dans le cadre d'un mode d'évaluation par les pairs.

Pour illustrer notre propos, la procédure de sélection-évaluation de l'IUF (Institut universitaire de France) qui prend appui sur une vingtaine d'années d'expérience et autant de promotions de lauréats peut être analysée. La mission d'évaluer, de comparer et de traduire en classement les candidats est confiée à deux jurys (junior et senior) indépendants et souverains, nommés par arrêté ministériel sur proposition d'une commission de désignation. Les lauréats sont sélectionnés au terme d'une évaluation exigeante par ces jurys qui comportent au moins deux cinquièmes d'universitaires étrangers. La pertinence et la faisabilité du projet présenté par le candidat interviennent dans l'appréciation émise par les jurys selon des critères comparables à ceux utilisés par les instances d'évaluation telles que les panels de l'ERC. Les dossiers des candidats sont évalués par deux rapporteurs, spécialistes de la discipline, les avis font ensuite l'objet d'une discussion en sous-jurys et

21. Voir l'ouvrage de LAMONT Michèle, *How Professors Think. Inside the Curious World of Academic Judgment*, Boston, Harvard University Press, 2009, ainsi que les actes du *Symposium/Thinking Academic Evaluation after Michèle Lamont's « How Professors Think »*, FRESCHI Anna Carola, SANTORO Marco (dir.), in *Sociologica*, n° 3, 2010.

d'une délibération en séance plénière pour établir le classement final. Les jurys sont pluridisciplinaires, il n'y a pas de fonctionnement par sous-groupe étroitement disciplinaire, mais seulement deux sous-jurys (sciences exactes et de la santé, sciences humaines et sociales). La difficulté réside dans la diversité des modes d'évaluation de la production scientifique selon les disciplines (la grille d'évaluation est commune mais il est recommandé aux jurés de tenir compte des standards de la discipline). Il est très ambitieux de vouloir juger de l'excellence indépendamment des cadres disciplinaires. Le croisement des regards disciplinaires pratiqué au sein des jurys présente l'avantage de permettre de mieux évaluer l'intérêt des recherches interdisciplinaires et de celles qui ouvrent de nouveaux fronts de la connaissance. Un tel mode de sélection repose d'abord sur la qualité des pairs formant le jury. Le choix se fonde sur un certain nombre de critères: parcours académique de haut niveau, indépendance d'esprit, aptitude à évaluer l'originalité et l'innovation, sens de l'équité... Le bon fonctionnement du jury requiert de chacun de ses membres le respect des règles informelles d'évaluation, de la souveraineté de chaque discipline, ainsi que d'une capacité à délibérer.

C'est grâce à ce dispositif rigoureux de sélection des meilleurs candidats dont on soulignera le caractère exemplaire que l'IUF peut remplir sa mission de soutien de la recherche au sein des universités.

À l'origine des tensions: des logiques concurrentes

Les politiques de la recherche participent de logiques différentes. Les principes qui les sous-tendent peuvent aider à les définir. Un principe territorial œuvre en faveur de la concentration des « meilleurs » via un mode de sélection élitiste. L'espace de référence est aujourd'hui mondial et la mondialisation tend à imposer un référentiel unique qui prend la forme des classements internationaux. Tous les établissements d'enseignement supérieur sont mis en concurrence, un défi qu'ils relèvent de manière différente en fonction de leur potentiel et de leur stratégie. Sur la trajectoire exprimant la dynamique de globalisation, les choix stratégiques visent soit à intégrer le pôle global

(chargé du poids de la globalisation), soit à renforcer le lien avec le pôle local. L'espace régional ou local est aussi celui des différenciations et des adaptations au processus de globalisation. Les processus de différenciation régionaux ou locaux sont puissants et contribuent à la diversité de la production scientifique et à celle de l'offre de formation. C'est l'espace de la proximité géographique et organisationnelle.

Un principe de compétition-sélection en vue de renforcer l'excellence est également à l'œuvre dans le processus de différenciation. Il repose sur le postulat que la compétition permet de faire émerger les organisations et les projets performants pour répondre aux enjeux de la « société de la connaissance » tels que les définit une approche néo-libérale. Aux yeux des décideurs toutes les formes de compétition seraient bonnes. C'est la figure du sprinter opposé au coureur de fond. L'idée de sélection n'est pas acceptée par tous dans le milieu universitaire et la méthodologie d'établissement des palmarès est discutable. Tout ce qui n'est pas classé en tête n'est pas forcément médiocre et peut répondre à d'autres critères de qualité ou d'efficacité que ceux en usage. Ce principe d'évaluation des activités et des individus en vertu de la qualité est réfuté au nom de la spécificité de la formation et de la recherche considérés comme des biens communs ne devant pas donner lieu à des formes de marchandisation. Des voix se font entendre qui plaident pour un libre accès de tous à ces biens, à un partage égalitaire des moyens (crédits, primes).

Les modèles d'organisation de la recherche peuvent être positionnés sur un schéma défini par le croisement de ces deux axes et qui exprime les dimensions de la différenciation²².

22. Le 20 septembre 2010, le président Louis Vogel expliquait à *La Lettre de l'éducation du Monde* que « l'université générique a fait son temps. Avec l'autonomie, il faut que les universités répondent selon leurs propres modalités aux besoins spécifiques de leur environnement. Il faut aujourd'hui cesser d'agir comme si toutes les universités étaient semblables et donner à chacun la possibilité de développer ses qualités particulières. L'égalitarisme produit souvent l'inégalité. Cela ne veut pas dire que certains établissements sont meilleurs que d'autres. Ils sont simplement différents ».

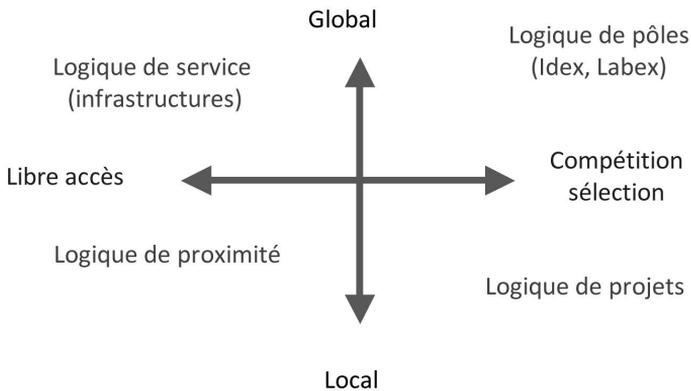


Figure 1. Logiques de différenciation

1^{er} quadrant: Logique de développement de la société de la connaissance accordant à la recherche une place centrale, compétitivité très forte entre pôles à l'échelle nationale et au-delà: il s'agit d'attirer les meilleurs et en retour les ressources qu'ils décrocheront. C'est le modèle du Réseau thématique de recherche avancée (RTRA): il en existe deux en économie²³, un troisième sous la forme du réseau des Instituts d'études avancées (RFIEA), c'est aussi la logique du Grand emprunt (Équipex, Labex, Idex). Les PRES jouent un rôle de mise en cohérence à l'échelle d'un site²⁴. Ils ont le mérite de conforter l'idée que d'autres manières de concevoir l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur la base d'une forte logique territoriale, sont envisageables. À la faveur des réponses à l'appel d'offres « initiative d'excellence » (Idex) des « Investissements d'avenir », des projets de pôles universitaires recomposés vont naître.

2^e quadrant: Logique de la recherche sur projets sélectionnés en fonction de la qualité, de la pertinence, des retombées attendues.

23. École d'économie de Paris (PSE) et École d'économie de Toulouse (TSE).

24. Créés en 2007, les PRES sont nés de la loi pour la recherche de 2006. Prenant appui sur leur statut d'établissement public de coopération scientifique (EPCS), ils jouent un rôle dans les grandes opérations nationales comme le plan campus ou, actuellement, les Investissements d'avenir. Ils mettent en œuvre des formes de mutualisation.

C'est la logique des projets sélectionnés par l'ANR qui permettent de financer les chercheurs et les UMR les plus dynamiques. C'est aussi la logique de sélection des membres de l'IUF qui restent attachés à leur établissement et deviennent des vecteurs de diffusion de l'excellence de la recherche dans leur laboratoire et leur établissement assurant ainsi un maillage du territoire scientifique. Cela peut être aussi le cas des projets financés par les acteurs régionaux.

3^e quadrant : Logique de proximité : faible engagement dans la compétition internationale, enracinement dans l'espace régional (sources de financement), veille scientifique et fonction d'éveil face aux problèmes de société. Les modèles sont ceux de l'équipe d'accueil, du centre de recherche universitaire, de l'université de proximité.

4^e quadrant : Logique de service : elle concerne les très grands équipements (Adonis), les Maisons des sciences de l'homme (MSH), les bibliothèques de site, les plateformes assumant un rôle de service au profit de la communauté de recherche. Une politique de concentration et de rationalisation de ce type de grand équipement, assimilé à un bien commun, se dessine.

CONCLUSION

En quelques années, le paysage de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) s'est profondément transformé. L'ampleur et la rapidité des changements intervenus expliquent les mouvements d'exaspération qui ont pu s'exprimer, mais les réactions peuvent être salutaires si elles contribuent à corriger les défauts ou les erreurs de conception stratégique. Des avancées considérables en matière de qualité des publications (notamment concernant les revues scientifiques), de formation des jeunes chercheurs, d'organisation du travail en équipe et sur projets ont été enregistrées. L'effort de réflexion critique sur les pratiques de recherche et sur les effets directs et indirects de l'évaluation est aussi à mettre du côté positif de la balance. La présence accrue des équipes françaises en SHS dans la sélection des appels européens (ERC) témoigne de la compétitivité des

chercheurs français²⁵. Elle incite à poursuivre l'ouverture internationale des SHS en l'accentuant par une politique plus ambitieuse d'accompagnement de la mobilité des jeunes chercheurs et des enseignants chercheurs.

Marie-Claude MAUREL
EHES

25. L'ERC a pour mission de stimuler la recherche fondamentale aux frontières entre les disciplines en finançant des projets de recherche portés par les meilleurs chercheurs européens. En 2010, les sciences humaines et sociales se distinguent par leurs bons résultats. Sur les 264 projets sélectionnés toutes disciplines confondues, 44 projets SHS ont été retenus (voir le site <http://www.cnrs.fr/inshs/recherche/erc2011.htm>).

Le contexte européen de la recherche en sciences humaines et sociales

La création de l'Espace européen de la recherche en 2000 est un fait majeur et le fait qu'il s'inscrive dans la logique des décisions de Lisbonne explique le souci de la Commission de le conforter dans les années qui viennent et notamment dans le cadre du futur programme-cadre. Cette initiative est née de la constatation que l'Europe souffrait de trois faiblesses majeures: un financement insuffisant de la recherche, l'absence d'un environnement apte à stimuler la recherche et à en exploiter les résultats, enfin la nature fragmentée des activités et la dispersion des ressources.

L'objectif de l'*European Research Area* (ERA) est donc de combiner trois concepts liés et complémentaires: la création d'un « marché » interne de la recherche, la restructuration de la production scientifique européenne en améliorant la coordination des activités et des politiques de recherche nationales, le développement d'une politique de recherche européenne capable de fournir le financement des activités de recherche en prenant en compte les principaux aspects des politiques conduites dans ce domaine par d'autres instances européennes ou nationales.

Même si l'ERA constitue l'un des piliers de la politique de Lisbonne concernant la croissance et l'emploi, le constat a été rapidement fait que de fortes barrières nationales et institutionnelles l'empêchaient de devenir une réalité. D'où la relance et la réaffirmation, en 2007, de cette priorité avec la publication d'un document: *The ERA, New Perspectives* et l'instauration d'un

large débat pour relancer le processus et, en particulier, pour accélérer la circulation des chercheurs, du savoir, c'est-à-dire, aussi, la mise en commun des données et l'accès ouvert aux publications. Les SHS sont largement concernées : toute une série de questions majeures, comme la mondialisation, les rivalités géopolitiques, la compétition économique, les questions de santé et de vieillissement, de cultures ou de citoyenneté dans lesquelles elles tiennent une place majeure, sont mises en avant.

En effet, différents programmes européens de recherche se sont focalisés sur les principaux défis auxquels nos sociétés doivent faire face. Ces programmes constituent une trame dynamique qui invite les équipes de recherche de différents pays à unir leurs efforts pour traiter ces problèmes. Ainsi, la priorité 7 du sixième programme-cadre qui concernait la citoyenneté et la gouvernance insistait sur les objectifs de l'ERA comme conditions à respecter dans les projets à présenter, et, tout particulièrement, la constitution d'une masse scientifique critique dans un domaine particulier, le développement d'infrastructures servant de logistique à des projets favorisant l'intégration de communautés scientifiques européennes, le lien entre les efforts de la recherche européenne et nationales. Parallèlement à cela, la commission effectuait un très gros effort pour mesurer l'impact du programme-cadre sur la formation de l'ERA.

LE 7^E PROGRAMME CADRE¹ (PCRD)

« *Coopération* »

Le septième programme-cadre recouvrant les années 2007-2013 a été doté de 54 milliards d'euros, répartis sur quatre programmes scientifiques :

- le programme « *Coopération* », doté de 33 milliards d'euros, comprend 9 priorités thématiques parmi lesquelles la prio-

1. Je tiens à remercier A. Peyraube, membre du comité scientifique de l'European Research Council (ERC) et Jean-Michel Baer, directeur de la DG L (Science, Economy and Society), pour les données chiffrées qu'ils ont bien voulu me fournir.

rité 8 « Economic and Social Sciences and humanities² », et la priorité 9, plus ciblée sur le thème « Science in Society³ » ;

– le programme « Ideas » correspond à l'ERC, et est doté de 7,5 milliards d'euros⁴ ;

– les Bourses Marie Curie : 5 milliards d'euros ;

– les moyens d'infrastructures et la coopération internationales : 4 milliards d'euros.

Les deux programmes (ou priorités) concernant les sciences humaines et sociales ont été conduits par la direction des sciences humaines et sociales (DG XII, puis DG L)⁵. Le Directoire SHS définissait chaque année un certain nombre d'activités ou de champs de recherche qui donnaient lieu à des Appels à projets (AAP) (durée de l'appel : quatre mois, de février à mai).

Les objectifs et les buts visés sont clairement définis. Il s'agit de relever un certain nombre de défis auxquels l'Europe est confrontée en matière de croissance, d'emploi, de cohésion sociale, d'innovation (mais les questions relevant du domaine de la culture ou de l'éducation ne sont pas délaissées), et pour cela de fournir les connaissances de base pour conduire les politiques dans les domaines concernés.

Pour l'année 2011, le choix des activités vise à répondre à des défis essentiels pour l'Union européenne (UE), et parmi ceux-ci on peut citer – la liste n'est pas exhaustive – : la croissance, l'emploi, la compétitivité dans une société de la connaissance, la lutte contre le chômage et le renforcement de la cohésion sociale, la prise en compte des principales préoccupations de la société en matière de violence et de lutte contre les violences, la place de l'Europe dans le monde et celle du citoyen dans l'UE. Des injonctions précises sont données sur la nature des projets qui

2. Dotation de ce programme : 623 M€, soit 1,9 % du total.

3. Cette thématique a été également retenue par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans l'un de ses Appels à projets en 2009.

4. Dont 1,2 pour les SHS, soit 15 %.

5. Depuis le 1^{er} janvier 2011, une réorganisation est en cours et un nouvel organigramme a été présenté, mais il est inutile d'entrer ici dans le détail. Pour plus d'informations, consulter le site de la DG L : http://ec.europa.eu/research/social-sciences/index_en.html

sont présentés. Ils doivent d'abord prendre appui sur une large collaboration internationale, ce qui implique une approche comparative des questions abordées. La pluridisciplinarité est fortement requise et cela invite à une large réflexion aux interfaces des champs disciplinaires. Le souci de valoriser, mais aussi le soin apporté à la diffusion des résultats sont des critères importants dans la sélection des projets, comme la preuve de la qualité de management de l'équipe porteuse. Enfin, et cela constitue un élément important d'ouverture, les propositions peuvent aborder des questions de recherche complémentaires de celles qui sont définies dans l'AAP.

Le Directoire SHS propose des AAP calibrés et de taille différente⁶. Le premier concerne des projets en collaboration de grande envergure, associant des partenaires appartenant à sept pays au moins. Le deuxième s'adresse à des projets en collaboration réunissant au moins trois partenaires. Enfin, le dernier vise surtout à aider des groupes spécifiques ou des organisations de la société civile⁷. Par ailleurs, chaque AAP peut privilégier une thématique particulière: la lutte contre la pauvreté, le concept de frontière, les relations entre villes et monde rural... Le nombre de projets déposés a varié selon les années. Ainsi, pour les SHS, 530 candidats en 2007 dont 65 retenus, 410 en 2008 (25 retenus), 467 en 2009 (31 retenus), 420 en 2010 (19 retenus)⁸. D'une manière générale, les chercheurs français sont peu présents dans ce type d'appel d'offres: seulement 6 équipes françaises participent à des projets dont le financement a été octroyé en 2007, 5 en 2008, 2 en 2010.

6. Respectivement de 40, 30 et 6,3 M€. Les montants alloués à chacun des projets varient bien sûr en fonction de ces proportions. La dotation moyenne d'un projet retenu dans le premier appel s'échelonne entre 6,5 et 8 M€, pour le deuxième de 2,5 M€, et pour le troisième entre 0,5 et 1,5 M€.

7. Par exemple, mesure des performances économiques, évaluation de l'impact de l'ERA, indicateurs socio-économiques ou scientifiques.

8. Il faut ajouter à ce bilan, en 2009, 15 projets financés au titre de *Science in Society*, sur les thèmes de l'éthique, de l'éducation et de l'engagement public dans la science. Actuellement, la DL conduit au total cumulé 210 projets.

Mais les activités du Directoire SHS ne se limitent pas au pilotage de ces différents AAP, mais concernent aussi toute une série d'opérations de suivi et de prospective⁹ : la DL a ainsi organisé des ateliers de réflexion et a beaucoup investi dans des infrastructures capables de rassembler des bases de données d'indicateurs. Elle a surtout mis en place des outils permettant de mieux mesurer l'impact que pouvaient avoir les deux priorités dont elle avait la charge. Ainsi, METRIS (*Monitoring European Trends in SSH*) a un double objectif : collecter l'information sur la gouvernance et l'état de la recherche en SHS en Europe, et faciliter la réflexion sur les futures pistes de recherche. Quand à MASIS (*Monitoring Policy and Research Activities on Sciences in Society*), il doit établir, guider et suivre l'évolution du paysage de la recherche sur cette question.

Il est encore trop tôt pour faire un bilan complet des résultats de la recherche en SHS initiée par le 7^e PCRD, d'autant que les modifications organisationnelles en cours peuvent avoir quelque impact sur son déroulement jusqu'à son terme, mais il est certain que les enjeux pour le développement de la recherche en SHS au sein des pays de la communauté sont essentiels et que le travail accompli par le Directoire dans les cinq dernières années aura été décisif. Certes, comme on l'a constaté, les équipes françaises hésitent souvent à être candidates et cette défaillance a été à maintes reprises soulignée. Elle n'est pas le symptôme d'une quelconque faiblesse, et les raisons de ce désintérêt, quand il ne s'agit pas de défiance, sont diverses. Les hésitations à l'égard d'un système jugé trop complexe ou des procédures jugées parfois trop bureaucratiques n'expliquent pas tout. Mais il n'est pas à l'ordre du jour de cette brève présentation d'analyser les causes d'une situation qui relèvent aussi du fonctionnement et de l'organisation de notre recherche nationale¹⁰.

9. On lira à ce sujet avec beaucoup d'intérêt les rapports d'activité annuels de ce département.

10. Comme en témoignent les résultats à l'ERC, elle est par le nombre, et par sa qualité, l'une des meilleures d'Europe. La France compte 85 universités et 60 grandes écoles, instituts et organismes, au sein desquels les SHS sont largement présentes. En témoignent, la présence de 25 000 chercheurs et enseignants-chercheurs (1 700 chercheurs du CNRS), les 1 200 unités de recherche, dont 260 (souvent les

L'ERC (programme « Idées »)

Le mode de fonctionnement de l'ERC est plus familier aux chercheurs français, ce qui explique son succès relatif (en nombre), mais réel (en ce qui concerne les résultats) et grandissant, auprès des jeunes chercheurs en France, mais aussi auprès des scientifiques confirmés. Il est vrai que l'ERC fonctionne comme une agence de financement ; les Appels à projets ne concernent que la recherche fondamentale et sont ouverts à toutes les disciplines¹¹. Les dossiers sont sélectionnés sur des critères d'excellence¹², le financement est adressé directement aux équipes de recherche. Il s'agit de projets individuels qui n'impliquent donc pas nécessairement un caractère multinational. Le succès du programme « Idées » tient aussi à la souplesse dans l'utilisation des fonds et au financement du support administratif : un *overhead* (frais généraux) conséquent permet aussi à la structure ou à l'organisme hébergeant d'assurer la logistique du projet et de permettre sa réalisation dans les meilleures conditions¹³.

Un conseil scientifique de 22 membres¹⁴, choisis sur des critères d'indépendance et de réputation scientifique, définit la stratégie scientifique, les méthodes d'évaluation et compose les panels d'évaluation. L'agence comprend 300 personnes avec, à sa tête, un président et un directeur. Les financements accordés sont conséquents et les SHS sont traitées sur le même pied d'égalité que les autres champs disciplinaires : l'*Advanced Grant* octroie, par exemple, en moyenne entre 2 et 3 M€ par projet

plus importantes) unités mixtes CNRS/universités (UMR). La part du budget (hors salaire) des SHS est de 12 %, ce qui est inférieur, il est vrai, à la moyenne européenne.

11. Ils correspondent aux projets non thématiques de l'ANR, avec un appel pour les jeunes chercheurs (*Junior Grant*) et un autre pour les chercheurs confirmés (*Advanced Grant*).

12. L'évaluation par les panels se fait en deux temps, admissibilité puis admission, avec une audition devant le jury pour l'admission dans le cas des jeunes chercheurs.

13. La caractéristique des financements de l'ERC par rapport à ceux des agences nationales est qu'ils permettent à un projet donné d'être réalisé dans n'importe quel des pays de la communauté.

14. Il y a 2 Français sur 22 membres. Cinq membres représentent les SHS.

retenu. Depuis 2010, le *Starting Grant*, qui s'adresse aux jeunes chercheurs qui ont soutenu leur thèse depuis au moins deux ans et au plus 12 ans, est réparti en deux niveaux¹⁵, dans un souci d'égaliser les chances.

L'ERC a mis en place, pour l'évaluation des projets, 25 panels comprenant, chacun, 12 à 14 membres. Les SHS sont réparties dans 6 panels qui recourent l'ensemble des grands champs disciplinaires, l'économie, le droit, les sciences sociales, les sciences cognitives et les Humanités¹⁶, et cette nomenclature vient d'être récemment adoptée par le ministère de la Recherche en France. Il est difficile d'établir un premier bilan des recherches financées par l'ERC. L'initiative est récente, puisque le premier Appel à projets, qui concerne uniquement les jeunes chercheurs, remonte à 2007. Par ailleurs, l'ERC n'a pas mis en place une véritable politique de suivi des projets, laissant en quelque sorte la communauté scientifique seule juge des résultats¹⁷. Néanmoins, et sans entrer dans le détail fastidieux des chiffres, il est possible de faire quelques remarques. D'abord, globalement, après avoir connu un net repli du nombre des candidatures en 2009, l'ERC connaît un net regain d'intérêt auprès de scientifiques qui y voient un moyen de financement commode et souple, non seulement pour l'*Advanced Grant*, mais aussi de la part des jeunes chercheurs depuis la réforme de 2010. Par ailleurs, la part des SHS est tout à fait raisonnable, comprise entre 15 et 21 %, que ce soit en nombre, mais pratiquement aussi en termes budgétaires¹⁸. Enfin, les résultats des chercheurs français sont tout à fait estimables. Certes, le nombre des dossiers déposés par les scientifiques français est moindre que celui

15. 2 à 6 ans : *starters* ; 7 à 12 ans *consolidators*.

16. *Individuals, Institutions and Markets (1), Institutions, Values and beliefs and behaviour (2), Environment and society (3), The human mind and its complexity (4), Cultures and cultural production (5), The study of human past (6)*.

17. Sur le modèle de ce que fait la NSF (*National Science Foundation*) aux États-Unis.

18. En 2009, le nombre de dossiers déposés en SHS représentait 18,5 % du total pour le *Starting Grant* (37 % pour les sciences de la vie, 44,5 % pour les *Physical Sciences and Engineering*), 21 % pour l'*Advanced Grant* (32 % pour les SDV, et 47 % pour les PSE).

de nos voisins britanniques, italiens ou allemands, mais si nous faisons le rapport entre les projets présentés et les projets soumis, la France affiche les meilleurs résultats¹⁹.

On conviendra qu'il est difficile de tirer de tout cela des constats définitifs, mais l'ERC est devenu une composante incontournable du financement européen de la recherche et il est indispensable non seulement de sensibiliser les chercheurs aux possibilités qu'il offre, mais de réfléchir à son articulation avec les politiques nationales, et notamment avec l'activité des agences nationales.

LA FONDATION EUROPÉENNE DE LA SCIENCE (ESF)

La Fondation européenne de la Science a été fondée en 1974. Indépendante et non gouvernementale, l'ESF possède des sièges à Strasbourg et à Bruxelles. Ses objectifs ont été clairement définis au moment de sa création : il s'agissait de promouvoir la recherche européenne et d'explorer, au niveau européen, de nouvelles directions de recherche. Fer de lance de la coopération européenne dans ce domaine, puisqu'elle rassemblait 77 organisations-membres appartenant à une trentaine de pays européens, elle a vu son rôle décroître du fait de l'instauration des structures bruxelloises. Elle continue cependant à tenir une fonction très complémentaire de celle de l'ERC dans la mesure où son rôle est de susciter et de favoriser les coopérations.

Le budget de l'ESF est assuré par les membres participants et les différentes organisations qui y adhèrent, mais là est certainement aussi sa faiblesse, puisqu'elle dépend en grande partie de la force et de la pérennité de ces engagements²⁰.

L'ESF a mis en place cinq comités scientifiques dont un pour les Humanités (SCH) et un autre pour les Sciences sociales (SCSS), mais son activité recouvre à peu près tous les grands champs scientifiques, avec le souci constant de privilégier les

19. Ainsi, en 2010, le taux de succès des projets présentés par les chercheurs français dépassait les 26 %, alors que le taux moyen de succès à l'ERC est nettement inférieur à 15 % ; seul la Suisse et Israël ont fait mieux cette année-là.

20. Une réforme de l'ESF est actuellement en cours.

approches et les thématiques pluridisciplinaires. Elle finance – en général pour un an – des ateliers exploratoires composés, en général, d'une vingtaine de chercheurs qui ont pour mission de développer les meilleures pratiques, les procédures communes, mais aussi d'encourager les activités de coopération. À cet égard, l'ESF joue un rôle non négligeable de laboratoire de réflexion pour la coopération scientifique européenne. Dans cette perspective, elle finance également des projets en réseau, sur une période de cinq ans pour des montants qui s'échelonnent entre 90 et 250 000 € par an. Ces réseaux sont généralement financés par les membres de l'organisation, donc par les pays dont les équipes participent au projet²¹.

Au sein de l'ESF, se sont développés des programmes dont l'objectif était toujours de développer ces collaborations multilatérales. Si leur succès est indéniable, leur pérennité est mise en cause par la question de la récurrence des financements. Ainsi les *Eurocores* visent à mettre en place des réseaux sur des sujets de recherche complètement libres; l'évaluation est internationale, mais le financement demeure essentiellement national. Le programme *Cost*, lancé en 1971, réunit 40 pays en 2010. Il permet de financer des actions concertées (réseau) de projets de recherche et de développement qui sont financés nationalement.

LE RÔLE DES AGENCES NATIONALES

Elles conduisent leur propre politique et occupent une place dans le paysage de la recherche de plus en plus importante, sinon quasi exclusive, comme en Allemagne ou au Royaume-Uni²². En France, l'ANR a été créée en février 2005 et un département de SHS a été mis en place en septembre de cette même année. À l'origine, pour ce département, comme pour l'ensemble de l'agence, la programmation s'est divisée en une série d'appels

21. Il ne fait aucun doute qu'une faiblesse du système réside là. Les agences nationales ou les organismes de recherche ne répondent pas toujours aux sollicitations de l'ESF, et cela est encore plus vrai dans un contexte budgétaire difficile.

22. En revanche, il n'existe pas (encore) d'agence de recherche en Italie ou en Espagne.

« open » (dits non thématiques) et d'appels thématiques, renouvelés jusque-là chaque année (pour les SHS uniquement).

À partir de 2007, l'activité du département SHS s'est enrichie d'un appel à projets non thématique supplémentaire: l'appel à projets franco-allemand en SHS. Cette initiative a été rendue possible par la compatibilité des structures allemande et française en matière de financement par projet et a connu un succès important, jamais démenti depuis²³.

Parallèlement, sous l'égide d'une structure informelle appelée « Groupe de Bonn », se mettait en place une étroite collaboration entre les quatre grandes agences de l'Europe occidentale, l'ANR pour la France, la DFG pour l'Allemagne, ESRC pour le Royaume-Uni et NWO pour les Pays-Bas. En 2010, les quatre agences s'associaient pour lancer un appel d'offres commun quadrilatéral²⁴, ouvert aux chercheurs des quatre pays, dans le domaine des Sciences sociales. Ce premier appel d'offres a connu un large écho auprès des communautés scientifiques des quatre pays puisque, au total, près de 130 dossiers ont été examinés par un large panel international. Ce succès s'explique en grande partie par la simplicité de la formule et la souplesse de son mode de financement, chacune des agences prenant en charge ses propres équipes. Il a convaincu les différents responsables de pérenniser l'initiative et même de l'étendre. Le choix a été fait par les quatre agences de négocier collectivement des accords de coopération avec des agences extra-européennes, et notamment celles des pays émergents. Dès 2011, est mis en place un accord de coopération avec l'Inde qui prévoit le lancement d'un appel d'offres conjoint.

Les agences de recherche nationales bénéficient de la connaissance du terrain et d'une forte approche des chercheurs: leur coopération a déjà produit des résultats tangibles et a beaucoup

23. 93 projets déposés la première année, 70 en 2008, 60 en 2007 et, à nouveau, près de 70 en 2010. Taux de réussite moyen: 26 %.

24. Cet appel à projets concerne des projets de recherche bi-, tri-, quadrilatéraux impliquant des chercheurs des quatre pays. Il est complètement ouvert pour tout ce qui concerne le champ des sciences sociales. Le programme bilatéral franco-allemand continue à dépendre du seul accord ANR/DFG qui concerne aussi le domaine des humanités.

contribué à désenclaver des recherches conduites dans un contexte souvent exclusivement national. Cela est particulièrement vrai pour la France et pour le domaine des SHS. Mais, par ailleurs, le succès remporté par les AAP transnationaux montre qu'ils répondaient à un besoin important de communautés scientifiques désireuses de sortir des cadres traditionnels. À cet égard, les agences remplissent parfaitement leur mission – trop bien, diront même certains qui pointent dans un certain nombre de cas, en France et en Allemagne, la désaffection des chercheurs pour les entreprises communautaires.

REMARQUES CONCLUSIVES

Les difficultés à créer un espace européen de la recherche ont plusieurs causes parmi lesquelles on peut relever :

- les disparités des pratiques selon les pays ;
- des politiques nationales différentes qui prennent appui sur des structures et une organisation de la recherche différentes, résultantes d'une histoire différente ;
- une certaine méfiance des communautés scientifiques à se fondre dans un ensemble dont elles comprennent mal les rouages et qui s'apparentent pour elles à de la bureaucratie, d'où les réticences à l'égard de la mise en place d'un système qui voudrait tout unifier ;
- le souci des États de maintenir leur emprise et le contrôle sur ce qui constitue un élément essentiel de leur politique de développement ;
- enfin, l'absence d'une concertation réelle entre les agences nationales et la Direction de la recherche à Bruxelles : certes, de l'information circule concernant les programmes et les résultats, mais il n'existe pas de véritable action coordonnée, sinon des opérations de lobby. En revanche, il y a davantage de liens avec le programme « Idées » (ERC) parce que les pratiques et les modalités des AAP sont voisines ; dans ce cas les AAP nationaux constituent de véritables tremplins (cela est vrai pour la France).

Il paraît nécessaire de concilier deux démarches: celle de Bruxelles, qui va du centre vers les périphéries nationales, et qui donne de grandes directions dans la ligne du protocole de Lisbonne, et d'autre part celle des agences nationales, qui sont au contact de leurs chercheurs, connaissent le terrain et les capacités nationales, et qui travaillent entre elles pour les rassembler. Il ne peut y avoir d'espace de la recherche européen s'il n'y a pas de réflexion d'inventaire et d'écho aux préoccupations et aux intérêts des scientifiques. En somme, la recherche européenne ne saurait être uniquement programmée par le haut. Ceci étant dit, le rôle de Bruxelles doit demeurer déterminant pour conforter les réseaux existants (les Eranets par exemple), mais aussi pour ouvrir de nouvelles pistes, en concertation avec les agences nationales qui doivent être présentes dans les nombreux ateliers de réflexion. On pourrait par ce biais davantage homogénéiser les programmations, ce qui ne veut pas dire faire la même chose.

Jean-Michel RODDAZ

Université Michel-de-Montaigne Bordeaux 3

Histoire et histoires : par-delà les nations, comparaisons et frontières

L'histoire en tant que science humaine et sociale a toujours été partagée entre plusieurs options qui ont créé des traditions historiographiques de plus en plus divergentes. La première est son ancrage dans des espaces et des périodes bien délimités dans un souci de mener des enquêtes exhaustives, collant au plus près des sources et des problématiques des différentes aires culturelles. Une large partie des découpages des postes universitaires, des classements de la production, des revues spécialisées obéit à cet impératif et est fortement soutenue par la demande sociale ou les impératifs mémoriels proposés par les États nations. La seconde, fort ancienne également, puisqu'on peut lui trouver comme précurseurs illustres, Voltaire (*Essai sur les mœurs*), Montesquieu (*L'Esprit des lois*) ou Guizot (*Histoire de la civilisation en Europe*), avant que « l'École des *Annales* » ne la reprenne à son compte, vise, au contraire, à traverser les frontières temporelles et géographiques et à poser les fondements d'une sociologie historique, d'une économie historique, voire d'une histoire comparée ou transversale des cultures.

Selon les conjonctures historiographiques, la tension ou l'équilibre entre ces deux options est plus ou moins visible ou gérable. Les quarante dernières années ont vu ce conflit renaître et les deux options ont même parfois été successivement défendues par les mêmes historiens. Au sein de la deuxième option, qui renaît depuis une quinzaine d'années, une nouvelle approche conteste l'ancienne perspective comparatiste au nom

de nouveaux paradigmes comme l'histoire transnationale, l'histoire globale, ou encore croisée. Elle ajoute ainsi un conflit subsidiaire au sein d'un pôle historiographique déjà structurellement dominé dans l'espace universitaire comme dans l'espace public. Celui-ci se heurte en outre aux politiques de recherche de plus en plus interventionnistes qui entendent dicter leurs priorités (le plus souvent présentistes et nationales) à l'agenda des chercheurs s'efforçant encore de sortir des sentiers battus.

Ce tableau brossé à grands traits demande évidemment à être précisé et nuancé. Ce sera l'objet de la première partie. Il faudra s'interroger ensuite sur les raisons qui poussent les tenants des propositions historiographiques qui tâchent d'échapper à l'enfermement national à déployer plus d'énergie à s'affronter autour de différentes options plutôt qu'à s'unir contre la tradition nationale qui, de ce fait, loin de reculer a finalement reconquis une aura nouvelle dans le contexte contemporain de la guerre des mémoires et des identités ou de la médiatisation patrimoniale. Les logiques de distinction introduites par les nouvelles terminologies produisent plus d'effets négatifs que positifs dans la mesure où elles instaurent un ésotérisme croissant au sein d'un type d'histoire non conventionnelle. Comme on essaiera de le défendre pour finir, c'est plutôt la combinaison des approches non conventionnelles qui peut fournir une alternative crédible aux manières de faire dominante.

HISTOIRE NATIONALE ET HISTOIRE COMPARÉE

À lire de récents bilans, en se limitant à la période que je connais le moins mal, l'histoire contemporaine soit les *xix^e*, *xx^e* et *xxi^e* siècles, on est frappé du contraste entre l'autosatisfaction des tenants autorisés de la discipline, chargés de ces mises en ordre, et finalement de la maigreur des nouvelles perspectives de ces branches dominantes comparée aux bilans plus anciens. En 1995, à l'occasion du Congrès international des sciences historiques qui devait avoir lieu à Montréal en août, François Bédarida, à l'époque secrétaire général du Comité international des sciences historiques, avait dirigé un ouvrage où il avait proposé à un ensemble d'historiens de sensibilités et de spécialité diffé-

rentes de dresser un bilan d'ensemble de la discipline couvrant la période de 50 ans depuis la guerre¹. En janvier dernier, le président du comité français des sciences historiques, Jean-François Sirinelli a organisé un colloque à l'occasion du Congrès des sciences historiques d'Amsterdam d'août 2010, qui renouvelle la même opération pour les quinze années suivantes². Bien que l'on retrouve dans les tables des matières des deux livres bilans trois signatures communes, celles de Roger Chartier, Jean-Paul Demoule et Jean-François Sirinelli, ce qui frappe c'est à la fois le changement de génération, la légère féminisation des auteurs mais paradoxalement aussi la moindre ambition des thèmes abordés et des perspectives ouvertes. L'ouvrage de 1995 comportait une section entière sur la méthodologie historique et les sciences sociales, avec des contributions sur la philosophie et l'histoire due à Roger Chartier, sur l'anthropologie historique d'André Burguière, sur l'approche régionale de Michel Denis et sur l'internationalisation de la recherche et de l'écriture de l'histoire par Maurice Aymard. Une section entière était consacrée à la situation de l'histoire dans la société avec quatre contributions, et une autre à la logistique de la recherche en quatre chapitres également. Enfin une sixième partie demandait à des historiens d'autres pays (Russie, Grande-Bretagne, Allemagne, Inde et Italie) d'apprécier l'historiographie française. En 2010, l'enfermement autoréférentiel a en revanche largement prévalu. Mais la véritable déception provient surtout de la comparaison des deux parties homologues, l'une qui reprend les périodes canoniques (Antiquité, Moyen Âge, époque moderne, époque contemporaine), l'autre les thématiques transversales. L'histoire sociale analysée par Arlette Farge en 1995 a disparu corps et biens. L'histoire économique, évoquée alors par Alain Plessis, est désignée indirectement sous l'étiquette « Production, consommation, échange » par le médiéviste Mathieu Arnoux. La démographie historique qui bénéficiait encore d'une certaine aura il y a quinze ans ne figure plus comme branche de l'histoire. L'his-

1. *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, BÉDARIDA François (dir.), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1995.

2. *Les Historiens français à l'œuvre*, SIRINELLI Jean-François, CAUCHY Pascal, GAUVARD Claude (dir.), Paris, PUF, « Le nœud gordien », 2010.

toire militaire, traitée par le médiéviste Philippe Contamine, a laissé la place à un chapitre plus restreint sur la violence, confié à Stéphane Audoin-Rouzeau. Cinq découpages seulement restent intouchés entre les deux bilans : l'histoire politique (avec deux contributions), l'histoire religieuse, l'histoire des relations internationales, l'histoire culturelle et l'histoire des sciences et des techniques. L'histoire coloniale, pourtant en plein renouveau à travers l'histoire impériale et l'histoire post-coloniale³, est oubliée au profit d'un bref regard sur les historiens français et les mondialisations, rédigé de manière assez polémique par Olivier Pétré-Grenouilleau⁴. La seule innovation de l'historiographie qui manquait cruellement dans le bilan de 1995, l'histoire du genre, a droit à un chapitre confié à Christine Bard, ce qui conforte la part plus importante des femmes déjà notée dans la répartition plus équitable des rédacteurs entre les deux sexes⁵.

Au-delà de cette comptabilité un peu réductrice, il apparaît que l'historiographie française, telle que les instances représentatives la présentent à l'échelle internationale, n'a guère bougé dans ces cadres thématiques ou, quand elle l'a fait, c'est sur les marges, de manière plutôt défensive ou en s'inspirant de courants étrangers. Stéphane Audoin-Rouzeau comme Christine Bard soulignent toute l'influence et l'attraction exercées par les recherches anglophones sur leurs deux thématiques nouvelles, la violence et le genre. Les fondamentaux de la discipline liés à l'histoire nationale, eux servent de môles fixes, et fournissent le gros des thèses, des manuels et des programmes d'enseignement à tous les niveaux : la politique, la religion, la culture, les rapports entre les États. Le dialogue avec les autres sciences sociales (la disparition de l'histoire sociale est significative), l'approche comparative (très rapidement mentionnée dans le chapitre sur l'histoire contemporaine⁶), l'anthropologie ou la réflexion sur la tempora-

3. Voir COOPER Frederick, *Le Colonialisme en question. Théorie, connaissance, histoire*, Paris, Payot, 2010.

4. *Les Historiens français à l'œuvre*, op. cit., p. 287-300.

5. On dénombre 37 historiens et 3 historiennes en 1995, 4 historiennes et 19 historiens en 2010.

6. POIRIER Philippe, « L'histoire contemporaine », in *Les Historiens français à l'œuvre*, op. cit., p. 83-84.

lité sont relégués sur les marges dans ce bilan comme dans la réalité des travaux tels que les recensement des bibliographies.

Cette première vue d'ensemble qui concerne pour l'essentiel les générations les plus anciennes d'historiens et d'historiennes est confirmée par d'autres indicateurs plus généraux permettant d'intégrer des populations plus larges de chercheurs en sciences historiques ou des types de travaux plus divers. L'étude des thématiques de recherche en sciences sociales réalisée par Charles Soulié à partir des thèses soutenues en 1993 et 1994 indique que, de toutes les sciences sociales, l'histoire est la plus gallocentrique (47,3 % des thèses consacrées à tout ou partie de la France contre 38,9 % pour l'ensemble des disciplines observées) et la plus européocentrique (24 % contre 15,3 %)⁷. L'étude que j'avais effectuée à partir des répertoires des chercheurs en histoire moderne et contemporaine pour les années 1980 et 1990, comme des données d'autre origine confirment la stabilité de ces orientations malgré le discours rituel sur l'internationalisation de la recherche, la politique (aujourd'hui en difficulté pour des raisons budgétaires) d'encouragement des centres de recherche à l'étranger ou des séjours sur le terrain hors de France. En 1985, plus de la moitié des 102 chercheurs relevant de la commission d'histoire moderne et contemporaine du CNRS, théoriquement les mieux placés pour sortir des sentiers battus, se consacraient à l'histoire de France; dans les répertoires des historiens de l'époque moderne et contemporaine en 1982, en 1991 et en 2000 les proportions sont peu différentes et différents rapports soulignent la faiblesse des travaux sur les aires extra-européennes⁸.

Dans ces conditions on comprend pourquoi tous les bilans historiographiques sur la France déplorent rituellement le

7. SOULIÉ Charles, « Des déterminants sociaux des pratiques scientifiques : étude des sujets de recherches en sciences sociales en France au début des années 1990 », in *Regards sociologiques*, n° 31, 2006, p. 91-105.

8. CHARLE Christophe, « La recherche en sciences sociales pour un bilan critique », in *Quel avenir pour la recherche?*, DUCLERT Vincent, CHATRIOT Alain (dir.), Paris, Flammarion, 2003, p. 296-311, et « Être historien en France : une nouvelle profession? », in *L'Histoire et le métier d'historien en France 1945-1995*, *op. cit.*, p. 21-44.

manque d'ouverture sur les approches qui cherchent à s'affranchir des découpages traditionnels ou à proposer des méthodes transversales par rapport aux objets canoniques de l'historiographie dominante. En mars 1988, la rédaction des *Annales* appelant à un tournant critique notait dans son éditorial :

Comment établir les conditions d'ajustement et de confrontation des résultats, et plus fondamentalement développer un comparatisme dont l'exigence n'a cessé d'être proclamée, mais dont la mise en œuvre demeure l'exception⁹ ?

Or le numéro de novembre-décembre 1989 qui répondait à l'appel ne comportait curieusement aucune contribution sur cette approche comparée. De même, l'ouvrage collectif *Passés recomposés*, dirigé par Jean Boutier et Dominique Julia, publié en janvier 1995, ne trouva nul historien français pour réfléchir sur l'histoire comparée ou non nationale et confia cette tâche à l'historien social allemand Heinz-Gerhard Haupt dont le bilan soulignait la rareté de cette pratique historienne en France et sa limitation à des procédures standardisées (comparaisons nationales, modèles ou échelles de comparaison tirées de sciences sociales comme la démographie, l'économie, la sociologie, la science politique, orientation vers des couples binaires simplificateurs) alors même qu'en Allemagne de grands chantiers comparatistes étaient lancés à l'époque par ce qu'il est convenu d'appeler « l'école de Bielefeld ». Ces modes de comparaison, alors dominants, ont nourri de longue date les critiques des historiens hostiles à cette approche parce qu'ils les estiment réducteurs et simplificateurs. On retrouve ici l'attitude de Charles Seignobos refusant le dialogue en 1903 avec le sociologue François Simiand pour des raisons analogues ou celle de Lucien Febvre déplorant en 1922 la perte du plus significatif qu'implique cette démarche pour l'historien¹⁰.

À peine ce plaidoyer allemand pour l'histoire comparée était-il publié et malgré la production d'un certain nombre de thèses

9. « Un tournant critique ? », in *Annales ESC*, n° 2, mars-avril 1988, p. 292.

10. HAUPT Heinz-Gerhard, « La lente émergence d'une histoire comparée », in *Passés recomposés*, BOUTIER Jean, JULIA Dominique (dir.), Paris, Autrement, janvier 1995, p. 196-207.

ou de recherches de fond pratiquant la méthode à partir d'une comparaison avec la France (travaux de Frédéric Barbier, Laura Lee Downs, Nancy L. Green, Joël Michel, Gérard Noiriel, Jean-Louis Robert, Anne-Marie Thiesse ou de l'auteur de ces lignes¹¹), une critique générale était lancée non plus par les historiens mais par les spécialistes des transferts culturels, Michel Espagne et Michael Werner. Michel Espagne en particulier, dans un article de la revue *Genèses*, publié en septembre 1994, soulignait certaines faiblesses du comparatisme en histoire sociale et culturelle: renforcement des oppositions binaires, piège du cadre national, construction d'une grille d'interprétation arbitraire et abstraite ou à partir du point de vue privilégié de l'observateur¹². En regard, il plaidait pour qu'on privilégie l'analyse des transferts culturels plus fructueuse et éclairante, selon lui, pour comprendre les relations entre les sociétés et les cultures voisines. Ses critiques, souvent justes, s'adressaient en réalité plutôt aux historiens allemands, souvent très influencés par une certaine sociologie américaine de la modernisation et adeptes, à l'instar de Charles Tilly ou Theda Skocpol, des comparaisons à

11. BARBIER Frédéric, *Livre, économie et société en Allemagne et en France au XIX^e siècle*, thèse d'État, université de Paris IV, 1987, publié sous le titre *L'Empire du livre*, Paris, Cerf, 1996; *L'Invention des syndicalismes. Le syndicalisme en Europe occidentale à la fin du XIX^e siècle*, BOLL Friedhelm, PROST Antoine, ROBERT Jean-Louis (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 1997; CHARLE Christophe, *La République des universitaires (1870-1940)*, Paris, Éditions du Seuil, 1994 et *Les Intellectuels en Europe au XIX^e siècle, essai d'histoire comparée*, Paris, Éditions du Seuil, 1996; LEE DOWNS Laura, *L'Inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*, Paris, Albin Michel, 2002 (édition américaine 1995); GREEN Nancy L., « L'histoire comparative et le champ des études migratoires », in *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre 1990, p. 1335-1350; GREEN Nancy L., NDIAYE Pap, *Du Sentier à la 7^e avenue. La confection et les immigrés Paris-New York, 1880-1980*, Paris, Éditions du Seuil, 1998; *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, GUICHARD Éric, NOIRIEL Gérard (dir.), Paris, Presses de l'École normale supérieure, 1997; MICHEL Joël, *Le Mouvement ouvrier chez les mineurs d'Europe occidentale, Grande-Bretagne, Belgique, France, Allemagne, étude comparative des années 1880 à 1914*, Lille 3, ANRT, 1989; THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales, Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1999.

12. ESPAGNE Michel, « Sur les limites du comparatisme en histoire culturelle », in *Genèses*, n° 17, septembre 1994, p. 112-121.

grande échelle et peu attentifs, à l'époque, à l'imbrication des phénomènes sociaux et culturels. Dernier travers qu'on ne saurait reprocher à l'historiographie française qui n'a cessé, depuis les années 1990, d'accentuer son tournant culturaliste à la suite des travaux de Maurice Agulhon, Roger Chartier, Alain Corbin ou Daniel Roche.

Outre la réponse que je lui ai adressée dans un article de mars 1995 d'*Actes de la recherche en sciences sociales*¹³, à propos de l'histoire comparée des intellectuels et des professions, il faut insister sur l'apport du petit traité de défense et illustration de la méthode comparative d'Hartmut Kaelble, *der historische Vergleich*, mais malheureusement non traduit en français et donc non intégré dans le débat hexagonal¹⁴. Cette élégante synthèse prend largement en compte les objections de Michel Espagne, et démontre, en mobilisant de très nombreux exemples relevant de branches très diverses de l'histoire ou d'historiographies de différents pays, toute la richesse de la bibliothèque comparative en histoire contemporaine. Il met en valeur les multiples modalités de la comparaison historique, la nécessité de la combiner avec l'analyse des interrelations et des transferts, l'importance du choix des découpages, de l'analyse comparative des sources et de leur construction comme préalable à toute interprétation, l'inclusion dans le questionnaire des représentations réciproques des acteurs des diverses sociétés et cultures, ou encore la nécessaire variation des échelles d'analyse¹⁵.

Malgré cette progression de la réflexion et l'émergence d'une bibliographie française, souvent fondée sur des coopérations bi- ou multilatérale avec les historiens européens ou américains, l'impression contemporaine demeure que les formes alternatives d'histoire qui tentent d'échapper aux découpages tradi-

13. CHARLE Christophe, « Intellectuels, *Bildungsbürgertum* et professions au XIX^e siècle. Essai de bilan historiographique comparé (France, Allemagne) », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 106-107, mars 1995, p. 85-95.

14. On trouve une recension en anglais par LORENZ Chris dans l'*International Review of Social History*, vol. 46, 2001, p. 257-259.

15. KAEUBLE Hartmut, *Der historische Vergleich. Eine Einführung zum 19. und 20. Jahrhundert*, Francfort/Main, Campus, 1999, notamment p. 21 et suiv., sa réponse à Michel Espagne.

tionnels ou dominants restent mal aimées, controversées ou peu légitimes. Très rares sont les thèses nouveau régime qui, en France, se risquent à une approche comparative ou transnationale. On peut citer sans doute les livres de Florence Tamagne sur l'homosexualité en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne¹⁶, de François Jarrige sur les briseurs de machines en France, en Angleterre et en Belgique¹⁷, d'Alice Primi sur les mouvements féministes en France et en Allemagne¹⁸ ou encore les thèses encore inédites de Pierre Boudrot sur les cultes rendus aux écrivains en Europe¹⁹, ou de Benoît Agnès sur les pétitions en France et en Angleterre²⁰. Les contraintes croissantes exercées sur les doctorants (limitation de plus en plus forte de la durée des préparations de thèse imposées par les écoles doctorales, diminution du nombre des allocations, charges d'enseignement croissantes dans l'enseignement supérieur comme dans l'enseignement secondaire, raréfaction des postes ouverts au CNRS, réduction des possibilités de postes ou bourses à l'étranger, etc.), les intitulés conformistes de poste à la sortie, et le localisme croissant des carrières ne poussent guère à l'innovation. S'y ajoute la crise de l'édition historique, prompte à enfourcher les découpages qui choquent le moins pour essayer de « vendre » à un public plus large qui préfère les visions nationales ou locales. Tout milite donc, malgré l'intérêt des nouvelles générations pour une vision moins étriquée de l'histoire que celle de leurs aînés, pour décourager les esprits curieux de pratiquer la

16. TAMAGNE Florence, *Histoire de l'homosexualité en Europe* (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939), Paris, Éditions du Seuil, 2000.

17. JARRIGE François, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860)*, Rennes, PUR, « Carnot », 2009.

18. PRIMI Alice, *Femmes de progrès. Françaises et Allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870*, Rennes, PUR, « Archives du féminisme », 2010.

19. BOUDROT Pierre, *L'Écrivain éponyme, histoire sociale et culturelle des clubs et sociétés prenant nom d'écrivain en Occident, de la Révolution française aux lendemains de la seconde guerre mondiale*, thèse, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2007, sous la direction de C. Charle.

20. AGNÈS Benoît, *L'Appel au pouvoir, le pétitionnement auprès des Chambres législatives et électives en France et au Royaume-Uni (1814-1848)*, thèse, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, 2009, sous la direction de C. Charle.

méthode comparative ou une approche non nationale ou non locale de l'histoire. Il y a fort à parier que les conclusions d'une enquête sur les thèses récentes seraient peu différentes de celles citées pour les années 1993-1994. Mais à ces obstacles structurels et institutionnels plus qu'intellectuels propres au champ historiographique s'ajoutent depuis quelques années un nouveau débat, que l'on peut appeler la « guerre des étiquettes » et que nous allons examiner à présent.

LA GUERRE DES ÉTIQUETTES

Au cours des années 2000, les critiques traditionnelles ou nouvelles contre les approches de type comparatiste ont fait place à un nouveau débat autour de nouvelles approches, le plus souvent pratiquées dans le monde anglophone ou dans la partie de l'historiographie germanophone très influencée par les modes venues d'Outre-Atlantique. C'est en histoire contemporaine que le décalage est le plus flagrant entre les historiographies. L'histoire médiévale et l'histoire moderne dont les pères fondateurs revendiqués (Marc Bloch et Fernand Braudel) avaient été à la pointe de ces visions larges de l'enquête historique, comptent des représentants français à l'écoute de ces courants transnationaux (histoire globale, histoire mondiale, histoire croisée, histoire mêlée ou métissée). On peut citer ici les noms de Serge Gruzinski²¹ ou de Patrick Boucheron²². Les contemporanéistes français brillent en revanche par leur absence quand on parcourt les sommaires des revues ou les recensions qui tentent des bilans de ces travaux. En janvier 2001, le numéro des *Annales* « Une histoire à l'échelle globale », comportait trois articles émanant tous de spécialistes des époques anciennes : Sanjay Subrahmanyam, Serge Gruzinski et R. Bin Wong. L'année suivante, le n° de janvier 2002 « l'exercice de la comparaison », édité par Lucette Valensi, plaidait pour une coopération non plus avec les sociologues mais avec les anthropologues, pour la comparaison à distance, pour une expérimentation de

21. GRUZINSKY Serge, *Les Quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.

22. Directeur de l'*Histoire du monde au xv^e siècle*, Paris, Fayard, 2009.

nouvelles manières de faire à partir des frontières, des limites incertaines et des interactions ou des échanges entre groupes et cultures, pour le refus de l'essentialisme et des typologies figées, soit, d'une certaine manière, le programme de l'histoire « connectée » et « partagée » ou celui de l'histoire des transferts, mais appliqué en priorité aux sociétés orientales ou méditerranéennes où coexistent des groupes hétérogènes linguistiquement ou religieusement.

Cinq ans plus tard, la Société d'histoire moderne essayait à son tour de sensibiliser la communauté ordinaire des historiens français à ces travaux venus d'ailleurs ou qui n'étaient pris en charge que par les spécialistes d'aires culturelles beaucoup plus internationalisés dans leurs pratiques et leurs lectures que les historiens et historiennes axés sur l'espace national. Là encore, les intervenants à la journée se recrutaient toujours dans les mêmes spécialités lointaines par rapport au centre de gravité de la discipline : Giorgio Riello, dix-huitiémiste de l'université de Warwick, de nouveau Sanjay Subrahmanyam (UCLA) spécialiste des empires du monde indien, déjà rencontré dans le numéro cité des *Annales*, Jean-Paul Zuniga tenant de l'histoire atlantique à l'EHESS, Romain Bertrand, chercheur au CERI, spécialiste de l'Indonésie et des rencontres euro-asiatiques. Philippe Minard et Caroline Douki, les éditeurs du bulletin qui résumait cette rencontre, soulignaient le retard français sur ces approches²³ : le premier numéro du *Journal of World History* datait de 1990, la World History Association de 1982 (1 400 adhérents en 2002). Loin de se limiter aux universités américaines, cette nouvelle forme d'histoire touche depuis un certain temps déjà le Royaume-Uni avec le *Journal of Global History* publié par Cambridge University Press, l'Allemagne avec la revue *Comparativ, Zeitschrift für Globalgeschichte und vergleichenden Gesellschaftsforschung*, fondée à Leipzig en 1991 avec le sous-titre emprunté à Karl Lamprecht de *Leipziger Beiträge zur Universalgeschichte* et dont la maquette et le titre se sont élargis à partir de 2007 pour englober ces nouvelles approches. L'historiographie française apparaît donc bien

23. DOUKI Caroline, MINARD Philippe, « Histoire globale, histoires connectées, un changement d'échelle historiographique », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 54-4bis, 2007, en particulier p. 9-10.

isolée avec ces modestes numéros spéciaux et ses rares spécialistes dans des institutions spécialisées alors les espaces anglophones et germanophones disposent de réseaux de recherche, de centres et de revues dédiés qui sont liés à ces pôles.

À ces nouvelles titulatures venues de l'ouest ou de l'est, s'est ajoutée, dans les mêmes années, une variante autochtone dénommée histoire croisée, proposée par un ancien spécialiste de l'histoire des transferts, Michael Werner, et une spécialiste de l'histoire du travail en Allemagne, Bénédicte Zimmermann²⁴. Après un article programmatique dans le n° de janvier 2003 des *Annales*, ils ont rassemblé une série de contributions intitulées « De la comparaison à l'histoire croisée » dans un numéro spécial de la revue *Le Genre humain*²⁵. Si l'on peut souscrire à la partie critique de leur démonstration (qui reprend d'ailleurs des thèmes déjà évoqués plus haut par Michel Espagne ou par les tenants de l'histoire connectée ou transnationale à l'encontre du comparatisme), leurs propositions concrètes englobées sous la notion de croisement reviennent à mettre l'accent sur la nécessaire variation des points de vue, des échelles, des sources et à l'exercice d'une réflexivité critique à l'égard des grilles, des concepts, des espaces et des temporalités englobés qui devraient faire partie du *vademecum* ordinaire de tout historien actuel, comparatiste ou non qui a lu Norbert Elias, Reinhart Koselleck ou Pierre Bourdieu. Les études de cas regroupés après ce programme, qui s'abritent sous les rubriques ronflantes de « nouveaux objets », « épistémologie en action » et « réflexivité appliquée », sont des monographies des plus classiques, menées selon les règles de la méthode historique, consacrées par exemple, aux transformations de l'histoire et de la conscience historique au Japon au contact de l'historiographie européenne, aux interactions entre savants et apports locaux dans la constitution

24. *Le Travail et la nation. Histoire croisée de la France et de l'Allemagne*, DIDRY Claude, WAGNER Peter (dir.), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1999; *La Constitution du chômage en Allemagne. Entre professions et territoires*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2001.

25. *Le Genre humain*, n° 42, 2004 avec des contributions de CONRAD Sebastian, RAJ Kapil, LEBEAU Christine, FRIESE Heidrun, ESCUDIER Alexandre, MARIOT Nicolas & ROWELL Jay, et AMIRAUX Valérie.

d'une cartographie de l'Inde, à la mise en place d'un espace de circulation des projets administratifs au sein de l'Europe des lumières, etc. Cet ensemble apparaît finalement comme une variante plus sophistiquée de l'histoire des transferts mais qui restreint plutôt ses ambitions par rapport à ce que peut être un comparatisme interprétatif ou à une histoire transnationale, dans la mesure où les procédures de validation reposent sur les sources écrites les plus traditionnelles de l'histoire des savoirs, de l'histoire des pratiques politiques ou administratives ou de l'histoire des disciplines. L'histoire en tant que discipline ne pourrait-elle pas avoir des ambitions plus vastes que cet enfermement intellectualiste et spéculaire sur ces petits mondes savants et ne pas renoncer aux formalisations quantifiées ou non ?

Si l'on dresse le bilan de ces débats, on constate au total un double contraste. En premier lieu, le raffinement des étiquettes et des propositions de méthode accroît la rupture entre l'historiographie française modale, indifférente à ces questions qui n'intéressent pour l'essentiel que des spécialistes des espaces non français et des chercheurs situés presque tous hors université et donc sans grand pouvoir d'influence sur des publics étudiants ou de futurs chercheurs. En second lieu, car le point précédent n'a rien de nouveau, comme je l'ai déjà expliqué dans la première partie de cet exposé, ces guerres internes ou ces débats autour des titulaires contribuent à l'affaiblissement plus qu'au renforcement des propositions des historiens qui cherchent à sortir de l'histoire à dominante nationale ou locale. Quand on creuse un peu les points de divergence réels, on s'aperçoit qu'ils portent sur des différences d'accent, des terrains d'enquête spécifiques qui suggèrent des problématiques divergentes du fait même des sources et des méthodes à mobiliser, des dialogues privilégiés avec telle ou telle science sociale (anthropologie *versus* sociologie, approche culturelle *versus* approche structurale, etc.), des ambitions opposées d'intervention dans le débat public (option occidentaliste *versus* option sociétés non occidentales, rapports de domination *versus* rapports d'échange), ou encore des préconisations plus ou moins adaptées selon les branches de l'historiographie privilégiée.

Ces décalages n'ont donc rien que d'assez normal et renvoient à l'éclatement croissant des disciplines historiques entre logiques spatiales, chronologiques, empiriques, érudites ou politiques, qu'on retrouve de manière constante dans l'histoire de l'historiographie mais qui a pris un tour incontrôlable sous l'effet des transformations morphologiques nationales et internationales de ce qu'on a du mal à encore appeler la communauté internationale des historiens professionnels.

Cette autonomisation de tendances divergentes qui pourtant auraient tout à gagner à faire front commun contre l'orthodoxie historique à base nationale nourrit donc une nouvelle « crise de l'histoire », bien différente de celle qu'avaient pu signaler il y a une vingtaine d'années Daniel Roche ou Gérard Noiriel. On peut à cet égard avoir deux diagnostics opposés. Pour les nostalgiques des débats binaires qui ont fondé quelques-unes des révolutions historiographiques antérieures, on peut interpréter cette multipolarité comme l'indice de l'entrée de l'histoire dans un nouvel âge, analogue à la situation des autres sciences sociales, en désaccord sur tout, sauf sur un point, celui qu'il y a désaccord et que c'est normal puisqu'il n'y a plus de paradigmes dominants ou englobants. C'est ce qu'on appelle rituellement, avec une tristesse feinte, la fin des grands récits dont les nouvelles approches doivent surtout annoncer qu'elles ne sont pas un nouvel avatar masqué.

Le second diagnostic, moins souvent avancé, mais qui me paraît plus juste et explicatif, est que ce nouvel état du champ historiographique est à l'image, d'une part, de l'évolution du monde universitaire et, d'autre part, de l'état de l'opinion intellectuelle qui fait un usage clandestin mais récurrent de l'histoire et de la comparaison, pour le meilleur et pour le pire.

MALAISE DANS L'HISTORIOGRAPHIE

Par rapport à ce qu'on a appelé « l'histoire en miettes », le tableau qu'on vient de dresser de l'historiographie contemporaine traduit une crise beaucoup plus profonde que celle née de l'essoufflement du paradigme braudélien de l'histoire comme synthèse, de la tyrannie du « présentisme » dénoncé par François

Hartog dans *Régimes d'historicité* ou du retour en force de l'histoire nationalocentrée face à l'incapacité des formes d'histoire comparée ou transnationale à s'ancrer dans le paysage universitaire français²⁶. À travers cette situation, ces formes non conventionnelles ont perdu ainsi ce qui devrait être leurs principales vertus par rapport aux approches traditionnelles : d'une part, une capacité de proposer, au-delà des spécialistes, des espaces de dialogue et de convergence avec les autres sciences humaines et sociales (programme initial de la première école des *Annales*) et, d'autre part, une volonté de fournir une nouvelle fonction de synthèse critique, plus que jamais nécessaire en nos temps de conflits de plus en plus tribaux. À cette crise de vocation s'ajoute en effet une difficulté croissante pour accéder à l'espace public traditionnel. Au sein de la crise éditoriale qui touche inégalement les sciences humaines, l'histoire est particulièrement frappée (66 % de baisse du chiffre d'affaires de 1974 à 2002), situation qui a plutôt empiré depuis²⁷. La dérive que nous connaissons de la production savante vers les volumes de mélanges subventionnés d'un côté, vers les manuels de plus en plus simplificateurs ou les ouvrages de synthèse susceptibles de trouver un public non académique, de l'autre, milite contre l'affirmation d'une histoire savante sortant des sentiers battus ou de l'enfermement monographique, ce que devraient être justement les formes non nationalocentrées d'histoire. Des difficultés du même ordre se retrouvent dans d'autres espaces universitaires, comme l'indiquent les attaques contre les disciplines non rentables dans les universités des pays en proie aux crises financières ces dernières années. Mais, en France, s'ajoute la fragilité supplémentaire d'un champ universitaire fragmenté où les formes d'histoire non conventionnelles sont cantonnées, pour l'essentiel, dans des institutions à part (grands établissements, CNRS, quelques universités parisiennes) qui souffrent particulièrement des nouvelles politiques de recherche et d'enseignement supérieur mises en œuvre depuis le milieu des années 2000, soit au moment même

26. HARTOG François, *Régimes d'historicité présentisme et expériences du temps*, Paris, Éditions du Seuil, 2003.

27. BARLUET Sophie, *Édition de sciences humaines et sociales, le cœur en danger*, Paris, PUF, 2004, p. 53.

où le débat intellectuel en histoire commençait à s'intéresser au monde historiographique extérieur. L'affaiblissement des laboratoires de recherche et, particulièrement, de ceux qui permettent des travaux hors du champ national au profit des recherches sur programme financées par l'ANR, la volonté d'orienter les sciences sociales vers les enjeux les plus immédiats, tous ces facteurs ajoutent leurs effets négatifs à la faiblesse intrinsèque de l'histoire hors frontières. Dernier point pour ajouter à la désespérance du comparatiste de fond, la réforme dite de la mastérisation et la réduction des postes aux concours d'enseignement découragent les vocations d'enseignants chercheurs en amont, c'est-à-dire assèchent le public et la relève potentiels pour des formes d'histoire non classiques.

Après un tel tableau qui conforte l'image de régression intellectuelle désolante dont témoigne un débat public comme celui qui a agité les historiens à propos de la Maison de l'histoire de France, on pourrait tout de suite conclure que ce qui devrait être l'avant-garde historique a été vaincue sans avoir combattu ou en consacrant l'essentiel de son énergie en combats internes et, comme nous avons essayé de le démontrer plus haut, secondaires par rapport aux vrais enjeux du moment. Comme il convient dans un colloque comme le nôtre de ne pas terminer sur une note aussi pessimiste, je vais m'efforcer, pour terminer, d'avancer quelques propositions constructives qui, malgré une conjoncture morose, peuvent peut être empêcher la déroute totale des formes d'histoire pour lesquelles je milite.

QUELQUES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES

Un premier point à rappeler, au-delà des indicateurs objectifs négatifs cités plus haut, est que la demande générale d'histoire reste forte, comme l'attestent certaines formes de vulgarisation ou certaines émissions à la radio ou à la télévision. L'ouvrage récemment paru sous la direction d'Emmanuel Laurentin intitulé *À quoi sert l'histoire?*²⁸, issu d'une chronique régulière à l'antenne de France Culture tenue par des historiens de diffé-

28. *À quoi sert l'histoire?*, LAURENTIN Emmanuel (dir.), Paris, Bayard, 2010.

rentes générations, permet de mesurer la diversité des regards (des plus classiques aux plus décalés) portés par les historiens et les historiennes des plus jeunes aux plus anciens sur leur discipline et leur fonction. Les personnes et les instruments (on peut y ajouter certains sites internet qui rendent compte de travaux dont on ne parle pas ailleurs ou pas assez vite) existent donc pour pratiquer et diffuser les nouvelles démarches et s'affranchir des pesanteurs des circuits académiques ou éditoriaux peu ouverts aux nouvelles façon de faire.

Les programmes des concours qui longtemps furent les conservatoires d'une historiographie conventionnelle ou attachée aux fondamentaux se sont notablement modernisés et ont permis d'introduire à plusieurs reprises des regards comparatifs et transnationaux à la fois dans les cours dispensés, dans les manuels publiés à cette occasion et dans les problématiques proposées aux exercices écrits et oraux. Entre l'histoire grand public et le manuel de base, d'un côté, et l'histoire pour *happy few* consommée par les chercheurs, de l'autre, des mises au point ouvertes aux travaux nouveaux et étrangers ont ainsi pu se frayer la voie, habituant les meilleur(e)s des nouvelles générations étudiantes à ne pas penser uniquement « national » comme leurs prédécesseurs. Candidat à l'agrégation en 1973, j'avais eu à composer sur le sujet particulièrement novateur : « la France et les Français de 1934 à 1958 ». Membre du jury en 2001, j'ai eu à enseigner et à corriger sur « Religion et culture en Allemagne, France, Royaume-Uni et Italie au XIX^e siècle ». Pour les tenants de l'histoire croisée ou transnationale, c'est sans doute encore un peu daté comme intitulé, mais cela ouvre tout de même des aperçus sur des travaux que les niveaux antérieurs de formation n'ont pu intégrer dans les cursus : histoire comparée de l'éducation, histoire des circulations religieuses et culturelles, histoire de la sécularisation en Europe, histoire comparée des productions et des producteurs intellectuels etc. D'autres exemples plus récents de programme sur guerres et sociétés, les campagnes, l'histoire du monde britannique, le prince et les arts vont dans le même sens.

Les situations de crise ou de défaite de la pensée peuvent être aussi l'occasion d'un sursaut et d'un regroupement sur l'essentiel.

Les historiens, lésés par la nécessité de trouver des sources et des sujets faisables adaptés aux contraintes matérielles et institutionnelles croissantes qui pèsent sur eux, du fait de la dégradation de la situation universitaire évoquée plus haut, ont tout intérêt à cesser des combats fratricides ou de pure distinction au profit de la combinaison pragmatique des approches les mieux adaptées à ces contraintes. À quoi bon raffiner méthodes et questionnaires ou catégories, s'il est impossible d'accéder aux informations nécessaires pour les démonstrations trop sophistiquées? Il y a encore, en tout cas en histoire contemporaine et dans les domaines que j'ai abordés, d'immenses chantiers à ouvrir, de nouvelles sources à explorer avec un questionnaire systématique, croisé ou comparatif et même, pour l'espace européen, des données élémentaires indispensables sont encore à établir pour proposer des hypothèses ou des modèles interprétatifs valides en histoire sociale et culturelle.

Les nouveaux courants d'histoire non nationale ont souvent dénoncé l'eurocentrisme (il vaudrait mieux dire le nombri-lisme national caché dans l'eurocentrisme) des formes classiques d'histoire comparée, eurocentrisme relayé par un américanocentrisme dans certaines sciences sociales comparatives. Les travaux sur les transferts et les circulations ont permis de lutter contre ces biais. Mais même au sein de ces espaces académiques qui concentrent une part disproportionnée des travaux d'histoire ou de sciences sociales, l'absence de travaux collectifs ou de recherches systématiques en fonction de ces nouvelles problématiques rend les interprétations incertaines pour des phénomènes centraux, tout simplement parce qu'ils tombent dans l'interstice des disciplines ou impliqueraient d'explorer et d'expertiser des sources non classiques ou non sollicitées en fonction de cette problématique. Nous avons par exemple des histoires de certains best-sellers européens, nous pouvons suivre les carrières internationales de certaines œuvres dans différents genres mais, en général, il s'agit une portion très limitée des best-sellers possibles ou des œuvres significatives, ce qui empêche de comprendre l'état des sensibilités ou des imaginaires de larges portions des publics européens de littérature, de théâtre, d'art ou de musique. Passer de l'étude de cas des « chefs-

d'œuvre », dominante dans les branches spécialisées de l'histoire culturelle, à des repérages systématiques sur plusieurs genres et plusieurs espaces, qu'on l'aborde en termes de comparaison, de circulations ou de transferts, – à la limite peu importe –, encore faut-il mettre en œuvre les sources utilisables, construire des échantillons, les items des questionnaires, des tableaux ou des cartographies suffisamment homogènes ou fiables pour proposer une interprétation qui ne se contente pas d'être à la remorque de schèmes tirés d'enquêtes analogues en sciences sociales, au risque de l'anachronisme ou de la confusion des temporalités. Je n'ai pas le temps ni l'espace pour développer des exemples concrets expérimentés dans des travaux antérieurs ou à partir de l'analyse critique récemment publiée dans les *Annales* de l'ouvrage par ailleurs stimulant de Donald Sassoon, *The Culture of the Europeans*²⁹. De telles remarques et propositions pourraient être transposées à l'histoire sociale, à l'histoire impériale ou à l'histoire économique.

Terminons en évoquant un autre motif pour ne pas renoncer au souci de développer une histoire transversale et transnationale: sa vertu heuristique pour éclairer les débats publics les plus actuels. Nous avons tous lu d'innombrables gloses récentes sur les différents classements qui font la une des journaux ou figurent sur « l'agenda », comme on dit aujourd'hui, des décideurs. Il est facile d'ironiser sur toutes les aberrations de certaines de ces comparaisons assénées comme éléments de preuves ou de combat ou de « réformes » dans certaines conjonctures. Face au classement de Shanghai, face à l'enquête PISA et autres, les historiens familiers de ces opérations, comme les spécialistes des sciences sociales ne doivent pas se contenter de hausser les épaules ou d'ironiser sur les biais ou les erreurs d'interprétation

29. CHARLE Christophe, *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne (1860-1914)*, Paris, Albin Michel, 2008 ; *Le Temps des capitales culturelles XVIII^e-XX^e siècles*, CHARLE Christophe (dir.), Seyssel, Champvallon, 2009 ; CHARLE Christophe, « Peut-on écrire une histoire de la culture européenne à l'époque contemporaine ? », in *Annales histoire sciences sociales*, n° 5, septembre-octobre 2010, n° 5, p. 1207-1221 et « Comparaisons et transferts en histoire culturelle de l'Europe. Quelques réflexions à propos de recherches récentes », in *Les Cahiers de l'IRICE*, n° 5, 2010, p. 51-74.

ou de construction des questionnaires. Ils doivent mobiliser leurs compétences de comparatistes ou d'historiens du transnational pour démonter ces forces et ces faiblesses, proposer les indicateurs à réformer ou à construire dans une démarche pédagogique et militante auprès des publics qu'on laisse abuser et manipuler sans contre-discours critique accessible. L'histoire comparée et transnationale peut aussi être une arme de dissuasion et de persuasion pour des enjeux qui ne sont pas purement savants, dans un monde de moins en moins national.

Christophe CHARLE

Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne, IUF

APPROCHES TRANSDISCIPLINAIRES

Ontologie et sciences sociales

INTRODUCTION

Les sciences sociales ne se préoccupent pas souvent de leur ontologie, c'est-à-dire de savoir quelles sont les entités dont elles parlent et sur lesquelles portent leurs propositions. La plupart des sociologues supposent que ces entités sont elles-mêmes des constructions sociales. On pourrait alors se demander qui les construit. Mais même les individualistes méthodologiques ne supposent pas que ce soient les individus qui les construisent : ce sont seulement leurs interactions. S'ils sont individualistes « méthodologiques », c'est d'ailleurs parce qu'ils veulent éviter tout engagement ontologique.

Ils pensent de plus pouvoir s'appuyer sur la relativité de l'ontologie rappelée par Quine¹ : une ontologie fournit notre cadre de description et notre mode de découpage du réel, deux ontologies peuvent fournir des découpages différents des mêmes phénomènes, et il n'y a pas de moyen de les départager, puisque pour savoir si ce qui est dit est vrai il faut se situer à l'intérieur d'un cadre et d'un découpage, sans lequel nous ne savons pas relier les phénomènes et nos propositions. Ils oublient ce que cela implique : toute description exige de disposer d'une ontologie. On a imaginé des cas où nous ne savons pas trancher entre

1. VAN ORMAN QUINE Willard, *Relativité de l'ontologie et autres essais*, 1977, réédition, Sandra Laugier (préf.), Jean Largeault (trad.), Paris, Aubier, « Philosophie », 2008.

deux ontologies, mais cela s'est révélé difficile: Quine donne seulement l'exemple d'une ontologie des substances et des accidents, un lapin et ses différentes positions, et d'une ontologie des phases temporelles, les phases du lapin qui chacune présentent une qualité particulière, deux ontologies qui en fait semblent difficilement pouvoir rendre compte des mêmes phénomènes². De fait, nous savons distinguer ces deux ontologies, et nous pouvons comparer leurs avantages et inconvénients.

L'ontologie des individualistes interactionnistes implique des processus d'interaction, l'ontologie des constructivistes implique des processus de construction. Ces derniers diront que la question de savoir « qui construit » n'a pas de sens, mais comme on vient de le voir ce n'est pas la question soulevée par l'ontologie: les processus de construction n'ont pas besoin de sujet. Inversement, poser qu'il existe une sorte d'esprit collectif présupposé par toute construction est soit un truisme: tout processus de construction présuppose des flux et des réseaux d'autres processus; soit un mystère, si cet esprit collectif n'est pas lui-même un ensemble de processus. Et cela ne nous dispense en rien de nous interroger sur la structure et le statut de tous ces processus, ce qui est une question d'ontologie.

Le sociologue ennemi de l'ontologie peut se replier du constructivisme vers l'herméneutique, et poser que toute proposition sociologique est une interprétation, alors que, selon lui, l'ontologie impliquerait l'existence objective des entités visées. Là encore, on lui répondra qu'il y a des différences entre interprétations, et que si une interprétation ne se réduit pas systématiquement à une autre, c'est qu'elle présente dans ses opérations et processus quelques différences, si bien qu'on retrouve une ontologie des processus interprétatifs. Il est probable qu'on ne peut pas identifier directement ces processus, mais seulement apprécier leurs différences. Mais parler d'ontologie n'implique nullement un accès direct aux entités dont on parle.

2. L'ontologie des substances et des accidents a du mal à rendre compte du temps sans invoquer des relations spécifiques, les relations « temporelles », et l'ontologie des phases a du mal à rendre compte d'éléments qui restent les mêmes tout en endurant des changements temporels.

Pour éviter toutes ces confusions, cependant, il vaut mieux nous situer à distance de ces dualités entre entités sociales données et constructions sociales, entre individus posés comme entités de base et tous sociaux, entre objectivité et interprétation. Il vaut donc mieux envisager des ontologies qui nous évitent de nous focaliser sur ces dualités.

Cependant, ces dualités proviennent de questions qu'il ne faut pas négliger, et qui tiennent à l'attention portée à la différence entre les objets dont on parle et l'opération d'en parler, ou le point de vue à partir duquel on en parle. On peut reprocher à un discours ontologique d'oublier ces différences, et de viser les seuls objets, sans se soucier du reste. On pourrait dire que l'ontologie oublie les questions épistémologiques. Mais notre approche de l'ontologie remonte encore un peu plus haut que cette dualité entre ontologie et épistémologie. En effet, il faut bien que ces « opérations » ou ces « points de vue » entrent eux aussi dans l'ontologie. Devons-nous alors tenter, quand nous faisons de l'ontologie, de prendre un point de vue surplombant ? Un premier pas en arrière ou une première prise de distance consistait à remonter de l'ontologie à l'épistémologie. Faut-il en faire un deuxième, en remontant en amont de l'épistémologie ? On ne voit pas comment cela serait possible. Nous pouvons en revanche accomplir la démarche contraire : reconnaître que notre approche épistémique comme notre ontologie ne prennent de sens qu'au sein de nos modes d'accès aux êtres, modes d'accès qui sont eux-mêmes des modes d'êtres. Notre thèse ontologique sera donc la suivante : *nous ne pouvons accéder qu'aux êtres avec les propriétés desquels nos processus épistémiques et pratiques sont accordés*. Cela ne fait pas de nous des anti-réalistes, qui réduiraient l'ontologie aux conditions d'accessibilité des entités, puisque d'une part ces « accords » et ces « accès » sont toujours aussi des entités ontologiques – par exemple des processus – et que d'autre part, nous ne prétendons pas que seules existent les entités avec lesquelles nos processus épistémiques et pratiques sont accordés : il en existe très probablement une multitude avec lesquelles nous n'avons pas ces articulations. Plus précisément, nos possibilités d'identification – sans parler des identifications effectives – ne portent que sur une partie très réduite des êtres.

Mais comment distinguer le réalisme de l'anti-réalisme à l'intérieur de ce territoire qui est le nôtre, celui des êtres avec les propriétés desquels nos processus épistémiques et pratiques sont accordés? En recourant au vieux critère³ de réalisme dans ces domaines: l'existence de contraintes. Quand nos interprétations ne peuvent pas se développer arbitrairement sans incohérence entre elles et sans conflits avec les pratiques qui se poursuivent, quand nos constructions ne peuvent se maintenir sans satisfaire certaines contraintes, alors nous pouvons penser toucher un sol plus résistant que celui de nos simples représentations. Ces contraintes sont indissociablement pratiques, épistémiques, et ontologiques. Elles ne se révèlent pas d'un seul coup: c'est seulement au cours de la mise en œuvre de nos processus pratiques et épistémiques qu'elles surgissent. Elles ne se révèlent que dans la dynamique de ceux de nos usages qui mettent à leur épreuve nos propres opérations. Pour être fidèle à ces contraintes, l'ontologie la plus adaptée semble celle de processus qui se contraignent – et parfois se facilitent – les uns les autres. Cela nous amène d'emblée à récuser la pertinence de certaines ontologies proposées pour identifier les entités sociales. Nous en citerons deux, l'ontologie implicite de la théorie de la décision, cœur de l'économie – avec la théorie de l'équilibre; et l'ontologie des êtres sociaux proposée par Searle.

ONTOLOGIES A-SOCIALES OU A-PRAXIQUES

Les économistes ne parlent pas souvent d'ontologie. Pourtant, la théorie de la décision comporte une ontologie à peine implicite, en ce sens qu'il est tout à fait aisé de la rendre explicite, même si les économistes ne soucient guère de le faire. Chaque individu est en fait représenté par ses préférences. Une préférence est une relation entre deux éléments: une conséquence du choix d'une action, une conséquence du choix d'une autre action. Une action, selon l'état du monde qui est effectivement

3. Critère qu'on rencontre par exemple dans la VI^e Méditation métaphysique de Descartes: nous ne sommes pas certains que le monde extérieur est tel que nous le percevons, mais il nous résiste, ce qui montre sa réalité – moyennant un Dieu non trompeur.

réalisé au moment où elle intervient, a par ailleurs des conséquences qui diffèrent de celles qu'elle aurait eues si l'état du monde avait été un autre des états possibles. Nous assignons à chaque état du monde une probabilité. Une action est définie comme une fonction des différents états du monde possibles dans la liste de ses conséquences. Nous avons donc une ontologie faite essentiellement de relations: un état du monde est un système de relations entre éléments, une conséquence est une valeur relative à un individu, un individu est lui-même une liste – donc une relation d'ordre – entre ses préférences, lesquelles sont soumises à des contraintes relationnelles comme celle de la transitivité. Ces contraintes assurent une certaine cohérence entre les décisions successives et les différentes actions de l'agent qu'on dit rationnel.

Une part du problème de cette ontologie est que les contraintes en question ne semblent pas satisfaites par les comportements des agents réels. Pourtant, quand on se demande quels faits expérimentaux permettent de mettre à l'épreuve de l'expérience les concepts de la théorie de la décision, et donc les processus épistémiques des économistes, on est bien ramené aux choix de ces agents. Le problème est surtout que les fonctionnements des agents – leurs capacités d'action – sont supposés donnés, mais sans qu'on s'interroge sur des contraintes autres que celle de revenu et celle de cohérence avec les axiomes de la théorie. Bref, on réduit les actions à des fonctions, qui n'impliquent en fait aucun processus particulier. Or les conditions de réalisation des processus sont fondamentales. Il s'agit donc d'une ontologie à la fois a-sociale (on ne fait pas de place aux différentes mises à l'épreuve qui tiennent aux attentes normatives des autres acteurs sociaux) et a-praxique (on ne se soucie pas des conditions d'opérativité des processus, réduits à des fonctions; or les fonctions peuvent se réduire à des relations qui décrivent des rapports sans forcément les mettre en œuvre).

Considérons maintenant une ontologie dédiée à la prise en compte de la spécificité d'êtres sociaux, celle de John Searle⁴. Sa

4. SEARLE John R., *La Construction de la réalité sociale*, Claudine Tiercelin (trad.), Paris, Gallimard, « NRF », 1998 (titre original: *The Construction of Social Reality*).

formule centrale est la suivante: « Si dans le contexte C, nous tenons X pour un F, il a le statut d'entité sociale F. » Si dans un contexte où nous avons besoin de monnaie, nous tenons tel morceau de papier imprimé de symboles pour un billet de 10 euros, il a le statut social d'un billet de 10 euros. Cette formule ne nous est d'aucun secours tant que nous n'avons pas précisé quel est ce contexte, quels sont ces symboles, et qu'est ce que ce « nous ». Searle reconnaît que le contexte peut être d'arrière-plan, ce qui revient à dire qu'on l'utilise sans pouvoir l'explicitier. C'est sans doute un des traits des « contextes » qu'on ne puisse pas totalement les expliciter, mais à tout le moins on devrait pouvoir indiquer quelques contraintes qu'ils imposent. Le rôle des symboles est renvoyé lui-même à une convention collective de même type que celle qu'on vient d'évoquer. Or, là encore, il y a des contraintes sur le maniement des symboles, car tous les symboles ne permettent pas diffusion et communication.

Enfin et surtout, la constitution du « nous » est supposée auto-référentielle: un membre du « nous » ne peut pas se définir lui-même en tant que membre sans faire référence dans ses activités à ce « nous », et le « nous » existe en raison de cette référence. Mais si c'était le cas, il suffirait de nous mettre d'accord à quelques-uns pour battre monnaie et nous aurions bien de la monnaie. Or même si nous nous considérons seulement une petite communauté, et une monnaie réduite à cette communauté, cet accord n'est ni nécessaire – si un des membres se désolidarise du « nous », la monnaie pourrait continuer à circuler – ni suffisant – si la monnaie est faite d'une manière qui se désagrège très rapidement, ou si elle n'est pas transportable, ou s'il est aisé de la falsifier – elle ne fonctionnera pas comme monnaie. Bref, la formule de Searle n'est pas fausse, quand l'objet en question fonctionne bien déjà dans son statut social. Mais elle présuppose alors le statut social au lieu de définir les entités ontologiques qui peuvent le supporter, parce qu'on n'a prêté aucune attention aux contraintes pratiques des processus sociaux. Ce sont les contraintes et les conditions de fonctionnement, d'opérativité des processus, dont la combinaison donne des entités sociales, qui doivent être analysées.

PROCESSUS ET VIRTUELS

Puisque notre thèse est que nous ne pouvons accéder qu'aux êtres avec les propriétés desquels nos processus épistémiques et pratiques sont accordés, nous devons partir des contraintes et du fonctionnement effectif de ces processus d'accès pour avoir une idée au moins indirecte des propriétés de ces êtres. Nous n'accédons à des êtres que dans une interaction qui définit l'actualité de notre articulation avec ces êtres. Or, dans le domaine social, nos interactions actuelles lancent des sortes de prolongements vers des êtres qui sont distants et dans l'espace et dans le temps, et qui sont donc passés ou futurs par rapport à notre accès actuel. Un processus de représentation qui n'existe, comme on dit, « que dans ma tête », est un prolongement qui a une actualité dans mon esprit, mais dont je ne peux garantir qu'il aura une articulation avec un processus futur. Ce prolongement est bien une « protension », comme le dit Husserl⁵, mais l'ancrage futur dans ce qui sera alors un actuel peut rester vide. Or, aucun être social ne peut présenter cette forme : tout être social doit avoir un ancrage actuel dans une autre actualité que celle de son premier ancrage. Pour parler de manière imagée, les êtres sociaux ont plusieurs pieds, plusieurs ancrages dans l'actuel. Par là, ils forment des sortes de ponts entre plusieurs actuels (d'autres activités d'autres esprits, d'autres lieux, d'autres temps).

Nous appelons ces êtres qui ont plusieurs ancrages dans divers actuels des « virtuels ». Il en est ainsi des promesses, et des conventions chères à Searle, mais aussi des objets domestiques – qu'on utilise plusieurs fois – et des symboles – que d'autres peuvent déchiffrer. Au premier lancement d'un processus virtuel, ses actuels futurs ne sont évidemment pas encore présents, mais une condition nécessaire pour que ce soit un processus social est qu'il existe un actuel qui permette la mise à l'épreuve de la socialité de ce processus. Ainsi, l'on peut ne pas tenir sa promesse, mais la promesse reste alors un être social, car sa mise à l'épreuve aura bien eu lieu et l'aura transformée en promesse non tenue.

5. HUSSERL Edmund, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, 5^e édition, Henri Dussort (trad.), Paris, PUF, « Épiméthée », 1996.

Généralisons : les êtres sociaux sont des virtuels, qui peuvent avoir pour ancrages d'autres virtuels, et ceci en cascade, à condition que l'on puisse toujours retrouver des ancrages actuels. Une règle approximative est que plus on monte de degré en degré de virtualité, plus le nombre d'ancrages actuels et de mises à l'épreuve doit croître, mais ce n'est pas une règle absolue. Par ailleurs, nous n'avons pas que des empilements de virtualités, nous avons aussi des réseaux entre virtualités, toujours avec cette contrainte de pouvoir reprendre ancrage dans des actualités.

SUPERPOSITIONS

Ces relations entre virtuels structurent nos sociétés, et elles le font en présentant une propriété ontologique intéressante, que nous avons nommée « substituabilité⁶ ». Les premières sociétés humaines en présentent un exemple parlant, et les formes de division sociale du travail poursuivent sur la lancée de cet exemple. Imaginons que certains membres d'une tribu restent au campement, en particulier les enfants en bas âge, qui sont évidemment les conditions de perpétuation du groupe. Pour assurer leur subsistance, d'autres membres du groupe doivent s'éloigner du campement, pour chasser ou pour cueillir. Quand ils sont partis, ceux qui sont restés au campement n'ont plus de contrôle direct sur eux⁷. En fonction des conditions de l'environnement, ces explorateurs pourront chasser, ou bien devront se rabattre sur la cueillette (ou devront se diviser pour aller les uns chasser, les autres cueillir, en fonction des ressources de deux environnements distincts, situation que nous n'avons pas indiquée dans notre schéma pour ne pas le compliquer). Ce sont les conditions d'environnement rencontrées qui décident de ce que va être l'activité, chasser ou cueillir. Il se peut d'ailleurs que ces activités soient dévolues à des membres différents du

6. LIVET Pierre, NEF Frédéric, *Les Êtres sociaux*, Paris, Hermann, 2009.

7. Ces membres du groupe et leurs relations constituent un réseau au sens de WHITE Harrison C., *Identity and Control, How social formations emerge (second edition)* ; trad. fr. révisée : *Identité et contrôle, une théorie de l'émergence des formations sociales*, GROSSETTI Michel, GODART Frédéric (trad. et dir.), Paris, Éditions de l'EHESS, « EHESS translations », 2011.

groupe (hommes chasseurs, femmes à la cueillette?). Pour les membres restés au campement, peu importe qui fera quoi, pourvu que revienne de la nourriture. L'activité de chasseur est pour eux substituable à celle de cueillette et réciproquement. Ces deux activités ont pour eux les mêmes ancrages (départ du groupe pour des besoins de nourriture, et retour avec ou sans nourriture), alors même que chacun des ponts virtuels entre ces deux ancrages actuels dépend aussi de mises à l'épreuve intermédiaires différentes (gibier, fruits ou racines à récolter).

À quoi tient l'unité du groupe? À ce que les attentes de ceux qui sont restés au camp – et dont dépend la reproduction du groupe – s'articulent en réseau avec les activités des chasseurs et cueilleurs. Il est crucial pour cela que selon les conditions de l'environnement les cueilleurs puissent se substituer aux chasseurs et réciproquement, autrement dit, que les deux activités soient substituables. Comme de cette substituabilité dépend la survie et perpétuation du groupe, c'est en fait à elle que se réfère – implicitement ou explicitement – les membres du groupe quand ils se sentent former un groupe. Autrement dit, ce qui fait l'unité du groupe, c'est la possibilité de tenir ensemble les activités substituables dont la substituabilité est nécessaire à la survie du groupe. Or elles ne peuvent avoir lieu avec les mêmes personnes et dans les mêmes conditions. Les « tenir ensemble », c'est donc les « superposer », presque au sens que cela prend en mécanique quantique, où l'on représente un système de particules par une superposition d'états dans lesquelles chaque particule peut avoir une valeur donnée, différente pour chaque état. Ici aussi, nous devons représenter le groupe par la superposition d'activités différentes. Cette superposition ne peut pas être actuelle, puisque à aucun moment les mêmes personnes ne peuvent accomplir en même temps les deux activités substituables entre elles. Elle est donc virtuelle, tout comme celle de la mécanique quantique – puisqu'une particule, par exemple, ne peut avoir à la fois dans une mesure actuelle son spin dirigé en haut et en bas.

Plutôt que de penser que les êtres sociaux sont des tous ou des unités holistiques, il semble préférable de poser qu'ils sont constitués de telles superpositions virtuelles de processus, processus

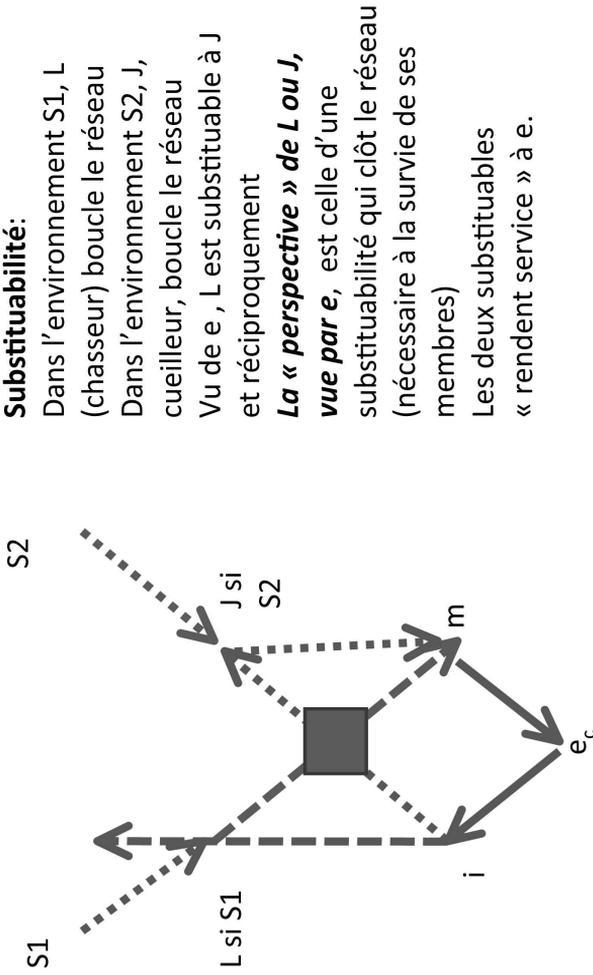
qui devront pouvoir s'actualiser quand les circonstances l'exigeront, sinon le groupe social disparaîtrait. L'intérêt de cette approche est de ne pas avoir besoin d'identifier un être unique, un « nous » pour tout collectif qui forme groupe, contrainte que Searle ou Gilbert⁸ s'imposent inutilement, car la définition de l'extension de ce « nous » est toujours sujette à caution, des personnes pouvant en remplacer d'autres dans le groupe. On voit au contraire, sur notre exemple, qu'il est essentiel qu'on ne puisse pas, du point de vue de ceux qui sont restés au camp, identifier qui chasse actuellement ou qui cueille actuellement, puisque cette flexibilité ou substituabilité est essentielle aux capacités adaptatives qui font la survie du groupe [voir figure 1, ci-contre].

Dans une société plus complexe qui comporte des cultivateurs, avec une division du travail plus avancée qui permet le stockage de biens, leur troc local puis leur échange à distance avec d'autres groupes, on va observer des emboîtements de substituabilités. Ainsi quand on cultive, on peut récolter ou consommer sur place, et sur cette substituabilité s'y édifie une autre, celle qui permet soit de (récolter ou consommer) soit de stocker; ces substituabilités emboîtées seront elles-mêmes emboîtées dans celle du troc, qui sera emboîtée dans celle de l'échange commercial à distance. Si la production de base ne permet plus assez de stocks pour pouvoir commercer, les niveaux supérieurs d'emboîtement vont s'écrouler, et avec eux les formes de société qui les exigeaient, et qui se définissaient par la superposition correspondant à ces emboîtements de substituabilités.

Dans un échange à distance, le destinataire n'est pas assuré que l'intermédiaire va bien transmettre l'intégralité des marchandises au destinataire. Il semble qu'un des rôles de l'écriture ou des symboles ait été d'assurer ce contrôle (en supposant que les destinataire et destinataire connaissent le sens des symboles, au contraire de l'intermédiaire). Ce n'est sûrement pas la seule origine de l'écriture. Mais ce cas de figure met bien en évidence qu'un symbole n'est pas mis pour un objet: il est substitué à une substituabilité qui peut être complexe – ici il permet de substituer

8. SEARLE JOHN R., *La Construction de la réalité sociale*, op. cit.; GILBERT Margaret, *Marcher ensemble, essais sur les fondements des phénomènes collectifs*, Alain Bouvier (trad.), Paris, PUF, 2003.

Les substituables



Substituabilité:

Dans l'environnement $S1$, L

(chasseur) boucle le réseau

Dans l'environnement $S2$, J ,

cueilleur, boucle le réseau

Vu de e , L est substituable à J

et réciproquement

La « perspective » de L ou J ,

vue par e , est celle d'une

substituabilité qui ciôt le réseau

(nécessaire à la survie de ses

membres)

Les deux substituables

« rendent service » à e .

Les **substituables** peuvent être dits « superposés » (carré bleu) : ensembles de parties du réseau, présents ensemble selon la dualité actuel/virtuel.

Figure 1. Substituabilités : le carré bleu indique la superposition des deux activités (chasser en traits rompus, et cueillir en pointillés). Les membres i , e et m restent au camp. $S1$ est la situation avec gibier, $S2$ avec possibilité de cueillette. Les substituables sont présents tous ensembles comme virtuels.

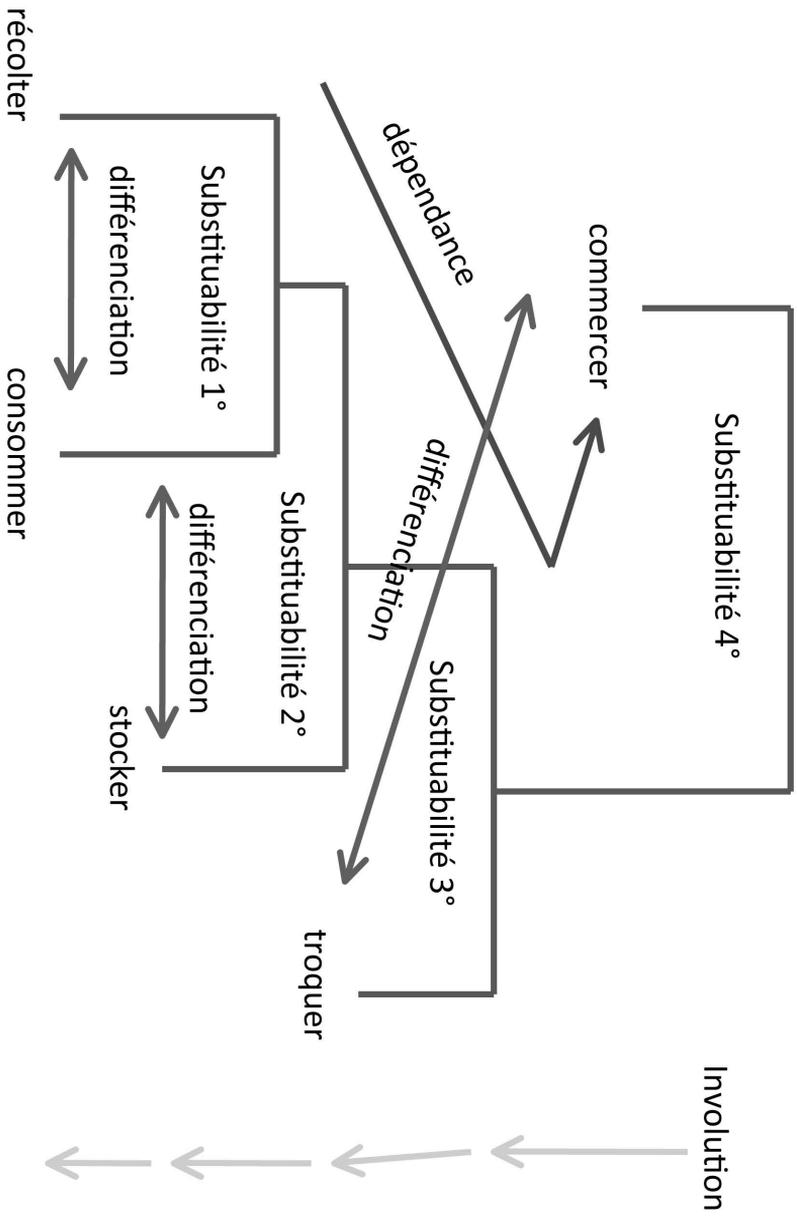


Figure 2. Cascades de substitualités

à la substituabilité entre troc directement contrôlé et échange à distance non contrôlé, un échange à distance contrôlé.

Or nous utilisons les symboles, dans ce cas, précisément parce que nous ne pouvons remplacer le contrôle direct par une autre activité qui assure un contrôle direct – on le voit bien au fait qu'il faille que le destinataire et les destinataires connaissent le sens des symboles, et que l'intermédiaire ne le connaisse pas, ce qui ne pourrait avoir lieu dans un contrôle direct. Autrement dit les symboles sont des substituts pour des activités pour lesquelles il n'existe pas d'activité directe qui soit substitut [voir figure 2, ci-contre].

Généralisons: les symboles qui sont les représentations publiques – accessibles à tous – d'un groupe social, d'une institution, d'une société, désignent des superpositions de substituabilités qui ne sont pas actualisables. Alors que de proche en proche, en descendant les emboîtements des substituabilités, on peut reprendre plusieurs pieds dans l'actuel, cela devient impossible pour les symboles de superpositions, auquel ne correspond que du virtuel inactualisable. Mais c'est là une contrainte constitutive, sinon des représentations sociales en général, du moins des représentations du social en tant que tel.

CONCLUSION: IDENTIFICATION ET INDISCERNABLES

En conclusion, signalons que ce statut ontologique des êtres sociaux pris en tant que tels (puisque représentés en tant que tels) peut présenter une nouveauté ontologique par rapport à l'idée communément admise que tout être est en même temps « un » être. Non pas au sens où il formerait une unité organique – ce que sont supposés former les êtres vivants, non les agrégats – mais au sens où il a des propriétés qui permettent de l'identifier, par exemple, comme tel agrégat, fût-ce pour devoir admettre qu'il est fait de parties qui sont elles-mêmes des agrégats, et ceci à l'infini, comme le fait Leibniz⁹. Cela suppose que tout être dispose de propriétés qui permettent de le distinguer.

9. LEIBNIZ G. W., *Discours de Métaphysique*, suivi de *Monadologie et autres essais*, FICHANT Michel (dir.), Paris, Gallimard, « Folio. Essais », 2004.

Or les êtres sociaux pris en tant que tels, comme superpositions, ont précisément pour propriété de n'être pas aussi distinguables que les êtres que sont les objets ou les organismes. Car appréhender les êtres sociaux comme superpositions, cela revient, rappelons-le, à tenir ensemble des modes d'être qui ne sont pas actualisables ensemble. Autrement dit, la constitution des êtres sociaux en tant que tels (les groupes, les institutions, les sociétés) exige de recharger leur être en indiscernabilité. Nos perceptions et actions s'appuient sur les propriétés de séparabilité qui nous permettent d'identifier des êtres comme « uns », ne serait-ce qu'au sens faible. Mais les fonctionnements des processus sociaux, en superposant des substituabilités, nous amènent à la constitution d'êtres moins discernables que les objets usuels de notre entourage.

Pierre LIVET
Aix-Marseille université

L'apport de l'histoire des sciences de l'Homme à la compréhension des sciences humaines et sociales

Telle qu'on la décrit souvent, l'histoire des sciences humaines présente un double profil. Elle figure dans un cas une spécialité académique à part entière évoluant dans un cadre historien, dans un autre cas une ressource didactique ou une méthode réflexive pour l'approfondissement des traditions disciplinaires. Elle s'intègre alors dans les formations concernées. Pourtant, on le devine, l'avantage pratique ou mémoriel, voire polémique, qui s'attache à la recherche s'entend différemment selon qu'on penche pour un registre d'application directe ou pour des logiques d'analyse visant à l'intelligence du développement d'ensemble de ces sciences qui ont l'homme pour objet. Autrement dit, chacun mesurera l'« apport » escompté de l'histoire à ses propres motivations ou à son style d'engagement.

Les études d'histoire font elles-mêmes partie des sciences humaines. Il est donc important de s'y situer en sachant que l'horizon d'attente des uns ou des autres varie grandement selon le type d'érudition produite. Ainsi, comme historien professionnel, je plaide volontiers pour une « éthique de démonstration » qui voudrait éviter d'égale manière les postures dénonciatrices ou, à l'inverse, hagiographiques qui font, pour partie, l'intérêt de ce domaine¹. Comme néanmoins un bilan d'expérience collective ne va pas sans profit, je suggérerai, avec

1. BLANCKAERT Claude, « Une éthique de démonstration? L'historien et les "usages de l'homme" », in *Équinoxe. Revue de sciences humaines*, n° 21 (« Penser les sciences humaines »), 1999, p. 9-31.

George Stocking², qu'en suspendant tout jugement quant à l'utilité présente des recherches historiques, « nous rendons en fin de compte ce jugement possible ». À chacun de s'y déterminer. C'est sous cette condition que j'aimerais reparcourir ce champ des études, en soulignant ses lignes de force et de fracture, ses réalisations institutionnelles et quelques perspectives relatives, selon mon titre, à sa valeur d'usage ou à son concours pour la compréhension d'autres sciences humaines et sociales.

En France comme à l'étranger, l'histoire des « sciences de l'homme » est d'intérêt récent. Dans sa forme moderne, elle s'encadre bien dans la période choisie pour ce colloque. Son intitulé de l'époque, qui souligne ce « souci de l'humain », voudrait dans l'idéal arbitrer le litige récurrent qui oppose depuis l'après-guerre les philosophes et la plupart des spécialistes des sciences humaines qui sont d'ailleurs, pour la plupart, issus de leurs rangs.

Sans revenir à la lettre d'une métaphysique qui se portait traditionnellement caution de la liberté humaine, les philosophes dénonçaient des sciences déterministes, réductrices, soumises au règne de la quantification et, pour tout dire, « inhumaines ». Ils contestaient généralement la validité épistémologique du domaine global et la manière de « dénaturer » l'homme en le démembrant. De plus, réclamaient-ils, on ne saurait étudier scientifiquement l'homme sans nier le caractère contingent, irréductible, de son histoire, sans réfléchir aussi à cet étrange dédoublement qui verrait l'homme-sujet se mettre à distance de lui-même pour s'offrir comme un simple « objet » à l'observation, puis à la représentation causale et, bientôt, instrumentale.

Le plus constant adversaire des dérives techniciennes des sciences humaines restera longtemps le mieux connu de leurs historiens. Sous le titre général *Les Sciences humaines et la pensée occidentale*, Georges Gusdorf publiera à partir de 1966 une vaste encyclopédie historique en quinze volumes destinée à ressaisir, selon ses mots, « ce facteur commun d'humanité qui assure la

2. STOCKING George W., *Race, Culture and Evolution. Essays in the History of Anthropology*, New York/Londres, The Free Press/Collier Macmillan Limited, 1968, p. 12.

solidarité entre les approches du phénomène humain³ ». Il redira à longueur d'ouvrages que « les sciences de l'homme doivent être des sciences humaines » et non « des sciences de la chose⁴ ». Au même moment, toujours en 1966, Jacques Lacan parlait des sciences humaines comme d'un « appel à la servitude⁵ » et Michel Foucault empilait les qualificatifs pour caractériser leur « instabilité essentielle », « leur précarité, leur incertitude comme sciences » : « de dangereux intermédiaires dans l'espace du savoir⁶ » !

Toutefois, la méfiance envers les sciences humaines n'en est pas restée à cette casuistique moralisante. Sa commande était surtout politique. Ces sciences sans véritable « objet » répondaient, disait-on, sur le mode caméral à la demande publique en vue d'une domestication sociale et d'un contrôle généralisé des comportements. Dès les années 1960, la plupart des controverses portant sur ces sciences paradoxales faisaient explicitement référence à des formes d'asservissement de l'homme par l'homme et de barbarie administrative. Qu'elles concernent le behaviorisme, les tests d'intelligence, l'ergonomie, la psychiatrie ou la criminologie, il fallait, selon Louis Althusser,

poser la question des questions : si les sciences humaines sont [...] ce qu'elles pensent être, c'est-à-dire des sciences ; ou si elles ne seraient pas, dans leur majorité, tout autre chose, des *techniques idéologiques d'adaptation et de réadaptation sociales*⁷.

Aussi bien la défiance d'Althusser trouva-t-elle, en miroir, sa reprise historiographique : « L'histoire des sciences de l'homme

3. GUSDORF Georges, *De l'histoire des sciences à l'histoire de la pensée*, Paris, Payot, 1966, p. 195.

4. GUSDORF Georges, *Les Principes de la pensée au siècle des Lumières*, Paris, Payot, 1971, p. 212.

5. LACAN Jacques, « La science et la vérité », in *Cahiers pour l'Analyse*, n° 1, 1966, réimp. 1975, p. 11.

6. FOUCAULT Michel, *Les Mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard, 1966, p. 359.

7. ALTHUSSER Louis, *Philosophie et philosophie spontanée des savants* (1967), Paris, Maspero, 1974, p. 47.

est-elle une histoire des sciences comme les autres ? » En somme, une question-piège pour une « sale histoire⁸ ».

Le premier colloque français dont j'ai trouvé trace s'est tenu à l'université de Nanterre en mai 1980 sous le titre « Les sciences humaines. Quelle histoire ?⁹ », avec un double point d'interrogation et d'exclamation. Ce colloque, à trente ans de distance, garde toute sa valeur diagnostique. Organisé par des linguistes, il posait les premières assises du genre et rassemblait des spécialistes venus de la psychologie ou de la sociologie, des philosophes et... nul historien de métier. Par leur orientation, les actes publiés n'allaient pas sans ambivalence. L'intitulé composait, bien sûr, avec les deux termes de l'interrogation initiale de ces journées concernant l'un, les visées (Pourquoi ?), l'autre, les conditions de réalisation (Comment ?) de l'enquête historique. Mais il suggérait aussi par son point d'exclamation, de manière circonspecte et presque comminatoire, le registre d'intervention critique espéré de l'analyste.

Adossé aux formules radicales sur la « société de normalisation » que j'évoquais précédemment, il revenait à l'historien de percer à jour, de documenter les rapports entre savoir et pouvoir. Certes, cette mise à plat n'allait pas sans défense et illustration de disciplines malmenées. Au final, cependant, la prise en compte des modes de technicisation du social ou de la chosification de l'homme, des races ou des classes, de la négation du sujet au profit des structures, surdéterminait l'exercice. Elle devait, en sorte, favoriser une salutaire démystification. L'« apport » de l'histoire pour les sciences humaines se trouvait fixé par ses finalités militantes, pédagogiques, morales ou politiques.

La demande d'histoire se faisait plus impérieuse et tous les secteurs en furent affectés, de l'économie naturalisée jusqu'à une géographie partisane, dont on savait depuis 1976, grâce à Yves

8. Je résume ici quelques arguments développés dans BLANCKAERT Claude, « L'histoire générale des sciences de l'homme. Principes et périodisation », in *L'Histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, BLANCKAERT Claude *et al.* (dir.), Paris, L'Harmattan, « Histoire des sciences humaines », 1999, p. 23-60.

9. Il a été publié sous forme ronéotée en deux volumes par l'imprimerie de l'université Paris X, s. d.

Lacoste, qu'elle « sert d'abord à faire la guerre ». L'anthropologie coloniale, le racisme, l'appropriation médicale des dites « perversions sexuelles », etc., ont été, au même moment, interrogés par des historiens engagés. Axés sur la critique de l'ordre social, les travaux historiques qui suivirent n'ont pas toujours soutenu l'épreuve du temps. Mais le mouvement était lancé. Dans la même période liminaire, entre 1970 et 1980, l'émergence de modèles biologisants aux ambitions hégémoniques, la polémique sur l'inné et l'acquis, la querelle du QI et, bientôt, la sociobiologie d'obédience darwinienne, ont donné une intensité nouvelle à la réflexion historique. À leur examen, on avait cessé de croire, à la manière de la vulgate marxiste, que la science se situait au niveau de l'infrastructure des forces productives, soustraite à la souillure idéologique. Il fallait donc prendre acte que la science est « dans » la société et non à côté d'elle, que son autorité est contestable comme le sont ses verdicts sans nuances.

Toutes ces questions pendantes, toutes ces perplexités, ont conféré un rôle décisif et sans doute exorbitant aux éclairages historiques. Toujours rappelée, la « crise » prétendue des sciences sociales y trouverait apaisement, sinon résolution. Par exemple, l'opposition réifiée entre sciences « dures » et sciences « molles », selon l'expression discriminante du temps, se voyait autrement monnayée sur un terrain généalogique. La thèse reçue, qui pouvait expliquer la suspicion qui frappait encore les sciences de l'homme, tenait tout entière en un syllogisme simple: on pensait que la surface symbolique, le prestige des savoirs, obéissent à une logique évolutive. L'ancienneté de l'installation leur donnerait le confort de la légitimité. De là, pensait-on, le privilège des mathématiques sur la physique, de la physique sur la biologie, de la biologie sur la sociologie, etc.

Les sciences humaines étaient réputées d'origine récente; on les datait communément du xx^e siècle, ce qui expliquait leur moindre crédit. Or, et justement, dès qu'on envisage les sciences humaines et sociales dans leur fonction experte en matière de connaissance des territoires, des milieux et des populations, et que ce soit dans l'établissement des cartes, l'arithmétique sociale ou la grammatisation des langues vernaculaires étudiées par les voyageurs ou les missionnaires, on constate que leurs réalisations

pratiques sont aussi anciennes qu'importantes. Ainsi, pour prendre un exemple, une histoire des schémas aménagistes envisagés dans le cadre de la mise en valeur géographique ou économique des colonies nous fait remonter jusqu'au temps des premiers établissements européens. L'histoire de la linguistique, de son côté, s'est dotée dans ces trente/quarante dernières années d'annales plus profondes encore. Elles plongent dans l'antiquité reculée. Le temps, certes, n'y suffirait pas sans un certain cumul des connaissances. Mais il s'avère que la réinscription des savoirs et savoir-faire, la stabilisation par l'écrit et l'enseignement des énoncés et des protocoles d'examen dans les sciences concernées ne leur font aucunement défaut.

Ainsi, la chronologie restreinte qui assignait ces sciences à notre lecture contemporaine de la modernité peut donc être battue en brèche par la considération des modes opératoires en vigueur dans des périodes déjà lointaines. Les organisations sociales, dans le fond, ne vont pas sans domination de l'espace, sans annales, sans codes juridiques, sans comptabilités ni arts de gouverner. Les sciences humaines s'inscrivent donc dans la longue durée. Cependant, la rationalité gestionnaire n'épuise pas ce questionnement qui peut aussi bien se poursuivre sur les plans méthodologique ou théorique. En matière de priorité, on découvre par exemple que, dès le xvii^e siècle, des sciences pionnières en Europe du Nord comme l'archéologie ont forgé l'outil stratigraphique qui révolutionnera les sciences de la terre deux siècles plus tard. Ou encore que telle ou telle notion nomade, comme la « division du travail », élaborée dans la perspective de l'analyse économique des Lumières écossaises, va irriguer à son tour l'histoire naturelle classificatoire, préluant ainsi presque directement à la naissance de la biologie comparative avant de faire retour ultérieurement en sociologie.

Je reviendrai sur ces échanges. Il m'importe seulement ici d'indiquer le retournement des tendances qui va marquer l'historiographie érudite des années 1980. La réévaluation est globale et sans doute définitive. Comme le réclame dès ce moment l'historien de la linguistique Sylvain Auroux, les sciences humaines

doivent se débarrasser de ce complexe d'infériorité par rapport aux sciences de la nature. Ce privilège d'ancienneté,

d'importance et de réussite des sciences de la nature est un leurre. Nous ne sommes pas des sciences jeunes, avec peu de réalisations technologiques. Nous sommes des sciences anciennes, des sciences fondamentales, qui ont des réalisations technologiques considérables¹⁰.

La partition commode du « mou » et du « dur » perdait toute pertinence. Et, de fait, ce type de disqualification disparaît de la littérature au cours des années 1980 en favorisant l'essor massif et, cette fois, persévérant d'une historiographie documentaire, non normative et multifactorielle des sciences humaines et sociales. Nul n'en doute, le lien tissé entre science et société s'avère toujours structurel. Mais je dois noter, comme un trait de culture de la communauté des chercheurs intéressés à ces domaines, un privilège certain du descriptif sur l'évaluatif et des trajectoires situées, contextualisées, sur l'analyse philosophique ou la glose des grands classiques des disciplines. Aujourd'hui, l'« apport » réflexif de l'histoire ne se concentre plus uniquement sur sa charge contentieuse si l'on veut, même si l'éthique de vigilance de chercheurs inquiets de leur rôle d'ingénieurs sociaux n'a rien cédé de son actualité.

Précisons d'entrée de jeu que le caractère désormais international du domaine historiographique, qui est un facteur d'harmonisation, n'abolit pas l'arbitraire des dénominations ou des manières de faire et d'écrire l'histoire. En particulier, j'attire l'attention sur le fait que nous objectivons spontanément en France un champ de recherche alors qu'en Angleterre, comme le rappelait naguère Roger Smith, « l'entité "sciences humaines" n'a ni forme ni existence matérielle ». À cela, une bonne raison qui tient à la fois de la sémantique et de la carte universitaire. Il y a peu d'années encore, le terme « sciences » dénotait en Grande-Bretagne les sciences dites de la « nature », à l'exclusion donc du champ des « humanités¹¹ ».

10. Entretien, « Les enjeux de l'épistémologie », in *Sciences humaines*, n° 24, janvier 1993, p. 34.

11. SMITH Roger, « Pour l'histoire des sciences humaines. Perspective anglaise », in *L'Histoire des sciences de l'homme. Trajectoire, enjeux et questions vives*, op. cit., p. 79-105.

Mais ces décalages et l'absence d'unité qui en résulte s'observent en d'autres lieux. La place, par exemple, de la philosophie de l'esprit ou des sciences de la culture en Allemagne n'a guère d'équivalent en France et de cette disparité nous devons tenir compte. Notre domaine historique s'inscrit en France sous la bannière « sciences de l'homme et de la société », aux États-Unis sous celle des *Behavioral Sciences*, aux lourdes connotations. En prenant quelque liberté avec le concept revisité par Jonathan Harwood, on peut ainsi parler d'un « style national » de la recherche en sciences humaines, lequel affecte à son tour la construction de l'histoire ou son registre d'évidences. Pour clarifier cette situation, j'ai donc choisi de traiter essentiellement du paysage sociologique et intellectuel français des vingt-cinq dernières années.

Même restreint à l'espace national, ce retour sur l'histoire des sciences humaines est un exercice risqué et surtout déconcertant. Il est risqué car il ne s'agit pas seulement d'un secteur très large – j'allais dire trop large – de la culture contemporaine mais d'une nébuleuse de pratiques, de paradigmes, de catégories de pensée, de gestes matériels dont la cohérence est en soi problématique. Ceci étant, le dossier est plus encore déroutant.

De prime abord, le développement de l'histoire des sciences humaines depuis le début des années 1980 est spectaculaire, tant sur le plan institutionnel que sur les plans éditorial et d'abord intellectuel. La brève période qui m'occupe se caractérise, parmi d'autres signes tangibles, par une multiplication pléthorique de groupements spécialisés à la manière de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage (1978), de l'Association Charles Gide (1983), de la Société internationale d'histoire de la psychiatrie et de la psychanalyse (1983) ou du Groupe d'histoire des sciences du psychisme (1992, ex. GEPHP). L'inflation des titres de revues consacrées aux mêmes études témoigne dans le même sens, depuis les *Cahiers d'économie politique* (1974), les *Études durkheimiennes* (1977), *Histoire. Épistémologie. Langage* (1979) et *Gradhiva* (1986) jusqu'à la parution voici douze ans de la *Revue d'histoire des sciences humaines* (1999). Toute partielle qu'elle soit, l'énumération révèle cette dissémination. Pourtant, la force agrégative du domaine reste conditionnelle.

On constate, en effet, comme une donnée récurrente de notre période récente, qu'il existe une tension constitutive entre le point de vue disciplinaire qui domine la recherche actuelle et la volonté patente en d'autres lieux d'organiser le champ d'études avec plus de distance, pour susciter les synthèses nécessaires et mettre en perspective de longue durée un ensemble d'investigations qui prennent l'homme pour objet. À l'image de Janus, l'historiographie des sciences humaines présente donc deux visages contrastés. Du point de vue de la réussite indéniable, on peut s'assurer de la stabilité d'institutions nombreuses qui, par l'encadrement, la diffusion, l'enseignement, contribuent toutes ensemble à la coproduction d'un secteur de recherche dynamique et attirant.

L'autre face de cette médaille de Janus, qui ne contredit pas cette réussite, reflète l'atomisation croissante et le parochialisme, l'esprit de clocher, des perspectives monographiques. Les histoires disciplinaires prospèrent aujourd'hui en parallèle, et cette segmentation confine à ce que l'historiographie de langue anglaise, qui est moins cloisonnée, dénonce parfois comme une « mentalité de ghetto ». Tel est, peut-on dire, l'effet dommageable de la parcellisation du champ.

J'ajouterai que le poids de la microhistoire et de l'histoire thématisée des « problèmes » propres à la science considérée favorise l'étude des moments de fondation institutionnelle au détriment des processus plus larges de « disciplinarisation ». Dans les sciences sociales en particulier, nous connaissons bien la période qui court de 1880 aux années 1960. Tout ce qui précède est presque laissé-pour-compte. La limitation disciplinaire est aussi celle du temps. La moyenne ou longue durée n'est généralement prise en charge que par les historiens au sens strict. La plupart des chercheurs qui officient au sein des disciplines ne s'y sentent pas à l'aise car leurs repères familiers se brouillent. L'évidence disciplinaire confine alors au présentisme avec ses effets spéculaires et la défense d'un « territoire ».

Il est en vérité difficile d'échapper aux tentations auto-référentielles, à la manière dont les anthropologues se voudraient gardiens exclusifs d'une « anthropologie historique de l'histoire de l'anthropologie », à la manière aussi dont les psychanalystes

ambitionnent d'écrire ou de réécrire incessamment le « roman psychanalytique de l'histoire de la psychanalyse ». Inutile de dire que ce mimétisme méthodologique a séduit pareillement les sociologues, les juristes ou les historiens.

Après tout, dira-t-on, ce mode d'appropriation est aussi un « apport » et nombre d'idées fausses en ont été rectifiées. La contextualisation des œuvres et des écoles, la prosopographie des réseaux savants et la considération scrupuleuse, via l'archive et les correspondances, de la « science au quotidien » ajoutent à notre compréhension des itinéraires savants. Leur disparité bien réelle devrait quand même nous obliger à parler des histoires – pluriel prudent – des sciences humaines, sans autre hypothèse publicitaire sur leur mouvement général et sur les fins poursuivies d'une spécialité à l'autre.

Ceci admis, une objection surgit : pourquoi a-t-on créé des instances intermédiaires un peu partout, et pas seulement en France ? Pourquoi des enseignements généralistes, des collections, des revues, des sociétés savantes dédiés aux travaux interdisciplinaires ? S'agit-il d'une inconséquence ? Elle est pourtant assumée. Elle témoigne d'une volonté de soumettre à des conditions architectoniques d'ensemble le devenir conflictuel des sciences de l'homme. Et ces conditions se déploient à un autre niveau d'étude que les analyses de détail. Elles ne les contredisent pas. Seul change le regard historien.

Un seul exemple. En avril 1986, la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme a été créée pour fédérer tous les chercheurs isolés et promouvoir une approche résolument transdisciplinaire. La SFHSH voulait offrir une tribune d'expression commune aux historiens et une vision panoramique des recherches en acte¹². Deux solutions faisaient l'unanimité.

D'une part, l'extension maximale du concept de « sciences de l'homme » qui se distribuent des pôles bio-médicaux jusqu'aux

12. J'en ai retracé les motifs et les premières réalisations dans BLANCKAERT Claude, « La Société française pour l'histoire des sciences de l'homme. Bilan, enjeux et "questions vives" », in *Genèses*, n° 10, 1993, p. 124-135 ; et dans BLANCKAERT Claude, « L'histoire des sciences de l'homme, une culture au présent », in *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 15, 2006, p. 44-47.

sciences politiques, de la géographie physique jusqu'à l'économétrie financière. Cette ouverture n'est acceptée qu'en France et n'a, en tout cas, pas d'équivalent anglo-américain. Elle se justifie pourtant sur le plan historiographique dès lors qu'on oublie la cartographie rigide des savoirs universitaires actuels. Au XIX^e siècle, par exemple, une science comme l'hygiène couvre adéquatement toutes les facettes de l'expérience que nous mobilisons (médecine et géographie, démographie, enquêtes sociales, objectifs pratiques, etc.). L'arbitraire historique de nos classements peut ainsi être mis en relief.

D'autre part, pour lever ces divisions, l'Association a organisé dès sa fondation des colloques privilégiant les opérateurs communs visibles dans la constitution des sciences humaines: la mathématisation, les modalités institutionnelles, le rapport au terrain ou au laboratoire, les « transferts culturels » dans les sciences humaines ou le lien durable qui les associe, selon notre définition, aux savoirs dits « de la nature ».

Je reviens sur ce point car il est cardinal. Le paradigme naturaliste est souvent mal perçu, mal interprété, comme une forme de réductionnisme biologique exécrationnable, à la mode raciste d'hier, sociobiologiste ou neuro-savante d'aujourd'hui, que sais-je encore. Cependant, si les tentatives réductrices existent bien, le naturalisme ne s'y épuise pas. Loin s'en faut. Une telle lecture anachronique nous rendrait, prise à la lettre, presque inintelligibles nombre d'œuvres anciennes et référentielles qui, par exemple, ignorent souverainement l'opposition, topique pour nous et presque réifiée, entre « nature » et « culture ». Dans la plus grande part de leur histoire, les sciences humaines, même individualisées, situent leur plan d'objets dans la trajectoire même des sciences naturelles dont elles complètent l'édifice. Elles en revendiquent l'enseignement car toutes ensemble se proposent de faire l'inventaire raisonné, comparatiste et nomothétique, de la condition humaine sous la double modalité de son inscription dans l'espace et dans le temps. Nature et artifice se confondent ou s'impliquent mutuellement.

Si l'anthropologie, durant deux siècles, équivaut techniquement à une « histoire naturelle de l'homme », Émile Durkheim ou Marcel Mauss définissent pareillement ce qu'ils appellent le

« règne social » en référence à une légalité de la nature. Le déterminisme universel s'offre à leurs yeux comme la seule garantie de scientificité qui vaille. Ainsi, la revendication, curieuse pour nous mais classique au XIX^e siècle, de la linguistique comme « science naturelle » trouve autant de répondants en sociologie, en économie, en géographie et jusque dans la critique d'art de Viollet-le-Duc. C'est pourquoi, si Théodule Ribot parle du psychologue comme d'« un *naturaliste* d'une certaine espèce¹³ », Marcel Mauss évoque encore en 1924 l'« histoire naturelle des sociétés », règne de la collectivité, comme un département nouveau des « sciences naturelles¹⁴ ».

Semblables notations défient nos cloisonnements habituels. Elles ne disent pourtant qu'une seule chose : pour que des sociétés, des arts, des langages, accèdent au rang d'objets scientifiquement investis, il fallait admettre qu'on pût rationnellement traiter des faits humains comme de choses « naturelles ». C'est-à-dire admettre que l'homme est soumis aux lois de l'empirie. Aussi bien le naturalisme est-il de vieil héritage et précède de longtemps les ambitions totalisantes qu'on prête désormais à une biologie souveraine. Ce n'en est pas l'enjeu.

Remarque importante. On considère parfois que les développements des sciences humaines possèdent spécifiquement la propriété de réactiver le passé. Cette opinion convenue n'est pas vérifiée par l'histoire. Le naturalisme d'autrefois n'anticipe en rien ce que nous entendons sous le même terme dans l'histoire récente. L'hypothèse rectrice d'un réductionnisme biologique, ancien puis réactualisé, ne résiste pas à l'examen. Le XIX^e siècle ignore encore le grand partage des savoirs qui creusera pour nous l'écart séparant les faits culturels et les régulations de type organique. Il peut encore parler, sans amphibologie, d'une « histoire naturelle de la civilisation ».

Ce patrimoine commun s'étend d'ailleurs à d'autres conceptualisations comme la théorie des climats au XVIII^e siècle, l'idée de développement puis d'évolution au XIX^e siècle, le structura-

13. RIBOT Théodule, « Préface », in *Traité de psychologie*, DUMAS Georges (dir.), Paris, Félix Alcan, 1923, t. I, p. IX [texte daté de 1914].

14. MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, « Quadrige », 1983, p. 284.

lisme ou le cognitivisme au xx^e siècle, qui supposent des logiques d'analyse partagées. Parler ainsi d'uniformité, d'interfaces ou de schèmes très généraux n'implique pour l'historien aucun désir de totalisation abstraite. Simplement, les nombreuses études de détail qui ont été menées dans les vingt dernières années nous démontrent, comme une réalité de fait et d'idéal, que les sciences humaines, comme le disait Foucault, « s'entrecroisent » et qu'elles n'ont pas cessé d'échanger, dans la moyenne durée, leurs concepts, leurs techniques d'enregistrement et leur type d'englobant ou de paradigmes. Porosité des prétendues frontières ou synergie des intérêts, peu importe, les sciences humaines gardent une allure d'ensemble.

Il existe d'ailleurs, d'hier à aujourd'hui, des domaines comme les sciences de l'éducation, la criminologie ou les sciences de l'information et de la communication qui, par leur complexité propre, ne sauraient faire l'objet d'aucun traitement historique disciplinaire, au sens banal du terme. Il existe aussi des thématiques très larges, comme l'orientalisme ou l'eugénisme au xix^e siècle, qu'on ne peut affecter à aucune science en particulier. Il se trouve enfin des auteurs importants comme Herbert Spencer, Alexander von Humboldt, ou même Franz Boas ou Jean Piaget, qui circulent entre toutes ces sciences et resteront à jamais inclassables selon nos divisions admises.

Cette situation sera durable. Et c'est ici l'occasion de rappeler, à l'heure des « recherches sur programme » et du mot d'ordre d'« hybridité », que les sciences humaines ont d'expérience une longue familiarité avec ce qu'on nomme la « mutualisation des ressources ».

Dans la moyenne durée, les sciences humaines fonctionnent sur un mode réticulaire. Elles présentent une sorte d'élan commun par les échanges conceptuels et les transferts de modèles. C'est en définitive la compréhension du monde intellectuel moderne qui est en jeu à travers la construction du sujet psychologique, la prévisibilité des actions humaines, l'invention du symbolique, de l'espace ou du temps des hommes. Il s'agit en vérité d'objectivations globales qui parlent toutes de l'homme. Elles se modifient historiquement. Mais elles nous renvoient toujours une image de soi et des autres.

Les hommes, disait Foucault en 1980, « n'ont jamais cessé de se construire eux-mêmes¹⁵ ». Les savoirs de l'homme participent eux-mêmes à cette activité de production de l'humain et à son incessante transformation. On peut donc supposer, à titre réflexif, que l'histoire des sciences, à son tour, propose une systématisation de ce thème que les ethnologues appellent l'*anthropopoiésis*, la fabrication de l'humain dans la culture.

Claude BLANCKAERT
Centre Alexandre Koyré, Paris

15. FOUCAULT Michel, *Dits et écrits 1954-1988*, DEFERT Daniel, EWALD François (dir.), Paris, Gallimard, 1994, t. IV, p. 75.

Quel type d'unité pour les sciences humaines et sociales ?

Il faut d'abord constater que l'unité des sciences humaines et sociales (SHS) n'est pas une évidence. Après tout, « la science de l'humain » n'existe pas et le projet d'une anthropologie générale, caressé à la fin du XVIII^e siècle, n'a jamais été réalisé, sinon de manière partielle, par une réflexion philosophique sur la question : « qu'est ce que l'humain ? » ; par une ethnologie ou une sociologie générales étudiant une série d'items (la parenté, le don, les classifications, le religieux...) ; par une anthropologie biologique réductionniste qui se voulait naturelle ; par une économie étendue à tous les domaines de la vie humaine. Mais toutes ces démarches ne furent possibles qu'en insistant sur une définition partielle (l'humain comme être pensant ou comme être social ou comme être vivant) ou une approche privilégiée (telle discipline qui supposait que sa méthode était universelle étant conçue comme architectonique). Et elles se sont toujours heurtées au fait que les données excèdent les concepts devant les structurer. La complexité du réel l'emporte et la question de l'unité des SHS reste posée.

LE PROBLÈME DE L'UNITÉ DE LA LISTE DES SHS

Voici dix ans, Jean-Michel Berthelot expliquait que les SHS n'étaient pas unifiées parce qu'elles étaient structurées autour de trois pôles différents (naturaliste, intentionnaliste, symbolique)

et épistémologiquement inconciliables¹. Chaque pôle repose sur un postulat différent et sur des méthodes dominantes : le pôle naturaliste ou biologique s'appuie sur l'observation dans la nature et l'expérimentation en laboratoire ; le pôle social ou intentionnaliste s'appuie sur la quantification et la statistique ; le pôle herméneutique ou symbolique s'appuie sur l'analyse des concepts. Autour de chaque pôle, on peut développer une argumentation tentant à englober les deux autres. L'intérêt de la domination d'un seul pôle est qu'il donne la clé de l'unité des SHS par réductionnisme. La faiblesse de cette position unipolaire est qu'elle n'est pas concluante, à moins d'y croire, ce qui est plus idéologique que scientifique.

En fait, la définition des SHS pose problème pour au moins trois raisons :

a) d'abord, il n'est pas évident de regrouper des sciences sociales définies par l'ambition épistémologique de se définir comme sciences (même si elles peuvent admettre une autre scientificité dans la lignée de Dilthey, Weber et Passeron²) et des sciences humaines plus marquées par une dimension herméneutique. Ce constat se retrouve en anglais, – où les *Social Sciences* et les *Humanities* ne sont guère associées institutionnellement, et où les *Social Sciences* ne recourent pas forcément les sciences sociales à la française³ –, et en allemand, – où il faut désormais rai-

1. BERTHELOT Jean-Michel, « Programmes, paradigmes, disciplines : pluralité et unité des sciences sociales », in *Épistémologie des sciences sociales*, BERTHELOT Jean-Michel (dir.), Paris, PUF, 2001, p. 463-513. L'auteur distingue trois pôles d'explication ultimes et six schèmes de connaissances ; ensuite, les programmes et les théories peuvent mêler les axiomes des schèmes. Toutefois, les trois pôles ne peuvent être utilisés pour classer les SHS, car on n'a pas un ensemble des SHS et trois pôles, mais trois représentations des SHS qui renvoient chacune à un pôle. Certaines SHS peuvent utiliser des éléments provenant de divers pôles.

2. PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique, un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 2006.

3. Il suffit de prendre la liste des disciplines de l'Unesco, structurée selon le modèle états-unien, avec une division entre *Natural Sciences* (qui incluent les sciences anthropologiques et ethnologiques, les recherches sur le cerveau, celles sur la nourriture, la géographie, l'histoire et la philosophie des sciences, la psychologie), *Social Sciences* (où

sonner de manière ternaire, entre *Geisteswissenschaften*, *Sozialwissenschaften* et *Kulturwissenschaften*;

b) ensuite, le déplacement du curseur nature/culture ne permet plus, comme il y a un siècle, d'opposer clairement *Geisteswissenschaften* et *Naturwissenschaften*; on a ainsi assisté à une dénaturalisation de certains domaines (le féminin) et à une naturalisation d'autres secteurs (l'économie, la pensée). Et Philippe Descola va jusqu'à mettre en doute la valeur de la définition même de ce curseur en pensant que l'opposition entre les deux termes est elle-même culturelle et occidentale⁴;

c) enfin, la définition des disciplines particulières de la recherche varie selon les sources (institutions, revues, analyses épistémologiques, présentations pédagogiques⁵). On obtient des listes de SHS différentes, dont l'unité formelle nominale (l'humain comme objet) est fragmentée par la

on retrouve les sciences anthropologiques et ethnologiques, la géographie et la psychologie, ainsi que les sciences administratives, la démographie, l'économie, le droit, la santé mentale, la recherche de la paix, les sciences politiques, la sociologie) et *Philosophy and Humanistic Studies* (où on retrouve les sciences anthropologiques et ethnologiques, à côté de l'histoire de l'art, des études classiques, de l'histoire, de la linguistique, de l'étude des littératures modernes, de la philosophie, des études préhistoriques, de l'histoire religieuse). On retrouve une distinction similaire dans la *European Science Foundation*. On peut également comparer BACKHOUSE Roger E., FONTAINE Philippe, *The History of the Social Sciences since 1945*, Cambridge, Cambridge University Press, 2010 et *Une histoire des sciences humaines*, DORTIER Jean-François (dir.), Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2006. En l'absence d'un consensus épistémologique, la différence entre le contenu des deux séries, sciences sociales nomothétiques et sciences humaines idiographiques, reste peu fondée.

4. DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, pense que l'opposition nature-culture est occidentale et que ce choix anthropologique n'est pas rationnel, mais culturel. D'autres relations entre nature et culture, qu'il appelle totémisme, animisme et analogisme sont possibles.

5. MIQUEL Paul Antoine, *Épistémologie des sciences humaines*, Paris, Nathan, 1991; DORTIER Jean-François, *Les Sciences humaines. Panorama des connaissances*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2009.

pluralité des domaines considérés⁶. Pour comprendre l'existence de ces listes, la seule solution est le recours à l'histoire des sciences qui explique comment on en est arrivé là, pour des raisons qui ne furent pas toujours scientifiques et intellectuelles. Mais ceci ne répond pas aux autres questions posées par ces listes : comment définir les disciplines⁷? comment fonder leurs spécialisations ou leurs hybridations? comment qualifier une démarche inter- ou pluridisciplinaire? comment expliquer qu'un domaine disciplinaire puisse parfois regrouper des méthodes très différentes?

Jack Goody⁸ et Umberto Eco⁹ ont réfléchi sur la signification des listes. Pour Eco, il faut distinguer les listes pratiques (des cultures « avancées » et des démarches pratiques) et les listes énumératives (des cultures « primitives » ou des démarches artistiques). Les listes pratiques ont trois caractéristiques : elles sont purement référentielles à des objets extérieurs, elles sont finies (elles se réfèrent aux objets dont elles traitent et à aucun autre) et elles ne sont pas altérables. Les listes des SHS sont en théorie des listes pratiques : elles font référence à un état des lieux accepté par l'Unesco ou le CNRS, les revues ou les universités ; et, à un moment donné, elles sont finies et ne sont pas altérables, car elles sont censées épuiser leur objet (cela signifierait pour Goody qu'elles sont des inventaires à fonction rétrospective). Cependant, aucune de ces listes de SHS n'est satisfaisante, ni d'un point de vue institutionnel, ni d'un point de vue épistémologique. Cela s'explique, car une telle liste renvoie à des objets qui ne lui sont pas totalement extérieurs, puisque l'énumération des items dépend d'une perspective

6. La pluralité est moindre si on les rassemble de manière institutionnelle (tripartition des sciences de l'Unesco, bipartition sciences de l'individu/sciences sociales), ou épistémologique, selon les méthodes ou les paradigmes employés (BERTHELOT, cité en note 1). Mais ces rassemblements intermédiaires ne sont pas plus satisfaisants, car les critères se chevauchent.

7. *Qu'est ce qu'une discipline?*, BOUTTIER Jean, PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (dir.), Paris, Éditions de l'EHESS, 2006.

8. GOODY Jack, « What's in a list? » in GOODY Jack, *The Domestication of the Savage Mind*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, p. 74-112.

9. ECO Umberto, *Vertige de la liste*, Paris, Flammarion, 2009.

interprétative, de l'idée *a priori* que l'on se fait des SHS, qui peut être plus ou moins floue. Cela a deux conséquences. D'abord, il est possible que la liste des SHS soit énumérative et donc in(dé)finie: cela signifierait que les SHS seraient liées à la manière dont l'humanité se comprend elle-même. Ensuite, on peut penser que le terme de SHS ne renvoie pas à un concept « scientifique », mais à un semi-nom propre au sens de Passeron, ce qui rend difficile la possibilité d'une épistémologie unitaire des SHS. Le problème de l'unité d'une liste floue des SHS peut être abordé de deux manières, historique et épistémologique.

D'abord, il existe une multiplicité d'approches disciplinaire dont la définition par rapport aux autres varie constamment selon les contextes historiques (selon les temps, les lieux et les milieux). Le rapport épistémologique des savoirs sur l'humain à la scientificité telle qu'elle a été définie aux XVII^e-XVIII^e siècles a abouti historiquement, après 1800, à la création d'une série de SHS et non à la constitution d'une « science de l'humain » (alors appelée « anthropologie générale » par des philosophes comme Kant ou par les tenants d'une *Kulturgeschichte*)¹⁰. Au XIX^e siècle, on a séparé l'anthropologie physique et une anthropologie sociale qui allait devenir les SHS, dont les disciplines se définirent peu à peu par la délimitation de domaines selon la possibilité d'emploi de méthodes jugées scientifiques (recours à la mesure physique ou statistique, expérimentation psychologique).

Ensuite, il faut rappeler que non seulement la liste disciplinaire est floue, mais que les contours de chaque discipline sont flous. En effet, la réalité d'une discipline dépend à la fois de son objet, – son approche de l'humain –, de ses méthodes et de son statut comme représentation, – c'est-à-dire comme effet de discours. Aussi, chaque approche disciplinaire peut recouvrir des démarches très différentes selon les méthodes et les paradigmes. Ainsi, l'économie ou la psychologie peuvent être pensées du point de vue de la nature, de la société ou de l'individu pensant.

10. *Une histoire des sciences humaines, op. cit.*; BLANCKAERT Claude et al., *L'Histoire des sciences de l'homme. Trajectoires, enjeux et questions vives*, Paris, L'Harmattan, 1999.

S'agit-il à chaque fois de trois approches d'une même réalité ou de trois réalités différentes construites par des approches diverses, et rassemblées uniquement pour des raisons institutionnelles? On obtiendrait des classements de SHS très différents selon que l'on se fonderait sur les objets propres, les paradigmes explicatifs ou les méthodes.

La complexité de l'humain comme objet de savoirs crée la nécessaire diversité des approches (découpages disciplinaires et paradigmes explicatifs) et rend compte de la multiplicité des problématiques, voire des méthodes, où les effets de mode comptent autant que le progrès réel de la recherche. Ceci a comme conséquence qu'il est impossible de définir les SHS par compréhension (c'est-à-dire par une définition générale, à cause de l'existence des trois pôles), car elles n'ont pas d'objet commun (sinon formel et général, « l'humain »), de méthode propre commune (on trouve des théories formelles, des expressions de lois, le recours à la quantification, des analyses qualitatives, du comparatisme) et pas d'épistémologie commune. Mais il est également impossible de les définir par extension (c'est-à-dire par énumération d'une liste). Ceci signifie que les SHS ne forment pas un ensemble et qu'il n'existe pas de liste pratique des SHS¹¹.

Ainsi, la diversité des méthodes et des paradigmes, ainsi que la pluralité des découpages des domaines selon les langues et les traditions culturelles, aboutissent à l'impossibilité d'énoncer une liste fixe et consensuelle des disciplines relevant des SHS. Il ne faut pas considérer cela comme un problème que l'on pourrait espérer résoudre, mais comme une réalité équivoque qu'il faut admettre pour tenter de la comprendre et à partir de laquelle on pourra réfléchir autrement. En particulier, cette différence avec les sciences de la nature rend peu probable l'existence d'une scientificité unique autre que très formelle. Cela n'implique pas en revanche que les SHS ne soient pas scientifiques.

11. Umberto Eco analyse le problème des listes via la logique (Eco Umberto, *Vertige de la liste*, *op. cit.*, p. 396).

En effet, les listes des SHS ne sont pas une liste encyclopédique chinoise à la Borges¹² ou un inventaire poétique à la Prévert¹³. Malgré leur pluralité, l'unité des listes des SHS ne naît pas d'un effet de discours rhétorique, sophistique ou poétique, mais de la description de la sédimentation historique d'une tradition occidentale vieille d'environ trois siècles. L'énumération peut sembler hétéroclite, mais elle n'est pas aléatoire, car il ne s'agit pas ici d'une série d'items sans lien entre eux. Ces listes des SHS ne naissent ni d'une volonté *a priori*, ni du hasard. Les SHS ne forment ni un ensemble logique, ni une série aléatoire, ni une collection subjective, mais un groupe épigénétique, une série temporelle. Tel est leur type d'unité.

La liste des SHS ne renvoie pas à la série des conceptions de l'humain à travers les diverses cultures, mais à celle de leur développement historique au sein de la tradition occidentale et c'est cela qui fonde leur unité. Bien entendu, cette origine historique contingente peut être critiquée comme ethnocentrique, car la définition de « l'humain » comme vivant, social et pensant¹⁴ est

12. Le texte de Borges d'où vient l'énumération est « La langue analytique de John Wilkins » (1952), du recueil *Autres inquisitions* (*Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, « La Pléiade », 1993, t. 1, p. 749) : « Les animaux se décomposent en : (1) appartenant à l'Empereur ; (2) embaumés ; (3) apprivoisés ; (4) cochons de lait ; (5) sirènes ; (6) fabuleux ; (7) chiens en liberté ; (8) inclus dans la présente classification ; (9) qui s'agitent comme des fous ; (10) innombrables ; (11) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau ; (12) *et caetera* ; (13) qui viennent de casser la cruche ; (14) qui de loin semblent des mouches, autres... » Michel Foucault, qui cite le texte, ajoute : « Encore ne s'agit-il que de bizarreries et de rencontres insolites. On sait ce qu'il y a de déconcertant dans la proximité des extrêmes ou tout bonnement le voisinage soudain des choses sans rapport ; l'énumération qui les entrechoque possède elle seule un pouvoir d'enchantement. » FOUCAULT Michel, *Les Mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 7.

13. Le poème *Inventaire* (*Paroles*, 1946) énumère « [...] une douzaine d'huîtres un citron un pain un rayon de soleil une lame de fond six musiciens une porte avec son paillason un monsieur décoré de la légion d'honneur un autre raton laveur [...] ».

14. Ce sont les trois dimensions retenues par LE BLANC Guillaume, *L'Esprit des sciences humaines*, Paris, J. Vrin, 2005. Michel FOUCAULT en proposait une variante plus restrictive dans *Les Mots et les choses*, *op. cit.*, en posant, chapitre VIII, « l'homme » comme être de travail, de vie et de langage, ce qui limitait la pris en compte de la subjectivité.

récente (du XVIII^e siècle) et européenne. Mais si l'argument du relativisme anthropologique est recevable d'un point de vue psychologique, il ne l'est pas du point de vue des méthodes, car la singularité autoproclamée des SHS occidentales est réelle et nouvelle. En effet, il faut distinguer les conceptions de l'humain, qui existent dans toutes les cultures, avec les SHS qui émergent en Europe aux XVIII^e et XIX^e siècles et qui ont deux particularités : une nouvelle définition, supposée rationnelle, de « l'humain » ; et une volonté de se définir comme des « sciences », ce terme étant à prendre au sens moderne occidental en usage depuis le XVII^e siècle, c'est-à-dire fondé sur l'observation et sur l'expérimentation. Ces données historiques expliquent pourquoi les SHS ne forment pas un paquet d'éléments divers irrationnellement réunis, mais une famille intersubjective, par définition incomplète car en devenir, de disciplines certes fluctuantes dans leurs définitions et leurs interrelations, mais reliées entre elles par « l'humain » (au sens du XVIII^e siècle), cet être qui est en même temps le sujet et l'objet de leur connaissance.

En conclusion, les SHS forment une collection historique occidentale de savoirs particuliers, qui se développe, se modifie et se redéfinit au fil du temps, à cause de l'équivocité de l'objet analysé, de la variété des points de vue adoptés et des divers critères de scientificité retenus.

LE PROBLÈME DE « L'HUMAIN » COMME OBJET FORMEL DE L'UNITÉ DES SHS

« L'humain » des SHS, conçu comme être vivant, social et pensant, est une réduction du possible, un choix, une représentation particulière de l'être humain. Une telle définition le coupe en effet du divin, des esprits, du cosmos, des morts, des animaux. Cet humain n'est pas une évidence, ni une nécessité, mais le produit d'un XVIII^e siècle rationaliste, toujours accepté aujourd'hui (la théorie des trois mondes de Karl Popper¹⁵ : le monde matériel, le monde de l'esprit individuel, le monde de

15. POPPER Karl, *La Connaissance objective*, Paris, Aubier, 1990 (*Objective Knowledge. An Evolutionary Approach*, Oxford, Clarendon Press, 1972).

l'esprit collectif). À l'âge des manipulations génétiques et des innovations informatiques, il est possible que son visage disparaisse un jour, effacé par la vague du temps au profit de celui d'un cyborg¹⁶; mais nous n'en sommes pas encore là.

« L'humain » comme être vivant, social et pensant est une abstraction, et même si les logiques de la vie, de la sociabilité et de la pensée sont différentes, on ne peut réellement les dissocier, car chez les êtres humains, cette triplicité abstraite est une trinité concrète, d'où une combinatoire extrêmement complexe, qui rend impossible tout réductionnisme et relativise toute hiérarchie.

L'unité des SHS, ou le discours sur leur unité, repose donc sur un objet commun mais pluriel, dont la dimension conceptuellement triadique, mais concrètement trinitaire (à prendre au sens fort d'une substance et de trois hypostases) dépasse l'opposition occidentale nature/culture, puisque les deux termes se retrouvent indissociablement liés à chaque niveau d'analyse: chez « l'humain », il y a bien du « naturel » et du « culturel » dans le fait de vivre, d'être en société et de penser. Rapportée à un objet équivoque, l'unité des SHS ne peut être que formelle. « L'humain » est un objet d'étude transcendant les démarches propres qui seules spécifient les diverses SHS¹⁷.

Le problème est que dans la définition triple de « l'humain », on a distingué le vivant du social et de la pensée, ces deux derniers domaines étant posés comme ceux des SHS, et étant considérés par elles comme définissant « le propre de l'humain » par rapport à un substrat biologique. La nature humaine sociale et

16. FUKUYAMA Francis, *La Fin de l'Homme. Les conséquences de la révolution biologique*, Paris, La Table ronde, 2002 (*Our Posthuman Future, consequences of the biotechnology revolution*, New York, Farrar, Straus & Giroux, 2002).

17. Pour Florence HULAK et Charles GIRARD (dir., *Philosophie des sciences humaines. Concepts et problèmes*, Paris, J. Vrin, 2011), l'unité des SHS proviendrait non de leur objet, ni de leurs méthodes, mais d'une constellation de concepts qu'elles auraient en commun: l'« homme » des sciences humaines, n'aurait pas en réalité d'unité (p. 8). En fait, cette dernière n'est pas une donnée, mais est construite de manière additive par le développement des SHS; elle varie donc historiquement, ce qui est compatible avec l'existence d'une unité formelle à un moment donné.

pensante ainsi définie fut le paradigme qui du XVIII^e au XX^e siècle a permis de fonder de nombreux discours sur l'humain, tant dans les sciences sociales que dans le champ philosophique. Mais ce faisant, l'objet trine qu'est « l'humain » a pu être interprété à la fois comme objet des « sciences de l'humain » (y compris des sciences biologiques appliquées à l'humain) et comme l'objet des SHS (avec la thématique du « propre de l'humain »). Mais on ne peut réduire « l'humain » ternaire au « propre de l'humain » (unitaire si l'on croit à un réductionnisme biologique, binaire si l'on développe les SHS), ni prétendre parler de « l'humain » à partir du seul « propre de l'humain ». Car prendre la partie pour désigner ou signifier le tout n'est pas une démarche scientifique, mais rhétorique : cela s'appelle une synecdoque.

Dans ce paradigme binaire des SHS, la dimension autonome du sujet pensant fut critiquée aux XIX^e et XX^e siècles par les « maîtres du soupçon » (Marx, Nietzsche, Freud¹⁸), par certaines disciplines à tendance relativiste (histoire, ethnologie), ou par des démarches structuralistes (anthropologie structurale, déconstruction). Toutes ces critiques portaient sur l'autonomie du sujet rationnel, qui était toutefois réaffirmée dans le même temps par les philosophes de l'éthique et les économistes. Au sein des SHS, le grand débat fut bien celui de la tension entre le sujet/personne (l'individu/la volonté/la conscience) et le substrat/structure (la société/l'inconscient/le langage).

Une deuxième critique est apparue après 1970, fondée sur les sciences naturelles, biologie et éthologie, à partir du troisième terme, le vivant. Elle a pris deux formes. La première fut celle d'un réductionnisme génétique qui n'expliquait pas grand-chose. La seconde visait non à réduire « l'humain » au vivant, mais à réintroduire le vivant dans « l'humain », et retrouver ainsi sa dimension ternaire. Mais ce faisant, l'existence d'une dimension autonome, le « propre de l'humain » qui fonderait son unicité fut contestée par certains savoirs (paléontologie, éthologie). Tout ce qui caractériserait « l'humain en société » se retrouverait en grande partie dans d'autres espèces animales et s'il existerait

18. RICŒUR Paul, « Démystification de l'accusation », in *Démystification et morale*, Paris, Montaigne, 1966, p. 51-53.

bien du naturel chez « l'humain », il ne lui serait pas spécifique. Seule la complexité serait le propre de l'humain¹⁹.

La prise en compte nécessaire des trois dimensions de « l'humain » explique une partie de la difficulté des sciences humaines et sociales à s'autodéfinir par rapport aux trois termes de leur formulation.

En tant que « savoirs » à ambition scientifique, elles devraient, pour étudier leur objet, « l'humain », s'agréger à un ensemble de « sciences » plus vaste, car il leur faut intégrer des données biologiques.

En tant que savoirs sur l'« humain », elles devraient prendre en compte un ensemble « humanoïde » plus vaste, car il faut intégrer les données éthologiques sur les grands singes et les données archéologiques sur les australopithèques, qui par leur utilisation d'outils, leur capacité de communication et leurs comportements sociaux, posent des questions sur la genèse du genre Homo et sur la spécificité de ses diverses espèces, dont la nôtre.

En tant que savoirs sur la « société », elles doivent prendre en compte un ensemble « social » plus vaste, car il faut intégrer les données éthologiques d'autres espèces, non nécessairement humanoïdes, dites de facteur super-K (grands singes, cétacés, pachydermes), caractérisées par un cerveau développé et qui privilégient pour leur perpétuation le choix d'un nombre limité de descendants, protégés par un accompagnement familial éducatif et une vie sociale solidaire fondée sur l'empathie et la sympathie (entraide, soutien, secours, assistance, réaction face à la mort).

Aussi, le problème de l'unité des SHS se pose-t-il désormais de manière redoublée : d'une part, on a la question de l'unité des disciplines concernant l'humain en société, le *zôon politikon* ou le *zôon koinonikon* (qui exclut le simple fait de vivre ici ou dans

19. MORIN Edgar, *Le Paradigme perdu, la nature humaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1973 ; *Science avec conscience*, Paris, Fayard, 1982 ; *La Complexité humaine*, Paris, Champs-Flammarion, 1994. PICQ Pascal, *Il était une fois la paléanthropologie*, Paris, Odile Jacob, 2010. Mais la complexité cérébrale permet également des sauts qualitatifs, comme la maîtrise du feu, la pensée abstraite (sur le vrai, le bien, le beau, le juste...), et les actions qui en dépendent. Il n'y a donc pas continuité entre l'extra-humain et l'humain.

l'au-delà, la *zoé* ou la *zoé aionon*, et les manières individuelles de vivre, le *bios pragmatikos* ou *theoretikos*). De l'autre, on a la question du projet unitaire d'une « science de l'humain », car les trois domaines de la nature, la société et la culture, sont distincts mais nécessairement interconnectés.

Le dilemme est donc simple. Si les SHS étudient leurs deux dimensions traditionnelles, ce qui est légitime, elles ne peuvent prétendre à dire la vérité sur « l'humain » qui est trine. Et si les SHS veulent parler sur « l'humain », alors elles doivent intégrer certaines données portant sur le vivant et l'extra-humain. En effet, le contexte (ternaire) d'intelligibilité de « l'humain » dépasse le contexte (binaire) de la recherche en SHS.

LES THÉORIES UNIFICATRICES DES SHS

Depuis 1850, la diversification des SHS a posé le problème de leur unité, résolu par des tentations hégémoniques (économie, sociologie, histoire), par l'utilisation de modèles attractifs (systémique, linguistique, cognitivisme), par l'existence d'interfaces (méthodes, concepts transdisciplinaires, buts, institutions, concepts épistémologiques englobants). La finalité commune de ces démarches est de parvenir à une unification par la hiérarchisation des savoirs. On ne s'intéressera ici qu'aux tentatives récentes.

Les théories monoparadigmatiques

Elles affirment la primauté d'un facteur considéré comme essentiel.

Les perspectives herméneutiques du propre de l'humain

Malgré les critiques du soupçon, quatre démarches ont continué de proposer au xx^e siècle des définitions de l'humain comme étant essentiellement un être pensant, capable de langage symbolique, et réflexif, en tant que sujet connaissant et sujet éthique.

Les conceptions unidimensionnelles philosophiques : on a pu insister sur la relation au monde (phénoménologie), au temps (existentialisme), à la logique (philosophie analytique), ou à l'éthique après 1945.

Les conceptions anthropologiques unidimensionnelles: le courant psychanalytique, ainsi que des traités d'anthropologie générale²⁰. On peut en rapprocher René Girard qui a proposé de déduire l'ensemble de la culture humaine de la violence sacrificielle²¹.

Les conceptions conceptuelles plurielles. Partant de l'histoire, Gusdorf a distingué quatre champs culturels: l'art, la raison, la foi, la technique²². Dans le domaine philosophique, Badiou a proposé quatre champs de l'être humain: l'amour, l'art, la politique et la science²³. On a supposé récemment qu'aimer, juger et être réaliste seraient trois compétences anthropologiques universelles²⁴.

Enfin, il faut signaler la théorie de la médiation de Jean Gagnepain²⁵. Ce dernier, méfiant envers les analyses conceptuelles, pose que seule l'expérimentation clinique révèle les quatre dimensions du langage et des relations médiatisant les rapports de l'humain au monde: la logique (grammaire), la technique (écriture), l'ethnique ou le social (les langues dans l'histoire) et l'éthique (le discours). Ceci met en valeur quatre domaines généraux (la représentation du monde par le signe, l'action technique sur le monde par l'outil, le contact ou le lien social par la personne, le comportement éthique par la norme) dont l'unité viendrait de leur commune capacité de signification. Les sciences humaines (comprises comme celles du « propre de l'humain ») fonderaient les diverses sciences sociales²⁶.

20. TODOROV Tzvetan, *La Vie commune. Essai d'anthropologie générale*, Paris, Éditions du Seuil, 1995, à partir de la reconnaissance.

21. GIRARD René, *La Violence et le sacré*, Paris, Grasset, 1972; *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.

22. GUSDORF Alain, *Les Sciences humains et la pensée occidentale*, 13 volumes, Paris, Payot, 1966-1988.

23. BADIOU Alain, *L'Être et l'événement*, Paris, Éditions du Seuil, 1988.

24. LEMIEUX Cyril, *Le Devoir et la grâce*, Paris, Économica, 2009.

25. GAGNEPAIN Jean, *Leçons d'introduction à la théorie de la médiation. Anthro-po-logiques 5*, Louvain-la-Neuve, Peeters, 1994.

26. QUENTEL Jean-Claude, *Les Fondements des sciences humaines*, Ramonville-Saint-Agne, Érès, 2007.

Les spécificités sociales du propre de l'humain

Si on définit l'être humain comme essentiellement social, on propose alors des explications de type sociétal, intentionnelles ou inconscientes, de ses comportements. On peut citer les théories structuralistes en linguistique et en anthropologie (à propos des structures de parenté et des mythes). Claude Lévi-Strauss pensait que les SHS étaient celles qui étudiaient les diverses formes de communication sociale, des échanges de femmes, de biens, de mots. On a depuis précisé les spécificités de ces divers domaines²⁷. Au sein de ce paradigme social, on a proposé deux types de réductionnismes économiques selon que l'on partait de l'individu rationnel : l'économie classique (et en sociologie Boudon), ou de la société prise comme un tout : le marxisme (et en sociologie Bourdieu).

Les réductionnismes biologiques du propre de l'humain

Si on pose que l'être humain est essentiellement un être vivant, on est amené à proposer une explication de type biologique de ses comportements. À partir du paradigme biologique, on a proposé au moins trois réductionnismes : le racialisme à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, l'approche génétique (la sociobiologie) dans les années 1970, et l'approche actuelle des neurosciences qui tentent d'expliquer les relations entre les trois dimensions de la biologie du cerveau, de la sociétalité et de la pensée symbolique. Une des variantes, très discutée, est la tentative de naturalisation de la phénoménologie par le recours aux neurosciences (Francisco Varela).

Il faut noter que les paradigmes ne sont pas dans un jeu de relations symétriques. L'approche biologique prétend expliquer les deux autres, et donc toutes les SHS. L'approche sociétale pense pouvoir expliquer la démarche herméneutique, et vice-versa ; et dans l'histoire des SHS, le débat principal fut bien entre sujet et structure, la dimension biologique étant jusqu'à récemment restée secondaire. Mais la conception herméneutique porte plus sur le « comment » alors que les deux autres espèrent

27. DE RADKOWSKI Georges Hubert, *Anthropologie générale*, Paris, L'Harmattan, 1996, sur la famille, la société et la valeur économique.

expliquer le « pourquoi ». On remarquera qu'aucun des trois paradigmes n'explique réellement la diversité culturelle, qui est posée comme une potentialité accidentelle et historique dérivant d'un modèle général. Enfin, parce qu'aucun de ces paradigmes, ni aucune autre grande théorie (marxisme, structuralisme, fonctionnalisme) ne peut expliquer le particulier sans réductionnisme, le retour du sujet (éthique et économique) a profité depuis une génération aux théories pouvant intégrer à la fois le particulier et le général.

Les théories combinant les paradigmes interprétatifs

Pour réduire le problème de la pluralité des paradigmes, on peut penser à une combinatoire intégrant les dimensions de la nature biologique, de la société humaine et de la signification symbolique. Ceci peut être réalisé de deux manières: par objet commun ou par addition d'approches.

On peut articuler les paradigmes dans l'analyse d'un objet d'étude partagé. Le meilleur candidat serait une thématique générale fondée sur des catégories communes d'entités (le sujet, les groupes, les structures, le global) et de relations, ce qui définit des réseaux. On pourrait ainsi poser le problème de la réalité comme la question de l'analyse de réseaux complexes et de leurs interrelations: le cerveau comme réseau de neurones et d'axones; la société comme réseau de personnes reliées par des liens amicaux, familiaux et professionnels; l'économie comme réseau de production, d'échanges et de consommation; l'écosystème comme réseau d'espèces; la culture et la communication (dont Internet) comme réseau d'échange de significations.

Un autre exemple d'analyse de réseau serait l'étude des relations entre le sujet et son environnement naturel, social et culturel; ceci intégrerait toutes les procédures de subjectivation (celles de l'être vivant et technique s'adaptant à des conditions données; de l'individu rationnel susceptible de contrat en droit et en économie; de la personne douée de conscience symbolique et de dimension éthique; de l'être social de la linguistique ou de la sociologie) au sein d'une théorie générale de la signification et de l'action, ou de la reconnaissance du sujet (incluant la non-reconnaissance et le ressentiment). Ainsi, un *global turn*

épistémologique permettrait en théorie de rassembler et d'articuler les paradigmes, de parvenir au général via le relationnel, ainsi que de prendre en compte les évolutions temporelles collectives et personnelles²⁸.

Une autre approche, qui ne se fonde pas sur un objet d'étude partagé, serait l'élaboration d'un système additif et transdisciplinaire comme dans l'anthropologie philosophique allemande d'autrefois (Helmut Plessner) et chez Edgar Morin aujourd'hui; cela aboutit à une définition élargie de l'humain qui engloberait des éléments de la sphère du non-humain (biologique ou cybernétique).

Les théories à discipline dominante

La construction d'un édifice hiérarchique avec une discipline dominante est une autre manière de réduire la pluralité des paradigmes. Cela n'est possible que si la théorie peut prendre en compte à la fois les aspects personnels et les aspects collectifs.

L'économie

On pense d'abord à l'économie classique fondée sur la théorie du choix rationnel, la théorie des jeux, et la théorie du capital humain (compétences, expériences savoirs) de Théodore Schulz qui étend la notion de capital (qui n'est plus seulement financier ou physique) et le choix rationnel à l'ensemble des comportements humains (éducation, famille, religion, selon Gary Becker²⁹). Cette approche dominante, jadis concurrencée par le marxisme, l'est aujourd'hui par des modèles différents (addition de l'économie et de la sociologie dans l'économie institutionnaliste ou la socio-économie, économie comportementale, économie du bonheur, éconophysique, neuroéconomie, intégration du don dans la réflexion économique à partir de Mauss).

28. Sur ce thème, voir *Le Tournant global des sciences sociales*, actes de colloque (Unesco, 23-25 septembre 2010), CAILLÉ Alain, DUFOIX Stéphane (dir.), Paris, La Découverte, « Bibliothèque du MAUSS », 2013.

29. BECKER Garry, *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Chicago, University of Chicago Press, 1964.

Les théories biologiques et culturelles

La première est l'anthropologie évolutionniste (qui inclut la psychologie évolutionniste) qui applique une conception darwinienne à l'histoire de l'évolution humaine afin d'expliquer certains comportements³⁰ (on peut y inclure l'archéologie darwinienne); la seconde est la *dual inheritance theory* (théorie de la coévolution des gènes et de la culture³¹) héritière de la sociobiologie. Ces théories souffrent de deux limites: une tendance au réductionnisme biologique (limitée dans le cas de la première) et une faible capacité explicative dès que les aspects culturels deviennent trop complexes³². Mais leurs apports doivent être pris en compte dans la réflexion sur l'humain. En effet, la psychologie évolutionniste suppose qu'il existe des capacités ou aptitudes innées (vision, mémoire, communication, émotions, intelligence, langage) qui sont développées différemment par les personnes selon leur itinéraire culturel (lieu, temps, milieu, trajectoire). Ceci est compatible avec les neurosciences ou les théories linguistiques et permet de combiner l'approche nomologique et l'approche herméneutique. On pourrait ainsi développer l'idée d'un structuralisme qui inclurait à la fois système et histoire, les normes mécaniques ou biologiques et la variabilité culturelle: il existerait des lois qui nous rendraient capables d'histoire, cette dernière n'étant pas pour autant nécessairement régie par des lois. Quant à la seconde, elle peut produire quelques exemples d'adaptation entre gènes et culture, même pour des périodes assez brèves de quelques milliers d'années (dans le cas de l'adaptation à l'altitude dans le cas des Tibétains ou à la consommation de lait à l'âge adulte chez les peuples nord-européens).

30. PICQ Pascal, *Il était une fois la paléanthropologie*, op. cit.

31. Pour celle-ci, développée par Edward Osborne Wilson, l'hypothèse centrale est que la sélection naturelle modèle les comportements sociaux dans toutes les espèces, y compris la nôtre. En revanche, pour l'anthropologie évolutionniste, l'évolution biologique a précédé l'évolution culturelle et est aujourd'hui secondaire.

32. Sur ce thème, voir *Les Sciences de l'homme à l'âge du neurone*, actes de colloque (EHESS, 13-15 octobre 2010), FEUERHAHN Wolf, MANDRESSI Rafael (dir.), Paris, Sciences humaines Éditions, 2011.

Les sciences cognitives

Il s'agit d'une approche rassemblant une série de disciplines : philosophie, intelligence artificielle, psychologie, linguistique, neurosciences, anthropologie. L'intégration de données biologiques, cybernétique, sociales et culturelles est censée pouvoir intégrer les trois paradigmes en se rapprochant des théories précédentes.

L'histoire universelle, ou plutôt une forme nouvelle que l'on pourrait appeler « histoire anthropique »

Parmi les courants actuels, on peut citer certaines réalisations de la *World History* ou de la *Big History*. On pourrait y intégrer les apports des disciplines selon leurs scientificités propres qui recouperaient également diverses temporalités : « naturelle », structurelle, conjoncturelle, événementielle. Mais l'histoire universelle est sans doute plus un mode de présentation qu'un mode d'explication, et on pourrait également l'utiliser pour exposer une histoire des réseaux ou des significations.

Par une approche épistémologique

On peut distinguer trois approches différentes.

La première vise à aligner les SHS sur le modèle des sciences de la nature. Cette espérance a parfois pu donner des résultats partiels et locaux³³, mais elle est globalement déçue depuis deux siècles, et il est possible qu'un tel désir soit contradictoire³⁴. Le recours à la quantification et aux techniques scientifiques n'y

33. GARDIN Jean-Claude, *Le Calcul et la raison. Essai sur la formalisation du discours savant*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1991, a tenté de formaliser l'archéologie, avec de résultats contrastés.

34. FREITAG Michel, « Ontologie et sciences humaines (Réflexions sur la violence de la méthode et le respect de la société) », in *Cahiers de recherche sociologique*, n° 1, septembre 1983, p. 103-127, explique que la création de la science moderne comme discours humain et subjectif sur le monde objectif défini comme naturel (et silencieux, car n'interférant pas avec l'observateur) exclut la possibilité d'une science de l'ordre humain compris dans sa spécificité d'ordre subjectif, d'ordre agissant, d'ordre signifiant, car pour faire une *science sociale*, il faudrait considérer la société comme un objet silencieux vis-à-vis de l'observateur, ce qui est difficile à moins d'adopter une position structuraliste ou idéologique (le marxisme ou la psychanalyse comme « science »).

change pas grand-chose, car une condition nécessaire n'est pas forcément suffisante.

La deuxième viserait à élaborer une scientificité propre des SHS, ou des sciences humaines et des sciences sociales. Roger Smith a supposé qu'il existerait une pratique réflexive dans les SHS qui n'existerait pas dans les sciences de la nature et qui fonderait leur épistémologie propre³⁵. La scientificité d'interprétation de Passeron est une piste intéressante³⁶, mais qui pose certains problèmes. D'une part, certaines SHS pensent avoir une scientificité dure (certains linguistes et économistes), et d'autres espèrent pouvoir y parvenir (certains sociologues). D'autre part, le modèle de Passeron, applicable selon lui à la sociologie, l'histoire et l'ethnologie, ne concerne sans doute pas toutes les SHS. Il faudrait le compléter par d'autres épistémologies locales mettant en valeur le type scientificité de chaque domaine (par exemple, expérimentation, formalisation, modélisation, typologies, conceptualisation). Ceci revient à admettre que les SHS seraient composées de plusieurs groupes de disciplines épistémologiquement spécifiées, et que leur unité, formelle, serait fondée sur la binarité du social et du symbolique.

La troisième viserait à mettre en valeur un fondement commun des SHS, ce qui peut être fait de trois manières. La première vise à développer une ontologie des SHS liée aux nécessités formelles de certains raisonnements³⁷. La seconde serait un

35. SMITH Roger, *Being Human. Historical Knowledge and the Creation of Human Nature*, Manchester/New York, Manchester University Press, 2007.

36. PASSERON Jean-Claude, *Le Raisonnement sociologique, un espace non poppérien de l'argumentation*, *op. cit.* Voir BERTHELOT Jean-Michel en note 1, p. 490-494, défendait en revanche une scientificité commune. Une position synthétique est présentée par GRIGNON Claude, KORDON Claude, *Sciences de l'homme et sciences de la nature, essais d'épistémologie comparée*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009, qui opposent fortement la science à la non-science grâce à des critères gnoséologiques (1-formation des hypothèses, observation et interprétation; 2-classement et hiérarchisation des données; 3-réfutabilité), tout en distinguant trois ordres du savoir (sciences de la matière, de la vie, de l'humain) et une diversité épistémologique.

37. LIVET Pierre, NEF Frédéric, *Les Êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Hermann éditions, 2009.

néostructuralisme linguistique, fondé sur l'intégration de la langue et de la parole que permettraient peut-être les écrits du « second Saussure » (en fait un Saussure antérieur au *Cours de linguistique générale*) édités récemment³⁸. La troisième pose que l'altérité sociale et historique des autres n'est jamais absolue (car tous les humains s'interrogent sur la naissance, la vie, la mort, la relation à autrui et au monde et donnent des réponses, c'est-à-dire du sens), et qu'elle est déchiffrable et intelligible, car ce que des humains ont inventé, d'autres peuvent le comprendre sans pour autant y adhérer (c'est la position de Maurice Godelier³⁹, qui était déjà celle de Vico dans la *Scienza Nuova*). Il existerait donc des questions existentielles, et la comparaison des sociétés dans le temps (histoire, archéologie) et l'espace (ethnologie, sociologie) fonderait les SHS.

Il faut remarquer que ces diverses approches épistémologiques s'intéressent exclusivement aux SHS, et non à une « science de l'humain ». Leur réussite, même partielle, indique que l'existence des SHS comme disciplines est légitime.

CONCLUSION

Les SHS se déterminent par rapport à *l'humain*, qui reste indéfinissable, du fait de sa dimension potentielle d'action, de réflexion et de signification trop importante, trop aléatoire et trop imprévisible. De ce fait, le savoir sur l'humain forme une collection et non un ensemble. Comme il est une collection, la liste des SHS ne peut être close. Parce que la collection n'est pas close, la seule possibilité de l'unité réside non dans l'épuisement du sujet, mais dans la complémentarité des paradigmes, ce qui peut se faire de deux manières possibles : une hiérarchisation des savoirs sur la nature, la société, la culture imaginaire et symbolique, autour d'une discipline dominante ; une articulation des savoirs autour d'un objet commun, théorie générale des réseaux ou de la signification.

38. SAUSSURE Ferdinand de, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 2002. BOUQUET Simon, *Ferdinand de Saussure*, Paris, Éditions de l'Herne, 2002.

39. GODELIER Maurice, *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007.

« L'humain », comme objet formel, fonde le projet commun des SHS, dont la pluralité se fonde sur la diversité des objets, des approches et des méthodes propres. Il n'existe pas pour les SHS ce que les physiciens nomment – sans la trouver depuis près d'un siècle – une théorie de la grande unification ; et il y a peu de chances de découvrir des lois communes de l'évolution de l'univers, de la vie et des cultures⁴⁰. Il n'y a donc pas de réductionnisme possible et il faut prendre en compte une constellation d'éléments dont la diversité n'est réductible à aucun principe commun, puisqu'elle est la résultante d'un processus imprévisible, une évolution biologique et culturelle depuis plusieurs millions d'années. Si la contingence historique peut sembler une faiblesse épistémologique, elle n'exclut ni les régularités, ni les structures, ce qui fonde bien une scientificité propre des SHS.

Dans la relation entre culture ou société et nature, il faut distinguer deux aspects : la tentation d'un nouveau réductionnisme biologique, qui est à rejeter car il n'explique pas la complexité sociale et culturelle ; et un apport de sciences extérieures à la définition classique des SHS, qui est épistémologiquement neutre (la biologie peut à la fois fonder le subjectivisme ou le structuralisme). Puisque le réductionnisme n'est pas à craindre, les SHS peuvent accepter de prendre en compte la dimension biologique, qui est constamment réinvestie de manière sociale et culturelle. Mais elles doivent aller plus loin et réfléchir à une définition élargie du social qui englobera des éléments de la sphère du non-humain (éthologie animale, droits du vivant, cybernétique). On passera ainsi d'un problème épistémologique, celui de la nature scientifique propre des SHS qui n'est pas remise en cause, à un problème méthodologique, celui de la relation entre les SHS et un objet pluriel qui n'est pas épuisable par elles, puisque leur binarité ne peut expliquer une réalité trine.

40. La tentative de NOTTALE Laurent, CHALINE Jean et GROU Pierre (*Les Arbres de l'évolution*, Paris, Hachette, 2000) de mettre à jour une commune loi d'évolution fractale de la matière, de la vie et des sociétés se rapproche de certains ouvrages de la *Big History*. Pour la partie concernant les sociétés, elle n'est pas fondée. Ce n'est pas parce que tout peut être décrit de manière chronologique qu'il existe une histoire commune.

Il ne faut ni réduire, ni déduire cette complexité humaine, mais décrire, comparer, classer, hiérarchiser. La complexité naît à la fois du cerveau, des relations sociales, des schémas interprétatifs, et de leurs interrelations. « L'humain » des SHS restera un être vivant, un être social et un être pensant – car malgré les mises en perspectives ethnologiques, cela seul est démontrable – ce qui fonde sa dimension particulière, car plurielle, d'être-aumonde. Ce statut trinitaire fonde deux projets complémentaires : celui des SHS, avec une unité formelle fondée sur une binarité (laquelle peut intégrer de manière subordonnée les données sur le vivant et leurs interprétations) ; celui d'une « science de l'humain » dont l'unité formelle est fondée sur une trinitarité, où les données du vivant et de l'extra-humain doivent être intégrées pour elles-mêmes dans le raisonnement.

La modernité actuelle accroît la connaissance sur le monde, ce qui joue objectivement en faveur des SHS qui peuvent seules appréhender la complexité, essentiellement socioculturelle, du monde humain, et produire une synthèse qui tienne compte des apports d'autres disciplines extérieures. À la pluridisciplinarité interne aux SHS, il faut ajouter une « extradisciplinarisation ». Les SHS doivent s'intéresser non seulement au « propre de l'humain », mais aux développements, complexes et particuliers propres aux humains, de potentialités qui peuvent être partagées avec d'autres espèces ou des entités technologiques.

Hervé INGLEBERT

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les sciences humaines et sociales, un regard rétrospectif

O n me pardonnera, j'espère, si je donne à mes réflexions sur les sciences humaines et sociales la forme d'un récit de mon propre cheminement intellectuel. L'attrait que j'éprouve pour ce secteur de la connaissance remonte assez loin, à l'époque où j'étais lycéen dans mon pays natal, la Bulgarie, c'est-à-dire au début des années 1950. J'avais de la facilité dans les disciplines scientifiques, en particulier en mathématiques ; mon frère aîné était déjà un brillant étudiant en physique théorique. D'un autre côté, je dévorais avec passion les œuvres littéraires anciennes et modernes que le hasard ou mes parents mettaient entre mes mains. Une fois convaincu que la création littéraire ne correspondait pas à ma vocation, j'ai pu décider de mon futur métier : j'allais me consacrer à la connaissance de la littérature.

Devenu étudiant à l'université de Sofia dans une section qui correspond aux lettres modernes françaises, j'ai eu vite fait de m'apercevoir que la manière dont étaient organisées ces études ne me satisfaisait pas vraiment. Le strict encadrement idéologique de toutes les sciences humaines et sociales limitait drastiquement les voies de la recherche. Les œuvres étaient analysées et évaluées d'un seul point de vue : il fallait établir jusqu'à quel point elles illustraient ou contredisaient l'idéologie communiste dont se réclamait le pouvoir. Si l'on ne voulait pas s'en tenir au rôle de simple propagandiste, si l'on n'était pas prêt à sacrifier tous ses intérêts intellectuels à l'autel de sa carrière, ce qui était mon cas mais aussi celui de bien d'autres étudiants, on devait

s'ingénier à découvrir et à étudier des éléments de la littérature qui échappent à l'emprise du politique. Je me suis donc tourné vers l'étude de la langue, du style, de la composition des œuvres littéraires, aspects dont je postulais la neutralité idéologique. L'entreprise n'était pas sans risques, le chemin ainsi tracé était étroit, mais je pouvais au moins espérer que la description rigoureuse des propriétés textuelles, aussi « scientifique » que possible, me dispenserait de l'obligation de chanter les vertus du marxisme-léninisme.

Je ne saurai jamais comment se serait terminé le jeu de cache-cache dans lequel je m'engageais, car une opportunité inattendue s'est présentée devant moi, deux ans après la fin de mes études universitaires : je pouvais partir pendant une année, à mes propres frais, dans un pays occidental, afin de parfaire mon éducation. J'ai choisi sans hésitation Paris et je m'y suis retrouvé un jour du printemps 1963 (l'année en question dure toujours). J'ai cherché à m'informer sur les études littéraires, telles qu'on les pratiquaient à l'Université, mais je ne trouvais rien qui me séduisit. Mon intérêt pour la langue, le style ou la structure des œuvres ne semblait pas largement partagé, pas plus que mon souci de rigueur terminologique et d'exactitude dans l'analyse ; dominaient alors des approches plus traditionnellement historiques, biographiques ou idéologiques. Très vite, je me suis vu glisser vers le domaine voisin des sciences humaines, où des perspectives nouvelles semblaient s'ouvrir. L'auteur qui avait pris la tête de ce renouveau était Claude Lévi-Strauss, et son ouvrage *Anthropologie structurale*, qui datait de 1958, pouvait être lu comme un manifeste pour la transformation des sciences humaines et sociales en véritables sciences.

Il constatait pour commencer que « pendant un ou deux siècles, les sciences humaines et sociales se sont résignées à contempler le domaine des sciences exactes et naturelles comme un paradis dont l'accès leur était à jamais interdit¹ ». Mais il avait en même temps le sentiment de voir s'ouvrir une période nouvelle, de vivre « au moment même où l'anthropologie se sent

1. LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 80.

plus proche que jamais de devenir une science véritable² ». La voie de cette transformation était, selon lui, incarnée de manière exemplaire par la linguistique. Lévi-Strauss avait été proche de Roman Jakobson pendant ses années d'exil à New York, au moment de la Deuxième Guerre mondiale, et il admirait en lui l'un des fondateurs de la linguistique structurale. Celle-ci pouvait se targuer d'une rigueur dans ses analyses qui en faisait une science pilote, un exemple à suivre par les autres disciplines. « Nous voudrions apprendre des linguistes les secrets de leur succès. Ne pourrions-nous pas, nous aussi... », écrivait-il³. Lévi-Strauss suggérait en conséquence que ces autres disciplines s'inscrivaient dans le cadre d'une sémiologie générale, en étudiant tous les faits sociaux comme autant de systèmes de signes.

La linguistique avait pu amorcer ce tournant en s'inspirant elle-même de la nouvelle théorie de l'information et de la cybernétique promue par Norbert Wiener. À son tour, Lévi-Strauss envisageait l'idéal des sciences humaines et sociales comme leur progressive mathématisation. L'avantage du langage, objet d'étude des linguistes, est qu'il est « apte à satisfaire les exigences du mathématicien⁴ », c'est bien pourquoi les conditions d'une étude véritablement scientifique s'y « trouvent réunies⁵ ». Les mathématiques auxquelles pense Lévi-Strauss ne concernent pas tant la mesure des quantités, rôle réservé aux statistiques, mais la structure qualitative; s'avèrent particulièrement utiles des développements récents dans des domaines tels que « logique mathématique, théorie des ensembles, théorie des groupes et topologie⁶ ». Et s'il emploie plutôt le conditionnel et le futur quand il évoque cette évolution de l'anthropologie, Lévi-Strauss esquisse lui-même quelques pas dans cette direction: on trouve nombreux schémas et formules dans ses études des règles du mariage et des systèmes de parenté, et l'on n'a

2. *Ibid.*, p. 350-351.

3. *Ibid.*, p. 79.

4. *Ibid.*, p. 65.

5. *Ibid.*, p. 64.

6. *Ibid.*, p. 310.

peut-être pas oublié l'équation algébrique qui lui permettait, au terme d'une analyse, de résumer la structure des mythes⁷.

Lorsqu'il énumère les « missions propres à l'anthropologie », il met en tête l'objectivité. « La première ambition de l'anthropologie est d'atteindre à l'objectivité, d'en inculquer le goût et d'en enseigner les méthodes. » On doit tout faire pour éliminer, non seulement ses jugements de valeur, mais les concepts mêmes à l'aide desquels on est habitué à penser le monde. On aspire à trouver « une formulation valable, non seulement pour un observateur honnête et objectif, mais pour tous les observateurs possibles⁸ ». Le problème fondamental des sciences humaines et sociales, par opposition aux sciences naturelles, vient de ce que l'observateur et l'objet de son observation y sont de même nature : des êtres humains faits de la même pâte. Et puisque, dans l'humain, l'observateur s'intéresse avant tout aux représentations qui ne se laissent pas mesurer directement, surgit la maudite subjectivité, celle du sujet observé comme celle de l'observateur. C'est parce qu'il faut la combattre « pour résoudre le problème de l'objectivité » que Lévi-Strauss voit d'un bon œil la situation du moment : « L'anthropologie commence à se tourner vers les mathématiques et la logique symbolique⁹. »

À vrai dire, on pouvait trouver, dans l'*Anthropologie structurale* comme dans les autres ouvrages de Lévi-Strauss publiés à cette époque, des restrictions, des nuances, des réserves dont il entourait ce programme ; néanmoins, c'était bien là le principal message que nous en recevions. Les sciences humaines devaient embrasser l'idéal mathématique et suivre le chemin déjà emprunté par la meilleure parmi elles, la linguistique. J'y trouvais une justification supplémentaire à mon intérêt pour la matière verbale des œuvres, puisque la littérature pouvait à son tour être considérée comme un système de signes et que, de plus, la linguistique disposait déjà d'une méthodologie exemplaire. J'ai commencé à étudier les écrits des linguistes les plus en vue, Jakobson et Benveniste, j'en ai suivi aussi les conférences

7. LÉVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, op. cit., p. 252.

8. *Ibid.*, p. 398.

9. *Ibid.*, p. 403.

ou les cours, je me suis même rendu à l'Institut Henri Poincaré, haut lieu des recherches mathématiques en France, où étaient dispensés quelques cours destinés à des néophytes comme moi, portant sur la théorie des ensembles, la logique mathématique ou les statistiques à l'usage des littéraires et des sociologues. Parmi mes premières publications en français, je vois des titres comme « La linguistique, science de l'homme » (sur Benveniste) ou « Procédés mathématiques dans les études littéraires¹⁰ ». J'avais entièrement oublié le contenu de ce dernier article, et j'avoue que, en préparant la contribution d'aujourd'hui, je l'ai ouvert avec une certaine appréhension. J'ai été soulagé de voir qu'il s'agissait, pour l'essentiel, d'une *critique* des tentatives pour mathématiser les études de la littérature.

Ce n'est que des décennies plus tard que je me suis aperçu d'une curieuse coïncidence. Au même moment, le début des années 1960, un autre ethnologue français se trouvait en butte à des interrogations sur la nature et les objectifs des sciences humaines et sociales. Il s'agit de Germaine Tillion, qui partagera avec Lévi-Strauss la longévité (elle est née en 1907, lui en 1908 ; elle est décédée en 2008, lui en 2009) et qui sera, comme lui, directeur d'études à l'École pratique des hautes études (mais dans une autre section). Cependant, à l'époque, même si j'en avais eu envie, je n'aurais pas pu connaître ses réflexions, puisqu'elles sont restées inédites jusqu'à sa mort. Je les ai découvertes à l'ouverture de ses archives, et, convaincu de leur intérêt, je les ai publiées en 2009 dans un volume intitulé *Fragments de vie*. Ces pages d'un ouvrage inachevé et abandonné datent des années 1961-1964, mais elles intègrent des notes antérieures et des corrections postérieures.

Germaine Tillion, une disciple de Marcel Mauss, part pour sa première mission dans le massif de l'Aurès, en Algérie, à la fin de 1934. Comme tout jeune savant, elle est convaincue de la nécessité de rendre son travail aussi scientifique que possible. « Très naïvement, j'étais décidée à réagir contre le caractère approximatif de nos sciences dites humaines », se souvient-elle

10. TODOROV Tzvetan, « Procédés mathématiques dans les études littéraires », in *Annales*, vol. 20, n° 3, 1965, p. 510-512 ; « La linguistique, science de l'homme », in *Critique*, vol. 22, n° 231-232, 1966, p. 749-761.

trente ans plus tard. Cependant, son élan se trouve retenu. Tout en restant persuadée de l'utilité des mesures rigoureuses, elle pense en même temps que « les statistiques même exactes omettent des éléments essentiels¹¹ ». Elle n'entreprend pas moins l'écriture d'une thèse bien dans l'esprit du temps, intitulée « Étude totale d'une tribu berbère ». Mais, au moment où elle revient de sa dernière mission, en mai 1940, l'armée française s'effondre, la France capitule, et Tillion décide aussitôt de s'engager dans la Résistance. Elle y participe activement pendant deux ans, avant d'être arrêtée. Après une année d'emprisonnement, elle est envoyée au camp de Ravensbrück, d'où elle sort, affaiblie et bouleversée, en avril 1945. Elle découvre alors que sa thèse, presque terminée, a disparu au cours de son odyssée.

En 1946, l'institut britannique qui avait financé ses deux premiers séjours sur le terrain lui demande de produire un rapport sur les résultats de sa recherche: il ne faudrait pas que l'argent ait été dépensé en vain! Tillion a beaucoup de mal à se re-atteler à ce travail qui lui semble irréel à l'aune des expériences qu'elle vient de vivre; elle y parvient pourtant. Cependant, une surprise l'attend.

Lorsque je voulus faire le point de mon enquête dans sa dernière phase, les fils s'emmêlèrent: dans une main, le fil de l'observation scientifique se croyant objective; dans l'autre, la connaissance vécue et passionnée des êtres et des situations¹².

Or non seulement ces deux connaissances sont aussi réelles l'une que l'autre; Tillion découvre de plus que la seconde infléchit la première. Entre 1940 et 1946, elle n'a recueilli aucune nouvelle information concernant les Chaouias de l'Aurès, pourtant elle se rend compte qu'elle ne les comprend plus de la même manière. Ce ne sont pas eux qui ont changé, c'est elle. L'expérience concentrationnaire l'a transformée, et de ce fait elle voit d'un autre œil la société qui forme l'objet de son étude.

Le résultat du travail ethnologique dépend à la fois de ce que l'ethnologue voit et entend, et de ce qu'il a vécu. Tillion conclut:

11. TILLION Germaine, *Fragments de vie*, Paris, Éditions du Seuil, 2009, p. 60.

12. *Ibid.*, p. 276.

Pour discourir sur les sciences humaines, l'érudition pure ne peut suffire, et une expérience vécue, profonde et diverse, constitue l'indispensable substrat de la connaissance authentique de notre espèce: [...] les événements *vécus* sont la clé des événements *observés*¹³.

La connaissance dans ce domaine comporte donc nécessairement deux versants: sur l'un, on vise à *apprendre*, à accumuler des informations, et son idéal est l'exactitude, son cadre l'érudition. Sur l'autre, on cherche à *comprendre*, en sélectionnant, combinant et hiérarchisant ces informations, et l'on aspire à un idéal de profondeur. D'un côté, on collectionne des faits, qui sont autant d'effets; de l'autre, on en cherche le sens et les causes. « Et qui guidera ce tri? » se demande Tillion, avant de répondre: « Rien d'autre que les expériences acquises en propre¹⁴. » Un ethnologue, un psychologue, un historien à l'expérience personnelle pauvre ne pourra jamais produire, quels que soient ses efforts et son érudition, qu'un travail de connaissance médiocre.

Tillion avait compris cette dualité du travail en sciences humaines dès 1946-1947, lorsqu'elle rédigeait son rapport pour l'*Institute* de Londres. Elle sait toutefois ce qu'on attend d'elle, « un compte rendu pour une revue scientifique internationale¹⁵ ». Elle essaie d'écarter de son texte toutes les conclusions sur l'inévitable subjectivité de l'ethnologue, mais n'y parvient pas tout à fait. Résultat, son rapport ne sera jamais publié. Lorsque, quinze ans plus tard, elle revient à ce problème, elle se propose d'écrire un ouvrage intitulé *Apprentissages en sciences humaines*, qui serait en même temps un livre autobiographique. Il doit comporter au moins deux parties: dans la première, elle racontera son expérience sur le terrain, en Algérie; dans la seconde, elle décrira son vécu dans la résistance et en déportation. Ce second apprentissage n'est pas moins indispensable que le premier.

C'est alors, et alors seulement, que je refis mes classes « humanistes », et que j'appris sur le crime et les criminels,

13. *Ibid.*

14. *Ibid.*, p. 48.

15. *Ibid.*, p. 277.

la souffrance et ceux qui souffrent, la lâcheté et les lâches, sur la peur, la faim, la panique, la haine, des choses sans lesquelles on n'a pas la clé de l'humain¹⁶.

Tillion se rend pourtant compte que, dans cette première moitié des années 1960, les vents ne soufflent pas dans la direction qu'elle a choisie. À la reconnaissance de la part subjective de tout travail en sciences humaines on préfère la recherche de l'objectivité; on opte pour les mathématiques plutôt que pour l'autobiographie. Tillion abandonne donc son projet et se consacre à des travaux plus conventionnels dans leur forme. Cependant, dix ans plus tard, elle publie un livre d'histoire intitulé *Ravensbrück* dans lequel elle entremêle les informations factuelles sur le fonctionnement des camps avec les récits de sa propre expérience. Dans un chapitre du livre intitulé « Engagement et impartialité », elle revient sur ce thème, l'interpénétration des éléments subjectifs et objectifs dans le travail de connaissance. Elle conclut :

Il restera naturellement au « parti pris » le domaine des interprétations, d'où il est difficile de le débusquer – mais, inversement, l'absence totale de « participation » affective à un événement est un élément d'incompréhension quasi radical. Entre le parti pris et l'incompréhension, la porte est étroite, mais cette étroitesse fait partie des données du problème historique et même, tout court, du problème humain¹⁷.

Dans ce domaine, la disparition de la subjectivité est une illusion, aussi néfaste que celle qui refuserait toute pertinence à l'observation; mieux vaut rester lucide sur la nature du travail dans lequel on s'engage.

Même si, dans les premières décennies suivant mon arrivée en France, j'ignorais tout de la pensée de Tillion, mes propres vues sur la nature de la connaissance en sciences humaines avaient évolué depuis mes contacts initiaux avec la pensée française. Parmi les diverses raisons de cette évolution, j'en mentionnerai ici une seule, parce qu'elle est facile à documenter: c'est le fait que je vivais en France, dans une démocratie libérale, et non

16. TILLION Germaine, *Fragments de vie*, op. cit., p. 179.

17. *Ibid.*, p. 256-257.

plus dans un pays totalitaire, qu'il n'y avait donc aucun interdit m'obligeant de m'intéresser aux seuls aspects matériels des œuvres ; le monde des idées comme des valeurs morales et politiques m'était devenu accessible. L'une des tares de la vie sous le totalitarisme était la séparation radicale entre ce que l'on pouvait professer (dans la vie publique) et ce que l'on éprouvait (dans la vie privée) ; m'éloigner de ce passé impliquait en même temps que je tente d'établir une continuité entre les deux. Pour ne pas sombrer dans la scholastique, je voulais nourrir ma réflexion de mes expériences. C'est ainsi que se sont introduits dans mon travail des thèmes comme la confrontation entre « nous » (mon groupe culturel et social) et « les autres » (ceux qui n'en font pas partie), entre indigènes et étrangers, conquérants et conquis. Ou encore, quelques années plus tard, comme celle entre démocratie et totalitarisme, notamment en ce qui concerne leur impact sur notre comportement moral. Je ne cherchais pas à éliminer la part de subjectivité de ces recherches, mais plutôt à en tenir compte et à en informer mon lecteur, pour qu'il ne soit pas dupe d'une objectivité illusoire ; ce qui, il va de soi, ne me dispensait pas du travail de collecte de l'information.

Une autre transformation dans ma vision des sciences humaines consistait à établir des rapprochements entre ces sciences et, non plus les mathématiques, mais la littérature, et plus particulièrement le roman. Un roman qui paraît aujourd'hui permet de saisir, aussi bien sinon mieux qu'un essai sociologique, l'ambiance de notre présent, les mœurs qui le caractérisent, la sensibilité nouvelle qui se répand partout, et que les romanciers sont les premiers à savoir nommer. De même, pour retrouver l'esprit d'une époque passée, on se tourne volontiers vers son évocation littéraire. Si l'on me demande un titre de livre évoquant la réalité de la vie soviétique, je cite sans hésiter *Vie et destin* de Vassili Grossman plutôt qu'un texte historique ou sociologique. À côté de ces informations que nous livrent les romans sur les particularités d'une époque ou d'une société, nous y trouvons aussi des aperçus éclairants sur la nature humaine en général, décrivant les grandes passions qui nous meuvent, les ressorts de la vie commune, les motivations inconscientes de nos actes. C'est bien là l'une des raisons pour lesquelles

nous continuons de lire et relire les auteurs classiques, même quand nous ne nous intéressons pas spécifiquement à leur époque. Les écrivains rivalisent ici, non plus avec les sociologues ou les historiens, mais avec les psychologues.

Les deux activités, littéraire et scientifique, ne se confondent évidemment pas. Comme on sait, cette dernière commence par une collecte d'informations dont nous demandons en premier qu'elles soient exactes ; si l'historien ou le sociologue invente les événements qui servent d'argument à ses démonstrations, il risque d'être exclu de la communauté scientifique. Le romancier n'a, là-dessus, aucun compte à rendre, l'observation et l'imagination sont pour lui des sources d'égale valeur. Cependant, écrivains et savants aspirent pareillement à comprendre les comportements humains et l'on peut juger les uns comme les autres selon que leurs textes ont été plus ou moins profonds, pénétrants, révélateurs. À cet égard, les spécialistes des sciences humaines sont logés à la même enseigne que les écrivains.

Les écrivains ont même un avantage sur les scientifiques : ils ont accès à l'intériorité de leurs personnages ; si le sociologue en faisait autant, on l'accuserait d'outrepasser les frontières de sa discipline et de se comporter, justement, en romancier. Germaine Tillion avait relevé cette différence et exprimait ainsi ses préférences :

Aujourd'hui où les chiffres occupent en force les sciences dites humaines, je regrette souvent que l'on tienne si peu compte de ce que disent, pensent et veulent les gens. [...] Seuls les romanciers nous sortent de l'approximation¹⁸.

C'est peut-être la raison pour laquelle, pour une époque éloignée, nous préférons spontanément la source littéraire à la source scientifique : la première nous donne accès à des domaines qui restent interdits pour la seconde.

J'en étais arrivé à ce point dans mes cogitations sur ces thèmes à la fin des années 1980, et je les exposais dans un livre intitulé *Les Morales de l'histoire*¹⁹. Mais, en y réfléchissant aujourd'hui, je me rends compte que mon rapport aux sciences humaines a

18. TILLION Germaine, *Fragments de vie*, op. cit., p. 60.

19. TODOROV Tzvetan, *Les Morales de l'histoire*, Paris, Grasset, 1991.

encore évolué. Mon attention a été attirée, depuis cette époque, non plus sur la frontière qui les sépare de la littérature, mais sur celle qu'elles partagent avec les sciences naturelles. La différence d'objet, celle entre culture et nature, qui servait commodément à les séparer, se brouille à partir du moment où l'on constate, comme on ne peut manquer de le faire, que la possession d'une culture est une caractéristique de l'espèce humaine et que par conséquent elle doit avoir des bases dans les propriétés biologiques de cette espèce animale.

Ce changement de perspective a connu peut-être sa première manifestation d'importance dans les écrits du linguiste Noam Chomsky, fondateur de la « grammaire générative » dans les années 1960. Chomsky avait mis en valeur un fait simple, connu de tous, qui a pourtant suffi pour provoquer un changement radical de perspective à l'intérieur de sa discipline. Un enfant nouveau-né peut être transporté dans n'importe quel pays du monde, vers l'âge de deux ans il apprendra à parler la langue de ceux qui l'entourent. Or un tel apprentissage prend des années à des adultes infiniment mieux équipés que lui, mentalement et matériellement. La conclusion s'impose : le cerveau humain est prédisposé, de manière héréditaire, à apprendre une langue, il possède une « grammaire profonde » dont toutes les « grammaires de surface » ne sont que les manifestations. Cette prédisposition mérite d'être observée et analysée : la coupure entre linguistique et biologie n'a plus de raison d'être.

Quelques années plus tard, l'ouverture de cette même frontière devenait le mot d'ordre d'une nouvelle discipline, la sociobiologie, ainsi nommée par son fondateur Edward O. Wilson. Ses premières manifestations étaient reçues avec méfiance en France, y compris de la part de chercheurs aussi ouverts aux sciences naturelles que Lévi-Strauss. Il faut dire que ses premiers résultats étaient souvent trop schématiques, et l'on se méfiait en même temps de tout ce qui pouvait rappeler le darwinisme social et ses hypothèses. Cependant, le principe même de la sociobiologie, la nécessité d'établir une connexion entre les bases biologiques de l'organisme et son comportement social ou culturel s'est imposé progressivement, donnant naissance à des recherches stimulantes. Les neurosciences, qui exploitent

l'étude des maladies neurologiques comme les résultats d'une technique révolutionnaire, l'imagerie cérébrale, ont ouvert des perspectives nouvelles pour les sciences humaines. Des éthologues, spécialistes du comportement animal, et plus spécifiquement des primatologues ont franchi la même frontière d'une autre manière, en étudiant la vie sociale des grands singes et ses relations avec la nôtre, et ils ont mis ainsi fin à ce que Jean-Marie Schaeffer appelle « l'exception humaine²⁰ ». Les spécialistes de la préhistoire, paléontologues, paléobotanistes et autres, parviennent à éclairer l'identité humaine à partir des traces matérielles laissées par nos ancêtres.

Je n'ai aucune compétence pour débattre des contributions apportées par l'ensemble de ces études, mais je ne peux manquer de constater le remarquable renouvellement de perspectives, apporté par cette ouverture des frontières. Il me pose en même temps un problème : comment réconcilier ce rapprochement avec les sciences « dures », d'un côté, et la proximité que je constatais précédemment entre nos disciplines et la littérature ? S'agit-il de la même opposition que celle incarnée par Lévi-Strauss et Tillion, entre l'espoir de se débarrasser de toute subjectivité et la nécessité de l'assumer ? Une suggestion de Dan Sperber, mon plus ancien ami français, anthropologue devenu spécialiste des sciences cognitives, m'a permis de surmonter ma perplexité. Dans son discours de réception du premier prix Claude Lévi-Strauss, en 2009, Sperber plaide pour l'adoption d'un « point de vue résolument pluraliste » sur les sciences humaines et sociales. Bien que relevant toutes de la catégorie du savoir, ou même de la science, elles ne peuvent être réduites à un modèle unique. « Nos disciplines sont composées d'un ensemble de programmes de recherche autonomes qui répondent à des interrogations de diverses origines », poursuit Sperber²¹. Si l'on accepte ce postulat, il convient d'identifier quelques grandes catégories qui permettent d'articuler cette pluralité d'orientations et de critères d'évaluation.

20. SCHAEFFER Jean-Marie, *La Fin de l'exception humaine*, Paris, Gallimard, 2007.

21. <http://www.dan.sperber.fr/?p=792>

Pour moi, la première opposition permettant de distinguer et de situer les uns par rapport aux autres ces « programmes de recherche », opposition sans doute un peu rustique, devrait être celle entre deux visées différentes : vers le *général* et vers le *particulier*. L'objet étudié dans le premier cas est l'esprit humain, quelles que soient les circonstances où il se manifeste. La relation avec les sciences naturelles ayant pour objet l'espèce humaine est ici évidente et nécessaire. Sont particulièrement attirées vers ce pôle des disciplines comme la psychologie, l'anthropologie générale, en un sens aussi la philosophie. La linguistique s'y rattache également, avec cette particularité que la matière étudiée par elle, le langage, est clairement délimitée de ce qui l'entoure et que son étude, pour une grande part, ne nécessite pas d'interroger les intuitions des sujets parlants. Dans ce domaine, comme en physique ou en biologie, l'identité culturelle ou morale du chercheur ne joue pas un grand rôle, et on ne lui demande pas de formuler des jugements de valeur. Qu'ils soient d'extrême gauche ou d'extrême droite, les linguistes peuvent se mettre d'accord sur la même théorie grammaticale. Le style de leurs phrases, la structure de leurs exposés n'ont qu'un effet passager. La preuve, Chomsky, justement, qui a bouleversé l'évolution de la linguistique au xx^e siècle, n'avait rien d'un écrivain élégant, et sa philosophie libertaire et anti-impérialiste, révélée par ses écrits politiques, n'a pas laissé de trace sur sa théorie du langage.

Le second pôle des recherches en sciences humaines et sociales se caractérise par sa visée du particulier. J'entends par là que l'objet étudié n'est plus l'espèce humaine mais telle ou telle de ses manifestations, circonscrite dans un temps et un lieu spécifiques. Se rattachent à ce pôle, de toute évidence, des disciplines comme l'histoire, la sociologie, l'ethnologie, mais aussi l'étude des différentes normes en vigueur dans une société, juridiques, esthétiques, morales; ou encore l'exégèse des œuvres – littéraires, philosophiques ou intimes. Ce sont ces recherches qui peuvent entrer en résonance avec les œuvres littéraires, et ce sont elles aussi dont l'objectif ultime est une vérité d'interprétation, ou de dévoilement. Les choix moraux, politiques, culturels du chercheur comptent ici, et on ne peut lui demander de suspendre

tout jugement de valeur, car celui-ci préside à la délimitation même de l'objet qu'il étudie. C'est ici que la manière même d'écrire et d'entraîner son lecteur compte pour l'effet de ce qu'on veut communiquer : la forme littéraire est à son tour pourvue d'un sens.

De mon parcours à travers les sciences humaines et sociales, qui a duré plusieurs décennies, je retiens donc, entre autres, cette leçon modeste : ne cédon pas à la pulsion moniste, au désir de tout unifier à l'intérieur d'une seule catégorie. Nos besoins existentiels, éthiques, esthétiques ne coïncident pas entre eux et ne requièrent pas les mêmes traitements. Notre vision du monde ne dépend pas directement de nos savoirs. Les sciences humaines sont à la fois particulières et générales, objectives et irréductiblement subjectives. Et chacun de nous reste responsable de l'équilibre qu'il établit entre ces exigences multiples.

Tzvetan TODOROV
CNRS

Annexe

– résumés –

L'annexe contient les résumés des contributions dont les auteurs n'ont pas soumis leur texte.

ENGAGEMENTS ET PARADIGMES

De la structure à l'interprétation (1970-2010)

Dans la France des années 1970, les diverses sciences humaines fondaient leur idéal de positivité sur un dénominateur commun : le principe structural défini par Saussure. Quarante ans plus tard, qu'en est-il de la relation de la linguistique aux disciplines traitant de l'humain et du social ?

On peut constater que le paradigme dit « cognitif », qui a pris la suite du paradigme structural, est lui-même historiquement gagé par une linguistique, la grammaire générative – mais qui revendique un dépassement du programme saussurien, ou se voit créditée d'un tel dépassement. De manière corollaire, les concepts de « sujet », d'« esprit », de « sens », tels qu'ils sont construits ou présupposés par la pluridisciplinarité cognitive, semblent ressortir, plutôt qu'à une rupture avec le structuralisme, à des réductions, voire à des malentendus vis-à-vis de celui-ci. Problématiser ces réductions et ces malentendus tracerait sans doute une piste pour mieux comprendre le rapport qu'entretient aujourd'hui la linguistique avec les sciences humaines et sociales. Mais une autre approche pourrait, à cette fin, s'avérer tout aussi heuristique. C'est celle qui prendrait pour fil conducteur la question suivante : comment la philosophie du langage wittgensteinienne se laisse-t-elle articuler à l'histoire

récente et à l'épistémologie présente de la science du langage? L'intérêt de cette question repose sur le fait que la pensée de Wittgenstein, qui est certainement la philosophie du langage la plus féconde et la plus influente de nos jours, est en elle-même indépendante tant du structuralisme que des diverses formes prises par le cognitivisme. En outre, à son propos, l'histoire des idées aura réservé une surprise: le « second Wittgenstein » fait écho aujourd'hui au « second Saussure », apparu avec un siècle de retard et dont une part importante des écrits a été publiée pour la première fois en 2002. En effet, l'épistémologie programmatique des écrits de Saussure réunit la dimension logico-grammaticale du langage et sa dimension interprétative, selon des lignes de force hautement compatibles avec ce qui, dans les *Recherches philosophiques*, remet en cause le système du *Tractatus*.

Dans la perspective projetée par ce dialogue entre Saussure et Wittgenstein, un horizon se dessine: celui d'une linguistique *herméneutique* – peu commensurable (parce que grammaticale et matérielle) avec ce qu'on entend par *herméneutique* en philosophie depuis Dilthey. Il se pourrait que cet horizon soit, pour les sciences humaines et sociales, celui d'une révolution de la « science normale », ou de ce qui en tient lieu. Il se pourrait que cette linguistique de l'interprétation, propre à jouer le rôle d'une plate-forme commune pour les sciences humaines et de la culture, préfigure une extension du dialogue de la science du langage et de la philosophie à des champs comme ceux, par exemple, des études littéraires, des sciences juridiques, de l'anthropologie, de la sociologie, ou de la psychologie sociale...

Simon BOUQUET

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

DISCIPLINES ET INDISCIPLINES

Médecines du corps et de l'esprit

*In order to prevent future psychiatry from dissolving
in a number of methodically defined subunits,*

*and to further strengthen person-centered diagnostic approaches,
we strongly need the historical perspective¹.*

Les sciences médicales sont des sciences de l'homme. La psychiatrie fait partie de la médecine. La médecine vise à remédier aux maux humains, elle n'en est pas seulement la science. « La psychiatrie pratique envisage toujours l'homme total », écrivait Karl Jaspers. Depuis qu'au milieu du xx^e siècle de puissantes substances psychopharmacologiques ont été identifiées, testées et commercialisées, la pratique psychiatrique est scindée entre prescription de médicaments et psychothérapies. Le savoir psychiatrique s'est émietté en descriptions de syndromes et études de cas. On aspire à l'unité d'une psychiatrie « centrée sur la personne », on vit un écartèlement entre recherche génétique, thérapeutique expérimentale par stimulation cérébrale profonde, hypnose, thérapie familiale, psychanalyse... Du point de vue d'un philosophe et psychiatre, l'exposé tentera de montrer comment, sur la ligne de jonction entre sciences du corps et sciences de l'esprit, la recherche psychiatrique invente sa voie, nourrie d'un immense stock accumulé de documentation sur l'aberration mentale et la souffrance humaine.

*La phénoménologie [première étape de la démarche scientifique]
a pour objet l'étude des états d'âme tels que les malades les éprouvent;
elle veut nous les représenter sous une forme concrète et considérer
leurs rapports de parenté. Elle essaye de les délimiter...
de les distinguer... de les nommer².*

ANNE FAGOT-LARGEAULT

Collège de France, Académie des sciences

1. HOFF Paul, « Historical Roots of the Concept of Mental Illness », in *Psychiatric Diagnosis. Challenges and Prospects*, SALLOUM Ihsan M., MEZ-ZICH Juan E. (eds.), Hoboken (NJ), John Wiley & Sons, 2009, chap. 1, p. 12.

2. JASPERS Karl, *Psychopathologie générale* (1913), trad. d'après la 3^e éd. allemande par A. Kastler et J. Mendousse, préf. de Jacques Sédard, Paris, C. Tchou pour la Bibliothèque des introuvables, 2000, p. 59.

*Retour sur la question du style :
histoire de l'art et anthropologie*

Les quarante années qui forment le cadre temporel de ce colloque ont été les témoins d'une accélération sensible des changements de paradigmes dans le champ des sciences humaines. Une crise générale des certitudes a affecté plus ou moins fortement toutes les disciplines que l'on regroupe sous ce vocable. Puis est venu pour beaucoup le temps du retour sur soi et, presque mécaniquement, de son corollaire, à savoir la critique de ces nouveaux outils, parfois leur reniement pur et simple. Le but de cet exposé n'est pas de soumettre à l'analyse la validité de telle ou telle avancée théorique qui s'est produite dans le champ de l'histoire de l'art. Je me propose plutôt de prendre pour point de départ une notion comme celle de « style » qui est l'objet de débats théoriques depuis l'avènement de l'histoire de l'art en tant que « science humaine », et dont la validité peut être reconsidérée à la lumière de l'anthropologie.

J'examinerai l'usage de la notion de « style », notamment à partir du livre déjà ancien de l'historien de l'art George Kubler, *Shape of Time. Remarks in the History of Things* (1962), et de celui paru en 1998 de l'anthropologue Alfred Gell, *Art and Agency* (en particulier du chapitre VIII qu'il consacre à « Style et culture »). Tandis que Kubler cherche à mettre en cause une tradition formaliste dont il est lui-même l'héritier direct, Gell veut replacer la forme au premier plan.

Ouvrages ambitieux, importants, ils sont sans doute de ceux qui peuvent nous inciter à la fois à un examen critique de l'histoire de l'art et de ses objets, ainsi qu'à une confrontation des enjeux théoriques propres respectivement à l'histoire de l'art et à l'anthropologie, mais en nous situant à l'intérieur d'un concept opératoire qui leur est commun.

Roland RECHT
Collège de France

Philosophie et anthropologie

Peu de disciplines sont aussi susceptibles de déstabiliser le rapport confortable de la philosophie aux savoirs que l'anthro-

pologie: là, plus qu'ailleurs, semble intenable la tranquille distribution entre le positif et le spéculatif, par où les disciplines s'assurent leurs frontières rassurantes, les uns en charge des faits, les autres des normes et des fondements, chacune pouvant réclamer une sorte de surplomb sur l'autre. En effet, l'anthropologie est à certains égards un savoir critique radical, qui fait des savoirs autres (pour ne pas dire des autres), son propre objet paradoxal. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il soit impossible de savoir si elle est le lieu d'une sortie de la philosophie, ou au contraire de son recommencement. Puisant à la fois dans l'histoire de la problématique anthropologique depuis sa détermination à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, et dans les recherches les plus contemporaines en anthropologie, cette contribution voudrait affirmer nettement le destin commun de ces deux disciplines.

Patrice MANIGLIER

University of Essex

TRANSFORMATIONS
ET REMISES EN CAUSE DES DISCIPLINES

Le langage au miroir de la linguistique (1970-2010)

Les années soixante-dix et quatre-vingt voient au sein de la linguistique la disparition du structuralisme et l'irrésistible montée de la grammaire générative de Noam Chomsky: grammaire universelle, données introspectives, cognitivisme symbolique, innéisme, modularité, deviennent quelques-uns des leitmotivs de la linguistique mondiale. Depuis le début des années quatre-vingt-dix on assiste, en revanche, à l'ascension de mouvements divers (linguistique de corpus, linguistique cognitive, grammaire des usages, connexionnisme) qui ont totalement déconstruit l'édifice chomskyen. Et paradoxe des paradoxes, Chomsky lui-même dans des travaux récents sur l'évolution du langage attribue pratiquement tout ce qui caractérise notre faculté langagière à des facteurs cognitifs généraux (par exemple, l'imitation) qui étaient pourtant rejetés dans ses travaux fondateurs. Tel est le parcours que nous examinerons

pour essayer de cerner cette capacité à communiquer linguistiquement qui caractérise l'espèce humaine.

Jacques DURAND

Université Toulouse II-Le Mirail

*Les philosophies à l'ère des paradigmes :
divisions, tournants, et retours*

On examinera les idées directrices, les transformations et les confrontations des différents paradigmes en philosophie qui se sont développés dans toute la fin du xx^e siècle – dans le prolongement de la division opérée dans les décennies précédentes entre la philosophie « analytique » et la philosophie « continentale », et dans sa conversation avec d'autres disciplines et des matières nouvelles, afin de mettre en évidence la nouvelle place acquise aujourd'hui par la philosophie au sein des sciences humaines et sociales, et en interaction avec elles.

Sandra LAUGIER

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

*Les théories de l'esthétique
(1970-2010)*

Longtemps dominée par les divers courants philosophiques venus d'Allemagne – esthétique expérimentale, psychologie de la forme, phénoménologie, école de Francfort –, la réflexion esthétique a connu en France, à partir des années soixante-dix – et particulièrement à l'université de Nanterre –, d'importants développements théoriques au contact de la psychanalyse, de la sociologie et de la sémiologie.

Un nouveau tournant s'est opéré ces dernières décennies avec l'essor de la réflexion analytique dans le champ de l'esthétique. Ce sont ces diverses transformations que nous voudrions ici examiner.

Jacqueline LICHTENSTEIN

Université Paris-Sorbonne

LES FACES-À-FACES TRANSATLANTIQUES

La « French Theory » (1970-2010)

Cette conférence vise à analyser certains enjeux philosophiques et institutionnels de la réception de la pensée française contemporaine aux États-Unis ainsi que les effets en retour produits par la « French Theory » sur la scène intellectuelle française.

Paola MARRATI

Johns Hopkins University

DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN CRISES ?

*L'insertion des étudiants issus des filières
lettres et sciences sociales*

Les jeunes issus des filières Lettres et Sciences sociales connaissent une insertion dans le monde professionnel particulièrement difficile. Ces mauvais taux d'accès à l'emploi recourent des processus complexes et des différences de stratégies des jeunes face aux études supérieures. Le caractère académique des études et leur orientation trop exclusive vers les filières de l'enseignement et de la recherche sont sans doute une des causes de ce problème. Mais les processus sélectifs à l'entrée des différentes voies d'enseignement post-baccalauréat ainsi que l'absence d'orientation et d'aide aux choix en cours d'étude sont tout aussi préjudiciables aux étudiants qui se dirigent vers les lettres et les sciences sociales. La pluridisciplinarité ou la professionnalisation des études ne constituent pas des réponses suffisantes. Comme le prouve le dispositif ELSA (étudiants de lettres et de science humaines en alternance) initié par le Cnam et l'IEP Paris, les aptitudes développées par ces jeunes leur permettent, à travers l'élaboration d'un projet et un parcours d'une année en alternance, de s'intégrer dans les entreprises et de développer des compétences dont elles ont besoin.

Vincent MERLE

CNAM

*Crise du texte, triomphe de l'art,
de l'image et du geste ?*

L'histoire littéraire s'est intéressée surtout, dans le rapport entre le texte et l'image, à l'étude de la relation illustrative, en cherchant si l'image dépend ou non du texte et de quelle manière s'opère cette dépendance éventuelle; dans l'histoire de l'écriture, s'affrontent ceux qui déclarent que l'image est première et ceux qui font dériver l'écriture de l'oralité phonétique. La sémiologie a cherché à formaliser les procédés de la rhétorique de l'image. L'histoire a inclus l'illustration et l'imagerie parmi les sources qui permettent de reconstruire et d'interpréter le passé. L'histoire de l'art et de l'estampe, enfin, a étudié le mode de transmission des représentations iconographiques propre aux dispositifs iconotextuels: les interrogations sur le texte et l'image varient selon les disciplines, mais nombreuses sont les sciences humaines qui s'en préoccupent, dans la culture de l'image qui est la nôtre, alors que la civilisation du livre semble menacée par de nouveaux « média » offerts par l'audiovisuel, le « multimédia » et internet. La bataille du texte et de l'image se poursuit, depuis que Victor Hugo l'a déclarée dans la formule « Ceci tuera cela » de Notre-Dame de Paris... Mais a-t-elle encore un sens? Ne doit-elle pas être déplacée pour prendre en compte la dimension spatio-temporelle des objets, tandis que l'ensemble des sciences humaines et sociales s'interrogent sur la complexité du visible. Il s'agira dans cette communication de rappeler ces différentes approches, et de mettre en évidence, à partir de quelques exemples, l'apport des notions d'intermédialité et de génétique artistique à l'histoire des œuvres d'art et de leur installation, dans le contexte contemporain du régime de la reproductibilité généralisée.

Ségolène LE MEN

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

*Le cognitivisme:
l'effondrement d'un mur méta-disciplinaire ?*

Le paradigme cognitif s'est d'abord présenté, à partir des années 1960, comme un programme de description et d'explica-

tion des phénomènes individuels, sur un mode mentaliste. Remplaçant le béhaviorisme moribond, il s'est affirmé puissant en psychologie, en linguistique et, bien évidemment en intelligence artificielle, son lieu d'origine. Depuis le milieu des années 1980, cependant, les choses ont changé : le cognitivisme s'est progressivement voulu un « grand récit » alternatif valable aussi dans d'autres disciplines : anthropologie, sociologie, économie, notamment. Adossé explicitement au cadre évolutionniste des sciences de la vie, puis, plus récemment aux neurosciences dans leur version cognitive, il peut se présenter comme un programme universel, naturaliste et mentaliste à la fois, pour l'ensemble des sciences humaines et sociales. Je voudrais ici tracer quelques lignes de force dans cette extension récente du paradigme, afin d'en mieux cerner les mérites et les limites.

Jérôme SACKUR

ENS

LE CURSEUR CULTURE/NATURE AUJOURD'HUI

La place du langage dans les spécificités de l'espèce humaine

Les recherches récentes sur l'origine du langage ont apporté un éclairage nouveau sur la question centrale, sans cesse reformulée, de l'opposition nature/culture dans les diverses sciences de l'homme et de la société. Pour certains, l'acquisition par notre espèce de la faculté de langage est le résultat d'une évolution biologique, plus ou moins aléatoire, concernant principalement l'appareil cognitif de l'individu, la fonction sociale de communication n'étant qu'un sous-produit de cette évolution. Pour d'autres, à l'inverse, le langage n'a pu émerger que sous la pression de besoins nouveaux d'échange entre individus, suscités par la complexification de l'organisation sociale de nos ancêtres, et les spécificités de la cognition humaine ne sont qu'une conséquence de la mise en œuvre de ces nouvelles capacités langagières. Entre ces deux pôles, d'autres propositions, assez diverses, développent des scénarios moins simplistes, qui,

pour spéculatifs qu'ils soient, ont l'intérêt de défendre des conceptions de nos origines dans lesquelles les relations entre contraintes biologiques et innovations culturelles, de même qu'entre cognition individuelle et cognition sociale, sont mieux équilibrées. Nous présenterons un panorama de l'avancée des recherches dans ce domaine éminemment pluridisciplinaire, en nous interrogeant sur leur place dans les transformations actuelles du paysage des sciences humaines et sociales.

Bernard VICTORRI
ENS

PERSPECTIVES ACADÉMIQUES D'AUJOURD'HUI

Le catalyseur américain : théories critiques à venir et circulation des concepts

À partir du rôle de stimulation institutionnelle et de redistribution disciplinaire joué par l'université américaine depuis près d'un demi-siècle, de nouveaux usages politiques et pratiques des discours théoriques se sont développés dans le monde entier. Ils font dépendre l'avenir des théories critiques, et au sein de cette catégorie elle-même, des modes de circulation des concepts non seulement d'une culture ou d'un continent à l'autre, mais d'un champ de pratique à l'autre, de part et d'autre de la frontière qui continue de séparer l'université du monde social, et le discours académique (aussi critique soit-il) de ses enjeux socio-politiques élargis.

François CUSSET
Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Les Geisteswissenschaften en Allemagne

Les sciences humaines allemandes sont à l'heure actuelle entrées dans une période de mutation. D'une part, le clivage entre les *Geisteswissenschaften* (sciences de l'esprit) et *Sozialwissenschaften* (sciences sociales) tend à se creuser. De l'autre, aux disciplines des sciences du texte, portées par la grande tradition

philologique, se substitue un paradigme des *Kulturwissenschaften* (sciences de la culture) intégrant l'anthropologie, sciences du religieux, littératures et médias, de larges pans de l'histoire et de la géographie, mais se distinguant du modèle anglo-saxon des *cultural studies*. Par ailleurs, les *Geisteswissenschaften* ont bénéficié d'une série d'initiatives spécifiques: « année des *Geisteswissenschaften* » en 2007, création de grands centres de recherche, soutien aux « petites disciplines », notamment dans le domaine des aires culturelles, études dites « transrégionales » fédérant des disciplines situées. Enfin, elles ont pris toute leur place dans l'initiative d'excellence (2005-2007), dont elles ont pu tirer un profit non négligeable.

Michaël WERNER
EHESS

APPROCHES TRANSDISCIPLINAIRES

Quantification et sciences sociales: la grande bifurcation

Dans leur souci de se caler sur le modèle de scientificité des sciences de la nature, les sciences humaines et sociales ont longtemps considéré la quantification comme un incontournable moyen de se détacher de la littérature, de la philosophie et de l'essayisme, que ce soit en économie, en sociologie, en histoire, en sciences politiques, en droit ou en psychologie. Cet effort, né au XIX^e siècle, a culminé dans les années 1950 et 1960. À partir des années 1970, une grande bifurcation s'est produite. D'une part, la plupart des recherches les plus directement utiles pour l'action, la décision ou le conseil ont continué à utiliser ces méthodes, dont l'économétrie est le prototype et le modèle. La notion de « variable » avait remplacé celle d'« acteur social ». On cherchait à en « isoler les effets purs », *ceteris paribus*, dans une perspective d'ingénieur (l'analyse des données à la française de Benzecri a été une courte parenthèse, exception dans ce mouvement général). D'autre part, le tournant réflexif observé dans la plupart des sciences humaines et sociales a entraîné un certain

recul de ces méthodes, au profit de travaux plus interprétatifs et moins positivistes. Ce recul a pris des formes différentes dans les six disciplines mentionnées. Il a correspondu, dans certains cas, à de réels clivages au sein même des espaces académiques. Nous évoquerons et comparerons quelques-unes des modalités de cette bifurcation, pour chacune d'elles. Enfin, la quantification elle-même a bénéficié de ce tournant réflexif, en n'étant plus simplement un outil indispensable et parfois ennuyeux, mais un objet d'examen et d'étude en lui-même. Les recherches en histoire et en sociologie de la statistique, des probabilités et de la comptabilité, se sont multipliées. Aux questions traditionnellement épistémologiques soulevées par la quantification des SHS, est venue s'ajouter une perspective, souvent (mais non toujours) inspirée des *Science Studies* anglo-saxonnes, cherchant à les replacer dans une historicité plus générale, et désenclavant l'épistémologie de son ancrage strictement philosophique. Dans un premier temps, l'idée de « construction sociale » de la réalité, notamment des catégories statistiques, a eu une grande efficacité pour induire ce recul, et pour détacher les SHS de leur tropisme naturaliste. Puis, sous l'effet d'accusations fréquentes de « relativisme », cette notion elle-même a été remise en cause, par exemple par le philosophe Ian Hacking. A émergé ainsi l'idée que ni la quantification ne « reflète la réalité », ni elle ne la « crée » comme le pensent certains constructivistes radicaux, mais elle contribue à lui donner une forme spécifique, dotée de propriétés et d'effets originaux qu'il revient aux nouvelles sciences sociales d'étudier à la fois théoriquement et empiriquement.

Alain DESROSIÈRES

EHESS

À côté du genre

L'objet de recherche « femmes, sexe, genre » a été proposé aux institutions académiques depuis bientôt quarante ans. Ce travail nécessite une « mise en histoire ». Mettre en histoire un objet de recherche consiste à énoncer sa pertinence, et le construire d'un point de vue méthodologique, et par conséquent épistémologique. Cela s'est constitué de deux façons : par l'accumulation du

savoir dans chaque discipline, et par la transversalité des problématiques, en sciences humaines, mais aussi toutes disciplines confondues : le débat sexe/genre, héritier des schémas nature/culture et biologie/social en est la meilleure illustration.

Mise en histoire : cela indique une difficulté propre à l'objet de connaissance lui-même. C'est pourquoi j'introduis deux notions, le « hors champ » et la « ritournelle ».

« Hors champ » signifie que le champ de connaissances n'a pas toujours existé, mais aussi que les connaissances proposées désormais (« dans le champ ») peuvent encore être agies par des causes extérieures (idéologies, opinions, refoulés) à ce champ, car « sexe et genre » sont des objets de réflexion fragiles au regard d'autres connaissances définies depuis longtemps et pour lesquelles les « influences extérieures » sont mieux identifiées.

La « ritournelle » renvoie à un deuxième obstacle épistémologique, celui de la répétition des problématiques figées dans une anthropologie contemporaine (la « confusion des sexes », par exemple). En effet, la recherche d'intelligibilité se heurte à des représentations figées d'une « condition féminine » atemporelle, sans histoire. Au fond, y aurait-il vraiment quelque chose à penser de l'histoire répétée, donc de la ritournelle du rapport entre les sexes ? Bien entendu, je pense que oui. Quarante ans de recherches ont permis une accumulation formidable de savoirs et de problématiques nouvelles.

Dix clés pour ouvrir le débat :

1. Le genre est un concept philosophique neuf. Il s'emploie au singulier plutôt qu'au pluriel. Il déplace les sexes vers un espace de pensée prometteur. Mais il est à la fois une loupe grossissante et un écran trompeur ; un écran qui neutralise les femmes autant qu'une surface où s'écrivent les effets du sexe.

2. « À côté du genre » est un titre qui incite à la distance. Parce que sexe et genre sont des mots qui n'ont pas fini de jouer avec la dualité et le neutre, on maintiendra que la « différence des sexes » est une catégorie vide et on choisira de ne pas courir après les définitions (quel sexe, quelle sexualité, quelle identité).

3. La pensée de la catégorie vide, de l'objet incertain cède la place à la recherche des effets produits par la sexuaction du

monde dans les champs de la vie humaine. La pensée démocratique offre, avec l'opérateur « égalité », une possibilité de penser le partage sexué en toute rigueur. L'égalité dérègle le partage ancien et dissymétrique, et s'allie à la liberté.

4. Trois chemins s'offrent à cette recherche. Le premier reconstruit la tension entre « démocratie exclusive » et émancipation des femmes depuis deux siècles. Le second prend au sérieux le problème de l'égalité face à des notions qui interrogent la symétrie démocratique, comme le service, ou le consentement. Le troisième s'autorise la reprise de la tradition philosophique pour y trouver les traces d'un philosophème à venir.

5. Il ne s'agit donc pas de déconstruire mais de reconstruire une pensée. Reconstituer l'image du puzzle de la domination masculine est en arrière-fond. Le principe même de la domination masculine est de ne pas être lisible, d'être en morceaux épars, empêchant la compréhension de son mécanisme. La dispersion favorise l'invisibilité des femmes. Reconstruire offre un savoir ouvert sur l'histoire à venir.

6. Impossible alors de souscrire à l'idée de l'achèvement, ou plutôt de l'inachèvement démocratique au regard de l'émancipation des femmes et de l'égalité des sexes. Impossible aussi de soutenir l'idée d'une application mécanique de l'égalité comme cela est souvent sous-entendu. L'égalité n'obéit pas à un mouvement spontané, ici comme ailleurs. Il n'y a pas d'égalité sans contrainte.

7. L'obstacle principal à la construction de l'objet de pensée tient à la représentation atemporelle des sexes, à l'absence d'historicité reconnue. Les sexes font l'histoire doit s'entendre doublement, du point de vue des acteurs et actrices bien sûr mais aussi du point de vue du résultat. L'histoire est sexuée. En général, on préfère la ritournelle de Mars et de Vénus, la répétition du même, schéma sans mouvement.

8. La difficulté de rendre aux sexes leur historicité se voit à l'œuvre dans la pensée de l'émancipation. La contradiction ou la tension entre féminisme et pensées radicales est évidente depuis la Renaissance, et depuis deux siècles surtout. Le contretemps de la finalité féministe est l'ordinaire des stratégies politiques. Le dérèglement des représentations classiques en est l'issue la plus positive.

9. Si je n'oublie pas la servante de Thrace, je la rejoins sur un point, celui du réel. Non pour l'opposer à la pensée théorique, pour rappeler l'incontournable réalité, mais pour reconnaître que « la question des sexes » gagne à être mise à l'épreuve du réel, à être confrontée à la matérialité des choses. C'est même une exigence épistémologique.

10. Bien loin de moi, cependant, l'idée d'une vérification qui ferait vérité. Car la pensée des sexes a un statut théorique particulier. Si le dérèglement du schéma muse/génie est opérant, c'est parce qu'il s'adosse à la tension problématique du sujet et de l'objet. Figure en abyme de la réflexion humaine, la catégorie « différence des sexes » est bien une catégorie vide, un lieu où s'échange de la pensée, un lieu de l'échange discursif.

Geneviève FRAISSE
CNRS

À l'occasion des quarante ans de la création de l'université de Nanterre, un colloque international a fait le point sur les transformations des sciences humaines et sociales de 1970 à nos jours. Ce colloque – nécessairement inter- voire transdisciplinaire – a été l'occasion de rappeler que, malgré la perte d'audience des SHS, les évolutions des connaissances qui redéfinissent le monde ont de grandes conséquences sur l'engagement politique et la formation pédagogique et citoyenne. Les participants à ce colloque ont également pu constater que les grands paradigmes du passé – marxisme, structuralisme, fonctionnalisme – se sont enrichis d'autres manières de questionner le monde, en particulier les *gender*, *subaltern* et *postcolonial studies*, et des sciences de la cognition, en plein développement grâce aux progrès des techniques biomédicales. Si les SHS restent indispensables pour l'analyse des relations entre société et individu d'une part, et biologie et culture de l'autre, la prise en compte de certains aspects des sciences de la nature semble aujourd'hui néanmoins nécessaire pour mieux redéfinir l'humain. Enfin, les contributions de ce volume montrent qu'il est encore possible de poursuivre une réflexion épistémologique synthétique permettant de mieux redéfinir le domaine d'analyse des SHS.



www.pressesparisouest.fr

25 €



isbn : 978-2-84016-134-9



PRESSES UNIVERSITAIRES DE PARIS OUEST